

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

L'INDUSTRIALISATION À PETITE ÉCHELLE (IPE) :

UNE NOUVELLE APPROCHE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL POUR  
LES PAYS AFRICAINS?

LE CAS DES ENTREPRISES DE L'ANANAS DE LA RÉGION D'ALLADA AU  
SUD DU BÉNIN

THÈSE PRÉSENTÉE EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE

*Philosophiæ doctor*

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DOCTORAT EN DÉVELOPPEMENT  
RÉGIONAL

OFFERT CONJOINTEMENT

PAR

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

ET

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

PAR

© VALENTIN ACHIDI AGON

MAI 2017





## **COMPOSITION DU JURY**

Le jury

**Christiane Gagnon (UQAC), directrice de thèse**

**Bruno Jean (UQAR), président**

**Steve Plante (UQAR), membre**

**Jean-Philippe Waaub (UQAM), membre**

**Salmata Ouédraogo (UQAC), membre**

Dépôt initial : 9 mai 2016

Dépôt final : 10 mai 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI  
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

## DÉDICACE

Je dédie ce travail doctoral à :

Ma mère avec qui j'ai passé le contrat d'étudier contre vents et marées depuis 1974 et qui m'a béni à mon départ en août 2009 pour le Canada pour cette thèse, mais qui maintenant malade ne reconnaît plus rien. Ma chère maman, je continue le combat avec l'arme que tu m'as remise, c'est-à-dire le travail sans relâche! Oui maman, je dois aller plus loin et terminer la course.

Mon épouse Colette Agon, avec toi, j'ai eu toutes les chances ou plutôt toutes les bénédictions de la vie. Je connais tes douleurs depuis le 17 septembre 1993 alors qu'enceinte de notre aîné Eben-Ezer j'ai dû te laisser pour continuer les études en France n'ayant pas les moyens de t'amener avec moi. Oui quelles douleurs! Je les ressens encore n'ayant jamais oublié tes pleurs quand Antoine Houndaliho m'a demandé de monter dans son véhicule (taxi) pour l'aéroport de Cotonou. Tu es une grande dame. Depuis lors, je ne cesse de partir encore et encore en te laissant seule. L'achèvement de cette thèse est le symbole glorieux de notre lutte pour des lendemains meilleurs. Je manque de mots pour qualifier cette traversée du désert de 1990 à 2016. Vingt-six ans déjà! Nous avons construit un modèle à léguer à nos enfants génétiques et spirituels. Le chemin est long et de nombreux témoins comme Antoine Houndaliho et Prosper Kpohoué nous ont laissés tôt! Nous devons continuer la course et la terminer.

Mes enfants Rachel, Caleb et Eben-Ezer à qui je veux bien laisser un modèle pour la construction de soi, car, pour moi, réussir exige cinq principes : avoir une vision claire de ce qu'on veut et vers où on va; ne jamais relâcher, car celui ou celle qui relâche apparaît comme un lâche; ne jamais s'arrêter devant les obstacles sur le chemin de sa vision, plutôt les transformer en opportunités; réussir c'est essayer encore et encore, car échouer c'est cesser d'essayer, et vivre c'est refuser subir le destin, il faut plutôt prendre son destin en main, le construire et l'assumer. Vous devez me dépasser et aller plus loin que je ne pourrais imaginer, et reprenez fermement mes quatre conseils suivants : vous devez savoir que l'éducation est le seul chemin de la grandeur – vous

devez sortir du camp des faibles et rentrer dans le camp des grands; vous devez savoir que le temps ne passe jamais, mais c'est vous qui passez; vous ne devez pas compter ce que vous gagnez, mais comptez plutôt ce que vous perdez pour gagner plus; enfin, le nom que vous portez est un drapeau, élevez-le aussi haut que possible en recherchant l'honneur et la dignité sur cette terre où chaque jour doit être celui des luttes et des victoires.

Mon frère Célestin Kinnoudo à qui je laisse l'entreprise pour parcourir le monde, un extraordinaire travailleur. Oui mon frère, nous sommes ce que les gens ignoraient de nous, nous demeurons tranquilles et n'oublions pas que nous sommes plus que des vainqueurs! Oui, nous vaincrons encore et encore.

Mon ami et assistant particulier Antoine Kanlinta, toujours présent à mes côtés et prêt à tous les sacrifices. Tu as le devoir de t'inspirer de mon cas pour aller plus loin, que tes yeux regardent notre avenir commun.

Ma secrétaire particulière Alix Tonoukouen, capable de grandes choses et qui ne cesse d'apprendre. Puisses-tu grandir en capacité de jour en jour malgré les difficultés du chemin rocailleux qui est le nôtre.

Tous les panafricanistes optimistes qui se battent pour l'avenir radieux du continent africain. Nous devons continuer la course et la terminer, notre arme reste le cerveau humain et c'est pourquoi il faut l'aiguiser par les études utiles et c'est le chemin que nous essayons de montrer.

Mes références nationales les professeurs Albert Tévoédjrè et Honorat Aguessy. Votre lutte ne sera pas vaine, nous devons continuer la course et la terminer et remettre le flambeau à d'autres générations. Soyez-en fiers.

Tous mes collègues doctorants, Marie-Grâce Ikirezi Ngabonzima du Rwanda, Nayeth Foglia de la Colombie et Mamadou Gaye du Sénégal. Vous tous et toutes que j'appelle ma famille doctorale, nous devons continuer la course, ça coûtera ce que ça coûtera, nous devons la terminer.

## REMERCIEMENTS

J'adresse toutes mes reconnaissances particulières à ma directrice de thèse, madame Christiane Gagnon sans qui je n'aurais pu achever ce travail. Je n'oublie pas toutes nos riches rencontres à Québec, comme à Rimouski et à Chicoutimi pour corriger et m'orienter sur le chemin de la recherche doctorale. Nos échanges sur Skype m'auront été d'un grand apport. Merci tout simplement!

Merci à tous les autres membres du jury de mon examen doctoral et de mon projet de thèse, en l'occurrence Jean-Philippe Waaub de l'UQAM (Université du Québec à Montréal) et Steve Plante de l'UQAR (Université du Québec à Rimouski) qui m'ont beaucoup apporté par leurs observations et remarques.

Mes remerciements s'adressent également à tous mes professeurs de l'UQAR et de l'UQAC pour leur apport, en particulier les professeures Marie-Josée Fortin et Suzanne Tremblay et les professeurs Yann Fournis, Camil Girard, Jean-François Moreau et Marc-Urbain Proulx sans oublier tout le personnel de l'UQAR et de l'UQAC.

Je remercie ma famille et en particulier mon épouse Colette qui assume l'entière responsabilité familiale lors de mes absences régulières depuis sept ans. Merci à mes enfants Rachel, Caleb et Eben-Ezer de me comprendre chaque fois que je dois reprendre l'avion et partir là où le devoir m'appelle. Merci à ma mère toujours présente aux côtés de ma famille chaque fois que je dois m'absenter.

Toute ma reconnaissance à mon adjoint à la direction de notre industrie pharmaceutique API-BENIN International, monsieur Célestin Kinnoudo, l'incomparable compagnon du développement qui se bat jour et nuit pour que l'entreprise ne souffre aucunement de mon absence.

Mes remerciements à tous mes collaborateurs et amis, Akomian Olivier, Edem Bessan, Alain Gouba et mes collaboratrices et amies, Félicité Vigan, Nathalie Tokpahossou, Florentine Houédénou, Alix Tonoukouen, pour tes sacrifices, Marie José

Jigot, et j'adresse en particulier toute ma reconnaissance à mon compagnon des heures difficiles et de tout temps, Antoine Kanlinta. Je remercie tout le personnel de API-BENIN pour leur compréhension durant mes absences répétées à la tête de l'entreprise. Mes remerciements s'adressent également à tous les interviewés, hommes et femmes, au roi d'Allada et à ses conseillers royaux sans oublier les responsables municipaux à divers niveaux des communes d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi.

Je remercie d'une part tous mes collègues doctorants, Marie-Grâce Ikirezi Ngabonzima, Nayeth Foglia et Mamadou Gaye, pour le soutien et les encouragements réciproques, notre solide amitié et d'autre part nos aînés en développement régional en l'occurrence Prosper Habimana (un merci particulier pour votre assistance à l'hôpital de Rimouski quand j'avais fait une embolie pulmonaire), Paterné Ndjambou, Chantal Dali et tous les autres.

Je remercie particulièrement toutes mes sœurs béninoises et mes frères béninois de l'UQAR et de l'UQAC, Eky Paulette, Kouho Justine, Totin Odette et Gbaguidi Alexandre et Adanzounon Honorat pour toutes les marques de fraternité, de solidarité et surtout pour tous les services que vous m'avez rendus sur le chemin de cette thèse (hébergement, courses pour moi, repas, accompagnement, etc.).

Merci au professeur Jacques Nanéma de l'université de Ouagadougou qui m'a toujours soutenu et qui m'a encouragé à faire cette thèse. Je remercie tout le personnel et les responsables de DEDA à l'université de Ouagadougou. La graine que vous avez semée en nous a non seulement germé mais donné des fruits.

Enfin, j'adresse un grand merci au professeur Milogo, président du jury lors de ma soutenance en 2005 à Ouagadougou, qui m'a conseillé et a insisté pour que je fasse tout mon possible pour achever le cursus sur le développement par une thèse doctorale.

## AVANT-PROPOS

Je suis un acteur industriel œuvrant dans un secteur de l'industrie pharmaceutique mettant spécifiquement en valeur les ressources médicinales de la flore africaine. Faisant partie d'une communauté qui, avant l'introduction des pratiques de soins occidentaux, avait recours à leurs alliés végétaux pour s'assurer une bonne santé à travers les âges; j'ai fait le choix avec mes collaborateurs d'innover à partir de la phytothérapie, une des pratiques de la médecine naturelle très répandue en Afrique.

Loin de nous inscrire dans des pratiques traditionnelles pour défendre une quelconque continuité des valeurs ataviques, nous avons utilisé les ressources scientifiques particulièrement de la chimie pharmaceutique pour extraire, purifier, densifier et concentrer des principes actifs de la flore médicinale de nos territoires pour fabriquer des médicaments à dose standard à l'échelle industrielle et ayant subi les tests d'innocuité, de tolérance et cliniques (effets cliniquement confirmés).

Née informellement et spontanément, notre industrie a pris une ampleur continentale. Elle génère des centaines d'emplois; et assure la santé à des millions de personnes malades à travers le monde et en particulier en Afrique dans la lutte contre le paludisme, fléau redoutable emportant chaque jour 3000 enfants de moins de cinq ans selon l'OMS. Notre industrie est reconnue et saluée dans le monde par des instances internationales (OMPI), des instances nationales (AMM délivrée par plusieurs pays et par diverses organisations). Elle détient plusieurs brevets d'invention (brevet européen, brevet OAPI, brevet canadien - en cours -, brevet sud-africain) et plusieurs marques. Devenu un modèle agréé par l'OMPI et salué par l'OAPI, le cas API-BENIN (API-PALU) est promu dans 23 pays africains comme modèle d'industrialisation à la base pour le projet CATI (Centre d'appui à la technologie et à l'innovation).

Motivé par ce parcours, nous avons décidé de nous engager dans une thèse doctorale en développement régional pour interroger les pratiques informelles locales générant une forme d'industrialisation à petite échelle dans les territoires. Dans ce parcours doctoral commencé il y a sept ans (août 2009), nous reconnaissons que l'idée a

germé depuis 2003 lorsque nous étions en train de faire notre licence DEDA (baccalauréat selon le langage canadien).

Depuis sept ans que nous sommes inscrit au doctorat en développement régional, nous sommes tirillé à la fois par les études, par notre industrie API-BENIN où œuvrent plus de 300 employés, par notre pays qui bénéficie de notre expertise, par l'OMPI qui nous utilise dans le cadre d'un contrat d'expert pour l'action dans 23 pays, par l'OAPI qui nous consulte, par des universités béninoises et africaines qui nous invitent à partager notre expérience avec leur population étudiante, etc. Ce sont de multiples challenges! Notre richesse est d'avoir subi la transformation intrinsèque au programme doctoral DDR, véritable armement mental et intellectuel pour relever les multiples défis auxquels nous devons faire face.

Ce programme aurait dû s'achever le 1er septembre 2014. Mais il faut bien admettre que sans l'accompagnement et le soutien de notre directrice de thèse, de nos professeurs, de notre famille et de nos collaborateurs, et sans la motivation qui nous caractérise, nous n'aurions pu atteindre l'objectif de compléter la thèse doctorale.

Très perturbé par les vagues de la crise économique ayant aussi secoué notre entreprise, j'ai dû décider de sévères réformes en juin 2014 pour relancer mon industrie en difficulté. Ensuite, il m'a fallu six mois d'efforts assidus, tête dans les papiers et yeux rivés sur l'ordinateur, dans des hôtels à Rimouski, à Accra, à Ouagadougou, à Ouidah et à Cotonou pour arriver à bout de la thèse. Je me suis résolument engagé à rester loin de la famille et de l'entreprise pour réussir à me concentrer. Ce fut un océan de peines! Enfin, tirillé par tant d'engagements et de sacrifices, poursuivre et finir la thèse fut pour moi un véritable défi, mais je suis fier de dire que j'ai pu finalement le relever.

## RÉSUMÉ

Le but de cette recherche est d'analyser l'industrialisation à petite échelle comme approche de développement territorial des pays africains. L'étude porte sur le cas des agro-industries anananières (AIA) du territoire d'Allada-Zè-Abomey-Calavi pour apprécier leur mode de fonctionnement, leur dynamique industrielle et déduire la manière dont cette forme d'industrialisation pourrait générer le développement territorial des communes concernées. Une agro-industrie est un ensemble d'une multitude de petites entreprises avec au centre une principale dirigée par le leader de tout le groupe.

Cette recherche a privilégié une méthodologie qualitative, soit l'étude de cas. Au total, les leaders de 22 agro-industries anananières ont été interviewés. Les données ont été traitées à l'aide d'une base de données et organisées suivant les trois grands thèmes du guide d'entrevue : le mode de fonctionnement des entreprises de l'ananas, la manière dont la constellation des petites entreprises développe le tissu industriel de la région d'Allada, et la manière dont la dynamique industrielle des entreprises de l'ananas induit le développement du territoire à l'étude. Le mode d'analyse adopté est l'analyse thématique de contenu.

Dans un premier temps, les caractéristiques des AIA ont été analysées pour déterminer leur mode de fonctionnement, ensuite la dynamique industrielle des AIA a été étudiée pour mettre en lumière la manière dont cette constellation de petites entreprises développe le tissu industriel du territoire à l'étude. Enfin, l'analyse porte sur le lien entre la dynamique industrielle des AIA et le développement du territoire grâce à un cadre d'analyse du développement territorial avec 7 critères détaillés en 10 points regroupés en 5 parties d'analyse. Pour boucler cette analyse, un regard critique, suivi de recommandations, est porté sur la filière ananas au sud du Bénin relevant les éventuelles menaces pour son développement. Un retour à l'industrie dans la mesure du possible est alors souhaitable pour tenter de résoudre la problématique du développement des pays en voie de développement. L'appréciation des hypothèses de départ a mis un terme à l'analyse.

Enfin, en conclusion, un travail de synthèse de la thèse avec la mise en exergue des résultats et les limites de la recherche a été fait. Cette recherche a mis en lumière le système d'industrialisation locale, porté par les acteurs locaux, et générant le développement territorial dans la filière ananas au Bénin. D'une manière informelle, une dynamique industrielle serait en train de réussir là où les grands modèles ont eu des limites.

**Mots-clés :** développement, sous-développement, industrialisation, industrialisation à petite échelle, développement territorial.

## ABSTRACT

The purpose of this research is to analyze the small-scale industrialization as a territorial approach to development in African countries. The study focuses on the case of pineapple agribusiness (AIA) of the territory of Allada-Zè-Calavi to evaluate their functioning, their industrial dynamics and deduce how this form of industrialization could generate the territorial development of municipalities concerned. A pineapple agribusiness is a collection of many small businesses with at a main center headed by the leader of the group.

This research adopted a qualitative methodology or case study. A total of 22 leaders pineapple agribusiness were interviewed. The data were processed using a database and organized according to the three major themes of the interview guide : the operating mode of the pineapple companies, how the constellation of small business develops tissue industrial area of Allada, and how the industry dynamics of the pineapple companies led to the development of the study area. The scan mode is adopted the thematic content analysis.

First, the characteristics of AIA were analyzed to determine their mode of operation, then the industrial dynamics AIA has been designed to highlight how this constellation of small companies developing the industrial fabric of the study area. Finally, the analysis focuses on the link between industrial dynamics AIA and development of the territory through a framework of territorial development analysis with 7 detailed criteria 10 points grouped into 5 parts analysis. To complete this analysis, a critical, followed by recommendations, is focused on the pineapple industry in Southern Benin under possible threats to its development. A return to the industry as possible is desirable to try to resolve the issue of development of developing countries. The evaluation of the hypotheses of departure put an end to the analysis.

Finally, in conclusion, a work of synthesis of the thesis with the highlighting of the results and the limits of the research was done. This research has highlighted the local industrialization system, promoted by local actors, and generating territorial development in the pineapple sector in Benin. In an informal way, an industrial dynamic would be successful where large models had limits.

**Keywords :** development, underdevelopment, industrialization, small scale industrialization, regional development.

## TABLE DES MATIÈRES

|   |      |
|---|------|
| COMPOSITION DU JURY .....   | ii   |
| AVERTISSEMENT .....   | iii  |
| DÉDICACE.....   | iv   |
| REMERCIEMENTS .....   | vi   |
| AVANT-PROPOS .....  | viii |
| RÉSUMÉ.....   | x    |
| ABSTRACT .....  | xi   |
| TABLE DES MATIÈRES .....  | xii  |
| LISTE DES TABLEAUX.....   | xix  |
| LISTE DES FIGURES.....  | xx   |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES .....   | xxii |
| INTRODUCTION.....   | 1    |
| CHAPITRE 1 .....  | 12   |
| DE L’HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT AU BILAN DE L’AIDE AU<br>DÉVELOPPEMENT.....  | 12   |
| 1.1. Sous-développement et développement : deux notions qui s’interpellent .....  | 12   |
| 1.1.1. Historique de la notion de développement.....  | 13   |
| 1.1.2. Les théories et modèles de développement.....  | 17   |
| 1.1.3. Le développement durable (DD) .....  | 20   |
| 1.1.4. La notion du sous-développement .....  | 40   |
| 1.2. Le développement dans le contexte des pays du Sud : l’épreuve des faits .....  | 45   |
| 1.3. Du développement régional au développement local : de l’échelle des régions<br>à l’échelle des localités pour des impacts plus tangibles ..... | 51   |
| 1.3.1. Du développement local au développement local viable.....  | 57   |

|  |     |
|--|-----|
| 1.4. Quel bilan tirer du cas des pays africains bénéficiaires de l'aide au développement? .....                                  | 60  |
| 1.4.1. L'analyse du bilan des OMD par l'ONU .....  | 64  |
| 1.5. Conclusion partielle .....  | 66  |
| CHAPITRE 2 .....   | 68  |
| L'INDUSTRIALISATION : THÉORIE, STRATÉGIE, LIMITES - L'INDUSTRIE D'ANANAS DANS LE MONDE ET EN AFRIQUE.....                        | 68  |
| 2.1. L'industrialisation, de quoi s'agit-il? .....   | 68  |
| 2.1.1. L'industrialisation : les théories qui tentent de l'expliquer .....   | 76  |
| 2.1.2. Application des théories d'industrialisation : les principales stratégies déployées à travers le monde.....               | 80  |
| 2.1.3. L'État : rôle et implication dans le processus d'industrialisation.....   | 86  |
| 2.1.4. Limites des stratégies classiques d'industrialisation .....   | 91  |
| 2.2. L'industrie d'ananas dans le monde et en Afrique.....   | 99  |
| 2.2.1. La filière ananas au niveau mondial .....   | 99  |
| 2.2.1.1. <i>La production de l'ananas</i> .....  | 99  |
| 2.2.1.2. <i>La consommation de l'ananas</i> .....  | 101 |
| 2.2.1.3. <i>Le commerce international de l'ananas</i> .....  | 102 |
| 2.2.1.4. <i>Le commerce mondial d'ananas frais</i> .....   | 103 |
| 2.2.1.5. <i>Le commerce mondial de l'ananas : les importations de l'ananas frais et le commerce de l'ananas transformé</i> ..... | 105 |
| 2.2.1.6. <i>La filière ananas en Afrique</i> .....   | 107 |
| 2.4. Conclusion partielle .....  | 109 |
| CHAPITRE 3 .....   | 111 |
| CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE SUR L'INDUSTRIALISATION À PETITE ÉCHELLE (IPE) ET LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (DT) .....        | 111 |
| 3.1. Présentation et définitions des concepts nodaux : IPE et DT.....  | 111 |

|   |     |
|---|-----|
| 3.1.1. Le concept d'industrialisation à petite échelle.....   | 111 |
| 3.1.2. Le modèle de l'IPE vu à travers ses caractéristiques.....  | 116 |
| 3.2. Le concept de développement territorial.....   | 123 |
| 3.2.1. Le territoire, au-delà d'un morceau de terre.....  | 123 |
| 3.2.2. Développement territorial (DT).....  | 126 |
| 3.2.3. Des approches industrielles comme facteur de développement territorial ..  | 135 |
| 3.2.4. Comparaison entre les caractéristiques du modèle de l'IPE et celles des approches territoriales industrielles : convergences et divergences..... | 146 |
| 3.2.5. Schéma conceptuel pour l'étude de l'IPE.....   | 154 |
| 3.2.6. Lacunes identifiées dans l'étude de l'IPE.....   | 156 |
| 3.3. Démarche d'analyse de l'IPE comme approche de développement territorial : une problématique de recherche originale.....                            | 157 |
| 3.3.1 Le problème spécifique de la recherche sur l'IPE et la démarche d'analyse adoptée.....  | 158 |
| 3.4. Les questions, les hypothèses et les objectifs de la recherche sur l'IPE.....  | 162 |
| 3.4.1. Les questions de la recherche.....   | 163 |
| 3.4.2. Les hypothèses de la recherche sur l'IPE.....  | 165 |
| 3.4.3. Les objectifs général et spécifiques de la recherche.....  | 166 |
| 3.4.4. Les résultats prévisibles de la recherche sur l'IPE.....   | 169 |
| 3.4.5. Pertinence de la recherche sur l'IPE.....  | 169 |
| 3.4.6. L'originalité de la recherche.....   | 171 |
| 3.5. Conclusion partielle.....  | 172 |
| CHAPITRE 4.....   | 174 |
| MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....   | 174 |
| 4.1. Les stratégies de la recherche.....  | 174 |
| 4.1.1. Une recherche qualitative.....   | 175 |

|  |     |
|--|-----|
| 4.1.2. Une étude de cas régional.....  | 176 |
| 4.1.3. Aperçu des variables et indicateurs pour l'étude de l'IPE .....   | 192 |
| 4.2. Les méthodes, les sources et les outils de la cueillette de données.....                                  | 194 |
| 4.2.1. L'entrevue semi-dirigée : l'outil de la collecte de données.....  | 194 |
| 4.2.2. L'observation directe sur le terrain : une méthode complémentaire à l'entrevue.....                     | 200 |
| 4.2.3. Les sources documentaires .....   | 201 |
| 4.3. La méthode de traitement des données .....  | 231 |
| 4.3.1. La codification fictive des interviewés.....  | 231 |
| 4.3.2. La constitution d'une base de données.....  | 232 |
| 4.4. La compilation et l'organisation des résultats.....   | 237 |
| 4.5. L'analyse thématique des données selon une approche horizontale.....                                      | 239 |
| 4.6. La validation.....  | 243 |
| 4.7. Les considérations éthiques.....  | 243 |
| 4.8. Conclusion partielle .....  | 244 |
| CHAPITRE 5 .....   | 246 |
| LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE SUR LES AIA .....  | 246 |
| 5.1. Le cas de la filière ananas à Allada et dans le Sud du Bénin.....   | 246 |
| 5.1.1. Les facteurs de réussite de la filière ananas au sud du Bénin.....                                      | 246 |
| 5.1.2. Le cas des agro-industries anananières des communes d'Allada, Zè et Abomey-Calavi.....                  | 248 |
| 5.2. Le mode de fonctionnement des AIA des territoires à l'étude.....  | 249 |
| 5.2.1. Les statuts, les activités, les outils de production, le mode de gestion et d'organisation des AIA..... | 249 |
| 5.3. Le tissu industriel en croissance dans la filière ananas au Sud du Bénin .....                            | 257 |
| 5.3.1. Le développement des entreprises de la filière ananas au sud du Bénin.....                              | 257 |

|   |     |
|---|-----|
| 5.3.2. Les différents capitaux au service des entreprises de la filière ananas .....                      | 262 |
| 5.3.3. L'environnement des affaires et les services aux entreprises favorables à la filière .....         | 265 |
| 5.4. La contribution des entreprises d'ananas au développement du territoire du Sud du Bénin.....         | 266 |
| 5.4.1. La valorisation du territoire et de ses ressources par les entreprises .....                       | 267 |
| 5.4.2. La transformation infrastructurelle des territoires : l'apport des entreprises .....               | 269 |
| 5.4.3. L'amélioration des conditions de vie des acteurs et des populations : le rôle des entreprises..... | 271 |
| 5.4.4. Les perceptions des acteurs territoriaux quant à la contribution des entreprises au DT .....       | 272 |
| 5.5. Conclusion partielle.....  | 274 |
| CHAPITRE 6 .....  | 275 |
| ANALYSE DES DONNÉES RÉCOLTÉES SUR LES AIA .....   | 275 |
| 6.1. Analyse du mode de fonctionnement des AIA à la lumière des SPL.....                                  | 275 |
| 6.1.1. Les AIA : une valorisation de l'économie sociale .....   | 276 |
| 6.1.2. Les AIA vues sous le prisme du modèle du district industriel .....                                 | 277 |
| 6.1.3. Les AIA vues sous le prisme du modèle de parc scientifique .....                                   | 279 |
| 6.1.4. Les AIA vues sous le prisme du modèle de milieu innovateur.....                                    | 280 |
| 6.1.5. Les AIA vues sous le prisme du modèle de cluster .....   | 281 |
| 6.1.6. Les AIA vues sous le prisme du modèle de la région apprenante .....                                | 282 |
| 6.1.7. Les AIA vues sous le prisme du modèle théorique de l'IPE .....                                     | 283 |
| 6.2. Analyse de la dynamique industrielle des AIA .....   | 291 |
| 6.2.1. Développement et essaimage des AIA : une dynamique industrielle innovante.....                     | 291 |
| 6.2.1.1. Les facteurs de création et de multiplication des AIA au sud du Bénin ...                        | 291 |

|   |     |
|---|-----|
| 6.2.1.2. <i>Les AIA : une initiative industrielle locale valorisant les ressources des communes</i> .....   | 296 |
| 6.2.1.3. <i>Les AIA : une dynamique industrielle artisanale de spécialisation souple suscitant un environnement des affaires et des services aux entreprises (SE)</i> ..... | 302 |
| 6.3. Analyse de la dynamique territoriale des AIA .....   | 305 |
| 6.3.1. Les AIA : une dynamique de la valorisation du territoire et de sa transformation infrastructurelle .....   | 306 |
| 6.3.1.1. <i>Les AIA : une dynamique de valorisation du territoire</i> .....   | 306 |
| 6.3.1.2. <i>Les AIA : une dynamique d'innovation et d'apprentissage à entreprendre</i> .....  | 312 |
| 6.3.1.3. <i>Les AIA : une dynamique de réseautage et d'attractivité territoriale</i> .....  | 317 |
| 6.3.1.4. <i>Les AIA : une dynamique d'appropriation, d'appartenance et d'identité territoriales</i> .....   | 321 |
| 6.3.1.5. <i>Les AIA : une dynamique de la combinaison des préoccupations socioéconomiques et d'amélioration des conditions de vie des populations</i> .....                 | 325 |
| 6.3.2. Regard critique sur la filière ananas au sud du Bénin en lien avec son impact sur l'environnement et la sécurité alimentaire .....                                   | 332 |
| 6.3.3. Synthèse et recommandations relatives à l'impact sur l'environnement ....  | 334 |
| 6.4. Contribution au modèle théorique de l'IPE en construction .....  | 336 |
| 6.5. Appréciation des hypothèses .....  | 343 |
| 6.5.1. Appréciation de la première hypothèse .....  | 344 |
| 6.5.2. Appréciation de la deuxième hypothèse .....  | 345 |
| 6.5.3. Appréciation de la troisième hypothèse .....   | 347 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE .....   | 349 |
| LISTE DES RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE .....   | 362 |
| ANNEXE I .....  | 382 |
| CERTIFICAT D'ÉTHIQUE ÉTUDIANT .....   | 382 |

|  |     |
|--|-----|
| ANNEXE II.....   | 383 |
| FORMULAIRE DE CONSENTEMENT .....                             | 383 |
| ANNEXE III .....   | 386 |
| GUIDE D’ENTRETIEN .....                                      | 386 |
| ANNEXE IV .....  | 391 |
| LETTRE AUX NOTABLES D’ALLADA POUR BESOIN D’ENTRETIEN .....   | 391 |
| ANNEXE V.....  | 397 |
| SPÉCIFICATIONS ET CARACTÉRISTIQUES DE L’ANANAS BÉNINOIS..... | 397 |
| ANNEXE VI.....   | 400 |
| DÉCLARATION DU MILLÉNAIRE .....                              | 400 |

## LISTE DES TABLEAUX

| <b>Tableau</b>     |  | <b>Page</b> |
|--------------------|--|-------------|
| <b>Tableau 1 :</b> | l'évolution des modèles de développement.....  | 19          |
| <b>Tableau 2 :</b> | comparaison des concepts de milieu, espace et territoire.....  | 124         |
| <b>Tableau 3 :</b> | Comparaison entre l'aménagement du territoire, le développement local et le développement territorial..... | 131         |
| <b>Tableau 4 :</b> | convergences et divergences entre les deux approches IPE et DI.....  | 147         |
| <b>Tableau 5 :</b> | convergences et divergences entre les deux approches IPE et SPL.....                                       | 150         |
| <b>Tableau 6 :</b> | Convergences et divergences entre les deux approches IPE et miracle de la Beauce.....                      | 152         |
| <b>Tableau 7 :</b> | convergences et divergences entre les deux approches IPE et Nucléus.....                                   | 153         |
| <b>Tableau 8 :</b> | la recherche documentaire sur l'ananas au Bénin.....   | 201         |
| <b>Tableau 9 :</b> | Base de données : exemple de présentation.....   | 234         |

## LISTE DES FIGURES

| <b>Figure</b>      |   | <b>page</b> |
|--------------------|---|-------------|
| <b>Figure 1 :</b>  | des ouvrières dans une usine de coton, le 29 juin 1916.....   | 71          |
| <b>Figure 2 :</b>  | les grandes inventions du XIX <sup>e</sup> siècle .....   | 71          |
| <b>Figure 3 :</b>  | principaux pays producteurs d’ananas 1961-2011 (en tonnes)...   | 100         |
| <b>Figure 4 :</b>  | consommation apparente mondiale des principaux producteurs d’ananas frais sur la période 1961-2011 (en tonnes)..... | 101         |
| <b>Figure 5 :</b>  | exportations fruit, jus concentré et conserves (tonnes) (1961-2010)   | 102         |
| <b>Figure 6 :</b>  | exportation des principaux pays exportateurs d’ananas frais 1961-2010 (en tonne).....                               | 104         |
| <b>Figure 7 :</b>  | ananas frais, exportations mondiales en 2000 et 2010 .....  | 104         |
| <b>Figure 8 :</b>  | ananas frais, exportations mondiales / Costa Rica 1961-20120 (tonnes).....  | 105         |
| <b>Figure 9 :</b>  | ananas frais, évolution des importations mondiales en 1961-2010   | 106         |
| <b>Figure 10 :</b> | schéma conceptuel de l’étude de l’IPE.....  | 155         |
| <b>Figure 11 :</b> | territoire d’étude Allada-Zè-Ab-Calavi.....   | 186         |
| <b>Figure 12 :</b> | le Bénin sur la carte de l’Afrique.....   | 187         |

|                    |   |     |
|--------------------|---|-----|
| <b>Figure 13 :</b> | les variables et les indicateurs : un exemple en schéma.....    | 192 |
| <b>Figure 14 :</b> | agro-industries anananières (AIA) avec noyaux et électrons..... | 249 |
| <b>Figure 15 :</b> | le modèle stratégique de Harvard simplifié.....                 | 294 |
| <b>Figure 16 :</b> | ananas Pain de sucre.....                                       | 308 |
| <b>Figure 17 :</b> | ananas Cayenne lisse.....                                       | 308 |
| <b>Figure 18 :</b> | le renforcement du modèle IPE (AIA).....                        | 339 |

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

|           |   |
|-----------|---|
| ABEPEC    | Agence béninoise de promotion des échanges commerciaux  |
| ADEX      | Association de développement des exportateurs           |
| AFDI      | Agriculteurs français et développement international    |
| AFP       | Agence France-Presse                                    |
| AG        | Assemblée générale                                      |
| AIA       | Agro-industries anananières                             |
| APD       | Aide publique au développement                          |
| BAEQ      | Bureau régional d'aménagement de l'Est du Québec        |
| BE        | Bureau exécutif   |
| BIM       | Bureau d'ingénierie et de management                    |
| BRICS     | Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud           |
| CA        | Conseil d'administration                                |
| CAD       | Canadien (dollar)                                       |
| CAM       | Chambre de l'artisanat et des métiers                   |
| CCI       | Chambre de commerce et d'industrie                      |
| CEDEAO    | Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest |
| CED BÉNIN | Centre d'éducation à distance du Bénin                  |
| CEI       | Communauté des États indépendants                       |
| CEPAL     | Commission économique pour l'Amérique latine            |

|         |   |
|---------|---|
| CNUCED  | Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.                     |
| COPRATO | Coopérative des producteurs de l'ananas de Togoudo                                    |
| CRDT    | Centre de recherche sur le développement territorial                                  |
| CTA     | Centre technique de l'ananas  |
| CVA     | Chaînes de valeur ajoutée   |
| DATAR   | Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale                      |
| DD      | Développement durable   |
| DI      | Districts industriels   |
| DSRP    | Document de stratégie de réduction de la pauvreté                                     |
| DT      | Développement territorial   |
| FCFA    | Franc des colonies françaises d'Afrique (Franc de la communauté financière d'Afrique) |
| FMI     | Fonds monétaire international   |
| ICRA    | Centre international pour la recherche agricole orientée vers le développement        |
| IDE     | Investissements directs étrangers   |
| IDH     | Indice de développement humain  |
| IFDC    | International Fertiliser Développement Center   |
| IHE     | Investissement humanitaire des entreprises  |
| III     | Industrialisation par les industries industrialisantes                                |
| IMF     | Institution de microfinance   |
| INRAB   | Institut national des recherches agricoles du Bénin                                   |

|         |   |
|---------|---|
| INSAE   | Institut national de la statistique et d'analyse économique |
| IPE     | Industrialisation à petite échelle                          |
| ISE     | Industrialisation par substitution aux exportations         |
| ISI     | Industrialisation par substitution aux importations         |
| ITECO   | Centre de formation pour le développement                   |
| JOLISAA | Joint Learning in Innovation Systems in African Agriculture |
| MAEP    | Mécanisme africain d'évaluation par les pairs               |
| MAP     | Matrice d'analyse de politique                              |
| MDR     | Ministère du développement rural                            |
| MRC     | Municipalité régionale de comté                             |
| NPI     | Nouveaux pays industrialisés                                |
| OCDE    | Organisation de coopération et de développement économique  |
| ODD     | Objectifs du développement durable                          |
| OMC     | Organisation mondiale du commerce                           |
| OMD     | Objectifs du millénaire pour le développement               |
| OMS     | Organisation mondiale de la santé                           |
| ONG     | Organisation non gouvernementale                            |
| ONU     | Organisation des Nations Unies                              |
| OSD     | Objectifs Stratégiques de Développement                     |
| PAS     | Programme d'ajustement structurel                           |
| PDC     | Plan de développement de la commune                         |
| PDS     | Pays du Sud   |

|       |  |
|-------|--|
| PED   | Pays en développement  |
| PIB   | Produit intérieur brut   |
| PMA   | Pays les moins avancés   |
| PME   | Petites et moyennes entreprises  |
| PMI   | Petites et moyennes industries   |
| PNB   | Produit national brut  |
| PNUD  | Programme des Nations Unies pour le développement  |
| PPAB  | Programme de professionnalisation de l'agriculture au Bénin                                    |
| PRMN  | Programme de restructuration et de mise à niveau (de l'industrie des États membres de l'UEMOA) |
| PRSP  | Programme de relance du secteur privé  |
| PVD   | Pays en voie de développement  |
| R&D   | Recherche et développement   |
| RCI   | République de Côte d'Ivoire  |
| RePAB | Réseau des producteurs d'ananas du Bénin   |
| RFI   | Radio France internationale  |
| RGPH  | Recensement général de la population et de l'habitat   |
| RHE   | Responsabilité humanitaire de l'entreprise   |
| RNB   | Revenu national brut   |
| RSE   | Responsabilité sociale de l'entreprise   |
| SARL  | Société à responsabilité limitée   |
| SBEE  | Société béninoise d'énergie électrique   |

|           |   |
|-----------|---|
| SCRP      | Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté                  |
| SMIG      | Salaire minimum interprofessionnel garanti                                |
| SODAF     | Société dahoméenne de fruits  |
| SONEB     | Société nationale de l'eau du Bénin                                       |
| SONICOG   | Société nationale des industries des corps gras                           |
| SPL       | Systèmes productifs locaux  |
| SRE       | Services aux entreprises  |
| SRI       | Systèmes régionaux d'innovation   |
| SRP       | Stratégie de réduction de la pauvreté                                     |
| TIF       | Traitement d'induction florale  |
| TPE       | Très petites entreprises  |
| TPME      | Très petites et moyennes entreprises                                      |
| TROPAGRI  | Tropical Agriculture Consult  |
| UDP       | Union départementale des producteurs                                      |
| UE        | Union européenne  |
| UGPAT     | Union des groupements des producteurs d'ananas de Toffo                   |
| UNESCO    | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |
| UPS-Bénin | Union des producteurs du Sud du Bénin                                     |
| UQAC      | Université du Québec à Chicoutimi   |
| UQAR      | Université du Québec à Rimouski   |
| US        | United States (États-Unis)  |

## INTRODUCTION

La situation socioéconomique de l'Afrique en général et du Bénin en particulier semble être préoccupante et intéressante du point de vue de la pertinence de la recherche. En effet, selon le comité d'experts de la Commission économique pour l'Afrique/PNUD, « la forte croissance enregistrée sur tout le continent africain n'a pas apporté le développement économique et social généralisé nécessaire pour sortir des millions d'Africains de la pauvreté et réduire les graves inégalités constatées dans la plupart des pays » (2013, p. 15). Les symptômes de ce mal-être des Africains sont entre autres : les niveaux élevés de chômage, l'exode rural, l'immigration clandestine avec des risques de tout genre, des tensions sociales, l'insécurité, etc. La croissance économique enregistrée à travers toute l'Afrique n'est pas ressentie par les Africains, comme le stipule le comité d'experts de la Commission économique pour l'Afrique/PNUD (2013).

*Au contraire, le continent continue de pâtir de niveaux élevés de chômage, en particulier chez les jeunes et les femmes, alors que les possibilités d'absorber les nouveaux arrivés sur le marché du travail sont limitées. Plus de 70 % des Africains gagnent leur vie grâce à des emplois vulnérables alors que les économies africaines continuent d'être largement tributaires de la production et de l'exportation de produits de base. Les investissements sont toujours concentrés sur les secteurs extractifs à forte intensité de capital, ayant peu de liens en amont et en aval avec le reste de l'économie. En plus d'être inférieure au niveau nécessaire pour réduire la pauvreté, la récente croissance de l'Afrique, sous l'impulsion du secteur des produits de base, se caractérise par une faible intensité d'emplois et une capacité limitée à générer des emplois, ainsi que par des niveaux importants d'inégalités (idem).*

La Coopération suisse au Bénin n'a pas manqué de faire la même remarque. Selon ses experts, la situation socioéconomique du Bénin n'est pas reluisante. En effet, malgré la relative stabilité de la croissance économique depuis la dévaluation de la monnaie en 1994, le niveau de pauvreté générale n'a pas baissé. Il aurait même augmenté dans les zones rurales et dans les périphéries urbaines : un tiers de la population vit sous le seuil de la pauvreté et les inégalités sociales et de genre

persistent<sup>1</sup>. Pour tenter remédier à cette situation, des réformes de politique économique ont été engagées depuis les années 1990 avec le concours des institutions de Bretton Woods et d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux qui visent l'amélioration des conditions socioéconomiques du Bénin et surtout la lutte contre la pauvreté. Si, dans l'ensemble, les objectifs des divers programmes de rétablissement des grands équilibres macroéconomiques ont été atteints, la consolidation de la croissance économique (PIB supérieur à 5 % entre 1995 et 2003, autour de 3,5 % en 2005) n'a pas amélioré sensiblement la situation des Béninoises et Béninois (dont le taux d'accroissement du revenu annuel moyen n'a été que de 1,4 %, entre 1995 et 2003), ni de corriger la précarité de l'emploi (dont le taux de sous-emploi est supérieur à 25 % avec une progression rapide du secteur informel qui regroupe jusqu'à 94 % des emplois), ni même de contribuer à une réduction significative de la pauvreté.

Au nombre des programmes de développement qui ont échoué, le PAS, Programme d'ajustement structurel, est né dans le contexte de la crise des années 1980, alors qu'« une grave crise économique et financière a affecté l'Afrique subsaharienne » (Sarrasin, 1997, p. 517). Imposé par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, son échec est encore très critiqué. Ses cinq principaux objectifs posaient des problèmes structurels aux États concernés. Ces objectifs décrits par (*Sarris et Milward*) étaient :

*1) Faire fonctionner les marchés en les laissant fixer les prix. Pour rétablir l'équilibre extérieur, il faut introduire une réforme du commerce visant à la promotion des exportations et à la libération des importations. Il faut ajuster le taux de change pour rendre rentable l'industrie d'exportation, et réduire les taxes, les quotas et leur régulation. Quant aux importations, il faut supprimer les restrictions et contrôles, réduire le niveau des tarifs et uniformiser la structure de ceux. 2) Réduire le contrôle des prix par l'État. Surtout, il faut libéraliser les prix des produits agricoles, pour augmenter la productivité du secteur agricole, qui est souvent le secteur d'exportation le plus important des pays du Tiers Monde. 3) Transférer les ressources et les services contrôlés et offerts par l'État au secteur privé par une privatisation. 4) Réduire le budget de l'État et rendre les dépenses publiques plus efficaces par une réforme budgétaire. Il s'agit entre autres d'une rationalisation des effectifs publics et d'une politique budgétaire austère. 5) Réformer les institutions d'État pour améliorer leur performance et rendre plus efficaces les dépenses publiques.*

---

<sup>1</sup> Repéré à [http://www.cooperation-suisse.admin.ch/benin/fr/Accueil/Le\\_Benin/Contexte\\_social](http://www.cooperation-suisse.admin.ch/benin/fr/Accueil/Le_Benin/Contexte_social)

*Ce qui reste des dépenses publiques, y compris celles consacrées à l'éducation et à la santé, va assurer un environnement économique où le secteur privé peut fonctionner de manière plus efficace (Sarris 1990, p. 2-3; Milward 2000, p. 33-34).*

Selon Houtard, une étude d'évaluation et de nombreuses consultations tripartites (Banque mondiale, pays concernés et ONG de développement), réalisées au cours de six années, aboutirent à des conclusions catastrophiques. L'opération fut financée par plusieurs pays européens, dont la Norvège, la Suède, la Belgique et l'Allemagne, l'Union européenne et plusieurs fondations américaines, dont la Rockefeller. Le réseau des ONG (SAPRIN) vient d'en publier les résultats, sans la Banque mondiale. Cette dernière s'est en effet progressivement retirée du processus, au fur et à mesure que les résultats s'avéraient négatifs. Partant de cette évaluation, il déduit que le PAS a été destructeur pour les pays africains.

*1. Les politiques de libéralisation, la diminution des aides publiques et l'affaiblissement de la demande de biens et de services locaux ont dévasté les industries des pays étudiés, particulièrement les petites et moyennes entreprises qui fournissent la majeure partie de l'emploi. Elles ne peuvent concurrencer le flot des importations, souvent subsidiées, ni se permettre d'accéder au crédit, devenu trop élevé, ce qui favorise la spéculation aux dépens de la production.*

*2. Les réformes structurelles et sectorielles imposées par la Banque dans les secteurs agricole et minier ont gravement altéré la viabilité des petits paysans, diminué la sécurité alimentaire et endommagé l'environnement. L'importation d'aliments à bon marché, la suppression des subsides à la production agricole, le retrait de l'État des activités de support technique, financier et commercial et l'accent mis sur l'exportation, ont accentué la marginalisation des petits fermiers et ont forcé ces derniers à surexploiter les ressources naturelles. La concentration des terres pour les cultures d'exportation à grande échelle eut pour effet l'abandon de la production d'aliments pour la consommation locale, ce qui amena les petits agriculteurs à surexploiter les terres de qualité marginale.*

*3. Les réformes du marché du travail, les licenciements, fruits des privatisations, de la réduction du secteur public et de l'écroulement des secteurs à haut niveau d'emploi, ont sérieusement affaibli la position des travailleurs. Le niveau de l'emploi a diminué et ce dernier est devenu encore plus précaire. Les salaires réels se sont détériorés.*

*4. La privatisation des services publics, l'imposition d'un paiement pour les soins de santé et pour l'éducation et la diminution des budgets sociaux, ont considérablement réduit l'accès des pauvres aux services collectifs.*

*5. L'appauvrissement, fruit des politiques d'ajustement structurel, a surtout touché les femmes. Leur faible qualification en a fait les premières victimes*

*des licenciements. La flexibilité du travail a souvent contredit leur droit à la maternité. La réduction de l'accès aux services publics à cause de leur coût, a signifié une charge accrue pour leur rôle de mère ou de chef de ménage.*

*6. Des problèmes de macro-niveau ont aussi accompagné les échecs locaux des programmes d'ajustement. Bon nombre des avantages attendus dans les domaines de l'efficacité et de la compétitivité, par le biais des privatisations, de la flexibilité du travail, n'ont pas vu le jour (Houtard, 2002)<sup>2</sup>.*

Au Bénin, les PAS I, II et III ont été appliqués et il en a été gravement marqué au point où le régime qui les a mis en œuvre en a fait les frais. Malgré sa sortie des PAS et après plusieurs années, le Bénin ne s'est toujours pas remis de ce lourd passé. Il vit actuellement une baisse importante de l'activité du port de Cotonou, un effondrement de la production du coton, monoculture d'exportation, et continue d'importer des produits alimentaires (30 % des importations), malgré d'importantes potentialités hydroagricoles encore non exploitées. Une meilleure mise en œuvre des réformes politiques et sectorielles préconisées (comme l'amélioration des bases productives, toutes filières confondues, sur le plan de la qualité) permettrait d'encourager les investissements étrangers et la production locale et, ainsi, de profiter des opportunités offertes par les marchés de proximité sous-régionaux (écoulement de produits fabriqués localement comme les textiles, l'artisanat, les transformations agroalimentaires, etc.).

Selon Smee (2004), « les 59 pays prioritaires pour l'aide au développement sont des pays producteurs de biens primaires (café, banane, etc.), n'ayant pas réalisé de transformation de leurs structures de production vers les biens manufacturés » (p. 3). Partant de ce constat fait par Smee (2004), la plupart des pays du Sud dépendant de l'aide mais producteurs de matières premières sont dans des situations socioéconomiques déplorables notamment à cause de la non-transformation sur place des produits.

Cette situation de précarité économique du Bénin perdure depuis la période de l'indépendance de 1960 malgré les plans nationaux de développement. Plusieurs modèles de développement ont été essayés sans succès par différents gouvernements. La situation s'aggrave d'année en année, comme le rappelait le président du Bénin, Yayi, dans son discours sur l'état de la nation du 28 décembre 2013. Il disait qu'« à ce jour,

---

<sup>2</sup> Repéré à <http://www.cetri.be/L-echec-des-politiques-d>

35,2 % de la population béninoise vit encore avec un revenu annuel en dessous du seuil de pauvreté contre 33,5 % en 2007 selon les statistiques publiées par le PNUD ». Malgré un contexte démocratique apaisé, la situation socioéconomique du pays reste préoccupante. Selon le ministre d'État chargé d'opérer la réforme de rupture du système éducatif pour une éducation/adéquation formation-emploi, le Bénin doit renverser la situation, car au seul chapitre de la création d'emploi, le secteur de l'informel domine à 94 %. Cependant, les programmes et politiques de développement, malgré les discours officiels et l'appui des bailleurs de fonds, se soldent régulièrement par des échecs.

Devant ce contexte d'échec et de pauvreté généralisée en Afrique et en particulier au Bénin, différentes stratégies de développement ont été mises en œuvre telles que le programme d'ajustement structurel, les différents plans de réduction de la pauvreté. En effet, selon Tingbé-Azalou, le Bénin a une longue tradition de politiques et programmes de lutte contre la pauvreté. Elle remonte au début des années 1980, avec une approche de plus en plus axée depuis l'année 2000 sur la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP). On peut citer entre autres : le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) (2003-2005), les objectifs stratégiques de développement (OSD) (2006-2011), la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SCRP) (2007-2009), le plan d'actions du mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et les Plan de développement de la commune (PDC). La plupart des mesures concrètes prises dans ce cadre ont concerné l'amélioration de l'accès des pauvres aux services sociaux de base. « Ces programmes ont été mis en œuvre à la suite de concertations au niveau national ou à l'échelle locale (pour ce qui concerne les PDC) et parfois à partir d'un important soutien des agences d'aide au développement » (2008: 6).

Selon Ferguène (1996), l'industrialisation à petite échelle née des initiatives informelles peut être une solution mieux adaptée aux problèmes de développement des pays. En effet, celle-ci correspond à une constellation de petites industries se développant grâce au dynamisme socioéconomique des acteurs du secteur informel qui

s'organisent sur le même territoire. Cette dynamique industrielle est-elle observable au Bénin notamment sur le territoire d'Allada-Zè-Calavi<sup>3</sup> au sud du Bénin?

La présence des petites entreprises de l'industrie anananière sur ce territoire et leur implication dans le développement local et régional soulèvent la question du lien entre leur dynamique et le développement territorial. Les systèmes productifs locaux (SPL) comme les districts industriels, reconnus en tant qu'approches territoriales, ont influencé d'une manière ou d'une autre le développement, à tout le moins, socioéconomique de leur territoire d'implantation. Les districts industriels, en Italie, en sont un exemple. Cette relation, entre la dynamique industrielle et la dynamique territoriale, portée par les SPL au bénéfice des territoires, est intéressante. C'est pourquoi la présente thèse vise à analyser le cas de l'industrie de l'ananas fort active au sud du Bénin. En effet, à l'instar des SPL, y a-t-il un lien entre les petites entreprises de l'ananas et le développement de leur territoire d'implantation? Cela constitue-t-il un cas d'industrialisation à petite échelle, tel que défini dans la littérature?

L'objectif principal de cette thèse est d'étudier le cas de l'industrie de l'ananas du Sud du Bénin en tant qu'une forme d'industrialisation à petite échelle. Y a-t-il une possible dynamique territoriale induite par cette dynamique industrielle informelle et rampante? Pour parvenir à le savoir de façon spécifique, le mode de fonctionnement de ces entreprises a été étudié. Les caractéristiques des entreprises ont été déterminées et appréciées à la lumière du modèle étudié par d'autres cas provenant de la littérature sur ce sujet. Après l'étude du mode de fonctionnement des entreprises, leur dynamique industrielle est analysée pour tenter de comprendre la manière dont elles développent le tissu industriel du territoire à l'étude. De même, le cadre d'analyse du développement territorial a été abordé et présenté.

Pour Guy et al. (2011), le développement territorial vise à rendre les territoires attractifs et compétitifs. C'est une nouvelle manière de concevoir et d'organiser le devenir des territoires par la valorisation de leurs ressources. Benko (1998) suggère que le développement territorial permet de mettre en valeur des ressources locales. Favreau

---

<sup>3</sup> Dans toute la thèse, les trois communes Allada, Zè et Abomey-Calavi seront désignées comme une unité territoriale avec l'écriture Allada-Zè-Calavi. Calavi désigne Abomey-Calavi.

(2003) définit le territoire comme un lieu d'ancrage et d'identité (le vivre-ensemble), un lieu de développement (mise en valeur des ressources locales) et un lieu d'exercice de la démocratie de proximité (la citoyenneté active), etc. Enfin, Jean (2008) précise que les objectifs du développement territorial servent à « assurer la satisfaction des besoins et l'épanouissement des populations, tout en poursuivant des objectifs d'équité sociale, de ménagement de la nature, d'innovation économique et sociale et de participation démocratique » (p. 298).

La dynamique territoriale des industries d'ananas à Allada-Zè-Calavi est analysée sous le prisme de sept critères réunis dans le cadre d'analyse. L'originalité de cette recherche se remarque à plusieurs niveaux. C'est d'abord pour la première fois au Bénin qu'un cas d'industrialisation à petite échelle est analysé; ensuite, le but de l'analyse est de déterminer si nous sommes en face d'une dynamique territoriale. Pour ce, la thèse a été organisée autour de six chapitres.

Un premier chapitre est consacré au contexte avec un regard analytique sur le développement. Dans cette partie, l'historique du développement et du sous-développement a été retracé avec un aperçu du bilan de plus d'un demi-siècle d'aide au développement. Des théories de développement ont été visitées et analysées. Cette partie de la thèse a permis de mettre en relief le lien entre les notions de développement et de sous-développement. L'une est à l'antipode de l'autre. Lutter contre le sous-développement est le combat que mène inlassablement un grand nombre de pays avec le plus souvent l'aide au développement provenant d'un petit nombre de pays développés et qui sont aussi des économies industrialisées. Emprunter le chemin du développement, grâce à l'industrialisation de son économie, serait devenu pour la plupart des pays en retard une issue recherchée.

Un deuxième chapitre est dédié à la revue de littérature sur l'industrialisation, ses théories, ses stratégies, ses limites et le développement régional. Cette revue, traversée par différentes définitions de l'industrialisation, rend compte de la théorie de décollage de Rostow et de celle du retard relatif de Gerschenkron qui ont tenté de proposer des voies d'industrialisation. Par la suite, les différentes stratégies d'industrialisation qui ont été appliquées et assorties de résultats plus ou moins

tangibles sont exposées. La revue s'étend aux écrits sur le développement de l'échelle régionale à l'échelle locale. Pour préparer scientifiquement la recherche sur l'IPE, un cadre théorique est élaboré au troisième chapitre.

Un troisième chapitre est consacré à l'approche théorique aboutissant aux éléments de la problématique. Dans cette partie, les concepts nodaux d'industrialisation à petite échelle et de développement territorial sont définis et approfondis pour constituer la base théorique à la recherche. L'IPE est expliquée et appréciée comme facteur de développement du tissu industriel d'un milieu. Ensuite, le concept de développement territorial (DT) est abordé depuis son origine ainsi que les différentes théories dont il fait l'objet. Puis, les approches de districts industriels, des SPL, des Nuclei, etc., appréciées comme des modèles intégrant un lien entre le développement territorial et l'industrialisation d'un territoire, sont présentées. Ces modèles de développement ont été comparés au modèle de l'IPE, pour déterminer les points de convergence et de divergence.

Tout ce cheminement théorique a conduit à l'identification des lacunes dans les études sur l'IPE et a abouti à ce qui fait problème dans cette thèse. En effet, la traversée théorique commencée depuis la clarification conceptuelle s'est achevée sur la démarche d'analyse de l'IPE comme approche de développement territorial, une problématique originale de recherche. La problématique de cette thèse est de déterminer la dynamique territoriale que pourrait induire la dynamique industrielle de l'IPE dans le secteur de l'ananas au sud du Bénin.

À cet effet, deux niveaux d'observation sont choisis pour analyser l'IP, premièrement pour identifier les caractéristiques typiques de l'IPE dans cette filière d'ananas et deuxièmement, pour déterminer au moyen de sept paramètres les enjeux du développement territorial liés aux agro-industries anananières. L'élaboration des questions, des objectifs et des hypothèses de recherche, complétée par la pertinence scientifique au regard du champ du développement régional et un point sur l'originalité de la recherche ont servi à achever le cadre théorique de la recherche sur l'IPE.

Un quatrième chapitre se concentre sur la méthodologie de la recherche incluant la stratégie de la recherche et la méthode suivie et déployée pour investir le terrain afin

de récolter, compiler, traiter et analyser les données. La recherche sur l'IPE est une démarche qualitative par une étude de cas régionale nécessitant l'identification du cas à l'étude; sa délimitation géographique; l'établissement des indicateurs pour l'élaboration du guide d'entrevue pour son déploiement et la collecte de données.

L'entrevue semi-dirigée, l'observation directe et la recherche documentaire sont les méthodes utilisées pour collecter les données. Une fois les données récoltées, la codification des interviewés et la constitution d'une base de données ont servi pour le traitement des données. Les données récoltées, compilées et organisées en résultats de la recherche sont étudiées suivant la méthode d'analyse thématique et une approche horizontale.

Un cinquième chapitre présente les résultats. En effet, les résultats ont été compilés et présentés suivant les grands thèmes du guide d'entretien élaboré pour investir le terrain. Au départ, le cas de la filière ananas à Allada et dans le sud du Bénin suivi de la présentation d'une agro-industrie anananière selon la technique de l'observation directe sur les sites ont été détaillés. Ensuite, le mode de fonctionnement des agro-industries anananières des territoires à l'étude mettant en relief leur statut, leur mode de gestion, leurs outils, leur forme de coopération, de même que l'influence des coutumes et des institutions sur leur vie est dépeint.

Puis le dynamisme industriel des agro-industries anananières est illustré avec un détail sur ce qui l'a favorisé. Entre autres, il est porté par les facteurs de création et de multiplication des entreprises; les différents capitaux au service des entreprises; la force humaine de travail; les machines; les innovations technologiques dans les entreprises; l'environnement des affaires et les services aux entreprises favorables à la filière ananas.

Nous examinons ensuite ce en quoi les entreprises d'ananas contribuent au développement du territoire du Sud du Bénin dont les grandes lignes se situent sur les plans de la valorisation du territoire et de ses ressources par les entreprises; la transformation infrastructurelle des territoires; l'apport des entreprises; l'amélioration des conditions de vie des acteurs et des populations; le rôle des entreprises, etc. Toutes ces données empiriques sont soumises à l'analyse.

Un dernier chapitre est totalement consacré à l'analyse des données récoltées sur les agro-industries anananières. Cette analyse porte sur la dynamique territoriale induite par le dynamisme industriel des agro-industries anananières au sud du Bénin et précisément dans le territoire de notre étude. L'analyse est organisée en trois parties suivant les thèmes des trois rubriques du guide d'entrevue utilisé pour la collecte de données.

La première partie de l'analyse porte sur le mode de fonctionnement des agro-industries anananières. Dans cette analyse du mode de fonctionnement, les agro-industries anananières sont examinées à la lumière des systèmes productifs locaux en général avant de s'étendre sur leurs formes juridiques, leurs activités, leur mode de gestion et d'organisation. L'analyse prend aussi en considération le système de production des agro-industries anananières en comparant leur atmosphère socioculturelle et relationnelle spécifique versus les entreprises du modèle IPE. Elle tient aussi compte de l'influence des facteurs institutionnels et des formes de coopération des agro-industries anananières versus les entreprises de l'IPE.

La deuxième partie de l'analyse traite de la dynamique industrielle des agro-industries anananières. En effet, elle considère et examine les facteurs de création et de multiplication des agro-industries anananières; leur valorisation des ressources du territoire; leur recours aux capitaux financiers; leur recours aux capitaux sociaux; la place de l'individu au cœur des agro-industries anananières et de ses innovations; leur dynamique industrielle artisanale de spécialisation souple suscitant un environnement des affaires et des services aux entreprises.

La troisième et dernière partie de l'analyse est totalement consacrée à la dynamique territoriale des agro-industries anananières. L'analyse porte sur les agro-industries anananières suivant : une dynamique de la valorisation du territoire et sa transformation infrastructurelle; une dynamique d'innovation et d'apprentissage à entreprendre; une dynamique de réseautage et d'attractivité territoriale; une dynamique d'appropriation, d'appartenance et d'identité territoriales; une dynamique de la combinaison des préoccupations socioéconomiques et d'amélioration des conditions de vie des populations. Enfin, un regard critique est porté sur la filière ananas au sud du

Bénin en lien avec son impact sur l'environnement et la sécurité alimentaire. Il est suivi d'une synthèse accompagnée de recommandations. La partie analyse de cette thèse se termine par la mesure de notre apport comme contribution à la science et l'appréciation des hypothèses.

À la fin de cette thèse doctorale en développement régional, nous avons dégagé la synthèse générale dans laquelle nous effectuons un retour sur les questions de recherche, confirmons l'atteinte de l'objectif de la recherche et relevons ses lacunes, entre autres, l'omission des variables environnementales dans la description de l'IPE. En effet, l'IPE serait en harmonie avec la nature en tenant compte de la destruction et des impacts sur l'environnement.

Ensuite, la portée théorique et sociale de la recherche est démontrée, les limites et les critiques de cette recherche sont présentées. Des questions qui méritent réflexion sont également posées : est-ce que le modèle IPE pourrait être reproduit dans d'autres régions? Est-ce que l'IPE à travers l'étude des agro-industries anananières est un modèle d'industrialisation souhaitable? Enfin, la thèse s'achève sur l'ouverture d'une possibilité d'autres études à plus grande échelle, par exemple, des études d'envergure nationale ou régionale avec intégration des dimensions environnementales.

## **CHAPITRE 1**

### **DE L'HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT AU BILAN DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

Le travail de cette thèse commence par une mise en contexte qui rend compte brièvement de l'histoire du concept de développement, de son évolution et de son bilan. L'histoire servira de point de départ pour mettre en exergue les notions de développement, de développement durable et de sous-développement. Suivra une étude sommaire de l'entreprise de développement dans le contexte des pays du Sud avec un accent particulier sur le cas de ces derniers. Le bilan de demi-siècle de développement avec un accent particulier sur l'aide aux pays africains sera fait avant de finir par l'analyse du bilan dressé par l'ONU.

#### **1.1. SOUS-DÉVELOPPEMENT ET DÉVELOPPEMENT : DEUX NOTIONS QUI S'INTERPELLENT**

Les notions de développement et de sous-développement sont nées ensemble ou au même moment. La notion du mot sous-développement a été consacrée par le discours du président américain Truman, le 20 janvier 1949. En effet, selon LaFrance et al. (2006), le président Truman, dans son discours traditionnel sur l'état de l'Union, sort une formule qui deviendra la charte du développement : « Il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre pensée industrielle au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées » (p. 13).

Trois remarques importantes se dégagent de cette déclaration historique du président américain Truman : la démarcation d'un Occident développé, l'identification d'autres régions du monde qualifiées de sous-développées, puis un engagement de la part de l'Occident à utiliser son avance scientifique et sa pensée industrielle pour l'amélioration et la croissance des régions sous-développées. Avant d'analyser les résultats de cet engagement, il importe de s'attarder un peu sur la notion même de développement pour mieux comprendre celle du sous-développement.

### 1.1.1. Historique de la notion de développement

Hulse (2008) appréhende étymologiquement le terme développement et démontre qu'il provient du préfixe « *des* » et de l'ancien français « *voloper* », ce qui signifie « ôter ce qui enveloppe; enlever les voiles. Le développement est une évolution, un déploiement graduel » (p. 22). En tant que tel, le développement est généralement perçu comme le progrès ou la croissance, voire l'évolution. Il véhicule l'idée de porteur de lumière de la part des Occidentaux qui ont eu leurs « voiles déjà enlevés » et qui se donnent la mission d'aller ôter ceux des autres.

À l'époque, et dans cet ordre d'idées, le président Truman a d'ailleurs lancé un nouveau programme qui se voulait audacieux et qui valorisait l'avance scientifique et la pensée industrielle occidentale au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées. Le développement signifiait alors le bien-être des régions sous-développées qui ferait suite aux programmes d'aide<sup>4</sup> à cet effet. C'est ainsi que de cet engagement du président Truman qui visait à aider les régions sous-développées du monde non occidental à croître, c'est-à-dire à se développer, est alors née l'ambition occidentale d'apporter le développement au reste du monde. Historiquement, c'était la naissance du paradigme du développement, objet de nombreux écrits qui tentent de le définir.

Rist (1996), dans son livre *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, considère « le concept du développement comme une utopie et comme un élément de la religion moderne du progrès des civilisations » (p. 69). Est-ce à dire que le développement soit alors devenu une croyance et une mission de l'Occident, comme l'a été la religion judéo-chrétienne et comme l'est de nos jours la démocratie?

Selon Perroux (1991), « le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement

---

<sup>4</sup> Selon Rist (2001), la notion d'« aide » ou de don renvoie évidemment à des conceptualisations différentes selon les cultures. Hors de la culture occidentale, recevoir sans rendre signifie perdre la face et se placer dans la dépendance du donateur ou mourir. Le don entre ainsi dans un processus de domination dont le donateur (occidental) est d'autant moins conscient qu'il lui attribue une valeur positive.

et durablement, son produit réel global » (dans Minko Mwe, 2008, p. 154). Perroux élargit un peu plus la signification du concept, pour intégrer ensuite les changements sur les plans mental et social avant de souligner sa dimension économique. De ce point de vue, le développement serait plus qu'économique, mais ne se réduirait pas non plus à la croissance.

Pour plusieurs autres auteurs, comme Montoussé et al. (2008), la croissance économique doit être distinguée du développement, qu'ils définissent comme « un processus qualitatif de transformation des structures économiques, sociales et mentales qui accompagne et favorise la croissance économique d'un pays; le développement s'inscrit dans la durée » (p. 120).

Pour Bret (2004)<sup>5</sup>, le terme de développement, utilisé dans les sciences humaines, désigne l'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population, et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien-être. Bret va plus loin en dissociant le développement de la croissance et en montrant comment l'un pourrait entraîner l'autre. C'est pourquoi, selon lui, définir le développement implique de le distinguer de la croissance.

Bret précise que la croissance mesure la richesse produite sur un territoire en une année et son évolution d'une année à l'autre, telle qu'elle est prise en compte par le produit intérieur brut (PIB). Cependant, elle ne dit rien sur ses effets sociaux et conséquemment n'informe que très peu sur le niveau de vie et encore moins sur la qualité de vie des populations d'un territoire.

Néanmoins, il reconnaît que la croissance pourrait contribuer au développement, mais tel n'est pas toujours le cas et on parle de croissance sans développement quand la production de richesse ne s'accompagne pas de l'amélioration des conditions de vie. Inversement, même en l'absence de croissance, la priorité donnée aux productions les plus utiles et une plus grande équité dans la distribution des biens produits améliorent les conditions de vie des populations et créent du développement.

---

<sup>5</sup> Repéré à

[http://www.hypergeo.eu/spip.php?page=imprimersans&id\\_article=511&nom\\_site=Hyperg%C3%83%C2%A9o&url\\_site=http://www.hypergeo.eu](http://www.hypergeo.eu/spip.php?page=imprimersans&id_article=511&nom_site=Hyperg%C3%83%C2%A9o&url_site=http://www.hypergeo.eu)

En tant que facteur d'amélioration du bien-être, le développement, selon Bret, relève donc davantage du qualitatif que du quantitatif. Néanmoins, pour mieux apprécier le développement d'une manière globale au bénéfice de l'individu et cela dans une certaine mesure, l'économiste indien Amartya Sen a mis au point un indice de développement humain (IDH).

Selon le rapport 2014 du développement humain, l'IDH a été créé pour souligner que les personnes et leurs capacités devraient constituer le critère ultime pour évaluer le développement d'un pays, pas seulement la croissance économique. L'IDH peut également être utilisé pour remettre en question des choix politiques nationaux, en se demandant comment deux pays ayant les mêmes niveaux de revenu national brut (RNB) par habitant peuvent obtenir des résultats différents en matière de développement humain. Ces contrastes peuvent susciter le débat sur les priorités politiques des gouvernements.

Le rapport 2014 du développement humain conclut en précisant que l'IDH est une mesure de synthèse du niveau moyen atteint dans les dimensions clés du développement humain : une vie longue et saine, l'acquisition de connaissances et un niveau de vie décent. L'IDH est la moyenne géométrique des indices normalisés pour chacune des trois dimensions.

C'est dans cette logique que Bret (2004) apprécie l'IDH en soulignant que la qualité de la vie ne se réduit pas au bien-être matériel et comprend aussi des valeurs telles que la justice sociale, l'estime de soi et la qualité du lien social. Pour lui, le développement doit prendre nécessairement en compte les personnes avec leur choix et leur capacité intrinsèque, et cela dans la logique de ce que les anglophones veulent exprimer par le sens du mot *empowerment*, terme construit sur *power* et qui désigne la capacité d'un individu ou d'un groupe à décider pour lui de ce qui le concerne et à participer au débat citoyen.

En effet, le développement ne peut pas se réaliser sans la participation démocratique des personnes concernées. Ainsi, Amartya Sen insiste-t-il sur la possibilité effective que les personnes bénéficiaires du développement doivent définir leur projet de vie et le mener en fonction des conditions réelles qui leur sont faites.

Pour clore sur la notion du développement, il serait intéressant d'insister sur les différentes dénominations attribuées à travers le temps aux pays qui doivent bénéficier des programmes d'aide à leur développement. En fait, l'aspiration au développement a collé une étiquette aux pays qui en éprouvent le besoin, d'où les différentes appellations qui ne seraient pas anodines, car elles distilleraient dans le subconscient populaire certaines idéologies ou porteraient certains idéaux.

Ainsi, selon Deubel (2008), le démographe et économiste français Alfred Sauvy a utilisé la notion de « tiers-monde » pour qualifier les pays sous-développés en 1952. En faisant référence au tiers état de l'Ancien Régime, il entend dénoncer la marginalité dans laquelle se trouve ce troisième monde à côté des deux blocs en conflit. Ensuite, à partir des années 1970, la notion de pays du tiers-monde, étant considérée comme notion politique, est modifiée par l'ONU pour la nouvelle notion de « pays en voie de développement » (PVD). La notion de pays sous-développé, bien que coexistant avec celle du tiers-monde, est considérée comme notion stigmatisante.

En 1980, la notion de « pays en développement » (PED) est née pour traduire le processus de progrès économique et social dans lequel sont engagés les pays pauvres. Cette nouvelle appellation incarne la volonté d'une approche optimiste et positive du développement. Elle cohabite aujourd'hui avec celle de « pays du Sud », qui localise géographiquement les PED en opposition avec le Nord, ou bien encore avec la notion de « pays émergent » qui désigne les nations, telles que le Brésil, la Chine, etc. Ces dernières nations sont celles pour lesquelles le développement serait imminent ou les pays les plus avancés dans le processus de leur développement.

Dans ce travail, nous utiliserons volontairement les notions de PVD (pays en voie de développement), PED (pays en développement) et PDS (pays du Sud) pour désigner les pays qui ne sont pas encore développés et qui diffèrent des pays dits émergents. Nous aborderons sommairement dans les lignes qui suivent les différentes théories et modèles de développement en nous inspirant des travaux de Guy (2005).

### **1.1.2. Les théories et modèles de développement**

Bajoit (2005), dans son livre *Les théories du développement*, dont un extrait est publié par Beaudelle et al. (2014), a fait un travail de synthèse des théories et modèles de développement très intéressant et qui rencontre notre assentiment. Les théories de développement ont évolué et se présentent au nombre de cinq au total.

La première théorie est celle de modernisation qui se définit comme un « processus de transition de la tradition à la modernité » dont la cause réside dans les mentalités traditionnelles. Ce sont les élites modernisatrices de l'État qui se chargent de son application en modernisant la vie économique, politique, sociale et culturelle avec comme style de coopération l'assistance technique.

La deuxième théorie est celle de la révolution qui se définit par le « processus de libération nationale et sociale » induite par la lutte contre l'impérialisme économique et ses complices. Sa stratégie est de prendre le pouvoir puis travailler à moderniser la nation au profit du peuple dans une solidarité politique. Les principaux acteurs sont les dirigeants du parti révolutionnaire et de l'État.

La troisième théorie est celle de la compétition induite par la logique politique et bureaucratique des États et qui se définit comme la théorie de l'accumulation de la richesse grâce à la rationalité économique. Sa stratégie est de privatiser, rationaliser, responsabiliser et respecter les ajustements structurels. Ce sont les élites innovatrices privées qui l'appliquent et qui réfléchissent et agissent par la création d'entreprises comme style de coopération.

La quatrième est celle de la démocratie induite par les carences de la démocratie politique et sociale. Elle se définit comme le processus de démocratisation de la vie politique et sociale. Sa stratégie est de démocratiser et d'instituer les mouvements sociaux et les conflits. Ce sont les élites sociales, dirigeants des mouvements sociaux qui la mettent en œuvre et qui mobilisent les bases populaires.

La cinquième est la théorie de l'identité culturelle déterminée par la lutte contre l'impérialisme culturel des modèles importés et qui adopte comme stratégie le combat pour l'autonomie locale et le fédéralisme, les projets locaux adaptés à la culture. Ce sont

les élites culturelles communautaires, hostiles à toute intervention extérieure, qui la mettent en œuvre.

Beaudelle et al. (2014) analysent les théories exposées par Bajoit (2005) et remarquent que l'État est l'acteur central dans certains modèles comme ceux de la modernisation et de la révolution tandis que dans d'autres modèles l'acteur central est le secteur privé, etc.

*Les modèles de la modernisation et de la révolution font confiance à l'État comme acteur central, contrairement aux modèles de la compétition et de la démocratie où l'acteur central du changement est soit le secteur privé, soit les élites sociales; par ailleurs, les modèles de la modernisation et de la compétition ont une conception technique du progrès centrée sur la création de richesses contrairement aux modèles de la révolution et de la démocratie qui visent le progrès social axé sur la redistribution des richesses. Quant au modèle de l'identité culturelle, c'est actuellement le nouveau paradigme qui se fonde sur l'idée qu'une politique de développement ne peut être unilatéralement appliquée à tous les pays « par le haut »; elle implique une relative autonomie locale et la mobilisation des différents acteurs du changement : la société civile, les investisseurs, l'État... ce qui la rapproche beaucoup, comme nous le verrons ultérieurement des principes fondateurs du développement local et du développement territorial dans les pays développés (p. 15).*

Pour compléter et résumer cet exposé sur les théories et modèles de développement, le tableau suivant est extrait des travaux de Bajoit (2005) sur l'évolution des théories du développement.

**Tableau 1 : l'évolution des modèles de développement**

| <b>Théorie</b>    | <b>Modernisation</b>   | <b>Révolution</b>  | <b>Compétition</b>   | <b>Démocratie</b>  | <b>Identité culturelle</b>  |
|-------------------|--|--|--|--|---|
| <b>Cause</b>      | Les mentalités traditionnelles                                 | L'impérialisme économique et ses complices                     | La logique politique et bureaucratique des États                                   | Les carences de la démocratie politique et sociale             | L'impérialisme culturel des modèles importés                              |
| <b>Définition</b> | Processus de transition de la tradition à la modernité         | Processus de libération nationale et sociale                   | Accumulation de richesses grâce à la rationalité économique                        | Processus de démocratisation de la vie politique et sociale    | Processus de réarticulation avec la culture, l'histoire et les traditions |
| <b>Que faire</b>  | Moderniser la vie économique, politique, sociale et culturelle | Prendre le pouvoir de l'État et moderniser au profit du peuple | Privatiser, rationaliser, responsabiliser et respecter les ajustements structurels | Démocratiser, instituer les mouvements sociaux et les conflits | Autonomie locale et fédéralisme; projets locaux adaptés à la culture      |
| <b>Qui</b>        | Élites modernisatrices de l'État                               | Dirigeants du parti révolutionnaire et de l'État               | Élites innovatrices privées  | Élites sociales, dirigeants des mouvements sociaux             | Élites culturelles communautaires   |
| <b>Coopérer</b>   | Assistance technique   | Solidarité politique   | Créer des entreprises  | Mobiliser les bases populaires                                 | Ne pas intervenir   |

Source : Bajoit, G. , *Les théories du développement*, ITECO, 2005. Extrait de Beaudelle et al. (2014, p. 15).

La notion de développement, tout comme les théories et les modèles de développement, essuie des critiques de toutes sortes. Vu l'échec répété des modèles de développement, la prise de conscience est qu'il n'y aurait pas de recette permettant de décréter le développement ou d'organiser le développement d'une nation ou d'un peuple. Le regard critique de Marc-Urbain Proulx mérite de s'y arrêter.

Pour Proulx (2008), la notion du développement résiste à la compréhension humaine. Les sociétés se produisent elles-mêmes et, ainsi, elles ont une histoire. Cette histoire est celle du développement mesurable par la sensible élévation du niveau de vie pour le plus grand nombre, même si cela signifie aussi une plus grande disparité de revenus et de richesses entre les membres d'une même société. Un des indices classiques du développement, c'est la croissance économique elle-même, mesurée par les variations du PIB (produit intérieur brut) par personne. Cependant, par un curieux glissement de perspective, la croissance économique est vite devenue synonyme de développement, alors que le développement renvoie à bien plus qu'à la croissance économique.

Selon Proulx, l'économiste néoclassique, au-dessus de tout soupçon, François Perroux (1969), l'avait déjà clairement indiqué dans sa définition du développement, qui reste d'ailleurs inégalée encore aujourd'hui :

*Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global. Ce sont des organes d'intérêt général qui transforment la croissance d'une industrie ou d'une activité en croissance d'une nation en voie de se faire et les développements anarchiques en un développement ordonné.*

Proulx a démontré ensuite que malgré la multiplicité des théories et modèles, le développement reste un espoir pour un grand nombre. Curieusement, partant des conséquences de certaines pratiques de développement avec leurs effets sur l'environnement, nous assistons à diverses réactions concernant le développement. Parmi ces réactions il y a une interrogation sur le développement en ce qui concerne sa durabilité, d'où la notion de développement durable.

### **1.1.3. Le développement durable (DD)**

Le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) appelé le Rapport Brundtland a alerté le monde entier sur la nécessité de prendre conscience des effets présents et futurs des actions de l'être humain sur le devenir du monde et de la planète. Nous pouvons alors poser la question à savoir : qu'est-ce que le développement durable?

Le rapport Brundtland qui établit la définition institutionnelle du développement durable présente celui-ci comme « un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (CMED, 1988, p. 14). Le développement durable se pose ainsi comme une véritable alternative au développement actuel fondé sur la seule dimension économique. Désormais, toute forme de développement pour être durable devra intégrer l'environnement, l'économie et l'équité sociale dans son processus.

Le développement durable est censé inaugurer une nouvelle ère de croissance économique, une croissance vigoureuse et, en même temps, socialement et environnementalement soutenable. Or, cette tentative de concilier croissance et développement économique semble faire de moins en moins l'objet d'un consensus parmi les auteurs. Depuis lors, le concept du développement durable fait l'objet de nombreuses réflexions et de tentatives de définition parce que, comme le relève Deléage (2004, p. 121), « la question du développement durable, du local au global, de la personne à la planète interroge toutes les dimensions de notre rapport au monde [...] ». Le concept du développement durable, objet de diverses réflexions, se pose comme un paradigme scientifique.

### ***1.1.3.1. Le développement durable comme paradigme scientifique***

Gagnon (2008, p. 343) pose les questions suivantes : le développement durable est-il un paradigme? une révolution scientifique? Avant de répondre à cette question, il serait convenable de chercher à savoir ce qu'est un paradigme scientifique à la lumière des travaux de différents auteurs. Le Fonds saoudien de développement (2006), SF Développement<sup>6</sup>, définit d'abord ce qu'est un paradigme : le mot paradigme tient son origine du mot grec « *paradeigma* » qui signifie « modèle » ou « exemple ». Ce mot lui-même vient de « *paradeiknunai* » qui signifie « démontrer ». Un paradigme est donc une représentation du monde, une manière de voir les choses, un modèle cohérent de vision du monde basé sur une chose restreinte. Expliquant et détaillant ce qu'est un paradigme scientifique, SFD (2006) fait la genèse du concept évoquant des auteurs comme Kuhn :

---

<sup>6</sup> SF Développement (SFD) est l'antenne marocaine du Fonds saoudien de développement.

*Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, le mot paradigme était employé comme terme épistémologique pour désigner un modèle de pensée dans des disciplines scientifiques. Cependant, Thomas Kuhn a défini, dans son livre « la structure des révolutions scientifiques », le paradigme scientifique comme suit : un ensemble d'observations et de faits avérés; un ensemble de questions, en relation avec le sujet qui se posent et doivent être résolues; des indications méthodologiques (comment ces questions doivent être posées); comment les résultats de la recherche scientifique doivent être interprétés.*

*Pour Kuhn, l'adhésion à un paradigme est un phénomène sociologique, qui implique la genèse d'une communauté de pensée, de méthodes et d'objectifs, autour d'outils communs (journaux, conférences)...*

*Une définition simple dans le contexte scientifique serait : L'ensemble des règles admises et intériorisées comme « normes » par la communauté scientifique, à un moment donné de son histoire, pour délimiter et problématiser les « faits » qu'elle juge dignes d'étude (SF Développement, 2006, p. 2).*

Le recours à Kuhn par SFD (2006) met en lumière les questions les plus importantes pour affirmer le sens paradigmatique d'un concept. Mais pour Azoulay (2002, p. 35-36), citant aussi Kuhn (1962), le paradigme se définit comme « une constellation de valeurs, croyances et perceptions de la réalité qui, liée à un corps de doctrine fondé sur elle, est utilisée par un groupe de scientifiques qui, en appliquant une méthodologie scientifique, interprètent la nature de certains aspects de notre univers ». Cette définition du paradigme scientifique implique un certain nombre de règles, de théories auxquelles les chercheurs doivent souscrire et en accepter les méthodes et les outils d'analyse. Hulse (2008) examine les qualificatifs durable et soutenable pour mieux appréhender le concept du développement durable.

*L'expression « développement soutenable » a parfois été proposée pour remplacer celle de « développement durable ». Elle est intéressante en ceci que le verbe « soutenir » provient du latin *sustinere* : « tenir quelque chose par-dessous, stabiliser en offrant un soutien, empêcher de tomber ». Ce verbe a également donné « *sustenter* » : « alimenter, nourrir, soutenir les forces par la nourriture ». Fait intéressant à constater dans le contexte du développement durable, le nom latin *sustentatio* est apparenté au verbe *sustentare* (qui provient lui-même de *sustinere*) et signifie : « suspension, délai » ou... « patience ». « Soutenir » et « sustenter » sont des verbes d'action, des verbes transitifs qui supposent l'intervention d'un sujet et d'un objet. Pour soutenir ou sustenter, il faut une cause agissante, humaine ou non (Hulse, 2008, p. 23).*

Partant de cette étude de Hulse (2008), le développement durable ou soutenable fait appel à l'action humaine, à notre avis, pour responsabiliser l'individu, pour

empêcher la nature d'être dégradée ou de périr. Ainsi s'imposant comme un paradigme nouveau, le développement durable est devenu la préoccupation contemporaine des scientifiques et des organismes de toute nature.

### ***1.1.3.2. Le développement durable : une préoccupation contemporaine***

Dans le cas de la question à l'étude, celle du développement durable, les chercheurs perçoivent différemment le concept, s'opposent dans certains cas ou se complètent dans d'autres. Pour Gagnon (2008), c'est un paradigme scientifique en construction, plus qu'une utopie, plus qu'un programme politique, plus qu'une éthique du développement, plus qu'un contrat social, le paradigme du développement durable met en doute les raisons et les fins du développement à travers la construction d'approches, des théories, des méthodes et d'applications concrètes tant à l'échelle individuelle que collective.

Gendron (2006) soutient pour sa part que le développement durable est plus une problématique, car c'est un paradigme sociétal en devenir, un champ de lutte, une nouvelle problématique entre environnement et société, entre environnement et économie. Quant à Vivien (2003) il critique le concept du développement soutenable, car pour les entreprises, le développement durable est celui qui dure. Il insiste sur la faiblesse de cette notion et soutient que le développement durable n'est pas la solution mais plutôt le problème.

De même, Bonnevault (2004) critique le concept de développement durable en montrant que depuis une quinzaine d'années, ce type de développement est devenu une référence incontournable, suscitant l'adhésion de nombreux économistes, intellectuels, et gestionnaires publics ou privés. Selon lui, le développement durable est la dernière astuce du capitalisme, destinée à perpétuer le mode de vie occidental basé sur la satisfaction de désirs infinis consistant notamment à imposer un mode vie basé sur le plus-avoir au détriment du mieux-être.

Ce mode de vie occidental contribue à aliéner les modes de vie alternatifs en créant la déculturation, toutes choses qui font du développement économique un bien social à acquérir à tout prix. Il propose par conséquent une analyse rigoureuse des divers éléments caractéristiques de l'insoutenabilité du système, en déconstruisant les

représentations mentales et théoriques sur lesquelles il se fonde. Dans la même tonalité, le tiers-mondiste Latouche (2003) dénonce la notion même du développement et considère que c'est une invention de l'Occident pour mieux contrôler les pays pauvres. Il rejette d'emblée l'épithète durable.

Par ailleurs, Pellaud (2003, p. 1) affirme que le développement durable s'est installé dans beaucoup de discours officiels et, de plus en plus, dans ceux de l'industrie privée. Elle ajoute que :

*Si cette diffusion permet de populariser le thème, elle n'en garantit pas pour autant sa mise en œuvre. Tous les acteurs sont concernés et, comme le rappelle très justement Brundtland en 1993 dans son introduction à l'Agenda 21, « les promesses faites à Rio ne pourront être tenues à temps pour assurer notre avenir que si les citoyens, les gens prêts à soutenir des décisions difficiles et à demander le changement, savent inspirer leurs gouvernements et exercer des pressions sur eux » (Pellaud, 2003, p. 1).*

Pour nous, le message est clair : le développement durable serait entre les mains de chaque individu et il incombe à chacun d'œuvrer pour qu'il ne reste pas qu'un idéal théorique vers lequel l'humanité devrait tendre, mais qu'il soit plutôt une réalité pratique orientant nos choix de vie individuels quotidiens pour un meilleur vivre collectif. L'avènement du développement durable serait une occasion supplémentaire d'interroger le concept du développement ce qui pourrait contribuer à enrichir le cadre de réflexion dans lequel de nombreux chercheurs le repensent.

Le développement durable traverse presque tous les discours du monde contemporain. Même s'il n'a pas encore l'accord de tous les chercheurs, il reste l'objet d'actualité attirant l'attention de la plupart des hommes de science. De même que Godard (1994, 1998, 2001, 2002, 2003) l'appréhende comme semblable à d'autres idées essentielles telles que la liberté, l'équité et le progrès, le développement durable est certes une idée ouverte offerte à l'interprétation en fonction des contextes et à la délibération en recherche de repères de justifications pertinentes. Ainsi en est-il une diversité d'écoles de pensée qui sont autant nombreuses et qui l'appréhendent différemment.

Dans le cadre de ce travail, en ce qui concerne l'appréciation du développement durable en tant que paradigme scientifique, nous présenterons l'analyse des trois

auteurs suivants : Waaub (1991), Bourque (2009) et Gagnon (2008). Nous aborderons de façon sommaire les analyses des deux premiers auteurs et nous irons plus en détail avec Gagnon (2008). Nos choix sont motivés par la divergence et la complémentarité de ces auteurs.

### ***1.1.3.3. Le paradigme de développement durable selon Waaub***

Waaub (1991) aborde la question de la nature paradigmatique du concept de développement durable sous l'angle culturel, car, dit-il, « le questionnement des valeurs est au centre des changements de paradigme » (Waaub, 1991, p. 50). Il fait remarquer que, selon Lecomber (1975, p. 55-63, dans Waaub, 1991, p. 54), le développement durable est un nouveau paradigme dont le processus d'émergence a débuté avec les critiques formulées contre les partisans de la croissance zéro à la suite du rapport Meadows paru en 1972 et prônant l'arrêt de la croissance. L'année 1979 serait la période charnière qui a vu « le remplacement du paradigme dominant par le paradigme écologique » (Waaub, 1991, p. 55).

Ainsi le développement durable serait un paradigme écologique qui « constitue un mégaparadigme qui intègre plusieurs sciences et qui émerge à partir de l'écologie » (Waaub, 1991, p. 55). Il considère que le développement durable est un paradigme particulier qui est fondé sur la nécessité urgente de nouvelles conduites faisant la différence entre le comportement attendu et le comportement observé. C'est un paradigme qui sort de la neutralité scientifique et qui, par ses valeurs, appelle à l'engagement et à l'action.

Cette particularité est selon lui liée à l'origine du concept qui a été porté en grande partie par le mouvement social à la place de la communauté scientifique. Pour Waaub, c'est la reconnaissance de la diversité du système de valeurs du développement durable qui le différencie d'une simple recette de développement. L'une de ces valeurs est selon Waaub (1991, p. 59) « notre propre prise en compte au sein de la biosphère » qui serait pour lui, « un fondement essentiel du paradigme de développement durable ».

Toujours selon lui, ce paradigme invite les humains à s'engager dans un profond processus de changement de leur perception de la biosphère qui aboutira à une identification parfaite entre l'Homme et celle-ci de sorte que désormais « il faut que l'on

perçoive toute atteinte à l'intégrité de la biosphère comme une atteinte à notre propre intégrité » (Waaub, 1991, p. 59). Ce type d'association où chacun tire profit de la présence de l'autre, encore appelée coopération, ferait du paradigme du développement durable selon Waaub (1991, p. 59) « un paradigme essentiellement coopératif » qui « appelle à une nouvelle éthique » (Waaub, 1991, p. 59).

S'appuyant sur des auteurs comme Prasset (1980; 1985, p. 5) ou Morin (1982) qui prônent un rôle repensé de l'économie dans la biosphère dans une logique d'interdépendance entre toutes ses composantes, Waaub (1991) réfute avec eux le « primat de l'économie » dans le développement durable. Il estime enfin qu'au regard de la démarche globalisante qui caractérise le développement durable, il est important que celui-ci comme paradigme soit situé dans le paradigme systémique. En effet, souligne-t-il, le développement durable doit se :

*[...] situer à l'intérieur du paradigme systémique, du fait de la méthode avec laquelle il compte aborder les problèmes. Le paradigme systémique est un paradigme méthodologique qui ne déclare pas de façon explicite de valeurs particulières, au sens où il ne fait pas en soi la promotion d'un système de valeurs particulier autre bien sûr que celui qui est généré par la méthode qu'elle préconise (Waaub, 1991, p. 61).*

Le paradigme du développement durable est capable d'offrir une perspective à son propre rôle, car selon Robertson (1979, p. 85, dans Waaub, 1991, p. 61), « les paradigmes répondent et donnent forme à notre orientation par rapport à notre environnement ». Le paradigme du développement durable ne se réfère pas selon Waaub (1991, p. 61) à aucun paradigme social particulier. Bourque (2009) a une autre vision du paradigme que constitue le développement durable.

#### ***1.1.3.4. Le paradigme de développement durable selon Bourque***

Si pour Waaub (1991, p. 55), le développement durable est un paradigme écologique qui s'est imposé en 1979 sur le paradigme dominant de l'époque, celui de la croissance exponentielle, Bourque (2009, p. 1-2), quant à lui, pense que le développement durable est un « paradigme sociétal », car il orientera les actions de la société humaine tout au long du XXI<sup>e</sup> siècle. En effet, l'histoire humaine du XX<sup>e</sup> siècle a été fortement empreinte de la notion de progrès notamment le progrès social qui a servi de référence aux actions humaines. L'idéologie du progrès qui a

longtemps fait l'apologie de l'expansion matérielle illimitée était une préoccupation qui s'imposait à tous les acteurs de toutes les couches sociales.

Toutefois, la nécessité de repenser le développement viendra à la suite des signaux d'alarme des écologistes et aux effets de la mondialisation qui ont démontré les limites du paradigme de la croissance exponentielle (Waaub, 1991). Bourque continuant son analyse du développement durable trouve qu'il « s'inscrit plutôt à l'intérieur d'un nouveau paradigme en émergence » à cause, dit-il, « du flou autour de sa définition ». Il reconnaît que « chaque grande période de l'histoire est traversée par des références communes universelles » qui constituent le noyau dur d'un paradigme de pensée qui devient le trait de marque de cette époque (Bourque, 2009, p. 1). Selon lui, le développement durable serait en train « d'émerger comme la nouvelle référence commune spécifique au 21<sup>e</sup> siècle ». Une référence qui serait devenue une nouvelle nécessité qui s'impose, un nouveau modèle éthique.

Ainsi, Bourque affirme que nous assistons enfin à une mutation en profondeur aussi bien des sociétés que des manières de penser le développement après plus de deux décennies de naissance du concept du développement durable. Cette mutation serait selon lui à l'origine de cette émergence du paradigme qui a dans son sillage contribué à l'apparition « de nouveaux mouvements sociaux porteurs de nouvelles manières de penser, de faire et d'agir au sein du monde économique » (Bourque, 2009, p. 2). La conséquence de cette nouvelle manière de penser l'économie est l'émergence de ce qu'il appelle « un nouveau système de régulation au sein du monde économique, dans une perspective de développement durable » dont les manifestations d'après Bourque (2009) sont visibles à plusieurs niveaux, par exemple, au sein des entreprises, la création « du mouvement social des entreprises s'inscrit dans cette dynamique » et contribue à une large prise de conscience des responsabilités des grandes entreprises internationales. « L'idée s'est de plus en plus imposée que la liberté d'entreprendre devrait se conjuguer avec des responsabilités sociales nouvelles », etc.

Bourque estime que toutes les actions menées par ces mouvements et ces acteurs ont pour aboutissement un paradigme commun. Ce paradigme est un espace

d'expression de propositions concrètes de principes, de normes et de règles qui s'articulent dans un ensemble cohérent. Adhèrent à ce paradigme commun tous ceux qui partagent étroitement ces valeurs. Enfin, Bourque pense que ce nouveau paradigme émergent doit faire de la part de tous les acteurs sociaux l'objet d'une appropriation et d'une interprétation « selon leurs propres valeurs afin de reformuler leur projet social » (Bourque, 2009, p. 1). Le développement durable vu comme paradigme sociétal selon Bourque (2009) est chirurgicalement disséqué par Gagnon (2008) qui l'appréhende sous l'angle des pensées de quatre écoles.

#### ***1.1.3.5. Le paradigme de développement durable selon Gagnon***

Gagnon (2008) identifie pour sa part quatre approches dominantes dans lesquelles elle décline le développement durable : un courant économiciste, un courant environnementaliste, un courant humaniste et enfin un courant territorialiste. Elle évoque ces différentes écoles de pensée en prenant soin de mettre en relief les outils du développement durable avec leurs propositions de solutions.

##### ***i. L'approche économiciste***

Pour les classiques comme Adam Smith, David Ricardo, Jean Baptiste Say, etc., les premiers facteurs du développement sont l'expansion des marchés, ainsi que l'épargne et l'investissement résultant de la croissance de l'économie et de l'accumulation du capital. L'accumulation du capital et l'investissement étaient les conditions de la croissance. Pendant longtemps, la croissance économique et le développement furent confondus. Il fallut Schumpeter (1912) qui introduisit la distinction entre la croissance économique et le développement économique : la croissance est définie comme un processus graduel d'expansion du revenu dans lequel les produits créés sont identiques et les méthodes de production semblables (Azoulay, 2002, p. 76).

Le développement est quant à lui « l'ensemble des changements économiques, sociaux, techniques et institutionnels liés à la croissance économique » (Montoussé, 2007, p. 501). Mais malgré tout, la croissance économique apparaît comme le moteur du développement dans le système mondialisé actuel. Le concept du développement durable, selon CMED (1988), est aussi partiellement influencé par cette perception

relative à la croissance. Cela est souligné par le rapport de la CMED quand la commission évoque que « pour satisfaire les besoins essentiels, il faut non seulement assurer la croissance économique dans les pays où la majorité des habitants vivent dans la misère, mais encore faire en sorte que les plus démunis puissent bénéficier de leur juste part des ressources qui permettent cette croissance » (CMED, 1988, p. 52).

La croissance serait une caractéristique spécifique du développement durable, selon l'école des économistes. Cependant, cette vision ne serait pas partagée par tous. Harribey (2004) dénonce l'incapacité à penser l'avenir en dehors du paradigme de la croissance économique permanente qui constitue sans doute la faille principale du discours officiel sur le développement durable. En dépit de ses dégâts sociaux et écologiques, la croissance, de laquelle aucun responsable politique ou économique ne veut dissocier le développement, fonctionne comme une drogue dure. Lorsqu'elle est forte, on entretient l'illusion qu'elle peut résoudre les problèmes – qu'elle a fait naître pour une grande part – et que plus forte est la dose, mieux le corps social se portera. Lorsqu'elle est faible, le manque apparaît et se révèle d'autant plus douloureux qu'aucune désintoxication n'a été prévue (Harribey, 2004, p. 2).

À notre avis, l'humanité semble ne prendre conscience d'un danger que lorsque ce dernier se rend visible; cela traduirait notre incapacité de voir au-delà de la vision commune pour anticiper l'avenir et prendre des dispositions conséquentes. Mais comme la croissance dépend pour une large part de l'exploitation des ressources, une croissance continue épuisera à long terme celles-ci et pour éviter cela, différents outils ont été inventés. Ainsi, selon Gagnon (2008) :

*Pour obtenir une consommation plus durable des ressources et diminuer les impacts négatifs sur l'environnement, dont les pollutions, il y a une panoplie de technologies propres, de théories et d'instruments économiques et politiques, tels[sic] la privatisation de l'environnement (théorie des droits de propriété), la monétarisation des « biens environnementaux » régulés par le marché, l'internalisation des coûts environnementaux et sociaux dans le coût des biens et services, la comptabilité environnementale, les mesures fiscales et punitives (pollueur/payeur) et incitatives, les taxes et redevances, les technologies performantes en matière d'énergie, les réglementations adéquates, etc. (Gagnon, 2008, p. 350).*

La notion de gestion optimale des stocks de ressources s'est imposée pour permettre leur durabilité dans le temps afin de soutenir plus longtemps l'économie des

entreprises. Cette perception a induit la notion de l'environnement en tant que capital pour soutenir, voire maintenir la croissance économique. L'objectif est de maîtriser l'environnement pour en profiter de façon rationnelle, c'est l'écoefficient (Boiral, 2005). Des mesures sont donc imposées pour évaluer l'impact de l'homme sur le capital environnemental, l'analyse de cycle de vie en est un exemple comme les normes ISO et la bourse du carbone (Gagnon, 2008, p. 350).

Le courant d'économie environnementale structure l'exploitation de l'environnement en définissant les limites à respecter pour le renouvellement des ressources (renouvelables), afin de maîtriser l'impact humain sur l'environnement (Dossou et al., 2002, p. 5). Mieux, ce courant propose une analyse théorique des capacités de charge ou du seuil des capacités de l'écosystème (Gagnon, 2008, p. 350) et des formes de consommation des ressources, de leur efficacité et des caractéristiques des établissements humains (Ferrera de Lima, 2002, p. 191). Pour Prinnet (2004), l'économie écologique offre une perspective plus simple et plus claire sur le développement durable : « La durabilité du système ne peut se concevoir qu'une fois la durabilité écologique assurée. À quoi bon répartir équitablement des ressources si celles-ci sont surexploitées? » (Prinnet, 2004, p. 4).

Devant cette interrogation de Prinnet (2004), nous pensons que l'interdépendance des composantes du système écologique explique la thèse de Prinnet (2004). Quand, par exemple, la flore disparaît dans un milieu, la vie de la faune et des autres habitants du milieu est mise en danger, voire menacée de disparition. Combien d'espèces disparaissent-elles ou sont-elles en voie d'extinction du fait de l'exploitation systématique des ressources environnementales? Prinnet (2004) ne s'est pas arrêté au questionnement, il ajoute que :

*Pour utiliser une métaphore, quand on affirme que la répartition est l'enjeu majeur, on ne fait que « réarranger les chaises sur le Titanic ». C'est seulement lorsque la durabilité écologique est assurée qu'il est possible d'atteindre une durabilité économique, qu'on pourrait vaguement définir Objectifs sociaux Objectifs écologiques Objectifs économiques Développement durable comme étant le bon fonctionnement d'un système économique à long terme. Un environnement sain et une économie résiliente mènent à une société meilleure, dans laquelle les citoyens ont un emploi valorisant et utile, se sentent en sécurité, ont un niveau de vie matériel satisfaisant, et sont heureux. Si cette condition peut se maintenir dans le long*

*terme, alors on peut affirmer qu'une durabilité sociale a été atteinte, et donc le développement est durable* (Prinet, 2004. p. 4-5).

Cette thèse de Prinet (2004), suscite de notre part quelques interrogations telles que : comment l'économie peut-elle être résiliente si les hommes et les femmes dont elle dépend le sont moins? Comment l'environnement peut-il être sain si exploité à un degré donné, il ne peut s'en remettre? Dans ces conditions l'économie n'est-elle pas précaire?

Jacquet (2003) déclare que contrairement aux visions réductrices de l'économie, il n'y a pas de contradiction entre le caractère durable du développement et le fonctionnement d'une économie de marché dans un contexte réglementaire adapté. Le marché fluctuant, induit par le système de mondialisation, ne permet pas une facile adaptation aux règles comme le souligne Jacquet, car beaucoup de valeurs non marchandes sont bafouées dans le système mondialisé. Pour nous la vie n'est pas que profit, mais elle aussi la valorisation de l'être humain dans toutes ces dimensions socioculturelles, etc. La perception la plus répandue, du développement durable, est celle relative à la protection de l'environnement.

## ***ii. L'approche environnementaliste***

« Plus ancienne et plus connue au plan mondial » selon Gagnon (2008, p. 351), l'approche environnementaliste est celle qui a donné plus de couleur verte au concept du développement durable. Elle est principalement axée sur la conservation de la nature. Ses défenseurs soutiennent une vision écocentrée et ont un discours souvent teinté de catastrophisme (Gagnon, 2008, p. 351). Pour Claval (2006), certains environnements sont particulièrement fragiles, ce qui implique des actions spécifiques : les eaux du lac Baïkal sont encore d'une extrême pureté, mais il suffirait de peu pour y provoquer des transformations irréversibles; l'assèchement de la mer d'Aral impose une révision des politiques de l'eau sur l'ensemble des bassins de l'Amou-Daria et du Syr-Daria. Les mers quasi fermées, Baltique et Méditerranée, mer Noire, mer Rouge, nécessitent aussi des actions particulières (Claval, 2006, p. 435). « Mais l'outil de prédilection de cette école est l'évaluation des impacts basée sur la conservation des écosystèmes et des espèces » (Gagnon, 2008, p. 351).

Cette approche défend le monde pris de façon holistique, le monde des vivants où les humains et les non-humains doivent tous avoir des droits inaltérables. C'est la démarche du paradigme préservationniste, qui adopte « une approche stricte de la conservation avec mise en défens et exclusion de tout usage et celui d'un paradigme intégrateur, où la question de la conservation est indissociable des questions politiques du développement et de l'équité » (Louafi et Tubiana, 2005, dans UNESCO, 2006, p. 66). Nous estimons par conséquent que nul ne devrait être le prédateur de l'autre au point de le faire disparaître, car pour tous l'équilibre écosystémique devrait être naturellement respecté.

Par exemple, en ces dernières décennies au Bénin, à la suite de l'alerte des chercheurs universitaires au Bénin, il ressort que des commerçants chasseurs de serpents ont presque vidé les brousses de toutes sortes de serpents. La prolifération des rats a atteint un niveau jamais vu dans l'histoire. En conséquence, les récoltes des céréales et des tubercules sont au plus bas niveau, parce que ravagées par les rongeurs. Il y a deux ans, il a fallu l'aide libyenne en céréales pour éviter la famine au Bénin. Aujourd'hui, une lutte acharnée contre la chasse aux serpents se développe, mais la question est à quand le rétablissement de cet équilibre écosystémique? Les espèces des serpents seront-elles-résilientes? N'arrivera-t-on pas à la culture, voire à l'insémination artificielle des serpents pour résoudre ce problème?

Les tenants de l'approche en étude abordent l'environnement en tant qu'un système complexe, la modélisation sert à l'étudier et reste un moyen de dialogue entre les disciplines qui investissent ce champ (Schmidt-Laine, 2002, p. 3). Cette école milite pour le maintien de la biodiversité. La Conférence de Rio de Janeiro de 1992 a fortement conforté les positions et la philosophie environnementalistes.

Notre pensée est que les mouvements les plus visibles et les défenseurs éloquents de l'avenir de notre planète, tels que Greenpeace, les partis écologistes communément appelés « les verts », etc. s'inscrivent naturellement dans cette approche. Les résultats des actions de ces défenseurs acharnés de l'environnement sont que l'information et surtout leurs alarmes rencontrent un grand nombre d'adhérents et de sympathisants.

Le respect presque intégral de la nature : préservationnisme extrémiste, l'augmentation des aires protégées, les écogestes, les actions individuelles sont autant de solutions que proposent les environnementalistes (Gagnon, 2008, p. 352). L'insuffisance de ces actions réside dans le caractère réducteur de la perception du développement durable considéré uniquement sous l'angle environnemental. Cette perception est aussi induite par le rapport de Brundtland qui stipule qu'« au strict minimum, le développement durable signifie ne pas mettre en danger les systèmes naturels qui nous font vivre : l'atmosphère, l'eau, les sols et les êtres vivants » (CMED, 1988, p. 79). Ainsi, pendant que certains s'acharnent à verdir le développement durable, d'autres exigent du concept un caractère humanitaire.

### *iii. L'approche humaniste*

Cette école se compose essentiellement des ONG, des organisations internationales. Il y a aussi des acteurs qui supportent mal le grand déséquilibre en matière de développement entre le Nord et le Sud. Ils se préoccupent de porter la voix des sans-voix.

*Historiquement, l'approche humaniste du développement durable s'est centrée sur le rétablissement des rapports plus équitables entre le Nord et le Sud. Elle est portée par les organisations internationales de coopération et les Nations-Unies qui, en quelque sorte lient leur appui aux pays en voie de développement à l'adoption de pratiques environnementales et de politiques du développement durable. Cela a d'ailleurs largement refroidi l'élan des pays du Sud, qui ont vu dans le développement durable une limite, une mesure discriminatoire quant à leur propre développement (Gagnon, 2008, p. 353).*

Cette grande inégalité en matière de développement en tant que mieux-être humain est perçue comme une injustice alors que le développement durable devrait s'accompagner d'une répartition équitable des conditions de vie et de développement ». Pour Jean (2005), « l'équité sociale apparaît comme un aspect majeur, indissociable du développement de la citoyenneté » (Jean, 2005, p. 138). Gagnon (2008) précise que dans l'approche humaniste, les auteurs et les acteurs mettent l'accent sur les notions de valeurs, d'équité, de justice sociale, de cohésion sociale, de restructuration des rapports Nord/Sud, de responsabilité des acteurs, d'éthique et de changement social (Gagnon, 2008, p. 353-354).

Et c'est pourquoi les mots d'ordre sont équité, justice sociale, éthique à l'égard des plus démunis, car « les pauvres sont les principales victimes des dégradations environnementales, sur le plan sanitaire, sur le plan des ressources à leur portée, et en raison de l'appauvrissement des écosystèmes » (Trommeteur et Weber, 2004, p. 142-143, dans Gagnon, 2008, p. 353). Cette école est motivée par une vision humaniste anthropocentrée : « Replacer l'homme au cœur des problématiques et réfléchir aux relations entre hommes ainsi que ce qui relie l'homme à son environnement, voilà ce qui semble s'apparenter à une approche sociocentrée du développement durable » (Sébastien et Brodhag, 2004 : 12). Le développement socialement durable est la notion qui préoccupe les humanistes, mais ce type de développement reste un rêve, car :

*Les stratégies actuelles de lutte contre la pauvreté ne suffisent pas, à elles seules, à assurer un développement qui soit viable en termes sociaux. Trop marquées par une recherche de l'équilibre à court terme, elles semblent oublier les dynamiques sociales qui relient la pauvreté sous ses différentes formes aux aspects d'inégalité et de vulnérabilité. En effet, en renforçant les situations inégalitaires, en modifiant les structures de capacités des ménages, elles peuvent même parfois s'avérer contre-productives et contribuer à l'émergence de déséquilibres sociaux graves qui remettent en cause le développement (Dubois et al., 2003, p. 5)<sup>7</sup>.*

Ce constat de Dubois et al. (2003) nous permet de déplorer avec eux, les politiques de lutte contre la pauvreté mises en œuvre dans la plupart des PMA et qui ont produit des résultats mitigés à cause justement de l'impasse qu'elles font sur certaines réalités socioéconomiques dans les profondeurs desquelles la pauvreté semble tisser ses fondements.

Comme l'Homme serait naturellement épris de justice, cette approche trouve beaucoup d'adhérents, mais rencontre une certaine déception de la part des pays sous-développés. Ces derniers se voient imposer des conditions relatives au développement durable pour obtenir de l'aide. Ballet, Dubois et Mathieu (2004, p. 11) témoignent de ce que le développement doit, en premier lieu, veiller au renforcement des « capacités à faire et à être » sur le plan personnel comme sur le plan social. Ceci permet, à travers l'accroissement des potentialités, de réduire la vulnérabilité par rapport aux difficultés de la vie et donc de mener une vie plus épanouie. Ce qui facilite une certaine liberté

---

<sup>7</sup> Extrait du résumé du livre de Dubois et al. (2003).

d'être. Mais pour d'autres auteurs comme Gagnon (2008), Laganier, Villalba et Zuindeau (2002) ou Calame (1997), la condition d'une prise en compte de la dimension sociale du développement durable passe par le territoire et ses acteurs.

#### *iv. L'approche territorialiste*

L'approche territorialiste perçoit le territoire vu au-delà des limites géographiques comme un levier d'appropriation de la logique du développement durable. « L'approche territorialiste du développement durable plaide en faveur de l'introduction du territoire comme « brique de base »<sup>8</sup> du développement durable. Elle remet au cœur du développement, et aussi comme finalité, les communautés viables et leurs territoires d'action » (Gagnon, 2008, p. 355). En considérant les trois piliers du développement durable que sont l'économie, l'environnement et le social, cette école a introduit la gouvernance comme un possible quatrième pilier du développement durable, ce qui traduit la relation dynamique entre les acteurs pour leur participation aux décisions. « La gouvernance contribue à préciser les liens que le développement durable institue entre les acteurs et les territoires, elle offre la possibilité d'instituer une réflexion approfondie sur les mécanismes d'élaboration de solutions durables, qui ne peuvent se concevoir en dehors d'une stratégie vaste et ambitieuse de concertation » (Laganier et al., 2002, p. 9, 11).

L'approche territorialiste du développement durable qui peut être « qualifiée de post Brundtland » selon Gagnon (2008), ouvre la porte à un repositionnement du développement durable lié au rôle des acteurs, individuels et collectifs, dans la détermination des choix de développement, adaptés au contexte singulier et culturel en réponse à la viabilité des populations locales et en écho à l'intérêt général (Theys 2001, dans Gagnon, 2008, p. 358). Le territoire est un espace où les inégalités peuvent se résoudre plus facilement, mettre le territoire au cœur du développement durable est conforme à l'idée « Penser globalement, agir localement » de Dubos. Pour Theys (2001, p. 1), « l'approche territoriale du développement durable est la condition d'une prise en compte de sa dimension sociale ».

---

<sup>8</sup> Expression utilisée par Pierre Calame (1997) au sujet de la gouvernance, citée par Gagnon (2008, p. 355).

Soutenu localement, le développement durable aura un visage humain plus visible, car la transformation sociale qu'il opère et la solidarité qu'il génère feront qu'il sera perçu et vécu comme, selon Gagnon (2008), un style et un mode de vie au niveau des acteurs. Le vocable viable ajouté par Gagnon (2007, dans Gagnon, 2008, p. 356-357) met, selon elle, en valeur les dimensions territoriale et qualitative du sens du développement. Il provient d'un besoin de précision scientifique sur le paradigme du développement durable, insistant du coup sur la qualité et la finalité du développement : « Le développement viable imprime une transformation sociale en faveur de l'humain, de la vie, ce qui induit des valeurs et des choix politiques et sociaux d'équité, de paix, de solidarité (avec les générations futures et avec le sud) et une réponse satisfaisante aux besoins fondamentaux de tous les hommes et de toutes les femmes » (Gagnon, 2007, dans Gagnon, 2008, p. 357).

Des auteurs comme Sébastien et Brodhag (2004, p. 11) s'intéressent aux relations acteurs-acteurs et acteurs-territoire : « *L'étude des relations humaines permet de mettre en évidence la nature et le rôle des acteurs faibles du territoire. L'étude des relations homme-territoire, quant à elle, permet de mesurer l'importance accordée aux acteurs absents. Le tout vise l'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature* » (Sébastien et Brodhag, 2004, p. 11). Pour mieux appréhender et résoudre les problèmes du territoire, cette approche utilise des outils et innove par la prise en compte des choix des acteurs à la base comme le présente Gagnon :

*L'approche territorialiste utilise un ensemble d'outils et d'applications : l'évaluation des projets locaux de développement ayant des impacts territoriaux et sociaux, la planification et l'aménagement durables, le cadre écologique de référence, la gestion intégrée des ressources, les agendas 21, l'agriculture soutenue par la communauté, la consommation responsable, l'écoconditionnalité d'aides publiques territoriales, les coopératives de gestion des déchets, d'énergie renouvelable, etc.*

*Cette approche associe l'équité et la gouvernance territoriale, par le biais des communautés locales et de leurs capacités, tant individuelles que collectives, afin d'infléchir le cours de l'humanité selon un humanisme renouvelé. Dans un monde de gouvernance territoriale, les populations locales sont parties prenantes et intégrantes de la décision et de la solution, grâce à l'engagement social, à la mobilisation agissante et innovante (Gagnon 2008, p. 358-359).*

La considération du territoire comme « brique de base du développement durable » serait à notre avis la meilleure manière d'appréhender le concept dans son application pratique. En plus, les effets de toute démarche inscrite dans les logiques du développement durable seront mesurables, quantifiables ou qualifiables autant à court, moyen ou long terme. Nous pensons que le développement de l'approche territorialiste du concept le sortirait de l'anonymat pour le mettre à la portée des pensées de la plupart des acteurs et actrices qui veulent bien savoir de quoi il s'agit. Considérant que les pays les moins avancés rêvent de mettre le développement durable en pratique dans leur processus d'industrialisation, il serait bien compliqué de s'éloigner de l'approche territorialiste pour appréhender les effets de leur politique.

Ainsi pour mieux apprécier le développement durable, il faudrait un ancrage territorial des actions dans le cadre de cette nouvelle valeur. Nous élargirons notre point de vue dans la discussion portée sur le développement durable en tant que paradigme scientifique un peu plus loin. Somme toute, après avoir analysé le développement durable à travers quatre courants de pensée, la conclusion de Gagnon (2008) est que :

*À la suite de l'analyse de la littérature consultée et à sa confrontation avec la définition du paradigme selon Kuhn, nous affirmons que le développement durable ne revêt pas seulement le statut de concept, mais celui d'un paradigme scientifique en construction. Plus qu'une utopie, plus qu'un programme politique, plus qu'une éthique du développement, plus qu'un « contrat social », le paradigme du développement durable met en doute les raisons et les fins du développement, à travers la construction d'approches, de théories, de méthodes et d'applications concrètes tant à l'échelle individuelle que collective (p. 362).*

La conclusion de Gagnon (2008) qualifiant le développement durable de paradigme scientifique en construction nous ouvre un champ de discussion en plus de ceux préalablement évoqués par Waaub (1991) et Bourque (2009).

#### ***1.1.3.6. Notre point de vue sur la nature paradigmatique du développement durable***

Après la lecture d'auteurs comme Waaub (1991), Gagnon (2008) et Bourque (2009) sur le caractère scientifique de la nature paradigmatique du développement durable, notre position devrait être clarifiée. Mais avant cela il nous faudrait faire une synthèse rapide des points de vue de ces trois auteurs. Pour Gagnon (2008) le développement durable est un paradigme scientifique en construction qu'elle a analysé à

travers le regard de quatre approches telles que : l'approche économiciste, l'approche environnementaliste, l'approche humaniste et l'approche territorialiste. Pour Bourque (2009) le développement durable est un « paradigme sociétal » en émergence qui orientera les actions humaines tout le long du XXI<sup>e</sup> siècle et pour Waaub (1991) c'est un paradigme écologique qui constitue un mégaparadigme qui intègre plusieurs sciences et qui émerge à partir de l'écologie.

En considérant le point de vue de chacun de ces auteurs, nous remarquons que tous considèrent que le développement durable est un paradigme scientifique inscrit dans un processus en cours d'édification susceptible de perfectibilité. De notre point de vue, le développement durable pourrait être déjà considéré comme un paradigme scientifique construit. Avant de justifier notre position, nous aimerions faire savoir que le concept de développement durable est victime d'un paradoxe : son avènement est venu à une époque qui lui est à la fois très favorable et défavorable, voire polémique. Le concept de développement durable est victime de sa grande popularité à cause des grands moyens de médiatisation de son époque d'apparition.

L'époque est avantageuse à cause des grands et puissants moyens de communication et de médiatisation d'envergure planétaire qui ont permis de faire connaître ce nouveau concept en moins d'un quart de siècle à l'échelle mondiale. L'époque est défavorable au concept du développement durable du fait de cette grande médiatisation. Les effets pervers de cette surmédiatisation sont nombreux : le concept est presque banalisé, voire vulgaire, il est devenu un concept bateau, un concept ouvert à tout le monde et prend la couleur des milieux où on l'adopte, un clair-obscur. Par exemple, de nombreuses entreprises usurpent l'étiquette de développement durable pour simplement marquer une différence avec les autres ou pour s'en servir pour la publicité ou pour être à la mode ou pour un outil de propagande et même parfois de diversion. En réalité, ces entreprises ne se sont pour la plupart jamais inscrites dans la logique du développement durable.

Nous disons que le développement durable serait déjà un paradigme scientifique construit, car il fait l'objet d'examen minutieux de la part de chercheurs à l'échelle planétaire, de théoriciens ou de penseurs dans les grandes universités dans beaucoup de

langues et à tous les niveaux d'éducation, d'une multitude de communications scientifiques. Pendant le quart de siècle de son existence, aucun concept nouveau n'a pu le rivaliser. Arrêtons-nous un instant et posons-nous la question de savoir, si le concept du développement durable était né il y a un siècle et en 25 ans autant de chercheurs, de penseurs, de théoriciens, autant d'universités, autant d'associations, autant de mouvements socio-politico-économiques, etc. s'en étaient préoccupés, aurions-nous encore des raisons de douter que c'est un paradigme scientifique bien construit? Nous n'aurions aucune raison, car ni le capitalisme, ni le concept même de développement, né seulement il y a un demi-siècle, n'ont pu faire le parcours du développement durable afin d'être consacrés paradigme économique d'un côté et paradigme scientifique de l'autre.

Notre proposition est que les chercheurs marquent un arrêt pour créer un pont sur les fossés de divergences qui traversent le concept de développement durable pour arrêter le processus d'implosion qui s'opère de l'intérieur pour enfin donner une couleur qui, loin d'être verte, doit refléter la qualité des hommes et des femmes responsables faisant partie intégrante eux-mêmes de la nature et faisant l'effort de décoder le langage de cette nature mère pour que les êtres animés et les êtres inanimés puissent vivre dans un univers en cohésion et dans le respect de chacun et de tous. Nul ne doit s'accorder une suprématie par rapport aux autres au point où les faibles disparaîtront en faveur des plus forts. Un autre monde plus responsable est possible avec le nouveau paradigme scientifique qu'est le développement durable.

. Selon Proulx, la période contemporaine a permis le développement d'une interrogation sur le « développement » qui n'en est certes qu'à ses débuts. Aux uns comme aux autres, aux développés comme à ceux qui souhaitent le devenir, il est proposé d'abandonner le développement ou comme le dit Serge Latouche, de « refuser le développement ». Si ceux qui veulent faire le développement ne savent pas comment il se fait, et si ceux à qui il est destiné pensent qu'il faut refuser ce développement-là, toutes les conditions semblent être réunies pour que les sciences du développement tombent en panne.

Proulx conclut sa réflexion (sommairement rapportée ici) et souligne que sur le plan théorique, on a pris conscience de la non-reproductibilité des expériences historiques de développement; autrement dit, la recette qui a si bien réussi en Europe de l'Ouest ne peut plus, deux siècles après, servir de modèle pour planifier le développement de l'Afrique subsaharienne. Les grands modèles explicatifs ont pu être vrais dans certains cas, mais ne sont pas des modèles universellement vrais.

À la suite de ce bref historique sur la notion du développement suivie de son impact sur la dénomination qualifiante ou simplement la catégorisation des pays qui en ont besoin et qui sont désignés comme pays sous-développés d'une part et, d'autre part, sur les théories et modèles de développement avec quelques critiques, il est intéressant de présenter un aperçu de la notion même du sous-développement.

#### **1.1.4. La notion du sous-développement**

La notion de régions sous-développées, annoncée ci-dessus, née du discours du président américain Truman, est la genèse de la notion du sous-développement. Depuis lors, les notions antagonistes de développement et de sous-développement servent à qualifier d'une part les pays les plus développés et, d'autre part, les pays les moins avancés. Cette distinction s'est matérialisée par plusieurs autres appellations rappelées ci-dessus et a donné aussi lieu à la mise en place de divers programmes de développement en faveur des pays moins avancés. Avant de dresser brièvement un bilan des programmes d'aide pour le développement des pays sous-développés, il serait bien logique de savoir sommairement ce qu'est le sous-développement.

Selon Rist (2001), quand le « sous-développement » se définit comme un état de manque, plutôt que comme le résultat de circonstances historiques, et les « sous-développés » comme des pauvres, et que l'on ne s'interroge pas sur les raisons de leur dénuement, on fait de la croissance et de l'aide, conçues en termes technocratiques et quantitatifs, la seule réponse possible au sous-développement.

Ainsi pour Rist, à partir de 1949, plus de deux milliards d'habitants de la planète vont — le plus souvent à leur insu — changer de nom, être considérés « officiellement », si l'on peut dire, tels qu'ils apparaissent dans le regard de l'autre et être mis en demeure de rechercher ainsi leur occidentalisation en profondeur au mépris

de leurs propres valeurs; ils ne seront plus Africains, Latino-Américains ou Asiatiques, mais simplement « sous-développés ».

Cette nouvelle « définition » fut acceptée par ceux qui étaient à la tête d'États indépendants, car c'était une manière d'affirmer leur prétention à bénéficier de l'« aide » qui devait conduire au « développement »; pour ceux qui étaient colonisés, c'était une façon d'affirmer l'égalité juridique qui leur était refusée. En apparence, ils avaient tout à y gagner : la respectabilité et la prospérité. Toutefois, leur droit à l'autodétermination s'est échangé contre le droit à l'autodénomination et, en conquérant leur indépendance politique, ils perdaient leur identité et leur autonomie économique, parce que contraints de cheminer sur la « voie du développement » tracée par d'autres qu'eux.

Cette analyse de Rist (2001) ne se limite pas à tenter de définir et qualifier le sous-développement, mais il élargit de manière critique le faisceau de son regard scrutateur pour illuminer la liberté avec laquelle l'Occident a identifié dans une comparaison par rapport à lui-même une grande partie du monde désignée et étiquetée comme le monde des pauvres et des nécessiteux du développement dont il serait le modèle et le pourvoyeur.

La critique de Rist amène aussi à constater que les pays dits sous-développés bénéficiaires de l'aide au développement doivent suivre le chemin tracé par l'Occident pour atteindre leur but et il note en effet que ces pays perdent de leur liberté ou troquent leur autonomie contre l'aide et les recettes du développement. D'autres ont porté leur analyse sur les caractéristiques du sous-développement.

Depuis 1965, Lacoste a dressé les caractéristiques du sous-développement et a particulièrement mis l'accent sur les points suivants :

- L'insuffisance alimentaire : c'est, de loin, le symptôme le plus grave et le plus général. Il dépasse cependant, sensiblement, les limites historiques et spatiales du sous-développement, la caractéristique la plus grave.

- Les faiblesses de l'agriculture : les pays sous-développés se caractérisent par l'importance de leur population employée dans l'agriculture : 58 % en Europe méridionale, 73 % de la main-d'œuvre en Afrique du Nord, 76 % en Afrique noire, 13 %

seulement en Amérique du Nord, 20 % en Europe occidentale, etc. L'agriculture des pays sous-développés présente de graves faiblesses : le potentiel agricole est insuffisamment exploité.

- La faiblesse du revenu national moyen et du niveau de vie : d'après les renseignements publiés par l'ONU en 1954, il ressort de cela que 16 % de la population mondiale jouissent de 70 % du revenu mondial. Inversement, les 54 % de la population la moins favorisée doivent subsister avec 9 % du revenu mondial.

- Une industrialisation réduite : c'est un des aspects les plus constants des pays sous-développés. Un cinquième de la population du globe dispose de plus de 90 % de la production industrielle. En effet, la productivité industrielle est relativement faible dans les pays sous-développés et ceux-ci disposent surtout d'industries légères.

Lacoste a complété d'autres caractéristiques telles que la faible consommation d'énergie mécanique, la situation de subordination économique, un secteur commercial hypertrophié, des structures sociales arriérées, le faible développement des classes moyennes, la faiblesse de l'intégration nationale, l'importance du sous-emploi, la faiblesse du niveau d'instruction, la forte natalité, un état sanitaire défectueux bien qu'en voie d'amélioration, etc.

L'intérêt que nous trouvons à reculer jusqu'à l'analyse de Lacoste de 1965 est que cela nous permet de mieux comprendre le sous-développement d'une part et, d'autre part, de nous rendre compte de l'efficacité des programmes de développement qui sont en fait des programmes de lutte contre le sous-développement. Les différents points caractéristiques soulevés par Lacoste (1965) restent encore d'actualité et sont devenus même plus graves de nos jours.

En considérant l'analyse de Lacoste (1965) et l'état de pauvreté des pays qualifiés de sous-développés pour lesquels le président américain s'est engagé au nom de l'Occident pour leur développement, en tant qu'analyste du phénomène de développement régional ou territorial, l'on serait en droit de se poser des questions sur l'objectivité et l'efficacité des projets et programmes de développement qui se font et se réalisent à coup de milliards de dollars. Nous aurons le temps un peu plus loin de

revenir sur ces importants questionnements afin d'évaluer tout au moins les résultats des investissements pour le développement des pays en voie de développement.

Revenant à l'évolution de la notion de sous-développement relative aux différentes désignations conséquentes, pour Deubel, ces appellations ne sont pas inventées par hasard, elles influenceraient les pays concernés et masqueraient les causes du sous-développement et y retiendraient certains PVD. Il conclut même que la notion de PED est très floue. Pour Deubel (2008) :

*La dénomination du sous-développement a donc suivi une voie qui réduit de plus en plus la vision conflictuelle qui le caractérisait dans les années 1950 et 1960. Certains critiquent même le caractère euphémisant de ces nouvelles appellations, qui masquerait les causes du sous-développement et le fait qu'une partie des PED n'en sorte pas. Cette notion de PED est en tout cas très floue, comme le montre l'initiative de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de laisser les PED s'autodésigner comme tels en son sein! (p. 465).*

Enfin, Deubel (2008) propose une définition de pays sous-développés dont cet état pourrait se justifier par la présence de certains blocages, tels que la sous-industrialisation qui n'est certainement pas le seul. Cette caractéristique de sous-industrialisation a été remarquée et soulignée par Lacoste (1965) et voilà que 50 ans plus tard, elle demeure l'une des marques des pays pauvres. Si le sous-développement de certains pays est un problème, a-t-on trouvé des approches de solutions adéquates pour tenter de le résoudre?

La question de sous-industrialisation, comme caractéristique majeure des pays sous-développés soulevée par Deubel (2008) après Lacoste (1965) près d'un demi-siècle plus tard, est à considérer comme une grande préoccupation. Les pays développés sont aussi désignés comme les plus industrialisés en opposition aux pays sous-développés qui devraient être aussi désignés de pays sous-industrialisés ou les moins industrialisés.

Et d'ailleurs, Deubel complète cette définition par d'autres traits caractéristiques distinctifs indiqués par Brunel qui présentent mieux les pays sous-développés. Cette définition, renforcée par les caractéristiques identifiées par Brunel, rencontre notre assentiment et devrait servir de source d'inspiration aux pays concernés pour motiver leur dynamique de développement qui doit leur permettre de mener un combat au-delà de la sous-industrialisation. Ainsi, pour Deubel (2008) :

*Un pays « sous-développé » connaîtrait donc des blocages qui empêchent le processus de développement de se mettre en place, en particulier l'industrialisation. Lever ces blocages par des stratégies de développement basées sur l'industrialisation et la sortie de la spécialisation agricole permettrait donc de sortir du sous-développement.*

*Mais le sous-développement ne peut se réduire au seul critère de la sous-industrialisation. La théorie des « besoins essentiels » met l'accent sur la notion de « manque » : un pays sous-développé est un pays où les besoins fondamentaux de l'homme ne sont pas couverts (alimentation, sécurité, santé, éducation...). Mais il faut aussi insister sur les fortes inégalités internes dans les PED. De ce fait, selon Sylvie Brunel, le sous-développement se manifeste par quatre critères :*

- une pauvreté de masse;*
- de fortes inégalités par rapport aux pays développés mais aussi à l'intérieur du pays lui-même (hommes/femmes, urbains/ruraux...);*
- l'exclusion du pays du commerce international, des connaissances scientifiques mondiales... mais aussi d'une partie de la population au sein même du pays (femmes, populations rurales...);*
- l'insécurité, qu'elle soit environnementale, sanitaire ou encore politique, dans laquelle vit la majorité de la population (p. 466).*

Les quatre caractéristiques des pays sous-développés, présentées ci-dessus, dont la manifestation de la pauvreté, mettent en lumière quelques aspects de la réalité du non-développement dans lequel végètent des peuples qui, pourtant, sont non seulement égaux aux autres du point de vue humain, mais disposent d'énormes richesses non exploitées mais bradées. Cela relève du paradoxe!

Et c'est pourquoi nous estimons que la pauvreté qui caractérise ces riches territoires serait illégale et injuste. Des êtres humains, vivant dans certains territoires sur cette même terre, égaux à tous leurs semblables, car n'étant en rien humainement inférieurs aux autres, vivent démunis et précaires, mais dormant sur des gisements de richesses souvent exploitées par les plus riches.

Devant ce paradoxe, dans la plupart des pays du Sud, le développement, selon notre réflexion, en tant que dynamique porteuse de mieux-être, resterait-il un espoir ou une réalité? Qu'en est-il des résultats de tout l'investissement occidental dans le développement des pays du Sud? A-t-il amélioré les conditions de vie des pays sous-développés? Pour tenter répondre à ces questionnements, le bilan des investissements

dans le développement et l'industrialisation des pays africains sous-développés sera sommairement présenté.

## **1.2. LE DÉVELOPPEMENT DANS LE CONTEXTE DES PAYS DU SUD : L'ÉPREUVE DES FAITS**

Il y a plus d'un demi-siècle qu'a commencé l'aide au développement en faveur des pays sous-développés. Après tant d'années d'investissement à la fois matériel, immatériel, financier, etc. dans le développement des Pays du Sud, quel pourrait être le bilan sommaire qu'on pourrait dresser en tenant compte du contexte de ces derniers?

### **1.2.1. Un demi-siècle d'aide au développement : quels résultats?**

Le désir ou l'ambition américaine devenue la mission occidentale par rapport au besoin de développement des pays sous-développés, rappelons-le, est d'utiliser leur avance technologique, industrielle et financière pour aider les pays en retard à relever le défi du développement. Cependant, malgré les énormes budgets consacrés aux pays du Sud par les pays du Nord, la pauvreté subsiste, elle s'aggrave dans certains milieux, mais a tout de même diminué dans d'autres.

#### ***1.2.1.1. Les PMA s'appauvrissent davantage malgré l'aide au développement***

La situation des PMA se détériore et leur nombre augmente. « Alors qu'en 1971, 25 pays en développement avaient été identifiés comme les moins avancés, ils sont aujourd'hui au nombre de 48. Depuis maintenant plus de 30 ans, seuls trois pays ont pu se hisser hors de la catégorie. Des mesures ciblées se sont ainsi révélées trop peu efficaces, par manque d'ambition et de cohérence »<sup>9</sup>. L'UNESCO mentionne un détail réaliste au sujet de ces 3 pays sur 48 qui ont pu se soustraire des PMA : « Depuis que la catégorie a été établie en 1971, seuls 3 pays ont été admis au retrait : le Botswana en 1994, le Cap-Vert en 2007 et les Maldives en 2011 » (UNESCO, 2011, p. 11).

Soyons honnête, 3 pays sur 48 en 50 ans d'investissement constitue une performance pour le moins médiocre, une goutte d'eau dans l'océan du sous-développement, et rien ne garantit que ces 3 pays vont demeurer longtemps dans cette

<sup>9</sup> Repéré à <http://www.cncd.be/Rencontre-avec-les-femmes>.

classification, car leur environnement immédiat présente un contexte délétère et constitue un espace de pauvreté ambiante et récurrente. Leur cas constitue un phénomène rare qui pourrait être victime des contingences environnantes et doit faire l'objet d'une attention particulière.

Il faudrait noter aussi qu'en territoire africain, tout pourrait basculer subitement à cause des ambitions révisionnistes des constitutions des nations déjà fragilisées par une vulnérabilité et une faible résilience lorsqu'ils doivent faire face aux crises naturelles et socioéconomiques. La situation de la majorité des pays sous-développés préoccupe le PNUD qui ne manque pas de soupeser le niveau de progression de ces pays vulnérables.

Smee (2004) fonde son analyse sur les observations du PNUD pour décrire la situation des résultats de l'investissement de l'aide au développement. Le rapport du PNUD (2003) dénombre 54 pays absolument prioritaires dans l'aide au développement, dont 20 se trouvent en Afrique subsaharienne, 17 en Europe de l'Est et dans la CEI, 6 en Amérique latine et aux Caraïbes, 6 en Asie de l'Est et 5 sont des pays arabes. Si des progrès ne sont pas rapidement réalisés, même les objectifs du Millénaire les plus fondamentaux ne seront pas atteints, prévient le PNUD. Concernant la mortalité infantile, au rythme actuel, l'Afrique subsaharienne ne parviendra à une réduction des deux tiers que 150 ans après la date fixée par l'ONU qui est 2015.

Concernant les Objectifs du Millénaire pour le développement élaborés par la plus grande instance de l'analyse du développement<sup>10</sup>, il faudrait constater que l'industrie y est totalement absente. Cette omission est faite malgré le grand rôle qu'a joué l'industrie et qu'elle joue encore de nos jours dans le développement et le maintien du niveau de développement des pays développés, indexés comme les pays les plus industrialisés au monde.

Nous voici en 2015 et le résultat tangible en matière d'atteinte des objectifs du Millénaire est loin d'être une réussite. Au contraire, la situation des pays concernés s'est même aggravée dans certains cas. En particulier en Afrique de l'Ouest dans le domaine

---

<sup>10</sup> Voir déclaration du millénaire (New York, le 8 septembre 2000) en annexe VII

de la santé, certains pays passent de mauvais résultats récurrents en pire du fait de l'avènement de l'épidémie à virus Ebola. La situation est tout aussi dramatique concernant la santé publique. Ainsi selon Smee (2004) :

*Dans les pays les moins avancés, les dépenses de santé publique atteignent à peine 6 dollars par an et par habitant, et s'élèvent à 1 356 dollars dans les pays les plus riches, indique le rapport. Non seulement la population ne peut avoir accès aux médicaments, mais dans la plupart des pays, les 20 % de ménages les plus déshérités profitent de moins de 20 % des dépenses de santé (p. 4-5).*

Elle ajoute que pourtant, note le rapport, lorsque les dépenses sont équitables, les résultats sont nettement meilleurs : ce sont les pays qui dépensent le plus pour les ménages pauvres qui enregistrent également les taux de mortalité les plus bas. Elle conclut que l'effectif des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté n'a cessé de croître. Les pays de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud sont plus à risque de souffrir de la pauvreté et de la faim. À ce stade, seule la situation de la population chinoise s'est légèrement améliorée. De même, la scolarisation primaire de nombreux enfants dans les PED n'est pas assurée. Smee souligne que :

*À l'heure actuelle, plus de 1,2 milliard de personnes, soit un individu sur 5, survit avec moins de 1 dollar par jour. C'est en Asie du Sud et de l'Est que la pauvreté monétaire est la plus répandue, même si ces deux régions ont réalisé des avancées importantes. La Chine a en effet sorti 150 millions de personnes (12 % de sa population) de la pauvreté, mais des régions entières ont vu leur revenu chuter, y compris dans un pays qui affiche une croissance économique positive. Pendant les deux dernières décennies, les inégalités de revenus se sont creusées dans 33 des 66 pays en développement étudiés par le PNUD. De même, le nombre de personnes souffrant de la faim a certes été réduit de près de 20 millions pendant les années 90, mais, si l'on exclut la Chine, le nombre de personnes souffrant de faim s'est en réalité accru, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud étant les plus fortement touchées. S'agissant de la scolarisation, le rapport estime à 115 millions le nombre d'enfants qui ne fréquentent pas l'école primaire (idem).*

En somme, des inégalités, comme l'affirme cette étude notamment, se creusent entre le Nord et le Sud, entre les pays développés et les pays sous-développés, entre les pays industrialisés et les pays sous-industrialisés, bref entre les pays riches ou enrichis et les pays pauvres ou appauvris. Cette réalité serait issue de multiples facteurs dont le principal serait l'inefficacité des programmes de développement.

Néanmoins, il faudrait aussi considérer des facteurs au nombre desquels il y a l'histoire coloniale comme contemporaine des pays pauvres, leur instabilité politique, leur analphabétisme ambiant, etc. et ce, malgré les tentatives de développement du Sud à l'aide de programmes de développement, d'une part, et à l'aide de stratégies d'industrialisation à grande échelle et avec des coûts importants, financés par le Nord, d'autre part.

Ces résultats ne sont pas encourageants et l'on pourrait dire qu'ils sont inquiétants. À un autre niveau d'analyse du processus et du maintien du niveau de développement, à l'intérieur même des pays développés, il y a une situation presque similaire de sous-développement ou de faible développement dans certains territoires au cœur des pays industrialisés qui préoccupe les chercheurs dans les régions du Nord comme du Sud.

En effet, plusieurs auteurs, tels que Aydalot (1985), Proulx (2009), Amin (1989), Perroux (1981), ont fait de la question des territoires, leurs préoccupations de recherche. Certains d'entre eux ont observé des poches d'inégalité dans des régions du Nord qui classent des régions entre centres et périphéries. Les régions périphériques semblent partager certains attributs des pays sous-développés.

#### ***1.2.1.2. Centre et périphérie : le premier se développe au détriment du second***

Proulx (2009), dans son analyse de l'économie des territoires au Québec, a mis un accent particulier sur les centres et les périphéries. Tirant leçon de la causalité circulaire de Myrdal (1956)<sup>11</sup>, Proulx précise que le processus cumulatif tend à spécialiser les zones les plus pauvres en ressources (peu d'épargnes) dans les productions les moins sujettes aux progrès de la technique et les zones riches, dans les productions qui nécessitent du capital, soit le progrès de la technique. L'évidence, selon Proulx, est que ces périphéries souffrent de l'exode des jeunes, l'appauvrissement général des habitants, le vieillissement de la population, la dégradation sociale, la démobilisation des individus, l'apathie et le défaitisme, etc.

---

<sup>11</sup> Le cumul des facteurs alimentés par les effets positifs du développement (emplois, salaires, épargnes, investissements, production), des effets entraînants se produisent suivant une démarche cumulative de cause à effet que Myrdal nomme la causalité circulaire (Proulx, 2009, p. 203).

Enfin, les territoires centraux industrialisés (lieux d'accumulation historique des facteurs de développement) exploitent les périphéries à l'instar des pays industrialisés qui contrôlent et exploitent les pays sous-développés réduits en territoires de ressources utiles pour les premiers. Proulx (2009) conclut que « les périphéries sont dépendantes des centres pour leur développement et demeurent souvent dans un état de sous-développement désiré ou encouragé par les centres » (p. 204). Nous remarquons une situation similaire dans laquelle les pays les plus riches exploitent les pays les plus pauvres. Pourtant, les pays les plus avancés prétendent aider les PMA à se développer, mais accentuent ainsi les inégalités entre le Nord et le Sud.

### ***1.2.1.3. L'approche territoriale du développement***

L'approche territoriale est née des réflexions sur les inégalités, le rôle des acteurs et de l'espace. Tremblay (1999) relève que cette approche doit son apparition progressive avec la prise de conscience que les territoires ne se développent pas de la même façon et certains sont même laissés en marge du développement. Ce constat s'est confirmé par l'observation de ces déséquilibres entre les pays du Nord et du Sud, et plus tard même au sein des territoires des pays développés. C'est ce que rapporte Tremblay (1999) quand elle écrit que :

*L'approche territoriale dans le développement a fait son apparition peu à peu avec la prise de conscience de l'inégalité de la diffusion du développement dans l'espace. Autrement dit, les théoriciens du développement se sont aperçus que les territoires ne se développent pas tous de la même façon et que certains territoires demeurent en dehors du rayonnement du développement. Cette prise de conscience s'est élaborée d'abord au plan international, lorsqu'il est devenu évident qu'il y avait des déséquilibres de développement entre les pays du Nord et les pays du Sud. Par la suite, les analystes du développement ont constaté que des déséquilibres se produisaient aussi à l'intérieur des territoires des pays dits développés (p. 18).*

Ainsi, les efforts de développement par le haut n'ont pas abouti à créer un équilibre, la situation est même devenue plus préoccupante, car le constat est que, même dans les pays du Nord, le même déséquilibre se retrouve dans certaines régions. En effet, quelques régions sont des centres qui exploitent d'autres qui sont des périphéries. De l'analyse de cette problématique du développement relative aux territoires est né le paradigme qu'Aydalot désigne par « le paradigme du développement par le bas, par

opposition à celui du développement fonctionnel ou du développement par le haut (Aydalot, 1985, p. 108, dans Tremblay, 1999, p. 18). Après plus d'un demi-siècle en faveur de l'idéologie du développement par le haut, les résultats des investissements pour le développement des régions sous-développées ne sont pas probants, comme souligné précédemment. Présentement sur l'échiquier du développement du monde, il y a les pays développés, les pays dits émergents et les pays sous-développés.

La carte du développement du monde a changé, car, dans les années 1950, c'était le Nord et le Sud, alors que maintenant, il y a des intermédiaires dont les conditions de vie se sont qualitativement améliorées. Ces derniers sont les pays émergents encore appelés les nouveaux pays industrialisés (le Brésil, la Corée du Sud, la Chine, etc.). Si des régions autrefois classées sous-développées sont devenues des pays émergents, il y a alors un espoir, espoir pour que des pays, qui aspirent au mieux-être de leurs populations, puissent atteindre un niveau de développement envisageable.

Toutefois, pourquoi d'autres pays, tels que la plupart des pays africains, restent-ils encore avec des conditions de vie précaires, inacceptables, malgré de nombreux programmes d'aide au développement des pays développés, dont le Canada?<sup>12</sup> Qu'est-ce qui n'a pas marché dans ces pays qui auraient pourtant une volonté de se développer? Pourquoi les écarts entre les plus développés et les plus pauvres sont-ils devenus plus grands malgré la mondialisation censée apporter le mieux-être à chacun et à tous? Après l'échec des recettes du développement par le haut pourquoi les tentatives du développement par le bas ont-elles aussi montré leurs limites?

#### ***1.2.1.4. Développement par le haut ou par le bas***

Élucidons brièvement les notions du développement par le haut et du développement par le bas pour y revenir dans notre cadre théorique au cours duquel nous mettrons un accent particulier sur l'étude du concept du développement territorial, l'autre désignation de ces notions en question. Ainsi ouvrons une parenthèse pour mieux expliquer le concept de développement par le haut et celui par le bas, nous saisirons

---

<sup>12</sup> Par exemple, comme APD (Aide publique au développement) au Bénin, le Canada a apporté selon les données du site du gouvernement canadien référées par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique, 6,99 millions de dollars US en 2007; 6,97 en 2008; 7,04 en 2009; 6,37 en 2010 et 7,74 en 2011.

mieux le sens des diverses tentatives pour apporter le développement aux territoires jugés démunis.

En effet, le développement par le haut est celui amorcé par l'État central et qui s'impose à toute la nation. Benko (2008) donne plus de précision sur les développements par le haut et par le bas. Comme exemple, il s'inspire de la fin de cette stratégie au Nord pour mieux l'expliquer. En Occident, à cause de la crise économique et l'épuisement du modèle fordiste, l'État a de plus en plus de difficultés à mener une politique cohérente de développement régional. « C'est la fin du modèle de développement « par le haut », volontariste et normatif. La politique basée sur les pôles de croissance est abandonnée, avec la disparition de la croissance, mais aussi avec le déclin des branches industrielles (sidérurgie, chantiers navals, etc.), autrefois dynamiques, qui servaient de piliers à ces pôles » (p. 40).

Benko ajoute que le cas français était plus favorable à l'apparition d'un nouveau modèle — le développement local — avec la décentralisation administrative. Le concept du développement local a donné lieu depuis les années 1970 à « une véritable explosion d'écrits (Pecqueur, 1989; Greffe, 2002; Joyal, 2002; Longhi, 2000, parmi des centaines de publications en français). Le terme est connu aussi sous les labels de développement endogène, développement territorial, développement par le bas, développement communautaire, développement autocentré ou encore développement agropolitain » (idem). Pour mettre un terme à ce regard exploratoire du champ du développement, il est intéressant d'étudier précisément le développement vu de l'échelle régionale à l'échelle locale.

### **1.3. DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL AU DÉVELOPPEMENT LOCAL : DE L'ÉCHELLE DES RÉGIONS À L'ÉCHELLE DES LOCALITÉS POUR DES IMPACTS PLUS TANGIBLES**

Pour Proulx (2008), il est pertinent de rappeler que le renouveau théorique actuel dédié au concept de territoire fut amorcé au cours des années 1970. Ce renouveau se situe dans le contexte scientifique d'une rupture paradigmatique vis-à-vis de la doctrine

keynésienne<sup>13</sup> alors dominante en matière de développement (Kaldor, 1957). Proulx souligne que cette rupture est largement causée par la déception générale à l'égard des retombées réelles générées par les interventions exogènes largement effectuées depuis le début des années 1950. Et cela pour lancer la croissance économique selon une finalité de convergence dans le niveau mesurable du développement à travers l'espace.

Le constat général selon Proulx est qu'après quelques décennies d'expérimentation de cette politique partout dans le monde, il apparut évident que les divers territoires réagissaient de manière fort inégale aux investissements industriels (référence aux diverses stratégies d'industrialisation décrites dans cette thèse); à la construction d'infrastructures et d'équipements; à l'exportation; et à l'établissement de foyers économiques. Certains pays décollent (à l'instar des pays asiatiques), d'autres pas (comme les pays africains). Les pôles ciblés se dynamisent, mais à des degrés très variables. Des zones s'industrialisent alors que d'autres demeurent en plan. Des corridors se densifient, des couronnes s'érodent. Et comble de déception, la croissance soutenue ici et là ne génère pas toujours le véritable développement, c'est-à-dire à la fois sur les plans économique, social et culturel. Se pose alors la question de la signification réelle de la politique à l'égard du développement (Seers, 1969).

Enfin, Proulx conclut que ces résultats inégaux confrontèrent alors de plein fouet le postulat à propos de l'homogénéité et de l'isotropie de l'espace. Ces deux qualités étaient encore largement acceptées à l'époque par les diverses sciences sociales, et ce,

---

<sup>13</sup> Pour [Alan Blinder](#)<sup>1</sup> le keynésianisme s'articule autour de six principaux traits dont trois concernent le fonctionnement de l'économie et trois les politiques économiques. Les trois principes sur le fonctionnement de l'économie sont :

- (1) la [demande agrégée](#) est erratique;
- (2) les inflexions de la demande ont une plus grande influence sur la production et l'emploi que sur les prix;
- (3) les prix et spécialement les salaires réagissent lentement au changement de l'offre et de la demande.

À partir de là, les keynésiens avancent trois principes de politique économique :

- (1) le niveau usuel de l'emploi n'est pas idéal, car il est sujet à la fois aux caprices de la demande et à des ajustements des prix trop lents;
- (2) d'où pour certains keynésiens la nécessité de [politiques de stabilisation](#) et;
- (3) de façon encore moins unanime qu'au point précédent, les keynésiens préfèrent les politiques visant à soutenir l'emploi à celles visant à lutter contre l'inflation.

Repéré à <http://www.econlib.org/library/Enc/KeynesianEconomics.html>

même si on connaissait déjà les phénomènes de la centralité, de la polarisation, du drainage, de la diffusion ainsi que le rôle de la distance, de la mobilité, de l'accessibilité.

Le développement régional s'est d'abord intéressé aux régions, délimitées administrativement, avant de prendre en compte plus tard la notion plus inclusive de territoire, d'où l'évolution du concept vers le développement des territoires. Le développement à l'échelle des territoires, selon Proulx (2008), propose bien plus qu'une autre manière de rendre intelligible les réalités du développement régional et local à différentes échelles. Il s'agit d'un changement paradigmatique dans les études en développement régional. Avec la notion de développement territorial, les sciences sociales, dans une perspective multidisciplinaire et interdisciplinaire, se donnent les moyens de reconnaître l'importance du territoire, non seulement comme une réalité biophysique bien tangible, mais aussi comme une construction sociale.

Selon Proulx, prenant l'exemple sur le Québec, il s'agit là, pourrions-nous dire, de l'hypothèse centrale qui fonde ce nouveau paradigme scientifique et qui nous engage à développer un nouveau savoir sur la société québécoise. Le processus de construction sociale des territoires intéresse plus particulièrement la sociologie et l'histoire, alors que les dynamiques économiques spatialisées intéressent les sciences économiques, au même moment où les réalités environnementales de ces territoires mobilisent la géographie et les sciences naturelles. Pour paraphraser les propos de Claude Lacour, un des chercheurs associés à l'émergence du nouveau paradigme, on peut alors dire que si « le territoire est une ressource pour le développement », il est aussi l'enjeu et le produit du développement.

Nous devons nous poser la question de savoir quelle est la différence entre le développement territorial et le développement régional? Si nous considérons que le régional s'intéresse aux régions et s'effectue le plus souvent par la stratégie par le haut, le territorial se préoccupe du territoire et selon l'échelle s'effectue du bas en haut et aussi du haut en bas.

Des auteurs comme Mérenne-Schoumaker ont donné des précisions déjà mentionnées un peu plus haut, mais Proulx en donne un argumentaire appuyé par un auteur et pas des moindres. Parlant de l'émergence du paradigme mettant en valeur le

territoire, c'est-à-dire du développement territorial, il déduit qu'il en résulte donc qu'un nouveau paradigme scientifique prend forme et il mise sur la reconnaissance des liens fondamentaux entre le territoire et le développement. Alain Rallet nous le rappelait récemment en ces termes :

*Développement régional, développement territorial sont deux notions distinctes. Elles renvoient à deux manières différentes d'appréhender l'espace géographique dans son rapport au développement économique [...] Le développement territorial fait référence à un espace géographique qui n'est pas donné, mais construit. Construit par l'histoire, une culture et des réseaux sociaux qui en dessinent les frontières. Le contenu définit le contenant : les frontières du territoire sont les bornes (mouvantes) de réseaux socioéconomiques. Là où s'éteint le réseau se termine le territoire. L'initiative ne vient pas tant d'une instance planificatrice que d'une mobilisation des forces internes (Rallet, dans Mollard et al. 2007, p. 80).*

Si la différence entre les deux approches semble si nette, alors de façon plus précise, qu'est-ce que le développement régional et quelle est sa vision? Jean (1989) et Lévesque (2002) donnent des réponses à ces deux interrogations. Traitant spécifiquement du développement régional, Jean (1989) mentionne que « le développement régional est une pratique relativement récente, née dans les pays occidentaux à la faveur de la relance économique qui a succédé à la grande crise des années 1930 » (p. 9). En effet, en réponse aux constats selon lesquels le développement ne se réalise pas dans les pays en voie de développement malgré les politiques mises en place et même dans les pays développés où il y a des territoires qualifiés de périphériques, la politique régionale est née pour résoudre ces problèmes de disparités tant au Sud qu'au Nord comme le précise si bien Lévesque.

Pour Lévesque (2002), la politique régionale visait à favoriser le rattrapage des régions en retard en aidant principalement les régions en difficulté au moyen d'investissements massifs dans les infrastructures telles que les routes, l'aéroport, les ports et dans les secteurs des ressources naturelles, notamment l'agriculture, la forêt et la pêche.

*Le développement régional visait à favoriser le rattrapage des régions en retard et donc à aider principalement les régions en difficulté. On espérait ainsi insérer les zones à prédominance rurale dans le circuit de la production-consommation de masse. Cela supposait des investissements massifs dans les*

*infrastructures (routes, aéroport, ports) et dans les secteurs des ressources naturelles, notamment l'agriculture, la forêt et la pêche. À cette fin, on encourageait l'urbanisation, la formation de pôles régionaux et au besoin la fermeture de villages dont le potentiel agricole était limité (p. 12).*

Pour Jean (1989) et Lévesque (2002), le développement régional était d'abord destiné à lutter contre les disparités régionales par le biais d'une stratégie principalement fondée sur la polarisation économique. En effet, pour mettre en exergue l'expérience canadienne en développement régional, Jean, citant Savoie (1986), rapporte que la création de pôles de développement est prônée par la seule véritable théorie du développement régional fondement de la plupart des programmes expérimentés au Canada :

*Au dire même de nos meilleurs spécialistes des sciences régionales, la seule véritable théorie du développement régional, fondement de la plupart des programmes expérimentés au Canada, est celle qui prône la création de pôles de développement régional. Son postulat est simple et repose sur une lecture empirique de la propagation spatiale du développement, lequel opérerait par la constitution de centres urbains dynamiques rediffusant l'activité économique et la croissance dans leur aire d'influence (p. 12).*

Ainsi, le développement se manifesterait par une stratégie par le haut. Son fonctionnement s'effectuerait à partir d'un point spatial (une ville, une région) pour s'étendre par la suite à tout le reste de l'économie et du territoire régional (au sens canadien). En effet, selon El Khazzar (2004), « à partir d'un pôle de croissance économique, le progrès est supposé se généraliser en direction de la périphérie de ce pôle » (p. 3).

Les bases théoriques de la science régionale se retrouvent dans les théories de la localisation des activités économiques qui, selon Jean (1989), s'appuient sur les travaux relatifs à la diffusion spatiale du développement, accomplis par les Allemands Christaller, Lüscher, Predöhl et von Thünen. La contribution de l'économiste français François Perroux est remarquable. Une constante se révèle dans le discours de la science régionale, la théorie des « pôles de développement ». Jean (1989) explique mieux cette polarisation en donnant les précisions suivantes :

*Les bases théoriques de la science régionale se retrouvent dans les théories de la localisation des activités économiques, qui prennent appui sur les travaux relatifs à la diffusion spatiale du développement accomplis par les Allemands*

*Christaller, Lüscher, Predöhl et von Thünen. En français, on note la remarquable contribution de l'économiste François Perroux. Dans l'ensemble, on trouve une constante dans le discours de la science régionale : la théorie des « pôles de développement », selon laquelle le développement économique se diffuse à partir de centres urbains qui exercent des effets d'entraînement sur leurs aires spatiales d'influence; de là se développent un certain nombre de variantes, dont celle du développement sectoriel, car lorsque le développement se diffuse le petit centre urbain doit se spécialiser dans une activité économique principale pour laquelle il possède des avantages comparatifs au sein de la dynamique interrégionale (p. 14).*

Proulx appuie la thèse de Jean voulant que la seule véritable théorie en matière de développement régional est celle des « pôles de croissance », énoncée par l'économiste français François Perroux dans les années 1950, et qui semble connaître un regain d'intérêt actuellement avec la notion de « pôle de compétitivité ».

Néanmoins, El Khazzar (2004) fait remarquer que ce mode de développement n'a pas manqué de démontrer ses limites et des conséquences négatives : dépendance territoriale, inégalités socioéconomiques, hiérarchies urbaines, pauvreté, exode rural. Insuccès que Jean (1989) souligne aussi en déclarant que « l'échec des programmes de développement régional, aujourd'hui reconnu par ceux-là mêmes qui les ont mis en œuvre, devrait permettre de poser un certain nombre de questions sur la validité de cette approche théorique » (p. 12). L'une des raisons de cet échec est liée à la non-consideration du local, de sa spécificité et de son caractère endogène comme le soulève Lévesque (2002). Il souligne que la régionalisation s'est faite en grande partie au détriment du local comme en témoigne le déplacement de certaines activités locales vers les capitales régionales. Rendre les régions attractives aux entreprises était l'objectif à atteindre.

*La régionalisation s'est alors faite en grande partie au détriment du local comme en témoigne le déplacement de certaines activités locales vers les capitales régionales. De plus, on supposait que le développement économique ne pouvait venir que de l'extérieur, on cherchait donc à rendre la région plus attractive pour attirer les entreprises. Les plans de développement comme ceux du BAEQ étaient définis par des experts et par [la] suite imposés d'en haut par le pouvoir politique (p. 12).*

Cette stratégie, voire cette façon de concevoir le développement des régions, a fortement influencé aussi les politiques de développement dans les pays du Sud

provoquant une attente du développement ignorant, ce que l'historien Ki-Zerbo (2003) formulera plus tard par « on ne développe pas, on se développe » (p. 57). Les peuples ne pensaient pas qu'ils pouvaient et qu'ils devraient prendre leur destin en main. Obnubilés par les discours messianiques des dirigeants politiques africains qui espéraient importer ou imposer le développement par le haut, ils attendaient le développement venu de capitaux extérieurs et d'entreprises multinationales soutenues par les gouvernements, au lieu d'en être les acteurs.

L'avènement de la notion de développement local, notamment à la suite d'études sur les facteurs de développement, est venu renverser cette perception du développement d'en haut pour responsabiliser les peuples et les populations régionales à être les acteurs et les bénéficiaires du développement. Lévesque (2002) affirme que les limites de ce modèle de développement régional ont aussi été mises en lumière par les mobilisations de la société civile, réclamant une véritable régionalisation et un développement local, notamment pour les territoires les plus défavorisés.

### **1.3.1. Du développement local au développement local viable**

Les remises en question du développement régional ont débouché sur la stratégie d'organiser le développement par le bas. Une nouvelle vision sous l'appellation de développement local est née et a été considérée comme une alternative capable d'engendrer une nouvelle dynamique spatiale.

Pour Dionne (1993), « le développement local est avant tout un développement enraciné » (p. 42). Un développement qui prend ses racines à partir du milieu d'existence de la communauté bénéficiaire qui est en fait l'artisan de son propre mieux-être. C'est pourquoi El Khazzar (2004) considère que « c'est une remise en cause radicale du rôle central de l'État et des politiques traditionnelles de développement basées sur des approches macro-économiques et fonctionnalistes et comme une réponse aux mutations profondes du système » (p. 3).

Jean (1989) considère ainsi que, la crise économique aidant, les années 1980 auront amorcé un bouleversement profond dans les données de la problématique

régionale au Québec, et l'émergence de la notion de développement local qui « implique de nouveaux enjeux qui remettent en question toutes les théories et toutes les pratiques de développement régional, et dessinent les contours d'une nouvelle approche de la réalité régionale » (p. 21-22).

Dans cette nouvelle dynamique et pour atteindre les objectifs que se fixe le développement local, le qualificatif viable s'y est ajouté. La pionnière, Christiane Gagnon, qui attribuera plus tard ce même qualificatif au développement durable, a proposé un regard particulier soit celui de l'humain et des liens avec son environnement sur le thème du développement local. En effet, pour Gagnon (1995), « le développement local viable intègre une reconnaissance individuelle et collective du paysage, de l'histoire locale, bref, une valorisation et un respect des composantes à la fois humaines et naturelles qui caractérisent la communauté d'appartenance et favorisent son processus identitaire en devenir » (p. 77). Allant plus loin, elle détaille que le développement local viable se caractériserait par quatre approches de nature écologique, humaniste, planificatrice et économique. Ensuite, elle ajoute que la mise en œuvre du développement local viable passerait par quatre stratégies :

1. *L'affirmation du leadership partenariat des communautés locales.*
2. *Le soutien collectif d'une économie sociale.*
3. *L'intégration de la population locale à un processus souple d'évaluation d'impacts.*
4. *La valorisation de l'identité ou du sentiment d'appartenance* (p. 71).

Enfin, les défis auxquels la mise en œuvre du développement local viable ferait face sont de quatre ordres.

- *Premier défi. Le développement local viable suppose la mise en œuvre, par les communautés, de stratégies d'actions bien définies dans le temps et dans l'espace. Il ne peut se limiter à un discours banalisé, à un laminage par la concertation où les diverses tendances sont occultées.*
- *Deuxième défi. Le développement local viable fait appel à une décentralisation des pouvoirs, mais dans une vision d'interdépendance avec tous les décideurs et ce, à toutes les échelles spatiales.*
- *Troisième défi. Le nouveau paradigme crée des lieux d'échange en vue d'une redéfinition des valeurs, des choix sociaux individuels et collectifs à laquelle est associé l'ensemble des membres des communautés et des institutions.*

- *Quatrième défi. Le développement local viable mobilise toutes les capacités des individus et des groupes et provoque le partage d'une vision non dominatrice des rapports humains, sociaux ou des rapports avec la nature (p. 78).*

Ainsi, les approches « top-down » ont cédé la place aux approches « bottom-up », censées réussir là où les premières ont échoué. Cependant, en observant l'application des politiques de développement local dans les pays en voie de développement, El Khazzar (2004) fait remarquer que malgré ses nombreux atouts, la théorie du développement endogène présente plusieurs limites qui lui ont valu d'être qualifiée par certains, d'utopie.

Cette conception du développement par le bas reste encore sur le plan théorique en construction tout comme le développement durable d'ailleurs (Gagnon, 2008). Les propositions avancées de même que les pratiques sur le terrain, selon El Khazzar (2004), ne semblent pas s'avérer une solution de rechange cohérente, car plusieurs interrogations restent en suspens. Entre autres, ce qui semble le plus fragile concerne, par exemple, les possibilités de promotion d'une industrialisation locale à partir, seulement, des potentialités locales. Le marché local dans la plupart des cas n'offre pas de grande possibilité d'écoulement des productions des industries qui doivent tourner à plein régime et produire en quantité croissante.

Devant cette nuance soulevée par El Khazzar (2004), le développement local selon Joyal (2001) « se résume en un mot : s'organiser, l'ignorer conduit les populations des régions en difficulté à se faire organiser par les forces implacables du marché » (p. 5). Même si quelques localités connaissent certaines améliorations de leurs conditions de vie avec des stratégies de développement qualifié de local ou de local viable, les résultats de manière générale posent problème. Du régional au local, généraliser le développement à l'ensemble des territoires pour offrir des conditions viables n'est pas encore atteint. Les stratégies de développement par le haut ou par le bas font donc l'objet de critiques et de remises en question.

Malgré ces critiques et ces remises en question, il reste que pour mieux s'organiser et assurer des conditions viables aux individus comme aux populations, la

société civile, le territoire, le système productif local, les interrelations locales, etc. constituent un tout; le développement local viable devient alors une stratégie holistique pertinente qui s'inscrit dans le courant de l'approche de développement territorial qui sera étudié en profondeur dans le chapitre 3. Après toutes ces années de développement, quel bilan pourrait-on en faire?

#### **1.4. Quel bilan tirer du cas des pays africains bénéficiaires de l'aide au développement?**

Depuis l'avènement de la notion du sous-développement et de la mission occidentale d'apporter le développement au reste du monde, des constats d'échec se multiplient dans les nations bénéficiaires des programmes de développement. Il serait bien de marquer un arrêt pour interpréter les résultats de tant d'années consacrées au développement des pays du Sud. Le cas des pays africains est particulièrement intéressant, car c'est dans cette partie du monde que sont regroupés le plus grand nombre de pays les moins avancés (PMA) du monde. La dernière stratégie, mise en œuvre par le PNUD est celle des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), pour aider les pays sous-développés à atteindre un certain niveau sur le chemin du progrès.

Selon Smee, l'initiative des OMD a créé une attente de l'aide dans les PVD, mettant ainsi en jeu la réputation des pays développés. Les pays africains souffrent d'un manque d'organisation structurelle de leur économie. Ceux d'entre eux qui sont absolument prioritaires pour l'obtention de l'aide au développement sont producteurs de matières premières agricoles, mais ne se sont pas inscrits dans leur transformation<sup>14</sup>. Smee donne des précisions ci-dessous.

---

<sup>14</sup> Carlos Lopes, directeur de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique dans un entretien sur la RFI le dimanche 12 mai 2013 déclarait : « Il faut industrialiser l'Afrique. Dans son rapport annuel sur l'économie africaine, les Nations-Unies constatent que les pays africains se contentent encore trop souvent d'être des exportateurs de matières premières sans chercher à transformer ces matières premières sur place. Résultat, ce sont des emplois et de la richesse qui quittent le continent. L'Afrique peut dans certains secteurs prendre le relais de la Chine ».

*La situation de l'Afrique est inacceptable et non-négociable [sic], plaide Zephirin Diabre, administrateur du PNUD. Les objectifs du Millénaire ont créé des attentes et posent un problème de crédibilité des pays riches.*

*D'autant que les pays en crise, qui connaissent un très bas niveau de développement, ne sont pas forcément des pays en guerre, mais plutôt des pays dont les caractéristiques structurelles de l'économie ne leur permettent pas d'accéder au commerce international.*

*Ainsi, les 59 pays " prioritaires " pour l'aide au développement sont des pays producteurs de biens primaires (café, banane...), n'ayant pas réalisé de transformation de leurs structures de production vers les biens manufacturés (2004, p. 2-3).*

Le constat de Diabré du PNUD ci-dessus et selon lequel les pays sous-développés, bénéficiaires prioritaires des programmes de développement, n'ont pas fait le choix de développer leur tissu industriel dans le secteur de la transformation de leur production, met en évidence le levier sur lequel ces pays auraient manqué de s'appuyer pour assurer leur développement. Le mal serait fait depuis la formulation et la fixation des huit objectifs du Millénaire comme il a été mentionné plus haut. En fait, l'industrie est absente des OMD et le constat est clair aujourd'hui, les fruits n'ont pas tenu les promesses des fleurs.

L'industrialisation même sous sa forme la plus primaire aiderait ces pays sous-développés qui semblent tourner en rond, ils font du surplace depuis des décennies attendant le développement au lieu d'y travailler autrement. Ce fait serait aussi dû au manquement des engagements des pays développés à l'égard des pays pauvres. Le rapport sur le développement humain, publication phare du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), vient rappeler aux dirigeants leur manquement en ce qui concerne leurs engagements et leurs promesses à l'égard des PMA. Et selon Smee, l'écart s'agrandit d'année en année entre pays riches et pays pauvres. La situation des PMA devient pire et même ceux qui en sont sortis reculent.

Les cas du Botswana, sorti des PMA en 1994, et de la Tanzanie sont fort marquants; en 10 ans, le premier a perdu les acquis de 30 années de progrès et le second est aux prises avec un recul drastique du taux de scolarisation sans aucun conflit. Smee (2004) apporte des détails en précisant que :

*Le fossé se creuse entre pays riches et pauvres. Dans 54 pays, le revenu est inférieur en 2000 à celui de 1990, explique Sakiko Fukuda Parr, rédactrice du rapport. À titre d'exemple, le Botswana a perdu en 10 ans les effets positifs de 3 décennies de progrès. Les habitants ont perdu des années d'espérance de vie. Si certains capitaux ne se perdent pas, comme le taux d'alphabétisation, d'autres disparaissent très vite. La Tanzanie connaît un recul de scolarisation, sans être en guerre. Les années 90 ont été plus positives pour ces pays que les années 2000 (p. 3).*

Telle se présente la situation précaire des pays africains, et le Bénin s'inscrit dans le même type de précarité. Et c'est cela qui motive cette étude sur ce pays africain, le Bénin. Le rapport 2011 de l'indice du développement humain classe le Bénin au rang de 167<sup>e</sup> sur 187 pays du monde. La variation de l'IDH en quatre ans est négative. Selon Tingbé-Azalou (2008: 6), le Bénin, souvent cité comme un modèle de démocratie dans le contexte africain, est l'un des pays les plus pauvres du monde. Il occupe la 163<sup>e</sup> place sur les 177 pays de la liste de l'Indice de Développement Humain (IDH en 2007). Malgré les progrès macro-économiques et les programmes d'ajustement entrepris ces dix dernières années, l'économie béninoise est restée fragile.

Pour l'OCDE, le secteur secondaire embryonnaire au Bénin, ne contribue qu'à 13% du PIB national. La production industrielle est dominée par l'industrie alimentaire, l'industrie textile et la cimenterie. Les BTP et l'énergie, bases indispensables au développement industriel, participent très peu à la formation du PIB, à hauteur respective de 4,4% et 1,1%. L'insuffisance des capacités entrepreneuriales et managériales, le manque d'investisseurs dans le secteur, le faible niveau d'exploitation et de valorisation des ressources locales, et l'inadaptation de l'environnement institutionnel et réglementaire constituent les principaux problèmes qui entravent le développement industriel du pays. « Plus de 80% des 400 entreprises formelles interrogées dans le cadre d'une enquête sur le climat des investissements considèrent la corruption, les dysfonctionnements de la justice ainsi que les procédures douanières et fiscales comme une très grande entrave à leur développement » (2008 : 167).

Comme résultat des efforts au chapitre du développement du Bénin, en considérant l'IDH de 2007 et de 2011, le Bénin recule et ce malgré tous les programmes et projets financés à coûts de milliards de dollars. Comme détail, au total le Bénin a reçu comme financement en guise d'aide au développement 474,37 millions de dollars US en

2007 ; 641,48 millions de dollars US en 2008 ; 682,06 millions de dollars US en 2009 ; 689,11 millions de dollars US en 2010 et 672,37 millions de dollars US en 2011 selon les données statistiques 2012 de l'OCDE<sup>15</sup>.

La République du Bénin, indépendante depuis 1960, peine à trouver sa voie de développement malgré les projets et programmes de développement. En effet, le Bénin n'a pas pu connaître la croissance fondée sur l'implantation de grandes industries à travers le pays. Ces industries, principalement dans le secteur agroalimentaire comme la SONICOG<sup>16</sup>, qui pourraient par effet d'entraînement, insuffler le développement, ont disparu suite à l'épuisement des ressources naturelles ou à la suite des changements de régime politique.

Le pays reste dépendant de l'extérieur, prioritairement pour la satisfaction des besoins élémentaires et sociaux. Pour se nourrir, se soigner, s'habiller, s'abriter, s'instruire, les Béninoises et les Béninois doivent se tourner vers l'extérieur ; le pays vit des importations et son économie est à la merci de toutes les perturbations et fluctuations extérieures. Le régime actuel a même initié un programme de vérification des importations pour mieux renflouer les caisses de l'État. La dépendance a atteint un niveau où le budget national est financé à plus de 50% de l'extérieur sur fonds provenant de crédits et des aides.

Les grandes stratégies classiques du développement ont prouvé leurs limites au Bénin. C'est dans ce contexte que, des initiatives à la base, loin de toutes les théories classiques, tentent de répondre aux besoins élémentaires du pays et s'intensifient dans plusieurs régions du pays. Par ailleurs, les OMD étaient fixés pour être atteints en cette année 2015, leur analyse selon l'ONU serait fort intéressante. À la veille de la dernière année fixée pour que les PMA atteignent les OMD, l'ONU s'inquiète et prévoit que l'atteinte des grands objectifs définis à l'aube de ce nouveau siècle serait difficile.

---

<sup>15</sup> <http://stats.oecd.org/Index.aspx?QueryId=42231&lang=fr> visité le 16 mai 2013.

<sup>16</sup> Société Nationale des Industries des Corps Gras.

### 1.4.1. L'analyse du bilan des OMD par l'ONU<sup>17</sup>

Malgré une croissance vigoureuse, la plupart des 48 pays les plus pauvres n'arriveront pas à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), souligne un rapport de l'ONU publié le jeudi 27 novembre 2014 à Genève. Un seul pays au monde pourrait atteindre sept des huit OMD affirme l'ONU. Seul le Laos semble en bonne voie pour atteindre la totalité des sept points des OMD et quatre autres pays (l'Éthiopie, le Malawi, le Rwanda et l'Ouganda) devraient atteindre la plupart des objectifs, selon le rapport annuel de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED).

Pour rappel, les OMD, définis en huit points au total en l'an 2000 par les Nations Unies, visent à réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim dans le monde d'ici à la fin 2015. Au nombre de ces OMD, il y a :

OMD N° 1 : éliminer l'extrême pauvreté et la faim.

OMD N° 2 : assurer l'éducation primaire pour tous.

OMD N° 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

OMD N° 4 : réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans.

OMD N° 5 : améliorer la santé maternelle.

OMD N° 6 : combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies.

OMD N° 7 : assurer un environnement durable.

OMD N° 8 : mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Cette ambition internationale, encore pensée et engagée à la plus haute instance de gouvernance mondiale, située en Occident, est destinée à orienter les pays nécessiteux du développement à atteindre certains objectifs pour espérer un mieux-être meilleur. Cet engagement doté d'une bonne dose d'espoir ressemble à celui du président américain en 1949. L'analyse du directeur général de la CNUCED, Mukhisa Kituyi, semble entrevoir une lueur d'espoir : « Entre 2002 et 2008, la croissance des PMA (pays les moins avancés) a été supérieure à l'objectif de 7 % décidé par la communauté internationale, et même après la crise financière de 2008, ces pays ont connu une

---

<sup>17</sup> AFP a publié cette analyse le jeudi 27 novembre 2014.

croissance plus rapide que d'autres pays en développement, avec un taux moyen de 5,7 % par an ». En poursuivant son analyse, il a cependant regretté que ces pays n'arrivent paradoxalement pas à réduire considérablement leur taux de pauvreté.

Par ailleurs, pour une évaluation anticipée des OMD, selon l'ONU, la pauvreté a été réduite de moitié dans le monde, dans le cadre des OMD, grâce à des progrès rapides réalisés dans les pays en développement les plus avancés et non grâce aux PMA. En moyenne dans les PMA, la pauvreté extrême (revenu inférieur à 1,25 dollar par jour) a reculé de 65 % en 1990 à 45 % en 2010, mais ce chiffre reflète de nombreuses disparités. Les PMA asiatiques ont ainsi progressé bien plus rapidement sur ce point (de 65 % à 35 %) que les PMA africains et Haïti (de 65 % à 51 %), ce qui leur permettra dans l'ensemble d'atteindre l'objectif de réduction de moitié de la pauvreté, selon le rapport. Pour atteindre de meilleurs résultats, des axes sont déterminés comme prioritaires.

Étant donné le peu de résultats positifs dans l'atteinte des OMD, l'ONU préconise désormais trois axes de développement pour les PMA : 1) favoriser les investissements, notamment dans les infrastructures; 2) mettre en place une politique industrielle plus conquérante pour accroître la productivité de certains secteurs comme l'agriculture; 3) et user du levier macroéconomique pour augmenter la demande interne. Ainsi, en favorisant la réallocation des emplois vers des activités plus productives, telles que l'industrie manufacturière et les services de haute valeur ajoutée, les PMA s'approcheront des OMD, selon le rapport.

Cependant, l'agriculture ne sera pas reléguée au dernier plan, car elle est un pilier central du PIB des PMA, mais elle doit « davantage se spécialiser », a précisé Taffere Tesfachew, chef du Programme des Nations Unies pour les PMA. Il ajoute qu'« ils peuvent prendre l'exemple du Chili qui, depuis quelques années, s'est spécialisé dans la production viticole. C'est devenu une activité plus moderne avec une plus grande valeur ajoutée ». L'indication de la diversification agricole comme priorité pour les PMA devrait s'accompagner d'une dynamique de mécanisation agricole, car l'agriculture avec la houe ne pourrait donner des résultats importants au chapitre du développement des PMA.

La liste des PMA est réévaluée tous les trois ans. À ce jour, quatre pays seulement sont sortis de cette liste : le Botswana en 1994, le Cap-Vert en 2007, les Maldives en 2011 et les Samoa en 2013. Cette liste tient compte de trois critères principaux : le revenu par habitant avec un seuil de 1 190 dollars pour en être retiré, le capital humain constitué de critères basés sur la nutrition, la santé, la scolarisation ou encore l'alphabétisation de la population et enfin le critère de vulnérabilité économique qui tient compte des catastrophes naturelles ou de l'instabilité économique internationale.

Cette analyse de l'ONU est intéressante à plus d'un titre, car elle réalise que sur 48 PMA, moins d'un dixième a pu s'en sortir et cela malgré l'élaboration de grands objectifs et l'orientation de grands financements en direction des PMA. L'autre intérêt est que l'ONU propose que les PMA doivent industrialiser leur économie en mettant un accent particulier sur les industries manufacturières sans négliger l'agriculture, mais en la spécialisant à l'instar de Chili. Cette analyse est faite à dessein, car le moment n'est pas choisi au hasard.

Cette réflexion faite à la veille de l'année 2015, celle prévue pour l'atteinte des OMD par les PMA, semblerait préparer l'opinion internationale à accepter l'échec du programme des OMD en faveur des PMA. L'administrateur de l'ONU, Zéphirin Diabré n'a pas manqué d'indiquer un nouveau chemin possible pour le développement des PMA, celui de l'industrialisation. L'étude de cette dernière ne date pas d'hier; nous en ferons la préoccupation du chapitre suivant.

## **1.5. CONCLUSION PARTIELLE**

Après plus de cinq décennies de pratique de développement, cette notion traverse le temps et l'espace et continue d'être l'objet de réflexion. Ainsi, dans ce travail, un regard est porté sur l'historique du concept, son évolution et sa pratique. Entretemps, la problématique du développement durable a réveillé la conscience collective à considérer d'une part notre avenir commun pour savoir agir maintenant et, d'autre part, à tenir compte du global en agissant localement. Le développement fait l'objet de plusieurs théories qui tentent de l'expliquer et proposent surtout des modèles qui pourraient inspirer les pays sous-développés. Une politique de l'aide au

développement des pays les moins avancés est portée par l'ambition et la volonté des pays développés au profit de ceux qui sont en voie de développement. C'est dans cette optique que les OMD ont été fixés et des résultats étaient attendus pour l'année 2015. La situation des pays en voie de développement ne s'est pas améliorée mais au contraire elle s'aggrave. À la suite des résultats décevants des programmes de développement en faveur des PMA, nous remarquons que ces derniers n'ont pas développé des politiques de transformation des ressources pour améliorer et développer leur tissu industriel. Au chapitre de l'expérience de la pratique du développement, l'industrialisation de l'économie pourrait servir et c'est pourquoi elle est l'objet de la suite de ce travail.

## **CHAPITRE 2**

### **L'INDUSTRIALISATION : THÉORIE, STRATÉGIE, LIMITES - L'INDUSTRIE D'ANANAS DANS LE MONDE ET EN AFRIQUE**

Cette revue de littérature est un survol plus ou moins synoptique du phénomène d'industrialisation à grande échelle à travers ses théories et ses stratégies déployées pendant plus d'un demi-siècle. Ces stratégies classiques d'industrialisation sont : la stratégie de substitution aux importations, la stratégie d'industries industrialisantes et la stratégie de substitution aux exportations. Le rôle de l'État dans le processus d'industrialisation a aussi fait partie des préoccupations dans cette section du travail. Une attention particulière est aussi accordée aux limites des différentes stratégies d'industrialisation. Un point est soulevé sur la production de l'industrie d'ananas à travers le monde et en particulier en Afrique de l'Ouest. Cette revue est bouclée par un bref regard sur l'évolution de l'approche économique régionale vers l'approche locale du développement.

#### **2.1. L'INDUSTRIALISATION, DE QUOI S'AGIT-IL?**

Le mot industrialisation émane étymologiquement du latin « industria » qui signifierait activité, ce qui fait justement penser que l'industrialisation serait la généralisation d'activités dans un secteur donné, tel que celui de l'industrie pharmaceutique. Comment le phénomène de l'industrialisation a-t-il commencé? Pour rappel synoptique, les origines de la révolution industrielle (1756-1780), selon Brasseul (1997) et Norel (2009), ont pour moteurs internes de la dynamique industrielle : la révolution agricole préalable; l'évolution du travail et la proto-industrialisation; la circulation des techniques et innovations britanniques. Les causes externes de cette révolution sont la traite des esclaves et l'accumulation du capital; le poids de l'économie atlantique; etc. Nous n'avons pas la prétention de développer ces grands thèmes relatifs au phénomène de l'industrialisation, cependant un pan sera levé sur le commencement de l'industrialisation.

C'est Charpentier et al. (1990) qui répondent avec le plus de détails à notre question relative au début de l'industrialisation. Selon eux, des capitalistes anglais, ayant pour but de fabriquer des produits en quantité importante, ont mis en place des manufactures qu'ils ont par la suite pourvu de machines pour augmenter leur production à grande échelle : c'est ainsi que s'amorça le processus de l'industrialisation en Angleterre.

*En Angleterre, au 17e siècle, des capitalistes commencent à réunir des ouvriers dans de grands bâtiments — qu'on appelle manufactures — pour y fabriquer divers produits. Dans la deuxième moitié du 18e siècle, lorsque à la concentration des ouvriers et des capitaux s'ajoute la présence de la machine, on peut parler des débuts de l'industrialisation. Celle-ci constitue une transformation en profondeur, une révolution, dans la façon de produire des biens. Ce processus d'industrialisation se diffusera peu à peu, à des rythmes très variables et très inégaux, dans les divers secteurs de l'économie et dans les divers pays (p. 232).*

Le phénomène de l'industrialisation est issu du développement de la manufacture et de l'implication des machines pour améliorer et augmenter la production. Mais c'est avant tout l'artisanat qui constitue la graine par laquelle est sorti tout le potentiel industriel autrefois en dormance. Il est intéressant de se poser une question pertinente : comment se déroule alors le passage de l'artisanat à la production industrielle?

Charpentier et al. (1990), dans leur œuvre de description de l'histoire de l'industrialisation, n'ont pas manqué de répondre à cette question. En effet, dans l'artisanat, l'ouvrier devait travailler seul pour fabriquer un objet. Ensuite, dans les manufactures, le travail a été divisé et des machines ont été progressivement introduites pour assurer la production à grande échelle. Cela donna lieu au développement de l'industrie.

*Au temps de l'artisanat, une paire de chaussures, une scie ou une pièce de tissu étaient fabriquées par un artisan travaillant à la main et qui pouvait réaliser seul toutes les opérations. Lorsque des entrepreneurs implantent de grands ateliers dans lesquels ils font travailler, moyennant un salaire, de nombreux ouvriers, on parle de l'ère de la manufacture. Dans ces ateliers ou manufactures, les tâches sont subdivisées et chaque ouvrier n'en accomplit qu'une, ce qui permet une production plus efficace.*

*Les ouvriers ainsi regroupés, le travail divisé en plusieurs opérations, cela crée un contexte qui ouvre la voie à l'utilisation de machines pouvant remplacer partiellement le travail humain pour atteindre à une production de type industrielle (idem).*

De la généralisation et du développement de l'artisanat, la manufacture a été mise en place et s'est développée avec l'accentuation de l'utilisation de machines pour une production à l'échelle industrielle, donnant ainsi lieu à la naissance de l'industrialisation. De multiples facteurs ont permis sur le plan technologique le développement des industries de pointe; des dates et des faits inoubliables retiennent l'attention. Selon Dickinson et Brian (1995), la production industrielle fut le résultat d'importantes découvertes technologiques qui eurent un impact fondamental sur les sociétés humaines. Les principales innovations technologiques de 1704 à 1913, à l'origine de l'industrialisation (suivies de deux figures fort parlantes de l'époque), et de son développement jusqu'au début du siècle dernier, s'énumèrent comme suit :

- ✚ 1704 Mise au point de la machine à vapeur par Newcomen. Ses pompes à vapeur étaient particulièrement utiles dans l'industrie minière.
- ✚ 1764 Invention de la machine à filer.
- ✚ 1760 James Watt améliore la machine à vapeur.
- ✚ 1784 Production du fer puddlé grâce au procédé de puddlage de Cort.
- ✚ 1825 Construction du premier train de marchandises et de passagers par George Stephenson.
- ✚ 1837 Invention du moteur électrique par Davenport.
- ✚ 1838 Le vapeur *Great Western* traverse l'Atlantique en 14 jours. Cela marque le début du transport par transatlantique à vapeur.
- ✚ 1844 Première démonstration du télégraphe.
- ✚ 1846 Invention de la machine à coudre.
- ✚ 1851 Exposition au Palais de Cristal [Montréal].
- ✚ 1856 Le convertisseur de Bessemer permet de réduire les coûts de production de l'acier.
- ✚ 1859 Fin de la construction du pont Victoria traversant le Saint-Laurent [Montréal].
- ✚ 1866 Installation d'un câble télégraphique franchissant l'Atlantique.
- ✚ 1872 Utilisation de wagons réfrigérés pour le transport de la viande et des fruits.
- ✚ 1876 Invention du téléphone par Alexander Graham Bell.
- ✚ 1884 Mise en service du premier tramway électrique.
- ✚ 1885 La ligne du Canadien Pacifique se rend jusqu'au Pacifique.
- ✚ 1886 Première automobile mise au point par Carl Benz utilisant un moteur à gaz.
- ✚ 1894 Les frères Wright volent à bord d'un appareil à vapeur.

- ✚ 1903 Les frères Wright effectuent le premier vol dans un avion propulsé.
- ✚ 1906 Invention du tube à vide.
- ✚ 1913 La chaîne de montage de Henry Ford commence à produire des automobiles (Dickinson et Young, 1995, p. 190, 195).



Figure 1 : des ouvrières dans une usine de coton, le 29 juin 1916

### **Les progrès du siècle (XIXe siècle)**

Ce dessin illustre les quatre grandes inventions du XIXe siècle qui ont permis la Révolution industrielle: le perfectionnement de l'imprimerie, le télégraphe, la locomotive et le bateau à vapeur.

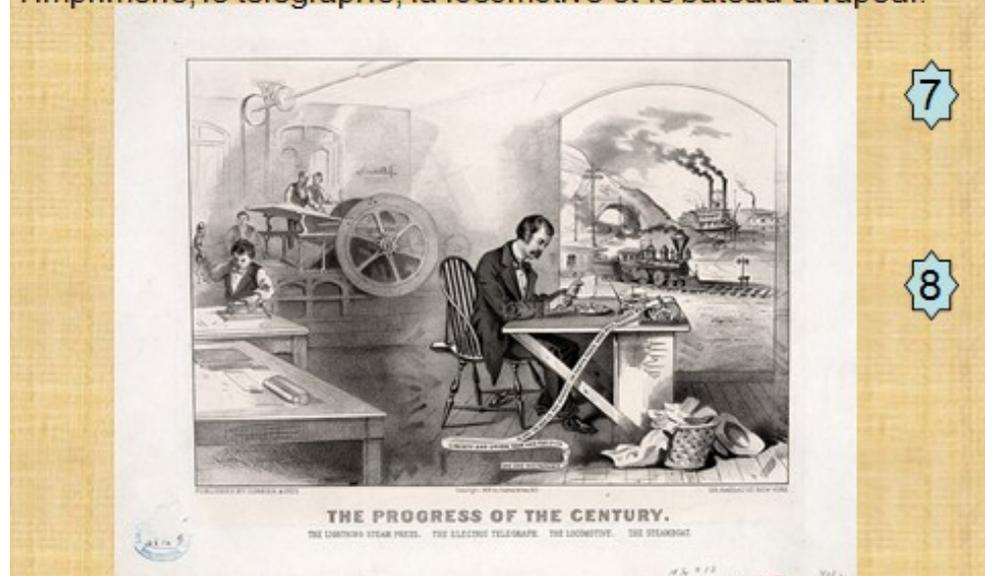


Figure 2 : les grandes inventions du XIX<sup>e</sup> siècle

Ces différentes innovations ont donné un coup d'accélérateur, par leur synergie, à l'industrialisation de l'Occident puis progressivement d'autres territoires. Nous retenons de cette explosion du génie humain qu'en face des obstacles et l'ambition de se dépasser, il a recours à son potentiel et agit par sa capacité à innover et à inventer des mécanismes ingénieux pour se faciliter la vie et développer sa propension à dominer et maîtriser les forces de la nature. Il utilise ces mêmes atouts pour se protéger de ses semblables et pour dominer, voire nuire gravement aux autres. D'où l'idée que l'industrialisation est aussi en partie tributaire des guerres et croisades pour la conquête d'autres territoires en vue d'en extirper des richesses.

Dans la suite de ce travail, nous aborderons le sens que plusieurs auteurs accordent à ce phénomène d'industrialisation et à son processus qui a changé notre monde depuis plusieurs décennies. Pour nous, l'industrialisation s'inscrit dans une suite dynamique de production ou d'achat de matières premières, de leur transformation en produits semi-finis ou finis et de leur commercialisation sur un marché intérieur ou extérieur. D'autres auteurs appréhendent autrement le phénomène d'industrialisation.

Ainsi, la production agricole et l'industrie restent dans un équilibre défini par le marché. Comme l'affirme Brasseul (1998) qui pense que « les facteurs qui sont à l'origine de l'industrialisation résident dans le système autorégulateur du marché ou l'économie de marché » (p. 10). Il ajoute ensuite que « la révolution industrielle et toutes les transformations qui l'ont accompagnée étaient simplement le résultat d'un unique changement fondamental, la création d'une économie de marché » (idem). Si la révolution industrielle n'a de facteur de succès que l'unique économie du marché selon Brasseul, en revanche nous estimons que les facteurs sont divers et multiples.

Quant au rôle moteur attribué à l'industrie pour la croissance économique, la réalité contemporaine, dans une certaine mesure, l'attesterait moins. Car, malgré la place importante de l'industrie dans l'économie des pays avancés, les activités tertiaires tendent de plus en plus à occuper un rôle moteur. Par exemple, pour Coumes, elles<sup>18</sup> fournissent aujourd'hui plus de 55 % des emplois dans les pays industrialisés, 70 % aux

---

<sup>18</sup> Les activités tertiaires. Repéré à <http://erra.perso.neuf.fr/ranguin/COUMES/TRANSFO-ECO.html>

États-Unis. Grâce à la recherche fondamentale et appliquée, il y a une efficacité de plus en plus grande du travail productif, de la gestion des affaires, et même de l'administration. Les services aux entreprises, l'immatériel, les propriétés intellectuelles, en bref l'économie du savoir semble produire plus d'emplois et générer de plus grands revenus que les structures économiques classiques perçues auparavant comme les uniques sources générant du développement socioéconomique.

Abondant dans le même sens, Moyart (2006) estime que jusqu'aux années 1970, la plupart des pays occidentaux tirent la majorité de leurs revenus et occupent la plus grande partie de leur force de travail à la production industrielle, considérée comme le principal moteur du développement économique. Dans ce contexte, les activités de services sont considérées comme des activités induites ayant un rôle passif dans le développement régional. Mais depuis lors, dans la plupart des pays de l'OCDE, c'est le secteur tertiaire qui occupe la majorité de la population active et concourt principalement à la formation du PIB. Ces activités contribuent également de façon croissante aux échanges internationaux.

C'est ce que confirment Philippe et Léo (2006) en démontrant que les régions de tradition industrielle ont longtemps constitué les pôles moteurs des économies développées. Cependant, depuis une trentaine d'années, les économies avancées voient stagner et régresser les emplois dans le secteur manufacturier tandis qu'il se confirme régulièrement que ceux du secteur tertiaire s'accroissent. Par exemple, selon ces auteurs, les chiffres relatifs aux emplois créés par les activités tertiaires confortent cette thèse :

*Le secteur dans lequel les créations d'emplois ont été les plus nombreuses (plus de 350 000) est celui de la location de la main-d'œuvre qui correspond assez bien à l'image d'une croissance tertiaire « externalisée » par l'industrie. Mais les créations d'emplois ne se limitent pas à ce seul secteur : les activités de conseil pour les affaires et la gestion ont créé un volume comparable d'emplois (312 000), tout particulièrement dans la dernière décennie. Le secteur informatique (+171 000), les services divers (qui comprennent le gardiennage et la sécurité), le nettoyage de locaux, les transports et communications ont également été de gros pourvoyeurs d'emplois nouveaux, plus de 100 000 emplois créés dans chacun d'eux (p. 243).*

De nos jours, des pans entiers de l'économie sont dynamisés par les activités tertiaires, les pays comme la Suisse et l'Île Maurice développent respectivement leur économie par la vente des services financiers et le tourisme. La parenthèse ouverte pour approfondir le fait que des facteurs autres que l'industrie seraient devenus générateurs du développement se ferme ici pour continuer l'essai de définition de l'industrialisation. Ainsi, l'apport de quelques auteurs classiques, tels que Perroux (1961), Brasseul (1993), Crouzet et Poussou (2000) seront évoqués pour approfondir la définition du concept d'industrialisation.

Pour Perroux (1961), « l'industrialisation constitue un processus, plus **précisément**<sup>19</sup> la structuration de tout un ensemble social sous l'influence d'un complexe coordonné de machines » (dans Boudjenah, 2002, p. 26). Perroux reconnaît que l'industrialisation est d'abord un processus, ce qui signifierait un cheminement, un état en cours, mais il ajoute avec l'adverbe « précisément » que c'est un ensemble social influencé par un « complexe coordonné de machines ». Il ne suffirait pas d'avoir quelques machines ou quelques industries pour prétendre alors à l'industrialisation, mais tout un complexe de machines. Perroux trahirait la définition de l'industrialisation, s'il n'évoquait pas le complexe de machines, voire aujourd'hui de technologies, qui est en fait au cœur du processus d'industrialisation. Toutefois, pour approfondir la définition du concept, revenons à la définition de Brasseul, un auteur consacré à l'analyse historique de l'industrialisation.

Après une analyse de l'histoire de l'industrialisation, Brasseul<sup>20</sup> (1993) propose que l'industrialisation soit définie comme « le processus au cours duquel l'industrie, et plus particulièrement les industries manufacturières, voient leur importance augmenter dans le produit intérieur brut, tandis que les emplois industriels occupent une part croissante de la population active » (dans Boudjenah, 2002, p. 26). Brasseul (1993) considère les industries manufacturières comme le cœur de l'industrialisation, et l'augmentation du PIB et la part croissante des emplois industriels comme les effets de l'industrialisation. Cette « vérité » industrielle correspond certes à une époque donnée.

---

<sup>19</sup> Mis en caractère gras par l'auteur.

<sup>20</sup> Jacques Brasseul est professeur d'université en sciences économiques. Il enseigne l'histoire des faits économiques et l'économie du développement à l'université de Toulon-Var.

Car, aujourd'hui, comme souligné ci-dessus, les industries créeraient moins d'emplois et l'emploi mesurerait moins l'impact du processus d'industrialisation d'un pays.

D'autres auteurs comme Crouzet et Poussou (2000) vont dans le même sens que Brasseur. Ils précisent que l'industrialisation, facteur de croissance économique, est basée sur la transformation des productions agricoles créant ainsi de la richesse non seulement pour la classe ouvrière mais également pour la nation. La réussite de ce processus nécessite au préalable une augmentation de la production industrielle au détriment de la production agricole imposant dès lors un bouleversement de la structure économique du pays. Ils proposent que :

*L'industrialisation est la secondarisation de l'économie, c'est-à-dire l'expansion, non seulement absolue, mais relative du secteur secondaire ou, en d'autres termes, l'accroissement de la part de l'industrie au détriment de celle de l'agriculture, du double point de vue de la main-d'œuvre employée et de la contribution au produit national. Elle implique donc d'une part, une croissance de l'industrie plus rapide que celle de l'agriculture, d'autre part, un redéploiement, un transfert de ressources du secteur primaire au secteur secondaire, un changement fondamental de la structure de l'économie (2000, p. 11).*

Crouzet et Poussou (2000) donnent une définition qui détaille le contenu du concept, car s'ils étaient restés sur « l'industrialisation est la secondarisation de l'économie », ils auraient laissé une définition plus ou moins convaincante et claire. Ils l'explicitent plus loin par le fait que, grâce aux énormes gains de productivité réalisés de façon presque ininterrompue, dans le secteur manufacturier, depuis la percée technologique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le marché s'est continuellement élargi et la demande des articles manufacturés est devenue élastique. Au début de la première révolution industrielle, l'agriculture était plus développée que l'industrie. La raison était que cette dernière était naissante, mais au fur et à mesure que la demande des produits industriels augmentait, l'industrie se développait davantage pour satisfaire la demande, et c'est en cela que l'industrie prenait plus d'ampleur que l'agriculture. Le problème est que, quand la production agricole d'un pays donné n'est plus suffisante pour alimenter les industries de transformation agroalimentaires, par exemple, ces dernières se tournent vers l'importation des matières premières et l'impact se fait sentir sur les prix des produits manufacturés.

Après cette consultation d'auteurs anciens comme nouveaux au sujet de l'industrialisation, la dernière définition, celle de Crouzet et Poussou (2000), paraît la plus complète pour les raisons évoquées ci-dessus. Néanmoins, il serait intéressant de pousser encore un peu plus loin la réflexion si le concept était la préoccupation nodale de cette recherche. À ce stade, tentons de donner un contenu à la définition du concept d'industrialisation. Dans une perspective holistique, l'industrialisation serait le résultat de la logique de la production ou de l'importation de matières premières suivie des transformations mécanisées à grande échelle pour une commercialisation de produits semi-finis ou finis selon l'ampleur des besoins du marché et à des fins d'exportation.

Après cette approche de définition, cette dernière partie de la revue de littérature sera meublée par quelques théories d'industrialisation qui seront complétées par des stratégies d'industrialisation. Quelques limites du processus d'industrialisation seront mises en relief avant que la partie problématique et l'approche théorique de cette thèse soient abordées.

### **2.1.1. L'industrialisation : les théories qui tentent de l'expliquer**

Un bref rappel des théories de Rostow, de Gerschenkron et des stratégies les plus courantes en matière d'industrialisation dans le siècle dernier permettrait de ressortir les tentatives d'explication par des auteurs de la mise en place du processus d'industrialisation. Pour le faire, deux grandes théories seront sommairement présentées dans un premier temps et dans un deuxième temps suivra l'analyse des stratégies d'industrialisation réalisée par Assidon (2002).

#### ***2.1.1.1. La théorie de décollage de Rostow ou la démarche linéaire par étapes***

La théorie de décollage de Rostow et la théorie du retard relatif de Gerschenkron ont traité spécifiquement du processus d'industrialisation. Ces deux théories proposent, selon chacun des auteurs, des stratégies qui pourraient permettre l'industrialisation d'une nation. Ces différentes stratégies proposent des facteurs de succès du processus d'industrialisation.

Rostow a analysé l'industrialisation de la Grande-Bretagne et d'autres expériences d'industrialisation telles que celles de la France, de l'Allemagne, etc. De cette étude, il a bâti la théorie de décollage selon laquelle le développement est un processus qui se déroule en suivant nécessairement, selon lui et rapporté par Conte (2003), cinq étapes :

- 1) *La société traditionnelle : l'activité est surtout agricole, et s'effectue dans le cadre familial avec des techniques traditionnelles et une faible productivité.*
- 2) *Les conditions préalables au décollage : l'épargne et l'investissement se développent, ce qui permet une augmentation de la production dans l'agriculture et l'industrie naissante.*
- 3) *Le décollage ou le tack-off : il s'agit de la phase décisive d'une société où la croissance devient un phénomène normal. Le tack-off est rendu possible par une augmentation du taux d'investissement de 5 à 10 % du revenu national, qui permet aux industries nouvelles de jouer un rôle moteur.*
- 4) *La marche vers la maturité : elle prolonge les effets du tack-off, le taux d'investissement s'élève à 20 % du revenu national, alors les progrès techniques se généralisent.*
- 5) *L'ère de la consommation de masse : les besoins fondamentaux de la consommation sont satisfaits, et l'industrie a atteint sa maturité. Le secteur des services se développe très rapidement.* (p. 1-6).

Pour Rostow, le développement d'un pays suit une trajectoire linéaire et les pays en retard devraient appliquer cette théorie pour connaître un essor industriel à l'instar des premiers pays industrialisés. La réalité du développement, un demi-siècle après cette théorie, prouve ses limites, car la trajectoire du développement d'un pays ou d'une région n'est pas linéaire. Proulx (2009) a observé les choses autrement : « Il y a des stagnations, des reculs, des blocages causés par des chocs extérieurs inattendus ou par la faiblesse ou l'absence de conditions internes de développement » (p. 232).

Par ailleurs, les étapes, selon Rostow, se suivent et « s'effectuent par ruptures plus ou moins radicales » (Proulx, 2009, p. 205). L'analyse de l'histoire économique des systèmes développés du monde occidental, selon Proulx (2009), montre que chaque étape ne commence pas au même moment. « L'industrialisation n'a pas débuté en même temps dans tous les pays. Et toutes les économies ne sont évidemment pas rendues à la même étape à la même période de leur évolution » (idem). En conséquence, le développement ne suit pas radicalement des étapes rostowiennes et n'évolue pas de façon linéaire dans le temps et dans l'espace.

Par ailleurs, il est remarquable que Rostow ait gardé le silence sur l'apport considérable ou l'importante contribution de la traite des esclaves, de la colonisation et de l'économie des guerres qui ont accéléré l'industrialisation de certains pays développés. Rostow n'aurait donc étudié qu'un pan des facteurs et du processus de l'industrialisation. Il a toutefois rendu compte d'un phénomène qui continue de susciter l'analyse scrutatrice de différents chercheurs qui essaient de clarifier davantage le processus d'industrialisation qui a changé le cours de l'histoire de plus d'une nation. Un autre auteur, Gerschenkron, a théorisé différemment le processus d'industrialisation.

### ***2.1.1.2. La théorie du retard relatif : un autre regard de Gerschenkron***

Selon la théorie rostowienne, le développement suit un processus historique linéaire décomposé en cinq étapes distinctes, mais Gerschenkron voit autrement les stratégies à mettre en œuvre pour l'industrialisation d'un pays. Jacquet précise que l'industrialisation des pays sous-développés s'écarte du modèle des pays industrialisés et ne suit pas des étapes systématiques sur un chemin prédéterminé. Il relève d'importantes différences dans l'industrialisation des pays d'Europe (notamment orientale) en retard par rapport au Royaume-Uni. Dans un essai qui a fait date, Gerschenkron prend le contrepied des thèses marxistes et de l'approche de Rostow. Les banques et l'État constitueraient des facteurs déterminants.

*Alexander Gerschenkron met l'accent sur deux instruments dans l'émergence de ces processus : les banques et l'État. L'accumulation progressive de capital a pu financer l'industrialisation britannique sans besoin de créer des institutions bancaires spécifiques. À l'inverse, le crédit mobilier a joué un rôle déterminant dans l'industrialisation de la France, et les banques universelles dans celle de l'Allemagne. L'intervention de l'État est d'autant plus déterminante que le retard initial est marqué, d'où l'importance des politiques publiques, en particulier dans les pays pauvres (Conte; 2010, p. 1).*

Gerschenkron relève dans sa théorie que l'État doit être entrepreneur et acteur, c'est-à-dire qu'il doit être au premier rang du processus d'industrialisation pour le définir, l'impulser et le réaliser. Dans cette optique, Bergère (1981) tente de circonscrire le rôle de l'État dans les pays en retard selon Gerschenkron en ces termes :

*Gerschenkron a montré l'importance du rôle joué par l'État dans les pays tardivement venus à l'industrialisation où la pauvreté du marché rural limite la demande des consommateurs comme la fourniture des capitaux. Même si certaines expériences de développement modernes – celle de Taiwan, par exemple – remettent en question la nécessité, pour l'État, d'assurer le rôle d'entrepreneur, son intervention demeure essentielle pour fixer les priorités d'investissements et créer un cadre institutionnel adapté aux nouveaux besoins de l'activité économique (Bergère, 1981, p. 473).*

De cette analyse de la théorie de Gerschenkron faite par Bergère (1981), il ressort que l'État, même s'il n'est pas entrepreneur, devrait orienter les investissements dans les secteurs clés et prioritaires pour l'industrialisation. En plus, il mettrait en place les dispositifs favorables au développement des activités économiques. Par exemple, l'État devrait prendre des mesures incitatives en faveur de l'investissement industriel. Ces mesures pourraient être : l'exonération fiscale pour les industries naissantes, les crédits fiscaux, la souplesse des législations dans le processus de création d'industries dans un secteur bien défini, etc.

Par ailleurs, Shin (2002), parlant de Gerschenkron, rapporte que selon sa théorie, la conscience d'être en retard pour l'industrialisation, doit motiver l'État à « créer un cadre convenable pour le développement industriel et le promouvoir directement » (Shin, 2002, p. 7). L'État devrait être exigeant pour qu'une pression soit exercée sur le niveau de consommation des populations afin d'augmenter l'accumulation des capitaux pour l'épargne, ce qui pourrait créer des tensions sociales et politiques. L'État devrait être en position d'intervenir pour calmer d'éventuels conflits que pourrait faire naître le processus d'industrialisation. Pour Biasutti (2009, p. 5), ce rôle actif de l'État se traduit par son intervention croissante dans le processus d'industrialisation, car pour l'État, l'économie doit être perçue comme un moyen de la puissance et non comme une fin en soi. Ensuite, il devrait être capable d'œuvrer dans la mobilisation forcée de l'épargne pour l'investissement industriel des banques. Enfin, il devrait pouvoir exercer une forte contrainte sociale, par exemple, des prélèvements en guise de taxes ou impôts sur diverses productions. L'exemple de la taxe foncière japonaise et les exportations agricoles massives de la Russie dans leur processus d'industrialisation ont servi d'appui à Gerschenkron pour le rôle de l'État qu'il définit dans sa théorie.

En confrontant les deux théories, il y a la divergence entre elles, et surtout leurs différents points de vue en matière de facteurs de succès du processus d'industrialisation. Pour Rostow, il y a des étapes à suivre pour industrialiser un pays tandis que Gerschenkron a mené une autre réflexion qu'il a fondée sur le rôle des crédits et l'intervention de l'État. Après ce bref compte rendu des théories de Rostow et de Gerschenkron, un aperçu des trois stratégies courantes d'industrialisation, qui ont tiré quelque part leur origine des réflexions et des analyses mettant en cause ou complétant ces théories, sera étudié. Ces trois stratégies ci-dessous présentées ont été des recettes différemment utilisées par des pays dans l'espoir d'industrialiser leur économie, et des décennies d'application de ces stratégies ont pu permettre de se rendre compte de leur efficacité.

### **2.1.2. Application des théories d'industrialisation : les principales stratégies déployées à travers le monde**

Dans le but d'industrialiser leur économie, plusieurs nations comme la Corée du Sud, le Mexique, le Brésil, etc. ont adopté différentes stratégies pour tenter d'industrialiser leur économie. Quelques pays ont fait le choix d'une théorie et d'une stratégie avant de procéder à un mélange de recettes. Au nombre de trois, les stratégies d'industrialisation appliquées à travers le monde sont : la stratégie d'industries industrialisantes, la stratégies d'industrialisation par substitution aux importations (ISI) et la stratégie d'industrialisation par substitution aux exportations.

#### ***2.1.2.1. La stratégie d'industries industrialisantes***

La stratégie d'industries industrialisantes, issue du courant structuraliste, émane de théoriciens comme Hirschman, Perroux et Destanne de Bernis. Elle se base sur « l'attraction d'une industrie dite de base sur un territoire donné qui a un effet d'entraînement et qui rend possible l'épanouissement d'une série d'unités de production, l'industrie initiale permet une certaine industrialisation du territoire de localisation » (Proulx, 2009, p. 207). En effet, l'industrie de départ qui est souvent une industrie lourde, par son développement, donne lieu à la naissance d'autres industries de sous-production, de sous-traitance, de service, etc. et qui favorise le

développement de son milieu. L'ambition de ce modèle, selon Assidon (2002), est de réaliser un autocentrage plus intersectoriel qu'intra-industriel. Ce modèle est préconisé par Baran et a inspiré les choix industriels de l'Inde.

Il est intéressant de lire l'un des inventeur de cette stratégie Destanne de Bernis qui a expliqué le cas des industries industrialisantes de l'Algérie. Pour Destanne de Bernis (1971) la stratégie d'industries industrialisantes en Algérie s'est déployée par l'instauration d'une structure industrielle cohérente et intravertie avec l'utilisation systématique du dynamisme interne de la liaison agriculture-industrie soutenue par une politique indépendante de financement. Pour ce qui est de la stratégie d'industries industrialisantes, il apporte plus d'éclaircissement.

*« structure industrielle cohérente » (3)<sup>21</sup> : celle-ci peut précisément se définir comme une matrice inter-industrielle « noircie », c'est-à-dire dont les différents secteurs sont interreliés entre eux par leurs inputs et leurs outputs, ce qui implique la présence de secteurs de production de biens d'équipement et de produits intermédiaires destinés à une consommation productive interne. La mise en place d'une telle structure industrielle cohérente ne peut se faire qu'à partir d'industries que l'on peut qualifier d'industrialisantes, si l'on entend par là celles dont la fonction économique fondamentale est d'entraîner dans leur environnement localisé et daté un noircissement systématique de la matrice interindustrielle et des fonctions de production, grâce à la mise à la disposition de l'entière économie d'ensembles nouveaux de machines qui accroissent la productivité du travail et entraînent la restructuration économique et sociale de l'ensemble considéré en même temps qu'une transformation des fonctions de comportement au sein de cet ensemble (Destanne de Bernis, 1971, p. 547).*

Des remises en cause et la pertinence de différentes critiques ont contraint Hirschman et Perroux (fondateurs de l'économie du développement) à nuancer partiellement leur enseignement (Perroux, 1981). Et Pecqueur (1989) n'a pas manqué de souligner que depuis un certain nombre d'années, la critique du développement dominant est largement à l'œuvre dans les faits, à travers ce que l'on appelle les « pratiques de développement local ou territorial » (Ferguène, 1996,

---

<sup>21</sup> Il n'est pas besoin de souligner que cette expression est directement inspirée de la définition de l'industrialisation donnée par F. Perroux et que tout particulièrement les lecteurs de cette revue connaissent bien : « la restructuration de tout un ensemble économique et social sous la pression d'un système cohérent de machines ».

p. 5). Outre cette stratégie fondée sur une grande industrie qui donne lieu à la naissance d'autres industries, il y a aussi la stratégie d'industrialisation par substitution aux importations.

### ***2.1.2.2. La stratégie d'industrialisation par substitution aux importations***

Quand un pays se dote d'une politique industrielle de production pour satisfaire ses besoins internes au point de remplacer ce qu'il importe par ce qu'il produit, il se situe dans la stratégie d'industrialisation par substitution aux importations. Selon Assidon (2002), les politiques préconisées par ce courant reposent sur : l'élargissement du marché intérieur auquel une redistribution du revenu et une réforme agraire doivent contribuer de façon décisive; la constitution de marchés communs régionaux, notamment dans les économies de petite taille; la mise en place d'un système de protection par des quotas, des droits de douane, qui doivent filtrer les marchés en fonction des besoins prioritaires de l'industrialisation; l'apport financier de l'extérieur soumis à un contrôle; l'appui au financement de l'investissement (taux bonifiés, politique budgétaire active). L'apriorisme de cette stratégie est qu'il existerait une demande potentielle suffisante pour l'industrie en amont et que l'offre suivrait en aval; il suffirait donc de substituer une demande potentielle suffisante aux marchés.

Selon Conte, cette stratégie a pour précurseur Friedrich List qui publie en 1841 le *Système national d'économie politique*. Il étudia plus particulièrement la situation de l'Allemagne morcelée en une multitude d'États séparés par des barrières douanières et paradoxalement, extrêmement ouverts sur l'extérieur et donc à la concurrence étrangère. List constate que le développement des forces productives est entravé par cette concurrence et conclut que :

*L'intégration dans un système de libre échange [sic] ne favorise pas le développement des jeunes nations, car il suppose l'égalité de la puissance contractuelle des coéchangistes. Dans le cas d'une asymétrie de développement, le libre échange [sic] favorise la nation la plus évoluée et annihile tout effort de développement industriel à l'intérieur de la nation la plus faible.*

*Dès lors, l'adoption d'un protectionnisme éducateur se justifie tout au moins durant la période de croissance de l'économie conduisant à ce que List définit*

*comme l'état normal. L'objectif est d'orienter la demande intérieure vers la production nationale afin de favoriser la confédération des forces productives. L'économie nationale autocentrée peut par la suite, s'intégrer sans danger au marché mondial. Selon F. List, le protectionnisme éducateur se présente comme une thérapeutique partielle et temporaire, elle ne concerne que le secteur industriel et prend fin lorsque celui-ci atteint sa maturité (Conte<sup>22</sup>).*

Cette théorie classique considère que l'industrie est déterminante dans le développement économique. Elle véhicule le protectionnisme et « se fonde principalement sur le théorème de Prebisch — Singer, théoriciens structuralistes de la Commission Économique Pour l'Amérique Latine (CEPAL) » (De la Taille, 1999, p. 6). Le protectionnisme est nécessaire dans cette politique pour éviter que le marché interne ne soit envahi par des produits étrangers. À ce sujet, pour Montoussé et al. (2008) « l'interventionnisme de l'État est particulièrement présent dans le processus d'industrialisation de l'Allemagne » (Montoussé et al., 2008, p. 16). À l'instar de l'Allemagne, les autres pays avancés, particulièrement les États-Unis, ont également pratiqué l'interventionnisme de l'État dans leur processus d'industrialisation. Les propos suivants de Biasutti (2010) illustrent si besoin en était l'ampleur du phénomène aux États-Unis :

*Le penchant protectionniste américain, renforcé après la guerre de Sécession, trouve son origine très tôt avec Alexander Hamilton, premier secrétaire au trésor en 1789 qui est considéré comme le père de l'industrialisation américaine. En 1890, le tarif Mc Kingley passe à une moyenne de 50 % sur les produits manufacturés. Les mots de Mc Kingley lui-même sont explicites : « Nous menons le monde dans l'agriculture, dans les mines, dans l'industrie; voilà les trophées de plusieurs décennies de protectionnisme (Biasutti, 2010, p. 27).*

Le protectionnisme américain se traduit par l'engagement des dirigeants étasuniens à privilégier et à protéger les productions locales au détriment des produits étrangers. C'est une manière de promouvoir la production interne pour la consommation interne. La barrière douanière est l'instrument de cette politique, plus la taxe à la frontière est élevée, plus les produits importés coûtent extrêmement cher au point de décourager et le consommateur et l'importateur. L'État joue un rôle au premier plan dans la mise en œuvre de cette stratégie.

---

<sup>22</sup> Repéré à [http://conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/docs\\_pdf/stratindus.htm](http://conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/docs_pdf/stratindus.htm)

En effet, par exemple, la Corée du Sud, engagée dans une politique d'industrialisation par substitution aux importations à haute intensité capitaliste qui, selon Albert et Crener (1982, p. 236), a fait passer la part de l'industrie lourde dans son industrie manufacturière de 25 % en 1962 à 55 % en 1979. Cependant, les perturbations politiques du pays à partir de 1979 ont détourné l'attention des dirigeants du processus d'industrialisation de la Corée du Sud. (Voir plus en détail le rôle de l'État dans le processus d'industrialisation au point 2.1.3. plus bas)

Ce modèle d'industrialisation a été utilisé principalement par les pays de l'Amérique latine et a pu montrer ses succès et ses limites. Une autre stratégie mettant l'industrie comme facteur central et déterminant du développement d'un milieu est aussi expérimentée.

### ***2.1.2.3. La stratégie d'industrialisation par substitution aux exportations***

La dernière stratégie, celle de l'industrialisation par substitution aux exportations, signifie selon Assidon (2002), de remplacer progressivement les productions traditionnelles par des productions non traditionnelles. Il s'agit ainsi de tirer un avantage comparatif de ressources naturelles, de coût. Cette politique est adoptée par un grand nombre de pays, mais seuls quelques succès sont visibles.

Encore désignée par industrialisation par promotion des exportations, cette stratégie est défendue par les néoclassiques. De quoi s'agit-il? Pour Conte, il s'agit de remplacer les exportations traditionnelles par de nouvelles en profitant de la dynamique des avantages comparatifs (faibles coûts de main-d'œuvre, exploitation et valorisation progressive des matières premières). Poursuivant son propos, Conte explique que dans un premier temps, le pays met à profit sa main-d'œuvre à bon marché et docile pour produire et exporter des produits à faible valeur ajoutée (textile, par exemple). Par la suite, il entreprend une diversification par branche et une remontée de filière vers la production de biens à plus forte valeur ajoutée (biens de consommation durables, biens intermédiaires, biens d'équipement).

Selon ses promoteurs (rapporté par Conte), cette stratégie présente de nombreux avantages par rapport à la première : une production à moindre coût par rapport à une

industrie protégée; des gains en devises supérieurs à ceux procurés par la réduction des importations; des produits importés à moindre coût; un accès au marché mondial qui permet l'extension de la production nationale et génère des économies d'échelle, des effets d'apprentissage et une compétitivité accrue; ce contexte favorable renforce les flux d'investissements directs étrangers (IDE) dont les effets sont favorables à la croissance. La mise en œuvre de cette stratégie suppose des politiques d'accompagnement : la libéralisation du commerce extérieur; un système tarifaire neutre; un code des investissements attractif pour les firmes étrangères; une politique de change « active ».

Cette stratégie se réfère à l'expérience des nouveaux pays industrialisés d'Asie (NPI) interprétée par les néoclassiques qui assimilent leur succès à une stratégie d'ouverture, selon la Banque mondiale (1993), aux échanges internationaux dans un cadre très libéral. Pour Conte, il est vrai qu'en l'espace de deux décennies, les NPI ont connu une forte croissance et réussi à diversifier leur industrie et assurer une remontée de filière, mais d'autres facteurs de réussite ne sont souvent pas indexés malgré leur importance. Cette réussite est autrement expliquée par Bradford.

Selon Bradford (1993), la première interprétation du dynamisme de ces pays de l'Asie orientale, fondée sur la libéralisation du commerce et la réforme des taux de change, ne prend pas en compte tous les éléments qui ont eu une importance déterminante. Il en donne les détails suivants :

*L'explication largement admise de la croissance [...] découlait d'une formulation théorique classique supposant la présence dans ces pays de marchés concurrentiels du travail, du capital et des biens. Selon cette formulation, le recours à la libéralisation des échanges en vue d'aligner les prix du marché intérieur sur les prix mondiaux permettrait de mieux utiliser les ressources internes; l'achat à l'étranger de produits d'importation moins chers libérerait davantage de ressources et de revenus pour produire et acheter une production intérieure et fabriquer des biens exportables. La réforme commerciale et du taux de change créerait une incitation égale à la production de biens importables et exportables, ce qui, dans des conditions de concurrence, déclencherait une dynamique de croissance positive des échanges et de la production (Bradford, 1993 dans Conte<sup>23</sup>).*

---

<sup>23</sup> Repéré à <http://conte.u-bordeaux4.fr>

Pour Assidon (2002), par exemple, la Corée de Sud, pauvre en ressources naturelles, n'a guère procédé à la substitution de production, mais elle a bâti une capacité d'exportation à partir d'un avantage de main-d'œuvre dans le textile, puis a couplé des stratégies de remontée de filière et de diversification par branche. La Corée du Sud a aussi utilisé le système de la propriété intellectuelle (le système de brevet, l'achat de licence, la duplication imitative, l'imitation créative) pour doper son tissu industriel local pour la production des biens utiles tant en Corée du Sud qu'ailleurs. Le Brésil a fait sa remontée de filière dans ses produits agricoles : le café et le soja lui ont été utiles dans sa stratégie d'industrialisation. Le Brésil a réalisé davantage l'industrialisation par substitution aux exportations (baisse de la part du café) en reculant la frontière agricole autour d'une nouvelle spéculation agricole (le soja) qui a joué un rôle d'entraînement dans l'industrie des biens d'équipement destinés à l'agriculture. Il est intéressant de considérer le rôle de l'État dans le processus d'industrialisation d'un pays. C'est pourquoi la partie suivante s'y est consacrée.

### **2.1.3. L'État : rôle et implication dans le processus d'industrialisation**

La présence de l'État dans le processus d'industrialisation est différemment perçue par Rostow et Gerschenkron, les théoriciens de l'industrialisation. L'importance de l'État selon Rostow est sa stabilité; tandis que Gerschenkron considère le caractère entrepreneur de l'État dans le processus d'industrialisation.

#### ***2.1.3.1. Un État stable, un État entrepreneur : gage de l'industrialisation***

Rostow soutient dans sa théorie de décollage que la stabilité du gouvernement d'un pays est l'un des facteurs de succès de son processus d'industrialisation. L'interprétation que Brasseul (1998) fait de la théorie de Rostow montre que « la stabilité politique de l'Angleterre, depuis la glorieuse révolution de 1689 qui a vu la mise en place d'une monarchie parlementaire, est évidemment un élément favorable au développement économique » (Brasseul, 1998, p. 44).

Pour nous, si la Grande-Bretagne vivait dans une instabilité politique, elle aurait déployé l'essentiel de ses énergies à la recherche de la paix et de la stabilité, et aurait

raté son décollage industriel. En effet, tout processus de développement s'arrêterait ou s'aliénerait dès lors que le gouvernement du pays rentre dans une phase d'instabilité. La stabilité de l'État, et le caractère entrepreneur, comme facteurs de succès du processus d'industrialisation, ont été illustrés par le cas de la Corée du Sud. Ce pays a été le laboratoire de l'application de la théorie de Rostow qui s'y est rendu pour exposer publiquement sa théorie devenue par la suite, la source d'inspiration pour les dirigeants d'alors. Comme le souligne Park (2006) :

*Bien qu'il y ait eu de nombreuses critiques contre la théorie de Rostow, le concept de take-off devenait un thème majeur des discours dans la société sud-coréenne. Du Président à l'homme de la rue, « take-off », en coréen « doyak » devenait un symbole de la croissance économique du pays. Il n'y avait pas un examen d'entrée qui n'ait pas comporté une question sur la théorie du take-off la fin des années 1960 à celle des années 1970 (Park, 2006, p. 288).*

Les dirigeants de la Corée du Sud se sont inspirés de la théorie rostowienne pour planifier le processus d'industrialisation du pays. Cependant, les Sud-Coréens n'ont pas tardé à glaner certaines recettes de Gerschenkron pour ensuite décider leur industrialisation sur la base des stratégies d'industrialisation par substitution aux importations (ISI). Pour cette théorie, le développement économique est tributaire de l'industrie qui doit être protégée et promue par l'État. Il y joue un rôle primordial. Par exemple, la Corée du Sud en appliquant cette stratégie a pu améliorer sa situation économique jusqu'en 1979. Cependant, l'assassinat du président de ce pays en octobre 1979 aurait entraîné l'arrêt de cette politique et provoqué une instabilité chez la direction du pays. Les nouveaux dirigeants ont accordé moins d'importance à la politique industrielle du pays et à la conjoncture économique internationale à cause des problèmes politiques internes. Pour nous, c'est lorsqu'un pays est en paix et que ses conditions financières, techniques, sociales, etc. le lui permettent qu'il met le développement en priorité.

Shaopeng (2006) évoque le rôle majeur que joue la paix dans le processus du développement de la Chine. Il affirme que « la paix est la condition préalable du développement, en revanche, le développement donne des assurances matérielles à la paix » (Shaopeng, 2006, p. 6). Il en découle, selon nous, que la stabilité et la paix

définiraient le contexte favorable au développement d'un pays. Néanmoins, à notre avis, un gouvernement peut être stable et malgré tout inefficace pour travailler activement à l'industrialisation de son pays. La stabilité serait un facteur de succès du processus d'industrialisation dans la mesure où elle s'accompagne de l'efficacité, de l'ambition, de la vision et d'un programme axé sur l'industrialisation et le développement. C'est cette insuffisance que Gerschenkron relève dans sa théorie lorsqu'il dit que l'État doit être entrepreneur et acteur, c'est-à-dire qu'il doit être au premier rang du processus d'industrialisation pour le définir, l'impulser et le réaliser. Dans cette optique, Bergère (1981) tente de circonscrire le rôle de l'État dans les pays en retard selon Gerschenkron en ces termes :

*Gerschenkron a montré l'importance du rôle joué par l'État dans les pays tardivement venus à l'industrialisation où la pauvreté du marché rural limite la demande des consommateurs comme la fourniture des capitaux. Même si certaines expériences de développement modernes - celle de Taiwan, par exemple - remettent en question la nécessité, pour l'État, d'assurer le rôle d'entrepreneur, son intervention demeure essentielle pour fixer les priorités d'investissements et créer un cadre institutionnel adapté aux nouveaux besoins de l'activité économique (Bergère, 1981, p. 473).*

De cette analyse de la théorie de Gerschenkron faite par Bergère (1981), il ressort que l'État, même s'il n'est pas entrepreneur, doit orienter les investissements dans les secteurs clés et prioritaires pour l'industrialisation. En plus, il mettra en place les dispositifs favorables au développement des activités économiques. Par exemple, l'État devrait prendre des mesures incitatives en faveur de l'investissement industriel. Ces mesures pourraient être : l'exonération fiscale pour les industries naissantes, les crédits fiscaux, la souplesse des législations dans le processus de création d'industries dans un secteur bien défini, etc.

Parlant de Gerschenkron, Shin (2002) rapporte que selon sa théorie, la conscience d'être en retard pour l'industrialisation doit motiver l'État à « créer un cadre convenable pour le développement industriel et le promouvoir directement » (Shin, 2002, p. 7). L'État devrait être exigeant pour qu'une pression soit exercée sur le niveau de consommation des populations afin d'augmenter l'accumulation des capitaux pour l'épargne, ce qui pourrait créer des tensions sociales et politiques. L'État devrait être en position d'intervenir pour calmer d'éventuels conflits que pourrait faire naître le processus d'industrialisation.

Pour Biasutti (2009, p. 5), ce rôle actif de l'État se traduit par son intervention croissante dans le processus d'industrialisation, car pour l'État l'économie doit être perçue comme un moyen de la puissance et non comme une fin en soi. Ensuite, il devrait être capable d'œuvrer dans la mobilisation forcée de l'épargne pour l'investissement industriel des banques. Enfin, il devrait pouvoir exercer une forte contrainte sociale, par exemple, des prélèvements en guise de taxes ou impôts sur diverses productions. L'exemple de la taxe foncière japonaise et les exportations agricoles massives de la Russie dans leur processus d'industrialisation ont servi d'appuis à Gerschenkron pour le rôle de l'État qu'il définit dans sa théorie.

### ***2.1.3.2. L'État protecteur, l'État développeur : un acteur important du processus d'industrialisation***

En dehors des prélèvements de taxes pour financer en partie l'industrialisation, l'État est l'acteur premier dans le protectionnisme de l'économie du pays. C'est le cas dans le processus d'industrialisation de l'Allemagne, où l'intégration politique de l'empire allemand le conduisit à abolir les barrières douanières au sein de l'union des États allemands et à adopter une monnaie commune<sup>24</sup>. L'intégration économique étant complète, la croissance de la demande est favorisée et l'industrie naissante est protégée de la concurrence de la Grande-Bretagne et de la France. À ce sujet, pour Montoussé et al. (2008) « l'interventionnisme de l'État est particulièrement présent dans le processus d'industrialisation de l'Allemagne » (Montoussé et al., 2008, p. 16). À l'instar de l'Allemagne, les autres pays avancés, particulièrement les États-Unis, ont également pratiqué l'interventionnisme de l'État dans leur processus d'industrialisation. Les propos suivants de Biasutti (2010) illustrent si besoin en est l'ampleur du phénomène aux États-Unis :

*Le penchant protectionniste américain, renforcé après la guerre de Sécession, trouve son origine très tôt avec Alexander Hamilton, premier secrétaire au trésor en 1789 qui est considéré comme le père de l'industrialisation américaine. En 1890, le tarif McKingley [sic] passe à une moyenne de 50 % sur les produits manufacturés. Les mots de McKingley [sic] lui même [sic] sont explicites : « Nous menons le monde, dans l'agriculture, dans les mines, dans*

---

<sup>24</sup> La monnaie serait un puissant instrument de réussite dans le processus d'industrialisation, nous y reviendrons un peu plus tard.

*l'industrie; voilà les trophées de plusieurs décennies de protectionnisme »* (Biasutti, 2010, p. 27).

Le protectionnisme américain se traduit par l'engagement des dirigeants étasuniens à privilégier et à protéger les productions locales au détriment des produits étrangers. Le sens de cet engagement de l'État fédéral est exprimé par le président Lincoln lui-même lorsqu'il déclara : « Je ne connais pas grand-chose aux droits de douane, mais je sais une chose, c'est que lorsque nous achetons des biens manufacturés à l'extérieur, nous avons les biens et les étrangers ont l'argent, mais lorsque nous achetons des biens chez nous, nous avons à la fois les biens et l'argent »<sup>25</sup>. Le président McKinley renchérit en déclarant solennellement que « chaque produit importé est une insulte à l'Amérique »<sup>26</sup>. Ces propos qui proviendraient des présidents américains eux-mêmes prouvent la forte implication de l'État américain dans la promotion de leurs productions locales.

Cette culture de la priorité des produits locaux permet aux États-Unis, à notre avis, de limiter la fuite des devises et de conserver une puissance économique reposant, en bonne partie, sur leur capacité interne de production et de consommation. Les États-Unis pouvaient en outre compter sur le dynamisme de leur marché intérieur de 100 millions d'habitants dans les années 1900 pour réaliser leur développement socioéconomique. L'État demeure un facteur puissant soit du maintien du niveau industriel du pays, soit de l'évolution de son processus d'industrialisation.

Par exemple, les mesures salutaires prises par l'État fédéral américain à la suite des effets de la crise dite des crédits hypothécaires survenue en 2008, notamment une injection de capitaux dans les banques pour les relancer et les maintenir, le soutien à l'industrie automobile, etc., sont une illustration du rôle central que joue l'État dans le soutien du processus d'industrialisation. Si l'État américain n'était pas intervenu, les banques, sources d'investissement industriel, se seraient effondrées. En conséquence, les industries auraient été gravement affectées avec comme conséquence un déclin industriel nord-américain, voire mondial aux effets désastreux. Somme toute, à notre avis, l'État restera toujours présent et efficace dans l'initiation et le maintien du développement industriel, mais aussi dans l'organisation et la protection du marché qui

<sup>25</sup> Tiré de « L'évolution des États unis au XIX<sup>e</sup> siècle » lisible sur Google livres, il n'y a pas d'auteurs.

<sup>26</sup> Même source.

est un facteur indispensable de succès du processus d'industrialisation. Cependant, en ce qui concerne l'expérience des pays en voie de développement, le processus d'industrialisation traîne.

Depuis les années d'après la Deuxième Guerre mondiale, les pays du Sud ont essayé d'utiliser les recettes présentées comme théories et surtout comme stratégies de développement ou d'industrialisation pour leur émergence socioéconomique. Y a-t-il eu des résultats après le déploiement de toutes ces stratégies? Toutes les théories ont-elles pu atteindre l'objectif d'industrialiser les économies sous-développées? Les limites et les succès des stratégies d'industrialisation seront envisagés dans la suite de ce travail.

#### **2.1.4. Limites des stratégies classiques d'industrialisation**

Pour Ferguène (1996), l'évidence des limites des stratégies du développement, telles que celles de l'industrialisation par substitution aux importations ou l'industrie industrialisante, s'est révélée par les résultats décevants constatés partout. Certes, quelques pays, peu nombreux à l'échelle planétaire, ont réorienté leur politique de développement vers des stratégies de promotion d'exportations ou de substitution aux exportations pour s'industrialiser. Les cas des pays de l'Asie du Sud-Est sont évocateurs. Toutes ces stratégies d'industrialisation n'ont toutefois pas pu atteindre les résultats escomptés partout dans le monde pour résoudre le problème de sous-développement. Certes, il y a eu des succès sporadiques, mais les limites restent visibles dans la majorité des cas des régions du monde en retard pour le développement.

Ferguène (1996) souligne que l'échec des schémas classiques est mondialement perceptible de façon générale. D'ailleurs, ils ont essuyé des critiques de partout dans le monde et en particulier : du FMI et de la Banque mondiale avec la proposition des PAS (programme d'ajustement structurel<sup>27</sup>); de l'UNESCO qui s'efforce de redéfinir le développement sous l'angle du développement durable : « Nous n'avons plus le choix : soit l'humanité adapte ses comportements en vue d'un développement durable [...] soit elle signe, à plus ou moins brève échéance,

---

<sup>27</sup> Les PAS ont déstabilisé l'économie des pays du Sud en particulier les pays africains subsahariens.

son propre arrêt de mort. » (2005, p. 1); de chercheurs s'inspirant des travaux de l'économiste Schumacher; d'autres chercheurs indépendants défendant la problématique de Dumont, fondée sur l'autosuffisance alimentaire donc sur le dynamisme rural; d'écologistes réfléchissant sur le concept d'écodéveloppement de Sachs (1980) « qui critique la stratégie actuelle du développement international et propose une organisation plus rationnelle de la société fondée sur la gestion écologiquement prudente de l'environnement naturel et social » (Pilon-Lé, 1981, p. 600); des ONG défendant un développement fondé sur la satisfaction première des besoins fondamentaux par l'encouragement des dynamiques informelles (Deblé, Hugon, 1983); des courants culturalistes d'ethnodéveloppement ou la rupture avec le paradigme du développement (Latouche, 1986).

Comme des exemples en Afrique, durant la période des indépendances de 1960 à 1990, la plupart des pays africains ont échoué avec leurs projets d'industrialisation à grande échelle. Quand on parcourt l'Afrique, de grandes installations industrielles existent pour la forme et sont qualifiées d'éléphants blancs ou de cathédrales dans le désert. La raffinerie du Togo, pays qui n'a même pas de pétrole, les industries de textile au Bénin, pays ne possédant ni les technologies ni d'universités engagées pour la cause, en sont des exemples navrants. Le dicton « l'habit ne fait pas le moine » se vérifie en matière industrielle en Afrique. Ce continent, potentiellement riche en ressources naturelles, ne s'industrialise pas malgré l'installation de grandes industries, l'importation de technologies, la consommation excessive des investissements étrangers. C'est dans ce contexte où les pays africains ne sachant plus par quelle voie passer, pour au moins amorcer leur industrialisation, que le phénomène de l'industrialisation à petite échelle semble émerger dans les milieux informels.

#### ***2.1.4.1. Limites de la stratégie d'industrialisation par substitution aux importations***

La mise en œuvre de cette stratégie appelée ISI confère un rôle majeur à l'État comme mentionné précédemment. Selon Conte (2011), les économistes de la CEPAL proposent une planification et une coordination des investissements appelée « planification industrielle » pour la distinguer de la planification socialiste.

*L'intervention de l'État est en principe conçue comme devant accompagner l'initiative privée (et non pas s'y substituer). L'État doit viser l'harmonisation et la coordination des investissements, il doit également s'intéresser à l'adéquation entre investissements et ressources financières disponibles tant internes qu'externes et, enfin, veiller à éviter d'importants déséquilibres à long terme de la balance des paiements*

*Au cours des années soixante, un certain nombre de pays ayant mis en œuvre des stratégies d'ISI ont vu leur taux de croissance baisser et même stagner (Brésil, Argentine...). Les économistes ont tenté de dégager les causes de cette tendance (Conte<sup>28</sup>).*

Cette stratégie est différemment critiquée par les néoclassiques, les structuralistes et d'autres, par exemple, Dani Rodrik. Pour les néoclassiques, cette stratégie ISI est celle du protectionnisme radical et excessif, car elle a véhiculé l'ensemble des inconvénients attachés à une forte protection du marché intérieur assurée par des droits de douane ou des restrictions quantitatives. On y retrouve les arguments du débat entre protectionnisme et libre-échange.

Pour Conte, au regard des néoclassiques, cette stratégie ISI a engendré un secteur industriel inefficace caractérisé par une faible productivité, des coûts élevés, une faible utilisation des capacités de production, une création insuffisante d'emplois, etc. Comme preuves tangibles, des exemples ne manquent pas. Pour Conte (2011), par exemple, surtout dans la deuxième phase du processus d'ISI, les pays ont adopté des techniques de production capitalistiques grâce à la surévaluation du taux de change qui facilitait l'importation de biens d'équipement et grâce à des taux d'intérêt réels faibles, voire négatifs. Dans la plupart des cas, l'ISI n'a pas atteint son objectif de desserrement de la contrainte extérieure. De plus, la protection a généré des comportements de recherche de rente obérant l'efficacité économique nationale. Pour les structuralistes, selon l'analyse de Conte, les dysfonctionnements de la stratégie ISI sont imputables au déséquilibre des structures sociales qui ont conduit l'industrialisation vers une impasse.

En effet, pour Norel (1986), la forte inégalité de la répartition des revenus oriente l'industrialisation vers la satisfaction de la demande issue des classes sociales à haut revenu. Cela se traduit par la mise en place d'industries produisant des biens de

---

<sup>28</sup> Repéré à [http://conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/docs\\_pdf/stratindus.htm](http://conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/docs_pdf/stratindus.htm)

consommation durables (automobiles, matériel audiovisuel) qui utilisent des techniques capitalistiques et accroissent les besoins de devises. Dans cette orientation de l'industrialisation vers la satisfaction des besoins d'un petit nombre de privilégiés, il convient de souligner la collusion existante entre les firmes multinationales, la bourgeoisie nationale et l'appareil d'État. Il convient toutefois de mentionner un autre regard sur cette stratégie. Il est ainsi bien de considérer l'analyse de Rodrik (1997), qui dit que la stratégie ISI a quand même donné de bons résultats sur une période d'environ deux décennies.

*Elle a entraîné un accroissement des taux d'investissement et conduit à une croissance économique sans précédent en Amérique latine, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et même dans certains pays d'Afrique subsaharienne. [...] Sur la période 1960-1975 plus de cinquante pays ont enregistré une croissance de trois pour cent par an ou plus du PNB par habitant. Cette liste inclut les Tigres d'Asie de l'Est mais également dix pays en Amérique centrale et du Sud (Barbade, Brésil, Panama, Équateur, République Dominicaine, Mexique, Jamaïque, Bolivie, Nicaragua, Costa Rica), sept au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (Syrie, Israël, Iran, Maroc, Tunisie, Turquie, Égypte), et même neuf en Afrique sub-saharienne (Gabon, Botswana, Lesotho, Swaziland, Nigeria, Togo, Afrique du Sud, Tanzanie, Côte d'Ivoire). Le pays ayant connu la plus forte croissance avant 1975 n'était pas Singapour ou la Corée du Sud, mais le Gabon. Le taux de croissance du Botswana sur la période 1960-1975 était plus élevé que celui de Hong Kong et Taiwan (p. 3-4).*

Au regard de Conte, en se référant aux performances en matière d'investissement, d'accroissement de la productivité et de croissance du secteur industriel, Rodrik estime que cette stratégie semble avoir montré une réelle efficacité dans un grand nombre de pays jusqu'à la moitié des années 1970. Pour lui, le retournement des performances après le premier choc pétrolier et l'abandon du système des parités fixes s'expliquent par l'incapacité des gouvernements à mettre en œuvre des politiques macroéconomiques appropriées, susceptibles d'absorber ces deux chocs externes majeurs.

Ainsi pour Rodrik, l'échec de cette stratégie incombe aux gouvernements qui n'ont pas pu gérer les périodes de crise et qui ont été incapables de mettre en œuvre cette stratégie de façon appropriée. Par contre, pour les néoclassiques et les

structuralistes, cette stratégie aurait échoué malgré quelques rares réussites temporaires. Même concernant les pays africains subsahariens cités par Rodrik, la plupart comptent parmi les pays les plus pauvres du monde, tels que le Togo, le Gabon et le Lesotho, une preuve de plus de l'échec de cette stratégie ISI, mais une autre stratégie dite stratégie d'industries industrialisantes a été mise en œuvre et ses résultats peuvent aussi s'analyser.

#### ***2.1.4.2. Limites de la stratégie d'industries industrialisantes***

Les résultats de la stratégie d'industries industrialisantes (III) apparaissent plutôt nuancés selon Conte, une référence à l'expérience algérienne en la matière en atteste bien ce résultat mitigé. L'installation des industries lourdes crée une dépendance vitale vis-à-vis des grandes puissances industrielles pour la maintenance et le fonctionnement des industries. Dans ce cas algérien, la dépendance se situe à quatre niveaux importants. Il fallait importer la technologie et trouver d'importants financements pour faire tourner les industries hautement capitalistiques; il fallait des subventions permanentes de l'État pour la politique des prix; en absence de concurrence du fait du caractère étatique des entreprises, les produits sont disqualifiés; la suprématie de l'industrie sur l'agriculture a créé la dépendance du pays des importations pour les produits alimentaires. En détail, ces niveaux de dépendance sont explicités ci-dessous.

##### a) Premier niveau de dépendance

*L'investissement dans des industries hautement capitalistiques utilisant une technologie avancée a entraîné une double dépendance à l'égard de l'étranger : technologique et financière. De plus, le secteur industriel n'a pas créé suffisamment d'emplois pour absorber la main-d'œuvre disponible aggravant ainsi le chômage et l'émigration. Par ailleurs, le marché national (en Algérie), caractérisé par son étroitesse, n'a pu absorber qu'une faible part des biens intermédiaires produits, l'écoulement du reste de la production devant s'opérer à l'exportation à des prix peu rémunérateurs.*

##### b) Deuxième niveau de dépendance

*Les coûts de production se sont maintenus à un niveau élevé en raison de la faible dimension (au niveau international) des unités de production ainsi qu'à la faible utilisation effective des capacités de production. Ainsi des prix internes généralement supérieurs aux prix mondiaux ont*

*constitué un handicap pour les entreprises clientes des autres secteurs. Parfois, des prix administrés fixés très bas ont engendré des déficits profonds pour certaines entreprises et amorcé un processus de subventionnement permanent de la part de l'État.*

c) Troisième niveau de dépendance

*Les industries créées l'ont généralement été par l'État et se sont souvent trouvées en situation de monopole sur des marchés protégés. L'effet d'aiguillon de la concurrence ne jouant pas, ces entreprises ont peu innové, leurs fabrications sont restées de mauvaise qualité et en définitive, elles ont constitué une importante force d'inertie s'opposant au dynamisme de l'économie tout entière.*

d) Quatrième niveau de dépendance

*La priorité accordée au secteur industriel s'est traduite, étant donné la contrainte portant sur les ressources, par un quasi-abandon d'autres activités dont l'agriculture, le secteur des PME, le logement. Ainsi, l'agriculture algérienne se révèle dans l'incapacité de nourrir une population en croissance rapide. De plus, le pays doit importer une part importante des biens alimentaires nécessaires à sa population. Enfin, l'industrie ne parvient toujours pas à fournir des biens de consommation en quantité et qualité suffisante aux Algériens.*

Conte conclut en affirmant qu'il apparaît que cette stratégie dont l'archétype est l'expérience algérienne se fonde sur des industries lourdes qui ont vu leur pouvoir « entraînant » s'éroder avec le temps. La sidérurgie, par exemple, s'est avérée beaucoup moins porteuse de croissance qu'un demi-siècle auparavant. De plus, cette stratégie a été développée dans un cadre quasi autarcique et un marché trop étroit.

En matière de développement, la méthode du copier-coller ne saurait marcher, car c'est un phénomène social dépendant de plusieurs facteurs déterminants et dépendant de la volonté, de l'engagement, de la culture et de l'ambition du peuple d'un territoire. Si les industries lourdes avaient produit leurs effets d'entraînement dans le passé, il ne faudrait pas ériger cet effet en théorie ou en stratégie pour attendre des résultats. Cette stratégie a échoué un peu partout et a conduit à la création de grosses industries abandonnées dans les pays du Sud; elles sont surnommées des cathédrales dans le désert et nous en avons fait mention un peu plus haut. Une troisième stratégie d'industrialisation, celle de substitution aux exportations, a été appliquée et ses résultats n'ont pas manqué de soulever critiques et remises en cause.

### ***2.1.4.3. Réussite nuancée et mitigée de la stratégie d'industrialisation par substitution aux exportations***

En considérant les impacts de cette stratégie pour les NPI, on dirait que l'ouverture et les mécanismes du marché seraient à l'origine des miracles asiatiques. Ce point de vue est remis en cause par bon nombre d'auteurs qui réfutent qu'il y ait mécaniquement un lien entre ouverture sur le monde et croissance économique, de même que le rôle fondamental de l'interventionnisme de l'État dans l'évolution « heureuse » de ces économies, comme le critique Rodrik (1997).

Pour Conte, les NPI n'ont pas fondé leur industrialisation sur l'invention et l'innovation technologique (comme les pays qui les ont précédés), mais sur l'apprentissage impliquant une intervention soutenue de l'État. De plus, en Corée du Sud et à Taïwan, l'intervention de l'État comme le souligne Amsden (1992), « s'est fondée, non sur une action passive de résolution des dysfonctionnements du marché, mais sur une stratégie active de fixer " incorrectement " les prix (to get prices wrong), c'est-à-dire sur une politique dirigée à dénaturer délibérément les prix afin de stimuler l'investissement et le commerce extérieur » (p. 53). Conte juge que ce fut en conséquence une stratégie qui, loin de s'harmoniser avec le marché, s'est axée sur une intervention délibérée pour altérer les prix relatifs et modifier le mécanisme du marché. L'État n'a pas gouverné le marché, selon Bustelo (1994), mais il l'a plutôt dénaturé et réprimé et cette politique a engendré des effets positifs.

*Quelques exemples dans le cas de la Corée : (a) des salaires fixés à un niveau plus bas encore que celui d'équilibre ou de marché, pour cause de répression politique ou syndicale et de l'exclusion du mouvement ouvrier; (b) des taux d'intérêts [sic] manipulés de telle sorte que certains secteurs ont disposé de crédits préférentiels; (c) des prix de vente sur le marché interne particulièrement hauts, grâce à la protection de l'industrie nationale, ce qui a permis aux entreprises d'obtenir des bénéfices extraordinaires sur le marché intérieur et; (d) des prix d'exportation bas, suite à cette discrimination des prix et à l'existence d'un système particulièrement efficace de stimulation des exportations (p. 6).*

La plupart des analystes y compris Conte, estiment que la situation de la guerre froide opposant les deux blocs a favorisé l'industrialisation exceptionnelle des NPI. Les

NPI ont profité de ce contexte géopolitique favorable : les pays occidentaux qui souhaitaient absolument que ces pays enregistrent une croissance de leur niveau de développement afin d'éviter qu'ils ne basculent vers le bloc communiste, leur ont fourni une aide conséquente et ont ouvert leur marché aux exportations en provenance de ces pays. Ce cas des NPI étant exceptionnel et occasionnel ne pourrait servir d'argument pour délibérer sur l'efficacité de la stratégie ISE qui a pourtant manqué de donner des résultats aussi positifs qu'en Asie.

Ces différentes stratégies ont non seulement manqué leur but, mais elles ont finalement causé des effets collatéraux aux pays sous-développés. En effet, ces stratégies ont créé des attentes et ont aussi provoqué l'aggravation de l'endettement des pays du Sud et la dispersion de leur énergie dans ce qu'ils ne maîtrisent guère et qui n'aurait pas de lendemain pour leur réel développement. Cependant, il est bien utile de souligner que les différentes stratégies d'industrialisation décrites dans ce chapitre étaient intégrées à des politiques de développement traversées par différents courants théoriques. L'intérêt était d'abord porté sur le développement des régions jugées en retard par rapport aux autres et à un autre moment, le développement des localités était devenu la priorité. Ainsi, les politiques du développement ont évolué du développement régional au développement local. Il est pertinent dans le cadre de ce travail doctoral en développement régional de revoir et de mettre en exergue cette évolution des stratégies du développement de l'échelle des régions à l'échelle des localités<sup>29</sup>. Cependant, avant de nous y consacrer, abordons le point de la production de l'ananas à travers le monde et en Afrique de l'Ouest. Ce détour s'avère important à cause de l'ananas, l'objet autour duquel le thème de cette thèse est constitué.

---

<sup>29</sup> Dans cette partie, l'attention sera particulièrement mise sur le développement régional, le développement local, le développement local viable et non sur le développement territorial, car ce concept nodal sera spécifiquement traité dans le chapitre 3.

## **2.2. L'INDUSTRIE D'ANANAS DANS LE MONDE ET EN AFRIQUE**

L'ananas fait partie des productions agricoles à travers le monde et grâce aux documentations de la FAO/CUNUCED, nous rendrons compte de l'évolution de cette spéculation qui prend de l'ampleur dans certaines parties du monde. Nous la présenterons du niveau mondial au niveau local en passant par le niveau africain.

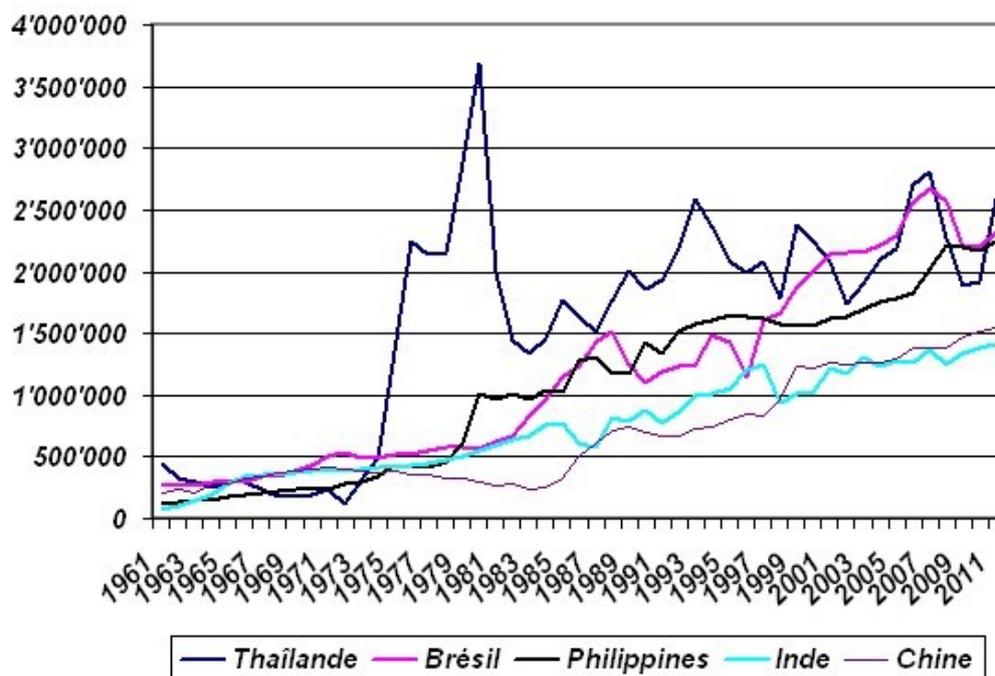
### **2.2.1. La filière ananas au niveau mondial**

Pour présenter la filière ananas au niveau mondial, nous partirons de la production pour présenter la consommation, puis le commerce international sous divers aspects. Des figures et statistiques illustrent les niveaux de production de l'ananas dans le monde.

#### ***2.2.1.1. La production de l'ananas***

L'ananas occupe une place prépondérante sur l'échiquier mondial des fruits, la preuve étant, selon CNUCED, que l'ananas a représenté 26 % de la production mondiale des fruits tropicaux en 2010. Entre 1961 et 2011, la production mondiale d'ananas est passée de 3,8 millions de tonnes en 1961 à 21,5 millions de tonnes. Selon la FAO, 86 pays produisent de l'ananas même si cette spéculation ne s'impose pas encore comme leur activité principale. En 2011, l'Asie comptait pour 49 % de la production mondiale, l'Amérique centrale 16,4 %, l'Amérique du Sud près de 18 % et l'Afrique 13,4 %. Le graphique suivant présente les principaux pays producteurs de l'ananas de 1961 à 2011 avec leur production en tonnes.

Selon les données statistiques de la FAO actualisées en 2014, les principaux pays producteurs sont la Thaïlande (2,6 millions de tonnes en 2011), le Brésil (2,3 millions de tonnes en 2011), le Costa Rica (2,5 millions de tonnes en 2011), les Philippines (2,2 millions de tonnes en 2011), la Chine (1,5 million de tonnes en 2011), l'Indonésie (1,5 million de tonnes en 2011), l'Inde (1,4 million de tonnes en 2011) et en dessous de la barre du million de tonnes, le Nigeria (0,9 million). Ces 7 premiers pays représentent à eux seuls près de 65 % de la production mondiale de l'ananas (fruits frais). La figure ci-dessous présente les principaux exportateurs d'ananas (1961-2011).



**Figure 3 : principaux pays producteurs d’ananas 1961-2011 (en tonnes)**

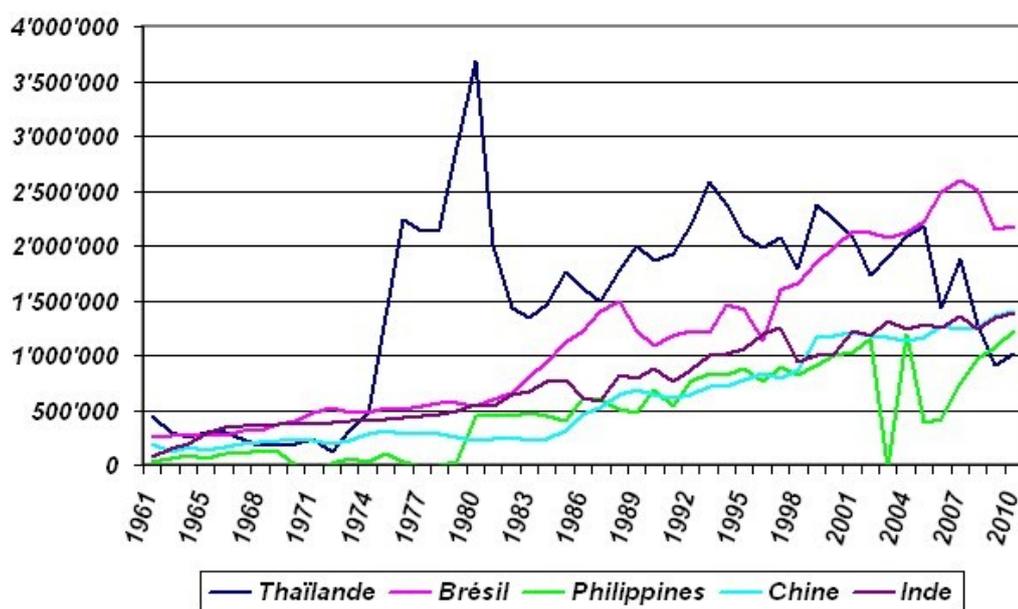
Source : CNUCED d’après les données statistiques de la FAO

Pour la FAO, la production mondiale d’ananas a progressé pendant la décennie 2001-2011 de 37 %. La production en Thaïlande, qui a été multipliée par 5 depuis 1961, a augmenté de 25 %, ce pays retrouve son leadership mondial en 2011 après avoir été relégué au deuxième, voire au troisième rang, les 3 années précédentes.

Dans la décennie 2001-2011, le Brésil a augmenté sa production de plus de 15 %, les Philippines ont fait un bond de 39 %, l’Inde de 16 % et la Chine de 23 %. Par ailleurs, le Costa Rica est passé à la vitesse supérieure avec une envolée de 139 % ou encore de 211 % pour l’Indonésie qui côtoie les grands avec 1,5 million de tonnes en 2011. Pour le reste du monde, le cas de la Côte d’Ivoire est spécial, sa production a chuté à 60 000 tonnes en 2011 alors qu’elle avait atteint un pic de 312 156 tonnes en 1978 ou, plus récemment, de 252 000 tonnes en 1999. Toutes ces données collectées et documentées par la FAO servent à apprécier la filière ananas à travers le monde, mais la FAO n’a pas seulement étudié la production de l’ananas, elle a aussi apprécié la consommation de l’ananas à travers le monde.

### 2.2.1.2. La consommation de l'ananas

L'ananas se produit mais il se consomme aussi; selon la FAO plus de 70 % de la production d'ananas est consommée dans les lieux de sa production. Des cinq premiers producteurs mondiaux d'ananas frais, le Brésil est le plus grand consommateur sous l'angle de consommation apparente<sup>30</sup> avec une moyenne de 2,2 millions de tonnes par an. La Thaïlande vient en deuxième position avec 1,7 million en moyenne annuellement, alors qu'il a été longtemps le plus grand consommateur au monde. En 2010, elle a occupé le sixième rang avec un peu plus d'un million de tonnes. Après le Brésil et la Thaïlande, viennent l'Inde avec 1,25 million de tonnes en moyenne annuellement entre 2000-2010, la Chine (1,22) et les Philippines (0,8). Le graphique suivant rend compte de l'évolution de la consommation de l'ananas dans le monde présentée par le Secrétariat de la CNUCED d'après les données statistiques de la FAO. Après cette présentation en graphique, nous aborderons le commerce international de l'ananas.



**Figure 4 : consommation apparente mondiale des principaux producteurs d'ananas frais sur la période 1961-2011 (en tonnes)**

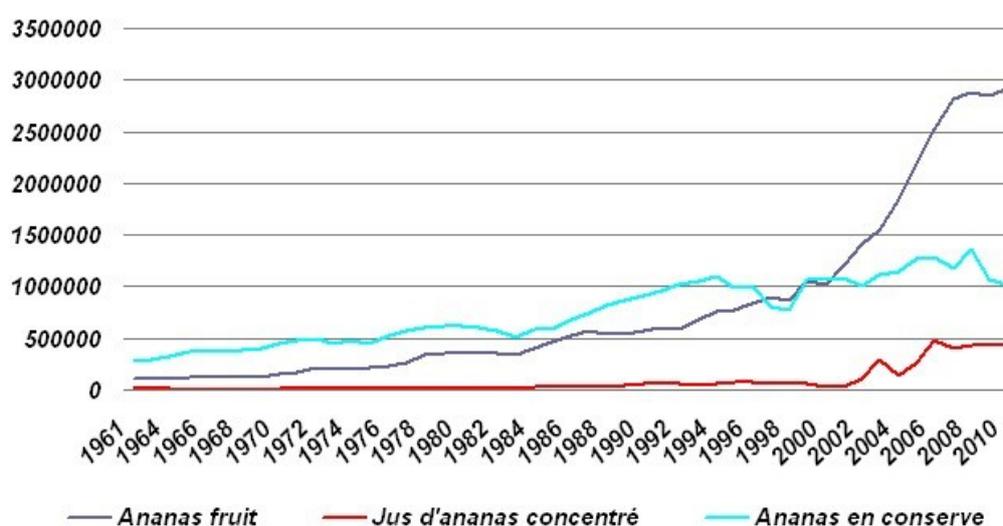
Source : CNUCED d'après les données statistiques de la FAO

<sup>30</sup> Selon la FAO, la consommation « apparente » d'un pays se définit comme la production d'ananas frais moins les exportations d'ananas et de produits à base d'ananas, comme le jus d'ananas concentré ou encore les ananas en conserves.

### 2.2.1.3. Le commerce international de l'ananas

Près de la moitié de la production mondiale de l'ananas est exportée selon le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Partant de ce constat, la FAO conclut qu'un ananas exporté sur trois est un fruit frais, contre un sur cinq il y a moins de dix ans. Les deux tiers du marché international sont ainsi constitués de produits transformés à base d'ananas, comme les conserves (segments ou morceaux) ou les jus (simple ou concentré). Les pays asiatiques (Thaïlande, Indonésie et Malaisie) sont les plus grands exportateurs de jus et de conserves au monde. Ils détiennent à eux seuls le record de la moitié des exportations mondiales de conserves entre 1980 et 2010, et près du tiers des exportations du jus pendant la même période.

Depuis longtemps, la plupart des pays africains comme la Côte d'Ivoire sont des exportateurs de fruits frais tropicaux. Mais deux décennies après la période des indépendances de 1960, les pays d'Amérique centrale et en particulier le Costa Rica leur ont ravi la vedette et jouent le rôle de leader dans ce domaine. La figure ci-dessous présente les exportations des fruit, jus concentré et conserves (tonnes) (1961-2010).



**Figure 5 : exportations fruit, jus concentré et conserves (tonnes) (1961-2010)**

Source : Secrétariat de la CNUCED d'après les données statistiques de la FAO

#### ***2.2.1.4. Le commerce mondial d'ananas frais***

Troisième producteur mondial de l'ananas frais en 2010 avec 1,8 million de tonnes, le Costa Rica est devenu le plus grand exportateur d'ananas fruit à nos jours. C'est grâce à la performance de la variété MD-2 que le Costa Rica a vite grimpé pour devenir le pays leader dans le domaine. En effet, cette variété introduite par Del Monte Foods en 1990 a plébiscité la filière appuyée avec de gros investissements. Près de la moitié des exportations du Costa Rica est destinée aux Nord-Américains et les Européens en consomment le reste. L'ananas frais le plus prisé sur le marché occidental est la MD-2 qui a pu détrôner la Cayenne lisse anciennement très recherchée. L'histoire des exportations du Costa Rica débute en 1983 avec 4 419 tonnes pour atteindre six ans plus tard 100 000 tonnes, puis 500 000 tonnes en 2002, pour enfin dépasser le million de tonnes en 2006. Rappelons qu'en 2010, le Costa Rica détenait le record de 55 % de l'offre mondiale, les exportations mondiales s'élevaient au total à 2,9 millions de tonnes et il en accaparait à lui seul plus de 1,6 million. Les graphiques suivants présentent les exportations mondiales de 1961 à 2010 et la performance du Costa Rica à sa place de leader.

À part le Costa Rica, il y a aussi d'autres exportateurs importants, tels que les Philippines avec 14 % du total mondial exporté et la Côte d'Ivoire avec 13 %. Les capacités ivoiriennes de production et d'exportation ont été ruinées par la guerre sinon la RCI était le leader en Afrique et poussait ses ambitions aussi loin que possible avant d'être complètement dépassée par le Costa Rica. Nous devons mentionner aussi les non moins importants exportateurs que sont l'Équateur et le Ghana, avec des exportations de 60 000 tonnes, soit 4 % du total mondial. Si le Costa Rica est le plus gros exportateur d'ananas frais, la Thaïlande garde la place de choix du plus gros exportateur d'ananas transformés dans le monde. Si l'ananas s'exporte, c'est parce qu'il y a de grands importateurs sur le plan mondial. Nous en ferons mention après les graphiques sur les capacités d'exportation de différents pays. Les trois figures ci-dessous présentes les exportations des principaux pays exportateurs d'ananas frais entre 1961-2010 (en tonne) ananas frais, les exportations mondiales en 2000 et 2010 et les exportations de l'ananas frais mondiales comparées à celles de Costa Rica 1961-2010 (tonnes) .

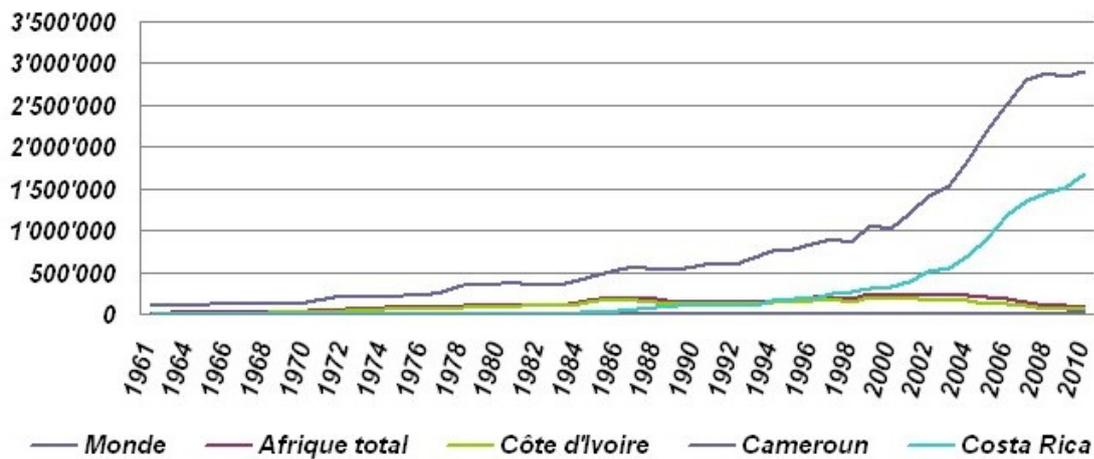


Figure 6 :exportation des principaux pays exportateurs d’ananas frais 1961-2010 (en tonne)

Source : CNUCED d'après les données statistiques de la FAO

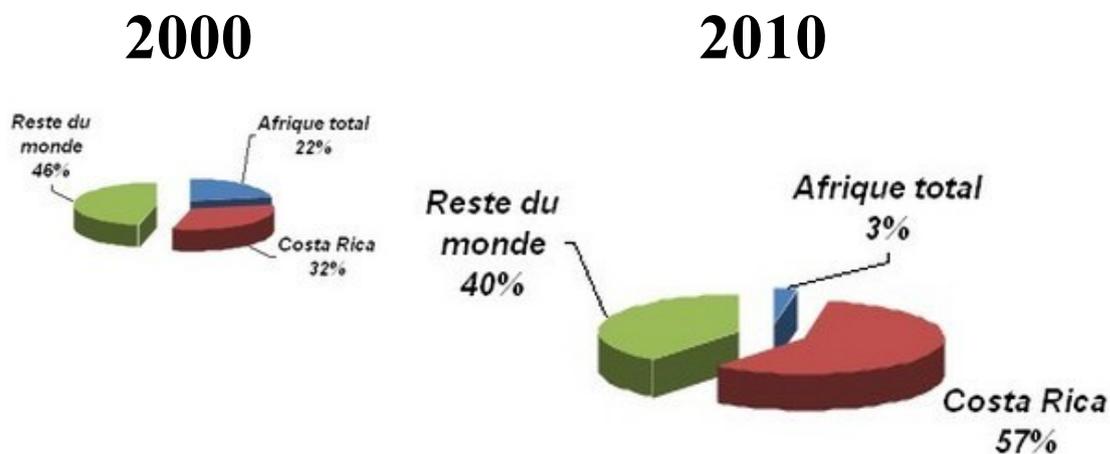
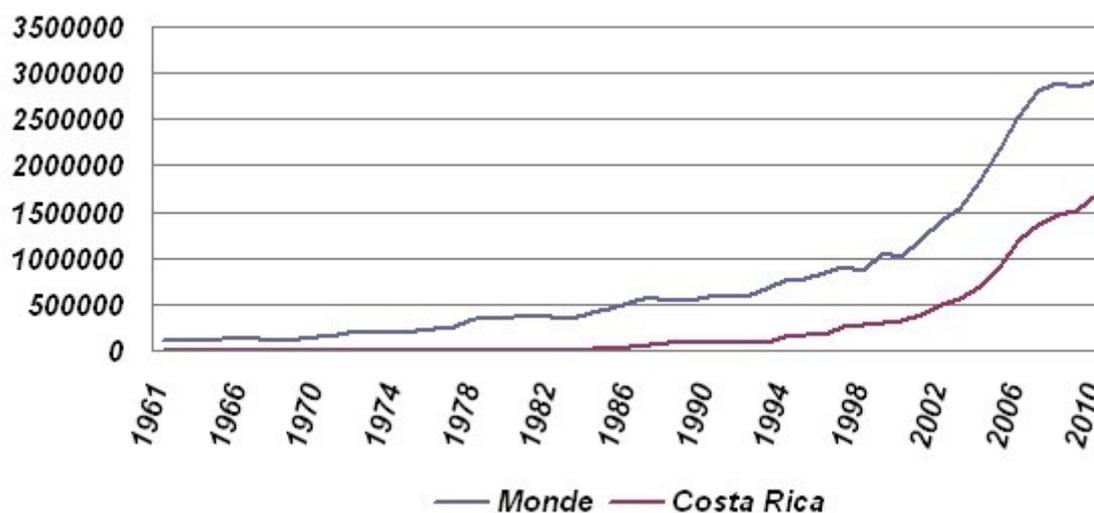


Figure 7 : ananas frais, exportations mondiales en 2000 et 2010

Source : CNUCED d'après les données statistiques de la FAO



**Figure 8 : ananas frais, exportations mondiales / Costa Rica 1961-2010 (tonnes)**

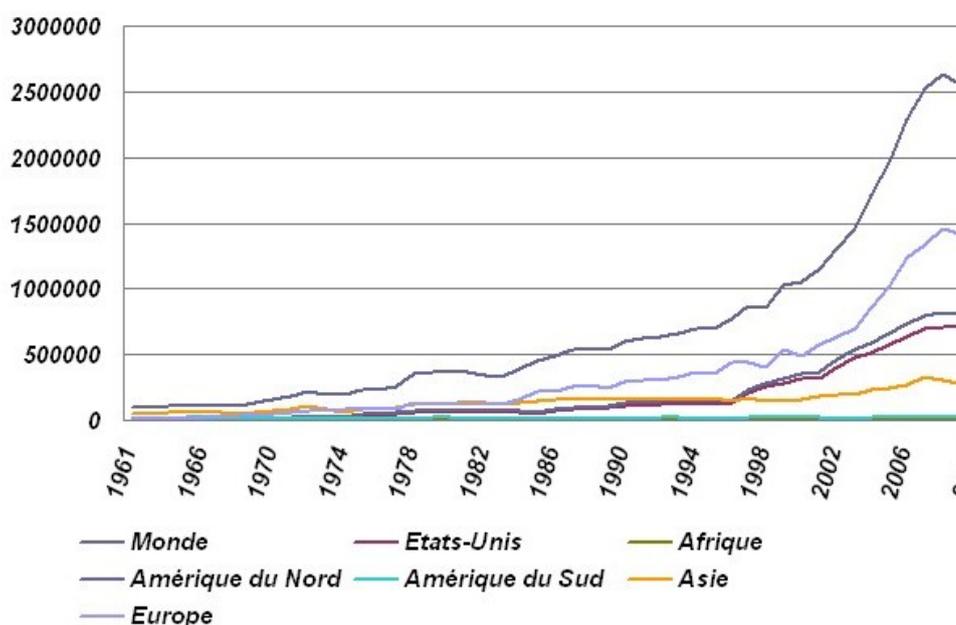
Source : CNUCED d'après les données statistiques de la FAO

#### ***2.2.1.5. Le commerce mondial de l'ananas : les importations de l'ananas frais et le commerce de l'ananas transformé***

Selon la CNUCED et d'après les données statistiques de la FAO, l'UE et les États-Unis représentent environ 87 % des ananas frais importés dans le monde, tant pour leur consommation que pour leur réexportation. En 2010, les Européens ont importé à eux seuls 1,4 million de tonnes d'ananas frais, c'est-à-dire 53 % du marché mondial. La réexportation de l'ananas frais se fait par les pays européens, tels que la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne qui réacheminent l'ananas frais vers les autres pays européens et ceux de l'Est en priorité. Selon l'USAID, le port d'Anvers en Belgique est la plaque tournante de l'ananas en Europe; par exemple, en 2010, ont transité par ce port 70 % de l'ananas du Costa Rica, 7 % du Honduras, 5 % du Ghana, 4 % de la Côte d'Ivoire. La France, le Benelux, l'Italie et l'Allemagne sont les principaux importateurs de l'ananas frais avec des taux respectifs d'importation de 33 %, 20 %, 13,5 % et 13,2 % entre 1961 et 2010 selon la FAO.

Le Costa Rica et la Côte d'Ivoire sont les plus grands fournisseurs de l'ananas frais à l'Union européenne. Les données statistiques du COMTRADE montrent que le Costa Rica s'est approprié 75 % de la demande européenne, loin devant la Côte d'Ivoire

qui approvisionnait 50 % du marché européen en 2000. C'est grâce à la variété MD-2 (Del Monte Gold Extra Sweet Pineapple) que le Costa Rica a attiré les Européens, alors que la Côte d'Ivoire a perdu sa place en raison de sa décennie de troubles et conflits politiques. Entretemps, les Européens ont modifié leurs habitudes de consommation en découvrant la nouvelle variété du Costa Rica, car les produits ivoiriens étaient rares sur le marché européen du fait de la guerre. Par ailleurs, ce même Costa Rica est le principal fournisseur des États-Unis. Il représente près de 84 % des importations américaines d'ananas contre moins de 2 % en 1981.



**Figure 9 : ananas frais, évolution des importations mondiales en 1961-2010**

Source : Secrétariat de la CNUCED d'après les données statistiques de la FAO

L'ananas se vend sous d'autres formes aussi. Le jus concentré et l'ananas en conserve accaparent aussi une part importante du marché mondial. Le marché des jus certifiés, bio ou équitables, ne fait que croître. Selon la FAO, en 2010, 90 % des exportations d'ananas en conserves, soit 920 778 tonnes sur un total mondial exporté de 1 022 235 tonnes, étaient le fait de 8 pays : la Thaïlande, l'Indonésie, les Philippines, la Chine, le Kenya, la Malaisie et le Vietnam.

### ***2.2.1.6. La filière ananas en Afrique***

De nombreux pays africains tentent de donner de l'ampleur à la filière ananas. Le premier producteur d'ananas africain est le Nigéria avec 900 000 tonnes, qui sont principalement consommées sur place au Nigeria et sur les marchés d'Afrique. Sur le marché de l'exportation, c'est la Côte d'Ivoire qui est le leader en Afrique. Les pays ouest-africains comme le Ghana, le Togo et le Bénin prennent aussi une part non moins importante dans le développement de la filière ananas en Afrique.

#### ***i. La filière ananas en Côte d'Ivoire***

La filière ananas a une histoire en Côte d'Ivoire. En effet, selon KOFFI (2000, p. 2) de la cellule technique de l'OCAB, la profession fruitière est née en Côte d'Ivoire avant la Deuxième Guerre mondiale et a véritablement pris son envol à partir des années 1950 avec la production de la banane suivie plus tard par celle de l'ananas. Les producteurs d'ananas, constamment liés à ceux de la banane, ont toujours éprouvé la nécessité de mettre en place une organisation commune en raison de l'affinité des deux produits en matière de débouchés, de transport et de réseau commercial. C'est ainsi qu'après la Fédération des associations bananières de Côte d'Ivoire (FASBACI) qui, en 1949, constituait le premier pas vers une organisation de la profession, six structures se sont succédé jusqu'en 1991. Le 12 septembre 1991 est créée l'Organisation centrale des producteurs-exportateurs d'ananas et de bananes (OCAB), une association régie par les dispositions de la loi n° 60-315 du 21 septembre 1960 avec des statuts et règlements intérieurs lui donnant une personnalité juridique. Sa vocation est l'organisation des exportations et la mise en marché des ananas frais et des bananes vertes.

Encouragée depuis les années 1970 par le gouvernement ivoirien comme une source de diversification intéressante des exportations agricoles, la Côte d'Ivoire a atteint le record de 175 000 tonnes en 1986 équivalant à 97 % du marché européen. Les atouts de la Côte d'Ivoire qui lui permettent de faire la différence en Afrique et surtout sur le marché d'exportation en Europe sont la réputation et la couleur des ananas, sa proximité avec l'Europe, ses liens coloniaux, culturels et économiques avec l'Europe.

La superficie emblavée pour la culture de l'ananas est croissante et avoisine les 15 000 hectares de terre. Comme producteurs, un millier de petits producteurs sont responsables de près de 70 % de la production. Par ailleurs, à l'instar du Costa Rica, il existe de producteurs spécialisés et très organisés. Ces derniers ont de grandes plantations industrielles et ils pratiquent des cultures mécanisées avec un programme de suivi-évaluation par des ingénieurs agronomes. Ce type de production coûte très cher et la crise en ces derniers temps limite son développement. Les exportations sont assurées par 23 structures professionnelles (regroupées au sein de l'OCAB) ayant des commissionnaires en Europe qui importent presque toute la production ivoirienne qui est en baisse depuis la dernière décennie du fait de la guerre et des troubles sociopolitiques. La République du Togo, pays de phosphate en Afrique de l'Ouest, pratique aussi la culture de l'ananas.

### *ii. La filière ananas au Togo*

Le Togo, doté d'un climat favorable, guinéen au sud et soudanien au nord, participe au développement de la filière ananas comme source non négligeable d'emploi pour le peuple togolais. Parmi les cinq types de variété d'ananas, Cayenne, Spanish, Queen, Pernambouco, Pérolia, le Togo développe principalement la famille Cayenne, en particulier la variété Cayenne lisse et l'Abacaxi (Brazza).

Les trois principales préfectures qui cultivent l'ananas sont celles de l'ouest de la région Maritime et du sud de la région des Plateaux (Préfecture d'Avé; Préfecture de Kloto; Plateaux de Danyi). Toutes ces régions impliquées dans la filière ananas regroupent deux types de producteurs, les petits producteurs faisant à peine un hectare d'ananas chacun et de grands producteurs peu nombreux qui font jusqu'à cinq hectares d'ananas. La production togolaise se fait selon les normes de l'agriculture biologique.

La majorité des exportateurs au Togo recherchent des ananas biologiques<sup>31</sup> et c'est pourquoi l'usage d'intrants chimiques est limité, voire interdit, c'est l'engrais vert qui est utilisé par la plupart des producteurs togolais. L'Afrique de l'Ouest exporte essentiellement des ananas frais, les leaders sur la production transformée sont les pays

---

<sup>31</sup> Pour agréer et certifier une production biologique de l'ananas au Togo, un seul opérateur est certifié, il s'agit d'[Ecocert](#) Afrique de l'Ouest (basé au Cameroun). Cet opérateur effectue des contrôles réguliers, inopinés ou non.

asiatiques (Py, 1984). L'Europe importe environ 500 000 tonnes d'ananas frais par an, dont 1 333 tonnes proviennent du Bénin en 2006 (Fruitrop, 2007) et 348 tonnes du Togo en 2001 (Fruitrop, 2002). Près de 20 % des ananas togolais sont transformés au Togo et des sociétés comme *Tropic Bio*, *Setrapad*, *Safleg*, *Biotogo*, *ProNatura* sont celles qui s'en occupent et elles ne jurent que par bio.

Les limites au développement de cette filière au Togo sont d'ordre financier, infrastructurel, etc. En effet, au Togo, les producteurs ont un accès difficile aux crédits et s'ils y parviennent, le taux d'intérêt est très élevé (12 %). Les autres difficultés sont l'accès à la terre, l'insuffisance d'alphabétisation, la dégradation des infrastructures routières et le manque d'accompagnements, tant financier que technique. Malgré toutes ces limites, le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) travaille pour un avenir meilleur pour la filière ananas au Togo, car elle l'intègre à sa politique de la diversification des cultures. La filière de l'ananas au Bénin, étant l'objet de cette thèse, elle sera abordée et traitée dans le chapitre 5 consacré aux résultats de la recherche.

#### **2.4. CONCLUSION PARTIELLE**

L'industrialisation définie par plusieurs auteurs fait aussi l'objet d'explication par plusieurs théories dont les principales sont la théorie de décollage de Rostow et celle de Gerschenkron. La première préconise une démarche linéaire par étape tandis que la deuxième principale théorie est celle de retard relatif qui considère l'intervention de l'État et les investissements étrangers et bancaires comme déterminants pour le processus d'industrialisation. Trois grandes stratégies dont celle d'industries industrialisantes, celle d'industrialisation par substitution aux importations et celle d'industrialisation par substitution aux exportations ont été appliquées à travers le monde avec des résultats mitigés. Ces stratégies ont été intégrées à des politiques de développement qui ont évolué de l'échelle régionale à l'échelle locale pour tenter de résoudre les problèmes de disparités ou de retard dans certains milieux. Dans certaines régions du monde et en particulier la production de l'industrie de l'ananas est une source de revenu important. Un point en est soulevé dans cette partie du travail.

Le lien entre la notion du développement et celle de l'industrialisation serait si évident de nos jours que la marque distinctive, portant une indiscutable synonymie dans la désignation de certains pays, est relative au qualificatif développé ou industrialisé. Les pays les plus développés sont aussi désignés comme les pays les plus industrialisés. Il y en a qui se regroupent en G-7, G-8 ou G-20, et maintenant il y a les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), un autre pôle de la réalité du monde développé. En clair, nous dirions que l'industrialisation engendre le développement, en conséquence elle soustrairait les pays pauvres de leur état de sous-développement. Le premier ministre français ne disait-il pas dans son discours à l'Assemblée nationale en automne 2012 qu'« un pays sans industrie est un pays sans avenir! » Il semblerait que le développement du tissu industriel d'un pays serait déterminant pour son propre développement sur tous les autres plans. La mention de l'industrie dans la déclaration du premier ministre français et dans celle du président américain ne serait pas un hasard. Le développement par l'industrie serait-il une évidence? Le chapitre suivant offre l'opportunité d'analyser l'évidence de la relation entre l'industrialisation à l'échelle d'un territoire et le développement de ce dernier.

## **CHAPITRE 3**

### **CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE SUR L'INDUSTRIALISATION À PETITE ÉCHELLE (IPE) ET LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (DT)**

Selon Laramée et Vallée (1991), le cadre théorique sert principalement à présenter un cadre d'analyse et à généraliser des relations théoriques déjà prouvées dans d'autres contextes pour tenter de les appliquer au problème de la recherche. Ainsi, le cadre théorique : appuie et renforce la problématique; sert à clarifier des concepts; permet de définir un concept et le modifier pour l'arrimer à notre problématique de recherche. Dans ce chapitre, les concepts nodaux de l'IPE et du DT sont présentés et expliqués en profondeur.

#### **3.1. PRÉSENTATION ET DÉFINITIONS DES CONCEPTS NODAUX : IPE ET DT**

Nous posons comme question de départ de notre recherche : l'industrialisation à petite échelle peut-elle représenter une approche de développement territorial pour les pays du Sud? Deux concepts nodaux se démarquent dans cette question : industrialisation à petite échelle et développement territorial. L'attention ne sera accordée qu'au nouveau concept de l'IPE et DT. Cela nous amène à accorder un intérêt particulier aux différentes significations attribuées par les auteurs à ces deux concepts stratégiques pour cette recherche. Ces deux concepts seront développés dans un premier temps avant d'être soumis à l'examen de plusieurs approches de développement. Logiquement, la problématique qui motive cette recherche, avec une démarche d'analyse de l'IPE comme approche de développement territorial, sera présentée à la fin de la randonnée théorique.

##### **3.1.1. Le concept d'industrialisation à petite échelle**

Le concept d'industrialisation à petite échelle fait suite à des observations d'un phénomène particulier et surtout non classique en matière d'industrialisation. Ferguène (1996) a rebaptisé ce phénomène que Bouchrara (1989) désigne par industrialisation rampante, c'est-à-dire qui se développe au ras du sol. Pour

Ferguène, l'appellation industrialisation à petite échelle désigne bien ce qu'il a observé. En effet, il a remarqué qu'un nouveau contexte industriel qui n'a pas pour source d'inspiration des modèles fordistes se réalise au Sud (en Afrique du Nord, en Tunisie en 1989 et en Afrique de l'Ouest, au Ghana en 1996).

Rappelons les grands traits du fordisme avec lesquels tranche l'industrialisation à petite échelle. Selon Gendron, trois éléments principaux caractérisent le modèle fordiste de développement :

*Un principe d'organisation du travail, un régime d'accumulation et un mode de régulation. Au chapitre de l'organisation du travail, la séparation entre la conception et l'exécution (taylorisme) et l'incorporation du savoir-faire collectif à travers la mécanisation conduisent à une production de masse et permettent des gains de productivité importants (2006, p. 69).*

Le nouveau phénomène d'industrialisation à petite échelle n'aurait pas hérité des principes fordistes décrits ci-dessus. Ferguène remarque qu'« au Sud comme au Nord, se font jour des tendances vers de nouvelles pratiques de développement, des pratiques fondées sur des entreprises de petites tailles – industrielles ou artisanales – s'adonnant à des activités similaires ou proches et regroupées dans un même espace géographique » (1996, p. 2). Concernant ce phénomène industriel, qui se déroule tant au Nord qu'au Sud, de quoi s'agit-il réellement?

### ***3.1.1.1. L'IPE comme un aspect du développement du tissu industriel à l'échelle locale***

Le phénomène d'industrialisation à petite échelle est différemment observé par plusieurs auteurs et chacun essaie de le définir selon ses compréhensions. Entre autres, Ferguène, Courlet et Bouchrara sont les principaux chercheurs qui en ont fait une préoccupation. Chacun a essayé de décrire et clarifier l'IPE. Les définitions sont variées mais complémentaires. Ferguène (1986) qualifie cette forme d'industrialisation de regroupements spatiaux de petites entreprises, qui exercent des activités liées entre elles et forment ce que de nombreux auteurs comme Pecqueur et al. (1990), Courlet et al. (1995) appellent des systèmes industriels locaux ou localisés. Il a préféré utiliser l'expression système d'industrialisation à petite échelle.

*Cette notion "d'industrialisation à petite échelle" est relativement récente dans la littérature consacrée aux pays en développement. Elle est utilisée par un certain nombre d'auteurs anglo-saxons (Schmitz, 1982 et 1989) pour rendre compte des dynamiques de développement s'inscrivant dans le cadre d'activités artisanales ou de petite industrie et qui sont essentiellement le fait de petites entreprises regroupées spatialement selon une logique sectorielle (p. 2).*

Ferguène a repris le concept pour lui donner un contenu après avoir étudié deux cas illustratifs de ce nouveau système en Tunisie et au Ghana. Et deux ans plus tard avec son collaborateur Hassani, ils reconforment leur recherche par l'étude d'un autre cas à El-Jem en Tunisie et précisent de nouveau que c'est un véritable « système d'industrialisation à échelle locale » (Hassani et al., 1998, p. 906). Une précision importante est alors ajoutée au nouveau concept en construction, car la dimension de « petite échelle » du concept signifie à « échelle locale ».

Plus loin, Ferguène (1996) démontre que l'échelle locale est relative à l'espace, mais ce dernier n'est pas une sorte d'ensemble indivisible et indifférencié. Citant Pecqueur pour mieux faire ressortir l'importance du territoire dans cette industrialisation à l'échelle locale, Ferguène (1996) dit que l'espace est au contraire pluriel, c'est-à-dire composé de parties nettement différenciées les unes par rapport aux autres qu'on appelle territoires.

Et du fait de cette hétérogénéité, des réseaux, avec ce que cela implique comme synergies et relations de coopération, se créent et se développent dans certains territoires et pas dans d'autres. « Ces réseaux et les rapports particuliers qui s'y nouent entre les différents acteurs sont ce qui définit un territoire dans sa spécificité – relativement à d'autres – et forme la "variable territoriale" dont l'impact sur le processus de développement se révèle parfois crucial » (Pecqueur, 1987 dans Ferguène, 1996, p. 25). Cette forme d'industrialisation à petite échelle, c'est-à-dire à l'échelle locale s'inscrirait alors dans une logique de développement territorial ou territorialisé.

Ces mêmes dynamiques territoriales, selon Ferguène (1996), sont plus classiquement décrites à travers les notions de spécialisation souple ou flexible, de systèmes productifs locaux, de processus d'industrialisation diffuse ou rampante, etc.

Bouchrara (1989) avait déjà attribué cette dernière notion d'industrialisation rampante à ce phénomène industriel avant les études de Ferguène.

### ***3.1.1.2. L'IPE comme industrialisation rampante***

Bouchrara part du constat selon lequel « la Tunisie connaît, depuis quelques années, un essoufflement de sa croissance économique et rencontre des limites dans son développement. En particulier, l'industrie moderne, acquise fort cher à l'étranger, a du mal à fonctionner aux rythmes prévus » (1989, p. 433).

Cette nouvelle forme de développement au Sud est la conséquence de l'échec des stratégies classiques qui y ont été déployées en espérant opérer le « couper-coller » de ce qui avait réussi au Nord. Il serait plutôt plus aisé de dire que c'est le choix informel des populations du Sud de se lancer dans le développement à leur manière. Car dans bon nombre de pays africains, les promesses selon lesquelles l'installation de grandes industries aurait un effet d'entraînement et qui rendrait possible l'épanouissement d'une série d'unités de production dans le territoire, n'ont pas produit de tels effets. C'est cet échec qui était arrivé aussi en Tunisie.

Bouchrara souligne que « d'une manière inattendue, à partir du secteur informel, des formes de production ont fait surface dans le pays avec beaucoup moins de capital que les formes reconnues, planifiées et subventionnées par l'État tunisien. Ces formes, nous les appelons industrialisation rampante » (1989, p. 433). D'où l'avènement du concept d'industrialisation rampante que Ferguène baptisera industrialisation à petite échelle. Ce même phénomène observé par Courlet (1989) prend d'autres appellations.

### ***3.1.1.3. L'IPE comme industrialisation diffuse***

Courlet, évoquant ce phénomène qui renvoie à un mode de développement original mettant en œuvre des dynamiques nouvelles, l'industrialisation à partir de petites initiatives en dehors de la protection de l'État, et sans l'aide directe de ce dernier, justifie son appellation. Cette industrialisation est rampante parce qu'elle est mue et entretenue par son propre dynamisme et elle se développe au ras du sol, et pour la découvrir, il faut l'observer très attentivement.

*Cette industrialisation est appelée rampante parce qu'elle est mue et entretenue par son propre dynamisme et qu'elle se développe au ras du sol, de telle sorte que, pour la découvrir, il faut y regarder de très près.*

*Elle se situe fréquemment dans des aires de peuplement dense mais diffus : elle est liée à l'essaimage des entreprises industrielles dans une trame serrée de bourgs et de villes petites et moyennes (1989, p. 403-404).*

Courlet rebaptise le concept en y ajoutant le qualificatif « diffuse » d'où le concept a évolué de « l'industrialisation rampante » à « l'industrialisation rampante et diffuse ». Pour lui, « une analyse de l'industriel de l'industrialisation rampante et diffuse renvoie à une problématique entrepreneuriale. Il s'agit de petites entreprises mues au départ avec un capital limité. On a affaire à des Hommes [sic] qui sont propriétaires de leur entreprise et qui en assument le risque commercial, financier et technique » (idem).

Ce genre d'entreprise, où l'initiative est endogène, s'inscrit dans un territoire donné et priorise une forme de synergie d'action entre les entrepreneurs et les différentes entreprises. Colletis et collaborateurs, ensuite Dimou et Courlet, en étudiant ce même phénomène, lui ont attribué une désignation nouvelle en le référant surtout au territoire d'existence. D'où les appellations « systèmes industriels locaux ou systèmes industriels localisés » (Colletis, Courlet et Pecqueur, 1990; Courlet et Dimou, 1995 dans Ferguène 1996, p. 2).

À l'issue des définitions données par le peu d'auteurs qui ont étudié l'IPE, nous pouvons tenter de produire une compréhension personnelle du phénomène de l'IPE en le définissant comme suit : l'industrialisation à petite échelle ressemblerait à une création informelle d'une multitude de petites initiatives d'entités à la fois économiques et sociales, liées les unes aux autres produisant plus ou moins les mêmes choses et qui se répandent dans certains territoires des pays à faible économie où les citoyens essaient de survivre en prenant leur destin en main par l'audace créative. Après la tentative de cerner le sens de ce concept d'industrialisation à petite échelle sous plusieurs angles, l'évidence est que le concept est nouveau et le phénomène en question semble être aussi nouveau. Examinons ce modèle de l'IPE plus profondément à la lumière de ses traits caractéristiques.

### 3.1.2. Le modèle de l'IPE vu à travers ses caractéristiques

Pour l'étude de l'approche de l'industrialisation à petite échelle, nous identifierons ses caractéristiques propres à son modèle. En nous appuyant sur les différentes définitions précédemment étudiées et l'analyse des cas de l'IPE étudiés par Ferguène, Courlet, et autres, nous dégagons les caractéristiques importantes et spécifiques de l'IPE dans les lignes qui suivent. L'objectif de cette partie est de savoir d'une part, si l'IPE est une continuité des approches classiques de développement ou le fruit d'une rupture et d'autre part, mettre surtout en relief sa spécificité. Nous partirons ainsi des différentes caractéristiques de l'industrialisation à petite échelle pour mieux l'analyser par la suite au regard des approches de développement territorial.

Décrivant les caractéristiques de l'industrialisation à petite échelle, Bouchrara souligne que ces initiatives industrielles sont des tailles et des articulations d'entreprises différentes. Elles constituent un lieu d'endogenèse technologique, c'est-à-dire un espace d'ingéniosité à base de petites innovations et d'améliorations qui pourraient déboucher sur de véritables filières et de spécialisations spécifiques et efficaces économiquement. Il distingue ce qu'il appelle l'industrialisation rampante, par rapport au secteur dit moderne et il conclut qu'elles :

*[...] se caractérisent par des tailles et des articulations d'entreprises différentes. Elles se révèlent être un lieu d'« endogenèse technologique » à base de petites innovations et améliorations qui peuvent déboucher sur de véritables filières et spécialisations spécifiques et efficaces économiquement. L'industrialisation rampante permet à des dynamiques entrepreneuriales de s'exprimer : à l'échelle individuelle, et/ou à des échelles plus collectives, familles, villages, par exemples [sic] (1989, p. 433).*

Si les entreprises de l'approche de l'industrialisation à petite échelle constituent des lieux d'endogenèse technologique, c'est une révolution en ce sens que ces entreprises offrent un contexte d'innovations et d'adaptations permanentes. Partant des caractéristiques mises en exergue par Bouchrara, l'industrialisation rampante ou à petite échelle se distingue de la stratégie d'industrie de grande taille

qui est au cœur des théories fondées sur les industries industrialisantes. C'est un point de rupture d'avec cette stratégie classique comme le stipule Ferguène (1996).

Après avoir rapporté les deux cas de Tunisie et du Ghana, il a procédé à l'analyse du contenu de la nouvelle approche de développement qu'est l'industrialisation à petite échelle pour mieux faire ressortir ses caractéristiques. Cette analyse s'articule autour de six axes principaux dont « chacun d'eux témoigne d'une rupture avec les logiques économique et sociale caractéristiques du développement standard en vigueur auparavant » (1996, p. 20).

Ferguène (1996) élabore six différentes catégories de classement des caractéristiques qui spécifient l'industrialisation à petite échelle qu'il désigne par axes. Il remarque que cette nouvelle forme d'industrialisation est animée par des réseaux de coopération et l'articulation de l'économique et du social. Ensuite, il souligne que c'est un type de développement local dans lequel l'État n'a pas de rôle en tant que facteur institutionnel. Il ajoute que cette nouvelle forme de développement ne suit pas les règles formelles de l'uniformité des voies de développement classiquement établies et rejette « l'univers de la production de masse » pour une « spécialisation souple ».

Une particularité est que dans ce modèle, le territoire a surtout un rôle dans les processus de développement. Enfin, la dernière spécificité de l'industrialisation à petite échelle que Ferguène met en exergue est l'utilisation de la force humaine de travail et la place de l'individu au sein du processus de production. Dans les lignes qui suivent, ces six axes caractéristiques de l'industrialisation à petite échelle seront plus développés.

### ***3.1.2.1. Coopération et imbrication de l'économique et du social au sein de l'IPE***

Ferguène identifie comme premier axe, « les réseaux de coopération et l'articulation de l'économique et du social » (idem). En effet, classiquement le développement est d'abord une affaire économique, le socioculturel est secondaire.

Dans l'approche d'industrialisation à petite échelle, le développement n'est pas qu'économique, comme le démontrent les cas de la Tunisie et du Ghana.

Dans ces cas, « économique et extra-économique, marchand et non marchand sont imbriqués étroitement l'un dans l'autre de sorte qu'il est difficile – sinon impossible – de les dissocier analytiquement » (Ferguène, 1996, p. 20). Les entreprises de l'industrialisation à petite échelle existent grâce à la forte coopération entre elles et dans ces relations où l'économique et le social s'embrassent au point où Ferguène (1996) remarque que l'on ne peut séparer l'un de l'autre. C'est une nouvelle culture d'entreprise qui mérite une grande attention pour mieux l'appréhender comme un phénomène social mais nouveau.

### ***3.1.2.2. Type de développement et rôle de l'État dans le cas de l'IPE***

Le deuxième axe, selon Ferguène, a trait au « type de développement local et au rôle des facteurs institutionnels » (1996, p. 21). Sur le plan classique, le développement local renvoie à la revitalisation des territoires en retard ou aux actions de désenclavement ou d'aménagement du territoire. C'est en ce sens que le développement trouve son assise politiquement correcte, les institutions étatiques prennent le devant des choses comme le souligne Ferguène :

*Ce type de développement local trouve son inspiration théorique dans les concepts d'"espace polarisé" et d'"espace-contenu de plan", ainsi que dans celui de "développement inégal" associé à la théorie de la dépendance. Il correspond à un modèle de développement à la fois volontariste et fonctionnel : l'État, grâce à une politique appropriée de redistribution dans l'espace des activités et des hommes, pense remédier aux déséquilibres régionaux les plus criants (idem).*

L'approche d'industrialisation à petite échelle conçoit autrement les choses. Elle est territoriale dans ce sens, selon Ferguène, qu'elle porte la marque du territoire ou de l'espace dans lequel elle s'inscrit, au double plan économique et socioculturel. Dans l'approche en étude, c'est le territoire qui inspire le mode d'organisation et du développement, ce ne sont pas des modes qui tombent d'en haut. Cette marque territoriale est aussi spécifique à cette forme d'industrialisation qui se passe à petite échelle.

### ***3.1.2.3. Uniformité ou diversité des voies de développement dans le cas de l'IPE***

Le troisième axe pose « la question de l'uniformité ou de la diversité des voies de développement » (Ferguène, 1996, p. 21). Le mode conventionnel de développement répond à une certaine uniformité dans les procédures et les finalités. Par exemple, dans l'approche classique on parle de processus de négation des différences sur les plans économique et culturel, de l'homogénéisation tendancielle des finalités et des trajectoires. Tout répond à des normes préétablies, mais l'approche d'industrialisation à petite échelle est à l'opposé de ce système classique. Courlet et Pecqueur (1992) disaient de cet aspect que les systèmes locaux d'industrialisation diffuse s'opposent au modèle fordiste d'industrialisation, car ils valorisent la rencontre des différences plutôt que l'uniformisation. Ils s'appuient sur des milieux humains riches de leur variété et de leur complexité.

### ***3.1.2.4. Spécialisation souple dans le système de production de l'IPE***

Le quatrième axe, étroitement lié aux précédents, « porte sur le rejet de l'univers de la production de masse au profit d'une spécialisation souple » (Ferguène, 1996, p. 24). Le modèle classique repose sur le mimétisme et est facteur de production de masse pour une société de consommation. L'approche d'industrialisation à petite échelle fait la promotion d'une spécialisation souple et d'une production flexible. Pour Hsaini et son collaborateur, l'approche d'industrialisation à petite échelle est « caractérisée par un rejet du paradigme de la production de masse au profit de la spécialisation flexible, une efficacité économique reposant sur l'exploitation des économies de variété et des économies d'agglomération, un rôle actif du territoire » (1998, p. 918).

Ces caractéristiques tranchent avec la logique fordiste de développement qui veut que la croissance économique s'appuie sur les trois principaux facteurs liés entre eux : les économies d'échelle internes avec installation des unités de production de taille de plus en plus grande, les gains permanents de productivité et la rationalisation de l'activité productive grâce à l'application des principes de l'organisation scientifique du travail.

### ***3.1.2.5. Rôle du territoire et place de l'humain au sein de l'IPE***

Le cinquième axe « concerne le rôle de la variable spatiale ou territoriale dans les processus de développement » (Ferguène, 1996, p. 25). Pour les industries à petite échelle, le territoire, au-delà des limites géographiques, joue un rôle crucial. En effet, dans cette approche, les entreprises ont la marque du territoire ou de l'espace de leur implantation. On parle de la variable spatiale dans cette approche, car selon Ferguène (1996), l'espace joue un rôle actif – et dans certains cas décisifs – dans la dynamique de développement économique et social.

Et c'est ce que Schmitz et collaborateurs ont mis en évidence : « Les regroupements de petites entreprises qui sont source de dynamisme et de vitalité ne s'opèrent pas au hasard ni n'importe où; ils s'opèrent dans certains endroits présentant des caractéristiques favorables sur le plan économique mais aussi, et surtout, sur le plan socio-culturel » (1990 dans Ferguène (1996, p. 25). Les territoires d'implantation des industries à petite échelle constituent un milieu riche de relations et de coopérations particulières de telle sorte que cela définit le processus du développement du milieu. Les industries à petite échelle portent les couleurs de leurs territoires ou leur espace d'existence.

Le sixième axe touche au problème de la force humaine de travail et de sa place au sein du processus de production. Pour Ferguène, à l'inverse du modèle dominant, dans l'industrialisation à petite échelle, la croissance et le développement n'ont pas pour levier la sous-qualification massive de la main-d'œuvre. « Ils sont au contraire grandement conditionnés par la présence d'une force humaine de travail dense et justifiant de compétences polyvalentes, les savoir-faire et les connaissances traditionnelles » (1996, p. 27-28).

L'individu est replacé au cœur du processus d'industrialisation dans cette approche de l'IPE. Hsaini et son collaborateur traduisent cet aspect par « une réhabilitation de la place centrale de l'Homme dans le processus productif et enfin un réenchâssement de l'économie dans la sphère sociale » (1998, p. 918). En ce qui concerne la réhabilitation de la place centrale de l'individu dans le processus

productif, c'est une innovation, une réinvention de celui-ci au cœur du développement, loin de la logique de rationalisation qui l'a dévalorisé.

Ferguène souligne que sur le plan de la force humaine de travail, les retombées du système fordiste « consistent dans un phénomène de déqualification massive des producteurs de base, attelés sans motivation à la fabrication de biens standardisés dans le cadre de chaînes de production rigides, ce qui se traduit, plus généralement, par une totale dévalorisation du statut de l'Homme dans le processus économique global » (1996, p. 26). Avec l'industrialisation à petite échelle, c'est l'individu qui est valorisé tant individuellement que collectivement.

### ***3.1.2.6. Que retenir des caractéristiques spécifiques de l'IPE?***

Une question s'avère importante : de façon générale, l'approche de l'industrialisation à petite échelle est-elle une rupture ou une continuité des approches classiques? Tous les six axes constituent des points de rupture avec les approches fordistes. Nous sommes ainsi en présence d'une nouvelle approche qui a ses spécificités. Pour creuser en profondeur, posons-nous la question de savoir si l'industrialisation à petite échelle est la continuité ou une des ramifications des grandes stratégies d'industrialisation?

La notion même de petite échelle véhicule une idée contraire de celle de grande échelle considérée dans les approches classiques. Et quand nous voyons de très près ce qui différencie l'industrialisation à petite échelle des modèles dominants, nous constatons une opposition générale. En effet, si la première caractéristique de l'industrialisation à petite échelle est le rejet du paradigme de la production de masse au profit de la spécialisation flexible, c'est une grande rupture d'avec les logiques fordistes qui prévalaient après la Deuxième Guerre mondiale. Et si l'efficacité économique repose sur l'exploitation des économies de variété et des économies d'agglomération, c'est encore une démarcation des approches classiques de développement. Qu'est-ce que l'économie d'agglomération? Elle est « l'économie d'échelle externe liée à la proximité » (Lévesque et al., 1998, p. 2). Le vivre-ensemble serait donc un facteur de développement.

En effet, la proximité des entreprises de l'approche de l'industrialisation à petite échelle est une source d'innovation comme Ferguène (1996) le montre dans le cas ghanéen. Il dit que le dynamisme économique de Koumassi (ville du Ghana) est dû essentiellement à la concentration « de nombreuses petites entreprises sur un espace restreint (transformé ainsi en un véritable bassin industriel), de la présence d'un potentiel de main-d'œuvre jeune et dense » (1996, p. 16). Cette concentration engendre une grande proximité, favorable à un fructueux climat d'échange.

*La proximité induit des rapports d'entraide et de solidarité entre les différentes unités économiques opérant à l'intérieur du bazar. Ces rapports, favorisés également par des facteurs d'ordre culturel, se traduisent non seulement par une concurrence moins rude -et moins néfaste- mais aussi par une coopération productive qui permet de surmonter la contrainte de moyens à laquelle sont confrontées toutes les entreprises du bazar. Exemple concret d'avantages découlant de cette coopération : les ateliers acceptent les commandes même lorsqu'ils ne sont pas en mesure de les honorer entièrement par leurs propres moyens. Ils le font car ils savent qu'ils peuvent confier les opérations qu'ils sont incapables d'effectuer à des ateliers voisins, plus spécialisés et disposant des équipements et des compétences nécessaires (1996, p. 17).*

La proximité s'anime par une dynamique de réseaux d'un tissu économique très divers. Ce monde dynamique d'entrepreneurs de bazar qui produit des biens de « qualité au moins égale à celle des biens semblables sortant de l'industrie moderne » (idem) n'a rien de formel, tout y est informel et l'esprit d'ingéniosité est très développé.

Considérant toutes ces différentes spécificités ci-dessus décrites, elle s'est inscrite dans une rupture avec les approches classiques du développement. Elle se différencie tant dans son mode d'organisation que dans les logiques qui la gouvernent. Après cette analyse de l'industrialisation à petite échelle suivie de l'identification de ses caractéristiques spécifiques selon Ferguène (1996) et d'autres auteurs comme Bouchrara, l'attention sera accordée au deuxième concept nodal : développement territorial. Ce concept revêt une importance capitale dans cette recherche, car l'IPE sera étudiée à la lumière des approches de développement territorial ayant trait à la dynamique industrielle sur un territoire.

### 3.2. LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le développement territorial exprime le plus simplement possible le développement des territoires. Dans ce concept, le territoire occupe étymologiquement une place évidente, mais avant de nous investir dans ce que c'est que développement territorial, posons-nous d'abord la question qu'est-ce que le territoire? Les différents sens du territoire aideront à mieux saisir ce que signifie le développement territorial.

#### 3.2.1. Le territoire, au-delà d'un morceau de terre

Beudelle et al. (2014), se référant à Maryvonne Le Berre (1995), ont cherché à savoir le sens étymologique du mot territoire avant de tenter de le définir. Le terme territoire provient du latin *territorium*, lui-même dérivé de *terra*, la terre; il signifie morceau de terre appropriée. Ainsi, les deux mots français terroir et territoire sont nés et ont évolué. Le dernier s'est imposé à l'époque moderne en devenant l'espace relevant d'un prince et en acquérant un sens juridique très fort auquel on peut associer trois idées : celle de domination liée au pouvoir du prince, celle d'une aire dominée par ce contrôle territorial et celle des limites matérialisées par des frontières. C'est de ce sens que dérive toujours aujourd'hui l'expression d'aménagement du territoire.

Le territoire a pris plusieurs sens depuis le début du siècle dernier, par exemple, pour les éthologues, il désigne l'espace dominé par une société animale. Ensuite, ce concept a subi différents baptêmes en matière d'attribution de sens à travers les réflexions des anthropologues, des psychologues et des sociologues. Le terme territoire selon Beudelle et collaborateurs ne s'est imposé qu'après 1980 à la faveur non seulement de la montée en puissance de l'aménagement du territoire, mais encore et surtout des préoccupations sociales en géographie (Pinchemel P. et G., 1994). L'ouvrage de Jean-Paul Ferrier *La géographie, ça sert d'abord à parler du territoire, ou le métier des géographes* (1984) en est un bon révélateur.

Pour les géographes, le territoire peut être analysé de trois points de vue différents selon Le Berre : 1) existentiel : le territoire est l'espace d'une société qui s'y identifie; 2) physique : les configurations territoriales sont essentielles; 3) organisationnel : un système organisé par des acteurs, un lieu de dynamiques

territoriales et de gouvernance. La pratique du développement territorial s'opère à travers ces trois manières de voir et de considérer le territoire.

La géographie classique désigne le territoire par le terme milieu (géographique) en tant que ce qui est autour d'un lieu, d'un groupe humain, d'une activité. Ensuite, la géographie néopositiviste le désigne comme espace (géographique) qui est un produit social organisé et un système de relations entre les lieux. Enfin, la géographie sociale garde le terme territoire et le comprend comme espace approprié par un groupe social.

Le tableau suivant, extrait de Beaudelle et al. (2014), présente mieux l'évolution du concept de territoire et explicite les changements de paradigmes en comparant les concepts de milieu, d'espace et de territoire et les démarches qui en résultent.

**Tableau 2 : comparaison des concepts de milieu, espace et territoire**

| Milieu (géographique)  | Espace (géographique)   | Territoire   |
|--|---|--|
| Signifie qui est autour d'un lieu, d'un groupe humain, d'une activité          | Signifie un produit social organisé et un système de relations entre les lieux                  | Signifie un espace approprié par un groupe social  |
| Terme de la géographie classique   | Terme de la géographie néopositiviste   | Terme de la géographie sociale   |
| Importance des relations verticales des sociétés à leur environnement naturel  | Importance des relations horizontales découlant de l'interdépendance entre les lieux (distance) | Importance des relations psychologiques et sociologiques (voire, juridiques) que les hommes entretiennent avec leurs espaces |
| Toutes les échelles mais surtout échelle locale sauf pour les milieux naturels | Toutes les échelles   | À l'échelle des collectivités humaines   |
| Surtout utilisé dans l'enseignement et dans l'optique science naturelle        | Surtout utilisé dans la littérature scientifique et dans l'optique scientifique géométrique     | Surtout utilisé en géographie appliquée et dans l'optique science sociale  |

Source : d'après Mérenne-Schoumaker, B., *Analyser les territoires. Savoirs et outils*, Rennes, PUR, coll.« Didact Géographie », 2002, p. 10-13.

Après ce périple dans l'espace des différents sens généraux attribués au territoire, il est utile de plonger dans l'univers des sens particuliers que certains auteurs attribuent au concept du territoire. Dubé et Devaux (2014) ont fait une revue de littérature traitant du concept du territoire, dans le livre évocateur et de référence intitulé *Science du territoire, Tome 2*. Selon leur analyse, le territoire est une notion polysémique qui se situe en quelque sorte dans le prolongement de la notion d'espace en conférant à celui-ci une certaine épaisseur. Cette dernière intègre, selon Moine (2006, p. 117), tout « ce qui nous entoure dans une acception très globale ». Ce système complexe (Moine, 2006) constitue le produit de l'action humaine où les espaces infranationaux sont désormais construits par les acteurs (Pecqueur, 2010) organisés en un réseau de relations dont les logiques sont complexes.

Il est également un espace d'appartenance régionale et se pose « comme l'un des piliers structurants » des identités sociales et individuelles (Jean, 2008, p. 283), mais « la territorialité s'exprime plutôt en termes de polarité que d'étendue » (Claval, 1997, p. 103). Il est aussi possible de concevoir l'espace géographique comme le support du « jeu des acteurs et de leurs multiples choix » (Moine, 2006, p. 122). Ceux-ci entretiennent la dynamique d'un système social (Di Méo, 2006) et sont territorialisés lorsqu'ils s'impliquent volontairement dans un processus comportant des répercussions territoriales (Gumuchian et al., 2003). Les acteurs territoriaux entretiennent un treillis de liens sociaux et institutionnels qui sont organisés sous la forme d'un « réseau extrêmement dense » (Levy, 1991).

Selon Moine, auteur de référence du territoire, pour « rehausser notre compréhension des mécanismes de régulation systémique du territoire et de son développement » comme le proposent Thériault et Prélaz-Droux (2001), il faut asseoir la définition du territoire fondée sur une solide méthodologie que le paradigme systémique offre par ailleurs.

*Ainsi, comme un système, le territoire est une construction intellectuelle [Lemoigne, 1984] mouvante, évolutive, floue, et dont les caractéristiques correspondent totalement à celles que l'on peut attribuer plus globalement au principe de complexité [De Rosnay, 1975]. Il s'agit d'un tout, composé de sous-*

*systèmes, d'éléments, et surtout de relations multiples, notamment des boucles de rétroaction positives ou négatives (Moine, 2005, p. 3).*

Partant de ce sens que Moine donne au territoire, il propose trois entrées qui sont en fait des sous-systèmes reliés entre eux. Il en donne des précisions et des détails :

*Ainsi, les trois entrées du territoire que nous avons mentionnées, constituent-elles en fin de compte trois sous-systèmes en interrelation, qui évoluent dans le temps, dans le cadre d'une boucle ininterrompue fondée sur des principes de construction/déconstruction. Ces trois sous-systèmes sont les suivants :*

- L'espace géographique, approprié par l'homme, aménagé et au sein duquel apparaissent des organisations spatiales et de multiples interactions fondées sur les interrelations entre les sous-systèmes qui le composent (naturel, anthropisé, social et institutionnalisé);*
- le système des représentations de l'espace géographique, ensemble de filtres (individuel, idéologique, sociétal) qui influence les acteurs dans leurs prises de décisions et les individus dans l'ensemble de leurs choix, selon deux temps :*
  - *lors de l'observation de ce qu'est l'espace géographique;*
  - *lors de la projection de ce que sera l'espace géographique après le choix d'une action;*
- le système des acteurs qui agissent consciemment ou inconsciemment sur l'espace géographique, influencés par leurs filtres, et suivant leur position au sein de ce système (idem).*

Moine conclut par cette définition du territoire : « Le territoire est un système complexe dont la dynamique résulte de la boucle de rétroaction entre un ensemble d'acteurs et l'espace géographique qu'ils utilisent, aménagent et gèrent » (idem). Cette définition s'appuie en fait sur la mise en relation des trois sous-systèmes clairement définis qui sont l'espace géographique, le système des représentations de l'espace géographique et le système des acteurs. C'est la conjugaison des trois systèmes qui crée la dynamique territoriale qui engendre le développement territorial.

### **3.2.2. Développement territorial (DT)**

Considérant les différents sens attribués au territoire, il serait le premier support du développement territorial. L'univers de ce dernier sera abordé non seulement pour le besoin de clarification conceptuelle, mais par devoir de déblayer le terrain pour l'analyse de l'IPE au regard du DT. Ainsi, avant de plonger dans les profondeurs conceptuelles du développement territorial, remontons d'abord aux origines de ce concept, sans toutefois reprendre ce qui a été déjà largement dit au sujet de ce concept au chapitre précédent.

### ***3.2.2.1. Origine et évolution du concept de DT***

Pour Guillemot (2012), l'usage de l'appellation « développement territorial » remonte à la fin des années 1970 (Lafontaine, 2005). Avec une certaine nuance, on pourrait dire que cette appellation apparaît dans les mêmes périodes que certaines approches comme celles de développement local, de développement endogène ou de développement « par le bas » qui s'inscrivent dans un courant qui s'oppose au modèle du développement « par le haut » ou centralisé.

Guillemot poursuit en rapportant qu'à cette période, le ralentissement de la croissance facilite l'émergence de modèles alternatifs. On y préconise « des actions dans un cadre local, par la mise en valeur des ressources locales, avec la participation de la population, en intégrant des données des milieux économiques, sociaux, culturels, politiques » (Benko, 1998, p. 69).

Selon la revue Sciences Humaines n° 157, Philippe Aydalot a contribué à mettre en évidence le concept du développement territorial en jetant les fondements d'une nouvelle approche, soit l'économie territoriale, et ce, à travers notamment le concept de milieu innovateur. C'est dans cette perspective que le développement d'une région ne se conçoit plus comme le résultat d'un simple processus de diffusion spatiale de nouvelles technologies, mais comme un processus d'adaptation et d'adoption créative par des systèmes locaux de production qui les incorporent en fonction de leurs besoins et de leur culture.

Les limites et les échecs du développement dit par le haut ont fait émerger la notion de territoire. D'où le concept du développement territorial, qui va au-delà du modèle de développement local, et qui permet d'appréhender le développement d'une manière globalisante. Pour El Khazzar, le développement territorial s'inscrit dans la complexité de l'ensemble des structures et n'est pas seulement lié à l'économie, aux entreprises qui organisent les territoires. C'est une approche qui considère toutes les liaisons et toutes les interactions en œuvre dans un territoire.

*Chaque territoire est considéré comme abritant un stock d'institutions au sens le plus large que l'on puisse donner au terme. Il englobe, par exemple, aussi bien*

*les entreprises que les associations, les administrations comme toutes les autres forces vives. Ce développement s'inscrit dans la complexité de l'ensemble des structures et n'est pas seulement ramené, comme très souvent, à l'économie, aux entreprises qui organisent les territoires. Cette approche prend en considération toutes les liaisons, toutes les interactions en œuvre dans un territoire. Il s'agit donc de dépasser une procédure analytique pour laquelle les interactions entre les parties en présence seraient assez faibles pour être négligeables et donc d'adopter une démarche large et diversifiée capable d'ouvrir l'économie à la multidimensionnalité (2004, p. 5).*

Le concept de développement territorial s'inscrit en rupture avec une tradition plus longue d'études en développement régional. La question du développement du territoire est devenue préoccupante. En conséquence, les actions de développement qui s'y mènent ne tiendront plus seulement compte de son échelle.

D'ailleurs, selon Jean (2008), dans le cadre du développement territorial, le territoire ne se définirait pas par son échelle, mais par son mode d'organisation et par la manière selon laquelle les acteurs constitutifs des territoires se coordonnent. À la suite de Pecqueur (2000) et Lacour (2000), le territoire est avant tout un construit d'acteurs pour résoudre un problème productif, il est une ressource pour le développement.

Poursuivant dans la même veine, pour Favreau, le territoire se définit tout à la fois comme un lieu d'ancrage et d'identité (le vivre-ensemble), un lieu de développement (mise en valeur des ressources locales) et un lieu d'exercice de la démocratie de proximité (la citoyenneté active) :

*Un lieu d'ancrage et d'identité (le "vivre ensemble"), un lieu de développement (mise en valeur des ressources locales) et un lieu d'exercice de la démocratie de proximité (la citoyenneté active). De telle sorte que les vieux clivages "périphérie-centre", "rural-urbain" perdent de leur densité au bénéfice d'un examen aussi bien d'un quartier de grand centre urbain, d'une enclave de pauvreté dans une région dite gagnante, d'une région en déclin, ou d'un pays du Sud délaissé par le développement économique dominant dans un contexte où la mondialisation vient repositionner autrement ces questions. De plus cette notion a l'avantage d'introduire la logique transversale par rapport à la logique de ciblage (ou sectorielle) (2003, p. 18).*

En considérant le premier sens que Favreau (2003) donne au territoire, on pourrait retenir qu'il est un lieu d'ancrage et d'identité, du vivre-ensemble, un lieu de développement (mise en valeur des ressources locales), bref, comme le mentionne Jean

(2008), un enjeu et un produit du développement. Le développement territorial, entendu comme l'augmentation de la capacité des acteurs à maîtriser l'évolution à venir de leur territoire (Deffontaines *et al.*, 2001), résulte de la propension des acteurs à s'entendre et à s'organiser pour engager collectivement des actions répondant à un ou plusieurs objectifs qu'ils s'assignent en commun. « Le développement territorial et les dynamiques qu'il sous-tend placent ainsi au cœur de leurs logiques l'aspiration des populations locales à porter des projets sur et pour leur espace de concernement » (Angeon, 2008, p. 239). Cet espace de concernement est explicité et détaillé.

*D'essence matérielle, identitaire et organisationnelle [...], cet espace de concernement qu'est le territoire peut être décrit comme un terreau relationnel. Il met notamment en scène des formes de coordination non marchande entre acteurs de statuts divers. Dans une perspective dynamique, on appréhendera le territoire et ses modalités de développement comme un processus construit par un jeu d'acteurs.*(idem).

La réflexion de Rosenthal et collaborateurs (2004) sur le développement territorial les amène à admettre l'idée d'un développement situé, dans la mesure où les acteurs sont contraints par leurs arbitrages relationnels. Dans ce contexte, les dynamiques d'évolution des territoires peuvent être expliquées par la qualité du tissu relationnel local. On tend à montrer que l'identité locale, l'intensité des relations développées entre les individus, les traditions de coopération, la confiance présentent des avantages significatifs (transmission d'informations, évitement de comportements déviants, résolution de problème d'agence, etc.).

C'est pourquoi Angeon souligne que les approches de la proximité et du capital social rendent compte d'un certain consensus sur le socle social des territoires et constituent, de ce point de vue, un cadre d'analyse pertinent qui permet d'appréhender les questions relatives aux dynamiques territoriales (2008, p. 239). Pour éviter toute confusion au sujet du concept, une question peut se poser : le développement territorial est-il différent de l'aménagement territorial et du développement local?

Mérenne-Schoumaker (2011) a comparé l'approche du développement territorial aux approches d'aménagement territorial et de développement local. Cette comparaison

est résumée dans le tableau 3, mais nous aimerions exposer les trois approches pour faire ressortir les grands points qui marquent leurs spécificités.

L'approche d'aménagement territorial a connu son essor entre les années 1950 et 1990 et poursuit comme finalités de réduire les déséquilibres spatiaux par une meilleure répartition des individus et des activités et de protéger l'environnement et le patrimoine. Ses intervenants majeurs sont les États et leurs différentes administrations nationales et régionales avec comme moyens d'intervention les codes, les plans, les règlements, les permis et les aides aux entreprises. Les principaux cadres territoriaux sont l'État et les régions. Les domaines d'intervention sont l'occupation du sol, la localisation de grands équipements, la protection de la nature et du patrimoine. Enfin la démarche fondamentale est le *top-down*, ce qui signifie le développement par le haut.

Le développement local a connu son essor entre les années 1970 et 1990 et poursuit comme finalités de susciter l'activité économique, de valoriser les forces locales et de développer l'entrepreneuriat avec des moyens d'intervention comme les aides aux entreprises et les aides aux réseaux d'acteurs. Les collectivités locales sont les intervenants majeurs et elles agissent dans une démarche de *bottom-up* au niveau des sous-régions comme principaux cadres territoriaux dans les domaines d'intervention comme celui du développement économique.

Le développement territorial connaît son essor depuis 1990 et poursuit comme finalités de rendre les territoires attractifs et de valoriser les ressources. Ses principaux intervenants sont les collectivités régionales avec comme moyens d'intervention des projets, des schémas et des aides aux réseaux d'acteurs et cela au niveau des régions dans des domaines comme le développement global (économique, social et environnemental), et les structures territoriales. La démarche fondamentale est à la fois le *bottom-up* et le *top-down*<sup>32</sup>. Le tableau ci-dessous simplifie l'exposé réalisé ci-dessus.

---

<sup>32</sup> Développement par le haut et développement par le bas.

**Tableau 3 : comparaison entre l'aménagement du territoire, le développement local et le développement territorial**

|                                     | Aménagement du territoire   | Développement local  | Développement territorial  |
|-------------------------------------|---|--|--|
| Période d'essor de la problématique | 1950-1990   | 1970-1990  | Depuis 1990  |
| Finalités                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire les déséquilibres spatiaux par une meilleure répartition des hommes et des activités</li> <li>- Protéger l'environnement et le patrimoine</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Susciter l'activité économique</li> <li>- Valoriser les forces locales</li> <li>- Développer l'entrepreneuriat</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre les territoires attractifs et compétitifs</li> <li>- Valoriser les ressources</li> </ul>             |
| Intervenants majeurs                | États et ses différentes administrations nationales et régionales   | Collectivités locales  | Collectivités régionales   |
| Cadres territoriaux principaux      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- État</li> <li>- Régions</li> </ul>   | Sous-régions   | Régions  |
| Moyens d'intervention               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Codes, plans, règlements, permis</li> <li>- Aide aux entreprises</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide aux entreprises</li> <li>- Aide aux réseaux d'acteurs</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets, schémas</li> <li>- Aide aux réseaux d'acteurs</li> </ul>   |
| Domaines d'intervention             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Occupation du sol</li> <li>- Localisation de grands équipements</li> <li>- Protection de la nature et du patrimoine</li> </ul>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement économique</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement global (économique, social et environnemental)</li> <li>- Structures territoriales</li> </ul> |
| Démarche fondamentale               | <i>Top-down</i>   | <i>Bottom-up</i>   | <i>Bottom-up et top-down</i>   |

Source : Mérenne-Schoumaker, B., 2011.

### ***3.2.2.2. La pluralité de théories sur le développement territorial***

Dans la démarche scientifique d'étude de l'approche du développement territorial, une question fondamentale est de la situer par rapport à une théorie, mais est-ce qu'il y a une théorie propre au développement territorial? C'est au CRDT que nous aurons recours, car ce groupe s'est spécialisé en développement territorial et a rassemblé de riches réflexions et productions dans un chef-d'œuvre qui a fait date intitulé *Science du territoire*. Dans ce document, Proulx (2008) nous situe pour la question de la théorie relative à l'approche du développement territorial.

En effet, pour Proulx (2008), le concept de développement territorial, dérivant lui-même d'une tradition plus longue d'études en développement régional, ne repose pas sur un corps de doctrines ou de théories fortement stabilisées. Cependant, on peut distinguer un certain nombre de grandes approches et de modèles d'intervention entre les deux pôles de la spécialisation et de la diversification des économies régionales.

Il en dresse une liste de théories :

- la théorie de la base, qui mise sur le rôle structurant des débouchés extérieurs;
- la théorie des pôles de croissance (et maintenant des pôles de compétitivité) qui mise sur l'effet d'entraînement des villes;
- la théorie du commerce international qui postule la spécialisation distinctive régionale;
- la théorie de l'échange inégal, qui tente d'expliquer les disparités de développement par le mode d'insertion dans l'économie mondiale;
- les théories du développement endogène (local) qui postulent la capacité des acteurs locaux à induire des dynamiques de développement plus autocentré;
- la théorie des milieux innovateurs, des SPL (systèmes productifs locaux), qui met en valeur les capacités innovatrices des milieux et leur rôle dans la structuration des économies régionales.

Proulx ajoute une précision importante en soulignant qu'enfin les nouvelles théories du développement territorial mettent en valeur le rôle actif des territoires, eux-mêmes représentés non comme des supports au développement, mais comme des productions sociales soutenant le développement des régions. Cette précision indique la

caractéristique nodale de l'approche du développement territorial qui réside dans l'attractivité des territoires et la mise en valeur de ses ressources dans leur globalité.

Comme référence indéniable dans cette approche, c'est l'économiste français Philippe Aydalot qui a élaboré, selon Proulx, les bases les plus solides d'une théorie du développement territorial. Pour lui, un tel développement impose la rupture avec la logique fonctionnelle de l'organisation de la vie économique et propose de revenir à une vision "territoriale"; la précision est celle-ci : c'est dans le cadre local, par la mise en valeur des ressources locales et avec la participation de la population que le développement pourra réellement répondre aux besoins de la population. D'après lui, le développement territorial implique une révolution intellectuelle qui, comme Friedmann et Walter ont montré la voie, associe des éléments sociaux et politiques à l'analyse économique.

Le courant du développement territorial vise à renouveler en profondeur la compréhension du rôle et de l'influence réciproque tant des structures que des acteurs sur la formation et la recomposition des espaces socioéconomiques et politiques. En faisant cela, les territoires et les régions, « ces deux grands oubliés du développement » selon la Banque mondiale, gagnent en importance, le territoire étant considéré comme une « ressource active fondamentale » tout en étant aussi réhabilité par la réflexion sur le développement durable.

Pour clore cette randonnée théorique relative à l'approche territoriale, nous notons à travers Proulx que les récentes approches de développement territorial font une grande place aux acteurs sociaux. Ces derniers capables de piloter une nouvelle gouvernance régionale, sont plus susceptibles, de reconnaître la place et le rôle du territoire dans le développement. Elles reconnaissent alors la nécessité d'une approche multifonctionnelle des territoires respectant par ailleurs les grands principes du développement durable.

Dans cette approche de développement territorial, on a évolué du développement des régions à celui des territoires. Un peu plus haut Proulx rappelait que le développement territorial émerge d'une tradition plus longue d'études en développement

régional et la dernière approche territoriale indexée est la théorie des milieux innovateurs, des SPL, qui met en valeur les capacités innovatrices des milieux et leur rôle dans la structuration des économies régionales.

Pour appuyer cette remarque de Proulx (2008), nous rappelons que l'approche des SPL dérive de l'approche des districts industriels révélés comme approche ayant des assises territoriales étudiées par Marshall depuis le début du siècle dernier et un peu plus tard par Becattini qui a étudié les districts italiens. Aujourd'hui, nous pouvons dire que ces approches des SPL et des districts industriels constituent un aspect du développement territorial.

Ce dernier est un développement global qui intègre les aspects économiques, sociaux, culturels, environnementaux et qui inclut aussi la gouvernance, aspect largement développé par Plante et al. (2008), etc. D'ailleurs selon ces auteurs associés, Guillemot, Plante et Boisjoly (2008) « le développement territorial reflète la capacité des acteurs à mettre en valeur les ressources locales, en exploitant leurs dimensions historiques, naturelles, économiques et sociales » (p. 522).

Allant dans le même sens et mettant l'accent sur les acteurs, Guillemot s'appuyant sur les auteurs Leloup et Loudiyi et leurs collaborateurs, souligne que « le développement territorial résulte d'une relation dynamique entre des acteurs locaux et extralocaux, publics et privés, permettant la gestion et la planification collective des ressources du territoire » (Leloup et al., 2005; Loudiyi et al., 2005, dans Guillemot, 2011, p. 7).

En somme, le développement territorial pourrait se définir comme la résultante de l'ensemble des dynamiques induites par les interactions et les actions de mise en valeur du territoire et de son contenu au profit du progrès socioéconomique, culturel, etc. par et pour les occupants d'un espace donné. Pour creuser davantage en profondeur l'approche du développement territorial, nous voudrions procéder à son analyse à la lumière de quelques approches industrielles localisées comme facteur du DT pour mieux élaborer le lien entre le DT et l'industrialisation d'un territoire.

### **3.2.3. Des approches industrielles comme facteur de développement territorial**

Les approches industrielles telles que les districts industriels, les SPL, le miracle beauceron et les Nuclei seront examinées en tant que des approches favorisant le développement territorial. Ce n'est pas fréquent dans le champ de la recherche en développement territorial, surtout au Québec, et donc dans la revue de littérature, mais selon les théories du développement régional et notre problématique, cela s'avère essentiel. Nous verrons donc comment les théories associant territoire et industrie sont pertinentes et ce que nous en retiendrons. Ici, le territoire est abordé dans sa globalité du point de vue économique, social, culturel, etc. L'étude de l'IPE sera faite en se positionnant par rapport aux différentes approches sur l'industrie et ses liens avec le développement territorial.

#### ***3.2.3.1. Les districts industriels (DI) comme facteurs de développement du tissu industriel d'un territoire***

L'histoire mentionne que la notion du district industriel est employée pour la première fois en 1920 par Alfred Marshall selon Becattini pour « désigner une forme d'organisation industrielle observable en Angleterre (par exemple, les petites entreprises du secteur de la coutellerie à Sheffield) » (1987 et 1990 dans Lévesque et al. 1998, p. 2). En effet, « c'est à partir de l'observation d'une forme d'organisation industrielle différente de celle en vigueur dans les centres manufacturiers de Liverpool ou de Manchester que Marshall développe au début du siècle dernier le concept de district industriel » (Courlet et Benko, 2000 dans Fontan et al., 2003, p. 212).

Les districts industriels étaient comme une nouvelle organisation industrielle au sein de laquelle les logiques diffèrent de celles qui prévalaient dans les grandes industries motivées par l'économie d'échelle. De nos jours et presque apparemment de la même façon, l'approche de l'industrialisation à petite échelle, présentant des logiques nouvelles et différentes, ressemble au district marshallien. En effet, il est caractérisé selon Becattini (1987) « par la proximité d'un grand nombre de petites entreprises participant à la production d'un même produit et donc spécialisées dans un segment de la production (Becattini, 1987 et 1990 dans Lévesque et al. 1998, p. 2). S'appuyant sur

l'ancien concept marshallien de « district », Giacomo Becattini (1987 et 1989) a redécouvert l'intérêt de ces agglomérations d'entreprises, définissant le district comme « une entité socio-territoriale caractérisée par la présence d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises industrielles dans un espace géographique et historique donné ».

Nombre de termes nouveaux<sup>33</sup> ont alors fleuri (milieux innovateurs, systèmes industriels localisés, systèmes productifs locaux) pour caractériser peu ou prou la même réalité : une dynamique industrielle basée sur la concentration territoriale et sectorielle de petites entreprises, entretenant entre elles des relations plus ou moins étroites, fondées sur la coopération et la compétition (le néologisme *coopétition* a été créé pour décrire cette réalité). En effet, la croissance s'est révélée particulièrement forte, non pas dans les grandes agglomérations, mais plutôt dans ces nébuleuses industrielles centrées autour de villes moyennes ou de petites villes, voire de territoires à dominante rurale (Houssel, 1992 et 1995; Fournier, 2002).

Les formes d'industries productives performantes, mais dont la dynamique ne repose pas sur un simple principe d'économies d'échelle distinguées par Marshall en marge des grandes concentrations industrielles, sont différemment définies selon les auteurs. Pour Tremblay, les districts industriels sont définis comme « un système de production localisé géographiquement qui fait appel au potentiel de développement endogène sur un territoire donné » (1999, p. 27). Les districts industriels pouvaient s'inscrire dans l'approche du développement local selon les travaux de Piore et Sabel (Benko, Lipietz, 1992 dans Tremblay, 1999, p. 27).

Lévesque et collaborateurs appréhendent le district industriel comme une zone locale ou régionale abritant une concentration de plusieurs petites entreprises plus ou moins intégrées d'une même branche. Ces entreprises sont à la fois dans la production de machinerie en amont, les produits et les activités de services nécessaires au processus

---

<sup>33</sup> Pour un historique des divers courants ayant contribué à la redécouverte des dynamiques industrielles locales, voir notamment : G. Benko, M. Dunford et A. Lipietz, « Les districts industriels revisités », dans Bernard Pecqueur, 1996, p. 119-134.

de production et forment des réseaux qui supportent la commercialisation en aval. Pour eux le district industriel est :

*Une zone locale ou régionale abritant une concentration de plusieurs petites entreprises plus ou moins intégrées d'une même branche : la production de machinerie en amont, les produits et les activités de services nécessaires au processus de production en montval, que les réseaux support à la commercialisation en aval. Les entreprises sont spécialisées dans une composante du même produit de sorte qu'il y a une division du travail entre les entreprises (1998, p. 3).*

Dans ce système présenté par Lévesque et collaborateurs, les trois grandes parties du processus d'industrialisation telles que la production, la transformation et la commercialisation sont distinctes. Becattini, en étudiant les districts italiens, les décrit comme un grand système productif où il n'existe ni de mécanismes hiérarchiques ni de règles préétablies pour coordonner les différentes phases et de contrôle de la régularité de leur fonctionnement. Ce complexe est plutôt soumis à la fois au jeu automatique du marché et à un système de sanctions sociales infligées par la communauté.

*Un grand complexe productif où la coordination des différentes phases et le contrôle de la régularité de leur fonctionnement ne sont pas assujettis à des règles préétablies et à des mécanismes hiérarchiques, mais, au contraire, sont soumis à la fois au jeu automatique du marché et à un système de sanctions sociales infligées par la communauté (1989, p. 263-264).*

Bien avant Becattini, Marshall remarque, selon Fontan (2003), qu'à la différence des modalités d'organisation de la production en vigueur dans les grandes unités de production, les entreprises en question développent certaines formes particulières de relations. Ces dernières, non exclusivement marchandes, débordent les seules contingences économiques, pour gagner une dimension sociale et territoriale que les entrepreneurs interprètent comme la clé de leur compétitivité. Marshall caractérise ces relations comme une atmosphère industrielle où se mêlent concurrence et coopération, s'élaborent des dispositifs complexes de régulation, d'apprentissage, de coordination entre des entreprises industrielles au sein d'aires géographiques relativement restreintes. La proximité géographique de ces entreprises débouche sur des économies

d'agglomération comparables aux économies d'échelle en vigueur dans les grandes entreprises. C'est la particularité caractéristique du district industriel.

Il se trouve qu'au sein des entreprises de l'approche de l'industrialisation à petite échelle, cette même forme particulière d'organisation, où se rencontrent concurrence et coopération, etc., existe. Ces deux systèmes partagent des points communs qui seront mis en exergue un peu plus loin. En attendant, nous aborderons l'autre approche territoriale, les systèmes productifs locaux pour en savoir davantage afin d'y examiner l'IPE plus tard.

### ***3.2.3.2. Les systèmes productifs locaux (SPL) comme un facteur de développement du tissu industriel d'un territoire***

Pour Courlet et al. (2006), la notion de SPL emprunte à l'économie industrielle. Utilisée par de nombreux auteurs sous des formes et appellations diverses, cette notion est appréhendée différemment. La précision dans le détail fournie par Courlet et al. revêt un intérêt spécial. Les formes de relations entre les unités, l'organisation ou le fonctionnement du système de production, etc. constituent un apport substantiel au sens accordé à la notion de SPL, comprise comme :

*Un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises industrielles, de services, centres de recherches et de formation, interfaces, etc.) qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus ou moins forte. L'intensité des liens entretenus entre les unités de production dépend avant tout de l'organisation et du fonctionnement du système de production. Les apports entre unités sont divers et se présentent sous diverses formes : formels, informels, matériels, immatériels, marchands et non marchands. Ces rapports peuvent porter sur des flux matériels, de services, de main-d'œuvre, de technologie ou encore de connaissance (Courlet et al. 2006, p. 21).*

Ils ont montré aussi la manière dont on peut appliquer la notion de SPL à des modèles d'organisation. Ainsi, pour Courlet et al., on peut essayer d'appliquer la notion de SPL à chaque modèle d'organisation de la production basé sur la présence d'économies externes et de connaissances non transférables, et sur l'introduction de formes spécifiques de régulation qui recherchent et sauvegardent l'originalité de la trajectoire de développement. On est alors en mesure de considérer l'ensemble des

processus de développement local dans lesquels le territoire joue un rôle actif, et le système productif local bénéficie d'une forte identité et de caractéristiques qui permettent à la collectivité locale de se défendre et de se reproduire.

Et c'est pourquoi ces auteurs déduisent qu'il est alors possible de prendre en compte des systèmes organisés dont la dynamique repose soit sur la grande entreprise, soit sur des modèles d'organisation qui ne déterminent pas une forte division du travail. Il s'agirait des modèles comme les districts industriels, et par exemple le cas de l'IPE aussi, qui pourraient inclure des processus de développement reposant à la fois sur des mécanismes de reproduction sociale et technicoéconomiques, avec la reproduction d'un nouvel entrepreneuriat à travers des mécanismes d'imitation et « *spin-off* »<sup>34</sup>.

Les SPL, selon Courlet et al., déjà en début des années 1990, constituent une illustration de la dimension endogène (c'est-à-dire territoriale) du développement. Ici, les auteurs établissaient déjà que « l'endogénéité » des SPL équivalait à leur territorialité ou à leur territorialisation en d'autres termes. Pour eux, « [i]l<sup>35</sup> n'est pas un modèle qui prétendrait se suffire à lui-même. Il est, au contraire, un type d'organisation socio-économique efficace pour produire une marge de manœuvre face à l'hétéronomie de la division internationale du travail » (1996, p. 16-17). Toujours pour mieux orienter la réflexion, Benko, après une analyse des approches, affirme que « comme pour le district industriel, le SPL est un – milieu innovateur – (selon Aydalot, 1986) où les divers intervenants cherchent à déterminer les conditions extérieures, nécessaires à la naissance de l'entreprise et à l'adoption de l'innovation » (1994, p. 37).

Cette théorie des milieux innovateurs vise à démontrer que ce sont les forces innovatrices d'un territoire qui font se développer les entreprises du milieu. Le territoire avec les conditions favorables à l'innovation joue un rôle principal dans le

---

<sup>34</sup> Le spin-off est une expression financière d'origine anglo-saxonne désignant une stratégie de valorisation des actifs d'une entreprise. Le spin off consiste à créer une nouvelle société totalement indépendante à partir d'une branche d'activité existant préalablement au sein d'un groupe. L'intérêt du spin off est de mettre en lumière la bonne santé financière de certaines sociétés qui auraient pu être éclipsées en tant que branche d'activité d'un groupe moribond. Le spin-off prend donc forme par scission des activités. Cela permet d'offrir aux investisseurs une plus grande lisibilité des comptes. (Référé sur le site <http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/24034-spin-off-definition> le 18 avril 2017).

<sup>35</sup> C'est l'auteur qui a considéré le SPL au singulier et non au pluriel.

développement de l'entrepreneuriat local. Lévesque (1998) et ses collaborateurs résument en ces termes les caractéristiques des systèmes de production localisée :

- ✓ « Un ensemble de réseaux de relations entre acteurs » qui constitue un « tissu industriel local » (Pecqueur, 1987, p. 370);
- ✓ la coexistence de la coopération et de la concurrence entre les entreprises d'une région ou d'une communauté locale;
- ✓ un bassin de main-d'œuvre locale;
- ✓ la présence de formes sociales (règles et valeurs) dans la régulation aussi bien des marchés de biens et services que de celui de l'emploi. Ces règles ou conventions peuvent être des règles d'appartenance, d'entraide économique et de relations industrielles (exemples : règles protégeant la production locale : le soutien aux PME locales, l'achat local, le réinvestissement local, la priorité d'embauche de la main-d'œuvre locale, etc.);
- ✓ le soutien des institutions locales, communautaires et publiques non seulement pour les entreprises, mais également pour la redynamisation du milieu.

Les caractéristiques des SPL ci-dessus décrites par Lévesque (1998) marquent les différences, non seulement entre les SPL et les approches dominantes dites classiques, mais mettent aussi en exergue les nuances entre ce système et les approches territorialisées comme les districts. Courlet et al. (2006) ont enrichi la description des SPL pour leur part, et surtout selon leurs observations consignées dans *Territoire et développement économique au Maroc, le cas des systèmes productifs locaux*. Ils ont retenu les caractéristiques spécifiques des SPL comme détaillées ci-dessous.

Un SPL se caractérise, tout d'abord par la présence sur un territoire restreint d'un grand nombre d'entreprises suffisamment proches et réciproquement liées. Il s'agit d'une concentration géographique originale. Il s'agit d'une zone mesurable et délimitée spatialement (la Vallée de l'Arve, en France, concentre 600 entreprises du décolletage sur 300 km). Cette zone se caractérise ensuite par une spécialisation économique distincte.

Un SPL se caractérise par un système productif local qui est le produit des avantages réciproques dont jouissent les entreprises situées sur un même territoire. Deux types de variables semblent importants pour apprécier le SPL :

- Les premières concernent la nature des activités. On peut distinguer deux cas de figure. Les activités similaires, les entreprises développent alors des coopérations dans des activités périphériques : transports, exportations, formation, éventuellement partage de marché, etc. Les activités complémentaires qui correspondent plutôt à un approfondissement de la division du travail entre firmes menant à la réalisation d'un produit unique.

- Les secondes concernent l'intensité des coopérations. On peut faire référence, par exemple, au modèle de Bosworth et Rosenfeld (1993) qui identifie sept types de coopération depuis l'association industrielle traditionnelle (club d'entreprises, par exemple) jusqu'aux réseaux de production conjointe (district industriel); des formes de coopération en développement (apprentissage en collaboration); des réseaux basés sur des ressources partagées (réseau de marketing conjoint, par exemple). À ces caractéristiques, il faut ajouter un environnement actif (y compris institutionnel) regardant le fonctionnement de l'ensemble du système local. L'ensemble de ces éléments définit un système plus ou moins complexe.

Courlet (1989) mettait déjà l'accent sur le caractère révolutionnaire des SPL quand il soulignait que l'histoire du développement montre que les réussites du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe furent souvent des districts à industrialisation rampante et diffuse. Et ces entreprises de l'industrialisation diffuse font tomber les frontières du local et du national et mettent en cause une approche spatiale en même temps qu'elles s'internationalisent tout en étant fortement territorialisées :

*Les phénomènes observés renvoient à l'histoire du développement : les réussites du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe furent souvent des districts à industrialisation rampante et diffuse. Par ailleurs, les entreprises de l'industrialisation diffuse sont en même temps de plus en plus internationalisées, tout en étant fortement territorialisées : elles font craquer en quelque sorte les frontières du local et du national et mettent en cause une approche spatiale que se traduisait jusqu'à maintenant par une logique de proximité et d'emboîtement qui est celle des poupées russes (1989, p. 405-406).*

Pour Courlet, c'est un changement radical qui s'opère en matière d'industrialisation d'un territoire. Selon lui, nous passons ainsi d'une conception de promotion de l'industrie (d'unités de grande taille ou industrie lourde) à une conception de promotion de l'industrialisation consistant à appuyer le développement d'un milieu industriel local maillé autour des acteurs locaux. Cela revêt tout un changement dans le processus d'industrialisation d'un territoire. C'est une nouvelle forme de révolution à caractère industriel qui s'opère, car au lieu de la grande industrie qui devrait industrialiser le territoire selon son effet d'entraînement, ce sont les petites entités industrielles qui développent le tissu industriel du milieu. C'est cela la nouvelle révolution industrielle, elle est aussi présente sous une autre forme en Beauce au Canada. C'est un cas qui contrarie le modèle classique de la Mauricie.

### ***3.2.3.3. L'exemple de l'approche de la Beauce : une industrialisation à l'échelle territoriale locale***

Palard (2009) rend compte du type particulier du développement de la Beauce. Et les similitudes entre le modèle beauceron et l'industrialisation à petite échelle paraissent très grandes. En effet, la Beauce, qui a connu tardivement son émergence industrielle, était une région essentiellement agricole. Elle est devenue industrielle en ne misant ni sur le modèle fordiste ni sur de grandes stratégies dites classiques précédemment mises en exergue.

Ainsi, la Beauce n'a pas fait usage des capitaux étrangers et des grandes industries classiques, mais elle a misé sur le capital local de nature sociale. La Beauce est le modèle de petites et moyennes entreprises à capitaux endogènes : les capitaux locaux financiers et le capital social caractérisé par la confiance et les relations sociales.

Doloreux (2005) a aussi étudié le cas de la Beauce dans le cadre des systèmes régionaux d'innovation (SRI). Selon lui, le cas de la Beauce est instructif pour l'analyse des SRI. D'une part, il s'agit d'une région au tissu industriel caractérisé par des PME œuvrant dans les secteurs traditionnels, mais aussi par l'absence de très grandes entreprises, celles qui concentrent l'essentiel de l'effort de R&D. D'autre part, la région a

développé une atmosphère industrielle qui se traduit par un sentiment d'appartenance favorisant les activités entrepreneuriales locales.

*La compétitivité des industries en Beauce se base sur la capacité des entreprises à innover et à collaborer avec des partenaires externes. Selon l'enquête on compte quatre processus distincts, mais interreliés selon lesquels les innovations ont lieu dans la région, c'est-à-dire (1) par des innovations incrémentielles; (2) par des relations utilisateurs-producteurs; (3) par des effets de débordements locaux à l'échelle du Québec métropolitain; (4) par des liaisons qui se prolongent au-delà du milieu. (Doloreux, 2005, p. 12)*

L'autre particularité de la Beauce est la valorisation de son capital social. Cette forme de capital de nature immatérielle est définie différemment par des auteurs, mais la suivante nous semble plus complète. Gagnon et al. (2008), citant Adam et Rončević (2003) et Charbonneau (2005), affirment que pour un grand nombre d'auteurs, le capital social représente un facilitateur de l'action sociale, et ce, autant pour les individus que pour les collectivités. Il sous-tend deux composantes selon Paxton, « l'une objective et l'autre subjective. L'objective réfère aux réseaux de relations entre les individus. L'existence de réseaux sociaux (formels ou informels) serait une condition de base pour la création de capital social. Cela indique que les individus sont liés à l'intérieur de l'espace social » (1999, p. 93).

L'auteur ajoute en plus que la subjective fait référence à la nature des liens entretenus entre les individus, ces liens vont être mus par des sentiments comme la confiance, la réciprocité et vont impliquer, dans une certaine mesure, des émotions diverses (amour, amitié, respect). « Selon cette vision, le capital social est défini en termes de réseaux de relations formels et informels qui se tissent entre individus ou encore entre groupes et qui sont mus par la confiance, la présence de normes communes et la réciprocité » (Gagnon et al., 2008, p. 5).

Cette notion de capital social désignerait la capacité d'un territoire à mobiliser, d'une part, ses ressources humaines et communautaires et les mettre, d'autre part, au service du développement de leur communauté et de leur milieu. Et c'est grâce à cette valorisation des relations sociales, que la Beauce a pu connaître son développement ou autrement sa forme d'industrialisation qui a favorisé son développement.

C'est cette forme d'industrialisation que Courlet et Pecqueur (1992) qualifient de diffuse et opposent au modèle fordiste d'industrialisation, car ils valorisent la rencontre des différences plutôt que l'uniformisation. Ils s'appuient sur des milieux humains riches de leur variété et leur complexité. Ce système est « territorial dans ce sens qu'il porte la marque du territoire – ou de l'espace – dans lequel il s'inscrit, au double plan économique et socioculturel » (Ferguène, 1996, p. 21).

Malgré toutes ces particularités en faveur des entreprises de la Beauce, Palard (2009) soulève néanmoins quelques insuffisances au modèle beauceron comme l'inégalité en matière d'effets sociaux et économiques inhérents à tout développement régional, et le taux non négligeable de suicides. Toutefois, la Beauce tente d'assurer un épanouissement socioculturel et économique aux travailleurs beaucerons par une satisfaction morale fondée sur leur appartenance identitaire.

Le développement de la Beauce partagerait quelque chose avec l'approche de l'industrialisation à petite échelle que nous précisons un peu plus loin. Pour le moment, nous assistons depuis les années 1990 à l'émergence d'une nouvelle approche appelée approche Nucleus. Nous en détaillerons le contenu et les méthodes dans les lignes qui suivent.

#### ***3.2.3.4. L'approche Nucleus<sup>36</sup> : une autre forme d'industrialisation d'un territoire***

Une approche relative au regroupement de petites entreprises à l'instar des entreprises de l'IPE a vu le jour et est dénommée l'approche Nucleus. Quelle est cette approche ou qu'est-ce qu'un Nucleus? Comment fonctionne-t-elle? En quoi ressemble-t-elle ou diffère-t-elle de l'IPE? Pour répondre à ces questions sur le Nucleus, nous avons recours à Perret et Chibani qui ont analysé le cas algérien et décrit les origines et l'évolution de l'approche Nucleus.

*Un Nucleus est concrètement un petit groupe d'entrepreneurs ou d'artisans (5 à 20 personnes) qui se réunit périodiquement autour d'un animateur relevant d'une Chambre de l'Artisanat et des Métiers (CAM) ou d'une Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) afin de trouver ensemble des solutions aux*

---

<sup>36</sup> Mot latin qui au singulier s'écrit Nucleus et au pluriel Nuclei.

*problèmes rencontrés (coût ou difficulté d'approvisionnement en matières premières ou comment répondre à un appel d'offre collectivement par exemple (2012, p. 4).*

Selon Perret et Chibani, « l'approche *Nucleus*, développée dans le monde depuis 1991, vise d'une part à mobiliser les entreprises individuelles (particulièrement les TPE/PME), d'autre part à initier des processus de développement structurel au sein des chambres et associations de commerce » (idem). Des détails intéressants sont fournis sur les constats déclencheurs de l'idée innovante des concepteurs de l'approche *Nucleus* qui « vise en premier lieu à créer du lien entre les entrepreneurs » (p. 6). Les auteurs précisent que :

*À partir d'une analyse des attitudes des petits entrepreneurs dans des pays comme le Sri Lanka ou le Mozambique, les concepteurs de l'approche Nucleus sont partis des constats suivants : le petit entrepreneur agit souvent isolément, il possède généralement un niveau éducatif ou une formation professionnelle limités, il perçoit les autres entrepreneurs uniquement comme des concurrents, il est méfiant envers les institutions (État, etc.), il rejette les raisons de son insatisfaction sur autrui ou la situation économique et enfin il « tend à développer une attitude exigeant un support extérieur au lieu de se baser sur son propre potentiel et à recourir à sa propre initiative ». Nous pourrions également rajouter qu'il est souvent immergé dans le secteur informel. De ces constats est venue l'idée d'institutionnaliser la coopération entre TPME afin de contrer leur fragilité (taux de mortalité précoce (p. 1).*

La particularité de cette approche est que selon les auteures l'objectif est de créer une véritable plateforme organisationnelle où les entrepreneurs peuvent échanger, identifier leurs problèmes, se comparer à d'autres, définir leur propre demande de services et « développer une confiance en eux afin d'améliorer leurs entreprises ». Le *Nucleus* permet une coopération dans des réseaux d'interaction entre acteurs locaux (TPE/PME de la même Wilaya) par la médiation d'un tiers (le conseiller de *Nucleus*) (Perret, 2009 et 2010). L'approche *Nucleus* crée en fait un réseau de réseaux d'entreprises. Cette approche génère un capital social et constitue un vivier d'entrepreneurs.

Comparée aux approches SPL (comme IPE), les auteures ont remarqué que l'approche *Nucleus* utilise le marché et la réciprocité traduite par la fidélité, la gratuité et l'identité comme mécanisme de coordination, mais la différence est que dans le cas des autres approches la création est spontanée tandis que dans le cas des *Nuclei*

l'impulsion vient de l'État. C'est d'ailleurs le cas des technopôles dont le développement est en principe lié aux ressources naturelles et à des décisions purement politiques, comme l'ont attesté les auteurs.

Il y a deux sortes de Nuclei : les Nuclei verticaux (de filière) et les Nuclei horizontaux (les participants sont du même secteur et offrent des produits et services identiques : des potiers, des bijoutiers, des mécaniciens ou des plombiers, etc.). L'expérience des Nuclei est tentée dans plusieurs pays comme au Brésil, en Algérie, au Sénégal, etc. Les Nuclei favorisent le développement de leur territoire à l'instar des approches territoriales étudiées dans cette thèse.

Après la prise de la connaissance de ces approches territoriales, qui sont des aspects du développement territorial, analysons l'approche de l'IPE à la lumière de ces différentes approches territoriales. Pour ce faire, nous présenterons d'abord les caractéristiques spécifiques de l'approche de l'IPE dans un premier temps et ensuite nous mettrons en relief les ressemblances et les dissemblances entre ces approches et l'IPE et dans un dernier temps nous établirons le cadre d'analyse de l'approche de l'IPE en tant que nouvelle approche de développement territorial des pays du Sud. En dernier lieu, nous dégagerons les lacunes que nous relèverons dans l'étude de l'IPE et qui motivent notre investissement dans cette recherche pour y apporter une approche de solution par cette thèse.

#### **3.2.4. Comparaison entre les caractéristiques du modèle de l'IPE et celles des approches territoriales industrielles : convergences et divergences**

L'approche de l'IPE est examinée à la lumière des modèles du district industriel (un phénomène similaire), des SPL ou des systèmes industriels locaux ou localisés et des systèmes locaux de production étudiés par des auteurs, tels que : Colletis, Courlet et Pecqueur (1990); Courlet et Dimou (1995). Dans ce point, nous comparerons les caractéristiques des approches territoriales industrielles que sont les districts industriels, les SPL, le cas beauceron, les Nuclei et le modèle de l'IPE. Nous ressortirons dans des tableaux de synthèse les points communs et les différences spécifiques tant à chacune des approches qu'au modèle de l'IPE.

### 3.2.4.1. Les points de convergences entre les districts industriels et l'IPE

Les deux approches sont territoriales en ce sens qu'elles occupent un espace au sein duquel les entreprises coexistent et coopèrent. Cette territorialité engendre la proximité caractéristique commune aux deux systèmes. Les deux approches s'inscrivent dans les politiques de développement endogène de façon générale, mais en particulier dans celle du développement local. Selon Tremblay (1999), l'approche serait celle du développement économique local. Celle-ci se situe davantage dans une optique économique classique, fondée sur l'entrepreneuriat, les systèmes de production géographique et la flexibilité des entreprises.

Par ailleurs, la différence entre les deux approches se situerait sur le plan de l'héritage industriel. Si les districts industriels ont hérité d'un contexte régional ou local marqué par l'industrialisation, les entreprises informelles de l'IPE n'ont rien hérité d'un passé industriel. Les propensions à innover sont beaucoup plus manifestes au sein de l'IPE car en face des difficultés, les acteurs font appel à leur imagination, à leur génie pour créer, pour innover. Leurs convergences et leurs divergences sont évidentes (voir tableau n° 4). Les systèmes productifs locaux, approche développée par Courlet et Pecqueur, présentent une autre forme de cette réalité industrielle localisée. Le tableau suivant présente les convergences avec les divergences entre les approches de IPE et du district industriel.

**Tableau 4 : Convergences et divergences entre les deux approches IPE et DI**

| Industrialisation à petite échelle (IPE)   |   | Districts industriels (DI) |  |
|--|---|----------------------------|--|
| Spécificités   | Caractéristiques communes   |                            | Spécificités   |
| Les entreprises informelles de l'industrialisation à petite échelle n'ont rien hérité d'un passé industriel. | Proximité d'un grand nombre de petites entreprises participant à la production d'un même produit et donc spécialisées dans un segment de la production. |                            | Les districts industriels ont hérité d'un contexte régional ou local marqué par l'industrialisation. |
|  | Concentration territoriale et sectorielle de  |                            |  |

|  |  |  |
|--|--|--|
|  | petites entreprises, entretenant entre elles des relations plus ou moins étroites, fondées sur la coopération et la compétition.   |  |
|  | Nébuleuses industrielles centrées autour de villes moyennes ou de petites villes, voire de territoires à dominante rurale.   |  |
|  | Un système de production localisé géographiquement qui fait appel au potentiel de développement endogène sur un territoire donné.  |  |
|  | Concentration de plusieurs petites entreprises plus ou moins intégrées d'une même branche.   |  |
|  | Les entreprises en question développent des relations non exclusivement marchandes, qui débordent les seules contingences économiques, pour gagner une dimension sociale et territoriale qu'ils interprètent comme la clé de leur compétitivité.           |  |
|  | La proximité géographique de ces entreprises débouche sur des économies d'agglomération comparables aux économies d'échelles.  |  |
|  | Dans une atmosphère industrielle où se mêlent concurrence et coopération s'élaborent des dispositifs complexes de régulation, d'apprentissage, de coordination entre des entreprises industrielles au sein d'aires géographiques relativement restreintes. |  |
|  | Propension à innover très développée.  |  |

**Source** : Inspiration personnelle

### ***3.2.4.2. Les points de convergences entre SPL et IPE***

En considérant les différentes définitions et les caractéristiques des districts industriels et des SPL, la remarque est que l'industrialisation à petite échelle s'inscrit dans ses différentes approches territorialisées avec une organisation autonome ne procédant d'aucun formalisme préétabli. Ce qui est très original dans ces approches, et plus particulièrement à l'industrialisation rampante et diffuse, est que le processus d'industrialisation tant prôné par les stratégies classiques se réalise par le renversement du système classique.

En effet, Courlet soutient que dans ces approches novatrices, l'industrie ne procède pas de l'implantation d'un « paquet industriel », mais va plutôt du simple au complexe en passant d'une constellation de petites unités vers la concentration en grandes unités. Avec comme résultat que ce sont les petites entreprises qui font les grandes plutôt que le contraire. Nous pouvons dire qu'au lieu de stratégie d'industries industrialisantes, ce sont des petites entreprises qui, interagissant dans un territoire, industrialisent le milieu. Une nouvelle forme de révolution industrielle qui prend à contrepied la stratégie classique!

Ainsi, pour les pays du Sud, c'est une nouvelle révolution qui se réalise de façon latente avec le phénomène de l'industrialisation à petite échelle. En effet, une révolution industrielle informelle se produit au ras du sol et sans grand bruit. En plus, cette révolution tend à apporter, dans des milieux où tout semblait échouer, une forme d'industrialisation (même si c'est à petite échelle) que les grandes stratégies n'ont pas pu susciter. Le cas de la Beauce en territoire canadien pourrait aussi servir à comparer ce qui se passe en matière d'industrialisation à petite échelle dans les pays du Sud. L'approche de l'IPE partage des points communs avec le cas de la Beauce, bien que chacune des deux approches présente des caractéristiques spécifiques. Le tableau ci-dessous présente les convergences et les divergences entre les approches de IPE et SPL.

**Tableau 5 : convergences et divergences entre les deux approches IPE et SPL**

| <b>Industrialisation à petite échelle (IPE)</b>                           | <b>Systèmes productifs locaux (SPL)</b>   |  |
|---|---|--|
| Spécificités  | Ressemblances   | Spécificités   |
| Les entreprises de l'IPE n'ont pas le soutien des institutions étatiques. | Un ensemble de réseaux de relations entre acteurs qui constituent un tissu industriel local.  | Le soutien des institutions locales, communautaires et publiques non seulement pour les entreprises mais également pour la redynamisation du milieu. |
|   | La coexistence de la coopération et de la concurrence entre les entreprises d'une région ou d'une communauté locale.  |  |
|   | Un bassin de main-d'œuvre locale.   |  |
|   | Règles d'appartenance, d'entraide économique et de relations industrielles (ex. règles protégeant la production locale : le soutien aux PME locales, l'achat local, le réinvestissement local, la priorité d'embauche de la main-d'œuvre locale, etc. |  |

Source : inspiration personnelle

### ***3.2.4.3. Les points de convergences entre le cas de la Beauce et l'IPE***

L'industrialisation tardive mais innovatrice de la Beauce est originale et diffuse et ressemble à plus d'un trait à la mise en œuvre dans une région du Nord de l'approche de l'industrialisation à petite échelle. En effet, le cas de la Beauce est une instauration d'un tissu industriel mettant en valeur les relations socioculturelles et favorisées par des acteurs qui s'identifient prioritairement à leur territoire et qui agissent dans leur unité territoriale. C'est exactement ce qui se passe au cœur de l'industrialisation à petite échelle.

À l'instar des entrepreneurs de l'industrialisation rampante, les entrepreneurs beaucerons forment un réseau compact et le territoire entier, animé d'un patriotisme économique, constitue le premier marché des producteurs locaux. Le système productif local beauceron pour Palard est ainsi « doté d'une forte identité et de caractéristiques qui permettent à la collectivité locale de se défendre et de se reproduire » (Palard, 2009, p. 148). Comme les entreprises de l'approche de l'industrialisation à petite échelle, la croissance économique de la Beauce paraît aussi progressive, mais durable et ne souffre pas de fuite de capitaux ni de départ de capitaux étrangers pouvant paralyser l'économie locale comme dans le cas de la Mauricie, rapporté par Brouillette (2000), et qui serait la manifestation visible de la précarité des résultats des modèles fordistes.

Ainsi, le modèle du développement de la Beauce doit sa réussite à l'ancrage identitaire de ses entreprises, grâce à leur liaison avec le territoire comme les industries qui se développent au ras du sol. De même, dans la dynamique territoriale de la Beauce, la priorité et le soutien sont aux entreprises locales, ces dernières sont disséminées sur tout le territoire et ne souffrent d'aucune débauche de main-d'œuvre entre elles. Par exemple, selon Palard (2009), les règles caractéristiques du domaine des relations de travail sont la priorité d'embauche aux travailleurs locaux, le sentiment d'appartenance ou d'identification à l'entreprise, la proximité sociale travailleurs-employeurs, les bas salaires, le refus des influences syndicales extérieures.

En somme, le cas beauceron est plus organisé que celui des entreprises de l'industrialisation à petite échelle. Dans ce dernier cas, tout y est informel, et une adaptation quotidienne aux changements internes comme externes est nécessaire, contrairement au cas beauceron où les acteurs sont d'un certain niveau et assurent une planification de leur affaire. Notre travail sur le terrain nous renseignera davantage et nous verrons ce qu'il faudra tirer objectivement du cas beauceron pour en faire des recommandations pour l'approche de l'industrialisation à petite échelle dans les pays du Sud. Le tableau ci-dessous présente les convergences et les divergences entre les approches de IPE et le miracle beauceron..

**Tableau 6 : Convergences et divergences entre les deux approches IPE et miracle de la Beauce**

| Industrialisation à petite échelle (IPE) |  | Miracle de Beauce   |
|--|--|---|
| Spécificités                             | Ressemblances  | Spécificités  |
| Tout y est presque informel.             | La Beauce est le modèle de petites et moyennes entreprises à capitaux endogènes : les capitaux locaux financiers et le capital social caractérisé par la confiance et les relations sociales.                            | L'organisation est formelle, il n'y a pas d'entreprises informelles à Beauce.                             |
|  | Instauration d'un tissu industriel mettant en valeur les relations socioculturelles et favorisées par des acteurs qui s'identifient prioritairement à leur territoire et qui agissent dans leur unité territoriale.      | Dans le cas beauceron les acteurs sont d'un certain niveau et assurent une planification de leur affaire. |
|  | Les entrepreneurs beaucerons forment un réseau compact sur le territoire entier.   |   |
|  | Le système productif local beauceron est ainsi doté d'une forte identité et de caractéristiques qui permettent à la collectivité locale de se défendre et de se reproduire   |   |
|  | La Beauce doit sa réussite à l'ancrage identitaire de ses entreprises, grâce à leur liaison avec le territoire comme les industries qui se développent au ras du sol.  |   |
|  | Dans la dynamique territoriale de la Beauce, la priorité et le soutien sont aux entreprises locales, ces dernières sont disséminées sur tout le territoire et ne souffrent d'aucune débauche de main-d'œuvre entre elles |   |

Source : inspiration personnelle

L'IPE prend forme dans un territoire, porte son identité et participe à son développement. Cela indique déjà de loin sa caractéristique territoriale, aspect nodal pour cette recherche. Après le cas beauceron, apprécions l'IPE au regard de l'approche des Nuclei, une autre approche territoriale qui se répand en Amérique du Sud, au Maghreb, en Afrique subsaharienne, etc.

#### 3.2.4.4. *L'IPE et l'approche Nucleus*

Le tableau de synthèse suivant présente les convergences et divergences des deux approches.

**Tableau 7 : convergences et divergences entre les approches IPE et Nucleus**

| <b>Industrialisation à petite échelle (IPE)</b> |  | <b>Nucleus</b>   |
|---|--|--|
| Spécificités                                    | Ressemblances  | Spécificités   |
| La création est spontanée.                      | Vise en premier lieu à créer du lien entre les entrepreneurs.                          | Un Nucleus est concrètement un petit groupe d'entrepreneurs ou d'artisans (5 à 20 personnes) qui se réunit périodiquement. |
|   | Le Nucleus permet une coopération dans des réseaux d'interaction entre acteurs locaux. | Dans le cas des Nuclei l'impulsion vient de l'État.  |
|   | L'approche Nucleus crée en fait un réseau de réseaux d'entreprises.                    | Il y a deux sortes de Nuclei.  |
|   | Les Nuclei verticaux (de filière).   | Les Nuclei horizontaux (les participants sont du même secteur et offrent des produits et services identiques).             |

Source : inspiration personnelle

Après cette plus ou moins longue analyse théorique de l'approche de l'IPE au regard de différentes approches territoriales, nous pouvons maintenant achever notre approche théorique dans un premier temps en établissant le schéma conceptuel de l'étude de l'IPE; dans un deuxième temps en dégagant les insuffisances identifiées

dans les études antérieures de la nouvelle approche de l'IPE; dans un troisième temps par la problématique de notre recherche sur l'IPE avec l'établissement d'une démarche d'analyse de l'IPE comme approche de développement territorial.

### **3.2.5. Schéma conceptuel pour l'étude de l'IPE**

De tout ce travail théorique, nous retenons les concepts importants que sont : l'industrialisation; l'industrialisation à petite échelle; le développement territorial et les concepts secondaires : l'industrie industrialisante; l'industrialisation par substitution aux importations; l'industrialisation par substitution aux exportations; le développement régional; les districts industriels; les systèmes productifs locaux; le modèle beauceron, etc. que nous avons schématisés pour des fins de synthèse dans la figure ci-dessous.

Les flèches de même couleur indiquent l'influence d'un concept sur un autre. Dans la pratique, par exemple, les districts industriels ont hérité d'un contexte marqué par l'industrialisation, d'où les flèches émanant des stratégies d'industrialisations vers les SPL, les districts, etc. Par contre, l'IPE ne naît sous aucune influence industrielle, mais elle paraît naître sur l'initiative locale et novatrice. Le concept du développement abordé au début de cette thèse est très globalisant et n'apparaîtra pas dans ce schéma. Ce schéma établit les relations entre les concepts qui ont servi à construire le cadre théorique de cette recherche.

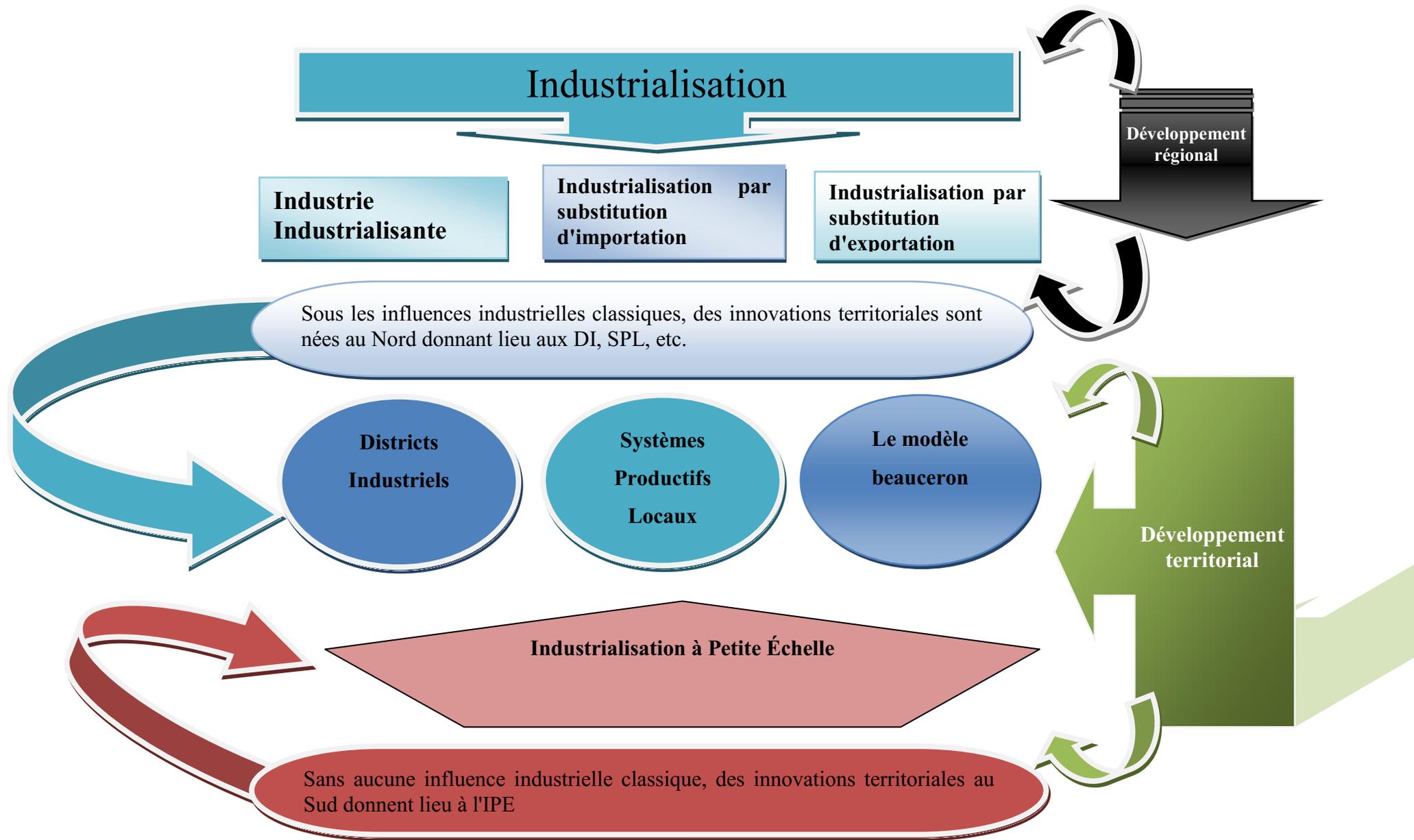


Figure 10 : schéma conceptuel de l'étude de l'IPE

Après toute la traversée théorique aboutissant à ce schéma conceptuel, force est d'admettre que les études menées sur l'IPE ont montré que cette approche constitue :

- ✚ une dynamique à l'échelle locale de nature industrielle, informelle, rampante, etc.;
- ✚ une dynamique avec une imbrication étroite de l'économique et du social;
- ✚ une dynamique qui intègre la dimension territoriale;
- ✚ une dynamique s'appuyant sur les principes de la spécialisation souple;
- ✚ une dynamique dans laquelle la ressource humaine joue un rôle primordial, - etc.

Néanmoins, quelques lacunes sont identifiées dans les différentes recherches précédemment menées sur l'IPE.

### **3.2.6. Lacunes identifiées dans l'étude de l'IPE**

En observant la plupart des études faites sur l'IPE, quelques lacunes sautent à l'évidence. En effet, en considérant les contextes d'étude sur l'IPE, des recherches ont lieu dans des pays anglophones et arabes par les chercheurs, tels que Ferguène, Bouchrara, Courlet, etc. Les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest et en l'occurrence le Bénin n'ont pas encore été investis pour une recherche sur l'IPE. Tout porte à croire que ce phénomène serait inexistant en Afrique francophone. Aucune recherche n'a lieu au Bénin pour évaluer l'IPE comme un atout existant et pouvant servir de solution de rechange pour le développement à la base.

Par ailleurs, des recherches ont prouvé qu'il y a un mouvement industriel informel qui s'opère dans les pays du Sud avec des microentreprises, mais ces recherches n'ont pas tenté de démontrer de façon précise que l'IPE pourrait représenter une approche de développement territorial dans les pays du Sud. Certes, Ferguène (1996) a relevé la place de la dimension territoriale dans l'IPE, mais il n'a pas démontré spécifiquement la manière dont l'IPE pourrait induire le développement territorial et en

particulier dans les PVD, le Bénin, par exemple. Plus précisément, les recherches sur l'IPE n'ont pas analysé la dynamique industrielle au sein de l'IPE comme facteur pouvant induire une dynamique de développement territorial. Notre recherche comblera ce vide et considérera l'IPE comme possible approche de développement territorial au Bénin comme dans les pays du Sud.

### **3.3. DÉMARCHÉ D'ANALYSE DE L'IPE COMME APPROCHE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : UNE PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE ORIGINALE**

Cette partie de la thèse traite de ce qui fait scientifiquement problème, c'est-à-dire ce qui nous engage dans cette recherche doctorale : la problématique, mais qu'est-ce qu'un problème scientifique? Pour Dumez, « un problème scientifique a la forme d'une tension entre savoir et non-savoir. Il se situe aux frontières de la connaissance, sur cette ligne qui en marque la limite, l'objectif de la recherche étant de déplacer cette ligne pour agrandir (un peu) la sphère du savoir » (Dumez, 2011, p. 16). Le problème étant la situation complexe qui fait frontière entre le savoir et le non-savoir, le besoin d'en savoir plus conduit à interroger Gauthier et ses collaborateurs qui semblent y apporter plus d'éclaircissement. Pour eux, le problème serait l'écart entre ce qui est su et ce que l'on désirait savoir sur le réel, etc.

Gauthier et al. (1986) donnent la définition suivante du problème de recherche :

*Un problème de recherche est considéré comme étant un écart ou un manque à combler dans le domaine de nos connaissances entre ce que nous savons et ce que nous devrions ou désirons savoir sur le réel. Le problème s'exprime par un sentiment d'ignorance et par le désir de connaître, par la volonté d'en savoir plus en ce qui concerne le réel observable, par un questionnement! [...] La situation finale désirée est une connaissance de la réalité qui soit à la fois la plus complète et la plus vraie possible. [...] En définitive, un problème de recherche se reconnaît à la présence initiale d'une question concernant le monde réel observable et le désir d'y répondre de la façon la plus objective et la plus complète possible (Gauthier et al., 1986, p. 52).*

Si le problème est un manque à combler dans le domaine des connaissances, alors qu'est-ce qui fait problème et qui motive notre recherche consacrée à l'industrialisation à petite échelle? Le problème sera spécifiquement posé et étudié afin

qu'une démarche d'analyse puisse en être appliquée. C'est ce à quoi la partie suivante de ce travail se consacrera.

### **3.3.1 Le problème spécifique de la recherche sur l'IPE et la démarche d'analyse adoptée**

La problématique fondamentale de cette recherche sur l'IPE est de l'analyser comme une approche de développement territorial en l'étudiant sous le prisme théorique des modèles du district industriel et des SPL. Ainsi, la question fondamentale est : comment reconnaître si l'IPE est une approche de développement territorial à l'instar des approches des districts industriels, des SPL, etc. sans être exactement ces modèles, mais une approche qui intègre les enjeux et la nature du développement territorial?

Les modèles des districts industriels et des SPL sont des modèles construits et reconnus, ils constituent des dynamiques industrielles favorisant la dynamique territoriale dans des milieux donnés. La recherche sur l'IPE vise à l'étudier pour mettre en exergue sa dynamique industrielle et la dynamique territoriale qu'elle induit. Connaissant le développement territorial et les approches des districts industriels et des SPL, l'étude de l'IPE portera spécifiquement sur la dynamique industrielle informelle qui pourrait engendrer une dynamique territoriale à l'instar des modèles des districts industriels et des SPL.

La subtilité de la recherche serait de refléter la réalité industrielle au sein de l'IPE pour en déduire ce en quoi elle développe, selon les enjeux de DT, le territoire d'implantation. Au début de cette partie du travail, il est précisé qu'un problème scientifiquement valable est la situation complexe qui fait frontière entre le savoir et le non-savoir. Dans le cadre de l'IPE, le savoir est, d'une part, le lien dynamique entre les modèles des districts industriels et des SPL et le développement territorial et, d'autre part, la nature et les enjeux du DT. Mais le non-savoir motivant la présente recherche est la manière dont l'informelle dynamique industrielle IPE pourrait susciter l'émergence et le mieux-être d'un territoire.

Pour apprécier l'IPE comme approche du développement territorial à l'instar des SPL, nous devons élaborer un cadre à cet effet : d'où une démarche d'analyse

appropriée. Étant donné que la démarche d'analyse est pour la recherche ce qu'est la piste de décollage et d'atterrissage pour un avion de ligne, et le document du plan de vol pour une navigation aisée est représenté par les éléments de l'approche méthodologique pour mener à bien cette recherche, le besoin d'une certaine précision s'avère alors nécessaire. Cette nécessité s'impose du fait que quitter les théories pour aller à l'empirique pour revenir à la théorie requiert toute une démarche d'analyse à plusieurs niveaux.

Un cadre d'analyse, selon Robitaille et Proulx (2014), crée un lien avec l'empirique et lui donne un sens. Cette étape essentielle à la recherche déductive se veut en quelque sorte la porte d'entrée par laquelle on emprunte un dédale méthodologique. La question de la méthodologie sera donc abordée moins comme un défi technique, qui viserait à poser la boîte à outils, que comme un défi intellectuel, pour passer du monde des idées aux réalités empiriques. Il s'agit d'un défi surtout quand le chercheur est en face d'un phénomène contemporain auquel les approches théoriques ne peuvent apporter que des réponses partielles et insuffisantes. Ces propos paraphrasés de Robitaille et Proulx (2014) éclairent à plus d'un titre le chemin du chercheur et l'aident à se concentrer sur l'objet de sa recherche avec méthode et circonspection, car l'étude de la dynamique informelle de l'IPE qui générerait une dynamique territoriale est une réalité nouvelle nécessitant une observation rigoureuse et précise.

Ainsi, pour progresser dans la délimitation de l'objet d'étude, des choix théoriques s'imposent nécessairement. Comme le résumant Quivy et Campenhoudt (1996), « opter pour une théorie revient donc à dire par quoi elle va être expliquée, c'est-à-dire à déterminer à quoi, à quel type d'élément, le phénomène étudié va être relié pour le rendre intelligible » (p. 85). Si l'on admet que la qualité d'une théorie est sa pertinence par rapport au sujet, sa « capacité de refléter la réalité » (Gingras, 1993, p. 116), il faudra souvent proposer des ensembles théoriques construits. La « bonne théorie fournit des concepts permettant de poser un regard intéressant et pénétrant sur la réalité, pour offrir ensuite des repères opérationnels avec une architecture interne (propositions reliées) » (Quivy et Campenhoudt, 1996, p. 95).

La démarche d'analyse qui sera détaillée dans les lignes qui suivent prendra en compte ce qui aidera à analyser l'IPE comme une approche de développement territorial à l'instar des SPL. Dans cette partie du travail, l'objet d'analyse sera précisé avec les différents niveaux d'analyse. En effet, l'objet de cette recherche est l'analyse de l'IPE comme approche de développement territorial pour les pays du Sud. Pour déblayer le domaine théorique de cette recherche, nous avons procédé à l'étude de l'approche du développement territorial et comme modèles déjà construits, les approches telles que les districts industriels, les SPL, le cas de la Beauce et les Nuclei ont été étudiées. Les données théoriques concernant le nouveau modèle de l'IPE et ses caractéristiques spécifiques ont été établies, étudiées et comparées avec celles des approches indexées dans ce cadre théorique. Maintenant, il est important de rassembler le matériel théorique qui permettra d'observer le phénomène dans la réalité, c'est-à-dire quitter le théorique pour l'empirique.

Pour apprécier l'IPE comme approche du développement territorial, nous allons élaborer des niveaux d'observation qui permettront de cerner et d'opposer les caractéristiques typiques de l'IPE à celles de l'approche territoriale, d'identifier dans les manifestations de la réalité du phénomène les enjeux et la nature du développement territorial selon les auteurs étudiés dans ce cadre théorique.

**Premier niveau d'observation.** Les caractéristiques typiques de l'objet d'étude qu'est l'IPE et celles du développement territorial, c'est la nature de l'objet à observer. L'observation des caractéristiques typiques de l'IPE servira à reconnaître le cas rassemblant l'ensemble des petites industries d'ananas du territoire d'étude comme une IPE. Cette observation mettra aussi en relief les spécificités du cas de l'IPE dans la filière ananas au Bénin.

**Deuxième niveau d'observation.** Les enjeux du développement territorial à observer dans les manifestations de l'IPE dans notre territoire à l'étude. De façon précise, nous avons identifié quelque neuf facteurs de base du développement territorial à partir de Guy et al. (2014) et des auteurs traitant des SPL, tels que Courlet, Pecqueur, etc.; ces facteurs sont :

1) la valorisation du territoire et de ses ressources (humaines, naturelles, immatérielles comme les aspects culturels, les valeurs locales, etc.); 2) l'innovation (création : créativité et création des entreprises pour le développement du tissu industriel); 3) la formation (culture de l'esprit d'entreprise); 4) le réseautage à caractère social, marchand et non marchand; 5) l'identité territoriale comme appartenance au territoire; 6) la combinaison des préoccupations socioéconomiques et environnementales; 7) rendre le territoire attractif et compétitif; 8) la gestion stratégique; 9) la gouvernance.

Dans le cadre de la recherche sur l'IPE, comme approche de développement territorial à l'instar des SPL, nous avons choisi de ne pas observer l'entièreté des neuf facteurs, mais notre recherche se limitera à observer sur le territoire à l'étude les sept premiers facteurs dans les manifestations des entreprises et des entrepreneurs de la filière d'ananas. Les deux autres facteurs comme la gestion stratégique du territoire, la gouvernance et même les aspects environnementaux ne font pas partie de la présente problématique. Non pas qu'ils ne sont pas importants! Dans le cadre de notre démonstration, ils ne feront pas partie intégrante de l'enquête de terrain. Ils seront appréciés de façon globale, comme éléments contextuels.

Pour définir clairement l'angle d'étude et la délimitation de l'observation de notre objet, nous devons donner un contenu à chaque facteur choisi. Par facteur de développement territorial, nous entendons la manière dont notre objet participe au mieux-être du territoire par l'expression tangible et observable issue de son existence, ses caractéristiques et ses fonctions. En ce qui concerne l'existence et la nature de l'objet, les déterminants seront observés sur la base des caractéristiques de l'IPE étudiées par Ferguène, Courlet et Bouchrara; ils seront identifiés au sein des entreprises de la filière ananas à Allada et ses environs; ensuite, les déterminants concernant la fonction de dynamique industrielle induisant la dynamique territoriale, c'est-à-dire de la manière dont ces entreprises participeraient au développement d'Allada, seront analysés. Et cette analyse sera fondée sur : 1) la valorisation du territoire et de ses ressources (humaines, naturelles, immatérielles comme les aspects culturels, les valeurs locales, etc.); 2) l'innovation (création : créativité et création des entreprises pour le développement du tissu industriel); 3) la formation (culture de l'esprit d'entreprise); 4) le

réseautage à caractère social, marchand et non marchand; 5) l'identité territoriale comme appartenance au territoire; 6) la combinaison des préoccupations sociales et économiques; 7) le fait de rendre le territoire attractif et compétitif.

Pour appuyer nos choix, nous avons des auteurs comme : Guy et al. (2011) qui suggèrent que le développement territorial vise à rendre les territoires attractifs et compétitifs. C'est une nouvelle manière de concevoir et d'organiser le devenir des territoires par la valorisation de leurs ressources. Pour Benko (1998), « le développement territorial amène des actions dans un cadre local, par la mise en valeur des ressources locales » (p. 69); ensuite Favreau (2003) comprend « le territoire comme un lieu d'ancrage et d'identité (le vivre ensemble), un lieu de développement (mise en valeur des ressources locales) et un lieu d'exercice de la démocratie de proximité (la citoyenneté active) » (p. 18); enfin, Jean (2008) précise que le développement territorial vise à « assurer la satisfaction des besoins et l'épanouissement des populations, tout en poursuivant des objectifs d'équité sociale, de ménagement de la nature, d'innovation économique et sociale et de participation démocratique » (p. 298)<sup>37</sup>. Il ajoute que, dans cette perspective, la prise en compte de tous les territoires, de leur diversité et de leurs traits distinctifs, de leurs atouts et de leur complémentarité devient une impérieuse nécessité. Après avoir construit cette base théorique, la démarche nous amène à passer aux questions, aux hypothèses et aux objectifs de recherche.

#### **3.4. LES QUESTIONS, LES HYPOTHÈSES ET LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE SUR L'IPE**

Dans le but de mener à bien notre recherche sur l'IPE, nous avons procédé à une revue de littérature et à l'élaboration d'un cadre théorique en faisant appel aux différentes publications sur l'IPE et les concepts semblables, tels que les SPL, les districts industriels, le miracle beauceron, les Nuclei, etc. Si nous avons élaboré un cadre théorique suivi d'un cadre d'analyse et des résultats auxquels notre recherche aboutirait, c'est parce que nous sommes dans une approche déductive. Cette approche

---

<sup>37</sup> Les aspects du DT relatifs aux dimensions environnementales, à la gouvernance (participation démocratique), etc. soulevées par Jean ne seront pas étudiées dans le cadre de cette recherche.

est différente de l'approche inductive. Cette dernière part de l'empirique pour proposer une théorie nouvelle tandis que l'approche déductive part d'une théorie pour investir l'empirique afin de confirmer ou infirmer des hypothèses ou des propositions clairement formulées pour aboutir à une théorie existante ou pour l'améliorer.

La particularité de cette recherche est que d'une part, l'étude de l'IPE sous l'angle de son mode de fonctionnement et de sa dynamique industrielle permet de formuler des hypothèses. Ces dernières pourront être vérifiées sur le terrain dans la confrontation entre le théorique et l'empirique. D'autre part, l'étude de l'IPE comme facteur de développement territorial c'est-à-dire l'étude de la dynamique territoriale de l'IPE, étant pour la première fois étudiée, c'est l'empirique qui alimentera l'analyse de la troisième partie de cette recherche. Considérant la nouveauté de cette étude et le peu de données théoriques existantes, la démarche est exploratoire. Néanmoins, pour éviter une navigation à vue, le cadre d'analyse du développement territorial, précédemment clarifié, servira pour une analyse objective, d'où l'élaboration des objectifs clairs de cette recherche. Et c'est pourquoi la démarche est d'emblée hypothético-déductive avec une possibilité de proposer une dimension théorique au modèle de l'IPE. Ainsi, les questions, les hypothèses et les objectifs de cette recherche seront formulés dans cette partie.

### **3.4.1. Les questions de la recherche**

Pour mener cette recherche, une question générale est posée. Par ailleurs comme « toute bonne recherche vise à répondre à une question précise » selon Tremblay et Perrier (2006, p. 5), des questions spécifiques sont dégagées. Elles sont déclinées de la question générale.

#### ***3.4.1.1. La question générale***

Pour tenter de résoudre la problématique de l'industrialisation à petite échelle, la question générale, de laquelle sont déclinées les questions spécifiques, se pose comme suit : l'industrialisation à petite échelle pourrait-elle représenter une approche pertinente de développement territorial pour les pays du Sud?

Cette question générale suppose que nous devons démontrer que les petites entreprises locales d'ananas dans la région du Sud du Bénin pourraient représenter une approche de développement territorial pour d'autres territoires au Bénin, voire pour les pays du Sud. Et ce, dans le sens d'un développement qui permet aux acteurs de valoriser leurs ressources locales, de développer leur territoire, le lieu de leur ancrage identitaire, etc. Pour répondre objectivement à la question générale, des questions spécifiques sont formulées.

#### ***3.4.1.2. Les questions spécifiques***

Selon Gauthier (2006), la question spécifique sert de guide tout au long de la recherche. Elle doit être formulée de façon précise et chaque terme doit être clairement défini, particulièrement de façon opérationnelle. Chaque élément de la question spécifique doit pouvoir être observable ou mesurable. Pour Chevrier (2006), les questions spécifiques sont celles dont les réponses permettent de résoudre entièrement ou partiellement le problème de la recherche. Il ajoute que les questions spécifiques servent de point de départ à la mise en œuvre d'une stratégie pour y répondre (Chevrier, 2006, p. 68 dans Gauthier, 2009). Ainsi, les questions spécifiques qui se déclinent de la question générale et qui orientent la recherche se présentent comme suit.

##### ***i- Quel est le mode de fonctionnement des petites entreprises d'ananas dans la région d'Allada au sud du Bénin?***

Cette question spécifique est relative au mode de fonctionnement des petites entreprises d'ananas. Elle est importante, car aucune étude n'a été faite sur ce mode de fonctionnement. En outre, elle oriente la recherche quant à leur mode de vie entrepreneurial, leurs caractéristiques et la manière de faire des entrepreneurs des agro-industries anananières (AIA) d'Allada-Zè-Calavi.

##### ***ii- Comment cette constellation de petites entreprises d'ananas tend-elle à industrialiser à petite échelle le territoire d'Allada?***

Cette deuxième question spécifique vise à déterminer la manière dont les petites industries d'ananas d'Allada développent un tissu industriel au sein du territoire

d'Allada. En clair, cette question permet de mettre en lumière la manière dont les travaux de production, de transformation, de commercialisation et des services aux entreprises font naître et croître les entreprises d'ananas à Allada.

***iii- En quoi cette approche d'industrialisation à petite échelle contribue-t-elle au développement du territoire d'Allada?***

La troisième question spécifique oriente la recherche vers son but ultime, c'est-à-dire démontrer que l'IPE pourrait être un facteur de développement territorial. Cette question précise la manière dont les industries d'ananas font que les entrepreneurs de la filière d'ananas valorisent les ressources d'Allada (ressources humaines, agricoles, etc.), promeuvent et utilisent leur vivre-ensemble pour développer leur territoire, le lieu de leur ancrage identitaire, etc.

Les deux premières questions participent de la démarche de recherche afin d'atteindre le but de cette recherche ciblé par la troisième question. En effet, la première sert de guide pour franchir la première marche qu'est la connaissance sur la nature et le mode de fonctionnement des petites entreprises d'ananas d'Allada. La deuxième question oriente dans l'étude de la fonction des petites industries d'ananas, leur dynamique industrielle et la dernière question vise à guider la recherche dans l'étude de l'effet global et réel de ces industries dans le développement du territoire d'Allada, c'est-à-dire leur dynamique territoriale. Après l'établissement de ces différentes questions spécifiques suivies de leur explication, nous passons aux hypothèses de la recherche.

### **3.4.2. Les hypothèses de la recherche sur l'IPE**

Pour mener cette recherche, des hypothèses élaborées à partir des questions générales et spécifiques ont été construites. En effet, les hypothèses de recherche sont des propositions provisoires que la recherche pourrait confirmer ou infirmer. Il y en a une principale de laquelle sont déclinées les spécifiques.

**Hypothèse principale.** L'industrialisation à petite échelle pourrait représenter une approche pertinente de développement territorial pour les pays du Sud en général et

le Bénin en particulier. Cette hypothèse générale est une résultante d'autres hypothèses spécifiques déclinées ainsi :

**Première hypothèse spécifique.** Les entreprises d'ananas du territoire d'Allada-Zè-Calavi fonctionnent comme les entreprises du modèle IPE. La vérification de cette hypothèse spécifique passera par la comparaison des caractéristiques des AIA aux caractéristiques des entreprises du modèle IPE établies par Ferguène, Courlet et Bouchrara.

**Deuxième hypothèse spécifique.** Les entreprises d'ananas, par leur multiplication et leur développement, étoffent le tissu industriel du territoire d'Allada-Zè-Calavi. La multiplication des entreprises dans le système des AIA à Allada et ses environs développe le tissu industriel du milieu et en conséquence industrialise le territoire. Cette preuve confirmera l'hypothèse.

**Troisième hypothèse.** La dynamique industrielle des entreprises d'ananas favorise une dynamique territoriale d'Allada-Zè-Calavi. La vérification de cette hypothèse est le but ultime de cette recherche. Le cadre d'analyse du développement territorial précédemment établi aidera à établir la dynamique territoriale de la dynamique industrielle des entreprises d'ananas. Pour conduire cette recherche, des objectifs sont établis. Ces hypothèses sont en lien avec des objectifs.

### **3.4.3. Les objectifs général et spécifiques de la recherche**

Pour répondre aux questions suscitées par notre problématique, nous en avons déduit l'objectif de notre recherche. En effet, l'objectif principal détermine vaguement l'objet de la recherche tandis que, les objectifs spécifiques déclinés du principal, le précisent sous toutes ses facettes possibles.

#### ***3.4.3.1. L'objectif général de la recherche***

L'objectif général de la recherche est de démontrer que le nouveau phénomène de l'industrialisation à petite échelle pourrait représenter une approche pertinente au développement territorial pour les pays du Sud. Pour y parvenir, il faudra démontrer que

les petites entreprises d'ananas participent au développement du territoire d'Allada en favorisant le développement de son tissu industriel. Ces petites entreprises d'ananas, ayant fait l'objet de très peu de recherche, méritent qu'une attention particulière soit portée sur leur mode spécifique de fonctionnement (leur nature); la manière dont elles favorisent le développement du tissu industriel (leur dynamique industrielle); et l'effet que leur existence produit en faveur du développement du territoire d'Allada. Pour atteindre cet objectif global, il convient d'en décliner les objectifs spécifiques afin que la recherche soit orientée et guidée de manière précise.

#### ***3.4.3.2. Les objectifs spécifiques de la recherche***

Les objectifs spécifiques déclinés de l'objectif général sont au nombre de trois. Ils sont relatifs au mode de fonctionnement des entreprises d'ananas, leur participation au développement du tissu industriel de la région d'Allada et à celui même du territoire.

##### ***i. Connaître le mode de fonctionnement des petites industries d'ananas d'Allada dans la région du Sud du Bénin.***

Ce premier objectif nous a permis d'étudier, sur la base des réponses collectées sur le terrain, la manière de faire des petites industries d'ananas à Allada pour appréhender, voire apprécier leur mode de fonctionnement à la lumière de celui des industries de l'IPE décrites par Ferguène, Bouchrara et Courlet. Cette analyse permet aussi de relever la spécificité de l'IPE à Allada en rapport avec celle étudiée par les auteurs précédemment cités. L'objectif est de connaître en profondeur la nature des petites industries d'ananas, mais il convient aussi d'étudier spécifiquement leur fonction industrialisante. Ce qui nous conduit au deuxième objectif spécifique.

##### ***ii. Montrer la manière dont cette constellation de petites entreprises d'ananas tend à industrialiser à petite échelle le territoire d'Allada.***

Ce deuxième objectif spécifique a une valeur centrale dans cette recherche, car il nous permet de démontrer que le développement du tissu industriel d'Allada est tributaire de la constellation des petites industries d'ananas. En terme plus précis, la multiplication des initiatives industrielles dans la filière ananas à Allada a une influence

sur la naissance et le développement des entreprises dans ce secteur particulier. Explicitement, les petites entreprises d'ananas naissent et se développent grâce à la dynamique industrielle insufflée par les travaux de culture, de la transformation et de la commercialisation de l'ananas à Allada. Cette dynamique industrielle génère une dynamique territoriale et c'est ce que le troisième objectif de cette recherche vise à élucider.

***iii. Démontrer en quoi cette approche d'industrialisation à petite échelle participe au développement du territoire d'Allada.***

Le troisième objectif amène à démontrer la pertinence de l'IPE comme facteur du développement du territoire d'Allada et ses environs. En d'autres termes, cet objectif conduit à préciser que les entrepreneurs de la filière d'ananas valorisent les ressources d'Allada (ressources humaines, agricoles, etc.), promeuvent et utilisent leur vivre-ensemble pour développer leur territoire, le lieu de leur ancrage identitaire, etc. Dans cette démonstration, notre démarche est déductive, les réalités empiriques seront opposées aux prévisions théoriques et nous en déterminerons les conclusions à la fin de l'analyse.

Cette recherche aboutirait à un résultat que nous prévoyons comme il sera exposé dans les lignes qui suivent cette partie. Cette prévision s'impose du fait que nous menons une démarche qui part d'un cadre théorique pour investir la réalité sur le terrain afin de confirmer le modèle, voire l'enrichir pour l'améliorer. Cette approche étant hypothético-déductive par le moyen d'une étude de cas, nous trouvons juste de formuler les résultats auxquels aboutirait notre recherche. Cela est d'autant plus important que nous avons précédemment annoncé que la démarche d'analyse formulée ci-dessus servirait de piste de décollage et d'atterrissage et de plan de vol pour éviter une navigation à vue ou à l'aveuglette. Nous devrions savoir où nous allons atterrir et c'est pourquoi nous formulons les résultats dans les lignes qui suivent.

#### **3.4.4. Les résultats prévisibles de la recherche sur l'IPE**

À l'issue de la recherche sur l'IPE à Allada et ses environs, trois différents types de résultats pourraient être obtenus :

- la connaissance du mode de fonctionnement des petites industries dans le secteur de l'ananas à Allada et ses environs ;
- la manière dont cette constellation de petites entreprises d'ananas industrialise progressivement et à petite échelle le territoire d'Allada, c'est-à-dire la manière dont les petites entreprises d'ananas développent à petite échelle le tissu industriel du territoire d'Allada et ses environs ;
- la manière dont cette approche d'industrialisation à petite échelle participe au développement du territoire d'Allada et ses environs au sud du Bénin.

Ces résultats seront le fruit de cette recherche dont la pertinence scientifique est présentée dans les lignes qui suivent.

#### **3.4.5. Pertinence de la recherche sur l'IPE**

Cette recherche n'est pas le fruit d'un hasard. C'est en réponse à un besoin d'apporter un plus à la science que nous avons décidé d'investir le champ de l'industrialisation à petite échelle. Cette modeste recherche requiert une pertinence à la fois scientifique et sociale. Pour Gauthier, « les universitaires manifestent, en général, beaucoup d'ouverture qui font avancer les connaissances même si elles n'ont pas d'application immédiate » (2009, p. 36). La recherche sur l'IPE, dans notre cas, apporte non seulement une avancée à la science, mais pourrait être la source d'éclairage d'un nouveau modèle alternatif de développement dans les pays du Sud.

##### ***3.4.5.1. Pertinence scientifique du point de vue du champ du développement régional***

Le développement régional vise, selon Jean (1989), la lutte contre les disparités régionales. Ce que confirme Lévesque en écrivant que « le développement régional visait à favoriser le rattrapage des régions en retard et donc à aider principalement les régions en difficulté » (2002, p. 12). Le but du développement régional est donc de résoudre les problèmes d'inégalités entre les régions développées et celles qui sont

sous-développées, mais pour sa réalisation, les avis diffèrent des uns aux autres comme Jean le souligne.

*Pour les uns, le développement régional constitue une réalité bien tangible; il désigne toutes les actions qui tendent à réduire les disparités régionales et surtout le résultat visible, mesurable, de ces actions [...]. Finalement, pour d'autres, le développement régional est un nouveau savoir ou une nouvelle science en construction qui serait une sorte de science humaine appliquée se basant sur un large ensemble de disciplines scientifiques (Jean, 1989, p. 22-23).*

L'IPE, dans sa politique informelle de déploiement des petites industries occupant des espaces importants d'une région, comme dans les cas du Ghana et de la Tunisie, serait une manière de supprimer les disparités, du moins du point de vue social et économique, entre les grands centres en développement et les zones en retard. Partant de ce point de vue, les initiatives de l'IPE tenteraient de résoudre le problème de développement de leur région pour le bien-être des populations qui y vivent. Plus précisément, lorsque le développement des régions a évolué pour s'intéresser à la variable territoriale afin que chaque territoire prenne son destin en main, nous voyons que l'IPE poursuit le même objectif, même si c'est à une échelle plus restreinte. À cette échelle, les entreprises s'inscrivant dans l'approche de l'IPE révéleraient plus l'aspect du développement à petite échelle qui n'est qu'un aspect du développement territorial en ce sens qu'elle se réalise localement.

La présente recherche permettra d'étudier l'une des nouvelles voies de développement, soit l'IPE. En effet, cette recherche éclairera comment dans des territoires, sans intervention des pouvoirs centraux, ni des bailleurs quels qu'ils soient, des initiatives provenant des populations locales tentent de résoudre le problème de sous-développement. Du fait que les cas d'industrialisation à petite échelle au Sud ne s'inscrivent pas dans les stratégies classiques de développement, ils constituent en quelque sorte une innovation et son étude s'avère donc fort pertinente pour le champ du DT : c'est une recherche originale.

### **3.4.6. L'originalité de la recherche**

L'analyse des différents liens entre l'industrialisation à petite échelle à la lumière des approches territorialisées, telles que les districts industriels, les systèmes productifs locaux (SPL), le miracle de la Beauce et l'approche même du développement territorial, confère une originalité, du moins théorique, à notre recherche. Elle met l'accent sur certains aspects du développement territorial dans la mise en œuvre de l'IPE.

L'analyse de l'IPE comme un possible atout du développement au Bénin est une première recherche sur l'IPE dans le secteur de la production, de la transformation et de la commercialisation d'ananas dans ce pays. Elle est aussi la première, qui éclaire ce domaine et qui fournit des données empiriques que d'autres chercheurs utiliseront à d'autres fins pour l'avancement de la recherche. Ceci définit l'originalité empirique de notre recherche.

Plusieurs voies de développement ont été tentées depuis la période des indépendances en 1960 dans les pays francophones d'Afrique et en particulier au Bénin. Sur une période de 30 ans, le Bénin a multiplié les tentatives de développement avec des régimes militaires et parfois dictatoriaux sans pour autant amorcer un réel développement au bénéfice de sa population. Après 25 ans de démocratie censée apporter du développement, la situation, aggravée par la crise mondiale, a empiré.

Notre recherche sur l'IPE, comme tentative originale et territoriale, fera de cette initiative une nouvelle avenue portée par les populations elles-mêmes pour résoudre dans les limites du possible, le problème du développement au Bénin comme dans les pays du Sud. Cette recherche pourrait plébisciter l'IPE comme atout novateur pour le développement axé sur les productions locales suivies des transformations et commercialisations de petite échelle à grande échelle.

Cette recherche apportera un nouvel éclairage sur les façons dont les populations du Sud, et notamment le Bénin, tentent de s'épanouir sans qu'aucun programme de développement soit facteur en amont de leur engagement. Cette originalité de notre

recherche se remarque aussi quand on part des objectifs du développement d'un territoire résumé par Jean (2008) pour apprécier les actions des entrepreneurs de l'IPE. Jean précise comme objectifs que c'est pour « assurer la satisfaction des besoins et l'épanouissement des populations, tout en poursuivant des objectifs d'équité sociale, de ménagement de la nature, d'innovation économique et sociale et de participation démocratique » (2008, p. 298).

En plus, en observant de près des travaux réalisés sur l'industrialisation à petite échelle ou industrialisation rampante et diffuse, nous remarquons que les recherches se sont limitées à prouver qu'un mouvement industriel s'opère à ras le sol dans les pays du Sud qui peinent à se trouver un modèle pour leur développement. La plupart de ces pays sont toujours réduits à attendre l'aide au développement pour survivre.

L'essentiel des produits pour satisfaire leurs besoins fondamentaux provient de l'extérieur, ce qui les installe et les maintient dans un lien rigide et permanent de dépendance vis-à-vis des autres. Constatant un mouvement industriel non formel en gestation, les recherches n'ont pu évoluer plus loin pour prioritairement chercher à démontrer si cette forme d'industrialisation à petite échelle pourrait représenter une approche de développement territorial dans les pays du Sud comme au Bénin.

Cette recherche sur l'IPE est originale, car elle tente de prouver que l'IPE au Bénin pourrait permettre aux acteurs de mettre en valeur à la fois leur vivre-ensemble et leurs ressources locales, afin de subvenir à leurs besoins fondamentaux pour leur mieux-être. Pour mener à bien cette recherche scientifique, le hasard ne nous y mène pas, mais c'est l'application d'une méthodologie avec la rigueur scientifique adéquate qui conduit aux résultats escomptés.

### **3.5. CONCLUSION PARTIELLE**

Les concepts d'industrialisation à petite échelle et de développement territorial, principaux thèmes de cette thèse, sont définis et approfondis pour fournir du matériel théorique à la thèse. L'IPE est reconnue comme un aspect du développement du tissu industriel à l'échelle locale, puis comme une industrialisation rampante et diffuse.

L'IPE est spécifiquement caractérisée par une forme de coopération où s'imbriquent l'économique et le social; l'État s'y implique peu; la production est d'une spécialisation souple; le territoire d'existence et la force humaine de travail y jouent un rôle prépondérant. Par ailleurs, la définition du concept de développement territorial a d'abord considéré le territoire dans son sens holistique et l'origine puis l'évolution du DT en faisant un point de toutes les théories qui l'ont traversé. Pour mettre en relief le lien entre l'industrialisation et le développement territorial, les modèles comme les districts industriels, les SPL, le miracle de la Beauce, les Nuclei, sont repérés comme des approches industrielles, comme facteur de développement territorial. Une comparaison entre ces approches industrielles induisant une dynamique territoriale et le modèle IPE est faite faisant ressortir les convergences et les divergences entre les approches. Après l'établissement d'un schéma conceptuel mettant en relief les différents concepts mobilisés pour l'étude de l'IPE, des lacunes dans les recherches sur l'IPE sont identifiées et mises en exergue. La randonnée théorique a abouti à la démarche d'analyse de l'IPE comme approche de développement territorial, une problématique de recherche originale. Deux niveaux d'observation sont choisis pour analyser l'IPE dans le secteur ananas au sud du Bénin. Le premier identifie les caractéristiques typiques de l'objet d'étude qu'est l'IPE et celles du développement territorial. Le deuxième identifie les enjeux du développement territorial à observer dans les manifestations de l'IPE dans le territoire à l'étude, et sept paramètres sont choisis pour mesurer la dynamique territoriale du cas de l'IPE dans la filière ananas. Pour conclure sur ce cadre théorique, les questions, les objectifs et les hypothèses de recherche sont élaborés. Un propos visant à évaluer la pertinence scientifique du point de vue du champ du développement régional et l'originalité de la recherche met un terme au chapitre consacré au cadre théorique de la recherche sur l'IPE.

## CHAPITRE 4

### MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Cette recherche est le fruit d'une méthodologie rigoureuse dont les grands traits sont détaillés dans ce chapitre. D'une manière générale, quand il s'agit de méthodologie, il faut faire appel au concept de méthode. Il est alors pertinent de rechercher une définition de ce mot avant d'aborder le sens attribué à la méthodologie.

À la question qu'est-ce que la méthode? Aktouf répond en proposant que « c'est la procédure logique d'une science, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques particulières qu'elle met en œuvre pour que le cheminement de ses démonstrations et de ses théorisations soit clair, évident et irréfutable » (1987, p. 20 dans Gagnon, 2008, p. 2). Après cette définition de la méthode, alors qu'est-ce que la méthodologie en matière de recherche? Gauthier en donne une réponse en ces termes : « La méthodologie de la recherche englobe à la fois la structure de l'esprit et de la forme de la recherche et les techniques utilisées pour mettre en pratique cet esprit et cette forme (méthode et méthodes) » (2009, p. 8).

Ainsi, pour détailler l'approche méthodologique utilisée dans cette recherche, l'accent sera mis sur : 1) les stratégies de la recherche; 2) l'identification du cas à l'étude et sa délimitation géographique; 3) un aperçu sur les variables et les indicateurs; 4) les méthodes et les outils utilisés pour la cueillette des données; 5) la méthode de traitement des données et la codification des interviewés; 6) la constitution d'une base de données; 7) l'analyse des données; 8) la validation de la recherche; 9) les considérations éthiques adoptées pendant les différentes phases de cette recherche.

#### 4.1. LES STRATÉGIES DE LA RECHERCHE

Pour appliquer le cadre opératoire en matière de recherche, il convient d'utiliser une stratégie et c'est ce que Mace et Pétry expliquent en précisant que la stratégie de vérification est un choix général sur la façon de déployer les ressources pour appliquer le plus efficacement possible le cadre opératoire, de manière à obtenir la réponse la plus

pertinente à la question spécifique de recherche. Ils y apportent plus de détails en proposant que :

*C'est le choix que l'on doit faire quant au nombre de cas à utiliser et au type de recherche à réaliser [...]*

*Le choix de la stratégie de la recherche de vérification est donc une étape essentielle de la recherche parce que la décision qui en résultera servira à déterminer la nature de l'observation à réaliser, le type d'information à recueillir et le type de traitement de données à effectuer (2000, p. 78).*

Cette définition de la stratégie de recherche donnée par Mace et Pétry (2000) a servi de source d'inspiration pour cette recherche. Étant donné que l'IPE n'est pas encore fondée sur une théorie particulière et sachant que tout processus d'industrialisation ou de développement est un phénomène complexe, nous avons estimé que ce phénomène serait mieux cerné et approfondi par une recherche qualitative avec l'étude de cas. La méthode de recherche qualitative par l'étude de cas est utilisée pour mener cette étude sur l'IPE. Pourquoi faire le choix d'une méthode de recherche qualitative? Quelles en sont les forces et les faiblesses?

#### **4.1.1. Une recherche qualitative**

Les méthodes qualitatives de recherche sont désignées par certains auteurs comme étant « les seules à rendre accessible une vision holistique » (Benbasat et al., 1983 dans Gagnon, 2008, p. 1). Et d'ailleurs Bullock ajoute qu'« elles permettent, particulièrement en ce qui concerne l'étude de cas, d'observer et d'analyser ces phénomènes comme un tout intact et intégré » (1986 dans Gagnon, 2008, p. 2).

Cependant, Gagnon nuance en ajoutant que « sans nier leur utilité, les méthodes qualitatives ne peuvent donner de tels résultats, car leur principal outil, le questionnaire, fait appel à la réflexion des répondants alors que l'on sait que 95 % des pensées humaines sont inconscientes (Fauconnier, 1997) et que les individus ont un accès limité à leur propre processus de pensée (Witte 1972) » (2008, p. 2). Il faut donc être conscient que le chercheur ne peut appréhender qu'une minime partie de la réalité avec ses lunettes, sa discipline et le temps imparti.

Dorvil met en relief certaines qualités de la démarche qualitative. Selon lui, « c'est une manière normale, spontanée, naturelle, quasi instinctive d'approcher le

monde, et de l'interroger et de le comprendre » (2007, p. 409). Ces dernières qualités de la méthode qualitative nous confortent dans notre choix de cette démarche pour analyser le nouveau phénomène de l'IPE.

Par cette méthode, les personnes concernées par l'IPE ont été libres d'exprimer leurs perceptions et leurs convictions. Et comme il s'agit de comprendre en profondeur les aspects de ce phénomène d'industrialisation à petite échelle, l'approche qualitative convenait bien, car « la recherche qualitative permet de comprendre les phénomènes sociaux et de saisir l'essentiel de la réalité étudiée » (Poisson, 1991 dans Giroux et Tremblay, 2009, p. 163).

Dans cette démarche qualitative, nous avons laissé parler les entrepreneurs des industries de l'ananas d'Allada opérant dans trois communes, réparties dans la même région, afin d'identifier plus clairement les déterminants du phénomène à l'étude. En se sentant libres de « raconter » leur histoire d'entreprise, ils et elles ont puisé au fond de leur être pour livrer leur compréhension, leurs perceptions, leurs convictions et tout ce qui leur semble pertinent aux grandes questions posées. Nous avons utilisé l'approche qualitative pour l'étude de cas, mais pourquoi avons-nous choisi l'étude de cas?

#### **4.1.2. Une étude de cas régional**

L'étude de cas est choisie pour l'intérêt que revêt cette démarche. Selon Gagnon (2008), les études de cas malgré leurs limites ou faiblesses sont très utiles. Yin (1984) présente l'étude de cas comme « une enquête empirique qui étudie un phénomène contemporain dans son contexte de vie réelle, où les limites entre le phénomène et le contexte ne sont pas nettement évidentes, et dans laquelle des sources d'informations multiples sont utilisées » (p. 23).

Lessard-Hébert et al. (1990), s'inspirant entre autres de De Bruyne et al., expliquent qu'il s'agit d'un mode d'investigation particulièrement ouvert aux caractéristiques du monde réel. Stake (1994) précise qu'un cas « est un système intégré »; ses composantes n'ont pas à bien fonctionner; elles sont comme on les trouve dans la réalité. Ce qui amène Collerette (1997, p. 81) à ajouter qu'autrement dit, « un cas n'a pas à être un exemple de quelque chose ou un modèle à suivre; c'est d'abord et

avant tout un système comportant ses propres dynamiques qui demandent à être explicitées et qui feront l'objet d'une recherche méthodique ».

Vue sous l'angle de la recherche selon Collerette (1996), l'étude de cas est « une technique particulière de cueillette, de mise en forme et de traitement de l'information qui cherche à rendre compte du caractère évolutif et complexe des phénomènes concernant un système social comportant ses propres dynamiques » (Collerette, 1996 dans Collerette, 1997, p. 81). Collerette va plus en détail dans cette explication en mettant en exergue les caractéristiques intrinsèques de cette méthode :

*C'est l'une des caractéristiques fondamentales de cette technique de vouloir rendre compte de phénomènes qui se manifestent dans des contextes qui évoluent. L'étude de cas cherche alors à faire apparaître la trajectoire suivie par les phénomènes étudiés afin d'en relever les particularités. C'est une autre de ses caractéristiques de chercher à décrire la complexité d'une situation afin d'éclairer les liens multiples et dynamiques qui unissent les divers éléments. Souvent en recherche les exigences de contrôle obligent à réduire le nombre d'éléments considérés. Avec l'étude de cas, on s'efforce de faire l'inverse; on l'utilise précisément en vue d'entrer sur cette scène de la complexité pour en saisir les éléments et les processus les plus déterminants (idem)*

Pour Albarello, pour faire une étude de cas dans un site ou multisites, « il s'agit d'analyser en profondeur quelques cas (ou sites) considérés comme significatifs par rapport aux hypothèses (ou objectifs) de la recherche ». Poursuivant l'explication de l'étude de cas, il ajoute que dans leur ouvrage *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes* (1991), Huberman et Miles distinguent les analyses de cas (intrasite) qui concernent un seul site, des analyses de cas (intersite) qui permettent d'établir des comparaisons, de découvrir des convergences et par conséquent, rendent possibles certaines généralisations de résultats.

*Une étude de site étudie des phénomènes dans un petit groupe ou dans un service, un département, une organisation ou une communauté. Dans cette technique, la notion de présentation est centrale puisqu'il s'agit en fait de présenter les multiples informations qui auront été recueillies sur un ou plusieurs sites. Ces informations peuvent provenir d'observation directe, d'entretiens, de notes de terrain, de documents divers, d'organigramme, etc. (Huberman et Miles, 1991 dans Albarello, 2004, p. 89).*

Par ailleurs, Gagnon présente cinq caractéristiques intéressantes pour l'étude de cas. Il précise que :

a) « L'étude de cas donne accès à une compréhension, des processus qui les composent et des acteurs qui en sont les parties prenantes, certains auteurs croient que cette méthode convient surtout pour la construction de théorie » (Dyer et Wilkins, 1991 dans Gagnon, 2008, p. 2);

Parlant de théorie, la définition donnée par Gauthier, pour qui la théorie est avant tout un moyen de donner un sens à nos connaissances, nous intéresse à plus d'un titre.

*On peut la [théorie] définir comme un ensemble de propositions logiquement reliées, encadrant un plus ou moins grand nombre de faits observés et formant un réseau de généralisations dont on peut dériver des explications pour un certain nombre de phénomènes sociaux (2009, p. 112).*

b) Elle est tout aussi appropriée pour la vérification d'une théorie (Anderson, 1983);

c) Elle peut servir à générer une nouvelle théorie, celle-ci étant immédiatement testable par des construits mesurables (Eisenhardt, 1989);

d) Elle est une méthode de recherche appropriée pour la description, l'explication, la prédiction et le contrôle de processus inhérents à divers phénomènes, individuels ou de groupes ou une organisation (Woodside et Wilson, 2003);

e) Elle a pour grandes forces de fournir une analyse en profondeur des phénomènes dans leur contexte, d'offrir la possibilité de développer des paramètres historiques, d'assurer une forte validité interne (Gagnon, 2008, p. 3).

Dans cette analyse en profondeur, l'étude de cas consiste, selon Collerette (1997), à rapporter une situation réelle, prise dans son contexte, et à l'analyser pour découvrir comment se manifestent et évoluent les phénomènes auxquels le chercheur s'intéresse.

Un des intérêts de l'étude de cas consiste alors à fournir une situation où l'on peut observer le jeu d'un grand nombre de facteurs interagissant, ce qui permet de

rendre compte de la complexité et de la richesse des situations comportant des interactions humaines, et de faire état des significations que leur attribuent les acteurs concernés.

Pour étudier le phénomène de l'IPE, l'étude de cas nous est apparue pertinente pour mettre en exergue les significations que les acteurs attribuent aux différents liens qui les unissent entre eux, ensuite entre eux et leurs entreprises et enfin entre leurs entreprises y compris eux-mêmes et leur territoire, soit celui d'Allada et de Zè et d'Abomey-Calavi de la région du Sud du Bénin.

Comme le souligne Yin (1984), l'étude de cas est appropriée lorsque le chercheur s'intéresse davantage aux liens dans le temps qui unissent des éléments, qu'aux fréquences ou aux incidences, et cela plus spécialement lorsque les liens sont trop complexes pour des stratégies d'enquêtes ou des stratégies expérimentales.

Pour différents auteurs, il y a plusieurs catégories d'étude de cas, mais Yin (1984) en distingue seulement deux types, des études de cas uniques et des études de cas multiples. Selon Collerette (1997), l'étude de cas unique suppose une analyse en profondeur des divers aspects d'une situation pour en faire apparaître les éléments significatifs et les liens qui les unissent, dans un effort pour saisir la dynamique particulière de cette situation. L'étude de cas de type multiple consiste à identifier des phénomènes récurrents parmi un certain nombre de situations. Par exemple, une équipe de recherche étudie la dynamique interactionnelle de plusieurs familles qui comptent un jeune enfant atteint d'un cancer.

Pour Yin, une « raison qui justifie l'usage d'une étude de cas unique, c'est lorsqu'elle représente un cas-type permettant de tester une théorie bien formulée. [...] Pour confirmer, mettre à l'épreuve ou enrichir la théorie, il peut se trouver un cas rencontrant toutes les conditions permettant de le faire » (Yin, 1984, p. 43). Après avoir vu ce qu'est une étude de cas, il faudrait la justifier comme une démarche qualitative.

#### ***4.1.2.1. Étude de cas comme démarche qualitative : justification***

Une recherche quantitative se fonde sur des critères de validité statistique, mais Collerette (1997) souligne que dans le domaine de la recherche qualitative, le chercheur ne peut pas juger de la valeur d'une étude de cas avec des critères de validité statistique comme on le fait en recherche quantitative. C'est ce qu'atteste Yin (1984) comme d'ailleurs d'autres auteurs : « Les études de cas, comme les expérimentations, peuvent être généralisables à des propositions théoriques et non à des populations ou des univers. En ce sens, l'étude de cas, comme l'expérience, ne représente pas un échantillon, et le but de l'investigateur est d'enrichir et de généraliser des théories (généralisation analytique) et non d'énumérer des fréquences (généralisation statistique) » (p. 21).

Stake (1994) allant dans le même sens note que « si on aborde l'étude de cas sur une base de représentativité, son intérêt épistémologique semble faible, mais que si on l'aborde sous un angle qualitatif, on peut apprendre des choses importantes à partir d'à peu près n'importe quel cas. Le potentiel d'apprentissage est un critère différent de la représentativité et parfois supérieur » (p. 243). En appréciant cet aspect des études de cas, et reprenant Eisenhardt (1989), Collerette (1997) conclut que l'une des qualités de l'étude de cas est de fournir des éléments nouveaux sur un sujet, qui pourront enrichir ou nuancer une théorie. La question de la représentativité perd alors de son sens au profit de la question de la qualité du cas lui-même pour l'enrichissement qu'on peut en tirer dans le processus de construction d'une théorie. C'est dans ce même ordre d'idées que Collerette (1997) ajoute à juste titre qu'en tant que démarche qualitative, l'étude de cas peut emprunter autant la forme inductive.

*La démarche inductive consiste à travailler à partir d'observations tirées d'une ou plusieurs situations pour graduellement formaliser les données obtenues et évoluer vers une théorie. Elle cherche donc à faire émerger la connaissance à partir de la réalité. Elle s'utilise principalement dans les situations où un travail de déblayage sur un sujet donné n'a pas déjà été réalisé, ou encore pour les cas où un premier effort de modélisation n'a pas déjà été fait.*

*La démarche déductive pour sa part consiste à passer d'une représentation théorique à une vérification sur un cas particulier, pour ensuite revenir sur la*

*représentation théorique et l'améliorer, et ainsi de suite. Elle cherche donc à vérifier la qualité d'une élaboration théorique tout en respectant la complexité et la fluidité des phénomènes dans leur contexte naturel, et, en tenant compte de leurs significations pour les acteurs (Collerette, 1997, p. 82)*

L'étude de cas peut servir à faire émerger des phénomènes, leur évolution et la signification qu'ils ont pour les acteurs concernés (forme inductive), tout comme elle peut servir à vérifier si une élaboration théorique rend compte adéquatement des phénomènes présents dans diverses situations (forme déductive). Il convient de noter que l'étude de cas est appréciée comme une méthode de recherche ayant ses forces et ses limites. Comme limites, l'étude de cas est critiquée sur certains points.

Gagnon note comme faiblesses que l'étude de cas est onéreuse en temps, et pour le chercheur et pour les sujets. « Ensuite la validité externe de ses résultats pose problème, une étude de cas pouvant difficilement être reproduite par un autre chercheur. Finalement, elle présente des lacunes importantes quant à la généralisation des résultats qu'elle permet d'obtenir » (2008, p. 2). Selon Roy (2009), l'étude de cas fait l'objet de nombreuses critiques qui portent essentiellement sur la validité interne et la validité externe des résultats. Parlant de la validité interne, notons que « les études de cas sont subjectives et s'appuient sur des informations partielles qui ne représentent pas toute la réalité du cas [...] les chercheurs prennent trop de liberté et introduisent des biais dans les résultats » (p. 207)

La critique qui porte sur la validité externe des études de cas est résumée par Roy (2009) en ces mots : « On reproche à la méthode de se pencher sur des cas qui ne sont pas représentatifs de l'ensemble [...] on ne peut pas généraliser à partir d'un seul cas, surtout s'il n'est pas sélectionné au hasard » (idem). L'étude d'un cas fait que l'on ne pourrait vraiment l'utiliser pour vérifier des hypothèses sur un ensemble plus large, l'unicité du cas est alors critiquée en comparaison à la multiplicité des cas dans les approches quantitatives à base statistique.

Malgré toutes ces faiblesses ci-dessus identifiées, l'étude de cas a des avantages singuliers (forces) qui la caractérisent. Comme force, Roy (2009) considère que l'étude de cas permet :

- d'explorer des phénomènes nouveaux ou négligés « de façon presque unanime, on reconnaît la valeur de l'étude de cas pour les recherches de type exploratoire. La science est souvent mal armée pour comprendre des phénomènes nouveaux ou en fortes croissances » (p. 208);

- de comprendre le contexte et l'histoire entourant le cas. « En se penchant sur un seul cas, au cadre clairement délimité, il est possible d'inscrire le phénomène qui nous intéresse dans son contexte géographique et historique » (p. 209);

- de combler les lacunes des études par échantillon :

*La profondeur des études de cas permet de mieux comprendre les relations de cause à effet. Comme l'affirme Tremblay l'étude de cas permet d'observer une multitude de variables chez un nombre réduit d'individus. Cela permet au chercheur de prendre en compte plusieurs facteurs de causalité et souvent, de les observer in situ, tandis que les études par échantillon ne mesurent souvent qu'un nombre limité de variables. Certaines variables clés risquent donc de passer inaperçues, surtout lorsque le chercheur est très éloigné des sujets (p. 211).*

- d'apporter des connaissances préthéoriques :

*Des études de cas de type monographique, par exemple, peuvent faire découvrir des phénomènes et montrer un vide théorique à combler. Des classifications et des typologies résultant d'étude de cas, comme l'indique Hamel, constituent déjà une connaissance abstraite et un outil pour comprendre la réalité. Les descriptions, organisées en classifications ou non, peuvent faire émerger des hypothèses à être vérifiées par des travaux ultérieurs. En ce sens, l'étude de cas peut montrer l'influence de facteurs inattendus. Ces connaissances sont donc préthéoriques car elles précèdent et aident à former des théories (idem).*

Toutes ces diverses raisons relatives aux forces et l'importance des études de cas justifient notre choix de la démarche qualitative par l'étude de cas sur un site pour analyser le phénomène de l'IPE dans la région d'Allada étendue à deux autres communes au sud du Bénin. Cette étude se fera particulièrement auprès des entrepreneurs exploitant l'ananas dans cette région. Notre étude n'a pas porté sur une analyse comptable ou organisationnelle de ces entreprises, mais plutôt sur les liens qui les unissent les uns aux autres (liens de concertation, de coopération, de compétition, etc.) et les liens qui les unissent au territoire et entre eux-mêmes. Une fois ces références théoriques faites, précisons maintenant le cas à l'étude.

#### **4.1.2.2. L'identification du cas à l'étude**

Cette partie de notre travail est consacrée à l'identification du cas à l'étude : nous procédons à la description du cas à l'étude pour ensuite délimiter la zone de l'étude.

##### ***i. La délimitation du cas à l'étude***

Avant d'aborder le cas, notons que l'objet de cette thèse est un cas. Selon Stake (1994), un cas « est un système intégré, il est d'un intérêt secondaire; il joue un rôle de support, facilitant notre compréhension de quelque chose d'autre » (p. 237). Et pour Collerette (1997), les composantes du cas n'ont pas à bien fonctionner, c'est-à-dire qu'elles peuvent ne pas être ce que l'on espérait, elles sont comme on les trouve dans la réalité. Autrement dit, un cas n'a pas à être un exemple de quelque chose ou un modèle à suivre : c'est d'abord et avant tout un système comportant ses propres dynamiques qui demandent à être explicitées et qui feront l'objet d'une recherche méthodique.

*Le cas sous étude fournit en fait un site d'observation permettant de découvrir et de suivre à la trace des processus particuliers, mais il est lui-même accessoire. C'est un prétexte, ou plutôt une occasion pour observer, analyser des dynamiques et en extraire des conclusions susceptibles d'enrichir l'univers des connaissances (Collerette, 1997, p. 81).*

Le cas concerné par notre étude est l'ensemble des agro-industries anananières (AIA) qui œuvrent sur le territoire d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi. En effet, notre recherche n'a étudié<sup>38</sup> ni l'ananas<sup>39</sup>, ni toutes les entreprises impliquées dans l'ananas, mais ne s'est focalisée que sur les agro-industries anananières dans l'ensemble de ces trois communes. Toutes ces entreprises que nous avons baptisées les agro-industries anananières, leaders dans la filière ananas, entourées de petites autres exploitations et qui sont implantées sur les territoires d'Allada et ses environs ont été l'objet de notre étude. Notre recherche s'est focalisée sur les liens tissés entre ces entreprises, la dynamique relationnelle ou de coopération entre les entrepreneurs, entre eux et les trois communes concernées par cette recherche.

---

<sup>38</sup>Ce fruit est en fait l'objet catalyseur des relations entre les entreprises.

<sup>39</sup>Dans le but de donner plus d'informations sur la filière ananas, nous avons produit un texte en annexe qui part du contexte mondial au contexte particulier de la production de l'ananas au Bénin. Nous estimons qu'il serait encombrant de l'inclure dans le corps du texte.

La plupart des régions du Sud du Bénin cultivent l'ananas; mais celle des trois communes apparaît comme le centre névralgique dans l'excellence du travail d'ananas. Ainsi l'ensemble des entreprises consacrées à l'ananas sur le territoire des trois communes formant un tissu industriel particulier spécialisé en ananas constitue le cas, objet de l'étude de cas de notre recherche. Ces entreprises spécialisées exercent plusieurs activités destinées à la promotion de l'ananas. Dans cette dynamique industrielle, les activités sont complémentaires et interdépendantes.

Ainsi, les activités des unes et des autres sont nécessaires pour le développement de chacune et de toutes ces entreprises, œuvrant sur le même territoire autour d'un même objet, l'ananas. Trois grands domaines d'activités occupent les entreprises d'ananas. La culture de l'ananas, la transformation de l'ananas en sous-produits et la distribution de l'ananas fruit et de ses sous-produits.

Ce sont des entreprises de tailles variables et qui mènent des activités industrielles de plusieurs catégories. La production agricole de l'ananas se déroule sur une grande étendue où les champs se chevauchent, et à proximité se trouvent des usines de transformation de l'ananas en jus. Ces lieux servent de marché où des camionnettes viennent charger l'ananas et ses dérivés. Ces activités créent une dynamique industrielle occupant les territoires et qui fait de ces lieux l'indication géographique ou la référence de l'ananas au Bénin.

Au total, la vingtaine d'entreprises, dont l'ensemble constitue le cas unique de notre étude sur un seul site, celui du territoire du sud du Bénin, incluant uniquement les communes entremêlées d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi, est notre unité d'observation. En effet, l'unité d'analyse que Mace et Pétry appellent aussi unité d'observation est « l'objet ou la personne dont le chercheur étudie les caractéristiques » (Mace et Pétry, 2000, p. 55). Dans notre cas, il s'agit de l'ensemble des agro-industries anananières dans les communes précitées. Ce qui nous intéresse, c'est la dynamique vivante au sein de ces entreprises interreliées. Cette dynamique signifie que nous ne pouvons pas prendre l'une d'elles sans prendre en compte les autres, ce qui démontre que c'est un véritable système intégré et dynamique.

La vie commune de ces entreprises et leur vivre-ensemble nous offrent l'occasion d'analyser ce cas unique comme une dynamique industrielle dans un contexte de dynamique régionale. Cela constitue un système complexe qui mérite une attention aiguisée et scrutatrice pour tenter de décoder les facettes à la fois sociales, économiques, culturelles, industrielles et surtout territoriales de ce système. Le territoire d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi est à la fois son support et l'un de ses facteurs d'émergence, et c'est pourquoi cette zone de notre étude nous apparaît des plus pertinentes pour répondre aux questions de recherche posées.

## *ii. La délimitation de la zone à l'étude*

Cette recherche est menée dans la partie du sud du Bénin incluant les communes d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi. Cette partie méridionale du Bénin est la plus propice à la production de l'ananas selon les études agropédologiques (Filière ananas/MDR, 1994). La réalité de l'existence de la filière ananas uniquement dans cette partie du Bénin confirme bien ces études vieilles de quelques décennies (les années 1980).

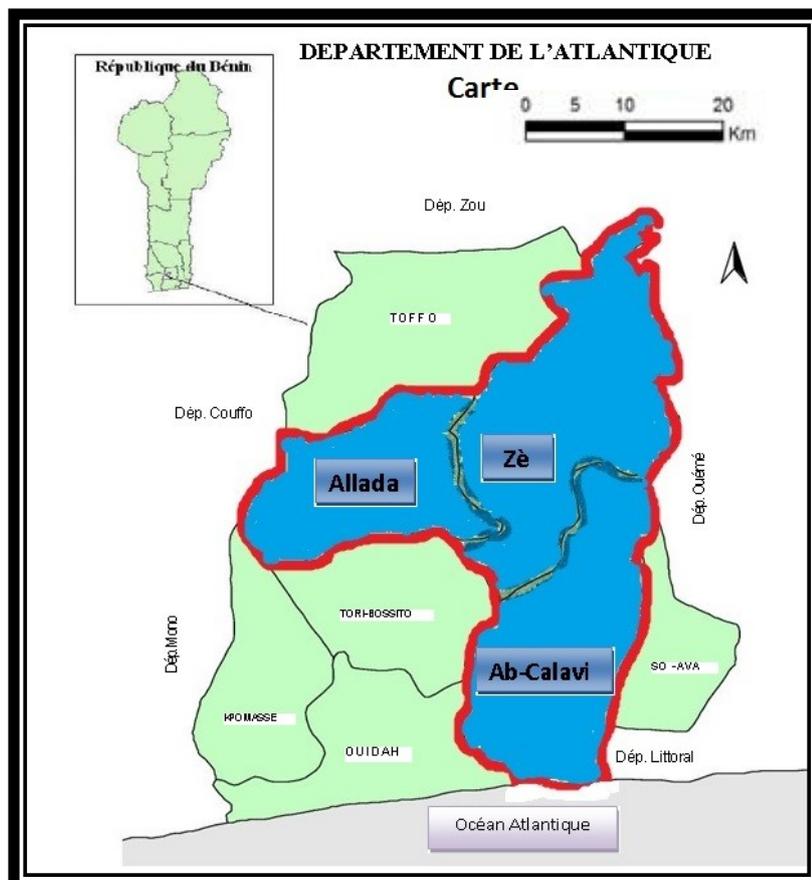
Dans cette recherche, nous avons étudié l'ensemble des entreprises d'ananas regroupées dans ces trois communes constituant leur tissu économique. L'accès à toutes les entreprises installées à proximité les unes des autres est facilité par la principale artère routière du Bénin qui traverse et partage Allada et Abomey-Calavi en deux, la route interétatique reliant l'océan Atlantique aux pays sahéliers.

La commune d'Allada fut un royaume très célèbre dans le passé; il a dominé tout le reste du Sud et a même donné naissance aux plus célèbres royaumes d'Abomey et de Porto-Novo. Ce territoire du sud du Bénin au nord de la ville de Cotonou était autrefois totalement rural, mais il connaît un essor industriel porté par de petites industries qui étoffent son tissu socioéconomique et industriel. Nous présentons brièvement dans le point suivant, Allada et les deux autres communes avec un peu plus de détails.

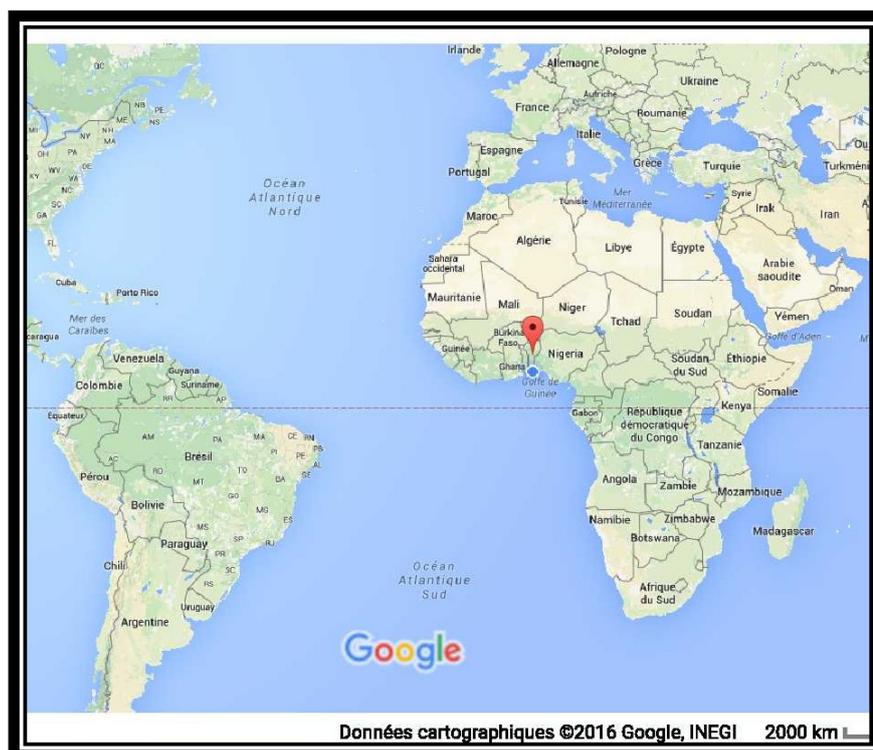
**- Le portrait de la zone à l'étude : les communes d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi**

Les communes d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi font partie du département de l'Atlantique qui comprend huit communes : Abomey-Calavi, Allada, Kpomassè, Ouidah, Sô-Ava, Toffo, Tori-Bossito et Zè. Les communes d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi sont 3 des 77 communes du Bénin et elles sont 3 des 5 communes de la région dénommée le plateau d'Allada (voir figure 11).

Ce dernier se compose des municipalités d'Allada, de Toffo, de Tori-Bossito, de Zè et d'Abomey-Calavi. Sur le plateau d'Allada, il y a une autre région appelée le pays de la Lama composée de la commune d'Allada, la commune de Toffo, la commune de Tori-Bossito et la commune de Zè. Les groupes socioculturels de cette région sont : les Aïzo, les Fon, les Wèmè et les Tori. Les principales productions agricoles de la région sont l'ananas, le maïs et le manioc, etc. Les figures ci-dessous présentent le département de l'Atlantique contenant la zone d'étude et l'Afrique dans le monde indiquant le Bénin.



**Figure 11 : territoire d'étude Allada-Zè-Ab-Calavi**



**Figure 12 : le Bénin sur la carte de l'Afrique**

- *Caractéristiques de la commune d'Allada*<sup>40</sup> : elle est située au nord du département de l'Atlantique à environ 56 km de Cotonou, la capitale économique du Bénin. Elle couvre une superficie de 381 km<sup>2</sup>. Elle est limitée au nord, par la commune de Toffo, au sud par la commune de Tori-Bossito, à l'est par la commune de Zè, à l'ouest par les communes de Kpomassè et de Bopa. Elle est située dans la zone du plateau de terre de barre qui descend vers les vallées de l'Ouémé, du Couffo et la dépression de la Lama.

Le sol est essentiellement caractérisé par la terre de barre et une dépression marécageuse, il se prête bien aux cultures vivrières maraîchères et fruitières, ainsi qu'à la caféiculture. Son climat est de type subéquatorial avec deux saisons de pluie (une grande saison de mars à juin et une petite saison de septembre à novembre) et deux saisons sèches (de juillet à septembre puis de novembre à mars). La pluviométrie annuelle moyenne est entre 800 et 1 000 mm. Le réseau hydrographique est composé du lac Ahémé et une rivière du Couffo. La commune disposait d'une forêt dense qui a disparu sous l'effet de la pression démographique et des défrichements abusifs, laissant

<sup>40</sup> La présentation d'Allada est plus détaillée parce que c'est la commune source de la filière ananas.

place à une savane arborée. La plupart des terres de la commune sont de moins en moins fertiles.

La commune d'Allada est composée de 12 arrondissements et de 84 villages et quartiers urbains. Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2002 (RGPH3), la population de la commune d'Allada est estimée à 91 778 habitants, dont 43 835 hommes et 47 943 femmes. Selon les données de l'Atlas monographique des communes du Bénin, la commune d'Allada est composée de deux principaux groupes ethniques : les Aïzo (83 %) et les Fon (10 %). Toutefois, on y retrouve aussi les Nagot, les Adja, les Bariba, les Dendi, etc. en minorité.

L'administration communale d'Allada, à l'instar de toutes les communes du Bénin, est dirigée par un maire élu, assisté de deux adjoints. La coordination des services de la commune est assurée par un secrétaire général. Les services communaux d'Allada sont assurés par un personnel de 36 personnes de niveaux de scolarité variés. D'autres services étatiques en faveur des populations d'Allada font aussi partie de l'administration de la commune d'Allada. Cette commune abrite également des unités à caractère régional ou national telles que le Centre de recherche agricole de Niaouli et le Centre de dépistage de l'ulcère de Burili. La commune possède des ressources agricoles : maïs, manioc, ananas, arachide, tomate, piment; des ressources en élevage : aulacodes, escargots, volailles, caprins; des ressources halieutiques : la pêche; des cultures de rente : ananas, arachide; des ressources touristiques : visite au Roi d'Allada à Togoudo, monument de Toussaint Louverture<sup>41</sup>, palais royaux<sup>42</sup> et le centre marial d'Allada<sup>43</sup>. La commune abrite des centres d'accueil des visiteurs dont notamment, la Ferme Saddah de Togoudo, le Royaume Hôtel d'Allada et plusieurs auberges. Comme autres domaines porteurs, il y a le transport, le commerce, l'artisanat, l'industrie, l'exploitation du bois de feu, la transformation de produits agricoles, etc.

L'économie de la commune d'Allada, comme celle des deux autres, est essentiellement agricole et est soutenue par plusieurs filières. L'activité agricole dans la

---

<sup>41</sup> La mémoire de Toussaint Louverture est honorée tous les 1er novembre.

<sup>42</sup> Palais de Togoudo, d'Ahouannonzoun, d'Avakpa, d'Ayou, d'Agbanou, d'Adjadji-Cossoé, de Zokpa, de Lon-Agonmey, de Niaouli, de Sékou, de Lisségazoun.

<sup>43</sup> Centre marial d'Allada : une cathédrale en forme d'étoile qui attire la curiosité.

commune d'Allada est extensive. Les principales cultures sont l'ananas, le maïs, le niébé, l'arachide, le manioc, le palmier à huile, le caféier et les fruits divers. Le palmier à huile et le caféier sont faiblement développés par défaut de débouchés sûrs. La culture de l'ananas est en pleine expansion et supprime toutes les autres filières. La commune d'Allada est animée par les marchés d'Avakpa, de Sékou, de Dessa et d'Allada-centre. Les principaux produits qui y sont commercialisés sont notamment, l'ananas (le produit de référence de la commune), le maïs, la tomate, les divers fruits et les légumes. Les marchés de la commune d'Allada approvisionnent les principaux marchés de Cotonou.

De petites unités agroalimentaires sont installées dans toute la commune et s'occupent de la fabrication des jus d'ananas, du gari<sup>44</sup>, du Sodabi<sup>45</sup> ou de l'huile de palme. Chez certaines de ces unités, l'activité de production est soutenue par de petits équipements de transformation et une multitude d'industries se mettent progressivement en place pour le développement de l'économie d'Allada. D'importants tonnages de fruits et de produits vivriers sont drainés par les différents intermédiaires venus notamment de Cotonou et des environs.

L'espace affecté à la spéculation de l'ananas est devenu de plus en plus important, passant de 152,76 % à 214,96 % puis à 262,78 % au cours de la dernière campagne agricole. Le rendement à l'hectare s'est stabilisé de 1998 à 2002. Mais au cours de la campagne agricole 2004, un exploit a été réalisé faisant passer le rendement à l'hectare à 126,57 % : l'ananas a pratiquement colonisé toute la région d'Allada après une décennie.

L'ananas est devenu le produit indicateur de la vitalité de la région d'Allada et ses environs. Il passe de la production artisanale à la production industrielle et donne naissance à toute une filière, celle de l'ananas, l'objet de la dynamique industrielle sur laquelle se focalise notre étude. Cette filière ananas a non seulement colonisé la commune d'Allada, mais aussi celle de Zè qui lui est contiguë et dont les caractéristiques sont présentées dans les lignes qui suivent.

---

<sup>44</sup> Farine de manioc.

<sup>45</sup> Alcool distillé à partir du vin de palme.

- *Caractéristiques de la commune de Zè* : d'une superficie de 653 km<sup>2</sup>, la commune de Zè est géographiquement limitée au nord par les communes de Zogbodomey et de Toffo, au sud par les communes d'Abomey-Calavi et de Tori-Bossito, à l'est par les communes d'Adjohoun et de Bonou et à l'ouest par la commune d'Allada. La population de Zè est de 72 814 habitants en 2002 (RGPH3) et comprend comme principales ethnies les Aïzo, Ouéménou et Yorouba.

La commune de Zè est un élément géographique du vaste plateau d'Allada d'une altitude moyenne de 100 mètres qui s'incline légèrement vers la côte et surplombe au nord la dépression de la Lama, composée de quelques petites dépressions constituées de bas-fonds. Au plan hydrographique, seule la zone nord de la commune est irriguée par les affluents du fleuve Ouémé, tels que la Sô.

Le climat est subéquatorial marqué par la succession de quatre saisons distinctes : une grande saison pluvieuse d'avril à juillet, une petite saison pluvieuse de septembre à novembre, une grande saison sèche de décembre à mars, une petite saison sèche centrée sur le mois d'août. Concernant la végétation, la commune de Zè est couverte de forêts claires et de formations boisées dont la forêt classée de Djigbé (3 441 ha), des formations arborées et arbustives, des formations aquatiques et des plantations de palmier à huile. La faune est très variée, mais elle s'amenuise de jour en jour.

La commune de Zè est composée de 11 arrondissements (Zè, Adjan, Dawè, Djigbé, Dodji-Bata, Hékanmè, Houndokpoé, Sèdjè-Dénou, Sèdjè-Houégoudo, Tangbo-Djèvié, Yokpo) et de 73 villages et quartiers de ville. La commune de Zè comporte différentes sortes de ressources agricoles : ananas, manioc, maïs, palmier à huile et niébé; des ressources en élevage : caprins, volailles, porcins, etc.; des ressources halieutiques : pisciculture archaïque, moyens de pêche très peu performants; des cultures de rente : ananas, palmier à huile; des ressources minières : carrières de sable, de graviers, de latérite, de roche, etc.; des ressources touristiques : forêts sacrées (Mounzoun, Assanmè, Agbadji, Ananvié) mais sous-exploitées et en voie de disparition; d'autres domaines porteurs : transport, commerce, artisanat, exploitation de carrières. La commune d'Abomey-Calavi ressemble à un prolongement de celle de Zè,

néanmoins, elle diffère par ses caractéristiques particulières décrites dans les lignes qui suivent.

- *Caractéristiques de la commune d'Abomey-Calavi* : D'une superficie de 539 km<sup>2</sup>, la commune d'Abomey-Calavi est limitée au nord par la commune de Zè, au sud par l'océan Atlantique, à l'est par les communes de Cotonou et de So-Ava, à l'ouest par les communes de Ouidah et de Tori-Bossito. Peuplée de 307 745 habitants en 2002, elle a pour principales ethnies les Aïzo, Fon, Toffin, Yorouba, Nagot et Goun. D'un relief peu accidenté avec une bande sablonneuse, des cordons littoraux, un plateau de terre de barre et des dépressions, elle est mouillée par le lac Nokoué, la lagune côtière, des marais, des ruisseaux et des marécages. Le climat est de type subéquatorial avec deux saisons de pluies et deux saisons sèches. Elle est couverte par une végétation caractérisée par la mangrove à palétuviers dans la zone côtière et une savane dégradée sur le plateau.

La commune d'Abomey-Calavi comprend 9 arrondissements : Abomey-Calavi, Akassato, Godomey, Glo-djigbé, Hèvié, Kpanroun, Ouèdo, Togba, Zinvié ainsi que 70 villages et quartiers de ville. Elle comporte des ressources agricoles : ananas, maïs, manioc, arachide, riz, palmier à huile, sorgho, etc.; des ressources en élevage : bovins, caprins, porcins, ovins, volaille, lapin et aulacodes (agouti); des ressources halieutiques : la pêche est peu valorisée; des cultures de rente : ananas, arachide, huile de palme; des ressources minières : carrières de sable, de gravier, de latérite, argiles, terres de barre; des ressources touristiques : embarcadère de Ganvié<sup>46</sup>; d'autres domaines porteurs : le transport, le commerce, l'artisanat, l'industrie, la transformation de produits agricoles, le tourisme et l'hôtellerie.

Cette étude a été réalisée grâce à notre investigation sur le territoire des trois communes. Notre travail terrain a été réalisé grâce à des outils de collecte de données élaborés à cet effet. Sur les conseils de notre directrice de thèse, bien que ce soit une

---

<sup>46</sup>La « Venise de l'Afrique » attire des milliers de touristes. Inscrit au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) depuis 1996, le village de Ganvié apparaît comme une cité pittoresque où il n'y a pas d'immeubles, ni arbres, mais seulement des maisons construites en bambou et couvertes de pailles ou de tôles, bâties sur pilotis au-dessus du lac Nokoué. Repéré à <http://www.jeuneafrique.com/147135/culture/ganvi-la-venise-de-l-afrique-attire-des-milliers-de-touristes/>.

recherche qualitative, nous avons construit un guide d'entretien élaboré grâce à un tableau de synthèse reliant les paramètres, tels que les objectifs, les concepts, les variables, les indicateurs et les questions conséquentes<sup>47</sup>.

Ce travail a servi comme d'outil pour structurer les données issues de la collecte. Quoique ces derniers termes relèvent normalement davantage d'une approche quantitative, ce tableau nous a permis de préciser les liens entre théorie et empirie. Une autre raison est que le recours à l'emploi des indicateurs a permis à l'apprenti chercheur que nous sommes de poser les questions précises selon (Boutillier et al., 2005, p. 85).

#### 4.1.3. Aperçu des variables et indicateurs pour l'étude de l'IPE

Nous présentons sous forme schématique les variables et indicateurs précédés des objectifs, des concepts et des questions de recherche, ayant servi à cibler objectivement les données utiles sur le terrain. Cette présentation (figure 13) montre le lien entre objectif, concept, variable, indicateurs et questions. L'intérêt est la logique qui sous-tend la recherche et qui a permis la collecte et l'analyse des données.

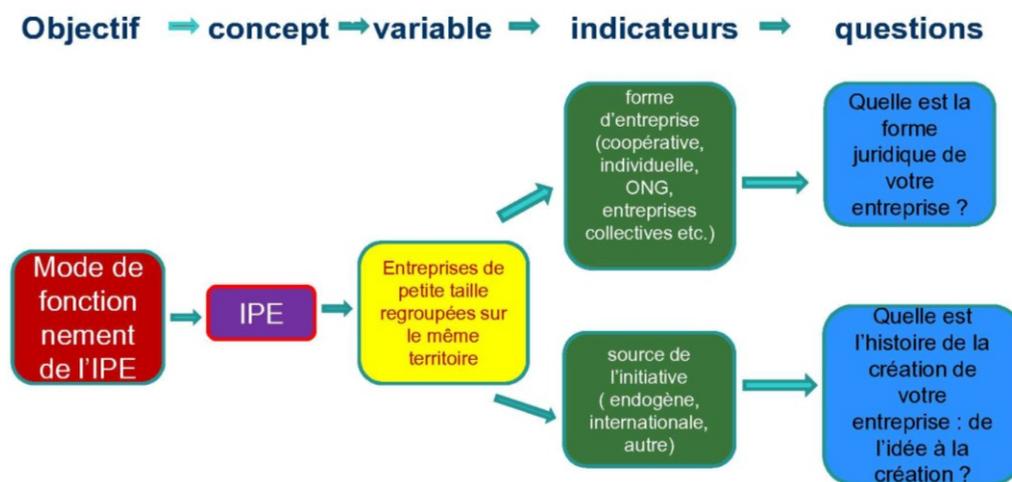


Figure 13 : les variables et les indicateurs : un exemple en schéma

<sup>47</sup> Nous avons jugé superflu d'intégrer tous ces indicateurs qui ont aidé à construire le guide d'entretien avec des questions très objectives pour la recherche. Ces indicateurs sont réunis en trois paragraphes ci-dessus, mais les questions sont dans le guide d'entretien en annexe de la thèse.

Partant de l'objectif spécifique, les variables sont déterminées en lien avec un concept opératoire et les indicateurs. Ce travail a été utile à plus d'un titre. Premièrement, cette détermination des variables et indicateurs a permis de déterminer comment mesurer les divers aspects du phénomène à l'étude, c'est-à-dire l'IPE. Deuxièmement, les indicateurs ont permis de poser les questions appropriées et conséquentes aux interviewés afin d'identifier ce que vise la recherche. Troisièmement, ces indicateurs ont permis de construire une base de données pour faciliter l'analyse des données collectées.

Les indicateurs qui ont permis d'étudier le mode de fonctionnement des AIA sont les suivants : le statut des entreprises; les activités des entreprises; l'organisation des entreprises; l'influence des coutumes, règles et traditions sur les activités des entreprises; l'ampleur de l'utilisation des outils artisanaux, semi-modernes et modernes; les types de relations entre les entreprises concurrentes et l'ensemble de la filière; la place des relations sociales entre les entreprises; les rôles des institutions étatiques et les Organisations non gouvernementales (ONG); etc.

Les indicateurs qui ont aidé à étudier les AIA comme facteurs d'industrialisation à petite échelle sont les suivants : les facteurs de création d'entreprise; les facteurs d'implantation d'entreprises dans la filière ananas; la qualité du sol; la situation géographique; les facteurs de multiplication des entreprises d'ananas; les facteurs de croissance; l'esprit d'entreprise; l'implication dans les causes sociales; l'importance des crédits bancaires et microcrédits; le poids des rapports sociaux (réciprocité, complémentarité, confiance); les facteurs de production (main-d'œuvre, machine); la place à l'ingéniosité; la prolifération des services aux entreprises et environnement d'affaires; etc.

Les indicateurs qui ont permis de réunir les données sur la manière dont les AIA contribuent au développement d'Allada et de ses environs sont les suivants : rôle et apport de l'entreprise dans le développement de la commune (emploi, opportunité, contribution financière, etc.); la manière de valoriser les ressources du territoire (ressources humaines, la terre, ressources hydrauliques, etc.); contribution au développement infrastructurel du territoire (écoles, ouverture de pistes rurales,

ouverture de routes, dispensaires, etc.); apport pour l'amélioration des conditions de vie des acteurs et des populations environnantes (propriétés, besoins fondamentaux, emplois, opportunités, etc.); etc. Tout ce travail ci-dessus a permis l'élaboration des différentes méthodes qui ont facilité la cueillette des données.

## **4.2. LES MÉTHODES, LES SOURCES ET LES OUTILS DE LA CUEILLETTE DE DONNÉES**

Pour mener cette recherche, trois différentes sources ont été utilisées : les données issues du terrain collectées grâce au guide d'entrevue, des données directement observées et des sources documentaires. Sur le terrain d'étude, un guide d'entrevues semi-dirigées a été utilisé pour nous entretenir avec la vingtaine de leaders<sup>48</sup> d'agro-industries anananières. Des observations directes<sup>49</sup> ont été réalisées pendant la phase terrain de la recherche, car les faits et gestes qui échappent au cadre de l'entretien ont aussi attiré notre attention. Des sources documentaires,<sup>50</sup> relatives à la filière de l'ananas au Bénin en général et à la région du plateau d'Allada en particulier, ont été utilisées.

### **4.2.1. L'entrevue semi-dirigée : l'outil de la collecte de données**

Pour Mace et Pétry (2000), « aucune recherche empirique n'est possible sans une base suffisante d'informations » (p. 89) recueillies sur le terrain à l'étude. C'est dans cette optique que pour collecter les données pour cette recherche, des stratégies et surtout un outil jugé adéquat (le guide) pour investir notre terrain a été utilisé. Cependant, sur le terrain, malgré des prétests réalisés pour mieux adapter le guide d'entrevue à cette recherche, des modifications et adaptations ont été faites pendant la phase active de collecte de données. Cette flexibilité a permis de déplacer certaines questions d'une rubrique à une autre pour être conforme au contexte du territoire.

Un guide d'entrevues semi-dirigées a donc servi à collecter les informations sur le site des trois communes du sud du Bénin. Avant d'évoquer la pertinence de cet outil, il est utile de définir ce qu'est l'entrevue. « L'entrevue ou entretien est un moyen par lequel le chercheur tente d'obtenir des informations, qui ne se trouvent nulle part

---

<sup>48</sup> Chef d'entreprise d'ananas.

<sup>49</sup> Prises de note en dehors des enregistrements audio.

<sup>50</sup> Documents récoltés au Ministère de l'Agriculture et dans les fédérations des producteurs.

ailleurs, auprès des personnes ayant été le plus souvent témoins ou acteurs d'événements sur lesquels porte la recherche » (Mace et Pétry, 2000, p. 91).

La différence entre l'entrevue semi-dirigée et l'entrevue dirigée est que pour la première les questions sont ouvertes donnant la liberté aux interviewés de s'exprimer comme ils l'entendent et les questions sont fermées pour la seconde obligeant les interviewés à répondre selon des réponses prédéfinies. La pertinence de l'entrevue semi-dirigée s'appuie sur le fait que « les questions posées sont les mêmes pour tous les participants, elle favorise une certaine homogénéité des données et permet d'analyser celles-ci dans un délai assez court. Plus élaborée que l'entrevue dirigée, cette forme d'entrevue est une excellente initiation à l'analyse qualitative » (Giroux et Tremblay, 2009, p. 166).

Et « l'avantage principal de l'entrevue est qu'elle établit un contact direct avec le sujet. Elle est recommandée lorsqu'un contact direct est souhaité avec le sujet parce que l'information recherchée porte sur des questions trop complexes pour faire l'objet d'un sondage ou des comportements trop intimes pour être directement observés » (Mace et Pétry, 2000, p. 95). Dans le cas de cette recherche, mon contact direct avec mes interviewés a créé un contexte d'entente pour me fournir des informations, car le fait d'avoir adressé un courrier contenant le guide avec le consentement a mis à l'aise ma population d'enquête. Mon arrivée était attendue. Le guide d'entretien semi-dirigé (voir le guide en annexe-3) est construit avec 29 questions utilisant plus de 42 indicateurs précédemment évoqués.

Par ailleurs, devant la difficulté de déceler des caractéristiques de l'IPE spécifiques au Bénin, nous avons retenu l'observation directe qui permet de découvrir une réalité jamais étudiée. Ainsi, nous avons utilisé l'observation directe des acteurs sur les lieux du travail pendant quelques semaines soit pendant la période de récolte de l'ananas pour caractériser l'IPE dans le secteur de la production d'ananas sur le plateau d'Allada au Bénin, au cours des mois de février, mars, avril et mai de l'année 2014.

Nous rappelons que nous avons réalisé un prétest loin de notre zone de recherche, c'est-à-dire chez les exploitants agricoles producteurs d'ananas à Ouègbo

pour adapter les formulations de questions aux réalités terrain. Il ne suffisait pas d'avoir un guide, il fallait identifier les acteurs à interviewer.

#### ***4.2.1.1. L'identification des interviewés et la procédure de collecte de données***

Les interviews sont organisées avec méthode et adaptation aux circonstances. En effet, les 22 agro-industries ananasières du plateau d'Allada et précisément dans les trois communes ont au total 22 grands chefs d'entreprise. Ce sont ces derniers qui constituent les noyaux centraux de la filière ananas dans le territoire des communes d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi. L'ensemble des 22 leaders des 22 AIA constitue la population totale choisie pour cette recherche, car aucune AIA des trois communes n'est exclue, c'est ce qui a déterminé 22 entrevues. Les interviews ont débuté sur les AIA du sud de la région d'Allada pour finir à sa partie septentrionale. Le choix est ainsi fait pour nous permettre de passer d'une entreprise à une autre en commençant avec les AIA qui sont les plus proches de notre localité vers celles qui sont plus loin. Seuls les leaders sont interviewés.

Autour de ces derniers, un nombre variable de collaborateurs qui semblent être au service de tous les chefs selon les intérêts de chaque moment, car en réalité ils ne sont pas au service des chefs mais de l'ananas. La particularité dans cette filière est que chaque collaborateur a sa petite entreprise qui se greffe sur la grande ou qui se fond dans la grande entreprise tout en ayant son identité à part. Par exemple, l'entreprise « a » travaillant dans l'environnement de l'entreprise centrale « A » a son identité propre mais agit comme un électron libre, car elle est au service de l'ananas et non de la seule entreprise centrale « A ». Les entreprises « électrons » ne sont pas étudiées dans cette thèse.

Ces petites entreprises se comptent par dizaines de centaines. Par exemple, l'un des chefs d'entreprise interviewés travaille avec plus de 1 800 petits exploitants ou producteurs individuels d'ananas. Nous avons choisi enquêter auprès des noyaux centraux autour desquels gravitent les petites entreprises individuelles ou en coopérative de producteurs. Le leader est à la fois dans la culture, dans la transformation, dans l'exportation et dans la distribution en général. Cependant, la quantité énorme d'ananas dont les leaders centraux ont besoin est assurée en grande partie par les plus petites. Les

autres sont des électrons autour du noyau que le leader<sup>51</sup> dirige, mais elles revêtent une importance capitale. Sans les petits exploitants, le leader disparaîtrait progressivement ou serait contraint de réduire son entreprise, de même sans le leader central, les petits exploitants disparaîtraient également; l'ensemble forme donc un tout indissociable coordonné par les leaders, nos interviewés.

#### **4.2.1.2. Le déroulement des entrevues**

Les interviews se sont déroulées en trois temps distincts de 20 minutes environ<sup>52</sup> pendant une journée entière pour chaque leader. Cette méthode d'entrevue-observation a été choisie pour deux raisons : la première pour ne pas garder longtemps le chef en interview et la seconde, le laisser travailler avec ses associés et les observer. Ensuite, dans un deuxième et un troisième temps, l'entrevue se poursuivait. Car le guide d'entrevue était conçu et organisé en trois rubriques correspondant à un temps distinct d'entrevue. L'intérêt de cette méthode est de passer toute une journée au sein de l'entreprise et d'observer le fonctionnement de l'entreprise centrale avec les petites entreprises gravitant autour d'elle. Il y avait une interaction constante avec l'abondante clientèle et d'autres chefs en visite, ce qui nous a permis de tirer des informations sur l'existence réelle de l'abondance de rapports entre les entrepreneurs d'un même territoire.

La première partie du guide d'entrevue concerne le mode de fonctionnement de l'entreprise, elle est administrée à la première étape de l'interview. Chaque entretien démarre avec les formalités d'usage et de salutations conformément aux coutumes du sud du Bénin : échange de salutations, la présentation de ma personne et l'objet de ma recherche avec ses objectifs, m'asseoir avec le chef de l'entreprise centrale, ne pas

---

<sup>51</sup> Ce mélange des grands avec d'innombrables petits exploitants fait qu'il est très difficile de prendre isolément les entreprises électrons en tant que des entités formellement constituées, mais néanmoins cette complexité cache une grande diversité et une différence. Ces dernières permettent néanmoins d'identifier chaque leader avec ses associés plus ou moins fluctuants.

<sup>52</sup> L'interview se déroule pendant une heure environ par entreprise.

rejeter son bol d'eau<sup>53</sup>, m'informer sur son état de santé en lui demandant s'il se porte bien.

La dizaine de questions ouvertes vise à connaître la manière dont chaque entreprise fonctionne : sa forme juridique, son mode de gestion, la tenue d'une comptabilité; l'organigramme; l'ampleur de l'utilisation des outils artisanaux ou modernes dans son système de production; l'influence des règles et coutumes dans la conduite de l'entreprise; les types de relations avec les autres entreprises; le poids des relations sociales et finalement l'influence des institutions étatiques dans la vie de l'entreprise (voir guide annexe 3). Cette première partie de l'entrevue permet de plonger dans l'univers réel de chaque entreprise et laisse un temps de répit à l'interviewé où il vaque à ses occupations habituelles, ce qui permet de l'observer en situation de travail. Puis, quelques heures plus tard, nous abordons la deuxième étape de l'entrevue.

Celle-ci a pour objet la manière dont les entreprises d'ananas participent au développement du tissu industriel de la région d'Allada. En effet, l'objectif est de savoir la manière dont les petites entreprises se multiplient et se développent dans la filière ananas au plateau d'Allada. Quatorze grandes questions répondent à cet objectif et à la question suivante : en quoi le plateau d'Allada offre l'opportunité de créer et d'implanter des entreprises d'exploitation de l'ananas? Nous cherchions ici à identifier plus précisément les facteurs qui ont favorisé l'implantation de leur propre entreprise au plateau d'Allada et ce qui favorise, selon eux, la multiplication et la croissance des entreprises d'ananas dans cette région spécifique du Sud du Bénin. Nous cherchions aussi à comprendre la manière dont les entrepreneurs s'entraident dans le processus de la création des entreprises. Plus précisément, nous cherchions à savoir les éventuelles formations formelles ou informelles par exemple sur la prise de risque à entreprendre et l'aide ou l'accompagnement à détecter les opportunités de création d'entreprise.

Compte tenu de l'importance du financement de l'entreprise dans son développement, nous avons cherché à savoir l'état de la situation quant aux crédits bancaires et aux microcrédits. Un intérêt particulier est accordé aux rapports de

---

<sup>53</sup> Refuser l'eau au Bénin est un signe d'inimitié et cela donne lieu à des prises de positions farouches à l'égard du visiteur. Ne pas s'asseoir est déshonorant et ressemble à la visite d'un créancier et aucun

réciprocité, de complémentarité, de confiance avec les autres entrepreneurs de la filière et la manière dont ces rapports se développent entre les producteurs ou petites entreprises qui gravitent autour de l'entreprise centrale et entre cette dernière et les autres entreprises leaders dans la filière.

Ensuite, l'enquête cherche à connaître l'importance accordée à la main-d'œuvre et aux machines dans leur entreprise. Pour savoir la place et l'importance des innovations dans l'entreprise, il leur est demandé de décrire l'importance qu'ils accordent à la recherche de solutions nouvelles et à la fabrication locale d'outils nouveaux dans leur entreprise. À la fin de cette deuxième étape de l'entrevue, une attention particulière est accordée aux organisations et institutions desquelles l'entreprise reçoit une aide ou une forme d'appui.

Enfin, la dernière question de la deuxième étape a trait à la prolifération des services aux entreprises en raison du développement des affaires de l'entreprise. Ce dernier point sert à connaître la manière dont l'existence de l'entreprise dans le milieu favorise, par effet de boule de neige, la naissance d'autres entreprises participant ainsi au développement du tissu industriel du territoire.

La dernière étape de l'entrevue, menée à l'aide de la troisième rubrique du guide d'entrevue, s'intéresse à la manière dont les entreprises de la filière ananas contribuent au développement du plateau d'Allada d'un point de vue territorial. L'objectif est de mesurer leur apport au développement de la commune. Pour tenter d'y parvenir, plus d'une demi-douzaine de questions sont posées aux interviewés afin de fournir des éléments d'appréciation et d'analyse sur la manière dont le tissu économique, du fait de la promotion de la filière d'ananas, développerait le territoire du plateau d'Allada.

À cet effet, il leur est d'abord demandé de définir le rôle de leur entreprise dans le développement de leur commune d'implantation et de quelle façon celle-ci met en valeur les différentes ressources (humaines, naturelles, agricoles, etc.) du territoire. Ensuite, nous cherchons à identifier les changements qu'ont apportés les différentes AIA au territoire, par exemple l'ajout d'infrastructures ou le tracé d'une piste cyclable,.

Par la suite, des questions de fond destinées à savoir en quoi la culture, la transformation et les services de vente de l'ananas et de ses dérivés, amélioreraient les conditions de vie des acteurs de la filière ananas et des populations de la région d'Allada. Avant de boucler cet entretien, chaque leader est invité à dire en quelques mots ce qui pourrait favoriser un plus grand essor industriel de la filière ananas sur le territoire du plateau d'Allada et même au-delà, emblavant si possible toute la région du Sud du Bénin. Comme mentionné un peu plus haut, nous n'avons pas collecté des données uniquement par l'utilisation du guide d'entretien, mais nous avons fait aussi de l'observation directe en notant tout ce qui intéresse notre enquête sur le phénomène d'industrialisation à petite échelle dans la filière ananas.

#### **4.2.2. L'observation directe sur le terrain : une méthode complémentaire à l'entrevue**

Devant la difficulté de déceler d'autres caractéristiques de l'IPE spécifiques au Bénin et différentes de celles indexées par Ferguène (1996), Courlet (1989) et Bouchrara (1989), la méthode qui permet de découvrir une réalité jamais étudiée est, en rappel, l'observation directe. Cette recherche étant aussi exploratoire, cette méthode complémentaire est très utile. Ainsi des notes ont été prises en observant directement des acteurs au travail pendant quelques semaines pour tenter de cerner les possibles différences de caractère de l'IPE dans le secteur de la production d'ananas au plateau d'Allada au Bénin tant par rapport au questionnaire qu'à la littérature. Ainsi, presque une journée entière<sup>54</sup> a été consacrée à chaque entreprise. Nous avons pu observer dans la plupart des cas la vie d'une entreprise sur une journée. Entre autres, les différentes interactions ont été notées entre les collaborateurs et le leader principal de chaque entreprise; entre les acteurs et ceux d'autres entreprises de la même filière en visite les uns chez les autres, entre les clients et les membres de chaque entreprise, etc. Elles enrichissent le questionnaire et permettent de valider les informations du discours et des actes au quotidien. Cette démarche silencieuse et discrète au sein de chaque entreprise est riche et permet de savoir au-delà des réponses aux questions, et de se rendre compte

---

<sup>54</sup> L'entretien prévu pour durer une heure, mais nous répartissons ce temps en trois périodes de vingt minutes environ. Le temps entre deux moments d'entrevue nous a servi à observer les acteurs dans leurs travaux quotidiens.

que les entrepreneurs vivent dans un climat d'entraide et de convivialité malgré qu'ils soient des concurrents. Parallèlement à nos investigations sur le terrain, nous avons collecté une bonne documentation sur la filière de l'ananas de laquelle nous avons puisé d'énormes informations concernant l'objet de notre recherche.

#### **4.2.3. Les sources documentaires**

Pour scruter la dynamique industrielle favorisée par le travail des entreprises d'ananas sur le territoire du plateau d'Allada, une bonne documentation sur la filière ananas au Bénin a été rassemblée. Des informations issues de ces documents relatent l'historique de la filière ananas au Bénin. La plupart des informations sur le cas de la filière ananas au Bénin y sont issues. C'est une trentaine de documents collectés au ministère de l'Agriculture et au siège des notables<sup>55</sup> de la filière ananas qui ont permis de présenter la filière ananas au Bénin, la délimitation de la zone d'étude et la présentation des communes d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi.

De ces documents, nous avons eu des données relatives aux différentes organisations qui gèrent la filière ananas au Bénin et les relations qu'elles entretiennent avec les promoteurs de la filière et les autorités politico-administratives du Bénin. Ces documents traitant spécifiquement de l'ananas au Bénin ont permis de connaître aussi les limites et les problèmes qui jalonnent cette filière ananas tant sur le plan régional que national. Une synthèse des lectures est faite dans le tableau 8 intitulé la recherche documentaire sur l'ananas au Bénin.

---

<sup>55</sup> La plupart des lieux où trouver les documents étaient indiqués par les responsables de la table filière ananas et les rapports sont accessibles en ligne.

**Tableau 8 : La recherche documentaire sur l’ananas au Bénin**

| N° | Auteurs                          | Documents  | Informations utiles  |
|----|----------------------------------|--|--|
| 1. | AFOMASSE D. et AROUNA A. (2005)  | Analyse de la compétitivité de la filière ananas au Bénin.                             | On assiste au développement d'autres cultures d'exportation, dont l'ananas. Cette étude utilise la Matrice d'analyse de politique (MAP) combinée à la classification numérique pour évaluer la compétitivité des différentes sous-filières de l'ananas au Bénin. Il ressort des résultats qu'il existe plusieurs systèmes de production, de transformation et d'exportation d'ananas au Bénin.   |
| 2. | AÏVODJI J. et ANASSIDE A. (2009) | Élaboration des règles de soutien et de stabilisation des prix pour la filière ananas. | L’ananas est pour le Bénin une solution de rechange intéressante économiquement du fait du déclin observé de la filière coton. De ce fait, de nombreuses études ont été réalisées pour une connaissance plus approfondie de la filière sur le plan de la création d’emploi, de richesse, de valeurs ajoutées et d’impact sur l’environnement. On peut noter globalement que la cartographie des chaînes de valeur ajoutée (CVA) à base d’ananas fait ressortir un grand nombre d’intermédiaires entre le producteur et les exportateurs. L’analyse de la répartition de la valeur ajoutée (VA) globale révèle que l’ensemble de la filière dégage une richesse de l’ordre d’une dizaine de milliards de dollars. |

|    |  |   |  |
|----|--|---|--|
|    |  |   |  |
| 3. | AKINDE R. R.<br>(2011)   | Présentation bienvenu au Bénin :<br>atouts, potentialités et de<br>l'environnement commercial du<br>Bénin. ABEPEC, BÉNIN. | Les statistiques de production de l'ananas au cours des années 2006 à 2010 se présentent comme suit : 124 463 tonnes (2006); 135 912 tonnes (2007); 134 966 tonnes (2008); 222 222 tonnes ((2009) et 266 042 tonnes (2010). Parmi les principales communes productrices d'ananas au Bénin, Abomey-Calavi vient en tête en 2006 avec 42 % de la production totale, suivie de Zè (31 %) et d'Allada (17 %). Les productions des autres communes sont négligeables. Le centre de concentration des grands transformateurs est Allada.   |
| 4. | ASSIENAN A. B.,<br>GNONHOURI G. P.,<br>KOBENAN K.,<br>KOUASSI K. S. et<br>YAO N. T. (2005) | Bien cultiver l'ananas en Côte<br>d'Ivoire.   | L'ananas est une monocotylédone, herbacée, de la famille des Broméliacées. L'espèce cultivée pour le fruit, <i>Ananas comosus</i> , comprend plusieurs variétés. Il existe également des espèces décoratives d'ananas. La production mondiale d'ananas fruit avoisine 11 millions de tonnes dont une faible part (5 % à 6 %) entre dans les échanges internationaux. Trois pays (Costa Rica, Côte d'Ivoire et Philippines) assurent 60 % des exportations, principalement vers trois grands marchés (France, États-Unis et Japon). Le matériel nécessaire et les différentes étapes à suivre pour bien planter l'ananas en Côte d'Ivoire, incluant même le choix des terres, y sont détaillés. |

|    |                     |   |   |
|----|---------------------|---|---|
| 5. | BIM. (2009).        | Étude de faisabilité de la mise en place d'un fonds de développement de l'agro-industrie et du commerce au Bénin.                       | L'initiative de la mise en place d'un mécanisme de financement de l'agro-industrie et du commerce vise à apporter des réponses à certaines contraintes notamment les difficultés d'accès au crédit et l'insuffisance du soutien financier pour accompagner le développement réel de l'agro-industrie.   |
| 6. | CED BÉNIN. (2009).  | Étude sur l'industrie agro-alimentaire, facteur d'autosuffisance alimentaire et de croissance pour l'économie béninoise. Rapport final. | Il ressort des analyses que seulement 21 % des terres arables cultivables sont cultivées et 6,6 % de la superficie du bas-fond disponible est aménagée. L'analyse des filières sur la base de leurs potentialités agricoles et agroalimentaires (facteurs agricoles, facteurs agroalimentaires, demande potentielle, existence de marché), de leur potentiel d'autosuffisance alimentaire et de leur potentiel de croissance, a permis de dégager les filières riz, ananas, lait de vache, maïs, Karité, crevettes et mangue comme les filières sensibles sur lesquels le Bénin doit investir pour le développement de l'industrie agroalimentaire. |
| 7. | CTA et PPAB. (1997) | Protocole d'accord pour la constitution d'un stock de cartons marqués « Ananas Diamant du Bénin ».                                      | Dans le cadre de la promotion de l'exportation de l'ananas du Bénin sous le label « Ananas Diamant du Bénin », les producteurs d'ananas des communes d'Allada, d'Abomey-Calavi, de Zè, de Toffo et Tori dans le département de l'Atlantique au Bénin ont sollicité et obtenu auprès du Programme d'appui à la filière ananas au Bénin l'utilisation d'une somme de 11 350 000 FCFA du   |

|    |   |   |   |
|----|---|---|---|
|    |   |   | fonds de roulement pour l'achat d'intrants spécifiques ananas. Cette somme doit servir à la constitution d'un stock de cartons marqués « Ananas Diamant du Bénin », objet du protocole d'accord.  |
| 8. | BALLO Y.,<br>COULIBALY M.,<br>EDON<br>ADEROMOU S. et<br>KAPALAY<br>MOULASA O.<br>(2011) | Quelle place pour l'ananas<br>biologique du Bénin sur le marché<br>international?                     | La préférence portée à l'ananas biologique sur le plateau d'Allada par les parties prenantes procède de leur volonté d'approfondir leur connaissance sur cette innovation. En effet, l'ananas béninois de façon générale (conventionnel et biologique) est très apprécié des consommateurs. Sa couleur, son goût et son arôme lui ont conféré le nom commercial de « Bénin-or » sur le marché international. À cela, il faut ajouter le potentiel de production et de transformation. Nonobstant ces avantages différentiels et malgré l'acquisition des certificats biologiques, les acteurs de la chaîne de valeur ananas biologique n'arrivent pas à vendre, en quantité importante, leur produit sur le marché international. |
| 9. | GOSSOU S. D.,<br>MIKPE A., et<br>LAWIN G. (2010)  | Évaluation ex ante de la mise en<br>œuvre des stratégies de relance du<br>pôle coton-textile au Bénin | Le coton est un produit stratégique pour l'économie béninoise. En effet, il procure un revenu à plus d'un tiers de la population. Cependant, aujourd'hui, cette culture enregistre des contreperformances imputables aux problèmes internes de gestion de la filière et aux subventions massives que les pays développés accordent à leurs producteurs. Si rien n'est fait, il va   |

|     |                      |   |  |
|-----|----------------------|---|--|
|     |                      |   | <p>s’ensuivre une aggravation sans précédent de la pauvreté des populations rurales, accompagnée de graves déficits budgétaires de l’économie béninoise. Devant cette situation, de nombreuses actions sont engagées pour relancer le pôle coton-textile de manière à réaliser la vision du gouvernement exprimée dans l’agenda vers une économie émergente : « une filière cotonnière restructurée qui valorise les compétences locales de création et de design sur des marchés de niche à forte valeur ajoutée ». Il était alors nécessaire d’évaluer l’impact que ces actions pourraient avoir sur les différentes cibles et sur les indicateurs macroéconomiques en vue d’encourager ou de réorienter les interventions du gouvernement. C’est pour cela que la présente étude a été entreprise pour évaluer l’impact ex ante des stratégies de relance du pôle coton-textile sur les marges de manœuvre de l’État, le cadre macroéconomique et l’atteinte des OMD.</p> |
| 10. | HOUNNOU M.<br>(2013) | Culture de l’ananas au Bénin : La filière mérite une meilleure promotion. | L’ananas est un fruit fortement produit dans le département de l’Atlantique au Bénin, mais sa production, sa conservation, sa transformation et son exportation souffrent de plusieurs maux. Les autorités responsables de cette filière et l’Institut national de recherche agronomique du Bénin continuent d’y chercher pour l’instant inlassablement des remèdes. Entre autres problèmes énumérés, il s’est agi d’un système de stockage inexistant; une  |

|     |              |   |  |
|-----|--------------|---|--|
|     |              |   | diversité de marchés d'écoulement; les difficultés de commercialisation et d'une interpellation à l'endroit des autorités béninoises.  |
| 11. | INSAE (2000) | Évolution des filières d'exportation au Bénin : cas de quatre produits. | <p>Le Bénin a une économie caractérisée par la prédominance des secteurs primaire et tertiaire et un secteur secondaire quasi embryonnaire. À la diversité des produits de l'agriculture vivrière s'oppose la faible diversification des cultures de rente. Outre le coton et ses dérivés, certains produits sont exportés dans de faibles proportions notamment l'ananas, le manioc, la noix de cajou et le karité. Ce document présente l'évolution des filières ananas, manioc, anacarde et karité. Les points suivants qui composent ce document (et qui comportent chacun quatre parties : historique, évolution des exportations, faiblesses, difficultés et atouts de la filière, recommandations) sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évolution de la filière ananas;</li> <li>- évolution de la filière manioc;</li> <li>- évolution de la filière anacarde</li> <li>- évolution de la filière karité.</li> </ul> |

|     |                             |  |   |
|-----|-----------------------------|--|---|
| 12. | KPOGUEH, R.<br>(2014)       | Culture intensive de l'ananas et défi environnemental au Bénin : Les paradoxes d'une filière porteuse. | <p>Au Bénin, et en particulier sur le plateau d'Allada, dans le département de l'Atlantique, s'est développée une culture intensive de l'ananas destinée en grande partie au marché régional et international. Malheureusement, le constat est que cette pratique agricole, en dépit de tout l'espoir qu'elle suscite, du fait des revenus monétaires directs et des devises importantes qu'en tirent respectivement les populations et l'État, selon Kpougueh (2014), la filière est loin de créer des conditions favorables au développement durable. Au contraire, elle participe largement à la fragilisation du milieu, tant sur le plan humain que physique à savoir :</p> <p>L'ananas, une menace pour la sécurité alimentaire?</p> <p>L'ananas, entre création d'emplois et insécurité sociale</p> <p>L'ananas, une menace pour les ressources naturelles</p> <p>L'ananas au sud comme le coton dans le nord</p> <p>Cependant, l'espoir est permis, des solutions existent...</p> |
| 13. | Laboratoire AMEN.<br>(2012) | Étude du prix plancher pour la filière ananas au Bénin.  | L'étude sur la détermination du prix plancher de l'ananas est l'objectif principal de la présente mission conduite par les experts du Laboratoire Amen. L'enquête effectuée dans le cadre de cette étude a couvert les départements de l'Atlantique, du Mono, de l'Ouémé et du Plateau. Le choix de ces départements est lié au fait qu'ils constituent ceux dans lesquels la   |

|     |                                    |  |   |
|-----|------------------------------------|--|---|
|     |                                    |  | <p>culture de cette spéculation est considérable. L'enquête a été réalisée auprès des producteurs d'ananas fruit au nombre de 513 appartenant parfois à des groupements spécifiques, et des personnes ressources de la filière. Le taux de sondage par rapport aux producteurs d'ananas recensés est de 17 %. De l'analyse des résultats obtenus à partir de la base de données, il ressort ce qui suit : le prix plancher d'achat de l'ananas aux producteurs pour la campagne en cours (par la formule de Wadell) est de 46,43F le kilo pour la Cayenne lisse et de 41,83F le kilo pour le Pain de sucre; soit en moyenne 44,13 FCFA pour toute catégorie d'ananas confondue. C'est à ce prix que le producteur réalise un bénéfice de 5,76F par kilo vendu soit une marge de 15 %. Pour toutes catégories d'ananas, le prix du kg d'ananas qui permet juste au producteur de récupérer son investissement est de 38,37 FCFA.</p> |
| 14. | <p>Le RéPAB et SOS Faim (2012)</p> | <p>Au Bénin, la filière ananas s'organise.</p> | <p>Cet article informe sur le RéPAB : Réseau des producteurs d'ananas du Bénin (RéPAB) qui s'est construit comme organisation depuis 2003, et a été reconnu officiellement en 2005. Il est essentiellement constitué des organisations paysannes et groupements villageois dont l'activité principale est la culture de l'ananas. Les producteurs sont constitués dans cinq unions communales (Abomey-Calavi; Allada; Kpomassè; Toffo; Tori-Bossito).</p>   |

|     |   |   |  |
|-----|---|---|--|
| 15. | NANKPAN H. S.<br>(2013)                       | Penser à la qualité, faire la promotion de l'innovation : Petits producteurs, qualité et co-innovation dans la filière ananas au Bénin. | Ce document souligne que le gouvernement ne respecte pas la carte géographique du pays, car on ne peut pas comprendre comment le gouvernement peut envoyer des cadres afin d'inciter la population à produire du coton dans la zone d'Allada, qui est la zone de production de ce fruit, a martelé l'un des producteurs. Il regrette d'avoir fait du coton, car ce dernier n'est pas rentable. L'exportation de l'ananas dans la sous-région est aisée, mais l'exportation, par exemple, de son jus n'est pas chose facile. Les producteurs continuent de vivre des problèmes récurrents à leur secteur à cause de l'inexistence d'organisation formelle et fiable avec laquelle l'État puisse échanger. |
| 16. | Site Internet du gouvernement du Bénin (2013) | Les acteurs de la filière ananas exposent leurs difficultés au chef de l'État.  | Les acteurs de la chaîne de valeurs de l'ananas ont l'impression que le gouvernement accorde la part belle au coton, dans sa stratégie de relance de la filière agricole. Faux!, rétorque le président de la République qui a réaffirmé hier sa détermination à accompagner cette filière, troisième pourvoyeuse de devises agricoles après le coton et l'anacarde. Les difficultés auxquelles le secteur est confronté ont donc été exposées au chef de l'État qui a pris l'engagement d'y apporter les solutions appropriées. « L'ananas est une filière très importante. Je me suis rendu compte que le Bénin doit compter avec vous. C'est commettre des erreurs que de vous ignorer », a            |

|     |                       |   |  |
|-----|-----------------------|---|--|
|     |                       |   | souligné le chef de l'État. Pour Boni Yayi, le Conseil des ministres va se saisir des préoccupations des acteurs afin d'apporter des réponses appropriées pour le développement de la filière ananas.  |
| 17. | TCHANOU, C.<br>(2010) | Agriculture locale : L'ananas béninois entre la qualité et le désordre. | Cette enquête montre les faiblesses d'une filière ananas très mal organisée. Et pourtant, l'ananas béninois est convoité dans le monde entier en raison de sa qualité. La question préoccupe davantage plusieurs acteurs qui se sont axés sur le dilemme vendre à vil prix ou laisser pourrir; les engrais spécifiques souvent indisponibles; les difficultés d'accès au fret aérien ainsi les variations indéterminables du prix.   |
| 18. | NANGBE, F. (2006)     | Monographie de la Commune d'Allada.                                     | La valorisation des filières porteuses et la promotion de l'économie locale prenant en compte tous les acteurs à la fois institutionnels, économiques, sociaux ou culturels s'appuient ou passent logiquement par la mise en place d'une communication locale efficace : – une communication de proximité, une communication décentralisée; une communication par la preuve et non d'engagement verbal; une communication d'acceptabilité, une communication de légitimité sociétale ou sociale. Plus proche des citoyens, plus réceptive aux évolutions de l'opinion locale, la commune par le biais de la communication locale ou de proximité est plus flexible. Elle établit et maintient la cohésion sociale au sein du personnel administratif de la |

|     |  |  |   |
|-----|--|--|---|
|     |  |  | <p>commune d'une part et, d'autre part, renforce auprès des populations locales la perception de la commune ou de la municipalité comme un acteur de confiance dont les actes, les projets et services apportent satisfaction à la fois collective et individuelle.</p>   |
| 19. | <p>CTA – GRET –<br/>RÉSEAU TPA.<br/>(2010)</p> | <p>État de la filière fruits au Bénin.</p> | <p>Les ressources agricoles alimentaires du pays sont exploitées suivant les habitudes alimentaires de plusieurs groupes ethnorégionaux. On distingue trois modèles de consommation alimentaire qui déterminent les types de transformation réalisés par les opérateurs. Depuis 1990, le Bénin s'est engagé dans le pluralisme politique et le libéralisme économique. Avec le concours des institutions de Bretton Woods, son économie est en pleine restructuration au profit du secteur privé considéré désormais comme levier moteur du développement du pays. Le taux de croissance du PIB est en nette progression. Les importations du Bénin évaluées à 251 milliards de FCFA en 1996 (Source : Rapport sur l'état de l'économie nationale, 1997) portent par rapport aux produits agricoles essentiellement sur le riz, le blé et la farine de blé, tandis que les exportations, évaluées à 109 milliards de FCFA en 1996, concernent le coton, l'huile de palme et de palmiste et les fruits (ananas et anacarde). Le secteur rural représente la base de la croissance économique et contribue à 38,4 % du PIB en 1997; il occupe 70 % de la population active et</p> |

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  | <p>procure 60 % des exportations. La filière fruits au Bénin présente de nombreux atouts et potentialités de développement encore peu exploités. En dépit de ces atouts et potentialités, les acteurs de la filière sont confrontés à certaines contraintes, freins au développement de leurs activités :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- sur les plans institutionnel et organisationnel;</li><li>- sur le plan technique;</li><li>- sur le plan socioéconomique.</li></ul> <p>La filière fruits et légumes est en croissance. Depuis la dévaluation, le secteur de la production transformation de fruits connaît un développement. Trois produits se distinguent : l'ananas, les agrumes et les piments. L'exportation de produits frais se développe et l'État encourage vivement cette activité prometteuse. La dévaluation a également encouragé la création de petites entreprises de transformation locales. Ce secteur émergent et dynamique est encore peu développé. Il possède un fort potentiel, mais le marché local est limité par le faible pouvoir d'achat. Les zones de production sont réparties sur l'ensemble du territoire national, avec des zones à vocation spécifique. Les départements du Sud (Atlantique, Mono, Ouémé) et le Zou Sud produisent agrumes, ananas, papaye, coco et mangue. Ceux du Nord (Atacora, Borgou) et le Zou Nord constituent la zone de prédilection de l'anacarde et de la mangue. Les périodes de production varient selon les</p> |
|--|--|--|

|     |   |  |  |
|-----|---|--|--|
|     |   |  | <p>espèces et les zones avec une période d'abondance des principaux fruits cultivés (agrumes, mangue, ananas) de fin avril à juillet. La production d'ananas d'exportation est étalée sur l'ensemble de l'année, grâce au traitement d'induction florale (TIF).</p>  |
| 20. | <p>Centre international pour la recherche agricole orientée vers le développement (ICRA);<br/>International Fertiliser Development Center (IFDC) and Joint Learning in Innovation Systems in African Agriculture (JOLISAA) (2011)</p> | <p>Rapport de l'étude de terrain menée dans le cadre du Programme francophone de renforcement des capacités 2011 - Wageningen, Pays-Bas 10 avril au 20 mai 2011 à Allada (Bénin) : Quelle place pour l'ananas biologique du Bénin sur le marché international?</p> | <p>Au Bénin, le secteur agricole contribue respectivement à hauteur de 36 % pour la formation du PIB, 80 % des recettes d'exportation et 70 % des emplois (Rapport atelier Bohicon, 2008). Sur les 11 millions d'hectares (ha) de surfaces disponibles au Bénin, un peu moins de 60 % sont aptes à l'agriculture (ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche - MAEP, 2006). En effet, il y a 4,8 millions d'hectares de terres arables, mais à peine 1 million d'hectares, soit 21 % sont cultivés par environ 400 000 exploitations agricoles (Plan stratégique de relance du secteur agricole, 2008). En raison des multiples problèmes que connaît le coton qui est la principale culture d'exportation du Bénin, une politique de diversification des produits agricoles a été adoptée par le gouvernement béninois à travers le schéma directeur de développement agricole et rural (Arouna et al., 2005). Ainsi on assiste au développement d'autres cultures, dont l'ananas qui est actuellement le deuxième fruit tropical commercialisé dans le monde après la banane (TROPAGRI, 1998). En effet, l'ananas est une culture d'exportation</p> |

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  | <p>à l'image du coton et de l'anacarde au Bénin. Sa production en pleine expansion est principalement destinée aux marchés régional et international. Il appartient à la famille des Broméliacées originaire d'Amérique. Découvert par Christophe Colomb en Guadeloupe en 1493 et au Panama en 1502, sa présence au Bénin remonte probablement à la période de l'esclavage (1708-1740) sous le roi Agadja. La production intensive d'ananas a débuté en 1972 à l'initiative de sociétés privées dans le département de l'Atlantique au sud du Bénin (Dossou, F., 2001). En effet, la production est concentrée au sud du Bénin, plus précisément dans le département de l'Atlantique avec 147 000 tonnes soit 98 % environ de la production nationale. Notons que l'ananas se cultive dans 7 départements sur les 12 que compte le pays.</p> <p>Environ 50 % de la production annuelle est vendue sur le marché national (35 % pour l'autoconsommation et 15 % pour la transformation) et le reste est exporté dont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 2 % vers l'UE,</li><li>- 8 % en ananas séché exporté,</li><li>- 40 % vers le Nigéria, le Niger, le Burkina Faso, le Mali, etc. (Sohinto, D., 2008).</li></ul> <p>Suivant les statistiques de l'INSAE et de l'ADEX en 2007, les exportations de l'ananas ont été de 2 400 tonnes. Ces exportations concernent</p> |
|--|--|--|

|     |                     |  |  |
|-----|---------------------|--|--|
|     |                     |  | <p>essentiellement l'ananas conventionnel.</p> <p>La culture de l'ananas conventionnel contribue à une dégradation rapide du sol sur les terres de barre au sud du Bénin. Selon Floquet et al. (2001), les caractéristiques des terres de barre diminuent rapidement. Pour pallier cette dégradation de la fertilité des sols, des initiatives combinées aux demandes du marché international ont été développées pour l'introduction de l'ananas biologique.</p>  |
| 21. | UE et CEDEAO (2002) | <p>Diagnostic stratégique de filières agro-industrielles rapport Bénin.</p> <p>Étude du secteur agro-industriel en Afrique de l'Ouest. Version provisoire.</p> | <p>Les principaux fruits produits sont par ordre d'importance : l'ananas, les agrumes, la mangue, les bananes, l'avocat, la papaye et la goyave. Aucune méthode appropriée de conservation des fruits frais n'existe au Bénin. Le froid est assez peu utilisé compte tenu de son coût prohibitif. De même, le séchage des fruits pour l'autoconsommation ou la commercialisation est relativement peu connu. En revanche, il existe une production artisanale de jus, confitures, sirops et nectars, mais les quantités sont faibles. En raison des potentialités d'exportation ou de valorisation locale, nous retenons quatre produits : l'ananas, les agrumes, la tomate et le piment. Les zones de production traditionnelles sont le Mono, le Zou, l'Ouémé et l'Atlantique. La dernière région, et en particulier le plateau d'Allada, héberge les plantations les plus modernes qui produisent l'ananas pour l'exportation. Les variétés</p> |

|  |  |   |
|--|--|---|
|  |  | <p>cultivées sont la Cayenne lisse (notamment pour l'exportation) et le Pain de sucre (principalement pour le marché local). La production d'ananas est assurée par des plantations modernes, mais aussi par des petits producteurs regroupés au sein de groupements d'intérêt économique ou de coopératives. La production a marqué un coup d'arrêt en 1997 et 1998, années qui ont également vu un recul des surfaces cultivées. Les plantations industrielles tournées vers l'exportation avaient fortement ralenti leur activité, abandonnant certaines parcelles, du fait d'un tarif de fret aérien (alors assuré par Air Afrique, en position de monopole) prohibitif. Cette évolution s'observe également à travers des statistiques d'exportation. Celles-ci ont connu une hausse continue de 1992 à 1994 en passant de 21 tonnes à 2 266 tonnes avant de s'effondrer pour stagner vers 300 tonnes au cours des années 1996-1999. La relative embellie de l'année 2000 demande à être confirmée. L'ananas frais se vend aux alentours de 70-75 FCFA/kg sur les marchés locaux. Ces prix sont à peu près stables depuis le début de l'année 2001. Les prix FOB aéroport atteignent 300 à 325 FCFA/kg d'ananas emballé carton. Au cours des dernières années, les pays destinataires des exportations béninoises étaient dans l'ordre la France (60 %), la Belgique et dans une moindre mesure, la Suisse et l'Espagne. À Rungis, fin mars 2002, les ananas de Côte d'Ivoire catégorie B (1 100-1 500 g) avion/carton coûtaient de 1,90 à</p> |
|--|--|---|

|     |                                       |   |  |
|-----|---------------------------------------|---|--|
|     |                                       |   | <p>2,20 €/kg, soit 1 250 à 1 440 FCFA/kg. L'ananas béninois est généralement apprécié sur le marché européen, mais la qualité des fruits est malheureusement hétérogène et irrégulière dans le temps. Parmi les autres contraintes majeures de ce produit, on retiendra les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la compétitivité insuffisante des plantations;</li> <li>- le coût particulièrement élevé du fret aérien.</li> </ul>   |
| 22. | VIGNON, A. (2012)                     | Synthèse de la feuille de route communale Allada 2011-2013. | <p>La vision de la commune d'Allada s'énonce comme suit : Allada en 2020 est une commune moderne, unie, solidaire et bien gouvernée dont toutes les potentialités sont mobilisées et mises en convergence pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales, et où l'environnement est sauvegardé et protégé. L'objectif général est d'améliorer les conditions de vie des populations par la valorisation des potentialités agricoles et touristiques. La formulation des orientations stratégiques de la commune d'Allada tient compte de la problématique du développement en République du Bénin, et s'appuie sur les orientations nationales en particulier la vision du Bénin en 2025.</p> |
| 23. | BOKO, M. et<br>ETENE, C.<br>G. (2010) | Péjoration pluviométrique et culture                        | <p>La péjoration pluviométrique est une réalité dans la commune d'Allada avec une fréquence de plus en plus accrue des années déficitaires. Les impacts</p>  |

|     |  |  |  |
|-----|--|--|--|
|     |  | d'ananas dans la commune d'Allada au Bénin.                            | engendrés sont la baisse d'environ 40 % de la production et de 50 % du rendement de la culture au cours de la période étudiée chez les petits producteurs. Un meilleur suivi et soutien des producteurs est nécessaire pour assurer la pérennité de cette culture.   |
| 24. | ADÉGBOLA P. Y.,<br>BANKOLÉ A.-B. et<br>SODJINOU E.<br>(2011) | Analyse de la performance des chaînes de valeurs de l'ananas au Bénin. | L'ananas constitue une des cultures sur lesquelles le Bénin peut se baser pour améliorer ses recettes d'exportation, en complément au coton. Il représente également une source de revenus pour les exploitants agricoles et un des secteurs dans lesquels les jeunes diplômés peuvent construire leur avenir. C'est conscient de ces avantages que regorge l'ananas que l'État béninois en a fait une des filières prioritaires dans son programme de relance du secteur agricole. Mais l'intervention dans une telle filière ne saurait se faire sans une meilleure connaissance des acteurs opérants sur cette spéculation ni une localisation claire des goulots d'étranglement et les actions à mener. C'est pour répondre à cette préoccupation que la présente étude a été effectuée afin d'analyser le fonctionnement de la filière ananas ainsi que la performance de ses différentes chaînes de valeur. De manière spécifique, il s'agit de : (i) analyser le fonctionnement de la filière ananas; (ii) analyser le fonctionnement et la gouvernance internes des différentes chaînes de valeur de l'ananas; (iii) évaluer les coûts et la rentabilité financière dans les |

|     |                             |  |  |
|-----|-----------------------------|--|--|
|     |                             |  | différentes chaînes de valeur; (iv) évaluer la compétitivité des chaînes de valeur de l'ananas; (v) analyser les contraintes et opportunités pour le développement des différentes chaînes de valeur.  |
| 25. | Cabinet TREMPLIN.<br>(2005) | Plan de développement de la commune d'Allada, 2005-2009. | La commune d'Allada s'est donnée pour vision d'être en 2014, «une commune moderne, unie, solidaire et bien gouvernée dont toutes les potentialités sont mobilisées et mises en convergence pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales et où l'environnement est sauvegardé et protégé ». Pour y parvenir, des actions ont été programmées au titre du PDC d'Allada, 2005-2009. Ces actions tiennent compte des ressources potentielles actuellement mobilisables par la commune. Elles sont conçues sur la base des idées d'actions exprimées par les participants au cours des différents ateliers d'identification et de programmation. Elles tiennent compte des forces, faiblesses, opportunités et menaces de la commune d'Allada. Dans le PDC d'Allada, il n'a pas été envisagé des actions dont la réalisation relève de la compétence de l'autorité centrale. Cependant, il est nécessaire que l'autorité locale entreprenne des actions de plaidoyer auprès de l'autorité centrale en vue de corriger les situations problématiques y afférentes. Dans le cas d'espèce, il s'agira (1) de mener de façon permanente un plaidoyer visant à combler le déficit en personnel dans |

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
|  |  |  | <p>le domaine des services sociaux de base; (2) de mener un plaidoyer pour permettre au projet de construction de l'hôpital de zone d'Allada de connaître une avancée, afin que Allada puisse en bénéficier. Le PDC d'Allada 2005-2009 mentionne six grandes catégories d'actions prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les actions visant à renforcer les finances locales et à mobiliser les ressources nécessaires au financement du développement local;</li><li>- Les actions de réalisation des infrastructures et équipements sociaux de base : construction et équipement de salles de classe, construction d'infrastructures hydrauliques, réfection de pistes, construction de centres de santé, etc.;</li><li>- Les actions spécifiques d'appui institutionnel aux services déconcentrés existant dans la commune et ayant des compétences pour accompagner efficacement la mairie pour relever les différents aspects problématiques de développement local relevé au cours du diagnostic de la commune;</li><li>- Les actions de communication pour un changement de comportement;</li><li>- Les actions spécifiques devant permettre à la commune de saisir ses atouts naturels pour évoluer résolument dans la concrétisation de sa vision;</li></ul> |
|--|--|--|---|

|     |                       |  |  |
|-----|-----------------------|--|--|
|     |                       |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les actions spécifiques permettant de satisfaire les attentes de l'État béninois vis-à-vis de la commune, par rapport à la réalisation des objectifs du millénaire, par rapport à la réalisation des objectifs du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), par rapport à la mise en œuvre du Programme d'action du gouvernement II (PAG2). La réalisation des objectifs des projets relatifs au développement des stratégies de mobilisation des ressources locales dans la commune est capitale pour la mise en œuvre du PDC d'Allada. La lecture du cadre logique du PDC d'Allada soulève un certain nombre de questionnements. Dans le souci d'atténuer les inquiétudes relatives à ces questionnements, un tome 2 du PDC d'Allada 2005-2009 a été élaboré. Il apporte des éléments de réponse aux aspects relevant de la mise en œuvre des projets du PDC d'Allada.</li> </ul> |
| 26. | GNIMADI, A.<br>(2008) | <p>Étude pour l'identification des filières agroindustrielles prioritaires.</p> <p>Programme de restructuration et de mise à niveau de l'industrie des États</p> | <p>Les produits utilisés comme les matières premières des agro-industries sont cultivés un peu partout au Bénin. Cependant, les superficies cultivées et les niveaux de production varient selon les zones en fonction des conditions pédoclimatiques. La production est généralement l'œuvre de producteurs individuels parfois organisés en coopératives. Contrairement à la culture du</p>  |

|  |  |                              |   |
|--|--|------------------------------|---|
|  |  | membres de l'UEMOA – (PRMN). | <p>coton, seule spéculation dont la filière est réellement organisée, l'accès aux intrants (semences, engrais chimiques, phytosanitaires) est très difficile pour les producteurs. Aucun opérateur économique ne s'intéresse à l'offre de ces intrants pour les cultures autres que le coton. Ce problème est en train d'être partiellement réglé avec la création par l'État partout dans les communes béninoises de boutiques témoins qui offrent, entre autres, des engrais chimiques. Une part importante des matières premières produites est distribuée à l'état brut dans les marchés internes pour la consommation locale ou exportée vers les pays de la sous-région, de l'Europe ou de l'Asie. Ce qui engendre une perte de valeur ajoutée et d'emploi pour le pays. La part transformée est très infime et trois méthodes de transformation sont distinguées : la transformation artisanale, la transformation semi-industrielle et la transformation industrielle.</p> <p>Quelle que soit la filière, la transformation artisanale est de loin la plus dominante et aboutit à l'obtention de produits de faible qualité essentiellement destinés au marché national. Quelques unités semi-industrielles de transformation sont créées dans le pays par des opérateurs économiques. En dehors des unités de transformation du lait, de l'ananas et des agrumes installées pour la plupart dans les zones de forte consommation, les autres unités sont installées à proximité des zones de</p> |
|--|--|------------------------------|---|

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  | <p>production. Les unités industrielles de transformation sont très rares dans le pays. Incapables de produire elles-mêmes les matières transformées, et à défaut de pouvoir s'approvisionner durablement auprès des producteurs sur la base des contrats, les unités industrielles et semi-industrielles de transformation rencontrent d'énormes difficultés d'approvisionnement. Beaucoup d'entre elles ont fini par cesser toute activité du fait qu'elles n'ont pu rentabiliser les investissements consentis. C'est le cas de la plupart des unités semi-industrielles ou industrielles de transformation de noix de cajou, d'agrumes, de tomate, de manioc, etc. Une autre difficulté commune à toutes les unités de transformation est le coût élevé des intrants et des emballages, ce qui contribue au renchérissement du coût de revient des produits transformés qui deviennent moins compétitifs par rapport aux produits concurrents importés pour compenser les déficits de l'offre interne. Les dérivés issus de la transformation semi-industrielle ou industrielle des produits peinent à trouver des débouchés en Europe à cause des exigences en matière de qualité. Ils sont donc destinés aux marchés national et sous-régional. Pour les produits dérivés dont les qualités sont recherchées par les importateurs européens, le pays ne parvient pas encore à exploiter les opportunités ainsi offertes à cause des contraintes d'offre. C'est le cas des cossettes de manioc et des amandes de cajou.</p> |
|--|--|--|

|     |                       |  |   |
|-----|-----------------------|--|---|
|     |                       |  |   |
| 27. | MONTCHO, K. M. (2010) | Analyse des contraintes liées au développement de la culture de l'ananas dans la commune de Tori-Bossito (sud du Bénin). Mémoire de maîtrise en Sciences de Gestion. | <p>La présente étude s'est intéressée à l'analyse des contraintes au développement de la culture de l'ananas dans la commune de Tori-Bossito. Elle s'est accentuée sur l'analyse de la place et des déterminants de la production de l'ananas dans la commune de Tori-Bossito.</p> <p>En effet, le département de l'Atlantique en général et la commune Tori-Bossito en particulier offrent d'énormes potentialités pour la culture spéculative de l'ananas. Il s'agit : des conditions climatiques et édaphiques favorables à la culture de l'ananas de bonne qualité; des conditions humaines appréciables, pour l'obtention d'une plantation de l'ananas de grandes envergures. La proximité du port et de l'aéroport de Cotonou est un facteur favorable à une évacuation rapide du produit vers l'extérieur surtout l'Europe.</p> <p>Malgré tous ces atouts, la production de l'ananas demeure encore faible. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Le coût élevé de la production par hectare qui dépasse le pouvoir financier de nombreux producteurs; le manque d'encadrement technique; l'accès difficile à l'engrais; l'inexistence d'unité de transformation de l'ananas, le mauvais état des voies de communication; la non-maîtrise des marchés d'écoulement locaux, nationaux et internationaux; enfin le caractère périssable du produit.</p> |

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  | <p>Selon les informations reçues au cours des investigations auprès des producteurs de la commune, il ressort de cela que la culture de l'ananas est rentable et procure des revenus financiers considérables aux producteurs leur permettant de faire face aux besoins de la famille. Aussi permet-il aux producteurs d'avoir accès à des biens et des services que les autres paysans ne peuvent avoir. Malgré ces avantages, la culture de l'ananas souffre d'un certain nombre de problèmes qu'il convient de souligner. Nous avons entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La baisse de l'engouement des paysans pour la culture vivrière;</li><li>- La réduction sensible de la fertilité des sols à cause des cultures de l'ananas;</li><li>- Le recul, voire l'abandon de la jachère arbustive pour l'extension rapide des superficies emblavées;</li><li>- La menace périodique de l'insécurité alimentaire.</li></ul> <p>Par ailleurs, avec la culture de l'ananas, nous assistons à une dépendance de reversement des paysans en ouvriers agricoles. Ils préfèrent travailler dans des plantations d'ananas comme ouvriers salariés laissant les cultures vivrières.</p> <p>Ces problèmes interpellent les autorités communales, les pouvoirs publics et les agents de vulgarisation agricoles afin que des solutions idoines soient</p> |
|--|--|--|

|     |   |  |   |
|-----|---|--|---|
|     |   |  | <p>trouvées à cette situation.</p> <p>Il est donc indispensable qu'une association de cultures vivrières à celle de l'ananas soit encouragée pour l'accroissement des revenus aussi bien des producteurs, de la commune que de l'État, car la sécurité alimentaire de la commune de Tori-Bossito en dépend vivement.</p>  |
| 28. | <p>ADEGBOLA, P. Y.<br/>et AROUNA, A.<br/>(2008)</p> | <p>Projet de renforcement de la capacité de l'industrie de la coopérative de transformation de l'ananas béninois et de production du jus biologique.</p> | <p>En raison des problèmes que connaît le coton (effondrement du cours mondial et baisse continue du prix au producteur) qui est le principal produit d'exportation du Bénin, la politique de diversification des exportations agricoles a été adoptée par le gouvernement béninois. Ainsi, on assiste au développement d'autres cultures d'exportation, dont l'ananas pour le sud du Bénin. Cependant, cette filière connaît des difficultés au nombre desquelles le non-respect des normes et l'accès difficile au fret aérien qui se pose aussi bien en terme de coût et de disponibilité de transport au moment voulu. En effet, la plus grande partie de la production de l'ananas béninois est assurée par des milliers de petits producteurs qui manquent de moyens et de techniques pour offrir des produits correspondant aux normes de qualité requises à l'exportation. Sur une production de 98 256 tonnes d'ananas en 2002, seulement 102,3 tonnes ont été exportées soit 1 % de la production. Le marché local est donc inondé de façon périodique par les fruits d'ananas très</p> |

|     |   |   |  |
|-----|---|---|--|
|     |   |   | <p>périssables. Les petits producteurs sont alors aux prises avec un problème de mévente.</p> <p>Dans l'optique de la relance de la filière ananas et à la suite des recommandations de la Chambre d'agriculture du Bénin, les petits producteurs d'ananas du département de l'Atlantique se sont organisés en coopérative dénommée « Initiative pour la relance de l'ananas au Bénin », IRA depuis 2002, dont l'objectif est la transformation des fruits en jus d'ananas. Cependant, cette coopérative a vu ses capacités de production très limitées en raison de la forte demande du marché intérieur (seulement 396 litres de jus d'ananas pur produits par jour pour une demande évaluée à 356 100 litres) et à la masse d'ananas non transformée (environ 1 % de l'ananas disponible à la coopérative).</p> |
| 29. | Performances Management Consulting (2008) | Stratégie d'opérationnalisation et déclinaison en plans d'investissements sectoriels de la vision Bénin 2025. | Le présent rapport présente les enseignements issus de la stratégie d'opérationnalisation des piliers de croissance du Bénin. Dans un premier temps l'analyse des stratégies sectorielles de chaque pilier est effectuée, stratégies qui se concluent par une présentation des visions et programmes sectoriels à mettre en œuvre. La deuxième partie présente une analyse de la stratégie intégrée, stratégie portant surtout sur les mécanismes permettant un effet d'entraînement des piliers sur le reste de l'économie. Enfin, la dernière  |

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
|  |  |  | <p>partie de cette étude propose un dispositif de mise en œuvre qui puisse rendre possible, à travers le renforcement des dispositifs existants et une stratégie coordonnée des acteurs, la mise en œuvre globale et partagée des projets et programmes à la fois sectoriels et transversaux de l’agenda pour un Bénin émergent.</p> <p>Après une croissance soutenue (5 % l’an) entre 2000 et 2005, la production mondiale de coton s’inscrit depuis 2006 dans une tendance baissière, dans un contexte de stagnation des superficies emblavées et des rendements. Déclin relatif de la production cotonnière aux États-Unis et en Afrique subsaharienne, jusqu’alors principaux exportateurs mondiaux, essor de la production en Chine, Inde, Brésil en rapport avec l’utilisation du coton génétiquement modifié, sont les tendances majeures d’évolution de la production du coton.</p> <p>Le ralentissement de la production de coton dans le monde risque de perdurer encore par le fait d’une stagnation des rendements et des superficies emblavées. Si la Chine, l’Inde et le Brésil ont fortement augmenté leur production à base de coton transgénique, des résultats probants en matière d’amélioration des rendements existent avec l’adoption du coton béninois, mais ils sont très inégaux.</p> <p>La production de coton de la zone UEMOA a baissé de moitié en trois</p> |
|--|--|--|---|

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  | <p>saisons. Cette crise profonde du coton d'Afrique de l'Ouest et du Centre (région AOC) résulte d'une conjonction de facteurs négatifs. La profondeur de cette crise pose clairement le problème de la viabilité à long terme, du modèle de production du coton pluvial africain. En dépit d'une volonté politique marquée, le Bénin est aux prises avec les mêmes problématiques que les autres pays de l'UEMOA, mais avec des facteurs spécifiques de risque.</p> <p>Trois variables clés permettent d'interroger sous forme de scénarii, les avenir possibles de la filière coton au Bénin et d'en déduire des choix stratégiques :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. L'évolution du prix des intrants (élevés ou faibles);</li><li>2. L'évolution des rendements (forts ou faibles);</li><li>3. L'évolution a contrario des subventions (importantes ou faibles)</li></ol> |
|--|--|--|--|

Source : inspiration personnelle

La pertinence des informations issues de ces documents spécifiquement mobilisés est relative à la meilleure connaissance de la filière ananas en dehors des informations issues des interviews. Ces informations issues de la recherche documentaire spécialisée ont permis de décrire la filière non seulement selon les sources orales mais aussi avec l'appui des sources écrites. Ce matériel écrit a aussi permis de mener une recherche documentaire pour confirmer des propos oraux relatifs à la multiplication des entreprises, à leur dynamique territoriale, etc. Tout cela a enrichi la thèse réalisée sur la dynamique territoriale des agro-industries anananières.

À la suite de la collecte de toutes ces données empiriques recueillies par nos différentes démarches méthodologiques ci-dessus détaillées, nous avons fait un choix quant à la méthode de traitement de l'ensemble des données, tant de première main (entrevue) que de seconde main (documentaire).

#### **4.3. LA MÉTHODE DE TRAITEMENT DES DONNÉES**

C'est une chose de collecter les données, mais c'en est une autre de les traiter et cela ne se fait pas au hasard. Pour cette raison, nous avons choisi deux manières de traiter nos données. La première est la codification fictive des interviewés et la deuxième est la constitution d'une base de données.

##### **4.3.1. La codification fictive des interviewés**

La raison pour laquelle nous avons choisi de codifier fictivement les interviewés était d'abord pour s'assurer de la confidentialité de nos sources, mais aussi par souci d'éthique afin de protéger l'informateur, dans le respect du contrat de confidentialité signé avant d'engager les entretiens avec chacun des interviewés (voir copie en annexe 2). Les codes fictifs attribués ne correspondent en rien à la nature de l'entreprise visitée, ni à la personnalité de l'entrepreneur interviewé, ni à quelconque aspect permettant de l'identifier parmi les entrepreneurs du territoire du plateau d'Allada.

Dans le protocole de codification, nous avons baptisé les industries d'ananas en leur accordant une nouvelle appellation : agro-industrie anananière, en abrégé AIA. Les chiffres 1, 2, 3 jusqu'à 22 ont été tirés au sort et assignés aléatoirement à chaque entreprise, qui est désignée dans ce travail par AIA suivi du chiffre correspondant.

Ainsi, nous sommes seul à savoir à quelle entreprise est attribué un chiffre et nous désignons chacune d'elles par rapport à son leader. Par exemple, l'entreprise AIA-7 désigne celle dont le chiffre 7 lui est attribué et son leader porte simplement la désignation leader AIA-7. C'est avec cette logique particulière qu'une base de données est constituée pour traiter les informations recueillies sur le terrain afin d'en extraire les résultats pour leur analyse.

#### **4.3.2. La constitution d'une base de données**

Nous avons choisi la démarche qualitative par l'étude de cas unique et sur un seul site. Pour Mace et Pétry (2000), la démarche qualitative est un exercice structuré de mise en relation logique de variables et, par voie de conséquence, de catégories de données. Ils ajoutent que :

*C'est le type d'exercice par lequel on tente de reproduire logiquement un schéma mental de l'évolution d'un phénomène ou d'une interrelation entre phénomènes, en essayant à vérifier, par l'observation, le degré de correspondance entre cette construction de l'esprit et la situation réelle (p. 110).*

Même si notre recherche a utilisé une approche méthodologique qualitative, cela n'enlève pas le besoin de structurer l'analyse des données. Ainsi, la transcription de chaque entrevue puis la classification des données collectées ont été réalisées à l'aide d'une base de données construite avec le logiciel Excel. En effet, tous les interviewés ont été enregistrés sur dictaphone numérique et tous leurs discours ont été transcrits littéralement (compte rendu exhaustif). Toutefois, seuls les extraits traduisant les réponses pertinentes aux questions ont été enregistrés dans la base de données. Le résultat est que par indicateur et donc par question, et sur une seule ligne, toutes les réponses des interviewés sont alignées facilitant la comparaison, l'interprétation, l'assemblage et l'analyse.

En effet, la classification des réponses aux différentes questions de l'entrevue et les résultats d'observation se retrouvent dans la base de données organisée comme suit :

- ✓ les interviewés sont en abscisse;
- ✓ les indicateurs suivis des questions correspondantes sont en ordonnée;

- ✓ le point de croisement contient la réponse à la question relative à cet indicateur;
- ✓ les réponses sont analysées et interprétées par variable.

Voici un exemple de tableau présentant l'aspect de la base de données (fichier Excel) :







#### 4.4. LA COMPILATION ET L'ORGANISATION DES RÉSULTATS

À partir de la base de données constituée avec les informations recueillies, traitées et classées, un travail de compilation et d'organisation est fait. Comme indiqué ci-dessus, les informations sont sélectionnées selon leur pertinence relative à chaque variable et cela de façon transversale, c'est-à-dire en tenant compte de tous les interviewés. Ce travail minutieusement organisé, très onéreux en temps et en énergie humaine a suivi la logique suivante : la réponse pertinente à une question suivant un indicateur qui sert à apprécier ou mesurer une variable qui est aussi en lien avec un concept opératoire lié à un objectif spécifique de la recherche.

À l'issue de ce long travail de compilation, un nettoyage permettant d'éliminer les redondances et les données superflues sortant du cadre de la recherche a été fait. Le produit de ce travail de tamisage a été réorganisé dans un style digeste permettant aux lecteurs de vivre le récit ou le rapport de l'enquête comme s'ils étaient sur le terrain. Les données n'étant pas seulement provenues des déclarations des leaders des entreprises et des notables du territoire d'étude, les autres données issues des notes basées sur l'observation directe et des recherches documentaires sont autrement traitées (voir paragraphe ci-dessous).

Les informations issues des notes relatives à l'observation directe des entrepreneurs en situation de travail sont versées dans la compilation des données empiriques issues des déclarations des acteurs. Par contre, les données issues des recherches documentaires ont permis de présenter le cas de la filière ananas en prélude à la présentation des données issues du terrain (voir présentation de la zone d'étude au chapitre 4). Ainsi, les résultats de l'étude de cas des entreprises d'ananas de la région d'Allada au sud du Bénin, issues des données empiriques et des recherches documentaires, sont organisés et présentés en quatre grandes parties.

La première partie est consacrée à la présentation du cas de la filière ananas au sud du Bénin. Ensuite, les données relatives au mode de fonctionnement des entreprises d'ananas dans le territoire d'étude sont présentées en regroupant les informations pertinentes liées aux variables telles que : les statuts; les activités; les outils de production; le mode de gestion et d'organisation des entreprises; l'influence des

coutumes, des règles, des institutions et des relations dans le fonctionnement des entreprises. Dans un style bref, un ensemble de données empiriques relatives à ces différentes variables sont présentées en guise de résultats relatifs au mode de fonctionnement des AIA du plateau d'Allada. C'est après cela que la partie suivante explicite les données sur la manière dont ces entreprises industrialisent à petite échelle le plateau d'Allada.

Dans la troisième rubrique des résultats sont présentées les données liées : au développement des entreprises de la filière ananas au sud du Bénin; aux facteurs de création et de multiplication des entreprises d'ananas; aux différents capitaux au service des entreprises de la filière ananas; à l'importance des capitaux financiers aux entreprises; à la place de l'humain, des machines et des innovations technologiques dans les entreprises; à l'environnement des affaires et des services aux entreprises.

Enfin, la dernière rubrique des résultats est composée des données relatives à la manière dont les AIA participent au développement du territoire d'étude. En effet, cette contribution des AIA au développement territorial du plateau d'Allada est étayée par les données empiriques liées : à la valorisation du territoire et de ses ressources par les entreprises; à la transformation infrastructurelle du territoire; à l'apport des entreprises; à l'amélioration des conditions de vie des acteurs et des populations; au rôle des entreprises; aux perceptions des acteurs territoriaux quant à la contribution des entreprises au développement territorial du milieu.

L'ensemble de ces quatre rubriques (voir chapitre 5) : le cas de la filière ananas à Allada et au sud du Bénin; le mode de fonctionnement des entreprises d'ananas des territoires à l'étude; le tissu industriel en croissance dans la filière ananas au sud du Bénin; la contribution des entreprises d'ananas au développement du territoire du Sud du Bénin, forme la présentation des résultats de cette étude des AIA. Ces dernières forment un tissu industriel favorable au développement territorial du Sud du Bénin. C'est après cette présentation des résultats que ces derniers sont analysés suivant une logique organisée et présentée dans la partie suivante.

#### 4.5. L'ANALYSE THÉMATIQUE DES DONNÉES SELON UNE APPROCHE HORIZONTALE

Le mode d'analyse choisi est celui de l'analyse thématique avec une approche horizontale qui est un aspect de l'analyse de contenu. En effet, selon Gavard-Perret (2012), le fonctionnement général de l'analyse thématique n'est guère différent de celui de l'analyse de contenu. L'objectif est de trouver, par une approche horizontale, les thèmes récurrents entre les différents documents ou entretiens du corpus et les contenus qui s'y rattachent.

L'analyse thématique peut soit être faite a priori, à partir des thèmes préalablement déterminés et qui ont, par exemple, donné lieu aux rubriques du guide d'entretien<sup>56</sup>, soit reposer sur la lecture et l'analyse du corpus et « émerger » de cette façon. Dans cette thèse, nous avons fait le choix de l'analyse thématique faite a priori, à partir des thèmes préalablement déterminés et qui ont donné lieu aux rubriques de notre guide d'entretien. Les auteurs donnent une précision pertinente sur l'approche horizontale que voici :

*L'approche horizontale se veut au contraire transversale. Elle consiste à repérer les récurrences et régularités d'un document à l'autre à l'intérieur du corpus total. Lors d'une analyse thématique par exemple, le chercheur recherchera les termes qui reviennent d'un entretien à l'autre. Dans une approche horizontale, les discours individuels sont déconstruits afin d'extraire dans chacun les parties communes. La cohérence n'est donc plus donnée par la structure individuelle de chaque document ou entretien, mais par la réunion d'éléments comparables entre les différents documents ou entretiens (p. 262).*

Dans cette démarche d'analyse thématique, nous avons procédé de la manière suivante : trois structurations des données sont faites selon trois thèmes de l'entretien reliés aux indicateurs. Ces trois structurations sont faites suivant les trois rubriques du guide d'entretien. Les deux premières sont organisées en rapport avec les caractéristiques connues et propres à l'IPE (préalablement définies dans la problématique); c'est une démarche déductive.

Le guide d'entretien est organisé en trois grandes parties suivant les trois grands thèmes relatifs aux trois objectifs spécifiques de la recherche. Pour rappel, le premier

---

<sup>56</sup> Ce qui est le cas de cette thèse.

objectif est de connaître le mode de fonctionnement des entreprises de la filière d'ananas; le deuxième est de connaître la manière dont cette constellation de petites industries développe le tissu industriel du milieu et enfin la manière dont cette forme d'industrialisation à petite échelle favorise le développement du territoire du plateau d'Allada.

Une première partie de l'analyse est consacrée au premier thème qu'est le mode de fonctionnement des entreprises de la filière d'ananas. Nous y avons décrit et expliqué le fonctionnement des entreprises du plateau d'Allada. La disposition horizontale des données dans la base a facilité l'analyse horizontale. En effet, la première partie de l'analyse est élaborée et développée en étudiant : les statuts et les activités des agro-industries anananières (AIA); leur mode de gestion et d'organisation; leurs outils de production; l'influence des coutumes et des règles du territoire dans leur fonctionnement; l'influence des institutions sur leur fonctionnement; les formes de relations qui régissent leur vie.

Cette première partie de l'analyse s'est achevée sur une conclusion partielle contenant la synthèse de l'analyse du mode de fonctionnement des AIA opposées aux cas de l'IPE étudiés par Ferguène, Courlet et Bouchrara. Cette étude est aussi faite en mettant en relief les spécificités<sup>57</sup> des AIA au regard du mode de fonctionnement des cas de l'IPE ci-dessus cités. C'est après cela que la seconde partie de l'analyse est développée.

La deuxième partie de l'analyse a porté sur le deuxième thème. Il y est démontré la manière dont les petites entreprises d'ananas développent le tissu industriel d'Allada en permettant la création et la croissance de petites industries qui se répandent dans tout le milieu du plateau d'Allada. De façon transversale, les informations recueillies sont utilisées pour montrer la manière dont d'autres petites industries naissent et se multiplient grâce aux industries de départ et aussi grâce à leur environnement favorable. Cette analyse est faite au regard de cette forme d'industrialisation étudiée par les auteurs de référence précédemment indexés.

---

<sup>57</sup> Ces spécificités ont été notées lors des observations directes pendant la période des enquêtes sur le terrain.

En effet, cette deuxième rubrique de l'analyse est centrée sur la dynamique industrielle des AIA à petite échelle. Cette analyse du tissu industriel du plateau d'Allada a démontré que les AIA constituent : une dynamique industrielle innovante; une sorte de développement et d'essaimage industriel prenant en compte les facteurs de création et de multiplication des entreprises d'ananas; une initiative industrielle locale avec des moyens locaux intégrant de faibles capitaux financiers, les capitaux sociaux, etc.; une dynamique conjuguant des ressources humaines et des machines; une dynamique valorisant la spécialisation souple; une dynamique de développement d'un environnement des affaires et des services aux entreprises (SRE).

Cette partie de l'analyse a abouti à une conclusion partielle intégrant la synthèse des différents aspects démontrés. Un accent particulier est mis sur la spécificité informelle et rampante en perpétuelle construction des AIA après leur confrontation avec les autres cas étudiés par les auteurs de référence sur l'IPE. Ces deux premières parties de l'analyse étant développées et menées dans un esprit de démarche déductive, nous y déclinons les conclusions conséquentes. Un accent est mis sur la confirmation des hypothèses préalablement énoncées dans la démarche de recherche au niveau de la conclusion de la thèse.

Le troisième thème est relatif au développement territorial du plateau d'Allada que favoriserait l'industrialisation à petite échelle induite par les entreprises de la filière ananas. À cet effet, sont utilisées les données relatives à la manière dont les entreprises d'Allada mettent en valeur le territoire du plateau d'Allada, ses ressources humaines, ses ressources naturelles, ses ressources agricoles, le vivre-ensemble des entrepreneurs d'Allada, etc. pour étayer et démontrer leur participation au développement territorial d'Allada et ses environs.

En effet, dans cette partie de l'analyse, il est question de la démonstration de la dynamique territoriale de l'industrialisation à petite échelle par les AIA. C'est l'objectif sublime de cette recherche et c'est pourquoi cette démonstration, se référant au cadre d'analyse de cette thèse, a essentiellement traité de l'AIA en tant que : une dynamique de la valorisation du territoire et de ses ressources (humaines, naturelles, immatérielles comme les aspects culturels, les valeurs locales, etc.); une dynamique d'innovations

diverses (création : créativité et création des entreprises pour le développement du tissu industriel); un creuset de la formation et de la culture de l'esprit d'entreprise; une dynamique de réseautage à caractère social, marchand et non marchand; un facteur de développement de l'identité territoriale comme appartenance au territoire; une dynamique de la combinaison des préoccupations sociales et économiques; le moyen par excellence de valoriser le territoire pour le rendre attractif et compétitif; une dynamique de la transformation infrastructurelle des territoires; un facteur d'amélioration des conditions de vie des acteurs et des populations; une dynamique territoriale reconnue selon le témoignage et la validation des notables de la région.

Cette troisième partie de l'analyse est suivie par une étude critique des AIA. Ainsi, avec un regard critique de cette dynamique, les limites et menaces qui pèseraient sur le développement territorial durable du plateau d'Allada du fait des AIA ont retenu notre attention. Après cette critique de la dynamique territoriale des AIA, des recommandations issues de l'étude des AIA sont formulées pour un développement rationnel et responsable du plateau d'Allada.

En conclusion de la thèse, une synthèse de la dynamique territoriale des AIA est faite mettant en exergue dans cette révolution industrielle à petite échelle et de nature territoriale, d'autres caractéristiques du DT<sup>58</sup> émergé enrichissant désormais le cadre d'analyse du DT<sup>59</sup>. À la suite de cette analyse, il s'est avéré important de souligner que tout n'est pas rose dans cette nouvelle dynamique du développement. La dynamique territoriale des AIA en tant IPE est nouvellement scrutée au Bénin, notre démarche à ce sujet, malgré le cadre d'analyse avec des indices du développement territorial, est donc inductive et après la validation/confirmation des hypothèses, nous avons produit un essai de proposition d'une approche théorique, voire un modèle de développement territorial basé sur les initiatives industrielles locales mettant en valeur le territoire et son contenu. Notre contribution à la science dans ce domaine se situe à la limite de notre connaissance. Nous y avons aussi mentionné les insuffisances de notre recherche, pour enfin indiquer les éventuelles possibilités de pousser plus loin cette étude sur

---

<sup>58</sup> Pour rappel DT : Développement territorial en abrégé.

<sup>59</sup> Cela est à l'actif de cette recherche.

l'IPE. Pour l'authenticité de cette recherche, les données recueillies et assemblées, comme résultat des enquêtes, ont subi la validation des acteurs consultés.

#### **4.6. LA VALIDATION**

La validation de cette recherche s'est faite de deux manières : la validation des données recueillies auprès des interviewés et la validation au regard de la confirmation des hypothèses énoncées comme des propositions de départ. En effet, après avoir transcrit les différents entretiens, nous les avons envoyés pour lecture et rectification à chacun des interviewés pour obtenir leur validation des données avant de les employer pour l'analyse. Ainsi, chacun est allé à sa manière pour revoir le compte rendu des entrevues et chacun a pu soupeser les propos condensés de l'enquête. Le document issu de cette validation est le matériel utilisé pour cette recherche. Cette méthode de validation auprès des acteurs affirme l'authenticité et la véracité des données. Toute cette recherche est faite avec une certaine déontologie éthique, et c'est pourquoi un accent particulier est mis sur les considérations éthiques.

#### **4.7. LES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES**

Pour cette recherche, des démarches éthiques ont été respectées. Un consentement<sup>60</sup> était signé par les deux parties au début de l'interview, et l'interviewé en gardait une copie. Par la suite, le respect absolu de la confidentialité des données et des personnes interviewées était garanti et observé. Les documents audiovisuels et écrits restent confidentiels et les différents enregistrements audio seront détruits et les preuves seront adressées aux interviewés après notre soutenance. Les données écrites telles que les discours, les noms des entreprises et toutes les informations recueillies ont été codés de manière à empêcher quiconque d'identifier les interviewés et les entreprises.

Néanmoins, ces données écrites seront disponibles pour l'intérêt de la science afin que tout scientifique puisse les utiliser pour pousser plus loin les investigations. Nous prenons le soin de respecter les règles d'éthique en vigueur à UQAR/UQAC et au Bénin tant dans le domaine scientifique que dans les us et coutumes en vigueur au Bénin. À la suite de notre demande adressée au comité d'éthique de l'UQAR, il nous a

---

<sup>60</sup> Le consentement a été envoyé à tous les interviewés 10 jours avant le début de l'enquête.

délivré le certificat d'éthique (voir annexe 1)<sup>61</sup> qui nous a autorisé à investir notre terrain d'étude.

Ainsi, nous avons agi conformément aux conseils prodigués par Mace et Pétry qui proposent que le respect du consentement libre et éclairé des sujets soit observé. Les trois conditions suivantes sont indispensables : le consentement éclairé, le consentement libre et le consentement clairement exprimé. Selon Mace et Pétry, il faut :

- *S'assurer que le consentement est éclairé, c'est-à-dire que les sujets peuvent décider de participer ou non à une recherche en toute connaissance de cause. Pour ce faire, les sujets devront recevoir toute l'information pertinente sur le projet et sur le rôle qu'ils seront appelés à jouer dans les termes qu'ils peuvent comprendre;*
- *s'assurer que le consentement est libre, ce qui veut dire qu'aucune contrainte ou influence indue n'est exercée sur les sujets, qu'une période raisonnable de réflexion est accordée au sujet, et que les sujets sont informés qu'ils peuvent en tout temps se retirer de la recherche;*
- *s'assurer que le consentement est clairement exprimé. Le consentement écrit est indispensable lorsque la recherche entraîne des risques (physiques ou moraux) pour le sujet (2000, p. 123).*

Cette partie d'éthique est d'une importance capitale et c'est pourquoi nous y avons mis la rigueur nécessaire. Pour l'organisation de cette thèse, les parties résultat et analyse sont présentées en deux chapitres distincts : les chapitres 5 et 6.

#### **4.8. CONCLUSION PARTIELLE**

La méthodologie, démarche à suivre pour mener cette recherche sur l'IPE, est structurée par la stratégie de la recherche qui est dans notre cas une recherche qualitative par une étude de cas régionale. Pour mener cette étude de cas, il a fallu l'identification du cas à l'étude et sa délimitation géographique. Dans cette délimitation de la zone d'étude, le portrait des communes d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi a été dressé. Pour investir le terrain, des indicateurs ont permis l'élaboration du guide d'entrevue afin de poser des questions précises. Cependant, le déploiement des outils de collecte de données suit une méthode rigoureuse pour investir la zone d'étude. L'entrevue semi-dirigée, l'observation directe et la recherche documentaire sont les

---

<sup>61</sup> Voir copie du certificat l'annexe I.

méthodes choisies pour collecter les données, mais il a fallu identifier les interviewés au préalable, organiser le déroulement des interviews et, par ailleurs, les différents documents et rapports sur la filière ananas ont servi à rassembler d'importantes informations sur l'ananas. Le fait de procéder à l'observation des acteurs en activité permet de cerner des aspects de la réalité empirique qui échapperaient à l'usage du guide d'entrevue. Une fois les données récoltées, la codification des interviewés et la constitution d'une base de données ont servi pour le traitement des données. Ces données récoltées dans le respect des mesures éthiques, compilées et organisées en résultats de la recherche seront étudiées suivant la méthode d'analyse thématique et une approche horizontale. Toutes ces données ont été au préalable validées par les interviewés pour garantir leur authenticité.

## **CHAPITRE 5**

### **LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE SUR LES AIA**

Les résultats, une fois récoltés et traités, sont organisés en quatre différentes parties suivant les grands thèmes du guide d'entrevue. La première partie est consacrée aux informations documentaires sur les entreprises d'ananas à Allada et ses environs. La deuxième partie est dédiée au mode de fonctionnement des agro-industries anananières (AIA). La troisième partie est consacrée à la dynamique industrielle des AIA et la dernière à leur dynamique territoriale.

#### **5.1. LE CAS DE LA FILIÈRE ANANAS À ALLADA ET DANS LE SUD DU BÉNIN**

La filière ananas au Bénin est vieille de quelques décennies. Amorcée dans les années 1970, la culture ananas est restée une affaire de quelques paysans et jardiniers. En effet, avant la création de la SODAF (Société dahoméenne de fruits) en 1972, la culture de l'ananas, d'abord destinée essentiellement à la consommation familiale, était surtout pratiquée en association avec les cultures vivrières. Selon Afomasse et Arouna (2005, p. 4), la culture intensive d'ananas a démarré en 1972 avec la Société dahoméenne de fruits (SODAF). Toutefois, celle-ci n'a pu conquérir ni s'imposer sur le marché européen. Depuis les années 1990, un nouvel essor est donné à la filière et rapidement la région du Sud du Bénin, propice à cette culture, s'en est appropriée et en a fait sa culture agricole de référence de la région.

##### **5.1.1. Les facteurs de réussite de la filière ananas au sud du Bénin**

Les atouts naturels favorisant le développement de la filière ananas au sud du Bénin, selon les recherches menées par l'université d'Abomey-Calavi (1997, p. 82), sont les conditions de production, notamment le climat tropical chaud et humide avec une moyenne de température comprise entre 22 et 24 degrés et un taux d'humidité entre 65 % et 95 %. Ce sont ces conditions qui confèrent à l'ananas du Bénin une qualité exceptionnelle et qui favorisent le développement de sa culture. En effet, les zones de

production d'ananas sont localisées dans le Sud du pays, où les niveaux de pluviométrie sont les plus importants, et notamment dans le département de l'Atlantique.

Si au Bénin, il y a un département spécialisé en production de l'ananas, c'est le département de l'Atlantique. Ce dernier est, selon MAEP (2005), le premier producteur, car sept de ses neuf communes administratives (Abomey-Calavi, Allada, Kpomassè, Ouidah, Toffo, Tori et Zè) s'adonnent à la production d'ananas. Ce n'est que dans cette région qu'il y a des producteurs professionnels de la culture de l'ananas.

Ce département, occupé par 10 % environ de la population béninoise, détient le record de plus de 80 % de la production totale d'ananas au Bénin (HELVETAS, 2008). Les petits producteurs, plus nombreux, cultivent un hectare à peine et obtiennent 22 tonnes à l'hectare, les exploitants professionnels dépassent 5 hectares environ et ont un rendement de 70 tonnes à l'hectare. Au total, les statistiques de 2005, selon le ministère de l'Agriculture, estiment le nombre de producteurs à 10 000 et ajoutent le chiffre de 100 000 pour l'ensemble de personnes impliquées indirectement dans cette filière à tous les niveaux (production, transformation, distribution, etc.).

Le monde rural est le plus concerné par cette filière. « Le secteur rural occupe 70 % de la population active, contribue pour 39 % du Produit intérieur brut (PIB) et fournit 90 % des recettes d'exportation au Bénin » (MAEP, 2005). Cependant, des acteurs privés, des diplômés sans emploi, des agents de l'État à la retraite et d'autres entrepreneurs animent professionnellement cette filière. Beaucoup d'associations<sup>62</sup> organisées et reconnues par les pouvoirs publics en font partie. Les acteurs produisent deux types d'ananas : la Cayenne lisse et le Pain de sucre<sup>63</sup>. Le premier est destiné à l'exportation et le second à la consommation locale et nigériane.

---

<sup>62</sup>**Les associations animatrices de la filière ananas** : Union des groupements des producteurs d'ananas de Toffo (UGPAT); Réseau des producteurs d'ananas du Bénin (RePAB); Union des producteurs du Sud du Bénin (UPS-Bénin); Union départementale des producteurs (UDP); Coopérative des producteurs de l'ananas de Togoudo (COPRATO); Union nationale des transformateurs de l'ananas du Bénin, etc.

<sup>63</sup> Pour connaître la spécification et les caractéristiques de l'ananas béninois voir l'annexe V.

### **5.1.2. Le cas des agro-industries anananières des communes d'Allada, Zè et Abomey-Calavi**

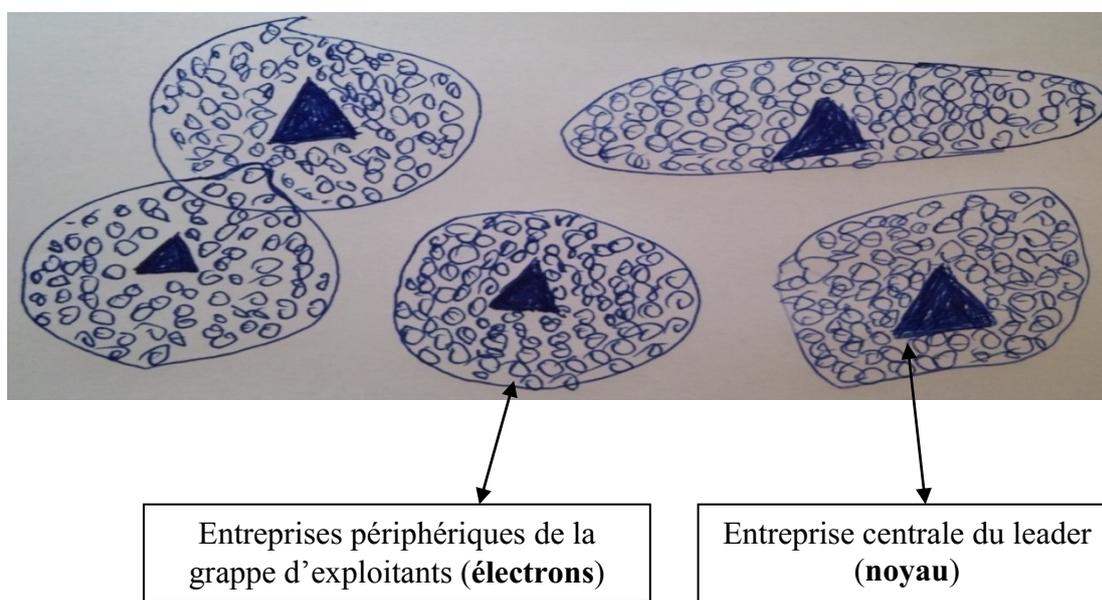
La filière ananas regorge de milliers d'acteurs regroupés en associations et de producteurs isolés, mais particulièrement des groupes d'entrepreneurs se sont constitués formant des pôles qui s'adonnent à la fois à la production, à la transformation et à la commercialisation de l'ananas et à ses sous-produits. Ces groupes industriels sont dénommés « agro-industrie anananière » dans le cadre de cette recherche pour mieux les désigner et les distinguer du reste de la filière ananas.

#### ***5.1.2.1. Présentation d'une agro-industrie anananière selon la technique de l'observation directe sur les sites***

Une agro-industrie anananière se compose d'une entreprise centrale (noyau) d'un leader qui s'investit à la fois dans la culture, la transformation et la commercialisation (distribution locale et exportation) de l'ananas et ses dérivés. Ce leader est entouré de centaines d'autres exploitants agricoles (électrons) à la fois présents dans la production de l'ananas fruit, dans sa commercialisation et d'autres petits travaux au bénéfice du groupe. Le dénominateur commun est l'ananas, mais au sein du groupe aucun acteur entourant le leader n'a une spécialisation particulière. Du jour au lendemain, un producteur peut se mettre à la distribution ou s'essayer à la fabrication d'outils, par exemple, des équipements techniques utiles au sein du groupe. Les membres d'un groupe peuvent servir un autre groupe, c'est de la confraternité industrielle.

Les agro-industries anananières constituent des constellations d'un agrégat d'entreprises de différentes tailles toutes adonnées à l'ananas, mais travaillant dans un même espace donné. Elles forment à la fois une chaîne industrielle et un marché où chacun vend et achète chez l'autre et surtout, elle est ouverte sur le monde extérieur pour l'écoulement des produits du groupe. Les agro-industries anananières concernées par cette recherche sont l'ensemble de celles qui animent le marché de l'ananas dans les trois communes d'Allada, d'Abomey-Calavi et de Zè. Ces trois communes sont choisies parce qu'elles sont les plus grandes productrices de l'ananas et elles sont dans un même espace géographique offrant une facilité d'accès et une possibilité d'étude d'envergure

régionale. Les 22 agro-industries anananières de ces trois communes ont fait l'objet de cette recherche. Au total, il y en a neuf dans la commune d'Allada, six dans la commune de Zè et sept dans la commune d'Abomey-Calavi. Les leaders sont âgés de 40 ans en moyenne, leur chiffre d'affaires est de 35 000 dollars canadiens en moyenne, ils emploient directement une trentaine de travailleurs (petits entrepreneurs associés) et indirectement plus de 2 000 autres associés (électrons) plus ou moins indépendants. La figure ci-dessous présente les AIA sur le territoire d'étude.



**Figure 13 : agro-industries anananières (AIA) avec noyaux et électrons**

## **5.2. LE MODE DE FONCTIONNEMENT DES AIA DES TERRITOIRES À L'ÉTUDE**

Les entreprises anananières du Sud du Bénin ont un mode particulier de fonctionnement régi par leur nature ou statut juridique, leurs activités, leurs outils de production, leur mode de gestion et d'organisation.

### **5.2.1. Les statuts, les activités, les outils de production, le mode de gestion et d'organisation des AIA**

Les agro-industries anananières se ressemblent et se distinguent par leur statut respectif. Née de façon informelle, une agro-industrie anananière pourrait demeurer informelle ou

connaître de l'évolution. D'autres se donnent progressivement une structure formelle pour devenir des sociétés légalement reconnues et enregistrées à la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin.

#### ***5.2.1.1. Statuts et activités des agro-industries anananières***

Les agro-industries anananières de la région du Sud du Bénin (les trois communes) sont de différents statuts. Parmi les entreprises centrales (les noyaux, voir figure 13) : quelques-unes sont en voie de devenir des coopératives (4), d'autres sont des sociétés à responsabilité limitée (8), d'autres sont des groupements informels en voie de devenir des coopératives à terme (7), d'autres sont des établissements ou des associations appelées groupements d'intérêt économique (3).

Toutes ces entreprises s'entourent d'entreprises individuelles ou de coopératives formelles et informelles (électrons) groupées autour de l'entreprise centrale (noyau) pour laquelle toutes travaillent bien que chacune ait son identité informelle ou en voie de formalisation. Chaque entreprise centrale est gérée par un seul leader qui se dote de moyens pour transformer les ananas produits par la grappe d'entreprises qui l'entoure. Chaque employé d'une agro-industrie a son entreprise personnelle (individuelle). L'ensemble de ces entreprises poursuit un but commun, cultiver l'ananas, le transformer et le vendre avec ses produits dérivés.

Toutes les entreprises travaillent l'ananas, elles s'adonnent à la production de l'ananas en le cultivant, puis elles œuvrent dans la transformation de l'ananas fruit en jus et elles commercialisent l'ananas et ses dérivés sur les marchés local, régional et international. « Nous avons trois types d'activités : la production, la transformation et la commercialisation de l'ananas. À l'international, nous faisons l'exportation et la commercialisation régionale vers le Nigeria, le Burkina Faso, le Sénégal, le Maroc et la France, etc. » affirme le leader AIA-4. Le mode de gestion et d'organisation avec la tenue d'une comptabilité au sein de ces entreprises se pratique de différentes manières.

#### ***5.2.1.2. Mode de gestion et d'organisation des AIA***

Quelques-unes des entreprises centrales (les SARL) ont une administration comptable qui fonctionne selon les règles de l'art : l'enregistrement des opérations

comptables, l'existence d'un secrétariat actif, etc. L'entreprise AIA-7, une coopérative plus ou moins formelle (non juridiquement constituée), s'organise selon les règles coopératives, son leader décrit son mode de gestion et d'organisation comme suit :

*Nous avons un personnel permanent, nous avons un comptable, nous avons un gestionnaire des stocks, nous avons une cellule commerciale (une équipe composée de quatre personnes) qui s'occupe rien que du volet commercial. Nous avons également des commerciaux (une dizaine) qui sont sur le terrain, un secrétariat, un conseil d'administration, il y a une assemblée générale, il y a un secrétariat permanent. L'assemblée générale est l'instance suprême de décision, après elle il y a le conseil d'administration et le comité de contrôle, le rôle de ce dernier est de voir un peu avec la mise en application des décisions de l'assemblée générale.*

Les entreprises d'ananas s'organisent et se gèrent différemment, par exemple, l'entreprise<sup>64</sup> AIA-12 se dirige avec des règles de gouvernance interne. Selon son leader, « chaque responsable du conseil d'administration (CA) sait ce qu'il faut faire et ce qu'il ne doit pas faire et il y a une assemblée générale (AG), elle se réunit une fois par an. Et au fait, on y invite même des cadres du ministère de l'Agriculture à venir participer aux séances de travail ». Au sein de cette dernière entreprise, il y a selon son chef principal, le directeur, le comptable, la secrétaire, les responsables techniques répartis dans les ateliers et les techniciens spécialisés. Malgré cette formalisation, le leader est au-dessus de tout et détient un pouvoir absolu sur toute l'organisation.

Certaines entreprises sont très évoluées et organisées, elles ont une AG, un CA, et au-delà, il y a l'organe exécutif appelé secrétariat exécutif ou le bureau exécutif (BE), elles ont à ce niveau un gestionnaire, un responsable de gestion de l'approvisionnement, le responsable chargé de l'assurance qualité, un secrétariat administratif, il y a un chargé de commission, un chargé de comptabilité, un chargé d'encadrement technique, un chargé de l'assurance qualité au niveau du BE, les membres sont à la base de la pyramide. Et chacun a sa propre entreprise dans le groupement d'intérêt économique, mais tous sont soumis au leader charismatique du groupe.

Par ailleurs, pour le leader de l'entreprise AIA-2 rien n'est formellement organisé : « Nous n'avons pas encore la capacité financière d'engager une secrétaire. On n'a pas de comptable. On a plutôt un journal de caisse, on a une fiche de stocks et un

---

<sup>64</sup> Une coopérative formellement constituée.

cahier de production ». Tout fonctionne en absence de toute règle d'organisation, le leader est aux commandes et tout le monde marche au rythme et à la cadence de ses ordres bien que chacun se gère d'une manière ou d'une autre.

Par contre, pour le leader de l'entreprise AIA-11 : « Nous avons une comptabilité, associée à un cabinet externe d'expertise comptable qui vient faire des audits dans notre système, cela en collaboration avec le chef administratif et financier ». Les autres entreprises s'administrent de façon informelle autour d'un noyau central qui tient des registres de comptabilité où des opérations financières s'enregistrent.

Les leaders des entreprises centrales inspirent et orientent le système industriel entièrement soumis à leur pouvoir de direction. La comptabilité de l'entreprise se fait par le chef lui-même ou parfois par un collaborateur formé sur le tas pour la tenue d'un cahier journal. Selon le leader de l'entreprise informelle AIA-19 : « Nous ne disposons pas encore d'une comptabilité formellement organisée, mais nous nous débrouillons ».

Pour l'organigramme des entreprises de l'ananas, le chef de l'entreprise centrale est l'unique patron auquel tout le système est soumis : « Je commande tout le monde, non pas par des ordres, mais ma présence suffit pour mettre tout le monde en ordre » déclare le leader AIA-5. Le travail de l'ananas se fait au sein de ces entreprises grâce aux différents outils dont elles font usage.

### **5.2.1.3. Outils de production des agro-industries anananières**

Les activités liées à l'ananas ont démarré avec la houe. « Nous ne pouvions pas commencer avec des outils modernes comme le tracteur parce que ces tracteurs retournent le sol et le sol qui est non cultivable prend le dessus sur le sol cultivable, c'est pour éviter cela qu'on a préféré de le faire de façon manuelle » affirme le leader AIA-7 avant de conclure que :

*L'ananas est un produit cultivé de façon artisanale parce que quand on finit le labour même avec les machines, il faut tout faire à la main, planter, sarcler, récolter, réaliser les épandages d'engrais, tout ce qui se fait est fait de façon manuelle, c'est une production qui nécessite une lourde précaution, ce qui fait que manuellement on y parvient mieux qu'avec des machines.*

Pour les travaux allant de la plantation des bourgeons (rejets) à la récolte de l'ananas fruit, tout se fait à la main. C'est au cours des travaux de transformation de l'ananas en divers dérivés que des équipements artisanaux, semi-modernes et très modernisés interviennent selon les différentes entreprises. En termes de pourcentage, selon le leader AIA-9, les outils artisanaux représentent 80 % de l'équipement utilisé dans l'industrie de l'ananas. Quelques entreprises utilisent des instruments de cuisine comme des râpeuses pour faire du jus d'ananas, tandis que d'autres font usage d'équipements artisanaux ou semi-modernes tels la houe, le coupe-coupe, des gérobroyeurs, des cuiseurs, pasteurisateur, etc. D'autres utilisent des machines importées d'Asie, de véritables chaînes industrielles.

Selon le chef entrepreneur AIA-7, le travail de l'ananas a évolué du manuel à l'artisanal, de l'artisanal au semi-moderne : « On triturait l'ananas à la main, ensuite on a acheté un broyeur et une presse. Du semi-artisanat, nous sommes passés au semi-moderne, parce qu'aujourd'hui nous avons un pasteurisateur et un cuiseur, ce qui nous permet de passer de la production de 240 bouteilles à plus de 2 400 par jour ».

Dans cette filière, certaines entreprises centrales ont modernisé presque entièrement leur production, elles disposent de chaînes industrielles produisant des milliers de bouteilles et cannettes de jus par heure. Ces usines de type moderne s'entourent de milliers de petites entreprises et même des coopératives qui leur fournissent de l'ananas par dizaines de tonnes par jour. Il y a même des usines qui peuvent tourner à plein régime et extraire du jus de 80 tonnes d'ananas par jour. La particularité des agro-industries anananières (AIA)<sup>65</sup> par rapport aux entreprises classiques s'explique par l'influence des coutumes, des règles, des institutions (étatiques et non étatiques) et les formes de relation qui régissent leur fonctionnement.

#### ***5.2.1.4. L'influence des coutumes, des règles, des institutions et des relations dans le fonctionnement des AIA***

Les entrepreneurs de la filière de l'ananas dans tous les territoires du Sud du Bénin ont pointé du doigt l'influence de leur environnement social, défini par certaines

---

<sup>65</sup> À partir de cette page, le sigle AIA désignera dans tout le reste du texte les agro-industries anananières, je me décharge de l'obligation de l'écrire au complet pour éviter la lourdeur des textes.

valeurs coutumières qui régulent la vie sociale dans leurs différents milieux et qui impactent sur la production. La plupart des entrepreneurs subissent l'influence positive comme négative de ce qui fait l'identité du territoire qui abrite leurs entreprises.

Dans la région d'Allada, les travailleurs ne se rendent sur leur lieu de travail que tardivement le lendemain d'une journée de pluie pour la raison que la coutume enseigne qu'il faut aller d'abord faire une partie de son champ avant toute autre chose. Cette règle très suivie dans ce milieu est décrite par l'entrepreneur AIA-7 comme suit : « le faisán<sup>66</sup>, c'est un calendrier coutumier propre au territoire qui a des thèmes journaliers comme *Medjo, Mekou, Vodoungbé, Obo, Ohin, Oku*. Et lorsque le jour tombe sur *Ohin* ou bien *Oku*, ils ne quittent pas chez eux pour venir au travail ». Ces coutumes et règles locales handicapent le rendement attendu d'une entreprise, mais elle est soumise à certaines règles territoriales et elle doit en subir les conséquences.

En dehors du calendrier « Faisán », d'autres règles du milieu existent telles que décrites ci-dessous. L'entrepreneur AIA-4 relève que l'organisation de cérémonie grandiose au décès d'un parent est considérée comme une tradition à respecter et pour cela les travailleurs se comportent de deux manières. Ils doivent s'absenter du travail, ensuite ils doivent prendre de l'argent chez le chef de l'entreprise pour participer financièrement aux funérailles. Ils y mettent parfois toutes leurs économies au point où ils en sortent très endettés; le but c'est de prouver qu'ils sont capables de grandes choses. Cette tradition est très mal vue par les leaders d'entreprise : ils considèrent que ces coutumes influencent négativement le rythme de leur production.

Dans toute la région du Sud du Bénin, quand la femme accouche, la tradition lui impose le confinement pendant trois mois à la maison dans sa chambre sans même sortir, ni voir le soleil. Dans les coutumes locales, la femme qui a nouvellement accouché doit observer un long temps d'isolement dans sa chambre avant de sortir avec l'enfant, « elle doit faire les rituels de sortie coutumière d'enfant pendant trois à quatre mois lunaires avant de reprendre ses activités et cela avec l'accord préalable du mari. Cette situation crée un véritable handicap dans nos activités de production », affirme le

---

<sup>66</sup> Voir les significations de ces termes au chapitre de l'analyse, rubrique 6.1.7. Les AIA vues sous le prisme du modèle théorique de l'IPE.

leader AIA-6. Ces règles coutumières font que les femmes ne sont pas engagées de façon durable dans les entreprises comme employées, elles s'obligent alors à se créer leur entreprise individuelle.

La tradition veut que la femme reste au foyer pour élever les enfants, mais selon l'entrepreneur AIA-10, la multiplication des entreprises d'ananas dans toute la région donne l'occasion aux femmes d'échapper à cette tradition pour travailler, toutefois, ajoute-t-il, « elles restent bloquées aux premiers mois d'accouchement non seulement pour reposer leur corps, mais ne peuvent sortir de la chambre que des mois après la naissance du bébé; c'est une règle rigide de sortie traditionnelle de l'enfant, applicable à tout nouveau-né »<sup>67</sup>.

Par ailleurs, la christianisation du Bénin a modifié les coutumes dans certains quartiers, c'est ce que le leader AIA-2 rapporte en faisant remarquer que dans son quartier, le jour d'animation du marché Dessah, le lendemain du jour du marché Sékou, personne ne doit aller au champ, c'est une interdiction formelle de la tradition. Cependant, aujourd'hui, plus personne ne reconnaît cette règle dans le village. Tout le monde, sauf les chrétiens qui observent un repos les dimanches, travaille à temps plein et tous les jours.

Par ailleurs, dans les milieux chrétiens évangéliques, l'alcool étant interdit, les boissons sucrées sont très encouragées. Selon le leader AIA-5, les jus d'ananas étant sucrés et de source naturelle, ils sont très prisés et très recherchés pour les grandes cérémonies religieuses et même pour les besoins personnels. Il dit que « les chrétiens ne prennent pas de boissons alcoolisées, pour eux c'est des jus de fruits qui sont conseillés, et comme ce milieu est très christianisé il y a donc un grand marché (local) pour notre industrie de jus d'ananas ».

#### ***5.2.1.5. L'influence des institutions sur le fonctionnement des AIA***

Les entreprises d'ananas reçoivent des appuis de certains organismes et parfois font l'objet de l'attention de l'État dans un but précis. Pour le leader AIA-7, son constat est que l'État ne fait rien dans le pays pour le développement de la filière ananas. La

---

<sup>67</sup> Ce comportement est analysé dans la partie consacrée à cet effet.

seule action posée pour l'agriculture en général est de subventionner les engrais à près de 50 %, mais cela dans un but électoraliste, pour des fins de campagne politique.

Les quelques organismes non étatiques qui encouragent la filière sont des ONG (nationales et internationales). C'est ce que la plupart des leaders confirment; ils ont bénéficié des appuis techniques, formatifs, et même parfois matériels. Par exemple, c'est à travers Agriculteurs français et développement international (AFDI) que l'UE a mis un fonds à la disposition de l'UPS pour former 300 producteurs sur les itinéraires techniques de l'ananas exportable, conformes aux normes européennes.

Par contre, l'implication de l'État béninois est saluée pour les négociations opérées et réussies entre le Bénin et les pays limitrophes pour l'écoulement de l'ananas et ses dérivés. Cette ouverture sur le marché régional a propulsé la plupart des AIA, seulement elles attendent en vain des subventions de la part de l'État à l'instar des producteurs de coton. Dans le même ordre d'idées, tous affirment que des ONG parcourent la filière avec différents projets pour le développement des AIA, mais conditionnent leur appui à la formalisation des entreprises. Le monde des AIA est caractérisé par des formes de relations spécifiques et innovatrices.

#### ***5.2.1.6. Les formes de relations qui régissent la vie des AIA***

Les entreprises d'ananas couvrent le Sud du Bénin et forment un réseau soutenu par diverses formes de relations entre elles sur le même territoire et avec d'autres entreprises des territoires environnants. Au leader AIA-7 d'affirmer qu'entre les autres entrepreneurs et lui, c'est de la confraternité : « Je ne les considère pas comme mes concurrents. Ils sont mes partenaires; j'ai plus de 220 entrepreneurs producteurs avec qui je travaille sur mon site et qui ont aussi des liens avec d'autres leaders, autour de l'ananas nous formons un tout ».

Pour les entrepreneurs de la filière d'ananas, la recherche du marché est commune. Les leaders, tous à la fois, ont l'habitude de dire que « nous réfléchissons par solidarité aux problèmes communs au niveau de la filière ». Sur le plan social, il y a l'assistance. Par exemple, si quelqu'un perd son parent, c'est tout le monde qui se déplace pour l'assister; personne ne manque de quelque chose qui se trouve chez un

membre de la filière. Un des leaders affirme : « Nous n'avons pas de concurrents, nous n'avons que des relations d'échange. La filière ananas est un gisement d'emplois; il n'y a pas de place pour des rivalités ».

Pour la plupart des entrepreneurs, il n'y a pas de rivalité entre les entreprises, il y a de la cohésion, de l'entente et de l'entraide entre entrepreneurs de toute la filière. « Quand vous êtes membres d'une même association, d'une même famille, vous devez être solidaires. C'est très important, c'est un devoir. Vous devez partager vos douleurs, vos peines et ensemble vous devez vous supporter, c'est indispensable », conclut un leader de la filière.

D'une AIA à une autre, il n'y a que des relations de solidarité et de complémentarité. Les entreprises se donnent la main pour satisfaire des commandes et pour répondre à une commande; l'une peut aller prendre les produits d'une entreprise concurrente pour les vendre à sa place, et cela non pas dans un but de profit quelconque. Dans une AIA, les rapports qui existent sont de nature familiale et une grande confiance réciproque s'y développe. Les AIA se multiplient et de ce fait, elles développent le tissu industriel de leur milieu d'implantation.

### **5.3. LE TISSU INDUSTRIEL EN CROISSANCE DANS LA FILIÈRE ANANAS AU SUD DU BÉNIN**

La filière ananas ne se situe qu'au sud du Bénin et elle se développe progressivement depuis quelques années. Quelques rares producteurs essayent de cultiver l'ananas dans les autres départements du Bénin, mais les conditions climatiques les limitent. Au sud, diverses entreprises se multiplient dans ce secteur à la faveur de certains facteurs déterminants. Ces industries croissent grâce aux capitaux financiers, aux rapports sociaux entretenus avec les entrepreneurs, à l'importance de la place accordée aux individus, aux machines et aux innovations technologiques.

#### **5.3.1. Le développement des entreprises de la filière ananas au sud du Bénin**

Les entreprises les plus répandues au sud du Bénin sont celles de la filière ananas. Selon les leaders de la filière, plusieurs raisons expliquent cette floraison d'entreprises d'ananas depuis plus de deux décennies. Les facteurs déterminants de

création, de multiplication et de développement des entreprises de la filière ananas, aux dires des entrepreneurs concernés, sont multiples et multiformes.

### ***5.3.1.1. Les facteurs de création et de multiplication des entreprises de l'ananas***

Pour la plupart des entrepreneurs, le sol de la région du Sud du Bénin est très favorable à la filière ananas. C'est notamment ce qui a poussé le leader AIA-7 à s'y installer : « J'ai eu la terre et la complicité de tout le village, le sol est propice à la production de l'ananas, il y a aussi le microclimat adéquat, l'environnement, la proximité de mon lieu de résidence [...] ». En outre, la culture de l'ananas ressemble, selon les producteurs, à de l'épargne d'argent dans la terre et cette épargne revient avec beaucoup d'intérêts le jour de la vente des fruits. Cette plus-value fait qu'un grand nombre de personnes se lancent dans cette filière aux dires des leaders. Ces entreprises sont, au départ, souvent familiales, et c'est de l'emploi pour toute la famille qui s'unit autour d'une cause commerciale jugée noble.

Le sud du Bénin depuis Allada est d'abord la zone de forte production d'ananas et ensuite c'est le milieu le plus arrosé en pluies au Bénin. Cette forte pluviométrie est un atout essentiel pour l'ananas qui est dorénavant devenu la filière principale du département de l'Atlantique. Les producteurs de ce département s'adonnent beaucoup plus à l'ananas qui est une autre culture parce qu'il y a aussi l'énorme contrainte foncière, car la moyenne cultivable par producteur est assez restreinte<sup>68</sup> et une autre raison est que l'ananas résiste plus aux aléas climatiques que les autres cultures dans la région du Sud du Bénin.

« Nous avons choisi de cultiver l'ananas parce que nous avons fait ce qui nous donne moins de risque et le choix de la transformation de l'ananas est pour garantir aussi un bon marché d'écoulement à nos producteurs » mentionne un entrepreneur. Et pour démarrer une exploitation industrielle artisanale de production de l'ananas, l'entrepreneur n'a pas besoin d'un grand investissement. Il a seulement besoin de 500 000 FCFA environ (1 250 dollars CAD). C'est ce qui explique en partie la prolifération des entreprises d'ananas dans le sud du Bénin. Par contre, de lourds investissements

---

<sup>68</sup> Pour avoir un hectare de terrain, il faut compter plus de 3 millions FCFA.

sont nécessaires pour transformer l'ananas en jus et c'est la raison pour laquelle peu de producteurs s'y aventurent, comme l'ont mentionné la plupart des leaders.

La filière se développe aussi dans ce milieu à cause de la proximité des industries de transformation intégrées à chaque groupement. Cette partie méridionale du Bénin est proche du grand voisin à l'est, le Nigéria, peuplé de près de 200 millions d'habitants. Cette nation importe 80 % de la production de l'ananas du Bénin selon tous les entrepreneurs consultés. Par ailleurs, la proximité de l'aéroport international de Cotonou et du grand marché Dantokpa, tous deux situés à quelques kilomètres seulement des territoires d'ananas, constitue un ensemble de facteurs favorables au développement du marché de l'ananas au sud du Bénin. Il y a d'autres facteurs comme : l'amélioration des conditions de vie des acteurs de la filière; l'ananas comme matière première à moindre coût; le faible investissement pour produire l'ananas et la forte demande du marché grandissant qui amènent l'installation de nouveaux exploitants agricoles et de nouvelles unités de transformation artisanales dans la filière ananas.

Dans cette filière, chaque entrepreneur s'évertue à transmettre son savoir et son savoir-faire à d'autres qui ont le projet de faire comme lui : devenir entrepreneur. Le souci de partager le savoir-cultiver et le savoir-transformer l'ananas anime tout le groupe. Cette culture de l'esprit d'entreprise motive chaque entrepreneur à se multiplier selon les leaders de la filière. Par exemple, un leader du secteur déclare avoir reçu chaque année 200 élèves des lycées agricoles Mèdji-Sékou en stage pour leur apprendre à faire de l'ananas.

Les jeunes de la région du Sud du Bénin sont régulièrement reçus dans les entreprises de l'ananas pour recevoir des conseils et du savoir-faire. Parmi ces derniers, il y a des diplômés sans emploi, des déscolarisés et des non scolarisés. Les entrepreneurs les encouragent à l'auto-emploi dans la filière, car selon eux « le début est difficile, mais c'est libérateur et prometteur de s'auto-employer car l'auto-emploi valorise l'Homme »<sup>69</sup>.

---

<sup>69</sup> Le marché nigérian est de 200 millions d'habitants ayant un besoin insatiable en matière d'ananas. Le marché est loin d'être saturé de sitôt.

Le Bénin possède une masse juvénile impressionnante mais sans emploi. Les leaders des entreprises de la filière ananas ne cessent de raconter leur récit de vie soulignant que chacun est venu à l'ananas pour se créer un emploi. « Dans les années 1990, il n'y avait pas de place pour nous dans la fonction publique, nous étions des diplômés sans emploi et des déscolarisés; la seule issue était que chacun se crée un emploi et l'ananas était l'opportunité » déclare un des leaders de la filière.

En effet, une description des industries de la filière ananas au sud du Bénin montre un regroupement de dizaines d'entreprises agricoles autour d'une grande entreprise de transformation des fruits en jus, située le plus souvent au centre des champs d'ananas ou au bord de la grande voie qui traverse la zone. Les industries agricoles sont individuelles ou sont des coopératives<sup>70</sup> et toutes travaillent pour l'industrie centrale dirigée par un leader. Il y a plus de 10 000 entrepreneurs individuels regroupés autour d'une trentaine de leaders industriels au sud du Bénin.

Au départ, les entreprises d'ananas s'adonnaient uniquement à la production du fruit sans penser à la transformation de l'ananas en d'autres sous-produits. Tous les acteurs de la filière mentionnent qu'après la récolte de l'ananas, sa conservation longue durée rencontrait d'énormes difficultés. Si le marché était un peu timide, une bonne partie pourrissait causant une perte énorme. L'idée de transformer l'ananas est alors née et comme entreprendre à transformer coûte plus cher que cultiver, des leaders financièrement capables ont pris les devants. Ainsi, la surproduction et l'altération des fruits ont conduit à la création des entreprises de transformation qui sont devenues le centre de gravité de la filière dans chaque milieu.

Selon les producteurs de l'ananas, ils bénéficient des résultats des études que l'État béninois avait commanditées dans le passé (1980) et c'est pourquoi la production de l'ananas se planifie, s'organise. Le choix des terres de culture ne va pas au-delà de la région du Sud du Bénin. Des techniques sont apprises pour prévoir les caractéristiques organoleptiques de l'ananas : son goût, son calibre, sa coloration, etc. Des techniques sont apprises et se diffusent sur la manière de provoquer la floraison de l'ananas et prévoir la date de sa récolte pour ainsi prévenir ses acheteurs.

---

<sup>70</sup> Le nombre d'entreprises individuelles est supérieur à 200 par site, il y en a même qui dépassent 1 800.

La maîtrise de la filière depuis la plantation des semences (bourgeons) jusqu'à la récolte a facilité d'une part, la production et, d'autre part, a fait multiplier les rendements. En conséquence, les acteurs de la filière s'enrichissent « facilement » selon leurs dires et suscitent l'envie et l'implication d'un nombre incessant de nouveaux entrepreneurs dans la filière. Le marché allant croissant est devenu un autre levier de développement et un gage de la rentabilité de la production. Toutes les différentes techniques utiles à la maîtrise et au développement de la filière ont favorisé et continuent de favoriser la multiplication des entreprises dans la filière ananas.

Un autre facteur de développement de la filière est l'instabilité politique, depuis septembre 2000, de la Côte d'Ivoire, l'ex-championne de la filière dans la sous-région ouest-africaine. Du fait de la guerre en RCI, la production ivoirienne est tombée au bas niveau et les importateurs de l'ananas se sont rués sur le Bénin. Cela a provoqué depuis les 15 dernières années une explosion de la production béninoise qui serait passée de 100 000 tonnes à près de 500 000 tonnes annuellement.

Les pays sahéliens sont en majorité musulmans et ont un climat chaud. L'Islam ayant interdit l'usage de l'alcool, les adeptes sahéliens se ruent sur les jus d'ananas béninois pour se désaltérer. Ce marché sahélien à proximité du Bénin a fait développer les industries de transformation qui sont devenues les centres névralgiques des productions et qui ne cessent de s'agrandir et de se moderniser.

Les entrepreneurs interviewés dans notre étude sont ceux des communes d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi. Quelques personnes ressources de la commune de Cotonou ont aussi été rencontrées pour enrichir les données de cette recherche. Ces entreprises font valoir plusieurs types de capitaux pour leur épanouissement. Le recours à des crédits bancaires, à des microcrédits, aux innovations technologiques et aux machines a fait optimiser la production. La valorisation des individus et des rapports sociaux constituent aussi des atouts déterminants au développement des industries de la filière ananas.

### **5.3.2. Les différents capitaux au service des entreprises de la filière ananas**

Les AIA doivent aussi leur développement selon les leaders de la filière ananas à l'importance des capitaux financiers et surtout au poids des rapports sociaux entre les acteurs, la place prépondérante des individus, des machines et des innovations technologiques.

#### **5. 3.2.1. L'importance des capitaux financiers aux entreprises**

La filière ananas au Bénin, selon la plupart des acteurs leaders, a régulièrement recours au crédit pour le financement des activités liées à l'ananas. Cependant, les crédits bancaires sont peu accessibles, les microcrédits sont leur source de financement, mais ils sont mal adaptés à cause des taux d'intérêt et la durée de la culture de l'ananas qui est de 18 mois alors que les microcrédits s'octroient sur 12 mois.

Les crédits bancaires sont importants et même indispensables selon quelques-uns des acteurs. Les institutions de microfinance appliquent 10 % de taux d'intérêt mensuel contre 2 % pour les banques. Toutefois, les banques sont plus exigeantes que les institutions de microfinance. En effet, le producteur peut, juste avec sa petite convention légalisée à la mairie, aller dans une institution de microfinance pour se faire octroyer du crédit; par contre, à la banque, il faut de solides garanties et le parcours est long.

Les producteurs ont l'habitude de prendre les microcrédits, car le processus est non seulement rapide, mais les agents de microfinance développent une proximité vis-à-vis d'eux; ils visitent les industries, analysent les activités qu'ils veulent financer, accordent en un temps record 2 à 3 millions FCFA (7 500 dollars canadiens environ). Ces microcrédits favorisent le développement des activités de la filière et restent indispensables aux acteurs. La solidarité du groupe est aussi un autre atout, un facteur du développement des industries de l'ananas.

Pour les acteurs de la filière, les rapports sociaux sont vitaux pour le développement des entreprises. Les relations de solidarité leur permettent d'accroître les quantités et d'améliorer la qualité de l'ananas. Les échanges se font avec confiance dans un climat de solidarité et chacun apporte sa contribution à la résolution de problèmes afin que nul ne soit écrasé par le poids de ces difficultés. Ils affirment que « quand un

groupe a des problèmes, toute la filière peut se déplacer pratiquement vers celui-là pour l'aider; on est solidaire ».

Pour les intérêts de la filière, les leaders font du lobbying, par exemple, pour bénéficier des intrants à crédit auprès de certaines structures étatiques et c'est après les récoltes qu'ils remboursent. Ils ont pu obtenir dans un partenariat la mise en place d'un fonds pour des garanties dans des institutions de microfinance qui couvre 70 % du crédit octroyé au titre de l'achat groupé d'intrants ou de matériels lourds.

Comme autre exemple, une solidarité pour l'avenir de la filière s'exprime dans un partenariat avec le lycée agricole de Sékou. À cet effet, une petite ferme-école est mise en place où les membres qui ont besoin d'avoir de l'expérience dans tel ou tel domaine lié à la filière reçoivent de la formation. Tout se passe dans la filière avec une importance particulière accordée à l'individu, aux machines et aux innovations technologiques.

#### ***5.3.2.2. La place de l'individu, des machines et des innovations technologiques dans les entreprises***

Les entreprises de la filière ananas se développent et se multiplient grâce à l'utilisation de machines, mais en particulier à cause de la force humaine de travail et des innovations technologiques. En effet, la main-d'œuvre moins chère et disponible dans ce secteur est un atout important. Les leaders du secteur affirment même que « la main-d'œuvre est primordiale, c'est le premier en facteur de production, et les machines viennent après ». La grande partie des activités est assurée par les individus, les acteurs estiment à 80 % la part dédiée aux travailleurs et 20 % aux machines.

Toutes les industries dans la filière ananas ne sont pas égales en taille et en équipement. Quelques-unes, voulant moderniser leur processus de production, ont importé d'importantes machines, voire des chaînes industrielles pour le développement de leurs activités. Les machines sont sollicitées à deux niveaux dans la filière. De petits outils jusqu'aux tracteurs sont utilisés dans les industries agricoles pour les travaux agricoles relatifs à l'ananas. Par ailleurs, les machines et les équipements artisanaux sont sollicités lors des différentes étapes de la transformation des fruits en jus en

bouteilles scellées et en cannettes faites en aluminium. Pour surmonter les difficultés, les acteurs de la filière ananas ont souvent recours à des solutions innovatrices.

Les innovations technologiques s'opèrent dans le processus de la culture de l'ananas et dans celui de la transformation. En effet, la production à grande échelle de l'ananas au Bénin étant nouvelle, les acteurs ne retrouvent pas des équipements adaptés à leurs besoins dans la culture de l'ananas. Ils bricolent de petits outils, par exemple, des équipements spéciaux pour dessoucher et broyer les plants d'ananas déjà récoltés : c'est le gérobroyage selon le vocabulaire de la filière. Les gérobroyeurs sont de fabrication locale et adaptés aux besoins de la culture.

Les petits outils utilisés pour désherber les champs, pour provoquer la floraison, même la mixture préparée pour provoquer la floraison à la même date, etc. sont tous des innovations des producteurs. Chaque groupement opère de nouvelles méthodes et des innovations technologiques pour améliorer le processus de production et augmenter le rendement. Des innovations se font aussi et surtout dans le processus de transformation de l'ananas.

À l'instar de la culture de l'ananas, sa transformation en jus est une activité nouvelle et les transformateurs ont recours à de nouvelles idées et des innovations technologiques pour renforcer et améliorer leur production. Depuis la récolte de l'ananas jusqu'à la mise en bouteille de son jus, chaque industrie a ses secrets et surtout est appelée à innover pour faire la différence sur le marché d'exportation face aux jus provenant du Costa Rica et des pays sud-américains comme le Brésil. Un des acteurs expliquait qu'il innove chaque jour mais à son rythme. Par exemple, il a déclaré qu'il y a 10 ans, le jus d'ananas était vendu attaché dans des sachets, mais aujourd'hui c'est en bouteille et en cannette.

Malgré les innovations technologiques dans le processus de transformation, la production de jus exige le recours à de petits équipements nouveaux qui sont fabriqués sur place. Au sein de chaque groupement comme dans tout le sud du Bénin, les équipements se fabriquent d'un milieu à un autre, mais ce qui est encore plus novateur c'est qu'il y a un département consacré uniquement aux créations nouvelles.

Une petite cellule d'innovation émerge au sein des AIA et se charge de réfléchir à toutes les étapes et travaille à résoudre les problèmes techniques. L'ingéniosité des industries de la filière d'ananas, favorisant l'innovation technologique, est devenue un facteur de son développement. Elle lui permet d'attirer de vrais techniciens et ingénieurs qui se consacrent à la recherche de solutions aux différents problèmes. De surcroît, les AIA ont aussi suscité un environnement des affaires qui leur est favorable.

### **5.3.3. L'environnement des affaires et les services aux entreprises favorables à la filière**

Les entreprises d'ananas ont favorisé l'émergence d'autres entreprises et des services au profit de la filière entière. Ces différents services varient et s'intensifient d'une industrie à l'autre. Plusieurs petits services en faveur de la culture de l'ananas se développent. En effet, des hommes et des femmes qui n'ont pas de moyens suffisants pour entreprendre, à l'instar des autres, mais qui ont besoin d'un salaire journalier, vont de champ en champ pour entretenir les plantations de l'ananas. Ils enlèvent les mauvaises herbes, ils sarclent les plantations, ils font le traitement d'induction florale (TIF), ils récoltent l'ananas mûri, ils participent à différents travaux dans le processus de la production de l'ananas. En dehors des champs, d'autres services sont sollicités à plusieurs autres étapes du traitement de l'ananas.

Une multitude d'entreprises de transport gravitent autour de l'ananas. Le transport de l'ananas par camionnettes, des champs vers des usines un peu isolées, se fait grâce à des transporteurs rompus à cette tâche et qui sont disponibles aux abords des champs. D'autres routiers transportent au profit des producteurs des tonnes d'ananas au marché de Cotonou (Tokpa), d'autres vers la frontière du Nigéria, d'autres vers l'aéroport. De nuit comme de jour, un ballet de camionnettes remplies d'ananas anime la route allant d'Allada à Cotonou.

D'autres transporteurs sont en même temps des revendeurs de l'ananas, ils s'arrêtent et fournissent de l'ananas tout au long de la route principale allant à Cotonou, de l'ananas sélectionné et de très belle taille à de petits revendeurs assis au bord de la voie de circulation sur plus de cinquante kilomètres. Un transporteur revendeur en gros a confié que depuis 15 ans il vend à lui seul, du lundi au samedi, un minimum de 50

tonnes d'ananas à la frontière du Nigeria en utilisant une douzaine de camionnettes à cet effet. Il y a d'autres transporteurs qui livrent des conteneurs de jus d'ananas dans les pays sahéliens comme le Burkina Faso, le Niger, le Mali, etc. En dehors des services de transport, d'autres entreprises se développent dans l'environnement de la filière ananas.

Les besoins, notamment de bouteilles en verre pour y mettre du jus, sont cruciaux et une multitude de fournisseurs de bouteilles tournent autour des industries et viennent livrer de milliers de bouteilles en verre achetées à Tokpa comme au Nigeria. Chaque industrie commande des bouteilles d'une contenance spécifique et d'une couleur donnée.

Une multitude d'autres services existent : des agents de maintenance des machines sont régulièrement présents dans les territoires des industries; d'autres sont des réparateurs d'outils; des démarcheurs sont continuellement présents dans les industries; les services d'assurance tournent autour des industries; des agences de marketing et de négoce envahissent les industries; des imprimeurs et des cartonniers fabriquent des cartons et étiquettes pour les besoins d'emballage des produits; des buvettes et des restaurants sont des partenaires des industries et distribuent leurs jus; les supermarchés revendent les jus en détail et en gros; des fournisseurs de gasoil font des va-et-vient incessants entre les stations de carburant et les industries; les distributeurs d'intrants avec leurs camionnettes sillonnent les champs d'ananas; les chargeurs, les déchargeurs, les racleurs, etc. ne sont pas les moindres dans cette filière d'ananas grouillant de monde d'entrepreneurs de toutes sortes. La filière ananas se développe grâce à tous ces facteurs et en conséquence apporte du bien-être aux territoires d'implantation.

#### **5.4. LA CONTRIBUTION DES ENTREPRISES D'ANANAS AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DU SUD DU BÉNIN**

Les entreprises d'ananas influencent positivement le développement du Sud du Bénin. Elles valorisent prioritairement le territoire et ses ressources, elles participent à la fois, à la transformation infrastructurelle vers l'industrialisation du Sud du Bénin et à l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs et des populations environnantes.

#### **5.4.1. La valorisation du territoire et de ses ressources par les entreprises**

Les leaders des AIA mettent sur les étiquettes des cartons d'ananas fruits et des bouteilles de jus d'ananas le nom du village désignant ainsi l'origine de leur produit. Ce fait a fait connaître le territoire de chaque produit au point où tous les villages et quartiers auparavant inconnus sont maintenant connus à travers le monde; le territoire de production est ainsi mis en valeur et les villages s'estiment heureux d'abriter les entreprises d'ananas. L'attachement du village est si fort que l'ensemble de la population, avec les conseillers municipaux en tête, s'était opposé à un entrepreneur qui voulait déplacer son industrie du fait de l'accès difficile à l'électricité conventionnelle, selon les déclarations d'un leader.

Par ailleurs, la présence des industries d'ananas dans les villages fait de ces milieux des endroits non seulement touristiques, mais sert aussi d'indicateur plus pertinent du territoire. Les va-et-vient des clients et des fournisseurs des entreprises d'ananas obligent à l'amélioration des rues et pistes villageoises et favorisent l'ouverture de nouvelles routes à travers le sud du Bénin. Les entrepreneurs participent financièrement à l'ouverture des pistes et routes dans les villages et communes pour faciliter l'accès à leurs industries, et ils construisent parfois des écoles avec leur propre fonds pour des villages. D'autres ne pouvant pas investir seuls dans la construction d'une école, y participent selon leur moyen. Avec fierté, un leader affirme : « J'ai construit avec mes bénéficiaires une école et 324 enfants y sont présentement inscrits, j'en suis fier [...] ».

Étant donné la souffrance des femmes en lien avec la difficulté à planifier les naissances, les associations des producteurs de l'ananas ont introduit et financé le programme de planification des naissances depuis une dizaine d'années dans la région d'Allada et depuis lors les couples ont le choix de décider du nombre d'enfants. Pour la mise en valeur des ressources des territoires du Sud du Bénin, les entreprises d'ananas, tout en tirant profit de leur installation dans les différents villages et quartiers, ont favorisé la valorisation des patrimoines des territoires. Outre les ressources humaines, les terres, les ressources hydrauliques, l'ananas, sont exploitées et apportent des valeurs ajoutées aux entreprises et aux territoires.

Les emplois étant rares pour les jeunes diplômés et les déscolarisés, la culture de l'ananas offre l'occasion à chaque jeune, en groupe ou individuellement, de s'auto-employer en créant de façon informelle son entreprise dans le secteur de l'ananas. Les producteurs et leaders les mieux organisés emploient un grand nombre de jeunes. La force juvénile est exploitée pour l'émergence de la culture et la transformation de l'ananas. La première ressource utilisée dans le développement des AIA est la force humaine de travail.

La qualité pédologique des terres du Sud du Bénin étant favorable à la culture de l'ananas, toutes les terres au sud, sauf les sols sablonneux du bord de la mer (Océan Atlantique), attirent les nouveaux entrepreneurs de l'ananas. Chacun se crée son emploi en exploitant un lopin de terre pour la culture de l'ananas dans l'environnement d'une AIA. La ressource la plus recherchée pour les entreprises de l'ananas est la terre.

Il y a une quinzaine d'années, des villages entiers prenaient encore de l'eau de ruissellement après la pluie, d'autres étaient au marigot et à la rivière pour les besoins en eau. Quelques leaders d'entreprises d'ananas ont investi dans la construction de puits pour l'exploitation des eaux de la nappe phréatique donnant ainsi l'occasion à des populations d'avoir accès à l'eau potable. Cette valorisation des ressources hydrauliques a résolu des problèmes de développement dans ces milieux du Sud du Bénin.

Il n'est pas superflu de souligner la place centrale qu'occupe l'ananas parmi les ressources qui contribuent au développement des communes et régions du Sud du Bénin. L'ananas a pris le dessus sur toutes les cultures et serait en train de transformer le sud du Bénin en un Costa Rica béninois, une référence ouest-africaine en matière d'ananas. Cette ressource fort exploitée en ces dernières décennies est devenue le plus grand pourvoyeur d'emplois durables pour la jeunesse béninoise en quête de réussite.

Par ailleurs, les travaux d'ananas génèrent de grandes quantités de déchets polluant l'environnement des cultures et de transformation. Cependant, les entrepreneurs ont innové et valorisent ces déchets. Ils sont transformés pour faire de l'agriculture biologique. Les déchets sont devenus des sous-produits dont la grande partie sert à faire de l'engrais vert et le reste se transforme en tourteaux pour l'alimentation animale. Les leaders ont l'habitude de dire que rien ne se perd dans la

filière ananas, tout se transforme. Le développement des AIA apporte un changement infrastructurel dans les territoires.

#### **5.4.2. La transformation infrastructurelle des territoires : l'apport des entreprises**

Le développement de l'industrie de la filière ananas au sud du Bénin génère des infrastructures dans les territoires d'implantation. Ces infrastructures sont de diverses natures. Outre les installations industrielles propres aux AIA, des routes, des pistes cyclables, des petits dispensaires, des écoles, des ateliers de fabrication de petits matériels, des puits, des installations d'électrification solaire, etc. constituent des apports au développement infrastructurel du Sud du Bénin. Malheureusement, l'apport des entreprises informelles n'est pas considéré dans le calcul du PIB du pays; c'est le cas des PMA africains en général.

Les territoires méridionaux du Bénin situés spécifiquement entre Abomey-Calavi et Sèhouè détiennent pour la première fois depuis quelques décennies des infrastructures industrielles de différentes tailles. Ces dernières ne sont rien d'autre que des entreprises d'ananas en majorité. De part et d'autre de la seule route reliant le sud au nord du Bénin, ces industries jonchent les bordures de cette artère nationale qui dessert les pays de l'hinterland comme le Niger, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad. Les industries anananières très visibles ont modifié la géographie infrastructurelle du Sud du Bénin et apportent substantiellement à l'économie de ces territoires du Sud.

En dehors des routes, des pistes cyclables, des puits, des écoles précédemment soulignés comme apports infrastructurels des entreprises anananières aux territoires du Sud du Bénin, de petits dispensaires, des ateliers de fabrication de petits matériels, des installations d'électrification solaire, etc. ne sont pas de moindre importance dans l'épanouissement infrastructurel des territoires méridionaux du Bénin.

Les villages étant moins électrifiés, des entreprises anananières installent des poteaux électriques solaires non seulement pour l'éclairage de leur propre milieu industriel, mais aussi pour les villages et quartiers où elles sont installées. Les industries anananières apportent ainsi la lumière à ceux qui vivaient autrefois dans l'obscurité une fois la nuit tombée. Les installations de la Société béninoise d'énergie électrique

(SBEE) étant isolées de ces villages et coûtant aussi très chères, les entreprises anananières ont choisi mettre en valeur l'énergie solaire gratuite.

Partant d'abord de leurs propres besoins en matière de soins de santé et de la multitude d'ouvriers dont l'état de santé affecte parfois gravement les productions, quelques industries anananières ont investi dans l'installation de petits centres de santé. Ces dispensaires accueillent non seulement des ouvriers, mais surtout des malades des villages et des environs. Ces infrastructures de santé constituent le premier recours pour les soins de santé et surtout pour la lutte contre le paludisme qui affecte régulièrement deux Africains subsahariens sur trois et qui tue 3 000 enfants de moins de 5 ans par jour selon l'Organisation mondiale de la santé (2016<sup>71</sup> et 2002, p. 2).

De petits ateliers de forgerons se sont non seulement multipliés, mais ils ont pris de l'ampleur devenant des petites industries encore appelées ateliers de fabrication de petits matériels pour les travaux de culture et de transformation de l'ananas. La multiplication des industries d'ananas a favorisé la demande des outils de production et de transformation, et la disponibilité des petites fabriques de proximité, tout comme elle aide les entrepreneurs à résoudre rapidement des problèmes techniques. Ces petites fabriques sont aussi des lieux d'innovations technologiques pour fournir aux entrepreneurs des outils adaptés à leurs besoins matériels. Ces ateliers de fabrication sont aussi de nouvelles infrastructures servant non seulement les industries anananières, mais aussi les populations des territoires pour leurs besoins de petits matériels utiles dans des travaux champêtres et autres.

Grâce aux industries anananières, certains territoires ont pu, il y a 15 ans environ, avant l'arrivée des téléphones portables, bénéficier de l'implantation de téléphones filaires. D'autres territoires ont eu le bénéfice d'être connectés aux installations électriques du pays. D'autres ont bénéficié de l'adduction d'eau potable venant de la Société nationale de l'eau du Bénin (SONEB).

Outre tout ce que les entreprises apportent aux territoires d'implantation, celles de la commune d'Allada acquittent chaque année une taxe pour le développement

---

<sup>71</sup> Repéré à <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs094/fr/#>

communal de 1 000 dollars US. Ce financement de toutes les entreprises implantées à Allada est destiné à aider la commune à s'autofinancer pour son développement sans attendre des aides extérieures. Les AIA, grâce à leur développement, améliorent les conditions de vie des entrepreneurs et des populations des territoires d'implantation.

#### **5.4.3. L'amélioration des conditions de vie des acteurs et des populations : le rôle des entreprises**

L'amélioration des conditions de vie des populations des territoires où se développent les industries anananières est tangible et durable pour deux catégories d'habitants de ces milieux. Les premiers impactés positivement par les industries sont d'abord les travailleurs de la filière de l'ananas eux-mêmes et le reste est constitué des populations. Selon les entrepreneurs leaders de la filière ananas, seules les industries anananières créent des emplois en nombre élevé au sud du Bénin. Ils ont avancé des chiffres pour quantifier ces emplois en tenant compte des plus de 10 000 personnes directement impliquées dans les activités de l'ananas sans compter les milliers de gens occupant des emplois indirects liés à cette industrie dans le sud du Bénin.

Comme amélioration de leurs conditions de vie, selon les leaders entrepreneurs, la plupart des travailleurs impliqués dans la filière ananas scolarisent tous leurs enfants et les maintiennent surtout à l'école. Certains vont même jusqu'à financer leurs études à l'étranger. Presque tous habitent des maisons dont l'architecture et les matériaux de construction sont différents de ceux des autres habitants dont certains logent dans des taudis. Ils se payent des soins de santé sans grande difficulté, ils mangent à leur faim et prennent plusieurs repas par jour. Ils se vêtissent mieux que le reste de la population environnante.

La plupart des entrepreneurs leaders, comme ouvriers associés, ont acquis des moyens de déplacement (motos, automobiles, camions, camionnettes, etc.) non seulement pour leur famille, mais aussi pour faire leurs courses dans le cadre des activités de l'entreprise. Des femmes entrepreneures qui ont pu acheter des terres pour non seulement y construire leur maison, mais aussi pour les louer ou pour y loger de petites industries de culture et de transformation de l'ananas. Quand elles sont éloignées de l'entreprise centrale qui les emploie, elles louent des chambres propres et décentes.

Quant aux populations des territoires du Sud du Bénin, elles profitent d'infrastructures publiques grâce aux entreprises anananières installées dans leur territoire : les écoles; les dispensaires; l'électrification du territoire; l'adduction en eau potable soit du puits ou de la SONEB; les pistes rurales et les routes tracées à cause du business de l'ananas; des petits services environnant les entreprises; des services aux entreprises; la disponibilité d'emplois durables ou saisonniers; la formation pratique en entreprise; la disponibilité des boissons à base d'ananas; des fruits frais d'ananas; etc. Ces populations et leur territoire connaissent une amélioration de leurs conditions de vie qui sont devenues meilleures par rapport à avant. Il y a 20 ans, ces populations et ces territoires ne bénéficiaient pas de ces commodités et facilités. Ces avantages territoriaux induits par les AIA sont aussi reconnus et salués par des notables et autorités politico-administratives des territoires.

#### **5.4.4. Les perceptions des acteurs territoriaux quant à la contribution des entreprises au DT**

Au regard des acteurs non impliqués directement dans les travaux des entreprises anananières, mais qui détiennent une responsabilité importante dans les territoires du Sud du Bénin, les petites industries d'ananas sont devenues stratégiques pour son développement. Ces acteurs territoriaux sont respectivement ceux chargés de la présidence des fédérations des associations de producteurs et transformateurs de l'ananas au Bénin, puis les responsables municipaux des communes de la région et les principaux acteurs royaux d'Allada. Ces acteurs<sup>72</sup> sont des témoins directs et bénéficiaires dans une certaine mesure des intérêts territoriaux des industries anananières au sud du Bénin.

Selon ces acteurs, les industries anananières contribuent à réduire la pauvreté au sud du Bénin, car elles sont devenues le facteur de l'épanouissement socioéconomique d'un grand nombre de personnes. Par exemple, la mairie a constaté la fin des braquages à main armée qui étaient l'œuvre de jeunes désœuvrés de la commune d'Allada il y a plus de 20 ans. Les jeunes, en ayant le minimum vital, peuvent se payer un salaire

---

<sup>72</sup>Ils n'ont été interviewés que sur la troisième partie de notre guide, celle qui concerne la contribution des industries au développement du territoire d'Allada étendu au Sud du Bénin.

minimum de 120 000 FCFA (300 CAD) ce qui vaut près de quatre fois le SMIG au Bénin. Avec des chiffres à l'appui, les responsables des fédérations des entrepreneurs de l'ananas ont démontré qu'un hectare d'ananas donne au minimum 1 800 000 FCFA (4 500 dollars CAD), mais si la récolte est transformée en jus embouteillé le producteur gagnerait au minimum 6 000 000 FCFA (15 000 dollars CAD). La demande reste forte parce que la grande population nigériane exprime un besoin qui dépasse toute la production béninoise. Le Nigéria consomme près de 90 % de la production de l'ananas du Bénin.

Les agents municipaux ont affirmé que les jeunes et les femmes se nourrissent, se logent, se vêtissent, bref ils satisfont à leurs besoins vitaux et ne désirent plus devenir des fonctionnaires de l'État. Des salariés des entreprises d'ananas gagnent entre 100 000 (250 dollars CAD) et 150 000 FCFA (375 dollars CAD), ce que l'État ne peut payer à un grand nombre d'individus. Tous les notables consultés et même les princes royaux ont souligné que toute la région doit son développement pour plus de 80 % aux associations des entreprises de l'ananas.

Par ailleurs, les notables admettent que le commerce de l'ananas a permis de développer un système de routes; des pistes rurales; des puits; des écoles; des dispensaires; des associations de microfinance; des marchés qui s'animent tous les jours tout au long de la route Allada-Cotonou et dans toutes les contrées du Sud du Bénin; la création de petites entreprises autour des industries d'ananas, par exemple, les entreprises de collecte et de traitement des déchets organiques; la création de buvettes et de restaurants; de nouvelles constructions dans le sud du Bénin; des transports intercommunaux, nationaux et internationaux; des relations sociales entre les producteurs; des relations économiques entre le sud du Bénin et le reste du monde; l'électrification des villages et quartiers de ville par l'installation de poteaux électriques (solaires et conventionnels). Les communes récoltent une masse fiscale importante et grandissante à cause du grand nombre d'entreprises, etc. L'ananas est devenu le facteur de développement des communes du Sud du Bénin.

L'ananas occupe tous les membres des familles qui s'y investissent. Par exemple, un notable rapporte que lorsqu'on visite une famille dans la commune de Zè

après Allada, on verra l'homme dans le champ d'ananas, sa femme et ses enfants dans la transformation et les autres membres de la grande famille se chargeront de vendre l'ananas et les sous-produits au grand marché Tokpa. L'ananas occupe tout le monde à Allada et à Zè et crée un brassage ethnique dans la population et une dynamique économique dans la commune générant des emplois formels et informels tous azimuts, a-t-il conclu.

### **5.5. CONCLUSION PARTIELLE**

Les données empiriques qui constituent les résultats de cette recherche ont pu être récoltées grâce à l'arsenal de collecte de données déployé sur le terrain. Pour mener cette enquête, il nous a fallu au départ baliser l'objet de cette recherche. Ainsi, la question départ : l'industrialisation à petite échelle, pourrait-elle représenter pour les pays africains une approche de développement territorial? Le cas des entreprises d'ananas au sud du Bénin est choisi pour observer l'IPE dans la réalité béninoise. De façon méthodique, les concepts aidant à opérationnaliser cette recherche ont été définis et de manière plus précise, les variables et les indicateurs ont été élaborés pour permettre la mesure de l'objet de la recherche dans la réalité. Ainsi, l'ensemble des résultats récoltés, traités et présentés dans cette partie importante de la thèse est le fruit de tout le processus théorique et méthodologique de ce travail. Toutes ces données empiriques récoltées sur les entreprises d'ananas seront soumises à l'analyse comme prévu. Ces réalités empiriques seront traitées et les conclusions conséquentes seront déduites.

## **CHAPITRE 6**

### **ANALYSE DES DONNÉES RÉCOLTÉES SUR LES AIA**

L'analyse est organisée en trois rubriques suivant les thèmes des trois rubriques du guide d'entrevue qui a permis de récolter les données. Ainsi, nous avons commencé par effectuer l'analyse du mode de fonctionnement des AIA à la lumière des SPL, puis l'analyse de la dynamique industrielle des AIA et enfin la dynamique territoriale des AIA. À la fin des trois rubriques d'analyse, un regard critique est porté sur la filière ananas au sud du Bénin suivi d'une synthèse et des recommandations. Notre contribution à la science à travers cette thèse l'analyse des données récoltées dans le cadre de ce travail doctoral. Nous soulignons qu'au cours de l'analyse, nous mentionnerons brièvement le concept de la responsabilité sociale des entreprises pour expliquer un comportement prosocial des AIA qui s'apparente à une œuvre humanitaire.

#### **6.1. ANALYSE DU MODE DE FONCTIONNEMENT DES AIA À LA LUMIÈRE DES SPL**

Le mode de fonctionnement des AIA du Sud du Bénin sera analysé sous le prisme des modèles de systèmes productifs territorialisés d'industrialisation localisée appelés généralement les SPL. Pour la DATAR (2002), il désigne une organisation productive particulière localisée sur un territoire correspondant généralement à un bassin d'emploi, qui fonctionne comme un réseau d'interdépendances constituées d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires qui se divisent le travail (entreprises de production ou de services, centres de recherche, organismes de formation, centres de transfert et de veille technologique, etc.).

Le terme de système productif localisé (SPL), selon Ditter (2008), fait référence à une littérature fournie et a pu être utilisé avec des significations diverses. Un SPL est le plus souvent une construction historique, qui combine la concentration locale et à long terme d'entreprises sur un territoire donné, leur appartenance à un secteur ou couple produit/marché précis, l'existence de relations concurrence/coopération internes intenses (par rapport aux relations avec les entreprises extérieures), des avantages

offerts aux entreprises par l'intermédiaire de services marchands et non marchands, une culture commune propre aux différents acteurs composant le système.

Le mode de fonctionnement des AIA sera analysé de façon générale à la lumière des modèles de systèmes productifs territorialisés d'industrialisation localisée, tels que le district industriel, le parc industriel, le milieu innovateur, le cluster régional et la région apprenante et, de façon particulière, sous le prisme de l'IPE. Ce choix se justifie par le fait que d'une part, les AIA semblent partager certains styles de fonctionnement avec ces systèmes déjà formalisés depuis plusieurs années et d'autre part, l'IPE est le modèle théorique au moyen duquel l'étude des AIA sera faite dans le cadre de cette thèse.

### **6.1.1. Les AIA : une valorisation de l'économie sociale**

Au sud du Bénin et en particulier dans les communes d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi, l'ananas, l'objet central des activités de production, de transformations diverses et de commercialisation, est à l'origine de diverses initiatives industrielles de différentes tailles qui ne cessent de se multiplier. Ces différentes entreprises partagent un mode de fonctionnement particulier. Le sud du Bénin se peuple depuis quelques années d'une multitude de petites entreprises d'ananas occupant principalement les territoires d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi. Dans la chaîne de la production agricole de l'ananas, de sa transformation, de sa commercialisation et de la distribution de ses produits dérivés, chaque petite entreprise s'épanouit dans un maillon, mais reste en liaison avec les autres et s'attache à une plus grande entreprise dénommée entreprise centrale (le noyau).

En effet, chaque petite entreprise se comporte comme un électron autour du noyau central qui est l'entreprise leader dans le secteur. À première vue, ces entreprises d'ananas formant une grappe industrielle que nous dénommons les agro-industries anananières du Sud du Bénin (AIA), ressemblent à des mouvements ou des modèles industriels existants qui sont tous des creusets de valorisation de l'économie sociale. Par économie sociale, outre les significations données relativement au capital social (voir le cadre théorique au chapitre 3 rubrique 2.3.3), selon Montoussé et collaborateurs (2008) « l'économie sociale (ou tiers secteur) désigne l'ensemble des organisations

(associations, coopératives et mutuelles) appartenant à des propriétaires privés, mais refusant la loi du profit. Leur mission principale est la solidarité » (p. 49).

Les AIA regroupent des entreprises informelles, des coopératives formalisées et non formalisées ou en voie de formalisation, des groupements d'intérêt économique, des sociétés juridiquement formalisées comme des SARL, etc. Elles sont un milieu de développement de l'économie sociale animée par des microentreprises pour la plupart informelles. Parfois, les petites entreprises sont contraintes par les institutions étatiques des pays du Sud (par exemple, les pays africains et le Bénin en particulier) à demeurer informelles à cause des pressions dues à la stricte ou parfois violente réglementation<sup>73</sup> ou des taxes très élevées. Cette remarque est faite par Nichter et Goldmark (2005) quand ils pointent du doigt que « l'environnement réglementaire et institutionnel dans les pays en développement – connu pour être plus lourd que dans les pays développés – entrave souvent la croissance des petites entreprises. Les réglementations trop strictes ou taxes élevées peuvent contraindre celles-ci à rester petites et informelles » (p. 9).

L'économie informelle, encore appelée économie souterraine ou parallèle dans les pays africains, regroupe selon Montoussé et collaborateurs (2008), « l'ensemble des unités de production de petite taille, mobilisant peu de capital et une main-d'œuvre faiblement qualifiée, et dont la comptabilité est soit inexistante soit trop parcellaire pour permettre une évaluation précise de leur production » (p. 122). Les AIA du Sud du Bénin en tant qu'une forme de l'économie solidaire et informelle offrent un tableau plus complexe étant donné qu'elles regroupent une diversité d'entreprises de différentes formes juridiques, de différentes tailles, mais ayant le même but : travailler l'ananas et permettre à chaque entreprise intégrée de s'épanouir. Cette forme d'initiatives productrices de richesses et mettant en valeur l'économie sociale n'est pas nouvelle.

### **6.1.2. Les AIA vues sous le prisme du modèle du district industriel**

En effet, Comeau et collaborateurs (1997) ont constaté que même au cœur des pays occidentaux, une forme d'économie solidaire se développe en réponse au rouleau

---

<sup>73</sup> Dans un passé récent les petites entreprises informelles dans les grandes villes béninoises avaient une banderole de services d'impôt portant « fermée pour non-paiement d'impôt », les entreprises ferment effectivement leur porte, mais changent leur nom et de place pour continuer d'exercer informellement. À Cotonou, ces entreprises et les services d'impôt jouent au jeu du chat et de la souris.

compresseur de la mondialisation : « Il existe au Québec, et dans d'autres pays occidentaux (Laville, 1994), un mouvement en faveur de nouvelles formes d'organisation sociale pour produire et distribuer la richesse et faire un contrepoids aux visées néolibérales d'accumulation par le marché » (p. 1). Ils ajoutent que, selon Comeau et Lévesque (1995) et Favreau et Saucier (1996), ces mouvements associés à l'économie sociale se multiplient et se diversifient et ne sont plus un simple objet d'observation, mais se retrouvent au cœur des grands débats de la société « au même titre que l'État, l'emploi et les enjeux de la mondialisation » (idem). L'un de ces mouvements au Bénin est dans la filière ananas animé par les AIA, un consortium d'industries manufacturières qui se distinguent et ressemblent à la fois, à certains niveaux, à d'autres modèles de systèmes productifs territorialisés d'industrialisation localisée comme le district industriel, le parc industriel, le milieu innovateur, le cluster régional et la région apprenante.

En effet, selon Becattini (2004), s'appuyant sur les idées de Marshall, reprises par Piore et Sabel (1984), le district industriel est une entité socioterritoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné. Et Doloreux et Dionne (2007) ont mis en exergue les caractéristiques des districts industriels précisant les formes de relations entre les entreprises et l'atmosphère industrielle dans laquelle elles baignent.

*Le district industriel se caractérise par la proximité d'un grand nombre d'entreprises spécialisées dans la production d'un même produit ou d'un segment du processus productif dans une filière particulière. Les rapports entre les entreprises sont basés sur la dépendance, la réciprocité et la confiance mutuelle. Le mode social de régulation des activités économiques s'appuie donc sur un mélange de concurrence-émulation-coopération au sein duquel les petites entreprises sont baignées par ce que Marshall appelle l'atmosphère industrielle, c'est-à-dire un processus naturel qui stimule et favorise l'apprentissage et l'acquisition de compétences et de savoir-faire par les entrepreneurs et les travailleurs dans un territoire donné (p. 25).*

Outre les ressemblances et dissemblances entre l'IPE et le district industriel, mises en relief dans les éléments de la problématique, les AIA au vu de l'apport de

Doloreux et Dionne (2007), ressembleraient au district industriel mais s'en distinguent foncièrement par le fait que les districts industriels naissent et se développent dans un environnement historiquement industriel. Les AIA ne sont nées qu'à partir d'une multiplicité d'activités agricoles et de transformation dont l'objet est l'ananas. Nul ne pourrait identifier le mouvement industriel au sein des AIA aux formes de districts industriels, modèle qui a favorisé la troisième Italie comme le modèle similaire présent dans d'autres régions comme la Silicone Valley en Californie (Saxenian, 1994) et le Baden-Württemberg en Allemagne (Cooke et Morgan, 1998) rapporté par Dionne et collaborateur (2007, p. 25).

### **6.1.3. Les AIA vues sous le prisme du modèle de parc scientifique**

Par ailleurs, s'agissant de la comparaison des AIA aux parcs scientifiques, malgré le partage de l'assise territoriale des deux modèles, la grande différence se situe à leur manière de naître et de se développer. Doloreux et Shearmur (2000) soulignent même que contrairement aux districts industriels, le parc industriel est issu d'une opération planifiée et délibérée programmée pour l'aménagement et la mobilisation des ressources d'un territoire ou d'une région. Ils définissent le parc industriel comme une initiative foncière/mobilière qui :

*1) a des liens formels et opérationnels avec une université, une institution d'enseignement supérieur ou un centre de recherche important; 2) est conçu pour soutenir la création et le développement d'activités basées sur le savoir; 3) a une fonction de gestion et d'incitation au transfert technologique et du savoir-faire entrepreneurial vers les entreprises du site. Dans sa forme classique, le parc industriel présente une composante scientifique (R&D), une composante productive (entreprise) et une composante structurelle (bureaux et agences de transfert et de liaison technologique (Doloreux al., 2007, p. 25).*

Au sein des AIA au sud du Bénin, il n'y a pas les différentes composantes de la forme classique du parc industriel, tout se fait informellement, même si l'apprentissage à entreprendre et le partage des expériences sont très développés, rien n'est organisé à l'instar du parc industriel qui est en réalité la manifestation visible de la volonté de développer le tissu industriel d'un milieu en créant une relation dynamique entre la recherche universitaire et l'application directe des résultats au sein d'une entreprise avec des agences facilitant le transfert technologique.

Ce fait ressemblait à un système dont le chercheur serait le cerveau qui pense et qui conçoit et les mains d'exécution ou d'application seraient l'entrepreneur réalisateur de la mise en œuvre avec une cellule de technocrates chargés de transmettre le savoir, le savoir-faire et le comment faire à l'entreprise. Une autre image frappante serait le lien dynamique entre l'opérateur sur un ordinateur et l'imprimante, l'opérateur pense et conçoit, transmet à l'unité centrale les pensées par la saisie et cette unité centrale traite le texte et l'extériorise par l'impression sur papier au moyen d'une imprimante. Une telle organisation est absente au sein des AIA.

#### **6.1.4. Les AIA vues sous le prisme du modèle de milieu innovateur**

L'autre modèle qui s'inscrit dans le même schéma que les districts industriels et les parcs industriels est le milieu innovateur, mais qui a ses caractéristiques propres. Inspirés par Crevoisier (2004), Doloreux et collaborateurs (2007) indiquent comme spécificités du milieu innovateur que ce modèle considère le milieu d'abord et avant tout comme un espace relationnel, dans lequel un ensemble d'interventions se développent en raison de la proximité des acteurs. Cette proximité permet ainsi de construire des compétences spécifiques et d'en assurer leur reproduction à travers des processus collectifs et socialisés d'apprentissage. Ils ajoutent que selon Crevoisier (2004) le milieu innovateur est en fait :

*Un ensemble territorialisé dans lequel les interactions entre agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils font de transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources (dans Doloreux et Dionne, 2007, p. 26).*

Les AIA, comparées à un milieu innovateur pourraient a priori s'y ressembler, car, caractérisées aussi par une grande proximité, elles constituent un vivier d'innovations et considèrent aussi la grappe d'entreprises comme un milieu d'apprentissage à entreprendre et un espace de développement de l'esprit d'entreprise et d'ingéniosité, un milieu d'intense bricolage où la liberté d'innover est très grande. Elles seraient aussi un véritable milieu innovateur, mais les innovations sont informelles et ne sont pas sanctionnées par des brevets d'invention ou de certificat de modèle d'utilité.

### 6.1.5. Les AIA vues sous le prisme du modèle de cluster

L'autre modèle appelé cluster dont le géniteur du concept est Porter pourrait permettre de mieux comprendre les AIA du Sud du Bénin. Cependant, bien que le cluster soit défini par une forme d'agglomération d'entreprises interdépendantes et autres acteurs régionaux, d'un ou plusieurs secteurs, dans une aire géographique limitée, selon Porter (1998), les AIA se montrent différentes malgré la ressemblance évidente. Les AIA travaillent dans le même secteur. Pour Porter (1998), il y a quatre facteurs qui insufflent la dynamique industrielle au sein d'un cluster : 1) la présence de clients locaux; 2) la présence de fournisseurs locaux spécialisés; 3) l'interdépendance entre industries; 4) la présence d'un certain degré de rivalité des entreprises. À voir de près la dynamique industrielle au sein des AIA, elles partagent toutes les quatre facteurs définissant la dynamique des clusters, mais elles ne sont nullement organisées comme des clusters comme Porter (1998) le détaille ci-après :

*A geographic concentration of inter-connected companies and institutions in a particular field. Clusters encompass an array of linked industries and other entities important to competition. They include, for example, suppliers of specialized inputs such as components, machinery, and services, and providers of specialized and customers and laterally to manufacturers of complementary products and to companies in industries related by skills, technologies or common inputs. Finally, many clusters include governmental and other institutions - such as universities, standard-setting agencies, think tank, vocational training providers, and trade associations- that provide specialized training, education, information, research, and technical support (Porter, 1998 dans Doloreux et Dionne, 2007, p. 26).*

Au sein des AIA, il n'y a pas d'implication des institutions spécialisées, des universités, des centres de recherche, etc. et les choses ne sont pas organisées comme indiqué ci-dessus. D'ailleurs, selon Doloreux et Dionne (2007), les quatre facteurs que semblent partager les AIA avec les clusters, combinés sur un territoire, permettent d'augmenter la compétitivité et l'innovation dans les entreprises d'un secteur donné. L'innovation dans les clusters dépend de la capacité des entreprises à susciter des interactions avec les clients, les fournisseurs, les universités, etc. Voilà toute la différence, les AIA n'ont pas de lien dynamique formel avec les universités, elles ne sont visitées que comme dans notre cas pour besoin de la recherche. Pourraient-elles, en raison de leur envergure régionale, ressembler au modèle de régions apprenantes?

### **6.1.6. Les AIA vues sous le prisme du modèle de la région apprenante**

La région apprenante, concept introduit par Florida (1995), serait la version nord-américaine de milieu innovateur, cette notion recouvre selon Florida dans Doloreux et Dionne (2007) « à la fois l'apprentissage individuel et institutionnel qui réfère à l'acquisition formelle et informelle de connaissances et de compétences par les individus » (p. 27). À l'instar de milieu innovateur, les AIA constituent un espace d'apprentissage individuel, mais pas aussi l'apprentissage institutionnel comme la région apprenante.

À travers l'analyse des modèles territorialisés d'industrialisation localisée, les AIA par leur nature, leur philosophie et leur mode de gestion et d'organisation n'arrivent pas à rentrer parfaitement dans aucun des moules des modèles élucidés ci-dessus. Analysons alors son mode de fonctionnement à la lumière des modèles SPL, les Nuclei, le cas beauceron et l'IPE étudiée différemment par Ferguène, Courlet et Bouchrara.

### **6.1.7. Les AIA vues sous le prisme du modèle théorique de l'IPE**

Le mode de fonctionnement des AIA est caractérisé par leur forme d'existence, leurs activités, leurs outils de production, leur mode de gestion et d'organisation, l'influence socioculturelle de leur milieu, les types de relations entre elles et entre les institutions et elles, etc. Ce sont ces déterminants qui seront opposés aux caractéristiques du modèle théorique de l'IPE pour l'analyse du mode de fonctionnement des AIA sous le prisme de ce modèle.

#### ***6.1.7.1. Formes juridiques, activités, mode de gestion et d'organisation des AIA versus l'IPE***

Les petites industries de la filière ananas au sud du Bénin constituées en grappe autour d'une entreprise centrale est un mélange d'agents économiques de différents statuts ou de différentes formes juridiques. Ces grappes industrielles offrent un tableau complexe de définition et d'identification des statuts de chaque entreprise. Les grands groupes étudiés dans le cadre de ce travail au nombre de 22 n'ont que 8 sociétés à responsabilité limitée, c'est-à-dire formellement constituées, tout le reste est de nature

informelle. Par ailleurs, au sein de chaque grappe, la multitude de petites entreprises ne songe guère à se formaliser. En gros, les AIA sont des lieux de développement de l'économie informelle de nature solidaire.

À l'instar des entreprises du modèle de l'IPE, Ferguène (1996), dans l'étude du cas du bazar de Koumassi, a remarqué le caractère informel des agents économiques de l'IPE.

*Un ensemble productif assez complexe, formé d'une constellation d'entreprises et d'ateliers exerçant des activités variées. Une des forces de cet ensemble est que ces entreprises y sont organisées en réseaux (informels) à l'intérieur desquels circulent intensément biens, services et informations. L'avantage de ces réseaux est que — la proximité spatiale aidant — ils sont source d'"économies externes" ou d'"économies d'agglomération" non négligeables, dues au fait que les unités de production établies dans le "bazar" trouvent souvent sur place les matériaux, les équipements, les pièces de rechange, les services de réparation [...] dont elles ont besoin (p. 17-18).*

L'effort de formalisation se rencontre faiblement chez les entreprises centrales qui traînent aussi à aller véritablement dans ce sens. Les mentions « en voie de formalisation, groupement informel en voie de devenir une coopérative, etc. » justifient ce choix des AIA de rester informelles. Les propos mentionnés par l'entreprise AIA-19, voulant que « nous ne disposons pas encore d'une comptabilité formellement organisée, mais nous nous débrouillons », confirment la nature informelle des AIA à l'image de celle de l'IPE.

Par ailleurs, Bouchrara n'a-t-il pas souligné dans l'étude de l'IPE que « d'une manière inattendue, à partir du secteur informel, des formes de production ont fait surface dans le pays avec beaucoup moins de capital que les formes reconnues, planifiées et subventionnées par l'État tunisien. Ces formes, nous les appelons industrialisation rampante » (1989, p. 433). Comme le souligne Ferguène dans l'extrait ci-dessus, les entreprises de la grappe sont interdépendantes du fait de leur proximité et de leur implication dans la même filière. Il n'y a pas de règles formellement constituées et dictées à chaque entreprise membre de la grappe industrielle, mais il semblerait que l'existence de l'entreprise centrale imprime les comportements à développer lesquels sont inspirés de la solidarité traditionnelle en milieu rural au Bénin.

En réalité, la grappe se comporte comme un essaim d'abeilles, la présence de la reine du fait de sa phéromone crée la cohésion et la solidarité du groupe. La raison d'être de la multitude d'entreprises de la grappe est l'ensemble des activités développées de façon solidaire autour de l'ananas. Ils sont plusieurs dizaines de centaines de propriétaires de petites entreprises agricoles productrices d'ananas. Quelques-unes sont dans la transformation d'ananas en de sous-produits tandis que d'autres servent à distribuer les produits de la grappe industrielle sur les marchés local et national, voire sous-régional.

L'entreprise centrale, dotée d'un équipement artisanal ou semi-moderne, et parfois de pointe, utilise la production des entreprises de la grappe industrielle pour faire de la transformation à grande échelle et pour écouler les produits et les sous-produits de la grappe sur le marché national comme international. Cette fièvre entrepreneuriale induite par l'atmosphère industrielle de la grappe traduit l'engagement de chaque acteur à coopérer et à travailler pour la même cause, c'est-à-dire produire de la richesse et s'épanouir ensemble avec de l'ananas.

Cette manière de produire de la richesse tout en ayant comme objectif fondamental l'épanouissement social des acteurs est spécifique aux entreprises de l'IPE, tel que le confirme Ferguène (1996), disant que « compte tenu de leur mode de fonctionnement, ces réseaux sont l'esquisse non pas d'un autre projet économique, mais d'un nouveau projet de société dans lequel l'économique est enchâssé ou, plus exactement, réenchâssé dans le social de façon à lui être indissociable » (p. 21). Et c'est dans cette dynamique complexe où l'économique et le social riment que l'atmosphère sociale du milieu portée par ses coutumes et règles détermine la vie des entreprises informellement associées pour la même cause.

#### ***6.1.7.2. Le système de production des AIA dans une atmosphère socioculturelle et relationnelle spécifique versus les entreprises du modèle théorique de l'IPE***

Le système de production des AIA est spécifiquement de type manufacturier, tout se fait à la main même si les outils artisanaux et semi-modernes sont aussi bien utilisés. Il y a des activités dont l'intervention de la main humaine est nécessaire. Par exemple, le leader de l'AIA-7 affirmait que :

*L'ananas est un produit cultivé de façon artisanale parce que quand on finit le labour même avec les machines, il faut tout faire à la main, planter, sarcler, récolter, réaliser les épandages d'engrais, tout ce qui se fait est fait de façon manuelle, c'est une production qui nécessite une lourde précaution, ce qui fait que manuellement on y parvient mieux qu'avec des machines.*

Les AIA sont des industries manufacturières mais qui utilisent, selon AIA-19, à 80 % les outils artisanaux. Même les quelques industries AIA qui sont devenues de véritables chaînes industrielles s'entourent de milliers de producteurs utilisant leurs bras et des outils artisanaux; l'artisanat y joue un rôle prépondérant. C'est cette importance de l'artisanat que Ecrément (1985) démontre dans le processus de l'industrialisation axé sur la constitution progressive d'un tissu industriel cohérent pour un développement socioéconomique d'un territoire.

*L'artisanat et les PMI, par leur taille, leur organisation, leurs activités qui leur sont accessibles, leurs moyens techniques et humains pouvant être mis en œuvre, leur place dans un système industriel spatialement diffus, leur fonction sociale, ont un rôle majeur à jouer dans l'apprentissage industriel, l'émergence d'entrepreneurs nouveaux et la constitution progressive d'un tissu industriel cohérent. (p. 43)*

Par ailleurs dans cette effervescence industrielle des AIA où tout bouge autour de l'ananas, l'influence des coutumes et des règles du terroir où elles sont situées est notoire. Les comportements et les actions au sein des entreprises sont parfois déterminés et inspirés par l'environnement culturel ou coutumier du milieu, cela est une caractéristique du modèle IPE. Ferguène (1996) le démontre en ce sens que :

*Les règles ancestrales de solidarité et d'entraide entre les membres de la communauté sont, elles, connues et appliquées. Le corollaire, sur le plan économique, en est une coopération particulièrement efficace entre les différents producteurs : entre gens de la même profession, en échange des informations, on se prête couramment du matériel, des matières premières et même des produits finis en cas de rupture de stocks chez un confrère qui doit faire face à des commandes importantes (p. 10-11).*

Les AIA semblent être d'abord le produit de la tradition de leur territoire d'implantation où le respect des jours spécifiques amène le travailleur à se voir interdire de poser tel acte ou tel autre. Par exemple, à Allada, les producteurs ont un calendrier ancestral totalement différent du calendrier qui compte les jours de l'année du 1er janvier au 31 décembre. Pour eux, leur calendrier dicté depuis des lustres est régi par

des jours de marché spéciaux qui conditionnent des habitudes auxquelles les AIA n'ont pas échappé. L'un des leaders du milieu en fait le rapport comme suit : « Le faisan, c'est un calendrier coutumier propre au territoire qui a des thèmes journaliers comme *Medjo*<sup>74</sup>, *Mekou*<sup>75</sup>, *Vodoungbé*<sup>76</sup>, *Obo*<sup>77</sup>, *Ohin*<sup>78</sup>, *Oku*.<sup>79</sup> Et lorsque le jour tombe sur *Ohin* ou bien *Oku*, ils ne quittent pas chez eux pour venir au travail ».

Dans la tradition béninoise en matière de travail, l'ouvrier pourrait avoir une ou plusieurs activités auxquelles il consacrerait son temps comme une autre source de revenu. Depuis les temps coloniaux, cette règle informelle consistait à s'investir peu dans le travail forcé exigé par le colonisateur pour réserver ses énergies à aller travailler pour soi. Cette règle se traduit dans la forme de salutation au Bénin « as-tu fait un peu ? ». Le travailleur doit faire un peu et non beaucoup. Cette tradition perdure jusqu'à nos jours et l'informelle règle est devenue un problème qui oppose les employeurs et les travailleurs. L'État béninois en est aussi victime.<sup>80</sup> C'est cette tradition qui influencerait les ouvriers de l'ananas qui estiment qu'ils doivent finir leurs propres activités avant de se rendre dans le champ de leur employeur. Le calendrier traditionnel encouragerait aussi cette tradition qui pourrait être jugée illégale car la loi reconnaît le samedi et surtout le dimanche au Bénin comme les jours de repos<sup>81</sup>. Ferguène (1996) n'a pas manqué de souligner cette rigidité des règles traditionnelles caractéristiques du modèle IPE quand il relève que « le bazar n'est pas seulement un espace de production, c'est aussi – et surtout – un espace de vie sociale au sein duquel les règles de solidarité communautaire continuent à prévaloir et à primer sur toute autre règle » (p. 17).

Le cas de la femme nourrice est édifiant à plus d'un titre « Elle doit faire les rituels de sortie coutumière d'enfant pendant trois à quatre mois lunaires avant de reprendre ses activités et cela avec l'accord préalable du mari. Cette situation crée un

---

<sup>74</sup> Relatif à la naissance.

<sup>75</sup> Relatif à la mort.

<sup>76</sup> Le dimanche.

<sup>77</sup> Relatif à la malédiction.

<sup>78</sup> Relatif à la honte.

<sup>79</sup> Relatif à la mort.

<sup>80</sup> J'en ai fait l'objet d'une conférence publique sous le thème : les pesanteurs socioculturelles du développement et dont la vidéo est en ligne et repérable à <http://www.ledestindelafrique.com/independance/index.html>

<sup>81</sup> La tradition résiste aux lois républicaines parce que la grande majorité de la population adhère à la tradition et ne sait ni lire ni écrire, démocratiquement c'est la tradition qui l'emporte sur les lois du pays.

véritable handicap dans nos activités de production », affirme le leader AIA-6. Cette règle qui apparemment mécontente les leaders serait conforme aux législations conventionnelles relatives aux femmes nourrices dans un État de droit comme partout ailleurs.

Quand une femme accouche d'un enfant, l'employeur doit lui accorder les congés de maternité qui courent quelques semaines avant la date d'accouchement et qui comptent 14 semaines. L'objectif est de donner du repos au corps de la femme qui a subi pendant neuf mois des transformations préparant son organisme à l'accueil du futur bébé pour lui permettre aussi de reprendre ses esprits et de se reconstituer. La tradition n'a pas manqué de protéger la femme dans ce cadre tandis que cela semble mécontenter les AIA.

Cela confirme le caractère informel de ces industries qui semblent vouloir échapper aux règles conventionnelles mêmes reconnues par la tradition au profit de l'humain. N'est-ce pas là le prélude d'un comportement où l'obsession de la rentabilité risquerait de déshumaniser à long terme le capital humain au sein des AIA en émergence industrielle?

Concernant toujours les règles, les us et coutumes du territoire, il est remarquable dans certains milieux que la christianisation ait modifié les habitudes et érigé de nouveaux comportements. Dans ces milieux, plus personne ne veut se soumettre aux règles du territoire handicapant la production. Le leader de l'AIA-2 rapporte que le jour d'animation du marché Dessah<sup>82</sup>, le lendemain du jour du marché Sékou<sup>83</sup>, les travaux champêtres sont traditionnellement interdits. Cette règle n'est plus en vigueur, car tout le monde, sauf les chrétiens qui observent un repos les dimanches, travaille à temps plein et tous les jours.

Un avantage de l'influence chrétienne est que dans les milieux chrétiens évangéliques, l'alcool étant proscrit, les jus d'ananas sont très prisés, ce qui développe indirectement les structures industrielles de transformation. Aux dires du leader AIA-5, « les chrétiens ne prennent pas de boissons alcoolisées, pour eux c'est des jus de fruits

---

<sup>82</sup> Le marché de l'arrondissement d'Attogon dans la commune d'Allada.

<sup>83</sup> L'un des arrondissements de la commune d'Allada.

qui sont conseillés, et comme ce milieu est très christianisé il est donc un grand marché pour notre industrie de jus d'ananas ».

Les territoires des AIA, outre les lieux de production des biens et des services pour le développement, constituent un espace de valorisation et d'évolution socioculturelle et de questionnement des règles des us et coutumes qui restent encore en vigueur dans certaines zones, mais qui sont interrogées et parfois remises en cause dans d'autres. Cependant, elles subissent aussi l'influence des institutions, mais développent exceptionnellement des formes de coopération associant le marchand et le non marchand.

### ***6.1.7.3. L'influence des facteurs institutionnels et les formes de coopération des AIA versus les entreprises du modèle théorique de l'IPE***

Les entrepreneurs des AIA se plaignent de l'inattention des pouvoirs publics à leur égard, car elles estiment que ce serait du devoir régalien de l'État de s'impliquer activement dans leur développement. Ils affirment même que l'État ne fait rien pour le développement de la filière ananas à part sa subvention générale des intrants agricoles au Bénin.

La non-implication directe de l'État dans la vie des AIA au Bénin n'est quand même pas étonnante, car dans les industries du modèle de l'IPE, les quelques cas étudiés par Courlet, Bouchrara, Ferguène et autres révèlent que les pouvoirs publics n'ont souvent pas d'engagement évident dans le développement de ces petites initiatives industrielles. D'ailleurs, l'État n'a d'implication forte que dans le schéma du développement qui consiste au désenclavement et à la revitalisation des régions déshéritées dans une posture de développement d'en haut (*top-down*) comme vu plus haut. Ferguène (1996) l'affirme et le démontre très bien :

*Aussi bien en théorie qu'en pratique, le schéma de développement dominant méconnaît les dynamiques locales telles que décrites ici. Ce qui tient lieu de développement local dans ce schéma, ce sont les actions de désenclavement ou de revitalisation dont peuvent bénéficier les régions les plus déshéritées économiquement. Ces actions qui ont connu un peu partout un essor remarquable au cours des années soixante-dix, s'inscrivent dans le cadre de la politique régionale de l'État, autrement dit la politique d'aménagement du territoire (p. 21)*

Les institutions non étatiques comme les ONG trouvent en ces petites entreprises une initiative locale de développement et y apportent leur soutien de nature technique, matérielle et parfois financière. En dehors des ONG, ce sont les associations de producteurs ou des institutions extrapubliques dans le domaine agricole qui accordent une attention et une implication particulières aux AIA. Cela se fait à l'instar des associations de producteurs allemands comme italiens dans le cas des systèmes d'industrialisation territorialisée en Bavière comme c'est aussi le cas de la Troisième Italie.

*Quant aux institutions extra-publiques, il suffit de songer au rôle joué par les associations sectorielles dans le Sud de l'Allemagne et surtout la Troisième Italie pour en mesurer l'importance. De telles associations de producteurs se rencontrent également dans les systèmes d'industrialisation à petite échelle du Sud. Leur rôle ici est tout simplement irremplaçable. Car, conséquence de la carence des structures administratives locales, ce sont elles qui assurent à la fois l'équilibre nécessaire entre concurrence et coopération à l'intérieur du système et la gestion, au mieux des intérêts de ce système, de ses relations avec l'extérieur (Ferguène, 1996, p. 22)*

L'absence du rôle direct de l'État dans l'émergence des petites industries composant les AIA n'est quand même pas totale, car les 50 % de subvention des intrants agricoles, et surtout l'absence de pression pour l'obligation à la formalisation dans le but d'agrandir l'assiette fiscale, constituent une forme de soutien aux initiatives locales et informelles. Cet aspect est aussi souligné dans les cas du modèle de l'IPE en construction quand Ferguène (1996) fait remarquer que dans le cas de la médina de Sfax, les faits ne semblent pas confirmer l'idée d'un rôle décisif joué par l'élément institutionnel. L'État tunisien ayant observé une attitude non interventionniste avec la médina, il n'a ni véritablement soutenu ni franchement contrarié son dynamisme.

Les AIA, n'ayant pas de soutien tangible des institutions étatiques, ont su développer une forme de coopération entre elles qui est assez particulière au modèle de l'IPE. Entre les grandes industries classiques du système fordiste, la concurrence est rude et devient même une guerre économique où chacune essaye de tisser des liens avec des gouvernements pour régner en maître sur des territoires donnés. Tout se passe autrement entre les industries AIA. Selon les entrepreneurs des AIA, les liens tissés entre elles sont appréciés comme la confraternité selon leurs déclarations, quand ils

parlent des autres : « Je ne les considère pas comme mes concurrents. Ils sont mes partenaires [...], nous réfléchissons par la solidarité aux problèmes de façon commune au niveau de la filière [...] ».

Chaque AIA est un bassin d'entreprises organisées autour d'une entreprise centrale, mais elles forment un tout de telle sorte que l'on ne puisse en prendre une sans prendre la totalité. Dans cette dynamique relationnelle complexe, les velléités de concurrence habituellement rencontrées entre entreprises sont absentes. Les entrepreneurs disent : « Nous n'avons pas de concurrents, nous n'avons que des relations d'échange, la filière ananas est un gisement d'emplois, il n'y a pas de place pour des rivalités ».

Cet aspect est commun aux entreprises des systèmes d'industrialisation localisée comme le souligne Mendras (2002) en mentionnant que le type de SPL le plus connu est sans conteste le district industriel de la « Troisième Italie », défini comme un « réseau d'entreprises (généralement des PME) en coopération/concurrence fabriquant un même produit ou des produits de même type » (dans Ditter, 2005, p. 38). Le bazar ghanéen étudié par Ferguène (1996) présente aussi cette forme de coopération à la fois marchande et non marchande quand il le qualifie, disant qu'il « n'est pas seulement un espace de production, c'est aussi – et surtout – un espace de vie sociale au sein duquel les règles de solidarité communautaire continuent à prévaloir et à primer sur toute autre règle » (p. 17).

Les industries du modèle IPE, à l'instar des modèles SPL tels les cas de la Beauce, les districts industriels, les clusters, etc., sont des innovations entrepreneuriales valorisant l'individu et non rigidement axées sur le profit et rien que sur le profit. Courlet et Pecqueur (1992) soulignent cet aspect quand ils considèrent que les systèmes locaux d'industrialisation diffuse « s'opposent au modèle fordiste d'industrialisation, car ils valorisent la rencontre des différences plutôt que l'uniformisation. Ils s'appuient sur des milieux humains riches de leur variété et leur complexité » (Courlet et Pecqueur, 1992 dans Ferguène, 1996, p. 23).

## **6.2. ANALYSE DE LA DYNAMIQUE INDUSTRIELLE DES AIA**

Les communes d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi connaissent le développement de leur tissu économique grâce à la multiplication des entreprises dédiées à l'ananas qui tendent à coloniser tout le sud du Bénin. Ces agro-industries anananières (AIA) se développent et occupent le principal pôle d'entreprises florissantes dans le tissu économique du département de l'Atlantique. Cette floraison est due à certains facteurs qui impulsent la création et la multiplication de petites industries regroupées en grappe et qui prennent de plus en plus d'ampleur. Cette dynamique industrielle au cœur du territoire réunissant les trois communes d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi est innovante et serait porteuse d'espoir pour le sud du Bénin.

### **6.2.1. Développement et essaimage des AIA : une dynamique industrielle innovante**

Comme expliqué plus haut, les AIA constituent un consortium d'une multitude d'entreprises consacrées à l'ananas et regroupées en grappe sur le même territoire et qui fondent et animent la filière ananas au sud du Bénin. Elles doivent leur existence à des facteurs favorables, d'une part à leur création et à leur multiplication et d'autre part à leur développement. Les facteurs ci-dessus évoqués sont multiples et multiformes. Il ressort des investigations menées sur le terrain qu'il y a des facteurs géographiques, agropédologiques, climatiques, anthropiques, etc. qui seraient à l'origine de la naissance et de la multiplication des entreprises de la filière ananas dans les territoires du Sud du Bénin en Afrique de l'Ouest. L'interaction de ces facteurs combinée à la propension des entrepreneurs à les conjuguer ensemble favoriserait l'acte entrepreneurial.

#### ***6.2.1.1. Les facteurs de création et de multiplication des AIA au sud du Bénin***

Les terres du Sud du Bénin et en particulier des communes d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi, compte tenu du climat<sup>84</sup> soutenu par une forte pluviométrie, seraient très propices à la culture de l'ananas. Cette allégation est confirmée par le ministère de l'Agriculture qui dispose d'études réalisées à cet effet et qui confirment le potentiel agricole favorable à l'ananas à cause des propriétés agropédologiques des terres du Sud du Bénin. Les expérimentations encadrées par le ministère de l'Agriculture depuis les

---

<sup>84</sup> Voir présentation de la zone d'étude au chapitre 4.

années 1980 à 2015 dans les différentes régions du Bénin démontrent et confirment que la production de l'ananas reste spécifique aux régions du Sud du Bénin et principalement dans celle du plateau d'Allada. L'ananas est devenu même l'indication géographique de cette région désignée habituellement par le pays de l'ananas.

Cette spécificité agropédologique des terres méridionales du Bénin favorables à la production de l'ananas a été évoquée par bon nombre d'acteurs de la filière. Par exemple, le leader de l'AIA-7 en évoquant les raisons qui l'ont poussé à s'y installer affirme : « J'ai eu la terre et la complicité de tout le village, le sol est propice à la production de l'ananas, il y a aussi le microclimat adéquat, l'environnement, la proximité de mon lieu de résidence ».

Les propriétés des terres du Sud du Bénin sont certes un atout majeur pour la production de l'ananas, mais ne suffiraient pas à propulser les acteurs entrepreneurs du Sud du Bénin dans la création des AIA. Le processus de création d'entreprises est plus complexe; d'ailleurs Emin (2004), l'évoquant, suppose que « plus le désir personnel de créer une entreprise et plus la norme sociale perçue sont favorables à la création, et plus la faisabilité entrepreneuriale perçue est grande, plus forte sera l'intention de l'individu de créer une entreprise » (p. 6).

D'autres facteurs peu évidents mais complexes entrent en jeu, et c'est pourquoi dans ce travail l'attention se concentrera davantage sur les facteurs qui relèvent de l'action humaine et des capacités de l'individu à saisir des opportunités dans son environnement pour oser poser l'acte entrepreneurial. Dans le comportement entrepreneurial des acteurs des AIA, il est remarqué qu'ils conjuguent différents facteurs pour créer leur entreprise. Pour les entrepreneurs de l'ananas, investir dans cette filière correspondrait à épargner de l'argent dans une banque pour retirer un jour le capital et l'intérêt. Dix huit mois après la plantation des bourgeons de l'ananas, la valeur de la récolte ressemblerait au retrait de l'intérêt et le capital investi dans cette activité agricole. Leur perception de la culture de l'ananas comme de l'épargne bancaire est une source de motivation à produire de l'ananas. Si prendre le risque de produire l'ananas serait l'équivalent d'épargner de l'argent dans une banque offrant un taux d'intérêt dix fois plus élevé que les taux d'épargne bancaires en vigueur, il ne serait pas étonnant de

voir un grand nombre d'acteurs impliqués dans le secteur de l'ananas, mais cela ne suffirait pas pour justifier la création des AIA.

Entreprendre dans l'industrie de l'ananas serait aussi synonyme de créer de l'emploi pour toute la famille, car produire de l'ananas serait devenu au sud du Bénin une noble cause familiale, mais l'autre réalité est que la terre est rare et chère dans cette région. La contrainte foncière serait devenue un atout, mais surtout c'est la possibilité qu'offre l'ananas de répondre au défi entrepreneurial. L'opportunité qu'offre l'ananas serait que la culture intensive est possible et rentable; avec une petite superficie de terre, chacun créerait son entreprise agricole et pourrait évoluer vers la transformation artisanale de l'ananas. La découverte de l'opportunité serait déjà un grand pas comme le souligne Kirzner (1979) pour qui celle-ci correspond à l'élément central de l'entrepreneuriat :

« ...the discovery of opportunity is the core issue of entrepreneurship: how do entrepreneurs discover what has to be done, especially if it has yet to be perceived or conceived? » (p. 172). S'agissant de l'opportunité, l'entrepreneur ayant les sens plus aiguisés apparemment, voyant souvent au-delà de la vision commune, reste à l'affût des opportunités comme l'analyse Daval (1999).

*L'entrepreneur potentiel devra être capable d'identifier les opportunités existantes dans l'environnement, rapidement avant que des concurrents ne se sentent également concernés par cette activité. Les notions de créativité et de réactivité sont en conséquence largement associées au processus d'identification des opportunités (p. 9)*

Il y a aussi la proximité du territoire des trois communes du grand marché que constitue le grand voisin à l'est, le Nigéria, avec tout près de 200 millions d'habitants, qui achète directement à la frontière plus de 80 % de la totalité de la production de l'ananas du Bénin. Sans oublier les opportunités du marché international Dantokpa et l'aéroport de Cotonou, le Nigeria serait devenu le premier consommateur pour lequel tout l'ananas béninois serait produit. C'est l'un des facteurs géographiques ou facteurs tenant compte de l'environnement pour la création et le développement des AIA. En effet, l'environnement est une variable clé du processus de création d'entreprises

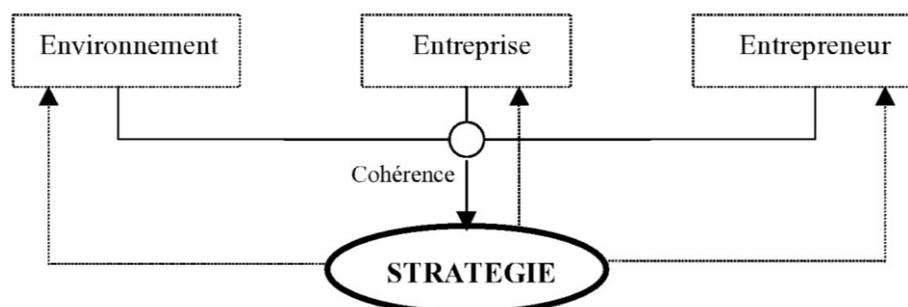
comme démontré dans le modèle de la Business School de Harvard simplifié d'après Leamed, Christensen, Andrews et Guth (1969) (voir figure après la citation)..

*L'environnement est un paramètre incontournable en stratégie d'entreprise. En effet, si l'on se réfère aux travaux de la Business School de Harvard, souvent considérée comme le berceau de la démarche stratégique moderne, la fiabilité de la stratégie d'une entreprise est fonction de la cohérence entre trois éléments indissociables :*

*- L'environnement : analyse des menaces et des opportunités présentes à un instant t dans l'environnement général et dans notre environnement propre;*  
*- l'entreprise : étude des atouts et des handicaps dont dispose l'entreprise pour mener*

*à bien sa mission;*

*- l'entrepreneur : réflexion sur les aspirations, les attentes, les intentions et les objectifs que se sont fixés les dirigeants de l'entreprise, ou éventuellement sur le projet présenté Daval (1999, p. 2).*



**Figure 15 : le modèle stratégique de Harvard simplifié**

Ainsi selon Daval (1999), le principe de base dans le processus de création d'entreprises consiste à articuler les forces et faiblesses de l'entreprise par rapport aux opportunités et menaces de l'environnement, tout en tenant compte du système de valeur des dirigeants. Il est alors logique de penser que la réflexion entrepreneuriale devrait inclure l'environnement comme variable influant sur le devenir de l'entreprise : « Le processus de création d'entreprises est largement sensible à l'action d'éléments externes, donc de l'environnement » (p. 3).

Le désir de s'auto-employer est une réaction au chômage endémique, et surtout qu'il est remarquable que le pauvre lutte pour sa survie en créant son entreprise selon ce qu'attestent Goldmark et Nichter (2006) : « Les pauvres créent souvent des petites entreprises « de survivance » par manque d'opportunités d'emploi alternatives » (p. 3).

De fait, plusieurs conditions sont réunies pour favoriser la création d'entreprises plus ou moins informelles dans la filière ananas au sud du Bénin : l'instinct de survie des chômeurs; la volonté des entrepreneurs de l'ananas de former de nouveaux producteurs en leur enseignant la maîtrise de tout le processus de la plantation du bourgeon à l'ananas; une décennie de guerre déstabilisatrice de la Côte d'Ivoire (auparavant le plus grand producteur ouest-africain de l'ananas); un marché en pleine expansion suscité par une demande accrue.

Les AIA se créent et se multiplient grâce à la conjugaison de plusieurs facteurs. Cependant, à voir de près et considérant la structure complexe de ces grappes d'entreprises, la situation semble analogue à celle d'une ruche d'abeilles. La multitude d'entreprises qui se crée gravite autour de l'entreprise centrale qui rachète l'ananas et le transforme en des sous-produits pour générer des retombées plus alléchantes. Tout comme la mort d'une reine d'abeilles risque de faire disparaître toute la colonie, de même sans l'entreprise centrale, l'ananas étant un produit très altérable<sup>85</sup>, toutes les productions seraient autrement perdues. L'entreprise, le noyau central, semble être la première source de vitalité des industries « électrons » et plus elle prend de l'ampleur, plus les plus petites entreprises se multiplient. Cela expliquerait le développement grandissant des entreprises d'ananas au sud du Bénin.

Quand une AIA atteint un niveau d'ampleur important, une entreprise fille similaire se détache avec une partie de la grappe, s'installe à proximité, se lance et se développe dans une parfaite coopération avec ses concurrentes : c'est de l'essaimage industriel à l'échelle locale. Il serait intéressant qu'une étude se consacre au mode de multiplication des AIA, en raison de son caractère singulier et novateur. D'autres facteurs, tels que les capitaux financiers, le poids des rapports sociaux entre les entrepreneurs, l'importante place de l'individu, des équipements et des innovations technologiques rentrent en jeu et propulsent les AIA.

---

<sup>85</sup> Le climat chaud et humide du Bénin est responsable de la nature altérable de l'ananas et des fruits en général.

### ***6.2.1.2. Les AIA : une initiative industrielle locale valorisant les ressources des communes***

Les AIA conjuguent tous les moyens à leur disposition pour leur ambition de croissance. Comme rien ne serait possible sans argent, elles ont recours à des capitaux de diverses sortes mais en faible quantité.

#### ***i. Le recours aux capitaux financiers : une autre paire de manches***

Pour la plupart des acteurs des AIA, le financement est nécessaire et même vital pour la croissance de leurs entreprises, mais ils déplorent les trop nombreux obstacles, parfois insurmontables, pour y accéder. Les seules sources disponibles et accessibles sont des microcrédits dont la plupart sont informels et à des taux d'intérêt exorbitants, voire usuriers. Les créateurs des entreprises d'ananas furent des chômeurs et comme le disent si bien Ferraton et Vallat (2009) : « Les entreprises créées par des chômeurs disposent de peu de capitaux de départ. Il est avéré qu'un frein puissant à la création d'entreprise et à la pérennité des projets est la difficulté de réunir des fonds propres » (p. 2).

La difficulté de réunir les fonds propres et celle d'accès aux financements classiques semblent être l'une des caractéristiques des petites et informelles entreprises. Pour Goldmark et Nichter (2006), du point de vue des propriétaires de petites entreprises, l'insuffisance du crédit est fréquemment l'obstacle le plus évident et le plus contraignant pour leur croissance. Elles obtiennent rarement des prêts bancaires formels et doivent donc se tourner vers d'autres types de crédit. Les institutions de microfinance sont une source importante mais leur portée est limitée, notamment dans les zones rurales.

Tous les acteurs ont affirmé qu'ils ont démarré leur entreprise avec de petits fonds ou des microcrédits issus d'une tontine ou d'un prêt d'un proche parent. Dans l'analyse de la construction territoriale et du développement local d'Alep, Banat et Ferguène (2009) ont fait la même remarque. En effet, selon eux, devant la défaillance des principales institutions de financement des activités productives et de formation de la main-d'œuvre, les industriels locaux (alépins) ont adopté deux solutions fondées sur

l'informel : le crédit familial et l'association comme principales sources de financement d'une part, et l'apprentissage « *sur le tas* » comme voie de formation de la main-d'œuvre, d'autre part.

Le prêt familial devient nécessaire pour la création de nouvelles entreprises et c'est ce que les deux auteurs détaillent :

*Le « prêt familial » : la création d'une nouvelle entreprise, sur la base d'une implication de la famille, est une pratique très courante dans la « ville moderne » d'Alep. Le projet de création est souvent porté par un des fils de l'entrepreneur qui envisage de s'établir à son propre compte et de devenir indépendant. Le rôle de la famille est de lui apporter des aides techniques, relationnelles mais aussi financières. Ces dernières se concrétisent sous la forme d'un « prêt familial » qui désigne « un crédit informel et sans intérêt accordé par le chef d'une famille à un membre de sa famille, plus précisément à l'un des fils travaillant avec lui dans l'entreprise familiale ». Ce type de crédit, basé sur la « solidarité familiale », est pour le chef d'entreprise (et de famille) un moyen de permettre à son fils de se lancer dans le monde des affaires sans en subir les nombreuses difficultés (Banat et Ferguène, 2009, p. 14).*

Dans le système des AIA, le scénario est similaire pour les candidats à la création de nouvelles entreprises. Toujours est-il qu'ils trouvent du financement, même si c'est un faible capital, dans leur environnement familial pour lancer leur entreprise. Cependant, cela ne suffit pas à créer son entreprise, il faut développer ses activités, ce qui constitue un autre défi pour l'entrepreneur.

Les AIA n'ont d'accès facile qu'aux microcrédits qui peuvent s'élever jusqu'à 6 000 dollars, mais l'autre difficulté est que l'ananas se produit sur un cycle de 18 mois, et les entrepreneurs n'ont souvent rien à payer avant la grande récolte. D'où la nécessité d'obtenir des fonds pour entretenir leur production jusqu'à la récolte. En dépit des taux exorbitants de la microfinance, celle-ci reste leur seul recours financier. Malgré tout, les entrepreneurs ont développé d'autres stratégies pour contourner l'exigence de garantie afin d'avoir accès à du financement plus ou moins important.

## ***ii. Le recours aux capitaux sociaux, une solution efficace au sein des AIA***

Les entreprises du Sud du Bénin ont trouvé une formule pour faciliter la tâche de façon solidaire à l'ensemble des entrepreneurs de leur territoire. À Allada et dans les

autres territoires, dans un partenariat avec les IMF, ils ont mis en place un fonds de garantie solidaire qui couvre 70 % des crédits octroyés au titre d'achats groupés d'intrants et de matériels lourds au service des acteurs de la région. N'ayant pas les garanties matérielles pour décrocher de gros financements, les entrepreneurs des AIA, s'associent pour demander au nom de l'ensemble du groupe des financements pour les achats de gros engins ou des intrants pour toute la saison et ils ne remboursent qu'au jour de vente de leurs produits. Ils mettent en valeur leur solide relation réciproque et cela est facilité par le fait qu'ils vivent tous sur le même territoire et partagent les mêmes valeurs : c'est la proximité, caractéristique des petites entreprises.

C'est cette proximité que Ferraton et Vallat (2009) définissent par l'occupation d'un même espace, ce qui, techniquement, facilite les échanges, mais surtout favorise le partage de valeurs communes. L'espace de référence peut être le village, le quartier, un immeuble, une allée, une courée, etc. Il faut ici distinguer la proximité issue d'un positionnement géographique commun de celle qui caractérise les groupes partageant les mêmes valeurs. Dans le cas des AIA, les deux approches de proximité sont bien présentes. À notre avis, les deux approches de proximité pourraient être appréciées autrement, la première, celle née parce que les acteurs vivent sur le même territoire est une proximité mécanique et celle induite par le partage des mêmes valeurs qui unissent les acteurs au-delà des frontières géographiques serait appelée la proximité organique, car elle est voulue et adoptée comme une idéologie commune.

Ce qui unit les acteurs des AIA serait en fait la proximité organique, fruit de leur vivre-ensemble, donc générée par la proximité mécanique. C'est cette manière de vivre solidaire qui serait le secret de l'existence de cette constellation de diverses petites entreprises de différentes tailles travaillant pour la même cause. Et c'est cela qui aurait permis le développement de l'imbrication des coopérations marchandes et non marchandes au point que concurrents qu'ils soient, les acteurs s'entraident.

Enfin, pour Angeon (2008) les approches de la proximité et du capital social rendent compte d'un certain consensus sur le socle social des territoires et constituent, de ce point de vue, un cadre d'analyse pertinent qui permet d'appréhender les questions relatives aux dynamiques territoriales. Et c'est dans cette dynamique que les AIA

montrent que l'individu est leur première préoccupation au cœur du système, et qu'elles accordent aussi une importance aux innovations comme facteurs déterminant leur progrès technologique.

### *iii. L'Homme au cœur des AIA avec ses innovations*

Comme indiqué plus haut, les AIA sont de petites industries manufacturières qui reposent essentiellement sur la force de travail. La main-d'œuvre est moins chère, disponible et indispensable dans les territoires des AIA et les entrepreneurs le reconnaissent : « la main-d'œuvre est primordiale, c'est le premier en facteur de production, et les machines viennent après ». Et il est à noter que les acteurs des AIA estiment à 80 % la part des activités assurées par l'individu. À l'instar des entreprises du modèle IPE, le système des AIA constitue une dynamique dans laquelle l'Homme joue un rôle important.

Dans l'étude du système de spécialisation souple d'El-Jem (Tunisie), Hsaini et Ferguène (1998) considèrent que c'est une dynamique dans laquelle la ressource humaine joue un rôle primordial et ils l'ont comparé au « fordisme périphérique » et au « fordisme central ». Dans ces systèmes, la logique de développement qui s'impose veut que la croissance économique s'appuie principalement sur trois facteurs liés : les économies d'échelle avec ce que cela suppose comme unités de production de taille de plus en plus grande, les gains permanents de productivité par l'approfondissement de la division du travail au sein des entreprises et le cloisonnement strict des producteurs, enfin la rationalisation de l'activité productive grâce à l'application des principes de l'« organisation scientifique du travail ». Et sur le plan de la main-d'œuvre, le constat s'avère amer :

*Les retombées de ce système sont connues et ont donné lieu à une littérature abondante. Pour résumer, disons qu'elles consistent dans un phénomène de déqualification massive des ouvriers de base, attelés sans motivation à la fabrication de biens standardisés dans le cadre de chaînes de production rigides, ce qui se traduit, plus généralement, par une totale dévalorisation du statut de l'homme et de sa force de travail dans le processus économique global (p. 917).*

Dans les AIA c'est tout le contraire, l'individu est au centre du système de production et au-delà de l'importance de l'utilisation de la force humaine de travail, le système des AIA est organisé à toutes les étapes pour le mettre en valeur. Ce n'est point un creuset de l'humiliation de l'humain ou de la destruction des valeurs humaines. L'individu est considéré non seulement pour sa force de travail, mais surtout pour le respect de son humanité.

Ces considérations humanisantes des entreprises AIA sont étrangères au système capitaliste sur lequel Le Goff (2008) est sévère, semble-t-il avec raison, car, selon lui, sans verser dans la vision noire de l'entreprise qui se développe actuellement, force est de reconnaître qu'il existe bien un phénomène de déshumanisation du travail, qui considère les salariés comme de simples variables d'ajustement d'une activité économique subissant les pressions financières, et exigeant des retours rapides sur investissement. Il a argumenté sa critique sur des points précis.

*Dans les grandes entreprises, la collectivité humaine de travail se trouve coincée entre les pressions des actionnaires et celles du « client roi », dans une situation de concurrence exacerbée. Les objectifs fixés tiennent souvent de la gageure : produire et vendre au plus vite, avec moins d'effectifs et à un moindre coût, tout en exigeant une qualité irréprochable. La culture du « chiffre » et du « client roi » entretient la pression. La fonction d'encadrement implique l'idée d'aide et de soutien, en particulier à ceux qui rencontrent le plus de difficultés, ce qui suppose du temps. Cette fonction s'érode avec l'intensification et la surcharge de travail des cadres – qui ont, comme on dit, « le nez dans le guidon ». Les cadres ont été les premiers concernés par un modèle de performance individuelle – qui n'imprègne pas seulement l'entreprise, mais l'ensemble de la société : celui de performance sans faille et du perpétuel gagnant (p. 336).*

Pour les entreprises AIA, c'est tout le contraire de ce que dénonce Le Goff (2008) qui s'y déroule. Les acteurs affirment qu'ils sont certes unis pour une cause économique, mais c'est d'abord le ciment social et les valeurs honorables de l'individu qui les ont rapprochés. C'est ce qu'ils démontrent en étant « un » au point où si un malheur frappe l'un d'eux c'est l'ensemble qui est concerné, les activités économiques se rangent au profit de la consolation et la solidarité avec la personne concernée. C'est une solidarité organique entretenue par une forme de liaison mécanique et vice versa. C'est du capital social mis en valeur!

Selon l'analyse de Tremblay (2010)<sup>86</sup>, la notion de capital social, élaborée par les économistes, désigne la capacité d'un territoire à mobiliser ses ressources humaines et communautaires afin de favoriser le développement de leur communauté et leur territoire. Ici les AIA mettent en valeur leur capital social en valorisant l'individu et les liens de solidarité réciproque entre les entrepreneurs avec le souci d'une vie meilleure pour leur territoire.

Par ailleurs, le génie humain est aussi très valorisé, des innovations se réalisent à toutes les étapes de la production dans le système des AIA. Une innovation très avantageuse des AIA est leur secret à savoir provoquer la floraison de tout un champ d'ananas et de pouvoir déterminer exactement le jour de la récolte pour organiser la vente collective à la date en question. La mixture servant à obtenir cet effet doit normalement faire l'objet d'un brevet et d'une marque pour une reproduction industrielle et sécurisée en faveur des AIA. Sur le plan de la transformation, c'est aussi tout un vivier d'innovations en faveur de l'amélioration de la qualité de leurs produits afin de dominer le marché bénino-africain face à l'envahissement des produits venus du Brésil et du Costa Rica.

Mieux, les AIA du Sud du Bénin ont suscité la mise en place d'une cellule dédiée à l'innovation; elle réfléchit sur tous les problèmes rencontrés dans chaque groupement d'industries et propose de vendre ses innovations à l'interne sans aucune protection officielle. Cette cellule rejointe par des techniciens et des ingénieurs constitue en réalité la structure de recherche et développement (R et D) des AIA, elle travaille au bricolage de toute solution et tout se déroule à l'informel. Cette cellule « top secret », avec d'autres petits groupes de chercheurs informels, regorge en réalité d'inventeurs potentiels qui constituent la force souterraine des AIA. Ces dernières constituent une dynamique industrielle artisanale de spécialisation souple suscitant un environnement des affaires et des services aux entreprises.

---

<sup>86</sup> Notes de cours DDR données par Suzanne Tremblay en 2010.

### ***6.2.1.3. Les AIA : une dynamique industrielle artisanale de spécialisation souple suscitant un environnement des affaires et des services aux entreprises (SE)***

Les petites industries du Bénin travaillant en grappe développent une atmosphère industrielle spéciale parce qu'elles sont des milieux de production à plus ou moins à grande échelle mais avec une flexibilité. De plus, ces moyens de production sont artisanaux et semi-modernes et leur présence suscite un climat fertile pour les affaires.

#### ***i. Utilisation des équipements artisanaux pour une spécialisation souple***

Pour Ferguène (1996), l'artisanat a une place prépondérante dans l'industrialisation à petite échelle et il constate qu'il y a un fossé qui sépare le développement conventionnel des pratiques d'industrialisation à petite échelle quant à l'attitude observée vis-à-vis des connaissances, des compétences et des savoir-faire issus de la tradition, notamment de l'artisanat traditionnel. Alors que ceux-ci sont rejetés et niés dans le premier, ils sont pleinement reconnus et valorisés dans les seconds, même si cela passe par leur enrichissement par de nouvelles connaissances et compétences et par de nouveaux savoir-faire là où des machines et des technologies plus modernes sont introduites.

En fait, les AIA sont un ensemble dynamique et vital regroupant des unités artisanales travaillant dans un même milieu. Hsaini et Ferguène (1998) mentionnent que ces regroupements de petites entreprises ne s'opèrent ni par hasard ni n'importe où. « Ils se produisent dans certains endroits présentant des caractéristiques favorables sur le plan économique mais aussi, et surtout, sur le plan socioculturel : traditions artisanales fortes, identification à un même système de valeurs, existence de réseaux de coopération et d'entraide, etc. » (p. 915). L'on pourrait estimer que ces unités sont les fruits des valorisations dynamiques de l'artisanat traditionnel avec une volonté d'adapter le traditionnel au moderne.

Dans le cas des AIA, les outils de production sont plus ou moins artisanaux, mais avec une certaine amélioration pour les adapter à la culture de l'ananas. Par exemple, devant la grande difficulté d'utiliser à nouveau la même parcelle de terre après une saison de culture de l'ananas à cause de ses racines qui rendent très difficile le

retournement du sol, les AIA ont créé une machine artisanale appelée gérobroyeur. Cet appareil broie avec une très grande vitesse les vieux plants de l'ananas jusqu'aux racines et retourne le sol mieux qu'une houe. D'autres équipements artisanaux mais très utiles aux industries sont fabriqués sur place.

Malgré l'utilisation manuelle et des équipements artisanaux, quelques-unes des AIA se dotent d'équipements modernes importés de Chine, du Maroc et d'ailleurs. De véritables chaînes industrielles se mettent en place dans la filière ananas et principalement dans le maillon de la transformation industrielle de l'ananas en jus pour sa mise en bouteille ou en cannette. Et ce qui est remarquable c'est que les entrepreneurs associés à des fournisseurs de services dans leur environnement se mettent à imiter et fabriquer ces appareils importés : une grande ingéniosité se développe dans ce domaine.

L'ingéniosité des AIA se démontre aussi dans leur flexibilité et leur capacité d'adaptation dans la production. Depuis la préparation des terres en passant par la plantation des rejets jusqu'à la récolte et aux produits finis en passant par les diverses transformations, chaque entreprise fait son choix d'un ou plusieurs maillons et pourra changer selon les circonstances. Les AIA n'ont pas un mode rigide de production comme les entreprises fordistes, ce sont les circonstances qui déterminent leur choix.

Les entrepreneurs varient les activités de production selon le besoin du marché. Loin d'une production de masse, les AIA sont dans la production d'économie de variété. L'étude d'un cas tunisien d'entreprise similaire a permis à Hsaini et Ferguène (1998) de se rendre compte que l'analyse de la dynamique socioéconomique d'El-Jem met en évidence des caractéristiques qui s'écartent de celles du modèle de développement de la production de masse. L'une des caractéristiques est la promotion des principes organisationnels de la spécialisation souple. En attendant d'aborder dans le sous-chapitre à venir les autres caractéristiques, il est à noter que le système des AIA favorise un environnement propice aux affaires et aux services aux entreprises.

## *ii. Développement de l'environnement des affaires et des SE autour des AIA*

Le développement des activités des AIA porté par une atmosphère industrielle a fait émerger diverses autres entreprises connexes qui offrent des services et brassent des affaires importantes. Outre les petits travaux d'entretien des champs d'ananas de la plantation à la récolte, plusieurs autres services se développent en faveur des AIA, tels que les transports; l'imprimerie pour la fabrication des emballages et étiquettes; les commerces des bouteilles en verre, des intrants; les services de maintenance des machines; les forges pour la fabrique et la réparation des équipements artisanaux; des restaurants et buvettes; des intermédiaires en assurance et beaucoup d'autres domaines d'affaires.

Le système des AIA a suscité indirectement la naissance d'autres entreprises qui se greffent sur elles et se développent même presque indépendamment du système des AIA, car des entreprises autres que la filière ananas les sollicitent. Dans ce cas précis, il nous semble être en présence d'une situation particulière, les entreprises de services aux AIA se développent et se multiplient tout autant que celles de la filière et créent un autre mouvement économiquement avantageux aux territoires du Sud du Bénin. Tout comme dans un passé pas très lointain, où les grandes industries étaient perçues comme les seules pourvoyeuses d'emplois et de développement, jusqu'à la reconnaissance de l'affirmation du tertiaire comme le nouveau pôle d'emplois et de développement, la même chose semble se passer dans le système des AIA.

Cette problématique a préoccupé Moyart (2006) cité par Habimana (2012) qui a fait de sa préoccupation doctorale la question des services aux entreprises comme nouvelles sources de développement régional. En effet, selon Moyart (2006), les services aux entreprises jouent un rôle très actif dans la performance de ces dernières et dans le développement régional, et ce, sous plusieurs aspects : (1) ils participent activement dans la création d'emploi; (2) ils se vendent en dehors de la région du prestataire et permettent d'augmenter les revenus dans cette région; (3) ils induisent un effet de compétitivité — productivité dans les entreprises régionales qui les utilisent; (4) ils ont une capacité d'attirer d'autres activités à s'implanter dans la région; (5) ils jouent un rôle déterminant dans la recomposition des régions en difficulté.

Dans le même ordre d'idées, Camacho et Rodriguez (2006), dans l'analyse du rôle des services comme moteurs du capital humain dans les régions espagnoles, reconnaissent qu'au cours des années 1990, tant aux États-Unis qu'en Europe, la création d'emploi a largement privilégié les compétences, de sorte que l'emploi dans le secteur des services a progressé nettement plus rapidement que dans l'industrie manufacturière. Parallèlement, l'augmentation du nombre de « travailleurs du savoir » a représenté près de 30 % de la création nette d'emplois sur cette période. L'étude de l'environnement des affaires des AIA démontre presque les mêmes effets, en ce sens que les services à la filière ananas créent de nouveaux emplois; participent au développement de la région du plateau d'Allada; etc. et mieux, il se pourrait qu'à l'avenir ces services deviennent aussi un mouvement industriel aussi important ou d'égale valeur aux AIA.

L'analyse de la dynamique industrielle des entreprises AIA révèle leur spécificité informelle et rampante en perpétuelle construction. Comme les abeilles, les AIA se multiplient et développent en conséquence le tissu industriel du Sud du Bénin et en particulier remplissent les communes d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi de diverses entreprises dans le secteur de l'ananas. Cette dynamique industrielle induit une dynamique territoriale, objet de la suite de l'étude de la prochaine partie de ce travail.

### **6.3. ANALYSE DE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE DES AIA**

La dynamique territoriale des AIA sera examinée suivant les critères établis dans le cadre d'analyse du développement territorial prévu dans la problématique de cette recherche. Les sept niveaux d'observation ont permis une analyse présentée en cinq points essentiels, mais tenant compte de l'ensemble des observations. Ainsi, les AIA sont analysées comme une dynamique de la valorisation du territoire et de sa transformation infrastructurelle.

### **6.3.1. Les AIA : une dynamique de la valorisation du territoire et de sa transformation infrastructurelle**

L'objectif principal de cette thèse est de démontrer la contribution au développement du territoire à l'étude que pourrait apporter la constellation de petites industries d'ananas. Ainsi, pour analyser l'apport des AIA au développement territorial d'Allada et ses environs, sept paramètres sont sélectionnés à cet effet. Pour mesurer l'apport des AIA au développement territorial des milieux à l'étude, cinq niveaux d'analyse seront présentés. L'analyse des AIA se fera en les envisageant comme : (1) une dynamique de la valorisation et de la transformation du territoire; (2) une dynamique d'innovation et d'apprentissage à entreprendre; (3) une dynamique de réseautage (à caractère social, marchand et non marchand) et d'attractivité territoriale; (4) une dynamique de développement de l'identité et de reconnaissance territoriales; (5) une dynamique de la combinaison des préoccupations socioéconomiques et d'amélioration des conditions de vie humaine.

#### ***6.3.1.1. Les AIA : une dynamique de valorisation du territoire***

L'analyse se fera en deux points distincts : l'analyse portant sur la valorisation du territoire et de ses ressources et l'analyse de la transformation infrastructurelle du territoire. La première met l'accent sur le territoire même et met en relief la mise en valeur des ressources. La deuxième traite des changements infrastructurels dus aux activités des agro-industries anananières.

##### ***i. Les AIA : une dynamique valorisant le territoire avec ses ressources***

Les producteurs du Sud du Bénin font la promotion de leur territoire et spécifiquement des villages et quartiers d'implantation de leur entreprise en indiquant cette origine territoriale sur les étiquettes et emballages de leurs produits. Le territoire de production est ainsi valorisé et promu à travers le monde. Il est facile de repérer sur le marché béninois le produit d'un territoire donné et cela s'enregistre au chapitre du développement des zones de production et de transformation de l'ananas au sud du Bénin. Ce fruit avec ses dérivés issus de ses transformations n'étant spécifiquement et

essentiellement produit que dans cet espace au Bénin, le nom de chaque quartier et de chaque village se fait connaître à travers le monde grâce aux AIA du territoire.

Chaque partie du territoire s'estime heureuse d'abriter les entreprises d'ananas et ses services connexes. En rappel, l'attachement de chaque quartier ou village est si fort que l'ensemble de la population, avec les conseillers municipaux en tête, s'oppose aux entrepreneurs qui proposent de déplacer leur industrie du fait de l'accès difficile à l'électricité conventionnelle ou pour toute autre raison. Chaque AIA est devenue la propriété de son territoire, car ce dernier se distingue des autres non seulement par ce qu'il s'y fait du point de vue de l'ananas, mais aussi selon la qualité des produits, leur spécificité et la publicité du territoire occupé par les AIA. Le système de production est valorisé par la valorisation du territoire et réciproquement.

C'est dans ce même ordre d'idées que Banat et Ferguène (2009) proposent que la promotion d'un SPL doive s'appuyer sur un processus de valorisation des ressources locales pour fonder ainsi la compétitivité territoriale sur une plus grande spécificité de la production. Cette activation des ressources suppose une mobilisation des acteurs dans des processus de coopération qui mettent en avant le rôle des relations hors marché et les pratiques de coordination qui s'y rattachent.

En attendant de revenir plus loin sur les derniers aspects soulevés par les auteurs ci-dessus cités, l'important concerne ici la valorisation des ressources du territoire. Et la première ressource d'un territoire est constitué des hommes et des femmes qui l'habitent. Valoriser un territoire c'est d'abord mettre en valeur ses ressources humaines. Dans les territoires d>Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi, pendant que dans d'autres lieux les jeunes diplômés et les déscolarisés chôment gravement, les travaux liés à l'ananas sont devenus des opportunités pour les jeunes de s'autoemployer individuellement ou en groupe en créant des entreprises pour lesquelles le marché des produits serait d'office garanti. Par ailleurs, les producteurs et les leaders de la filière emploient un grand nombre de personnes sans emploi et surtout une masse importante de jeunes. Ce fait est une manière de mettre en valeur la première ressource du territoire d>Allada et ses environs.

En plus de l'ensemble des travailleurs, l'autre ressource des territoires d'Allada et des autres communes, c'est la terre. Par ses caractéristiques agropédologiques, les sols des communes d'Allada, de Zè et d'Abomey-Calavi semblent être les plus propices à la production de l'ananas au Bénin et cette spécificité serait l'un des facteurs déterminants de la localisation des AIA au sud du Bénin. Produire en abondance l'ananas dans ces territoires est une façon de valoriser le territoire en commençant par



**Figure 16 : ananas Pain de sucre**



**Figure 17 : ananas Cayenne lisse**

Source : *Rapport ananas Bénin/ Gov.* 2015

Source : [www.lemarcheafricain.com](http://www.lemarcheafricain.com) vu 03/2015

son socle géologique, la terre. Il ne serait pas superflu de rappeler que le centre de gravité de tout le mouvement des AIA, c'est évidemment l'ananas. En effet, l'ananas se produit dans ces territoires et les deux variétés immensément cultivées sont « le Pain de sucre » et « la Cayenne lisse »<sup>87</sup>. Le premier est le plus doux et le plus produit pour les besoins locaux et le deuxième est plus tendre, plus résistant et le plus produit pour l'exportation. L'ananas est devenu la référence, autrement dit l'indicateur des territoires d'Allada, du Zè et d'Abomey-Calavi. La valorisation de ce produit a non seulement mis en valeur ces territoires, mais il a aidé à changer leur nom : c'est maintenant le pays ou la région de l'ananas. Selon les responsables et notables du plateau d'Allada, l'ananas est considéré et salué par tous comme le facteur premier du développement du territoire commun à Allada, Zè et Calavi.

La preuve dans le document intitulé le plan du développement communal (PDC) d'Allada, il y est mentionné l'importance que prend la production de l'ananas et de ce fait ce produit est devenu stratégique dans le développement de la commune d'Allada. Il est référencé dans le document comme l'une des spéculations les plus importantes de la

<sup>87</sup> « Au total cinq groupes traditionnels de variétés d'ananas ont été recensés. Il s'agit de : Cayenne lisse, Pain de sucre, Queen (jaune et orange), Red Spanish et le Perolera. » (Tossou et al., 2015, p. 8115).

commune, et cette importance est soutenue et révélée par le pourcentage élevé de sa production.

*L'espace affecté à cette spéculation est devenu de plus en plus important, passant à 152,76% à 214,96% puis à 262,78% au cours de la dernière campagne agricole. Le rendement à l'hectare s'est stabilisé de 1998 à 2002. Mais au cours de la dernière campagne agricole un exploit a été réalisé faisant passer le rendement à l'hectare à 126,57% (par rapport à 1998-1999 comme base de calcul). Le niveau de production de l'ananas est donc passé progressivement à 153,36%, à 214,96% puis à 333,86% au cours de la dernière campagne agricole. (Cabinet Tremplin-PDC, 2005, p. 19-20).*

L'ananas et les agro-industries sont non seulement considérés dans le plan de développement au niveau local mais le document de la stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRP) en fait un programme à part. En effet, à l'annexe I du SCR, l'ananas fait partie des produits qui impactent positivement le développement du Bénin et un regard particulier est fait sur l'agro-industrie.

*Le développement de la production agricole, notamment du coton, de l'ananas, des tubercules, des céréales et des oléagineux, impacte significativement l'industrie agro-alimentaire et les exportations béninoises. A cet effet, l'assainissement de l'environnement des affaires et la promotion de nouvelles entreprises industrielles et de petites unités de transformation vers le pilier agroalimentaire contribueraient à améliorer la contribution du secteur industriel à la croissance (FMI, 2011, p. 172).*

Dans la dynamique territoriale, les ressources ne sont plus seulement limitées aux matières premières du territoire, mais, tel que le perçoivent Baudet et Wisner (2008), la conception de la ressource passe ainsi d'un stock de matières disponibles sur le territoire à celle d'une construction par les acteurs qui qualifient et requalifient l'ensemble des objets du territoire.

*La ressource n'est plus un simple intrant (stock de matière) mobilisé dans les processus productifs, mais bien un résultat d'une mobilisation, d'une concertation et d'une coordination des acteurs autour d'un objet, pas nécessairement matériel, qui peut être une histoire, un mythe, une identité ou une valeur commune (p. 8).*

Des ressources comme la capitalisation des rapports sociaux, la solidarité, etc. tout ce qui émane du capital social constitue une importante ressource mise en valeur dans les territoires rompus à la production de l'ananas. Ces ressources immatérielles, y compris les savoirs locaux, les produits tangibles et intangibles de la tradition, etc.,

semblent favoriser indubitablement la filière ananas dans le territoire à l'étude. Elles sont largement relatées et analysées dans cette thèse. Il serait inutile de nous y attarder plus longuement ici. Il est cependant important de souligner la place incontournable de ces ressources immatérielles dans le développement d'un territoire, car la tendance est de considérer les potentialités matérielles des territoires au détriment des ressources non touchables.

Et c'est pourquoi Baudelle et al. (2011) ont insisté sur cet aspect car selon eux, les ressources territoriales correspondent non seulement à des *ressources matérielles*, mais encore à des *ressources immatérielles* traduisant de la sorte le poids des facteurs intangibles dans le développement. En effet, toutes les recherches récentes montrent que, dans les « régions qui gagnent » (selon l'expression de Georges Benko et Alain Lipietz, 1992), ces facteurs intangibles comme le savoir chercher, la capacité d'innover, la maîtrise des technologies, l'ouverture à la nouveauté, la sécurité et la « assurance », le climat entrepreneurial, le cadre de vie, la capacité d'accueil sont plus importants que les facteurs tangibles, tels que les ressources naturelles, les voies de communication, les terrains et les bâtiments disponibles, les disponibilités en main-d'œuvre, les aides financières et fiscales.

*En outre, ces ressources territoriales ne sont pas des dotations initiales mais le résultat d'un processus fondé sur des coopérations, des complémentarités et des spécialisations, c'est-à-dire le résultat d'acquisitions progressives, d'où la faible mobilité de ces ressources et la croissance des inégalités régionales et locales. Valoriser de telles ressources est dès lors fondamental en matière de développement (p. 20).*

D'autres ressources locales matérielles comme immatérielles, telles que les rayons solaires, la nappe phréatique, les savoirs traditionnels, les rapports sociaux, la flore, la faune, les courants d'eau, etc. sont plus ou moins mis en valeur dans le territoire à l'étude, mais elles n'ont pas retenu grandement notre attention dans cette partie du travail. Les activités liées à l'ananas ont généré d'autres aspects du développement territorial très importants, entre autres, l'érection d'infrastructures servant non seulement aux industries d'ananas, mais aussi aux populations des territoires et qui constitue une marque visible, voire convaincante du développement d'un milieu.

*ii. Les AIA : une dynamique de la transformation infrastructurelle du territoire*

Un territoire ne saurait être désigné comme développé s'il est sans infrastructures adéquates dans divers domaines, tels que l'abri ou l'habitation des populations, les routes, les pistes, les adductions d'eau, l'électricité, etc. Le territoire commun à Allada, Zè et Calavi a connu certaines transformations du point de vue infrastructurel, notamment dans des domaines sensibles et utiles pour faciliter la vie aux entreprises et aux populations et cela grâce aux AIA.

Aux prises avec des problèmes d'accès aux ressources et surtout d'emplacement de leur entreprise, les entrepreneurs de la filière ananas ont investi financièrement dans l'ouverture des pistes et des routes à travers des villages et des communes. Ils ont construit des infrastructures scolaires. L'un d'eux disait : « J'ai construit avec mes bénéfices une école et 324 enfants y sont présentement inscrits, j'en suis fier [...] ». L'intérêt que les AIA ont accordé à l'éducation des enfants de leur territoire d'implantation a fait grandir l'estime des habitants à leur égard.

Pour Kitson et al. (2004), la base de l'avantage concurrentiel entre les territoires repose sur : les connaissances/capital créatif, le capital productif, le capital humain, le capital social institutionnel, le capital culturel et le capital d'infrastructure. La combinaison de tous ces capitaux dans une certaine région améliore la productivité régionale, l'emploi et le niveau de vie. Ainsi, la transformation infrastructurelle d'un milieu avec l'amélioration de ses conditions de vie dépendrait de la capacité du territoire à conjuguer ces éléments pour en tirer profit pour son progrès.

Au nombre des indicateurs de Porter (2008)<sup>88</sup>, les infrastructures physiques, l'innovation, la formation, la promotion des exportations, l'attraction des entreprises, ont une place importante dans le développement d'un territoire et c'est pourquoi, il convient de noter que l'investissement des AIA dans ces différents domaines et principalement

---

<sup>88</sup> L'éducation et la qualité de la main-d'œuvre, la formation, l'attraction des entreprises, la promotion des exportations, la disponibilité des informations sur le marché, les infrastructures physiques, la protection des ressources naturelles, la gestion de l'environnement, la science et la technologie, l'innovation et les investissements (principalement dans les recherches comme R et D) (Porter, 2008 dans Nasser, 2011, p. 25).

dans les infrastructures physiques constitue une action tangible en matière du développement des territoires à l'étude.

D'autres secteurs ont aussi bénéficié de l'apport des entreprises d'ananas. L'installation des usines d'ananas (infrastructures industrielles); les centres de santé (dispensaires) construits aux frais des AIA pour le soin des populations et de leurs employés; les installations d'électrification solaire; la multiplication des ateliers de fabrication des outils agro-industriels; l'implantation des poteaux de la téléphonie filaire; etc. constituent des apports substantiels des AIA dans les milieux de leur installation et cela est à l'actif du développement du territoire.

Au regard de l'investissement et des changements physiques issus des actions des AIA, l'on pourrait convenir que les acteurs sont dans la dynamique territoriale telle que Pecqueur (2000) l'indique dans sa définition du territoire vu comme un concours d'acteurs ancrés dans un espace géographique délimité, qui vise à identifier puis tente de résoudre un problème productif jugé ou ressenti comme partagé par ces acteurs. Le problème ici relève des besoins cruciaux de certaines infrastructures jugées indispensables, mais qui sont offertes par les AIA grâce à leur implication dans la vie de leur territoire. Les entrepreneurs sont avant tout dans une dynamique d'innovation et de construction de leur territoire par la création d'entreprises et l'apprentissage à entreprendre.

#### ***6.3.1.2. Les AIA : une dynamique d'innovation et d'apprentissage à entreprendre***

Il semblerait que le tissu industriel d'un territoire compte à la fois comme facteur et indicateur de son développement économique. Chaque territoire contemporain désire avoir un système de flux économique dense valorisant à la fois le territoire et tout son contenu. Les entreprises restent et demeurent, avec les entrepreneurs à leur tête, les champions du développement des territoires. Et les territoires d'Allada, Zè et Calavi connaissent des changements dans le sens de leur développement grâce à l'émergence du tissu industriel porté par les AIA et d'autres agents économiques qui innovent et qui créent de nouvelles entreprises.

***i. Les AIA : une dynamique d'innovation, facteur de DT***

Chaque territoire devrait trouver le chemin de son développement et il n'y a pas une seule voie pour cela comme Capiez et Rousseau (2004) ont écrit qu'« *il n'existe pas de one best way en matière de développement économique mais plutôt des combinaisons d'activités économiques, sociales, environnementales et culturelles spécifiques à chaque territoire* » (p. 11). En paraphrasant Pecqueur (2001), le territoire est tout d'abord une forme d'organisation inscrite dans l'espace et construite socialement par les acteurs locaux, économiques, sociaux et institutionnels. Il résulte, en d'autres termes, d'un processus non naturel et non permanent de coopération entre acteurs. C'est dans cet ordre d'idées que, comme démontré plus haut, les AIA, par une dynamique industrielle, transforment et construisent leur territoire d'existence.

En effet, les entreprises d'ananas se multiplient et innovent de plusieurs façons et favorisent le développement d'autres entreprises de service au sud du Bénin. Plus de 60 % des personnes impliquées dans le système des AIA se composent d'une masse juvénile considérable ayant créé leur emploi ou ayant trouvé de l'emploi. Un territoire où le chômage recule parce que des entreprises naissent et se développent, c'est un indicateur de développement. La somme et le poids des rapports sociaux, des actions socioéconomiques, etc. émanant de l'ensemble des acteurs modifient le cours de l'histoire du territoire : c'est de l'innovation. Autrement, le territoire demeurerait tel qu'hérité du passé! Selon Côté (2005), l'innovation est souvent vue comme un élément de la réussite économique. Le développement économique ne se concrétise habituellement que si les acteurs économiques parviennent à renouveler leurs façons de faire, acceptent de produire de nouveaux biens et services et s'adaptent à de nouveaux contextes, toutes choses qui nécessitent la mise en œuvre d'innovations.

Ainsi, tout changement d'intérêt positif au territoire sur les plans économique, social et environnemental, ayant pour finalité le progrès sur l'un ou l'ensemble de ces plans, devrait être enregistré comme une innovation destinée à donner plus de valeur au territoire. Pour Djellal et Gallouj (2006), « si l'innovation est souvent analysée d'un point de vue technologique, c'est une partie de l'innovation qui est oubliée ainsi qu'un grand nombre d'activités innovantes. Telles sont les cas des innovations

organisationnelles et sociales, d'une part, et des activités de conseil et d'intermédiation, d'autre part » (p. 12). Ces mêmes auteurs insistent sur la perception restreinte de l'innovation, car le plus souvent « quand on parle d'innovation, on se réfère généralement aux biens et aux activités industrielles. L'analyse de l'innovation et du changement technique met en effet l'accent sur l'importance des innovations technologiques et sur le rôle des industries fondées sur la science » (p. 3).

Sur le plan économique, les innovations selon Côté (2005) peuvent se traduire en modifications majeures du système productif donnant lieu, par exemple, à la naissance de nouvelles industries. Elles peuvent aussi ne consister qu'en améliorations à la marge des produits et procédés. Certes, ces petites innovations, tout en constituant les cas les plus fréquents des innovations, n'ont généralement pas un caractère très spectaculaire. Elles n'en constituent pas moins une source de régénération du tissu économique. Quant aux grandes innovations, elles contribuent à restructurer en profondeur les structures socioproductives des pays et des régions. L'innovation en tant que toute création nouvelle doit englober l'ensemble de toute création nouvelle sur le plan technologique et sur tous les autres plans.

Partout dans le monde, il semble que les territoires seraient tous en compétition pour leur développement et chacun invente sa voie de développement comme stipulé un peu plus haut. Chaque territoire dispose des ressources, mais cela ne suffit plus, comme le souligne Côté (2005). Posséder des ressources naturelles, disposer d'infrastructures de transport modernes et être doté d'équipements collectifs adéquats constituent autant de situations susceptibles de favoriser le développement. Aucune d'entre elles ne le garantit. Les régions qui souhaitent se développer ne peuvent se contenter de ce genre d'atouts. Elles doivent autant avoir les moyens d'investir et les moyens de former leur main-d'œuvre que les moyens d'innover.

Faute de cette conjugaison de capacité d'investissement, de formation de ses ressources humaines et d'innovation, le territoire ne pourrait s'en sortir, car ces éléments constituent les facteurs de la dynamique territoriale pour le développement. Et les AIA sont dans cette dynamique, en innovant d'abord dans la création de diverses entreprises et en procédant aussi à des innovations technologiques dans les procédés de

transformation de l'ananas, dans le traitement des déchets organiques, dans les rapports sociaux, etc. Cette dynamique territoriale prend plus d'ampleur grâce à l'apprentissage à entreprendre.

### *ii. Les AIA : creuset de l'apprentissage à entreprendre*

La dynamique d'apprentissage, selon Tremblay et Rousseau (2005) citant Lecoq (1995), traduit la capacité des acteurs à modifier leur comportement en fonction de nouvelles situations qui affectent leur environnement, à formuler de nouveaux projets, leur capacité d'élaborer de nouvelles structures et de générer de nouvelles ressources. Ils ajoutent que « c'est grâce à la dynamique d'apprentissage que sont créés et développés de nouveaux savoir-faire, de nouvelles techniques, que l'équilibre entre les relations de coopération et de concurrence se transforme » (p. 43).

Les AIA agissent comme le milieu innovateur qui, selon Tremblay et Rousseau (2005), accorde une importance particulière à la faculté d'apprentissage de ses acteurs. L'esprit d'entreprise, les pratiques organisationnelles, les comportements d'entreprises, la manière d'utiliser la technique, d'appréhender le marché sont à la fois partie intégrante et partie constitutive du milieu. Le système des AIA ressemble aussi à un espace d'apprentissage et de formation de nouveaux entrepreneurs.

Dans la filière ananas du plateau d'Allada, se reproduire en suscitant la naissance d'autres entreprises serait devenu la coutume des entrepreneurs. Chacun d'eux se donne le devoir de transmettre son savoir-faire aux futurs entrepreneurs. Les jeunes, qu'ils soient chômeurs, déscolarisés ou autres, ont un seul souci : s'autoemployer et leurs aînés les y encouragent. Les propos d'un leader le montrent bien : « Le début est difficile, mais c'est libérateur et prometteur de s'autoemployer car l'autoemploi valorise l'Homme ».

Pour les AIA, entreprendre c'est bien, mais apprendre à d'autres à entreprendre serait l'idéal. L'apprentissage serait devenu le mode de reproduction des entrepreneurs. La raison subtile de cette disposition presque naturelle dans la communauté des AIA serait le fruit de la solidarité destinée à mobiliser toutes les ressources humaines du territoire pour satisfaire le grand marché nigérian à leur portée.

Les chefs d'entreprise accompagnent et soutiennent les aspirants à la création tant qu'ils ont besoin d'eux. L'accompagnement à la création d'entreprise est, selon Curzin et Fayol (2004), une pratique d'aide fondée sur une relation qui s'établit dans la durée et n'est pas ponctuelle, entre un entrepreneur et un individu externe au projet de création. À travers cette relation, l'entrepreneur va réaliser des apprentissages multiples et pouvoir accéder à des ressources ou développer des compétences utiles à la concrétisation de son propre projet. Ainsi, concluent les auteurs, « l'accompagnement vise donc à permettre à l'entrepreneur d'agir par lui-même sans « faire à sa place » et donc de le rendre autonome » (p. 1).

Les AIA seraient devenues des entreprises-écoles où s'acquièrent les modes de gestion et d'organisation. Les apprentis entrepreneurs, en voyant faire des choses par leurs aînés, développent des atouts et peuvent même se permettre de commettre des erreurs qu'ils éviteront de répéter plus tard dans leurs activités. La plupart des entrepreneurs du système des AIA sont issus de cet apprentissage pratique et ils ou elles réussissent à créer et à développer progressivement leur entreprise. À voir le mode de reproduction des entrepreneurs dans les AIA, l'on pourrait dire qu'il serait inutile de créer des écoles pour former des entrepreneurs, car l'entreprise serait la meilleure école pour former des entrepreneurs.

Comme vu ci-dessus, la reproduction des entrepreneurs dans les AIA ressemblerait au mode d'essaimage des abeilles, qui à la naissance de jeunes reines se divisent pour former successivement autant d'essaims que de jeunes reines nouvellement nées. De même, les AIA favorisent la naissance d'autres entreprises et l'opportunité est l'ananas avec son marché grandissant. Ainsi les jeunes entrepreneurs seraient très motivés à oser l'acte entrepreneurial qui est toujours une prise de risque aux yeux de tout le monde. Entreprendre serait toujours un saut dans l'inconnu, mais il semblerait que l'acteur entrepreneur ne voit pas les choses comme le commun des mortels, car il semble qu'il voit au-delà de la vision commune. Les jeunes entrepreneurs ont comme avantage l'encadrement et le vivre-ensemble au sein des AIA où l'apprentissage à entreprendre s'étend aussi à celui de prendre des risques.

Ailleurs, le jeune entrepreneur doit chercher et guetter l'opportunité, il doit être à l'affût des occasions utiles comme le souligne El Mejjad (2008) : « Un entrepreneur doit bouger pour trouver des opportunités. L'idée d'assistanat en continu n'est pas bénéfique pour l'entrepreneur » (p. 55). Dans les AIA, les entrepreneurs bougent pour produire et non pour trouver des opportunités, ces dernières existent en abondance sur le territoire, seulement ils doivent travailler pour leur indépendance, pour éviter l'assistanat continu, comme le martèle El Mejjad. Un autre avantage au sein de la communauté des AIA est le soutien important que les jeunes entrepreneurs reçoivent à travers les rapports sociaux très serrés où la dynamique de réseautage à caractère social, marchand et non marchand se développe dans une atmosphère fort attractive du territoire à cause des activités qui s'y déroulent.

### ***6.3.1.3. Les AIA : une dynamique de réseautage et d'attractivité territoriale***

La particularité des SPL est d'être une dynamique à la fois industrielle et territoriale animée par un réseautage spécifique. Cette spécificité est la combinaison des liens à caractère social, marchand et non marchand. Le système des AIA ne déroge pas à cette particularité.

#### ***i. Réseautage à caractère social, marchand et non marchand au sein des AIA***

Dans le système des AIA, les entrepreneurs s'assistent mutuellement sur le plan social. Par exemple, si quelqu'un a un décès dans sa famille, tous ceux travaillant sur le même territoire cessent leurs activités économiques et vont vers lui pour lui accorder leur soutien moral et affectif. Cette chaleur humaine qui anime les entrepreneurs des AIA est portée par la forte solidarité mécanique existant au sein de ce système et de ce fait, un individu ne se sentirait pas seul face à un malheur au point d'être écrasé par le poids d'un triste et malheureux événement. Ce qui arrive à l'un d'eux semble toucher l'ensemble de la communauté. Ses membres se comportent comme les abeilles, toute attaque à un individu reçoit une réponse collective. Un des leaders disait : « Quand vous êtes membres d'une même association, une même famille, vous devez être solidaires, c'est très important, c'est un devoir, vous devez partager vos douleurs, vos peines et ensemble vous devez vous supporter, c'est indispensable ».

Dans cette atmosphère sociale, les acteurs ont signifié que personne ne manque de quelque chose qui se trouverait chez un membre de la filière. Il y a de l'entraide et un grand sentiment d'appartenance à un groupe ou à une famille solidaire qui anime les entrepreneurs des AIA. Ce mode de vie collective est caractéristique des SPL, rappelons-le, comme Angeon (2008) le présente en ces termes :

*La Banque Mondiale propose une typologie des liens sociaux (Woolcok et Narayan, 2000) qu'elle qualifie en termes de « bonding », « linking », « bridging » (respectivement capital social qui unit, lie et relie).*

*Les liens de type « bonding » unissent des individus au sein d'une même communauté. Ces liens sont encore qualifiés parfois d'horizontaux. Dans ce type de structure sociale, les agents sont de statut identique : ils appartiennent au même groupe. On y range les relations familiales et amicales, les réseaux sociaux de type communautaire, les organisations etc. Les liens de type « linking » caractérisent des interactions entre des agents appartenant à des groupes différents. Ces liens sont également dits verticaux. Dans ce type de relation, les agents occupent des places (ou des statuts) différents. L'exemple le plus couramment cité est celui de la coopération interfirmes (par exemple, les entreprises dans les districts industriels ou les systèmes productifs locaux au titre de leurs relations complexes de concurrence, de sous-traitance mais aussi d'entraide) (p. 240-241).*

Comme discuté dans le texte ci-dessus, il y a un mélange de relation d'entraide, de concurrence et de sous-traitance entre les entrepreneurs des AIA. Par exemple, un des leaders affirme : « Nous n'avons pas de concurrents, nous n'avons que des relations d'échange, la filière ananas est un gisement d'emplois, il n'y a pas de place pour des rivalités ». Un autre qualifie leur relation de confraternité : « Je ne les considère pas comme mes concurrents. Ils sont mes partenaires, j'ai plus de 220 entrepreneurs producteurs avec qui je travaille sur mon site et qui ont aussi des liens avec d'autres leaders, autour de l'ananas nous formons un tout ».

Le mélange des formes de relations à caractère social, marchand et non marchand serait totalement étranger aux rapports entre les entreprises classiques où la concurrence est rude ne laissant place à aucun rapport similaire à celui qui anime les AIA. Pour preuve au sein de ce système, la recherche du marché est commune, les leaders ont l'habitude de dire : « Nous réfléchissons par la solidarité aux problèmes de façon commune au niveau de la filière ». Il n'y a pas de rivalité entre les entreprises, il y

aurait de la cohésion, de l'entente et de l'entraide entre les entrepreneurs de toute la filière.

Cette relation particulière entre les AIA serait induite par la grande proximité avec la confiance réciproque existant entre elles. Elles forment un « tout », un leader le stipule, les acteurs du système ne s'imaginent pas être différents des autres alors que chacun travaille pour gagner sa vie et dans ce cas, ils devraient se comporter autrement et c'est le contraire. Il se pourrait que cette unité, malgré la concurrence, soit un construit social permettant aux entrepreneurs de rester soudés pour vaincre les difficultés. Isolé, chacun ne pourrait pas résoudre un problème qui aurait facilement une solution en tant que réponse du groupe à une situation particulière. Serait-il le moyen des faibles pour venir à bout des embûches sur le chemin de réussite entrepreneuriale?

Le caractère non marchand se rend encore plus visible quand d'une AIA à une autre, il n'y a que des relations de solidarité et de complémentarité, en ce sens que les entreprises se donnent la main pour satisfaire et conclure des commandes. Aussi remarque-t-on que pour répondre à une commande, l'une peut aller prendre les produits d'une entreprise concurrente pour les vendre à sa place, et cela sans demander une quelconque rétribution.

Le système des AIA ressemblerait au milieu innovateur qui développe les mêmes caractéristiques et c'est ce que décrivent Tremblay et Rousseau (2005) quand ils expliquent que ces comportements spécifiques s'apprennent. Selon eux, la dimension normative de l'apprentissage en ce milieu découle de la présence de conventions, de règles et de valeurs. Elles sont des modalités qui régissent les comportements des acteurs, ainsi que les relations des acteurs, de même que les relations qu'ils entretiennent entre eux. Elles sont spécifiques à l'espace considéré dans la mesure où selon Maillat (1992) elles contribuent à générer une certaine éthique du travail et des principes de confiance et de réciprocité, de coopération/concurrence, de solidarité et d'entraide.

Les règles et coutumes, véhiculant les caractéristiques des AIA au Bénin, sont informelles et seraient générées par le vivre-ensemble qui emprunte aux valeurs traditionnelles et régit la vie sur le territoire depuis le temps de leurs ancêtres. Toutes les

activités qui s'y développent le rendent attractif et lui permettent de se hisser au rang des territoires qui progressent.

***ii. Le système des AIA : un excellent moyen pour rendre le territoire attractif et compétitif***

Pour Barabel et al. (2010), l'une des pistes de réflexion sur l'attractivité des territoires et le marketing territorial est l'existence de situations territoriales où c'est le territoire lui-même qui est l'offre de valeurs par ses patrimoines naturels et culturels singuliers. Dans ce cas, le projet territorial se confond presque avec un marketing stratégique (Noisette et Vallérugo, 1996). Il devient une véritable « entreprise territoriale » et son offre de valeurs vise non seulement des entreprises, mais aussi des activités de tous ordres, des habitants, des visiteurs et aussi des « clients », des richesses qu'il peut offrir, même à distance (produits, services, etc.).

Le peuplement du territoire à l'étude par les petites industries d'ananas a positionné celui-ci sur l'échiquier national comme un territoire offrant quelque chose de particulier au Bénin comme à la sous-région ouest-africaine. L'implantation des industries dans les villages et quartier du plateau d'Allada est à double avantage : faire de ces lieux des sites touristiques drainant beaucoup d'étrangers désireux de visiter des communautés de petites entreprises montées par des pauvres pour tenter de résoudre la problématique de développement de leur milieu; ces entreprises anananières en raison de l'importance qu'elles prennent dans l'économie du Sud du Bénin font de leur milieu d'implantation une indication géographique dont l'objet est l'ananas. En conséquence, les mouvements de va-et-vient des touristes, des clients et des fournisseurs des entreprises d'ananas exigent l'amélioration des rues et pistes villageoises et favorisent l'ouverture de nouvelles routes à travers le sud du Bénin.

L'attractivité du plateau d'Allada n'est pas seulement exercée sur les acteurs ci-dessus mentionnés, mais aussi sur d'autres de divers horizons, étrangers comme béninois. Sont aussi attirés et provenant de la capitale économique Cotonou et d'autres villes : des agents de maintenance des machines des industries, des démarcheurs dans les industries, des services d'assurance, des agences de marketing et de négoce, des imprimeurs et des cartonnières fabriquant des cartons et étiquettes pour les besoins

d'emballage des produits; des buvettes, des restaurants, des supermarchés, distributeurs des produits ananasiers; des fournisseurs de gasoil; des distributeurs d'intrants avec leur camionnette sillonnant les champs d'ananas; des chargeurs, des déchargeurs, des racleurs impliqués dans les services de transport; etc.

Cette attractivité du territoire du plateau d'Allada lui procure des intérêts à plusieurs niveaux pour son développement. Entre autres, il y a sa visibilité; l'entrée d'importantes ressources financières, car il exporte ses ressources et produits vers d'autres lieux; l'amélioration de l'économie locale; l'amélioration et l'augmentation de ses infrastructures physiques; l'arrivée de nouveaux investisseurs (investissements étrangers au territoire); des relations économiques entre le sud du Bénin et le reste du monde; etc.

Dans sa dynamique d'attractivité, le territoire doit être aussi compétitif. Le plateau d'Allada est aussi dans cette dynamique et c'est pourquoi les acteurs entrepreneurs s'évertuent à innover pour que leurs produits fassent la différence sur le marché d'exportation face aux jus provenant du Costa Rica et des pays sud-américains comme le Brésil. Les AIA œuvrent en misant sur des critères comme la qualité de l'ananas du Bénin qui aurait un goût différent avec un arôme spécial très apprécié en Europe; le prix des produits avec le label Allada qui serait très recherché et l'ananas écologique soutenu et promu par des projets européens. Comme un territoire sans projet est un territoire sans avenir selon Sauvin (2007, p. 110), le plateau d'Allada avec sa filière ananas développe des projets dans le sens de dominer le marché international par le label béninois pour être plus attractif et plus compétitif. Par ailleurs, les AIA dans leur dynamique territoriale se montrent très attachées à leur territoire et elles sont saluées et appréciées par les notables du plateau d'Allada.

#### ***6.3.1.4. Les AIA : une dynamique d'appropriation, d'appartenance et d'identité territoriales***

La plupart des leaders des AIA sont originaires du plateau d'Allada sauf quelques-uns qui proviennent d'autres territoires et qui s'y sont installés à cause de la ressource ananas. Cependant, un grand nombre d'acteurs entrepreneurs associés des leaders des AIA sont venus d'autres territoires et se sont achetés des terres au plateau

d'Allada pour s'y implanter. Attirés par l'opportunité qu'est l'ananas, des hommes et des femmes ont investi dans la création de petites entreprises sur le territoire. Ils ou elles appartiennent désormais au territoire d'implantation de leur industrie et y résident avec leur famille.

Les entrepreneurs de l'ananas, en s'implantant dans un village, s'intègrent au tissu social du territoire, contribuent à l'économie du milieu génèrent des investissements pour le bien public, et sont accueillis comme fils et filles du terroir par leur environnement social. Cette acceptation et cette reconnaissance constitueraient une marque d'intégration territoriale.

Les raisons seraient diverses et profondes, car elles ne seraient pas seulement socioéconomiques, mais motivées surtout par les rigoureuses valeurs traditionnelles d'acceptation et d'intégration de l'étranger au Bénin. Elles conduisent les habitants d'un milieu à accorder des privilèges aux étrangers et la coutume interdit de décevoir l'étranger ou de mal l'accueillir. Ce dernier bien accueilli pourra faire de ce lieu son « chez lui » et ce sera un bonheur partagé. Justement, il semble que c'est ce qui serait arrivé au plateau d'Allada.

Dans le cas des AIA, l'un des avantages de l'intégration des entrepreneurs est que le territoire serait mis en valeur et les villages s'estimeraient heureux d'abriter les entreprises d'ananas. Dans un cas, au plateau d'Allada, l'attachement du territoire est si fort que l'ensemble de la population, avec les conseillers municipaux en tête, s'était opposé au déplacement d'une entreprise. L'entrepreneur voulait déplacer son industrie du fait de l'accès difficile à l'électricité conventionnelle selon les déclarations d'un leader. Les populations et les notables considèrent que l'entreprise en question est un bien pour leur territoire et non le bien de l'entrepreneur seul. C'est la territorialisation de l'entreprise et son appropriation par la communauté.

Cette intervention sociale serait le fruit de l'appropriation de l'entreprise par la communauté. Cela pourrait ressembler à l'action collective des populations locales québécoises refusant la fermeture du bureau de poste par l'administration.

*Il y a vingt ans, La Rédemption comptait 1 300 habitants; aujourd'hui, on y dénombre moins de 600 personnes. Depuis trois ans, la population a dû s'impliquer dans deux batailles importantes, soit celle pour le maintien du bureau de poste et celle de l'appropriation de la forêt publique intramunicipale. Même si elle n'a pas gagné le maintien de son bureau de poste, le moratoire actuel du gouvernement fédéral sur la fermeture des bureaux de poste ruraux lui permet d'aspirer à un règlement en sa faveur dans ce dossier (Dionne et Saucier, 1995, p. 54).*

Dans le cas des AIA, c'est une entreprise privée qui est l'objet de l'opposition du peuple contrairement au bureau de poste qui est d'office un bien public, c'est-à-dire de l'administration canadienne. L'audace de s'opposer à un privé ressortirait bien d'un degré supérieur de l'appropriation de l'entreprise de l'ananas. En conséquence, les entrepreneurs des AIA avec leurs associés considèrent qu'ils sont chez eux, le territoire est leur propriété, leur identité d'origine est dissoute dans celle de leur milieu d'adoption. C'est la territorialisation de l'entrepreneur.

Interrogés sur les raisons de leurs investissements pour des biens publics, tels que les infrastructures scolaires et autres, leur réaction commune est surprenante : « Nous investissons chez nous, ici c'est nous ». Cela devrait ressembler à ce que Jean (2012) décrit relativement au lien causal entre l'identité rurale d'un territoire donné, le type de rapport au territoire qui s'y est forgé au cours de l'histoire longue, le mode de régulation sociale, le type de gouvernance et, finalement, le modèle de développement territorial qu'on peut retrouver sur ce territoire.

*Dans la MRC des Basques au Bas-Saint-Laurent, nous avons affaire à une longue tradition de petits propriétaires fonciers qui se sont forgé une identité locale forte (« le patrimoine vivant, c'est nous » disait la mairesse d'un petit village). Ces ruraux se sentent une capacité d'agir sur le monde, et sur leur monde, et cela n'est pas sans lien avec le mode de propriété qui domine dans ce territoire, soit la petite propriété foncière typique d'une économie agricole proche du modèle paysan. Et pour ces ruraux, le développement territorial passe par l'entrepreneuriat et les PME (petites et moyennes entreprises) et par la mise en œuvre de stratégies de développement local. (p. 657).*

Pour les habitants du plateau d'Allada, le développement de leur territoire passerait aussi par le travail des petites et moyennes entreprises d'ananas et les services associés. La réaction de la mairesse d'un village québécois qui, parlant du patrimoine du village, s'exclamait : « *Le patrimoine vivant, c'est nous* » serait bien similaire à celle

des leaders des AIA qui, parlant des raisons d'investir à Allada disaient : « Nous investissons chez nous, ici c'est chez nous ». Le développement territorial passerait par la détermination des acteurs qui s'estimeraient faire partie intégrante du patrimoine du territoire. En effet, au plateau d'Allada c'est parce que les acteurs AIA se sont approprié du territoire qu'ils ont fait le choix d'investir, de construire des écoles, des dispensaires, des routes, des infrastructures électriques, etc.

La reconnaissance de leur implication et de leurs investissements, tant financiers, matériels qu'immatériels, par les notables municipaux et royaux semblerait être une évidence. Au cours de l'enquête pour cette de recherche, les notables ont admis que le commerce de l'ananas a fait développer :

- ✓ des routes;
- ✓ des pistes rurales;
- ✓ des puits;
- ✓ des écoles;
- ✓ des dispensaires;
- ✓ des associations de microfinance;
- ✓ des marchés qui s'animent tous les jours tout au long de la route Allada-Cotonou et dans toutes les contrées du Sud du Bénin;
- ✓ des créations de petites entreprises autour des industries d'ananas, par exemple, les entreprises de collecte et de traitement des déchets organiques;
- ✓ des créations de buvettes et de restaurants;
- ✓ de nouvelles constructions dans le sud du Bénin;
- ✓ des transports intercommunaux, nationaux et internationaux;
- ✓ des relations sociales entre les producteurs;
- ✓ des relations économiques entre le sud du Bénin et le reste du monde;
- ✓ l'électrification des villages et quartiers de ville par l'installation de poteaux électriques (solaires et conventionnels);
- ✓ l'assiette fiscale importante et grandissante en raison de la multiplication d'entreprises; - etc.

L'ananas serait devenu le facteur déterminant du développement des communes du Sud du Bénin en général et du plateau d'Allada en particulier. Les entrepreneurs d'ananas se seraient, en quelque sorte, appropriés le territoire car ces hommes et ces femmes œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie des habitants de leur territoire.

#### ***6.3.1.5. Les AIA : une dynamique de la combinaison des préoccupations socioéconomiques et d'amélioration des conditions de vie des populations***

Une entreprise est avant tout un agent économique, une société destinée à faire des profits, mais paradoxalement les AIA semblent combiner à la fois des préoccupations économiques et humanitaires. Les entreprises produisent l'ananas, le transforment et le vendent pour gagner de l'argent. Certes, elles développent des stratégies à cet effet, elles prennent des risques dans le but de développer leur chiffre d'affaires et leur part sur les marchés local, régional et international. Il est remarqué que dans cette bataille économique, elles s'évertuent à poser des actions sociales au profit des populations environnantes.

#### ***i. Les entreprises d'ananas dans des œuvres humanitaires au plateau d'Allada : un autre visage des AIA***

Les investissements des AIA s'élargissent à des projets, tels que la construction des dispensaires, des écoles, des forages de puits, l'électrification solaire d'un village, l'ouverture de pistes rurales et de route, etc. Quelques actions sans aucune visée économique ont été mentionnées et développées dans ce travail et ne seront pas à nouveau détaillées ici. L'attention sera plutôt accordée ici à des projets d'action sociale, par exemple, la planification des naissances et la taxe communale initiée par les entreprises elles-mêmes. En réalité ces actions ne généreraient aucun retour financier direct aux entreprises et ne pourraient être uniquement motivées que par l'humanisme ou la satisfaction d'avoir apporté quelque chose à son territoire, ou par d'autres raisons intimement liées aux entreprises.

Loin de la forme classique de la RSE (responsabilité sociale de l'entreprise), c'est-à-dire des préoccupations sociales au bénéfice des salariés et de l'environnement dans un objectif de développement durable à l'instar des entreprises en Occident, les

AIA agissent au bénéfice des populations. Elles versent dans des actions humanitaires. Et c'est pourquoi l'analyse s'écarte de l'angle de la RSE pour poser des questions sur les motivations humanitaires des AIA qui ont fortement besoin d'être soutenues pour bien se développer.

Aux dires des acteurs des AIA, les femmes du plateau d'Allada vivent une souffrance silencieuse et déshumanisante en lien avec la difficulté de planifier les naissances. Pour tenter de remédier à cette situation, les associations des entrepreneurs de l'ananas ont introduit et financé le programme de planification des naissances depuis une dizaine d'années dans la région d'Allada et depuis lors les couples ont le choix de planifier les naissances et décider du nombre d'enfants.

Cette intervention des AIA dans un domaine aussi intime aux populations du plateau d'Allada serait très bien saluée et constituerait une marque indélébile dans la conscience collective des familles du plateau d'Allada. Les naissances très rapprochées perturbent la vie des enfants et seraient l'une des causes de la mortalité infantile au Bénin. L'aide des AIA dans le contrôle des ressources serait donc salutaire et bienvenue.

L'autre projet social décidé et réalisé périodiquement par les AIA est la création volontaire d'une taxe dite taxe communale de 1 000 dollars US comme contribution financière des AIA en dehors des taxes fiscales à la municipalité d'Allada. Ce financement de toutes les entreprises implantées à Allada est destiné à aider la commune à s'autofinancer pour son développement afin de montrer à cette municipalité qu'elle peut compter sur le soutien financier des AIA pour son développement.

Comme chercheur en quête de faits et de compréhension de la portée de ces faits, le comportement prosocial des AIA, en dépit de leurs moyens financiers limités, nous interloque. Pourquoi cherchent-elles à supporter la collectivité territoriale? Pourquoi la financer en dehors des taxes fiscales? Les réponses des acteurs devant ces questionnements pendant l'enquête restent floues et imprécises. Quelques propositions de réponse tentent de cerner les motivations d'un tel comportement prosocial.

Il se pourrait que les biens sociaux destinés aux populations servent à séduire l'environnement social en lui montrant que les entreprises d'ananas ne sont pas seulement là pour le profit. Nous pourrions aussi penser que ces actions sociales contribuent à attirer les regards bienveillants des notables sur les entrepreneurs de l'ananas afin que dans d'éventuels litiges ou conflits avec un propriétaire terrien ou autre, le jugement soit rendu en leur faveur? Que gagnent les entrepreneurs de l'ananas de ces actions? La question reste ouverte!

Cependant, le chercheur se demande si les préoccupations humanitaires des AIA ne constituent pas une innovation, qui s'écarte profondément de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) classique, mais qui serait plutôt la responsabilité humanitaire de l'entreprises (RHE)? Avant d'approfondir le concept innovant de la RHE, il faudra retenir quelques définitions de la RSE.

Ce concept de RSE signifie essentiellement, selon la Commission des communautés européennes (2001), que les entreprises décident de leur propre initiative de contribuer à améliorer la société et rendre plus propre l'environnement. Elle ajoute qu'au moment où l'Union européenne s'efforce d'identifier des valeurs communes en adoptant une charte des droits fondamentaux, un nombre croissant d'entreprises reconnaissent de plus en plus clairement leur responsabilité sociale et la considèrent comme une composante de leur identité.

La commission précise que cette responsabilité s'exprime vis-à-vis des salariés et, plus généralement, de toutes les parties prenantes qui sont concernées par l'entreprise, mais qui peuvent, à leur tour, influencer sur sa réussite [...]. Bien que leur responsabilité première soit de générer des profits, les entreprises peuvent en même temps contribuer à des objectifs sociaux et à la protection de l'environnement, en intégrant la responsabilité sociale comme investissement stratégique au cœur de leur stratégie commerciale, de leurs instruments de gestion et de leurs activités.<sup>89</sup>

Pour Pesqueux (2009), cette définition, particulièrement large, ouvre le champ à de nombreuses interprétations, mais son culturalisme américain doit néanmoins être

---

<sup>89</sup> Texte extrait de Pesqueux (2009, p. 144)

souligné, même si la section « Emploi, affaires sociales, citoyenneté » du Comité économique et social européen portant sur les « Instruments de mesure et d'information sur la responsabilité sociale des entreprises dans une économie globalisée », a adopté un avis, le 24 mai 2005, en la définissant comme :

*L'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes au nom d'une conception européenne du développement durable, mais par référence à "une économie sociale de marché hautement compétitive qui tend au plein emploi et au progrès social (Commission des communautés européennes, 2001 dans Pesqueux, 2009, p. 144)*

Il conviendrait de retenir de cette définition de la plus haute instance européenne que les bénéficiaires des actions sociales de la RSE sont prioritairement les salariés et les parties prenantes et non les populations environnantes des entreprises. Par ailleurs, la RSE développe une dimension environnementale. À l'opposé de tout cela, la RHE au sein des AIA pose des actions sociales au bénéfice des populations environnantes et ne pensent pas à l'environnement en tant que la « nature ». Les entreprises occidentales par la RSE s'investissent dans des actions sociales et environnementales alors que les AIA par la RHE s'investiraient dans l'humanitaire. Cette dimension est encore plus visible à travers leurs actions dans la construction des biens publics. Les AIA, par leur développement, améliorent les conditions de vie des entrepreneurs et des populations des territoires d'implantation.

***ii. Les AIA : facteur d'amélioration des conditions de vie des acteurs et des populations environnantes***

Le développement des AIA aurait amélioré les conditions de vie des acteurs entrepreneurs d'une part, et d'autre part, des populations du plateau d'Allada, mais comment apprécier cette amélioration? En quoi et comment le niveau de vie des acteurs associés des AIA a-t-il connu une amélioration? Le travail de l'ananas serait doublement rentable, car étant donné le besoin grandissant et insatisfait du Nigéria qui consomme 90 % de la production du Bénin, le simple producteur gagne 1 800 000 FCFA (4 000 dollars CAD) au minimum par hectare de culture. Et la transformation en jus de la production d'un hectare de culture offre à l'entrepreneur le minimum de 6 000 000 FCFA (12 000 dollars CAD). Dans un pays où plus de 30 % de

la population vit sous le seuil de la pauvreté, c'est-à-dire ne gagnant pas deux dollars US par jour, un individu qui serait à 12 000 dollars l'an (1 000 dollars par mois) ou à un minimum de 4 000 dollars l'an (333 dollars par mois), cela fait une très grande différence. L'impact sur sa vie serait remarquable. Par ailleurs, l'entrepreneur pourrait produire plus s'il en avait les capacités, car la demande demeure forte et toujours insatisfaite. C'est cela qui expliquerait la création continue d'entreprises dans la filière.

Par ailleurs, le plus petit producteur dans la filière ananas, selon l'enquête menée dans le cadre de ce travail de recherche, se paierait un salaire minimum mensuel de 120 000 FCFA, c'est-à-dire 300 dollars. Au Bénin, le salaire minimum payé dans l'administration publique ou dans le privé, le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) est de 40 000 FCFA, moins de 100 dollars. Le plus petit exploitant de l'ananas pourrait se payer trois fois au minimum le SMIG. L'ananas serait devenu la solution au problème de chômage pour la majorité des chercheurs d'emploi.

Les entrepreneurs en ayant suffisamment de moyens financiers pourraient se payer beaucoup de choses pour se mettre à l'aise. Ainsi ils pourraient se doter de moyens roulants comme une moto, une voiture, etc. Les plus nantis se payent des camionnettes et de gros véhicules pour les activités de leur entreprise. D'autres achètent des terres pour étendre leur production ou pour mettre en place une industrie de transformation ou pour construire des maisons qui sont parfois des immeubles à plusieurs étages en ville pour la location ou pour eux-mêmes. Ils ont des habitations décentes. Presque tous habitent des maisons dont l'architecture et les matériaux de construction sont différents de ceux des autres habitants du territoire dont certains logent dans des taudis.

Une autre amélioration des conditions de vie des acteurs impliqués dans l'ananas concerne leur capacité d'envoyer tous leurs enfants à l'école et de les y maintenir. D'autres arrivent à financer les études de leurs enfants à l'étranger ou dans des écoles prestigieuses à Cotonou. Ils se payent aussi des soins de santé, se nourrissent convenablement et se vêtent décentement.

La stratégie élaborée pour le programme de développement durable de l'OCDE poursuit comme objectif la satisfaction des besoins fondamentaux des pays en

développement. Au regard de ce qui se passe dans la filière ananas au sud du Bénin, l'on pourrait dire que les populations impliquées dans l'exploitation de la ressource ananas arrivent à satisfaire leurs besoins fondamentaux. Pour l'OCDE (2007), cette stratégie « vise à faire reculer la pauvreté en aidant les pays en développement à satisfaire les besoins fondamentaux et à améliorer les conditions de vie de leur population sans mettre en péril celles des générations futures » (p. 333). En disséquant la formulation de cette stratégie, on remarque que ses actions semblent provenir de l'extérieur des bénéficiaires, car la locution « vise à faire » pourrait bien faire croire à des actions hors de ceux qui sont concernés.

L'intérêt ici est que les AIA, sans attendre une quelconque action visant à les aider à satisfaire leurs besoins fondamentaux, ont pris leur destin en main. Elles semblent résoudre fièrement le problème du développement de leur territoire en commençant par satisfaire leurs besoins vitaux. L'ananas, selon la plupart des acteurs, aurait amélioré leur vie, mais aussi celle des populations des territoires qui bénéficieraient des retombées de la filière ananas.

### ***iii. Les AIA : source d'amélioration des conditions de vie des populations environnantes***

Dans le territoire du plateau d'Allada, certaines actions des AIA enregistrées au chapitre du développement du milieu seraient visibles. Entre autres, l'accès à l'eau potable serait devenu possible grâce aux forages réalisés par des entreprises d'ananas. Dans certains milieux, les populations s'approvisionnaient encore à l'eau des citernes et des marigots, ce qui causait des maladies et des parasites hydriques comme les diarrhées, le choléra, les parasitoses intestinales, le ver de Guinée, etc., ces maux qui emportaient des enfants dans leur premier âge.

La situation sanitaire des populations au sud du Bénin est des plus précaires, car c'est la zone endémique du paludisme, qui emporte chaque jour 3 000 enfants de moins de 5 ans en Afrique, selon l'OMS (2016<sup>90</sup> et 2002, p. 2). Cette maladie, causée par le

---

<sup>90</sup> Repéré à <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs094/fr/#>

plasmodium falcifarum injecté par le moustique anophèle femelle qui pond dans les milieux humides, fait des ravages au Bénin pendant les saisons pluvieuses.

En effet, inoculé dans le corps, le plasmodium infeste les globules rouges et se reproduit aux dépens de l'hémoglobine pour enfin éclater les hématies. En 72 heures, la malaria cause l'anémie et tue les enfants faute de soins rapides et adéquats. Devant ce constat amer, les AIA ont construit des centres de santé qui accueillent les enfants et les adultes pour les premiers soins, ce qui les sauve du drame du paludisme. Pour les populations du plateau d'Allada et les notables, l'apport des AIA serait salvateur pour leur territoire à plus d'un titre.

Par ailleurs, compte tenu de la disponibilité d'emplois bien payants dans la filière ananas, de nombreux jeunes ont créé leur entreprise ou ont trouvé de l'emploi. L'ananas occupe presque une famille sur deux dans les communes en étude, le constat est qu'à la visite, on verrait l'homme dans le champ d'ananas, sa femme et ses enfants dans la transformation et les autres membres de la grande famille se chargeraient de vendre l'ananas et les sous-produits au grand marché Tokpa.

Pour la plupart des acteurs des AIA et des notables du plateau d'Allada, l'ananas serait un facteur de réduction de la pauvreté. Attanasso (2004) définit la pauvreté comme « le minimum de bien-être qu'un individu devrait atteindre pour être à un niveau de vie standard de la société de référence » (p. 3). Elle présente deux approches d'appréciation du bien-être et conclut en démontrant qu'il y a deux types de pauvreté, la pauvreté monétaire et la pauvreté de privation. Pour les partisans de cette approche, le pauvre est celui qui n'arrive pas à satisfaire ses besoins fondamentaux.

*L'appréciation du bien-être demeure délicate. Selon l'approche utilitariste (welfariste), chaque individu a une fonction d'utilité et le bien-être ne peut être évalué que par l'individu lui-même. Elle préconise, en matière de politique, une augmentation de la productivité, de l'emploi, du revenu, afin d'alléger la pauvreté. Cette approche est l'approche "revenu" (monétaire) de la pauvreté. L'approche non-utilitariste (non welfariste) met l'accent sur la privation. Selon ses partisans, un individu est pauvre s'il n'arrive pas à satisfaire ses besoins essentiels. Ces besoins sont plus que nécessaires à l'existence et varient suivant le sexe et l'âge (idem)*

Si le pauvre est celui qui n'arrive pas à satisfaire ses besoins essentiels selon le texte ci-dessus mentionné, et que l'ananas permettait de satisfaire les besoins fondamentaux comme cette thèse l'avance, en conséquence ce dernier serait un facteur de réduction de la pauvreté. L'ananas en devenant le grand pourvoyeur d'emploi occuperait une grande partie de la population et surtout les personnes aptes à travailler. Le constat fait par les autorités municipales est que le grand banditisme aurait disparu, il n'y aurait plus de braquage à main armée comme il y a 20 ans dans la région.

La psychose de l'insécurité aurait cessé et le moindre comportement d'un intrus attire l'attention des jeunes aguerris à lutter contre d'éventuels brigands qui pourraient perpétrer encore des infractions criminelles. La sécurité et la quiétude dans le territoire sont des éléments qui ont été mentionnés par l'ensemble des personnes interviewées dans le cadre de cette thèse de recherche doctorale.

Au-delà de tout ce qui précède comme apport à l'amélioration des conditions de vie des populations du plateau d'Allada, elles profitent aussi des infrastructures routières, scolaires, etc. des AIA. Ces dernières seraient devenues la plus grande opportunité des communes d'Allada, Zè et Abomey-Calavi. Cependant, malgré le développement que génèrent les AIA, il y a aussi des aspects sombres que notre critique mentionnera dans la prochaine partie.

### **6.3.2. Regard critique sur la filière ananas au sud du Bénin en lien avec son impact sur l'environnement et la sécurité alimentaire**

Après l'analyse des données relatives à la filière ananas au sud du Bénin et précisément dans le territoire d'Allada-Zè-Calavi, il nous semble que tout ne serait pas rose pour autant. Certes, comme avantage, la filière anananière serait un bassin d'emplois. Tout le monde trouve à faire dans tous les maillons du système des AIA. Sur une petite portion de terre (25 x 25 mètres) louée ou non, le chômeur se crée son emploi. Un autre avantage, l'entrepreneur n'aurait pas besoin d'un gros investissement pour réussir son exploitation agricole. Pour la transformation de l'ananas, avec un capital un peu consistant, il met de façon artisanale sa petite industrie de transformation en place et se met à travailler.

Un autre avantage est que la demande reste forte, l'ananas serait recherché dans tout Cotonou et surtout au Nigéria. Quiconque transporte un peu d'ananas peut vendre en même temps à des grossistes ou à des détaillants. Sur tous les maillons, il y a la possibilité de se créer un emploi. Un autre avantage important est qu'au lieu d'être producteur, transformateur, distributeur soi-même directement, il est possible de se faire employer dans ces différents maillons. La filière ne serait pas du tout saturée, mais elle pourrait l'être plus tard lorsque la demande nigériane chutera; mais cela n'est pas pour demain!

Toutefois, le développement de la filière ananas a certaines limites ; elle montre des facettes qui suscitent beaucoup de préoccupations. L'ananas n'aime pas l'ombrage, c'est la raison pour laquelle il faut complètement enlever tout ce qui est flore et couvert forestier avant de faire sa culture sur un terrain. Cette culture a un impact important sur le couvert végétal. La culture de l'ananas pourrait accélérer le phénomène de désertification. L'avenir de l'environnement du Sud du Bénin serait en danger à long terme. Le Bénin pourrait avoir sa partie méridionale entièrement dénudée à cause de l'ananas si des précautions ne sont prises pour parer à cette éventualité. Le Bénin semble courir vers la fragilisation et la destruction de son écosystème méridional.

Un autre problème est que la production pourrait faire monter le prix des produits vivriers et fragiliserait l'autosuffisance alimentaire et surtout handicaperait ou rendrait encore plus vulnérables le tiers de la population vivant sous le seuil de la pauvreté au Bénin, ce qui aggraverait encore son sous-développement. L'autre problème dans le même registre, du fait que l'ananas se cultive de façon intensive, c'est-à-dire sur une petite parcelle, contrairement aux productions vivrières qui exigent une plus grande superficie, l'ananas assoirait sa suprématie sur toutes les cultures. En conséquence, les productions céréalières en particulier et vivrières en général pourraient disparaître au sud du Bénin. Ce qui pourrait éventuellement causer des disettes, voire la famine. Cela serait d'autant plus vrai que tout le centre et le nord du Bénin s'adonnent déjà à la production rentière de coton. Au bout du compte, le Bénin importerait ses produits vivriers de l'extérieur, une situation dangereuse pour la survie du pays.

Un autre aspect non négligeable est qu'il y a deux sortes d'ananas, la Cayenne lisse et le Pain de sucre. Le Pain de sucre est celui qui est en train de conquérir toutes les terres au sud du Bénin, car il pousse partout et n'est pas aussi exigeant que sa sœur, la Cayenne lisse. Les conséquences négatives de sa facilité de production sont que des essais ont démontré que jusqu'à Savè, c'est-à-dire jusqu'à la limite nord du centre du Bénin, à la lisière du haut nord, l'ananas pourrait très bien se cultiver. Cela augmenterait les effets néfastes précédemment soulignés.

La Cayenne lisse est beaucoup plus demandée à l'exportation, car elle ne s'altère pas vite. Elle a une texture très appréciée de tous. La Cayenne lisse exige de pousser en profondeur dans la terre et laisse ses racines partout, non seulement dans la terre arable mais en profondeur. Ainsi, la monoculture de la variété Cayenne lisse de l'ananas appauvrirait le sol et obligerait les agriculteurs à procéder à d'autres formes de techniques ou méthodes culturales complémentaires. Elle devient en conséquence un facteur limitant de l'agriculture au sud du Bénin.

### **6.3.3. Synthèse et recommandations relatives à l'impact sur l'environnement**

Devant les grands et graves problèmes d'emploi, plus de deux millions de jeunes sans espoir d'emploi au Bénin et aussi près de deux millions avec des emplois précaires et déshumanisants, la filière ananas serait devenue une opportunité afin de se créer son emploi. Elle favoriserait la création de petites industries dans tout le sud du Bénin. Elle serait alors une réponse opportune, voire adéquate aux gravissimes et précaires situations de la jeunesse béninoise. La grande demande du marché d'ananas, qu'il soit local, régional ou international, favorise le développement de cette filière et permet un épanouissement socioéconomique et culturel du Sud du Bénin. Au-delà de cette méridionale du Bénin, l'ananas continue à conquérir le reste du pays jusqu'à la hauteur de la commune de Savè<sup>91</sup>, limite après laquelle le couvert végétal s'amenuise et devient de plus en plus précaire en raison de l'avancée du désert sahélien. La filière ananas pourrait aggraver cette situation si le Sud devient aussi précaire à cause de la destruction massive forestière et végétale en faveur du développement de la filière ananas.

---

<sup>91</sup> La moitié du pays quittant le sud pour le nord.

Malgré ces avantages et ces inconvénients du développement de la filière ananas, il est possible de développer des stratégies pour profiter de la filière ananas et limiter ses effets néfastes.

- Pendant la culture de l'ananas, les trois premiers mois de plantation pourraient permettre la culture simultanée des vivriers, tels que le maïs dans le champ de l'ananas. Les acteurs ont témoigné de leurs essais réussis de cette conjugaison de cultures.
- Le ministère de l'Agriculture pourrait réguler ou édicter des règles pour exiger l'association de culture de l'ananas avec celle d'autres. Ce qui réduirait en grande partie les effets néfastes liés à la culture de l'ananas.
- Il revient à l'État, en ce qui concerne l'impact grave de la culture de l'ananas sur l'environnement, de prendre courageusement des mesures ou règles pour :
  - exiger l'espacement des cultures, c'est-à-dire que dans une même zone, il faudrait laisser une partie de la terre parsemée d'arbres ou d'autres cultures. Ce serait de la responsabilité des municipalités proches des producteurs à faire exécuter ces règles, c'est-à-dire refuser la culture continue de l'ananas dans tout un village, dans toute une commune. Les structures municipales doivent mettre en œuvre une planification territoriale durable qui veille à l'exécution de ces principes visant à régénérer les sols altérés par l'intensive monoculture;
  - exiger des reboisements qui agissent comme de brise-vent, organisés et réalisés autour des champs d'ananas. Les municipalités doivent s'approprier la journée du 1<sup>er</sup> juin, décrétée par le gouvernement béninois « journée nationale de plantation des arbres » afin que des espaces verts soient multipliés dans leurs zones;
  - préserver l'autosuffisance alimentaire en créant des couloirs où doit être cultivé tout sauf l'ananas. Les municipalités doivent être garantes de la responsabilité, du suivi et du respect de ces dispositions précitées.

Par ailleurs, les effets de la transformation liés à la production massive de déchets, des eaux usées, la pollution sonore créée par les machines, etc., devraient considérés

comme des effets collatéraux du développement de la filière. Il conviendrait d'adopter des stratégies de recyclage et de valorisation de ces déchets dans l'agriculture et l'élevage. Des techniques d'épuration des eaux usées ou de compostage sont à encourager pour promouvoir d'autres activités connexes comme le maraîchage, etc. La valorisation des déchets ou sous-produits issus de la transformation de l'ananas serait de nature à améliorer ses rendements de culture et toutes autres activités d'élevage ou d'agriculture biologique. Pour finir, l'apport de cette recherche au modèle de l'IPE en construction sera fait avec notre point de vue relatif aux propositions de retour à l'industrie.

#### **6.4. CONTRIBUTION AU MODÈLE THÉORIQUE DE L'IPE EN CONSTRUCTION**

Pour rappel, le modèle de l'industrialisation à petite échelle (IPE) encore aussi identifié industrialisation rampante et diffuse, dont les principaux auteurs de référence sont Ferguène, Courlet et Bouchrara, est en construction. Il n'est pas encore une théorie constituée. Après l'échec des différentes stratégies de développement dans les PED, les chercheurs ont observé que de l'informel naît une alternative au modèle classique de développement. Ferguène (1996) a balisé les six grands axes de cette approche.

En somme, le modèle IPE pourrait être compris comme :

1. une dynamique à l'échelle locale de nature industrielle, informelle, rampante, etc.;
2. une dynamique avec une imbrication étroite de l'économique et du social;
3. une dynamique qui intègre la dimension territoriale;
4. une dynamique s'appuyant sur les principes de la spécialisation souple;
5. une dynamique dans laquelle la ressource humaine joue un rôle primordial;
6. une dynamique dans laquelle l'État n'aurait pas un rôle déterminant.

Les acteurs impliqués dans la naissance et la promotion de cette approche n'ont qu'un but, prendre leur destin en main, et en voulant le faire, c'est tout leur territoire qui s'y mobilise avec eux dans la réalisation d'un devenir commun. D'où l'idée, pour nous, d'interroger le modèle en lien avec la notion de développement territorial. Il est un modèle né de l'informel qui se construit encore de façon informelle.

Outre son origine et son évolution informelles, l'existence même de cette approche interpellerait la science en trois points importants : il contrarierait les modèles classiques; il serait une innovation portée par divers acteurs interagissant dans une dynamique industrielle faisant intervenir des activités de production, de transformation et de commercialisation; il indiquerait le retour à l'industrie comme dynamique locale spontanée<sup>92</sup> de nature rampante et diffuse générant le développement territorial comme la possible source d'émergence des PED.

***i - Cette approche prend les modèles classiques de développement à contrepied.***

Loin de revenir point par point sur les différences entre l'IPE et les approches classiques, il est à noter que l'une des stratégies d'industrialisation est celle d'industrie industrialisante. L'IPE contredit cette dernière en faisant en sorte que ce n'est plus une grande industrie installée dans un territoire qui, par effet boule de neige, industrialise le milieu. C'est plutôt un ensemble de petites industries qui, par effet de multiplication informelle, industrialisent tout un territoire et créent une atmosphère industrielle favorable à un environnement des affaires dont la résultante devient une dynamique de développement territorial. Courlet a fait la remarque de ce phénomène contraire quand il traite ces systèmes productifs locaux (SPL) comme facteur de développement du tissu industriel d'un territoire.

***ii - Cette approche est portée par un mélange de gens plus ou moins instruits***

Portée par des acteurs plus ou moins instruits et même inconscients de ce dont ils sont à l'origine, cette approche suscite l'intérêt de bon nombre d'acteurs d'origines diverses : administrative (institutions publiques, municipalités, etc.); universitaire

---

<sup>92</sup> Le sens ici est ce qui se fait, se produit de soi-même sans y être contraint, c'est-à-dire ce que l'on fait de soi-même sans intervention extérieure.

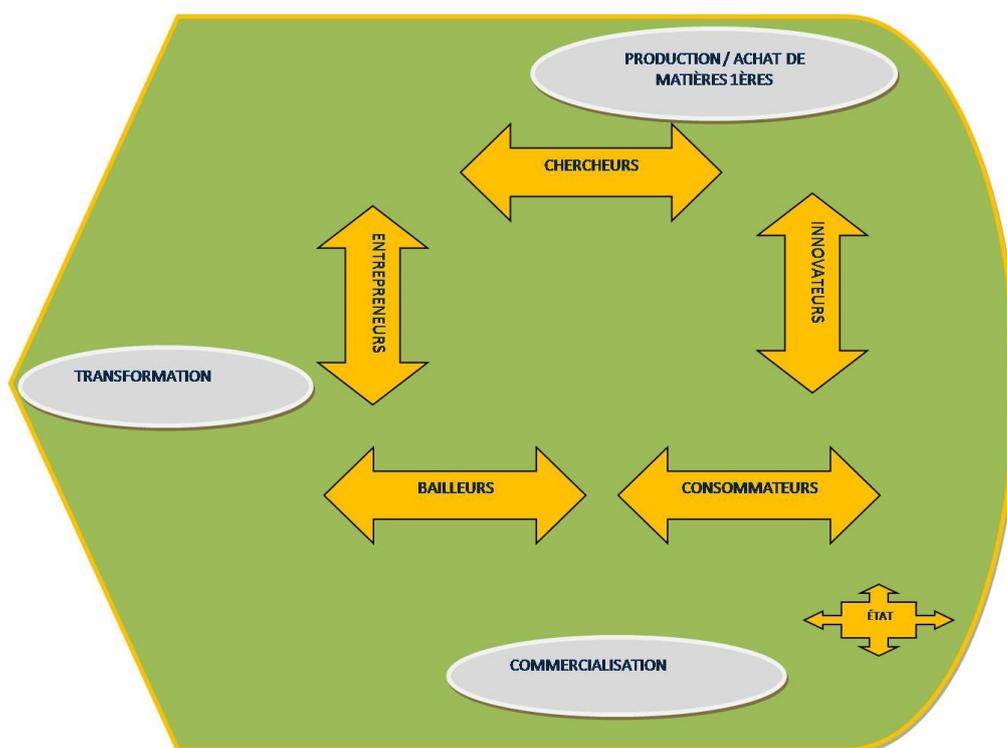
(chercheurs, étudiants, innovateurs, etc.); humanitaire (ONG); entreprise (entrepreneurs, gestionnaires, etc.); financière (banques, microfinance, etc.); citoyenne (consommateurs; populations, etc.). En dehors de ces acteurs, il est aussi remarquable que le contexte du territoire compte beaucoup dans la réussite de l'IPE. L'autre remarque est que la plupart des chefs d'entreprise des cas AIA, et en particulier ceux qui drainent la masse de petits exploitants, ont un certain niveau de scolarité, collégial et même parfois universitaire.

Cette observation nous permet de schématiser l'approche en proposant un modèle faisant intervenir : l'éducation, le contexte du territoire, l'État, les chercheurs, les innovateurs, les entrepreneurs, les bailleurs, les consommateurs. Ces acteurs sont dans une dynamique d'interaction favorable à une dynamique industrielle générant une dynamique territoriale de développement. Les entrepreneurs et les innovateurs du système AIA interagissent dans trois domaines d'activités : production ou achat de matières premières, transformation et commercialisation (voir figure 18).

Cette dynamique, conjuguant les trois domaines d'activités et mobilisant les acteurs ci-dessus cités, ressemblerait à un système générant du développement territorial (DT) qui pourrait être induit par une dynamique industrielle faisant intervenir :

- des facteurs : éducation, contexte du territoire;
- des acteurs : État, entrepreneurs, innovateurs, bailleurs, consommateurs, chercheurs;
- des activités de : production, transformation, commercialisation.

Schématiquement, le modèle IPE générant le développement territorial ressemblerait à :



**Figure 18 : le renforcement du modèle IPE (AIA)**

*iii. Explication du schéma présentant le modèle IPE/AIA*

- L'État : par ses institutions comme la municipalité, les ministères de l'Industrie et de l'Agriculture, il est discret au sein du système et influence dans une certaine mesure les acteurs, les activités et le contexte.
- L'éducation : le système éducatif, représenté dans le schéma par la couleur jaune, étend son influence sur l'ensemble du système.
- Le contexte : représenté par la couleur verte, il détermine l'existence du système. Par exemple, le contexte de paix favorise la cohésion et l'interaction et le contexte de conflit ou de guerre crée le désordre, la confusion et annule toutes les possibilités de développement du territoire.

- Les entrepreneurs : ils sont les acteurs qui prennent le risque de créer des entreprises en valorisant les ressources humaines, matérielles et immatérielles du territoire.
- Les innovateurs : ils sont les acteurs créateurs de nouvelles solutions en réponse aux diverses difficultés ou obstacles. Ils ont le flair de dépasser la vision commune et estiment que chaque problème est une opportunité pour se dépasser.
- Les chercheurs : ils sont les acteurs qui se sentent interpellés par le système dans lequel ils interviennent pour tenter d'expliquer ce qui s'y passe afin de proposer des pistes d'évolution et d'amélioration.
- Les bailleurs : ils sont des acteurs financiers formels (banques) et informels (microfinance) qui, sollicités, apportent un soutien financier pour renforcer le dynamisme économique du système.
- Les consommateurs : ils sont les acteurs indirectement impliqués dans le système, mais sans lesquels le système pourrait mourir. Ce sont eux qui représentent le marché d'écoulement des produits du système.

Notons que les frontières du système ne sont pas mécaniques mais dynamiques, car les acteurs comme le contexte, etc. pourraient avoir une assise comme une influence qui dépasse le territoire physique du système. En somme, le système d'industrialisation à petite échelle semble être une dynamique industrielle; induite par l'interaction d'acteurs, travaillant dans les domaines de production, de transformation et de commercialisation, sous l'influence du contexte du territoire et du système éducatif et dont l'ensemble génère le développement territorial ou du moins sa dynamique.

#### ***iv. Le retour à l'industrie comme une autre voie d'auto-développement des PED***

Le système informel d'industrialisation à petite échelle en général et celui des AIA en particulier indiqueraient le retour à l'industrie comme une autre voie de d'auto-développement des PED. En effet, considérant le mouvement industriel porté par les AIA et ses effets positifs que nulle autre initiative importée, ni même l'État, n'aurait jamais pu égaler en assurant de l'emploi à la majorité des populations de toute une région, il faudrait s'arrêter et réfléchir autrement. Il était peut-être prématuré de penser que l'industrie serait reléguée au second plan avec l'importance qu'a prise le tertiaire dans le développement de l'économie du savoir.

Le tertiaire n'a nulle part produit des effets positifs tangibles pour le développement en Afrique. Ils ne s'observent que dans les territoires occidentaux et autres endroits que l'industrie a approuvés. Et elle n'a jamais fait partie de l'histoire des pays africains; d'ailleurs ces pays demeurent en retard en matière de technologies. Les politiques de développement en Afrique se construisent sans référence à une place prépondérante de l'industrie, et même les OMD ne font aucune référence à l'industrie.

Le résultat est clair. Jusqu'en 2015, ce fut une erreur de planifier le développement des PMA sans industrie. Après cet échec, les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été décrétés et l'aventure a recommencé. Pendant ce temps, les peuples croulent sous le poids de la pauvreté et du dénuement total. Par exemple, la principale université du Bénin, celle d'Abomey-Calavi, avec ses 95 000 étudiants, fournit annuellement au marché « inexistant » du Bénin 25 000 diplômés et il n'y a même pas 500 emplois qui les attendent. Quel gâchis! La plupart de ses étudiants se convertissent en conducteurs de taxi-moto. La raison est simple, il n'y a pas d'industries pour les absorber.

L'absence d'industries serait la cause réelle du sous-développement permanent du Bénin et des pays africains. Il faudrait des industries manufacturières pour produire tout au moins en partie pour les besoins fondamentaux des PED. Malheureusement, ces derniers semblent être dessaisis par des importations qui tuent toute initiative locale! Il faudrait une révolution industrielle en Afrique, et c'est semble-t-il l'appel silencieux, mais par l'exemple, que lance le système IPE.

Le tertiaire se développerait si l'industrie était en activité, et le développement des services aux entreprises dans l'environnement des AIA le démontre bien. Les pays africains avec des régimes ayant les yeux tournés vers l'aide extérieure ont chanté pendant plus de 50 ans d'indépendance que l'industrie n'est plus leur espoir. Suite à cette remarque, nous constatons que c'est une grave erreur!

Le système IPE semble nous démontrer le contraire, car en son cœur c'est l'industrie qui draine son économie et qui est le moteur du développement des territoires concernés. Cette prise de position n'est pas isolée, d'autres nous ont précédé. En effet, Gallois (2010) propose des idées qui paraissent démodées sur l'industrie. Ces idées

semblent revenir à la mode depuis l'effondrement du secteur financier à l'automne 2008. Il donne des précisions : « Je tiens à les rappeler à un moment où la crise frappe très durement nos économies et où ce qui est en jeu n'est rien de moins que l'avenir de l'industrie française et européenne au sortir de cette crise » (p. 359). De ces cinq propositions pour le retour de l'industrie au cœur de l'économie européenne, quatre sont brièvement résumées et citées ici pour corroborer l'idée de notre thèse du retour de l'industrie comme moteur de développement principalement dans les PED.

***Première idée :** Il ne saurait y avoir d'économie prospère sans une industrie forte. Avec la fin du fordisme, le recul de l'emploi industriel en Europe et aux États-Unis, puis la révolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication, beaucoup ont célébré l'avènement d'une économie fondée sur l'immatériel, les services, débouchant sur des sociétés devenues « postindustrielles ». En réalité, l'industrie est le moteur de l'ensemble de l'économie (p. 360).*

Les OMD avaient suscité l'espoir des PED. Leur échec devrait montrer que tout a été prévu sauf l'industrie et cela devrait inspirer l'analyse des raisons de cet échec avant qu'un nouvel espoir soit suscité avec les ODD. Les trois constats faits par Gallois sur le cas de la France, et l'exemple de l'Allemagne, devraient inspirer les PED qui ont été avertis par l'historien Ki-Zerbo (2003) qui a dit : « On ne développe pas, on se développe » (p. 57). Les trois constats faits sur la France et le cas allemand, première économie de la zone euro, sont les suivants :

*Pour s'en tenir à l'exemple de la France, on fera trois constatations : 1) L'industrie tire l'innovation : 85 % des dépenses de recherche et de développement (R&D) des entreprises françaises sont réalisées dans l'industrie. 2) L'industrie tire les exportations : elle représente 80 % des ventes de biens et de services à l'étranger en 2007. 3) L'industrie tire le secteur des services aux entreprises, qui représente 16,6 % du PIB. En outre, la première économie de la zone euro, l'économie allemande, est aussi celle où la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée marchande est la plus forte : 30 % contre 22,4 % en moyenne dans la zone euro et seulement 16 % en France.*

Les idées ci-dessous, sauf la quatrième concernant les firmes multinationales, devraient servir de bréviaire aux PED pour opérer un choix raisonnable pour l'avenir de leur nation. Ils comprendraient que l'industrie c'est aussi un arsenal d'usines. Ensuite, le politique en tant qu'État devrait soutenir l'industrie. Enfin, qui dit industrie dit

technologie, R et D, propriété industrielle, etc. d'où l'importance pour l'État de revoir sa politique de développement en y intégrant la course aux inventions et aux achats de technologies. Cependant, en amont de tout cela, le système éducatif dans les PED devrait être réformé afin de favoriser : l'esprit investigateur pour les amener à détecter les obstacles au progrès; l'esprit créatif pour les encourager à l'innovation; l'esprit d'entreprise pour les entraîner à flairer des opportunités et à prendre des risques. En résumé, voici les autres idées de Gallois (2010).

- **Deuxième idée** : *pas d'industrie sans usines. [...] nous avons besoin non seulement d'une industrie forte en Europe, mais aussi des usines qui matérialisent cette capacité industrielle. [...].*
- **Troisième idée** : *Pas d'industrie forte sans des politiques publiques qui la soutiennent. [...].*
- **Cinquième idée** : *pas d'avenir possible pour l'industrie sans confiance dans le progrès scientifique et technique. Naturellement, la technologie est un moyen et non une fin, et ses usages doivent être maîtrisés. Pour autant, toute l'histoire de l'industrie a partie liée aux inventions et aux progrès techniques. Les révolutions industrielles successives en attestent (p. 360-361).*

Les idées de Gallois (2010) devraient susciter des réflexions dans les milieux scientifique et politique pour repenser le développement des territoires où sévit la misère en l'envisageant comme un droit humain. Un effort devrait être aussi fait pour reconnaître les initiatives locales, dont l'IPE, qui donnent de l'espoir. Pour achever cette partie de la thèse consacrée à l'analyse des résultats de la recherche, il est important d'apprécier les différentes hypothèses de recherche formulées à la suite de la problématique qui a motivé cette thèse.

## **6.5. APPRÉCIATION DES HYPOTHÈSES**

Trois hypothèses de recherche ont été formulées dans le cadre de cette thèse consacrée à l'industrialisation à petite échelle comme possible approche de développement territorial des pays africains. La première concerne le mode de fonctionnement des AIA, la deuxième le développement du tissu industriel d'Allada et de ses environs et la troisième la dynamique territoriale des AIA dans la région

d'Allada. À l'issue de l'analyse des résultats de la recherche, ces trois hypothèses doivent être appréciées pour leur confirmation ou infirmation.

### **6.5.1. Appréciation de la première hypothèse**

Le premier objectif spécifique était d'étudier le mode de fonctionnement des agro-industries ananasières. Cet objectif était destiné à faire ressortir les caractéristiques des AIA afin de les apprécier au regard des cas de l'étude de l'IPE réalisée par Ferguène, Bouchrara et Courlet. La question spécifique est alors : comment fonctionnent les agro-industries ananasières du territoire d'Allada-Zè-Calavi? L'hypothèse dérivée de cette question est : les AIA fonctionnent comme des entreprises s'inscrivant dans le modèle de l'IPE. Les indicateurs qui ont permis d'étudier le mode de fonctionnement des AIA sont présentés au chapitre de la méthodologie (voir rubrique 4.1.3. Aperçu des variables et indicateurs pour l'étude de l'IPE). Ces indicateurs ont permis de formuler des questions précises pour interviewer et collecter les données sur le terrain au sujet de la variable mode fonctionnement des AIA.

Les résultats, sur le mode de fonctionnement des AIA étant réunis et soumis à l'analyse thématique, ont permis de faire les observations suivantes sur les entreprises d'ananas (AIA) qui :

- sont en majorité de petites organisations informelles;
- forment un réseau ou constellation sur le même territoire;
- ressemblent aux entreprises informelles des cas de l'IPE étudiés par Ferguène, Bouchrara et Courlet;
- mènent des activités variées et complémentaires, accordent une place importante à l'humain;
- font usage des outils artisanaux, semi-modernes et modernes;
- sont soumises à des règles et coutumes issues de la culture régionale et nationale;
- développent entre elles des relations marchandes et non marchandes;
- accordent une place aux actions sociales;

- subissent plus ou moins les influences des institutions étatiques et surtout des ONG.

Considérant tout ce qui précède, l'hypothèse selon laquelle les AIA fonctionnent dans un système dit d'IPE est confirmée.

Toutefois, il convient d'apporter quelques nuances non négligeables : les entreprises d'ananas sont en majorité informelles cependant elles ne sont pas toutes informelles comme les cas de Ghana et Tunisie qui sont entièrement informelles. En effet, selon leur histoire, elles étaient toutes informelles; mais quelques-unes sont en transition de formalisation vers des entreprises coopératives ou des sociétés à responsabilité limitée (SARL). Les entreprises d'ananas s'organisent en grappe à l'instar d'un essaim d'abeilles avec pour noyau l'entreprise centrale sur laquelle se greffent toutes les autres comme les abeilles autour de la reine.

Les institutions étatiques telles que le ministère de l'Agriculture, le ministère de l'Industrie, les universités publiques, etc. s'impliquent plus ou moins dans la filière anananières. Tout au plus, elles leur accordent une subvention sur les engrais. De plus, elles ne font aucune pression fiscale sur elles en leur demandant de faire des bilans de fin d'exercice à l'instar des entreprises formelles. L'État semble fermer les yeux en les laissant s'épanouir pour peut-être se formaliser tôt ou tard. C'est une forme indirecte de subvention fiscale. Ces différents points énumérés constituent les spécificités propres au mode de fonctionnement des entreprises d'ananas au sud du Bénin. La première hypothèse confirmée sert de tremplin vers la deuxième.

### **6.5.2. Appréciation de la deuxième hypothèse**

Le deuxième objectif spécifique de la recherche était d'étudier la manière dont cette constellation de petites entreprises d'ananas développe le tissu industriel du territoire d'Allada-Zè-Calavi. En fait, cela revient à étudier le processus de création et de multiplication des entreprises d'ananas couvrant le territoire. La question spécifique qui conduit la recherche pour cette deuxième partie était : comment la constellation de petites entreprises d'ananas industrialise-t-elle le territoire d'Allada-Zè-Calavi? L'hypothèse a été formulée comme suit : les AIA développent le tissu industriel

d'Allada-Zè-Calavi. Les indicateurs qui ont aidé à étudier les AIA comme facteurs d'industrialisation à petite échelle sont présentés au chapitre de la méthodologie (voir rubrique 4.1.3. Aperçu des variables et indicateurs pour l'étude de l'IPE). Ils ont permis de poser des questions précises pour collecter des données sur la variable des AIA comme facteur de développement du tissu industriel du territoire d'Allada-Zè-Calavi.

L'analyse thématique des données réunies sur les AIA comme facteur d'industrialisation à petite échelle du territoire à l'étude a permis de faire les déductions suivantes :

- les petites entreprises d'ananas se multiplient à l'image de l'essaimage des abeilles;
- à la faveur des caractéristiques agropédologiques du sol de la région d'Allada, les entreprises d'ananas se créent par multitude pour répondre à la forte demande du marché (Nigéria) et prennent de plus en plus d'ampleur à cause de l'esprit d'entreprise qui s'y développe;
- malgré l'importance qu'elles accordent aux crédits bancaires, elles n'ont accès qu'aux microcrédits, mais s'impliquent dans des causes sociales et développent des relations de réciprocité, de complémentarité et de confiance dans une dynamique de rapport marchand et non marchand;
- elles utilisent comme facteur de production l'individu et quelques machines dans une atmosphère d'ingéniosité qui leur permet de résoudre des problèmes techniques en innovant;
- le développement des AIA crée une atmosphère industrielle avec un environnement de services aux entreprises et de développement des affaires, contribuant à la prolifération des services de transport, d'assurance, etc.;
- au sein des AIA, la spécialisation souple leur permet de s'adapter au contexte et de produire selon le besoin du territoire tout en étant capables de s'essayer sur d'autres maillons de la production.

Ainsi donc, l'hypothèse selon laquelle les AIA industrialisent à petite échelle le territoire régional d'Allada-Zè-Calavi et favorisent la création et la multiplication

d'entreprises est confirmée. En effet, les petites entreprises d'ananas, tirées par la forte et grandissante demande, se multiplient et se développent et deviennent une excellente ressource d'emploi pour le territoire d'Allada-Zè-Calavi. La nuance relevée ici est que les petites industries industrialisantes d'Allada sont regroupées en grappe bien que dispersées comme les cas de Ghana et de Tunisie. Les AIA formeraient un système industriel plus évolué que les cas ghanéen et tunisien Cette dynamique industrielle influencerait d'une manière ou d'une autre le développement de la région d'Allada.

### **6.5.3. Appréciation de la troisième hypothèse**

Le troisième objectif spécifique est d'étudier la contribution des entreprises d'ananas au développement du territoire d'Allada-Zè-Calavi. Cet objectif vise à comprendre comment et en quoi les AIA favorisent le développement du territoire à l'étude. Pour ce faire, un cadre d'analyse en sept points regroupés en cinq parties montrant la dynamique territoriale des AIA a été élaboré. La question spécifique qui a permis de récolter des données à cet effet sur le terrain était : comment et en quoi les entreprises d'ananas contribuent-elles au développement territorial d'Allada-Zè-Calavi? L'hypothèse déclinée de cette question est : les AIA favorisent le développement territorial d'Allada-Zè-Calavi. Les indicateurs qui ont permis de réunir et analyser les données sur la manière dont les AIA contribuent au développement d'Allada sont énumérés au chapitre de la méthodologie (voir rubrique 4.1.3. Aperçu des variables et indicateurs pour l'étude de l'IPE).

Dans le cadre de la contribution des AIA au développement territorial d'Allada-Zè-Calavi, elles ont été analysées en tant que :

- dynamique de la valorisation du territoire et de sa transformation infrastructurelle;
- dynamique d'innovation et d'apprentissage à entreprendre;
- dynamique de réseautage (à caractère social, marchand et non marchand) et d'attractivité territoriale;
- facteur de développement de l'identité et de reconnaissance territoriales;

- dynamique de la combinaison des actions sociales et économiques et d'amélioration des conditions de vie humaine.

Ainsi, l'analyse des AIA en tant que dynamique industrielle montre qu'elles constituent en elles-mêmes une dynamique territoriale favorisant le mieux-être des entrepreneurs, des entreprises, des populations, etc. sur le territoire à l'étude. L'hypothèse selon laquelle les AIA contribuent au développement territorial d'Allada-Zè-Calavi est partiellement confirmée du fait des limites de cette recherche. Les AIA, en industrialisant à petite échelle le territoire d'Allada-Zè-Calavi, favorisent, dans une certaine mesure, par leur dynamique territoriale son développement. Cependant, la dynamique territoriale reste incomplète du fait des limites de la présente recherche non élargie aux dimensions gouvernance, environnement, etc. Toutefois, l'étude spécifique de la dimension territoriale est nouvelle par rapport aux cas ghanéen et tunisien.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Les trois notions dynamiquement liées que sont le développement, le sous-développement et l'industrialisation formeraient une problématique, une approche de solution et une opérationnalisation. Le problème général est le sous-développement, la solution est le développement et l'industrialisation serait l'opérationnalisation du développement. Ainsi, l'industrialisation à petite échelle (IPE) serait la solution au problème du développement à l'échelle locale, c'est-à-dire à l'échelle d'un territoire donné.

Cette recherche, dont l'IPE fait l'objet dans le secteur des entreprises d'ananas sur le territoire d'Allada-Zè-Calavi, a tenté de répondre aux questions de recherche et d'apprécier la confrontation des données empiriques aux théories d'industrialisation à petite échelle. En guise de rappel, la question centrale est : l'industrialisation à petite échelle pourrait-elle être une approche de développement territorial pour les pays africains ? Avant d'apporter la réponse à cette question générale de la thèse, une synthèse générale de tout le processus du travail suivie d'un retour sur la problématique et l'approche méthodologique utilisée ainsi que les résultats de la recherche sont ici exposés. La critique de l'approche et les limites de cette recherche avec de nouvelles questions viennent conclure. Enfin, ce travail de recherche est bouclé en mettant en évidence la contribution à la science, à travers cette réflexion sur la construction du modèle de l'IPE, comme possible solution au développement des pays en retard comme le Bénin.

Il est important de rappeler que l'objectif de cette recherche est de démontrer que l'industrialisation à petite échelle est une approche valable de développement territorial en s'appuyant sur le cas des communes d'Allada, Zè et Calavi et l'étude des agro-industries ananasières (AIA). Ainsi, l'IPE est comprise comme une création informelle d'une multitude de petites initiatives d'entités à la fois économiques et sociales, liées les unes aux autres sur un même territoire. Elles produisent plus ou moins les mêmes choses et se répandent dans certaines aires géographiques des pays à faible économie où les acteurs locaux essaient de prendre leur destin en main en faisant preuve d'une audace créative. D'autre part, le développement territorial s'entend par la

résultante de l'ensemble des dynamiques induites par les interactions et les actions de mise en valeur du territoire et de son contenu au profit d'un progrès sur les plans socioéconomique, technique et culturel, par et pour les occupants d'un territoire donné. Cette construction du fondement et de la base théorique de la recherche s'est achevée sur l'établissement de la démarche d'analyse de l'IPE appréhendée comme une approche originale et pertinente de la problématique du développement territorial.

En effet, la problématique de recherche vise à expliciter les liens entre la dynamique industrielle des agro-industries anananières et leur dynamique territoriale. À l'instar des SPL, c'est la manière dont l'IPE, à travers les AIA, contribuerait au développement territorial de la région d'Allada au sud du Bénin. Ainsi, les questionnements suivants ont permis de poser le problème de la recherche :

- Le développement territorial (DT) pourrait-il être une avenue pertinente pour répondre au mal-développement du Bénin ?
- Le phénomène de l'industrialisation à petite échelle (IPE), vu comme une initiative portée par les acteurs territoriaux, serait-il une nouvelle approche de DT ?
- À l'instar des systèmes productifs locaux (SPL) et des districts industriels, est-ce que l'IPE pourrait être considérée comme une approche pertinente de DT ?

Les recherches ont déjà démontré que les modèles du district industriel et des SPL entraînent une nouvelle dynamique territoriale, et qu'ils constituent des facteurs de développement du tissu industriel d'un territoire. De même, les paramètres d'appréciation du développement territorial traitant de son enjeu et de sa nature sont aussi déjà démontrés. Ce qui n'est pas encore prouvé, toutefois, c'est la manière dont l'IPE, par sa dynamique économique et industrielle, pourrait favoriser le développement territorial d'une région comme celle d'Allada. Ainsi, l'étude de l'IPE en tant que facteur de développement de tissu industriel du territoire avec sa dynamique territoriale a été effectuée. La nature de l'objet de la recherche est analysée à travers les caractéristiques typiques de l'objet d'étude qu'est l'IPE/AIA avec sa dynamique industrielle dans le contexte béninois. Les enjeux du développement territorial et dans les manifestations de l'IPE sur le territoire sont étudiés.

La méthodologie suivie dans cette recherche est qualitative et la méthode choisie est l'étude d'un cas régional. L'approche est centrée sur les acteurs-entrepreneurs. Les outils et les sources d'information utilisés sont la recherche documentaire, l'entrevue semi-dirigée et l'observation directe. Les entrevues semi-dirigées d'une heure environ, réparties sur toute la journée, ont impliqué toute la population des 22 leaders des AIA et 6 notables d'Allada pour un total de 28 acteurs interviewés.

Cette recherche de nature exploratoire a permis d'investir le territoire. Ainsi, les questions qui ont permis de mener cette recherche sont :

- la question générale est: l'industrialisation à petite échelle pourrait-elle représenter une approche pertinente de développement territorial pour les pays du Sud?
- les questions spécifiques, au nombre de trois, sont:
  1. Quel est le mode de fonctionnement des petites entreprises d'ananas dans la région d'Allada au sud du Bénin?
  2. Comment cette constellation de petites entreprises d'ananas tend-elle à industrialiser à petite échelle le territoire d'Allada?
  3. En quoi cette approche d'industrialisation à petite échelle contribue-t-elle au développement du territoire d'Allada?

Comme réponses aux questions de recherche, les résultats de cette recherche sont résumés et regroupés en trois grandes catégories : la connaissance des agro-industries anananières et leur mode de fonctionnement, leur dynamique industrielle et enfin leur dynamique territoriale.

1) La filière ananas et le mode de fonctionnement des petites entreprises anananières sont connus avec les caractéristiques typiques des entités économiques agissant dans le secteur de l'ananas à Allada et ses environs.

- La filière ananas est développée au sud du Bénin, dans le département Atlantique (10 % de la population nationale, 80 % de la production de l'ananas, environ 100 000 producteurs).

- Les acteurs impliqués sont des privés, des diplômés sans emploi, des agents de l'État à la retraite et des entrepreneurs professionnels et informels. Ils sont regroupés en plusieurs associations.
- Deux types d'ananas sont produits: la Cayenne lisse destinée à l'exportation et le Pain de sucre pour la consommation locale et nigériane.
- Les agro-industries anananières (AIA) sont des grappes d'entreprises constituées en pôles centralisant la production, la transformation et la distribution. Les 22 entités de la zone d'étude sont concernées par cette recherche. Les entreprises centrales (les noyaux) sont dirigées par des leaders âgés de 40 ans en moyenne, leur chiffre d'affaires est de 35 000 dollars en moyenne, ils emploient directement une trentaine de travailleurs (microentrepreneurs associés) et indirectement plus de 2 000 autres associés (électrons) plus ou moins indépendants.
- Les AIA sont de différents statuts, certaines sont des coopératives, d'autres sont des SARL, d'autres sont des groupements informels (évolution en coopératives à terme), d'autres sont des établissements et des groupements d'intérêt économique. Les activités des AIA comprennent la production, la transformation et la distribution de l'ananas et ses dérivés.
- Le mode de gestion et d'organisation des AIA varie selon leur statut. Pour les SARL, l'administration se fait selon les règles de l'art (SARL), il y a des comptables, des secrétaires actifs, du personnel permanent, des gestionnaires de stocks, des commerciaux, etc. Pour le reste, le mode d'organisation est plus ou moins informel. Pour l'ensemble, le chef de l'entreprise centrale est le leader auquel tout le système semblerait être soumis.

- Les outils de production des AIA sont à la fois artisanaux (houe, coupe-coupe, etc.), semi-modernes (gérobroyeurs, cuiseurs, pasteurisateurs, etc.) et modernes (chaînes industrielles, matériels importés, équipement de pointe de transformation du jus en cannettes).
- Le territoire colore les AIA par ses traditions; les AIA subissent ainsi l'influence des coutumes et des règles. Elles ont des rapports avec des ONG et dans une certaine mesure avec des institutions étatiques. Elles entretiennent plusieurs formes de relations dans leur fonctionnement : des relations de confraternité, d'entraide, de solidarité, de complémentarité et de concurrence.

2) Les résultats relatifs à la dynamique industrielle des petites entreprises d'ananas dans la région d'Allada sont résumés dans la partie ci-dessous. À travers ces derniers, le développement du tissu industriel du territoire d'Allada est mis en exergue avec ses facteurs déterminants.

- Les créations et les multiplications par essaimage des petites entreprises d'ananas, leur atmosphère d'ingéniosité, leur spécialisation souple, leurs relations de réciprocité, de complémentarité et de confiance dans une dynamique de rapport marchand et non marchand, ont créé la dynamique industrielle induite par les AIA. Cette dynamique industrielle insufflée par les AIA sur le territoire d'Allada et de ses environs est renforcée par des facteurs de production, et par l'atmosphère industrielle du territoire avec l'environnement des services et des affaires.
- Cette dynamique industrielle des AIA est induite par des facteurs déterminants, tels que : le sol propice à la culture anananière; le microclimat adéquat; la meilleure pluviométrie au sud du Bénin; la complicité des populations du territoire; l'investissement dans l'ananas serait plus profitable que de placer son argent à la banque; l'emploi disponible pour toute la famille; la résistance de

la culture de l'ananas aux aléas climatiques; entreprendre dans le domaine de l'ananas serait à moindre risque; la disponibilité de la matière première pour la transformation; le Nigéria, peuplé de près 200 millions d'habitants, en importe 90 %; la proximité de l'aéroport et le marché international Dantokpa sont des atouts; la transmission et le partage du savoir et du savoir-faire (formation sur les techniques, le goût, les calibres, la coloration, la floraison provoquée, la planification et la prévision de la date de récolte); l'instabilité de la Côte d'Ivoire qui a contribué à la croissance de la production béninoise de 100 000 à 500 000 tonnes.

- D'autres facteurs ont contribué au développement des entreprises de l'ananas, tels que : les capitaux financiers (crédits bancaires, microcrédits); les innovations technologiques; les cellules d'ingénierie et d'innovation; l'utilisation des machines; la valorisation du capital humain; les rapports et les capitaux sociaux importants; l'environnement favorable aux affaires (entreprises périphériques de service pour l'entretien des champs, le traitement d'induction florale, les transports, la distribution, la carburation, les distributeurs d'intrants, les chargeurs, les déchargeurs, les racoleurs). La constellation de petites entreprises d'ananas, développe le tissu industriel du territoire et industrialise de ce fait la région d'Allada à l'instar des entreprises du modèle IPE.

3) Cette approche d'industrialisation à petite échelle contribue au développement du territoire d'Allada et de ses environs de différentes manières, notamment par la valorisation du territoire et de ses ressources, par la transformation infrastructurelle du territoire et par l'amélioration des conditions de vie des entrepreneurs et des populations.

- Les sols et les fruits du territoire sont mis en valeur. Le tourisme se développe, des emplois pour les jeunes diplômés et les

personnes déscolarisées sont offerts. La nappe phréatique du territoire est exploitée (accès à l'eau potable), l'adduction d'eau potable qui provient de la SONEB est aussi faite sur le territoire. Des déchets de l'ananas sont transformés en engrais vert. La taxe pour le développement communal est prélevée sur les entreprises.

- L'exploitation de l'ananas a favorisé l'instauration de nouvelles infrastructures dans le Sud du Bénin : des installations industrielles, telles que des usines de transformation et de petites industries de fabrication de matériels sont érigées; de nouvelles rues et pistes villageoises sont ouvertes et les anciennes rues sont améliorées; des écoles et des dispensaires sont construits; de nouvelles routes sont ouvertes; des puits sont construits; des installations d'électrification solaire et conventionnelle (SBEE) illuminent les territoires.
- Le développement des entreprises d'ananas a impacté positivement la vie des acteurs entrepreneurs et leur environnement social. La planification des naissances est financée et encouragée par les associations de producteurs de l'ananas. Les travaux de l'ananas génèrent des emplois en nombre élevé. Les entrepreneurs et entrepreneures favorisent la scolarisation et le maintien de tous leurs enfants à l'école, habitent des maisons décentes, encouragent l'administration de soins de santé adéquats, mangent à leur faim et prennent plusieurs repas par jour, se vêtent bien, possèdent des moyens de transport.
- Les populations des territoires du Sud du Bénin profitent des infrastructures publiques construites par les associations des entrepreneurs d'ananas, telles que des écoles, des dispensaires, l'électrification du territoire, l'adduction en eau potable, des pistes rurales et des routes tracées. Elles bénéficient des petits services qui sont à proximité des entreprises; des services aux

entreprises; de la disponibilité d'emplois durables ou saisonniers; de la formation pratique en entreprise; des jus d'ananas; des fruits frais d'ananas; du développement des microcrédits; elles sont soulagées de la fin des braquages à main armée, car les jeunes, en leur offrant la possibilité de travailler, s'éloignent du grand banditisme.

- L'ananas est devenu un facteur de dynamisation socioéconomique d'un grand nombre de personnes. Il génère de l'emploi procurant un salaire minimum de 120 000 FCFA (300 dollars CAD). Le producteur gagne à l'hectare d'ananas fruit 1 800 000 FCFA (4 500 dollars CAD), mais sa transformation en jus lui fait gagner au minimum 6 000 000 FCFA (15 000 dollars CAD). L'ananas serait devenu un facteur de réduction de la pauvreté au sud du Bénin et la région doit son développement dans une proportion de 80 % aux associations d'entreprises de l'ananas, selon les notables d'Allada.

Il est important d'apporter quelques nuances en lien avec les résultats. Les entreprises ananasières ne sont pas toutes informelles à la différence de celles du Ghana et de la Tunisie qui le sont entièrement. Les petites industries industrialisantes d'Allada sont regroupées en grappe dispersées comme dans les cas du Ghana et de la Tunisie. Cependant, les AIA formeraient un système industriel différent et plus évolué que les cas ghanéens et tunisiens. Au Bénin, il y a une certaine formalisation au sein du système IPE du fait que quelques entreprises évoluent du statut informel en société à responsabilité limitée, et en raison de l'existence de noyau central avec des électrons. L'influence du leader dans le cas du Bénin constitue aussi une grande différence par rapport aux cas ghanéens et tunisiens. L'étude spécifique de la dimension territoriale est nouvelle par rapport aux études de cas ghanéens et tunisiens. L'influence discrète de l'État est plus perceptible à Allada que dans les autres cas précédemment étudiés en Afrique.

Par ailleurs, il nous paraît utile de souligner que l'observation directe a permis de savoir, qu'au sein des AIA, chaque collaborateur est un entrepreneur qui utilise le réseau du leader (les relations avec les clients et les autres entrepreneurs) comme un territoire pour ses propres affaires, tout en étant encouragé par ce dernier. Il est à noter aussi que dans le même territoire cohabitent des hommes et des femmes qui sont à la fois des associés et des concurrents et qui vivent dans un climat de coopération. C'est une situation complexe où il semblerait que tout le monde y trouve son compte, et cela, dans le respect du leader. Il convient toutefois de souligner qu'il y a une nouveauté dans la dynamique territoriale des AIA : les sphères économiques et sociales sont intimement liées car le profit permet de financer des actions prosociales par exemple la planification familiale dans les villages.

À l'issue de cette thèse, le développement d'un territoire serait en partie tributaire du poids de son tissu industriel et en interaction étroite avec son organisation sociopolitique et culturelle. Autrement dit, le tissu industriel serait d'une importance capitale pour le développement viable d'un territoire. Dans ce cadre, le tissu industriel constitué par les AIA, une forme de l'IPE, contribuerait, dans une certaine mesure, au développement de la région d'Allada et de ses environs. Ainsi donc, le développement territorial resterait tributaire en partie du poids de son tissu industriel qu'il soit formel ou informel. La définition du concept du développement territorial peut ainsi intégrer à titre de dimension pertinente et originale l'IPE en milieu africain, en tant que mégavariable, et comme une initiative à la base du développement tant souhaité.

Notre contribution scientifique à travers cette analyse et les recommandations sur le renforcement du modèle de l'IPE constitue un modeste apport. Cette contribution est significative et originale car elle démontre la part non négligeable du poids du tissu industriel informel dans le développement des territoires indiquant le possible retour à l'industrie comme facteur du mieux-être en Afrique. En dépit des résultats qui influencent positivement la vie des acteurs et des populations du territoire d'Allada, force est d'admettre que cette dynamique territoriale reste incomplète du fait des limites de la présente recherche non élargie aux dimensions d'environnement, de mode de gouvernance, etc. Ces limites sont énoncées brièvement dans les lignes qui suivent.

La description de l'IPE donnée à travers cette thèse n'a pas tenu compte :

1- des variables environnementales telles que :

- les énormes productions de déchets (solides, liquides, gazeux, etc.) polluant la nature soit directement, soit indirectement dans le cas où ils sont incinérés par exemples;
- le déséquilibre, voire l'épuisement tôt ou tard des ressources écologiques de la région d'Allada. Des ressources végétales diverses et spécifiques comme les plantes médicinales sont détruites à cause de l'expansion des cultures anananières. Des ressources fauniques diverses et spécifiques comme les serpents qui vivent des petits rongeurs et qui maintiennent l'équilibre écosystémique d'Allada sont perturbées par le développement de la filière. Les rongeurs seront en surnombre et pourront s'attaquer aux cultures vivrières avec des conséquences dramatiques ;
- la destruction systématique de tout le couvert végétal des champs où l'ananas se cultive car cette culture a horreur de l'ombrage. Ainsi l'industrie d'ananas impacte négativement l'environnement de la région d'Allada, voire celui de tout le sud du Bénin. Comme cela a été souligné dans la partie relative au regard critique dans ce travail, en partant du fait que les AIA dépendent d'une économie basée sur la mono-industrie anananière qui altère l'environnement de la région d'Allada, il faudrait développer des stratégies pour limiter, voire corriger les impacts sur le cadre de vie des populations. Même en tenant compte des pistes énoncées plus haut, cette précaution s'avérerait nécessaire pour ne pas répéter les erreurs causées par la mono-industrie du palmier à huile par exemple. Dans ce même ordre d'idées, la construction de la résilience locale en matière environnementale face à la

vulnérabilité par rapport aux risques environnementaux, c'est-à-dire le développement de la capacité de la région à pouvoir se reconstruire en cas de catastrophe due à l'activité humaine en interaction avec la nature. Des mesures préventives pourraient être identifiées afin que les acteurs de la région d'Allada puissent prévenir et s'adapter aux changements, notamment climatiques ;

- les énormes consommations d'énergie produisant des gaz à effet de serre destructeurs de la couche d'ozone, mettant en danger la vie humaine sur la planète terre parce qu'exposant directement les êtres humains aux rayons ultraviolets. Les consommations d'énergie avec les conséquences qui en découlent sont des préoccupations non négligeables.

2- de la gouvernance au sein du système d'acteurs, notamment le mode de direction, la gestion des conflits (fonciers par exemple), le centre de décisions, la gestion du pouvoir décisionnel au sein des AIA, l'évolution des modes d'organisation des producteurs et des industriels, l'évolution des conditions de propriété foncière, la gestion du pouvoir et l'organisation politique des AIA n'ont pas été la préoccupation de cette recherche.

3- de l'implication de tous les acteurs (cent mille environ) de toute la filière. En effet, cette recherche n'a concerné inclusivement que les agro-industries avec l'entreprise centrale du leader principal entourée de petites entreprises agissant comme des électrons plus ou moins libres autour du noyau central.

4- des comparaisons avec d'autres secteurs : l'étude de l'IPE n'a pas comparé les AIA à d'autres systèmes similaires dans le secteur agricole comme les entreprises travaillant dans la filière des mangues ou dans celles exploitant les oranges, etc.

5- du partage équitable des profits relatifs à l'ananas au sein des AIA. Cette recherche n'a pas démontré l'équité dans le partage des profits. En considérant la manière dont les AIA s'organisent avec des petits entrepreneurs gravitant autour d'un leader central qui détient un grand pouvoir financier qui influence tout le système, la question de la redistribution équitable des profits que génèrent les activités ananasières pourrait faire l'objet d'une investigation particulière. Même si chaque entrepreneur y gagne quelque chose, gagne-t-il à la mesure de ses investissements ?

En dehors des limites ci-dessus présentées, les questions relatives à la durabilité de ce type de développement fondé sur une monoculture restent préoccupantes. En effet, le caractère durable de ce développement territorial, basé sur la monoculture de l'ananas, est une nouvelle problématique à diverses dimensions :

- sa possible vulnérabilité quant aux perturbations externes causées par les changements climatiques impactant la production ananasière. Les effets des changements climatiques, tels que les sécheresses, les inondations, l'émergence de nouveaux parasites destructeurs massifs de l'ananas etc. pourraient altérer les productions ananasières rendant vulnérable le développement des AIA avec toutes les conséquences subséquentes ;
- l'effondrement des cours mondiaux avec l'entrée de nouvelles puissances avec des pratiques révolutionnaires dans la culture et la transformation de l'ananas ou de nouveaux joueurs qui voudraient occuper le marché mondial. En effet, le champion mondial de l'ananas étant le Costa Rica, il pourrait développer de nouvelles stratégies tentant d'écraser les autres acteurs de la filière ananas. D'autres acteurs peuvent émerger avec de nouvelles pratiques et fragiliseront la filière ananasière au Bénin comme en Afrique. Ce risque est possible et inquiète l'avenir des AIA et le développement de la région d'Allada.

D'autres études d'envergure nationale ou régionale intégrant les dimensions environnementales, les dimensions socioéconomiques, les dimensions

organisationnelles et institutionnelles, les nouveaux défis et risques, etc. pourraient évaluer plus profondément et plus largement le modèle IPE afin qu'il soit reconnu comme le modèle d'industrialisation souhaitable pour le développement des pays les moins avancés. Par exemples, de nouvelles questions se posent suite à cette recherche.

- Au cas où il y aura la reconquête de la première place sous-régionale par la Côte d'Ivoire ou la chute de la demande mondiale due au terrorisme, quel serait alors l'impact sur la filière ananas au Bénin comme en Afrique ? Quel seraient le sort des AIA et l'impact sur le développement de la région d'Allada ?
- Est-ce que le modèle IPE pourrait être reproduit dans d'autres régions ?
- Est-ce que l'IPE, à travers l'étude des agro-industries anananières, est un modèle d'industrialisation souhaitable pour le développement durable des pays sous-développés ?
- Au cas où l'économie de la mono-industrie anananière tomberait, quelles mesures prévoir pour construire la résilience économique de la région d'Allada ?

Ces questions suscitent de nouvelles réflexions qui inspireraient de nouveaux chercheurs ou orienteraient les décideurs au plan national ou régional à Allada. Le développement des pays pauvres demeure une problématique qui incite à poursuivre la réflexion scientifique. Les tentatives de réponse qui en résulteront permettront, peut-être, l'ouverture de nouveaux champs d'investigation. Cette thèse n'est qu'une modeste contribution face aux aspirations, du peuple béninois en général et des sociétés anananières des communes de la région d'Allada en particulier, d'atteindre un mieux-être honorable et digne.

## LISTE DES RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

- Adégbola, P. Y. et Arouna, A. (2008). *Projet de renforcement de la capacité de l'industrie de la coopérative de transformation de l'ananas béninois et de production du jus biologique. Version finale.* Repéré à [http://www.erails.net/images/benin/inrab/litteraturegrise/files/ananas/Rapport%20Etude%20Projet\\_renforcement%20capacit%C3%A9%20industrie.pdf](http://www.erails.net/images/benin/inrab/litteraturegrise/files/ananas/Rapport%20Etude%20Projet_renforcement%20capacit%C3%A9%20industrie.pdf)
- Adégbola, P. Y., Bankolé, A.-B. et Sodjinou, E. (2011). *Analyse de la performance des chaînes de valeurs de l'ananas au Bénin.* Repéré à <http://www.erails.net/images/benin/inrab/litteraturegrise/files/ananas/Rapport%20CVA%20Ananas.pdf>
- Afomasse, D. et Arouna, A. (2005). *Analyse de la compétitivité de la filière ananas au Bénin.* Repéré à [http://www.erails.net/images/benin/inrab/litterature-grise/files/ananas/Rapport\\_comp%C3%A9titivit%C3%A9%20fili%C3%A8re%20Ananas.pdf](http://www.erails.net/images/benin/inrab/litterature-grise/files/ananas/Rapport_comp%C3%A9titivit%C3%A9%20fili%C3%A8re%20Ananas.pdf)
- Aïvodji, J. et Anasside, A. (2009). *Élaboration des règles de soutien et de stabilisation des prix pour la filière ananas.* Repéré à [http://www.onsmaep.bj/archives/etudesoutien/Rapport\\_regles\\_de\\_soutien\\_des\\_prix\\_ananas.pdf](http://www.onsmaep.bj/archives/etudesoutien/Rapport_regles_de_soutien_des_prix_ananas.pdf)
- Akide, R. R. (2011). *Présentation bienvenu au Bénin : atouts, potentialités et de l'environnement commercial du Bénin.* Repéré à [http://www.africancashewalliance.com/sites/default/files/welcome\\_to\\_benin\\_by\\_abepec.pdf](http://www.africancashewalliance.com/sites/default/files/welcome_to_benin_by_abepec.pdf)
- Albarello, L. (1991). *Apprendre à chercher : l'acteur social et la recherche scientifique.* Bruxelles, Belgique : De Boeck Supérieur.
- Albarello, L. (2004). *Devenir praticien-chercheur : Comment réconcilier la recherche et la pratique sociale.* Bruxelles, Belgique : De Boeck Supérieur, collection « Méthodes en sciences humaines ».
- Albert, A. et Crener, M. (1982). Les nouveaux pays industrialisés : stratégies de développement industriel — le cas de la Corée du Sud et du Brésil. *Études internationales*, 13(2), 227-245.
- Amin, S. (1989). La faillite du développement en Afrique et dans le Tiers Monde : Une analyse politique. Dans *Tiers-Monde*. Paris, France : L'Harmattan.
- Amsden, A. H. (1992). *Industrialisation tardive : Suivant le géant de l'Asie : Corée du Sud. Économie / [Oxford University Press].*
- Angeon, V. 2008. L'explicitation du rôle des relations sociales dans les mécanismes de développement territorial. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 2, 237-250.

- Assienan, A. B., Gnonhouiri, G. P., Kobenan, K., Kouassi K. S. et Yao N. T. (2005). *Bien cultiver l'ananas en Côte d'Ivoire*. Repéré à <http://www.agrici.net/wp-content/uploads/2015/09/ananas.pdf>
- Assidon, E. (2002). *Les théories économiques du développement* (3<sup>e</sup> éd.). Paris, France : La Découverte.
- Attanasso, M.-O. (2004). Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire des femmes chefs de ménage au Bénin. *Mondes en développement*, 2004/4(128), 41-63.
- Aydalot, P. (1986). *Milieus innovateurs en Europe*. Paris, France : Economica GREMI.
- Ayrault, J.-M. (2012, automne). Discours à l'Assemblée nationale à Paris.
- Azoulay, G. (2002). *Les théories du développement*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.
- Bajoit, G. (2005). Pourquoi les richesses du mode sont-elles si inégalement réparties? Les théories du développement ». *Antipodes*, numéro spécial. Le développement, série outils pédagogiques, réédition d'octobre 1997. ITECO ([www.iteco.be](http://www.iteco.be)).
- Ballet, J., Dubois, J.-L. et Mathieu, F.-R. (2004). À la recherche du développement socialement durable : concepts fondamentaux et principes de base. *Développement durable et territoires*, Dossier 3, 2004. Repéré à <http://developpementdurable.revues.org/1165>
- Ballo, Y., Coulibaly, M., Edon Aderomus, S. et Kapalay Moulasa, O. (2011). Quelle place pour l'ananas biologique du Bénin sur le marché international? Centre International pour la Recherche Agricole orientée vers le développement. Rapport de l'étude de terrain menée dans le cadre du Programme Francophone de Renforcement des Capacités 2011 - Wageningen, Pays-Bas. 10 Avril au 20 Mai 2011 à Allada (Bénin). Série de Documents de Travail N° 140 Bénin.
- Banat, R. et Ferguène, A. (2009). Construction territoriale et développement local : l'exemple d'Alep en Syrie. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* 2009/4, 683-710.
- Banque mondiale (1993). *Rapport sur le développement dans le monde : investir dans la santé*.
- Barabel, M. et al. (2010). Les médias sociaux au service du marketing territorial : une approche exploratoire ». *Management & Avenir*, 2010/2(32). 233-253.
- Baudelle, G., Guy, C. et Mérenne-Schoumaker, B. (2011). *Le développement territorial en Europe : Concepts, enjeux et débats*. Rennes, France : Presses Universitaires de Rennes, collection « Didact Géographie ».
- Baudet, S., Wisner, V., Pouye, J., Blanc, S., Guinard, L., Monnet, N., Sauterel, D. ... Hemmerdinger, T. (2012). *Vers une économie territoriale et durable, notions*

*clés et champs d'actions pour appréhender les projets territoriaux de développement durable dans leur versant économique.* Repéré à [www.teddif.org](http://www.teddif.org)

- Becattini, G. (1989). Les districts industriels. Dans Maruani, M., E. Reynaud et C. Romani, *La flexibilité en Italie* (p. 261-270). Paris, France : Syros, Ten-Mire.
- Benko, G. (2008). La géographie économique : un siècle d'histoire. *Annales de géographie*, 6(664), 23-49.
- Benko, G, Dunford, M. et Lipietz, A. (1996). Les districts industriels revisités. Dans B. Pecqueur (p. 119-134).
- Benko, G. et Lipietz, A. (dir.) (1992). *Les régions qui gagnent – Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique* (traduit en portugais en 1994 et en espagnol en 1994). Paris, France : Presses de l'Université de France.
- Benko, G. (1998). La science régionale. *Cahiers de géographie du Québec*, 43(118), 157-158.
- Bergère, M.-C. (1981). Aux origines historiques du sous-développement chinois. *Tiers-Monde*, 22(86), 467-476.
- Biasutti J.-P. et Braquet, L. (2010). *Comprendre le capitalisme*. Paris, France : Éditions Bréal.
- Biasutti, J.-P. (2009). JP Biasutti Colles Révolution Industrielle. (part 2) ECE 1 - Année 2008 2009.
- BIM. (2009). *Étude de faisabilité de la mise en place d'un fonds de développement de l'agro-industrie et du commerce au Bénin. Rapport final.* Repéré à <http://docplayer.fr/4294025-Etude-de-faisabilite-de-la-mise-en-place-d-un-fonds-de-developpement-de-l-agro-industrie-et-du-commerce-au-benin.html>
- Boiral, O. (2005). Concilier environnement et compétitivité, ou la quête de l'écocoefficiency. *Lavoisier | Revue française de gestion*, (158), 163-186.
- Boko, M. et Etenne, C. G. (2010). Péjoration pluviométrique et culture d'ananas dans la commune d'Allada au Bénin. Laboratoire d'études des climats, des ressources en eau et de la dynamique des écosystèmes. Université d'Abomey- Calavi.
- Bonnevault, S. (2004). « Développement insoutenable. Pour une conscience écologique et sociale ». Vulaines-sur-Seine, France : Éditions du Croquant.
- Bosworth, B. et Rosenfeld, S. (1993). *Significant others: exploring the potential of manufacturing networks*. Aspen, CO : The Aspen Institute.
- Bouchrara, M. (1986). Industrialisation rampante et innovation clandestine en Tunisie. *Économie et Humanisme*, (289), 58-65.
- Bouchrara, M. (1989). Sfax : Capitale de l'industrialisation rampante. *Revue Tiers-Monde*, 30(118), 433-440.

- Boudjenah, Y. (2002). *Algérie : décomposition d'une industrie : la restructuration des entreprises publiques (1980-2000) : l'État en question*. Paris, France : Édition l'Harmattan.
- Bourque, G. L. (2009). *Quel paradigme du développement durable?* Repéré à [www.economieautrement.org](http://www.economieautrement.org)
- Boutillier, S., Goguel D'Allondas, A., Labère, N. et Uzunodis, D. (2005). *Méthodologie de la thèse et du mémoire (2<sup>e</sup> édition)*. Paris, France : Studyrama.
- Bradford, P. K. and Wendel, A. R. (1993). *Resource Focused Therapy Systemic thinking and practice series*. Londres, Angleterre : Karnac Books.
- Brasseul, J. (1993). Introduction à l'économie du développement. *Économie rurale*, (216), 61.
- Brasseul, J. (1997). *Histoire des faits économiques : de l'Antiquité à la révolution industrielle. Tome 1*. Paris, France : Éditions Armand Colin.
- Brasseul, J. (1998). Une revue des interprétations de la révolution industrielle. *Revue Régions et développement*, (7), 74.
- Bret, B. (2004). Développement définition. *Hypergéométrie-GDR Libergéo*. Repéré à <http://www.hypergeo.eu/>
- Brodhag, C. et Sébastien, L. (2004). *À la recherche de la dimension sociale du développement durable. Développement durable et territoires*. Repéré à <http://developpementdurable.revues.org/1133>
- Brouillette, N. (2000). Restructuration industrielle en région, le cas de la Mauricie, 1960-1995. Dans P. Bruneau (dir.), *Le Québec en changement. Entre l'exclusion et l'espérance*. Québec, Québec : PUQ.
- Bustelo, G. (1994). *La Banque mondiale et le développement économique des nouveaux pays industriels asiatiques : un analyse critique*. Repéré à <http://www.asiayargentina.com/pdf/219-labanque.PDF>
- Cabinet Tremplin. (2005). *Plan de développement de la commune d'Allada 2005-2009. Programmation du développement de la commune*. Repéré à [http://www.ancb-benin.org/pdc-sdac-monographies/PDC/Atlantique/Allada/PDC\\_Allada.pdf](http://www.ancb-benin.org/pdc-sdac-monographies/PDC/Atlantique/Allada/PDC_Allada.pdf)
- Camacho, J. A. et Rodriguez, M. (2006). Chapitre 14. Services et développement régional. Dans C. Gallouj *et al.*, *Services aux entreprises et développement régional* (p. 397-416) Bruxelles, Belgique : De Boeck Supérieur.
- Capiez, A. et Girlando, N. (2004). Approche méthodologique du développement régional. Dans M. Rousseau, *Management local et réseaux d'entreprises* (p. 19-39) Paris, France : Éditions Economica.
- Charpentier, L., Durocher, R., Laville, C. et Linteau, P.-A. (1990). *Nouvelle histoire du Québec et du Canada*. Anjou, Québec : Centre éducatif et culturel.

- CED Bénin. (2009). *Étude sur l'industrie agro-alimentaire, facteur d'autosuffisance alimentaire et de croissance pour l'économie béninoise. Rapport final*. Repéré à [http://www.doc-developpement-durable.org/file/fermes-ecoles/ecoferme-Songhai/Rapport\\_Etude\\_industrieAgroalimentaire.pdf](http://www.doc-developpement-durable.org/file/fermes-ecoles/ecoferme-Songhai/Rapport_Etude_industrieAgroalimentaire.pdf)
- Claval, P. (2006). Le développement durable : Stratégies descendantes et stratégies ascendantes. *Géographie, Économie, Société*, 8, 415-445.
- CMED — Commission mondiale sur l'environnement et le développement. (1988). *Notre avenir à tous*. Québec, Québec : Éditions du Fleuve (Rapport Brundtland).
- Collerette, P., Delisle, G. et Perron, R. (1997). *Le changement organisationnel : Théorie et pratique*. Québec, Québec : PUQ.
- Colletis, G, Courlet, C. et Pecqueur, B. (1990). Les systèmes industriels localisés en Europe : Politiques publiques et systèmes industriels localisés en France. Italie et R.F.A. Publication de l'IREPD. Série Rapports de Recherche. Grenoble.
- Comeau, Y. (1997). Économie et Solidarité : l'insertion sociale par l'économique. *Économie et Solidarité, Revue du CIRIEC Canada* 28(2).
- Commission des communautés européennes. (2001). *Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises : Livre vert*.
- Conte, B. (2003). *Le sous-développement : retard de développement*. Repéré à [http://conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/docs\\_pdf/Rostow.pdf](http://conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/docs_pdf/Rostow.pdf)
- Conte, B. (2011). *Les Français veulent sortir de la Tiers-Mondialisation*. Repéré à <http://www.comite-valmy.org/spip.php?article1564>
- Courlet, C. (dir) et al. (2006). *Territoire et Développement économique au Maroc. Le cas des systèmes productifs localisés*. Paris, France : L'Harmattan.
- Courlet, C. et Pecqueur, B. (1992). Les systèmes industriels localisés en France : un nouveau modèle de développement. Dans G. Benko et A. Lipietz (dir.), *Les régions qui gagent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique* (p. 81-102). Paris, France : PUF.
- Courlet, C. et Dimou, M. (1995). Les systèmes localisés de production : une approche de la dynamique longue. Dans A. Rallet. et A. Torre, *Économie industrielle et économie spatiale* (p. 359-380). Paris, France : Éditions Economica.
- Courlet, C. (1989). Industrialisation rampante et diffuse dans les pays en développement : quelques points de repère. *Revue Tiers-Monde*. 30(118), 403-406.
- Courlet, C. et Abdelmalki, L. (1996). *Les nouvelles logiques de développement : introduction générale*. Paris, France : L'Harmattan.
- Crevoisier, O. (2004). The Innovative Milieus Approach: Toward a Territorialized Understanding of the Economy? . *Economic Geography*, 80(4), 367–379.

- Crouzet, F. et Poussou J.-P., (2000). *L'économie française du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, France : Presses Sorbonne.
- CTA – GRET – Réseau TPA. (2010). *État de la filière fruits au Bénin*. Repéré à <http://infotpa.gret.org/fileadmin/fiches/cta17.pdf>
- CTA et PPAB. (1997). Protocole d'accord pour la constitution d'un stock de cartons marqués « Ananas Diamant du Bénin ». UNB/PPAB/CTA.
- DATAR. (2002). *Les Français et la recomposition des territoires. Sondage*. Repéré à <http://zonages.territoires.gouv.fr/les-francais-et-la-recomposition-des-territoires-sondage-effectue-pour-la-datar-2002>
- Daval, H. (1999). *Analyse du processus de création par essaimage à partir des opportunités entrepreneuriales*. VIII<sup>ème</sup> Conférence Internationale de Management Stratégique. École Centrale Paris. Repéré à <http://www.strategie-aims.com/events/conferences/15-viiieme-conference-de-l-aims/communications/2292-analyse-du-processus-de-creation-par-essaimage-a-partir-des-opportunités-entrepreneuriales/download>
- Deblé, I., Hugon, P. et Kayser, B. (1983). Vivre et survivre dans les villes africaines. *Tiers-Monde*, 24(95) 699-701.
- Deffontaines, J.-P, Marcelpoil, E. et Moquay, P. (2001). Le développement territorial : une diversité d'interprétations. Dans S. Lardon, P. Maurel et V. Piveteau (dir.), *Représentations spatiales et développement territorial. Bilan d'expériences et perspectives méthodologiques* (p. 39-56). Paris, France : Hermès.
- Deléage, E. (2004). *Paysans de la parcelle à la planète*. Paris, France : Éditions Syllepse.
- Deubel, P. (2008). Analyse économique et historique des sociétés contemporaines. *Travail et Société*, 15(3), 271-305.
- Destanne de Bernis G. Les industries industrialisantes et les options algériennes. In: *Tiers-Monde*, tome 12, n°47, 1971. Le tiers monde en l'an 2000. pp. 545-563; Repéré à [http://www.persee.fr/doc/tiers\\_0040-7356\\_1971\\_num\\_12\\_47\\_1802](http://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1971_num_12_47_1802)
- Devoue, E. (1993). *Recherche et développement régional*. Paris, France : L'Harmattan.
- Dickinson, J. A. et Young, B. (1995). *Diverse Pasts, a History of Quebec and Canada*. Mississauga, Ontario : Copp Clark.
- Dionne, B. (1993). *Pour réussir, guide méthodologique pour les études et la recherche* (2<sup>e</sup> éd.). Montréal, Québec : Éditions Études vivantes.
- Dionne, H. et Saucier, C. (1995). Intervention sociale et développement local : la Coalition urgence rurale du Bas-Saint-Laurent. *Nouvelles pratiques sociales*, 8(1), 45-61.

- Ditter, J.-G. et Bobulescu, R. (2008). Les systèmes productifs locaux dans les industries du bois : Une approche par la proximité. *Cahiers du CEREN*, (23).
- Ditter, J.-G. (2005). Clusters et terroirs : les systèmes productifs localisés dans la filière vitivinicole. *Reflets et perspectives de la vie économique*. 2005/4(XLIV), 35-51.
- Djellal, F. et Gallouj, C. (2006). Dans C. Gallouj et al. *Services aux entreprises et développement régional* (p. 365-396). Bruxelles, Belgique : De Boeck Supérieur, collection « Économie, Société, Région ».
- Dolereux D. (2005). Des pratiques aux paradigmes : les systèmes régionaux et les dynamiques d'innovation en débats. Dans Lafontaine, D. et Jean, B. (dir) *Territoires et fonctions. Tome 2*. Repéré à [http://semaphore.uqar.ca/515/1/TERRITOIRES\\_ET\\_FONCTIONS\\_tome2.pdf](http://semaphore.uqar.ca/515/1/TERRITOIRES_ET_FONCTIONS_tome2.pdf)
- Doloreux, D. et Dionne, S. (2007). *Évolution d'un système local d'innovation en région rurale : Le cas de La Pocatière dans une perspective historique (1827-2005)*. Québec, Québec : GRIDEQ.
- Dorvil, H., Racine, S., Mongeau, L., Duquet, F., Dassa, C., Doucet, M.-C., Otero, M., ... Ouellet, F. (2007). *Problèmes sociaux : théories et méthodologies de la recherche. Tome III*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Dossou, B., Badibanga B. et Gaoué, O. G. (2002). Environnement, micro-entreprise et développement durable. Centre international d'études supérieures appliquées C.I.E.S.
- Dubé, J. et Devaux, N. (2014). L'économétrie spatiale au service de l'analyse territoriale : une approche mixte pour un système complexe. Dans M. Robitaille et M.-U. Proulx, (dir.), *Science du territoire. Tome II : Défis méthodologiques* (p.77-104). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Dubois, J.-L., Lachaud, J.-P., Montaud, J.-M. et Pouille, A.. (2003). Pauvreté et développement socialement durable. Série de recherche (n° 8).
- Dumez, H. (2011). Faire une revue de littérature : pourquoi et comment? *Le Libellio d'Aegis*. 7(2), 15-27.
- Ecrément, M. (1987). Indépendance politique et libération économique : Un quart de siècle du développement de l'Algérie, 1962-1985. *Politique étrangère*, 52(3), 773-774.
- Eisenhardt, K. M. (1989). Building Theories from Case Study Research. *The Academy of Management Review*, 14(4), 532-550.
- El Khazzar, A. (2004). *Gouvernance et approche territoriale : pour une nouvelle stratégie de développement*. Séminaire conjoint sur la clarification des missions de l'État, de la société civile et du secteur privé dans la gouvernance économique et la lutte contre la pauvreté en Afrique. Tanger.

- El Mejjad, S. (2008). Forum du Manager : Création d'entreprise, les dispositifs d'accompagnement de l'entrepreneur existant. *Essor*, 55-56.
- Emin, S. (2004). Les facteurs déterminant la création d'entreprise par les chercheurs publics : application des modèles d'intention. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 3(1).
- Favreau, L. (2003). *Développement des territoires : nouvelle approche du développement régional?* Repéré à [http://w3.uqo.ca/crdc/00\\_fichiers/publications/cahiers/DEV1.pdf](http://w3.uqo.ca/crdc/00_fichiers/publications/cahiers/DEV1.pdf)
- Ferguène, A. (1996). L'industrialisation à petite échelle : Une nouvelle approche du développement dans les pays du Sud. *Région et développement*, (3), 33.
- Ferguène, A. et Hsaini, A. (1998). Organisation productive flexible et dynamique d'industrialisation à échelle locale : le système de spécialisation souple d'El-Jem (Tunisie). *Tiers-Monde*, 39(156), 905-921.
- Ferguène, A. et Banat, R. (2009). Construction territoriale et développement local : l'exemple d'Alep en Syrie. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*.
- Ferrera, L. J. (2002). Les limites et le potentiel du développement durable. *Interfaces*, 1(2).
- Ferrier, J.-P. (1984). La géographie, ça sert d'abord à parler du territoire, ou le métier des géographes. Aix-en-Provence. Edi sud. *Espace géographique*, 14(4), 316.
- FMI. (2011). Bénin : document de stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRP 2011-2015). Rapport du FMI n°11/307, 207.
- Fontan, J.-M, Klein, J.-L. et Lévesque, B., (dir.) (2003). *Reconversion économique et développement territorial*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec, collection « Géographie contemporaine ».
- Fournier, G. (2002). Errata : n° 2. *Annales de Normandie*. 52 (3), 288.
- Gagnon, C. et McLaughlin, S. (1995). Communautés locales costaricaines et développement viable. Dans *Côté, Klein et Proulx* (dir.), *Et les régions qui perdent?* (p.199-218). Chicoutimi et Rimouski, Québec : GRIR et GRIDEQ.
- Gagnon, C. (2008). Le développement durable, un nouveau paradigme scientifique. Dans G. Massicotte, (dir.). *Sciences du territoire. Perspectives québécoises* (p. 335-367). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gagnon, C., Simard, J.-G., Tellier, L.-N. et Gagnon, S. (2008). Développement territorial viable, capital social et capital environnemental : quels liens? , *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 8(2). Repéré à <http://vertigo.revues.org/4983>
- Gagnon, Y.-C. (2008). *L'étude de cas comme méthode de recherche. Tome III*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Gallois, L. (2010). Pour une nouvelle ambition industrielle. *Commentaire* 2010/2(130), 359-368.
- Gauthier, B (dir.), Beaud, J.-P., Bernatchez, J., Blais, A., Boisvert, D., Chevrier, J., Côté, C., ... Turgeon, J. (2009). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gauthier, C. et Mellouki, M. (dir.). (2006) *La formation des enseignants au Québec à la croisée des chemins : conditions et promesses de l'approche par compétences*. Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval, collection « Éducation et culture ».
- Gendron, C. (2006). *Le développement durable comme compromis : La modernisation écologique de l'économie à l'ère de la mondialisation*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gingras, J.-P. (1993). La théorie et le sens de la recherche. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (2e éd., p. 113-138). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Giroux, S. et Tremblay, G. (2009). *Méthodologie des sciences humaines : la recherche en action*. Montréal, Québec : Éditions du nouveau pédagogue.
- Gnimadi, A. (2008). *Étude pour l'identification des filières agroindustrielles prioritaires. Programme de Restructuration et de Mise à Niveau de l'Industrie des États membres de l'UEMOA — (PRMN)*. Repéré à [http://www.doc-developpement-durable.org/file/Culture-spiruline/filieres\\_agroindustrielles\\_prioritaires\\_Benin.pdf](http://www.doc-developpement-durable.org/file/Culture-spiruline/filieres_agroindustrielles_prioritaires_Benin.pdf)
- Godard, O. (1994). Le développement durable. Paysage intellectuel. *Natures-Sciences-Sociétés*, 2(4), 309-322.
- Godard, O. (1998). L'écodéveloppement revisité. *Économies et sociétés, Développement, croissance et progrès*, série F. 36(1), 213-229.
- Godard, O. (2001). Le développement durable et la recherche scientifique ou la difficile conciliation des logiques de l'action et de la connaissance. Dans M. Jollivet (dir.), *Le développement durable, de l'utopie au concept* (p. 61-81). Paris, France : Elsevier, collection « Environnement/NSS ».
- Godard, O. (2002). L'inscription économique du développement durable. *Les Cahiers français, Enjeux et politiques de l'environnement*, (306), 52-59.
- Godard, O. (2003). Développement durable et principes de légitimité. *Information sur les Sciences Sociales - Social Science Information*, 42(3), 375-402.
- Godard, O. (2005). *Territoires et enjeux du développement régional : du développement régional au développement durable : tensions et articulations*. Symposium international, Lyon, 9-11 mars 2005. Conférence plénière 5. Repéré à

<http://direns.mines-paristech.fr/Sites/ISIGE/uved/risques/3.3/html/annexe/godard2005.pdf>

- Goldmark, L. et Nichter, S. (2005). *Understanding micro and small enterprise growth*. USAID. Micro Report no 36. Spotted at <http://www.value-chains.org/dyn/bds/docs/502/ComprendreFacteurs.pdf>
- Goldmark, L. et Nichter, S. (2006). Comprendre les facteurs de la croissance des micros et petites entreprises. *L'actualité des services aux entreprises* (11). Repéré à <http://www.businessenvironment.org/dyn/be/docs/96/Actualitejuin2006.pdf>
- Gossou, S. D., Mikpe, A., et Lawin, G. (2010). Évaluation ex-ante de la mise en œuvre des stratégies de relance du pôle coton-textile au Bénin. Cabinet Afrique Décision Optimale (CADO-80). Rapport Final.
- Gouthon, H.J.C. (1994). Développement des exportations/recensement des études et des travaux existants. Rapport final. MDR filière ananas.
- Guillemot, J. (2012). *Participation et développement territorial à l'Isle-aux-Grues et l'Isle-aux-Coudres (Québec)*. (Thèse de doctorat inédite). Université du Québec à Rimouski.
- Guillemot, J., Plante, S. et Boisjoly, J. (2008). Gouvernance et développement territorial en milieu insulaire. Le cas de l'Isle-aux-Coudres (Québec-Canada). *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, XXXI(3), 521-538.
- Gumuchian, H., Grasset, E., Lajarge, R. et Roux, E. (2003). *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Paris, France : Anthropos, Economica.
- Habimana, P. (2012). *Le développement des services aux entreprises et le développement régional : une étude comparative des régions du Nord et du Sud : cas de la région de la Capitale-Nationale de Québec et de la ville de Kigali* (Thèse de doctorat inédite). Université du Québec à Rimouski.
- Harribey, J.-M. (2004, juillet). Vers une société économe et solidaire : Développement ne rime pas forcément avec croissance. *Le monde diplomatique*.
- HELVETAS (2008). Rapport financier. Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'assemblée générale des membres d'HELVETAS, association suisse pour la coopération internationale.
- Hounnou, M. (2013). *Culture de l'ananas au Bénin : La filière mérite une meilleure promotion*. Repéré à <http://www.lapressedujour.net/archives/26425>
- Houssel, J.-P. (1995). Les districts industriels : traditions et innovations. *Revue de géographie de Lyon*, 70(1), 2.
- Houssel, J.-P. (1992). Espaces ruraux et politiques régionales d'aménagement. Étude comparée dans les États proches de Rhône-Alpes. *Annales de Géographie*, 101(564), 219-226.

- Houtard, F. (2002). L'échec des politiques d'ajustement structurel de la Banque mondiale. Le regard du CETRI. Repéré à <http://www.cetri.be/L-echec-des-politiques-d>
- Hsaini, A. et Ferguène, A. (1998). La flexibilité source d'efficacité productive? Enseignements à partir d'un système localisé de PME en Tunisie. *Revue Internationale PME*, 11(4).
- Huberman, M. et Miles, M. B. (1991). Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Hulse, J. H. (2008). *Développement durable : un avenir incertain. Avons-nous oublié les leçons du passé?* Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- INRAB (2009). Ananas du Bénin. *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin*, (66).
- INSAE, (2000). *Évolution des filières d'exportation au Bénin : cas de quatre produits*. Repéré à [http://www.brmnbenin.org/base/docs\\_de\\_rech/Evolution\\_des\\_filières\\_d\\_exportation\\_au\\_Benin\\_Cas\\_de\\_quatre\\_produits.pdf](http://www.brmnbenin.org/base/docs_de_rech/Evolution_des_filières_d_exportation_au_Benin_Cas_de_quatre_produits.pdf)
- Institut de développement Nord-Sud (La Pocatière) (1987). *Formation et savoir-faire, (échanges Nord-Sud : pour des transferts sur mesure)*. Actes du colloque : la formation et le développement régional. La Pocatière.
- Jacquet, P. (2003). Le développement durable : mythe ou réalité. *Option Finance*, (741).
- Jacquet, P. (2010, 16 novembre). Alexander Gerschenkron et le retard économique. *Le Monde*.
- Jean, B. (1989). Le développement régional à l'heure du développement local : le temps des incertitudes. *Revue canadienne des sciences régionales*, XII(1), 9-24.
- Jean, B. (2007). *Du développement régional au développement territorial durable : vers un développement territorial solidaire pour réussir le développement des territoires ruraux*. Communication au colloque international sur le développement territorial durable. UUFSC, Florianópolis.
- Jean, B. (2008). Le développement territorial, une discipline scientifique émergente. Dans Massicotte, G (dir.). *Sciences du territoire : perspectives québécoises*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 281-313.
- Jean, B. (2012). Les territoires ruraux au Québec : vers un modèle de développement territorial durable. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* 2012/4(octobre), 649-671.
- Jean, Y. (2005). Notion du développement local, territoire et développement durable : réflexions épistémologiques et nécessaire mutation culturelle de l'État et des individus. Dans D. Lafontaine et B. Jean, *Territoire et fonctions. Tome 1*.

- Joyal, A. (2002). *Le développement local : comment stimuler l'économie des régions en difficulté?* Québec, Québec : Presses de l'Université Laval, Éditions de l'IQRC, collection « Diagnostic ».
- Kirzner, I. (1979). *Perception, Opportunity, and Profit*. Chicago, IL : University of Chicago Press.
- Kitson, M., Martin, R. et Tyler, P. (2004). Regional Competitiveness : an Elusive yet Key Concept. *Regional Studies*, 38(9), 991-999.
- Ki-Zerbo, J. (2003). *À quand l'Afrique? Entretien avec René Holenstein*. Paris, France : Éditions de l'Aube.
- Klein, J.-L. (2009). Innovation sociale et développement territorial. *Revue canadienne des sciences régionales*, XXXII, 13-22.
- Kpogueh, R. (2014). *Culture intensive de l'ananas et défi environnemental au Bénin : Les paradoxes d'une filière porteuse*. Repéré à <http://www.autrequotidien.com/culture-intensive-de-lananas-et-defi-environnemental-au-benin-les-paradoxes-dune-filiere-porteuse/>
- Laboratoire Amen. (2012). *Étude du prix plancher pour la filière ananas au Bénin*. Repéré à [http://www.onsmaep.bj/archives/etudesprixplancher/rapport\\_ananas\\_2012-2013.pdf](http://www.onsmaep.bj/archives/etudesprixplancher/rapport_ananas_2012-2013.pdf)
- Lacoste, Y. (1965). Les caractères constitutifs du sous-développement. L'étude de la société. *Section 12 : Développement et sous-développement* (p. 451-468). Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Lacour, C. (2000). *Les territoires, nouvelles ressources du développement*. Dans INRA (2000). Recherches pour et sur le développement territorial. Actes de symposium de Montpellier.
- Lafontaine, D. et Jean, B. (2005). Des politiques aux théories : les modèles de développement régional et de gouvernance en débats. *Territoires et fonctions. Tome 1*. Repéré à [http://semaphore.ugar.ca/569/1/TERRITOIRES\\_ET\\_FONCTIONS\\_tome1.pdf](http://semaphore.ugar.ca/569/1/TERRITOIRES_ET_FONCTIONS_tome1.pdf)
- Lafrance, J-P., Laulan, A.-M. et Rico de Sotelo, C. (dir.) (2006). *Place et rôle de la communication dans le développement international*. Québec, Québec : PUQ.
- Laganier, R., Villalba, B. et Zuindeau, B. (2002). Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire. *Développement durable et territoires*. Repéré à <http://developpementdurable.revues.org/774>.
- Laramée, A. et Vallée, B. (1991). *La recherche en communication. Éléments de méthodologie*. Québec, Québec : Presses université Québec.

- Latouche, S. (2003). Il faut jeter le bébé plutôt que l'eau du bain. Dans C. Comeliau (dir.), *Brouillons pour l'avenir, Contributions au débat sur les alternatives*, (Les Nouveaux Cahiers de l'IUED, n° 14, p. 123-134). Paris, France : PUF.
- Latouche, S. (1986). Faut-il refuser le développement? Essai sur l'antiéconomique du Tiers-Monde. Paris, France : PUF, collection « Économie en liberté ».
- Laville, J.-L. (1994). Entre marché et État, faire naître une économie solidaire. *La Revue du M.A.U.S.S. (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales)*, (3).
- Le Goff, J.-P. (2008). L'éthique au risque de l'entreprise. *Études*, (408), 331-339.
- Lessard-Hébert, M; Goyette, CG et Boutin, G. (1990). *Recherche qualitative fondements et pratiques*. Montréal, Québec : Éditions Agence d'Arc.
- Lévesque, B, Klein, J.-L. et Fontan, J.-M. (1998). *Les systèmes industriels localisés : état de la recherche*. Repéré à <http://www.omd.uqam.ca/publications/telechargements/sysindus.pdf>
- Lévesque, B. et Mendel, L. (1998). Les fonds régionaux et locaux de développement au Québec : des institutions financières relevant principalement de l'économie sociale. Dans M.-U. Proulx (dir.). *Territoire et développement économique* (p. 220-270). Paris, France, Montréal, Québec : L'Harmattan.
- Lévesque, B. (2001). *Le développement régional et local : avant et après la mondialisation*. Conférence prononcée à l'occasion de l'assemblée générale du conseil régional de développement (CRD) des Laurentides. Repéré à <http://www.aruc-es.uqam.ca/Portals/0/cahiers/I-01-2002.pdf>
- Lévesque, B. (2002). Le modèle québécois : un horizon théorique pour la recherche, une porte d'entrée pour un projet de société? *Alternatives économiques*,(29), 24.
- Lévy, J. (1991). A-t-on encore (vraiment) besoin du territoire? *Espaces Temps*, 102-142.
- Lopes, C. (2013, 12 mai). Commission économique de l'ONU pour l'Afrique dans un entretien sur la RFI.
- Louafi, S. et Toubiana, L. (2005). Conservation et développement. *Courrier de la planète*, (75), 4-9.
- Mace, G. et Pétry, F. (2000). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche* (2<sup>e</sup> éd.). Québec, Québec : Les presses de l'Université de Laval.
- Massicotte, G (dir.), Gagnon, C., Gagnon, S., Belley, S., Fontan, J.-M, Castonguay, S., Dugas, C., .... Simard, M. (2008). *Sciences du territoire : perspectives québécoises*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Mérenne-Schoumaker, B. (2002). *Analyser les territoires. Savoirs et outils*. Rennes, France : PUR, collection « Didact Géographie ».

- Mérenne-Schoumaker, B. (2011). Géographie de l'énergie – Acteurs, lieux et enjeux. *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement*.
- Minko, M. B. (2008). Gabonies de notre temps. Paris, France : Édition Publibook.
- Milward, B. (2000). What is structural adjustment. Dans G. Mohan, E. Brown, B. Milward et A. B. Zack-Williams, *Structural adjustment – Theory, practice and impacts* (chapitre 2). Londres, Angleterre, et New York, NY : Routledge
- Moine, A. (2005). *Le territoire comme un système complexe. Des outils pour l'aménagement et la géographie*. Septièmes rencontres de Theo Quant. Besançon, France. Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00867363/document>
- Moine, A. (2006). Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'Espace géographique*, 35(2), 115-132.
- Montcho, K. M. (2010). *Analyse des contraintes liées au développement de la culture de l'ananas dans la commune de Tori-Bossito (sud du Bénin)* (Mémoire de maîtrise inédit). Université d'Abomey-Calavi.
- Montoussé, M. (2007). *Sciences économiques et sociales*. Paris, France : Éditions Bréal.
- Montoussé, M., D'Agostino, S., Bonnewitz, P., Buridant, J., Caron, M., Chamblay, D., Deubel, P., Figliuzzi, A., ... Rettel, J.-L. (2008). *100 fiches de lecture en économie, sociologie, histoire et géographie économique*. Paris, France : Éditions Bréal.
- Moyart, L. (2006). Le rôle des services aux entreprises dans le développement régional : quelles leçons en tirer pour les villes moyennes en Belgique? Dans C. Gallouj *et al.*, *Services aux entreprises et développement régional* (p. 161-187). Bruxelles, Belgique : De Boeck Supérieur, collection « Économie, Société, Région ».
- Nangbe, F. (2006). *Monographie de la Commune d'Allada*. Repéré à [http://www.ancb-benin.org/pdc-sdac-monographies/monographies\\_communes/Monographie%20d'ALLADA.pdf](http://www.ancb-benin.org/pdc-sdac-monographies/monographies_communes/Monographie%20d'ALLADA.pdf)
- Nankpan, H. S. (2013). *Penser à la qualité, faire la promotion de l'innovation : Petits producteurs, qualité et co-innovation dans la filière ananas au Bénin*. Repéré à <http://www.agrobenin.com/penser-a-la-qualite-faire-la-promotion-de-linnovation-petits-producteurs-qualite-et-co-innovation-dans-la-filiere-ananas-au-benin/>
- Noisette, P. et Vallérugo, F. (1996). *Le marketing des villes, Un défi pour le développement stratégique*. Paris, France : Éditions d'Organisation.
- Norel, P. (1986). Le système monétaire international. *Le monde diplomatique*, p. 27.
- Norel, P. (2009). L'histoire économique globale. Paris, France : Les Éditions du Seuil, collection « Économie humaine ».

- OCDE (2007). Chapitre 1. Fondements stratégiques et orientations nouvelles. *Revue de l'OCDE sur le développement*, (8). 317-331.
- OMS (2002). Cinquante-cinquième Assemblée mondiale de la santé. A55/INF.DOC./6 Point 13.4. Repéré à [http://apps.who.int/gb/archive/pdf\\_files/WHA55/fa55id6.pdf](http://apps.who.int/gb/archive/pdf_files/WHA55/fa55id6.pdf)
- Palard, J. (2009). *La Beauce inc. Capital social et capitalisme régional*. Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal.
- Park, T.-G. (2006). W. W. Rostow et son discours sur l'économie en Corée du Sud dans les années 1960. *Histoire, économie & société*, 2006/2, 25, 281-289.
- Paxton P. (1999). Le capital social est-il en déclin aux États-Unis? Une évaluation indicatrice multiple. *American Journal of Sociology*, 105(1), 88-127.
- Pecqueur, B. et Peyrache-Gadeau, V. (2010). Fondements interdisciplinaires et systémiques de l'approche territoriale. Introduction. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 613-623.
- Pecqueur, B. (1987). *De l'espace fonctionnel à l'espace territoire : essai sur le développement local* (Thèse de doctorat d'État inédite). Université de Grenoble.
- Pecqueur, B. (1989). *Le développement local : mode ou modèle?* Paris, France : Syros.
- Pecqueur, B. (1990). Le développement local. *Économie rurale*, (197), 53-55.
- Pecqueur, B. (2000). *Le développement local pour une économie des territoires*. Paris, France : Syros.
- Pellaud, F. (2003). *Conceptions, paradigmes, valeurs et développement durable*. Conférence présentée au "Hawaii international conference on social sciences", 12 juin 2003. LDES, Université de Genève. Repéré à <http://www.ldes.unige.ch/publi/rech/2003HawaiFP.pdf>
- Performances Management Consulting. (2008). Stratégie d'opérationnalisation et déclinaison en plans d'investissements sectoriels de la vision Bénin 2025. Agenda vers une économie émergente, Rapport final.
- Perret, C. et Donsimoni, M. (2009). *Lien social et développement territorial. Une application à deux ensembles de Wilayate algériennes*. Séminaire du pôle *Territoire, Tourisme et Développement*. IREGÉ. Université de Savoie.
- Perret, C. (2010). Capital social et Nuclei d'entreprises en Algérie. *Mondes en développement*, 38(149), 105-116.
- Perret, C. et Chibani, A. (2012). *L'expérience de l'approche Nucleus et l'évolution du rôle de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers algérienne (CAM). Vulnérabilité, équité et créativité en Méditerranée*. Sous la direction de Y. Lazzari et E. Moustier. Presses Universitaires de Provence et Presses Universitaires de Marseille, 211-223.

- Perroux, F. (1969). Le concept d'acteurs du développement chez les pionniers du développement. *Mondes en développement*, 2003/4(124).
- Perroux, F. (1981). *Pour une philosophie du nouveau développement*. Paris, France : Éditions Aubier/Les Presses de l'UNESCO.
- Pesqueux, Y. (2009). La responsabilité sociale de l'entreprise : un dialogue sans interlocuteur? *Vie sociale*, (3), 137-154.
- Pilon-Le, L. (1981). Stratégies de l'écodéveloppement. *Études internationales*, 12(3), 600-601.
- Pinchemel, P. G. (1994). *La face de la terre : éléments de géographie*. Paris, France : Armand Colin, collection « U ».
- Piore, M. J. et Sabel, C. F. (1984). *La fracture: Les possibilités de prospérité. The Second Industrial Divide : Possibilities For Prosperity* . New York, NY : Basic Books.
- Plante, S., Chouinard, O. et Martin, G. (2008). The community engagement process : a governance approach in adaptation to coastal erosion and flooding in Atlantic Canada . *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, XXXI(3), 507-520.
- Porter, M. (2008). The five competitive forces that shape strategy. *Harvard Business Review*, 86(1).
- Prinet, E. (2004). *Développer une économie écologique*. Repéré à [http://equitecho.org/IMG/pdf\\_Developper\\_une\\_economie\\_ecologique\\_-\\_4D.pdf](http://equitecho.org/IMG/pdf_Developper_une_economie_ecologique_-_4D.pdf)
- Proulx, M-U. (2008). L'appropriation, composante de la gouvernance territoriale au Québec. *Revue canadienne des sciences régionales*. XXXI (3), 581-600.
- Proulx, M-U. (2009). L'économie des territoires au Québec : Aménagement, gestion, développement. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Publication, Agence France-Presse (2014, 27 novembre). Analyse.
- Quivy, R. et Campenhoudt, L. V. (1996). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, France : Dunod.
- Rallet, A. (2007). Dans A. Mollard, *et al.*, *Territoires et jeux du développement régional* (p. 80). Versailles, France : Éditions Quae.
- Rapport sur le développement humain, publication phare du PNUD.
- RÉPAB et SOS Faim (2012). *Au Bénin, la filière ananas s'organise*. Repéré à [http://www.sosfaim.be/projets-developpement-FR-partenaires\\_sud-carte\\_partenariats-partenaires\\_benin\\_sosfaim.htm](http://www.sosfaim.be/projets-developpement-FR-partenaires_sud-carte_partenariats-partenaires_benin_sosfaim.htm)
- Revue Sciences Humaines (2005). Qui sont les travailleurs du savoir? *Revue Sciences humaines*, 74.

- Rist, G. (2007). *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris, France : Presses de Sciences Po.
- Rist, G. (2001). *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris, France : Presses de Sciences Po.
- Rist, G. (1996). *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris, France : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Robitaille, M. et Proulx, M-U. (2014). *Défis méthodologiques. Sciences du territoire. Tome 2*. Québec, Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Rodrik, D. (1997). Commerce, assurance sociale, et les limites à la mondialisation. Documents de travail NBER 5905. National Bureau of Economic Research inc.
- Rosenthal, S. S. et Strange, W. C. (2004). Evidence on the nature and sources of agglomeration economies . in J.V. Henderson et J.F. Thisse (dir.), *Handbook of Regional and Urban Economics* (first ed., vol. 4., p. 2119-2171).
- Rostow, W. W. (1960). *Les étapes de la croissance économique*. Paris, France : Les Éditions du Seuil.
- Roy, S. N. (2009). L'étude de cas. Dans Gauthier, B. (dir.). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*. (5e éd., p. 199-225). Québec, Québec : PUQ.
- Sabourin, P. (2009). L'analyse de contenu. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. (5e éd., p. 413-444). Québec, Québec : PUQ.
- Sachs, I. (1980). Stratégies de l'écodéveloppement. *Tiers-Monde*. 21(83), 689.
- Sarrasin, B. (1997). Les coûts sociaux de l'ajustement structurel en Afrique subsaharienne : Évolution des critiques externes et des réponses de la Banque mondiale. *Revue canadienne des études africaines*, 31(3), 517-553.
- Sarris, A. H. (1990). *A Macro-Micro Framework for Analysis of the Impact of Structural Adjustment on the Poor in Sub-Saharan Africa*. Cornell Food and Nutrition Program, Monograph 5.
- Sauvin, T. (2007). La grande transformation de l'entreprise : L'obsession de la firme allégée. *Mondes en développement*, (139), 97-111.
- Savoie, D. J. (1986). *Regional Development in Canada* . Toronto, Ontario : University of Toronto.
- Schmidt-Lainé, C. (2002). Environnement : modélisation et modèles pour comprendre, agir ou décider dans un contexte interdisciplinaire. *Natures Sciences Sociétés* « *Sciences pour l'ingénierie de l'environnement* », 10 : S1, 2002, 5, 25.

- Schmitz, H. (1990). Petites entreprises et spécialisation souple dans les pays en en développement. *Travail et Société*, 15(3), 271-305.
- Schumpeter, J. (1912). *The theory of economic development*, (Leipzig : Dunker & Humblot, translated by Redvers Opie). Cambridge, MA : Harvard University Press, 1934.
- SFD (Fonds saoudien pour le développement) (2006). *Du développement et de ses paradigmes. Formation des cadres provinciaux en charge de l'évaluation de projets INDH*. Séminaire à Marrakech, du 2 au 7 mai 2006.
- Shaopeng, G. (2006). La Chine dans le monde.
- Shin, J.-S. (2002). *The East Asian Industrialization in the Gerschenkronian Mirror : Catching-up Strategies and Institutional Transition*. Spotted at <http://www.fas.nus.edu.sg/ecs/pub/wp/wp0208.pdf>
- Smee, V. (2004). Développement : les objectifs du millénaire en recul, développement humain : état des lieux. *Centre de ressources documentaires*, 1-5.
- UE et CEDEAO (2002). *Diagnostic stratégique de filières agro-industrielles, rapport Bénin. Étude du secteur agro-industriel en Afrique de l'Ouest. Version provisoire.* Repéré à [http://www.anacardium.info/IMG/pdf/Diagnostic\\_strategique\\_de\\_filières\\_agro-industrielles\\_-\\_Rapport\\_Benin.pdf](http://www.anacardium.info/IMG/pdf/Diagnostic_strategique_de_filières_agro-industrielles_-_Rapport_Benin.pdf)
- Sossa, E. L., Amadji, G. L., Vissoh, P. V., Hounsou, B. M., Agbossou, K. E. et Hounhouigan, D. J. (2007). Caractérisation des systèmes de culture d'ananas (*Ananas comosus*(L.) Merrill) sur le plateau d'Allada au sud du Bénin.
- Stake, R.E. (1994). Case Studies. Dans N.K. Denzin et Y.S. Lincoln (dir.), *Strategies of Qualitative Inquiry* (vol. 2., p. 86-109). Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Taille (De la), E. (1999). Les stratégies de développement industriel des pays du Sud : les leçons de l'expérience mexicaine. *L'ordinaire Latino-américain*, (178).
- Tchanou, C. (2010). *Agriculture locale : L'ananas béninois entre la qualité et le désordre*. Repéré à <http://www.lanouvelletribune.info/benin/societe/6531-agriculture-locale-lananas-beninois-entre-la-qualite-et-le-desordre>
- Thériault, M. et Prélaz-Droux, R. (2001). Utilisation des SIG en aménagement du territoire. *Revue internationale de géomatique*, 11(3-4), 303-308.
- Theys, J. (2002). Les approches territoriales et sociales du développement durable. *La revue de la CFDT*, 48, 3-13.
- Tingbe-Azalou A. (2008). Évaluation des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté (OSD, SCRIP, OMD, etc.). Forum sur les réalités de la pauvreté face aux défis des objectifs du millénaire pour le développement. Université d'Abomey Calavi. Cotonou, p. 32.

- Tossou, C. C., Capo-Chichi, D. B. Elodie et Yedomonhan, H. (2015). Diversité et caractérisation morphologique des variétés d'ananas (*Ananas comosus* (L.) Merrill) cultivées au Bénin. *Journal of Applied Biosciences*, 87, 8113–8120.
- Tremblay, R. R. et Perrier, Y. (2006). *Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel* (2<sup>e</sup> éd.). Montréal, Québec : Chenelière Éducation.
- Tremblay, D.-G. et Rousseau, S. (2005). Le secteur du multimédia à Montréal peut-il être considéré comme un milieu innovateur? *Géographie Économie Société*. 7, 37-56.
- Tremblay, S. (1999). *Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques*. Chicoutimi, Québec : Université du Québec à Chicoutimi, collection « Travaux et études en développement régional ».
- Trommetteur, M. et Weber, J. (2004). Développement durable et changements globaux : le développement durable l'est-il encore pour longtemps? Biodiversité et changements globaux.
- UNESCO (2005). L'UNESCO et le développement durable. UNESCO ateliers de l'UNESCO. Paris.
- Vallat, D. et Ferraton, C. (2009). La finance solidaire (une démarche collective?). *L'Expansion. Entrepreneuriat*, 59-66.
- Vignon, A. (2011). *Synthèse de la feuille de route communale. Commune de Allada, 2011-2013*. Repéré à <http://www.mdsbenin.org/IMG/pdf/allada-compresse.pdf>
- Vivien, F.-D. (2003). Jalons pour une histoire de la notion de développement durable. *Mondes et développement*, 31(121), 1-21.
- Waub, J-P. (1991). Croissance économique et développement durable : vers un nouveau paradigme du développement. Dans J.-A. Prades, J.-G. Vaillancourt et R. Tessier, *Environnement et développement. Questions éthiques et problèmes socio-politiques* (p. 377). Anjou, Québec : Fides.
- Woodside, A. G. et Wilson, E. J. (2003). Case Study Research Methods for Theory-Building. *Journal of Business & Industrial Marketing*, 18(6/7), 493-508.
- Yin, R.K. (1984). *La recherche d'étude de cas : Conception et méthodes*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

## **ANNEXES**

## ANNEXE I

### CERTIFICAT D'ÉTHIQUE ÉTUDIANT



### CERTIFICAT D'ÉTHIQUE ÉTUDIANT

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Titulaire (s) du projet : | Achidi Valentin Agon  |
| Nom du programme :        | Développement régional  |
| Nom du directeur :        | Christiane Gagnon   |
| Titre du projet :         | L'industrialisation à petite échelle comme nouvelle approche de développement territorial dans les pays du Sud. L'analyse des cas des entreprises de l'ananas de la région du sud Bénin (Allada à Cotonou). |
| Commentaires :            |   |

Le CÉR de l'Université du Québec à Rimouski certifie, conjointement avec le titulaire du certificat, que les êtres humains, sujets d'expérimentation, pour ce projet seront traités conformément aux principes **de l'Énoncé de politique des trois Conseils** : Éthique de la recherche avec des êtres humains ainsi que les normes et principes en vigueur de la Politique d'éthique avec les êtres humains de l'UQAR (C2-D32).

Réservé au CÉR

|                                    |                                       |
|------------------------------------|---------------------------------------|
| N° de certificat :                 | CÉR-79-515                            |
| Période de validité du certificat: | Du 12 février 2014 au 11 février 2015 |

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Bélanger', written in a cursive style.

Michel Bélanger, président du CÉR-UQAR

## ANNEXE II

### FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



Université du Québec à Rimouski

Adresse : 300 Allée des Ursulines, Rimouski,  
QC G5L 3A1, Canada

Téléphone : +1 418-723-1986

Province : Québec

[www.uqar.ca](http://www.uqar.ca)

### FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

**Titre de la recherche** : L'industrialisation à petite échelle comme nouvelle approche de développement territorial dans les pays du Sud. L'analyse des cas des entreprises de l'ananas de la région du sud Bénin (Allada).

**Chercheur** : AGON Achidi Valentin

**Co-chercheur** :

**Directeur de recherche** : Christiane GAGNON  
(si le chercheur est un étudiant)

#### A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

##### 1. Objectifs de la recherche

Ce projet de recherche est destiné à étudier la manière dont les petites entreprises de la filière ananas fonctionnent d'une part, et d'autre part, comment elles industrialisent à petite échelle la région Sud Bénin (Allada). Par ailleurs, notre étude démontrera de quelle manière cette forme d'industrialisation serait un facteur de développement du territoire d'Allada.

##### 2. Participation à la recherche

Les acteurs de la filière ananas de la région du Sud Bénin des communes d'Allada à Cotonou seront interviewés à l'aide d'un guide d'entrevue semi-dirigée au cours du mois de février 2014, une à deux (01 à 02) heures maximum de temps environ seront consacrées à chaque participant. Les interviews seront enregistrées à l'aide d'un enregistreur audio. Les données recueillies ne concerneront pas les secrets de

fabrication, les actifs de propriété intellectuelle, les techniques et procédés propres à l'entreprise, etc. Les données recherchées concernent seulement l'objet de notre recherche décrit plus haut.

### **3. Confidentialité**

Les noms des individus et des institutions concernés par notre recherche ne seront connus que par moi l'étudiant et ne seront pas diffusés. Les données les concernant serviront pour la recherche et demeureront confidentielles. Les documents et les différents audio resteront confidentiels, les enregistrements audio seront détruits au terme du projet doctoral et les preuves seront adressées aux interviewés. Les données écrites tels que les discours, les noms d'entreprises et toutes les informations recueillies seront codées de telle manière qu'aucun opportuniste ne pourra remonter aux interviewés.

### **4. Avantages et inconvénients**

En participant à cette recherche, vous ne courez pas de risques ou d'inconvénients particuliers. En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances sur L'industrialisation à petite échelle comme nouvelle approche de développement territorial dans les pays du Sud.

### **5. Droit de retrait**

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec le chercheur, au numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements personnels et les données de recherche vous concernant et qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

### **6. Indemnité**

Aucune compensation financière ne sera versée pour votre participation à la présente recherche.

**B) CONSENTEMENT**

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur :  
(ou de son représentant)



Date : 10 janvier 2014

Nom : AGON Prénom : Achidi Valentin

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer

Avec AGON Valentin, (chercheur),

au numéro de téléphone suivant : (229) 95421 134 ou à l'adresse de courriel suivante :

agonvalentin@yahoo.fr

**Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit être remis au participant**

**ANNEXE III**

**GUIDE D'ENTRETIEN**

**UQAR**  
**UNIVERSITE DE QUEBEC À**  
**RIMOUSKI**

PROGRAMME CONJOINT UQAC-UQAR DE DOCTORAT EN  
DEVELOPPEMENT REGIONAL

.....

**GUIDE D'ENTREVUE SEMI-DIRIGEE**

**Identification de l'interviewé**

Région : Sud Bénin ; Départements : Atlantique-Littoral

Commune :

.....

Arrondissement :

.....

Quartier/village :

.....

Nom

&

prénom :

.....

Sexe : Femme  Homme

Âge :

.....

Entreprise (nom):

.....

Spécialité de l'entreprise dans la production d'ananas :

1- Producteur d'ananas (ananasculteur)

2- Transformateur d'ananas

3- Vendeur d'ananas fruit ou dérivés

Poste qu'occupe l'interviewé dans l'entreprise : .....

Nombre d'associés : .....

### **Présentation de l'interviewer et de son objet**

Bonjour, je m'appelle **AGON Achidi Valentin**, doctorant au programme du doctorat en développement régional à UQAR au Canada.

Au cours de l'entretien d'environ 60 minutes, j'aimerais que nous abordions des thèmes ne portant ni sur une analyse comptable ou organisationnelle de votre entreprise, ni sur vos secrets de production, mais plutôt sur les liens qui unissent vos entreprises d'exploitation d'ananas installées dans les Communes de la région d'Allada à Cotonou, les liens de concertation, de coopération, de compétition, etc. qui vous unissent en tant que entreprises de la filière ananas. Nous parlerons aussi des liens qui unissent vous et votre commune (votre territoire).

### **I- Le mode de fonctionnement des entreprises de la filière ananas au sud du Bénin**

1-Présentez-moi votre entreprise en précisant si elle est une entreprise individuelle; une entreprise familiale; un groupement informel, une coopérative, une société à responsabilité limitée, une société anonyme, une organisation non gouvernementale.

2-Décrivez-moi les activités de votre entreprise dans la filière ananas.

3-Comment la gestion de votre entreprise s'organise-t-elle du point de vue gestion administrative et gestion des ressources humaines et la tenue d'une comptabilité?

4-Comment se présente l'organigramme de votre entreprise?

5- Dans les activités de production de votre entreprise, parlez-moi de l'ampleur que prend l'utilisation des outils artisanaux, semi-modernes ou modernes.

6- De quelle manière les règles et coutumes de votre commune telles que celles de régulation des jours dédiés aux marchés et à la culture agricole influencent positivement le fonctionnement de votre entreprise?

7- En quoi et comment ces règles et coutumes locales freinent-elles le fonctionnement de votre entreprise?

8- Quels types de relations avez-vous avec les entreprises concurrentes?

9- Quels types de relations avez-vous avec les entreprises de l'ensemble de la filière?

10- Dans votre relation avec les autres entreprises, quelle place occupe les relations sociales? Etes-vous dans une proximité d'échanges?

11- Quels sont les rôles des institutions étatiques telles que l'agence de promotion des échanges commerciaux, le ministère de l'agriculture, le ministère de l'industrie et du commerce envers votre entreprise?

## **II- Les petites entreprises de la filière ananas, favorisent le développement, à petite échelle, du tissu industriel d'Allada à Cotonou**

1-En quoi la région d'Allada à Cotonou vous a offert l'opportunité d'implanter votre entreprise?

2- Quelles sont les autres facteurs qui, selon vous, ont favorisé l'implantation de votre entreprise dans la filière ananas?

3- Lesquels de ces facteurs sont internes à votre localisation (par exemple terrain propice à la culture de l'ananas)?

4- Lesquels de ces facteurs sont externes (par exemple votre proximité du grand marché Tokpa)?

5- Une multitude d'entreprises d'ananas coexistent dans la région Sud du Bénin (d'Allada à Cotonou); parlez-moi de ce qui favorise, selon vous, cette multiplication des entreprises d'ananas dans cette région.

6- Depuis environ une décennie, ces entreprises ont pris de l'ampleur : selon vous, qu'est-ce qui explique cette croissance?

7- Dans votre entreprise, quelle place occupe l'entraide avec vos collaborateurs à créer des entreprises, les formations formelles ou informelles à prendre le risque d'entreprendre, l'aide à détecter les opportunités de création?

8- Vous êtes-vous impliqués dans des causes sociales, par exemples en offrant des emplois ou en aidant à construire un dispensaire ou une école?

9- Dans votre entreprise, selon vous, quelle est l'importance que vous accordez aux :

- crédits bancaires,
- aux microcrédits pour vos besoins financiers?

10- Parlez-moi des rapports

- de réciprocité avec les autres entrepreneurs de la filière
- de complémentarité avec les autres entrepreneurs de la filière
- de confiance avec les autres entrepreneurs de la filière
- et la manière dont ils se développent entre votre entreprise et les autres de la filière ananas.

11 -Comme facteur de production dans votre entreprise, quelle est l'importance que vous accordez

- à la main d'œuvre
- et aux machines dans vos activités?

12- Face à vos difficultés dans vos différentes activités, décrivez-moi l'importance que vous accordez à la création de solutions nouvelles, à la fabrication locale d'outils nouveaux dans votre entreprise.

13-Décrivez-moi les organisations avec lesquelles vous travaillez ou qui vous ont aidé et leurs rôles déterminants dans le développement de votre entreprise.

14- Parlez-moi de la prolifération des services aux entreprises suscités par le développement de l'environnement des affaires de la filière ananas dans votre milieu.

### **III- Contribution des entreprises d'ananas au développement du territoire d'Allada à Cotonou**

1- Comment voyez-vous le rôle de votre entreprise dans le développement de votre commune d'implantation?

2- Comment votre entreprise met-elle en valeur les ressources de la région d'Allada à Cotonou telles que :

- a. les personnes?
- b. les terres?
- c. les ressources hydrauliques?
- d. l'environnement naturel?
- e. autres?

3- Quels sont les changements par exemples l'implantation d'infrastructures ou le tracé d'une piste cyclable qu'ont apportés les différentes activités de votre entreprise au territoire d'Allada à Cotonou?

4- En quoi la culture, la transformation et les services de vente de l'ananas et de ses dérivés de votre entreprise, améliorent les conditions de vie des acteurs de la filière ananas de la région d'Allada à Cotonou?

5- En quoi ces activités améliorent les conditions de vie des populations de la région d'Allada à Cotonou?

6- Selon vous, qu'est-ce qui fait que la culture de l'ananas se développe à l'échelle de toute la région du Sud Bénin?

7- Pour finir cet entretien, voudriez-vous nous dire en quelques mots ce qui favorisera l'essor industriel de la filière ananas qui s'implante dans les territoires d'Allada à Cotonou.

## ANNEXE IV

### LETTRE AUX NOTABLES D'ALLADA POUR BESOIN D'ENTRETIEN

Cotonou, le 31 juillet 2014

Chercheur : *AGON Achidi Valentin*

Directeur de API-BENIN, Tél  
95421134

Doctorant à UQAR

Université du Québec à Rimouski

Adresse : 300 Allée des Ursulines,  
Rimouski,

QC G5L 3A1, Canada

A son excellence

Monsieur le Maire de la commune  
d'Allada

Objet : Entretien de 15 à 20 mn au sujet de l'apport de l'ananas au développement d'Allada

Excellence, Monsieur le Maire

J'ai l'honneur de venir respectueusement solliciter votre accord pour un entretien d'une vingtaine de minutes dans le cadre de ma recherche doctorale sur l'ananas dans votre commune. En effet, doctorant à UQAR au programme de doctorat en développement régional au Canada, j'ai choisi étudier l'ananas comme facteur possible du développement de la commune d'Allada. Et c'est pourquoi après avoir fait plusieurs entretiens avec les différents acteurs des industries d'ananas, j'ai jugé nécessaire d'échanger avec vous en tant que Première Autorité de la commune. Votre point de vue sera inséré et analysé dans ma thèse et portera des références relatives à vous. Je souhaite faire l'entretien avec vous la

semaine du 11 août au jour et l'heure de votre convenance. Au cas où vous serez indisponible, je pourrai m'entretenir avec le Secrétaire Général ou tout autre autorité de la Municipalité pouvant de fournir des renseignements sur l'apport de l'ananas au développement d'Allada.

Je vous prie de lire dans les lignes qui suivent le nom de ma Directrice de thèse, le titre de ma recherche, les objectifs de ma recherche et les questions sur lesquelles nous allons nous entretenir.

**Directrice de recherche** : Christiane GAGNON

**Titre de la recherche** : L'industrialisation à petite échelle comme nouvelle approche de développement territorial dans les pays du Sud. L'analyse des cas des entreprises de l'ananas de la région du Sud Bénin (Allada).

**Objectifs de la recherche** :Ce projet de recherche est destiné à étudier la manière dont les petites entreprises de la filière ananas fonctionnent d'une part, et d'autre part, comment elles industrialisent à petite échelle la région Sud Bénin (Allada). Par ailleurs, notre étude démontrera de quelle manière cette forme d'industrialisation serait un facteur de développement du territoire d'Allada.

### **Mes questions**

- 1- Est-ce que les industries d'ananas semblent améliorer le développement de la commune d'Allada?**
- 2- Est-ce que l'ananas a augmenté la richesse collective à Allada?**
- 3- Est-ce que la qualité de vie des populations d'Allada s'améliore?**

Cordialement

Valentin AGON

Cotonou, le 31 juillet 2014

Chercheur : *AGON Achidi Valentin*

Directeur de API-BENIN, Tél  
95421134

Doctorant à UQAR

Université du Québec à Rimouski

Adresse : 300 Allée des Ursulines,  
Rimouski,

QC G5L 3A1, Canada

A sa Majesté

Le Roi d'Allada

Objet : Entretien de 15 à 20 mn au sujet de l'apport de l'ananas au développement d'Allada

Sa Majesté, Le Roi d'Allada

J'ai l'honneur de venir respectueusement solliciter votre accord pour un entretien d'une vingtaine de minutes dans le cadre de ma recherche doctorale sur l'ananas dans votre Royaume. En effet, doctorant à UQAR au programme de doctorat en développement régional au Canada, j'ai choisi étudier l'ananas comme facteur possible du développement de la commune d'Allada. Et c'est pourquoi après avoir fait plusieurs entretiens avec les différents acteurs des industries d'ananas, j'ai jugé nécessaire d'échanger avec vous en tant que l'Autorité suprême du Royaume. Votre point de vue sera inséré et analysé dans ma thèse et portera des références relatives à vous. Je souhaite faire l'entretien avec vous la semaine du 11 août au jour et l'heure de votre convenance. Au cas où vous serez indisponible, je pourrai m'entretenir avec le Secrétaire Général du palais ou tout autre Personnalité du palais pouvant me fournir des renseignements sur l'apport de l'ananas au développement d'Allada.

Je vous prie de lire dans les lignes qui suivent le nom de ma Directrice de thèse, le titre de

ma recherche, les objectifs de ma recherche et les questions sur lesquelles nous allons nous entretenir.

**Directrice de recherche** : Christiane GAGNON

**Titre de la recherche** : L'industrialisation à petite échelle comme nouvelle approche de développement territorial dans les pays du Sud. L'analyse des cas des entreprises de l'ananas de la région du Sud Bénin (Allada).

**Objectifs de la recherche** :Ce projet de recherche est destiné à étudier la manière dont les petites entreprises de la filière ananas fonctionnent d'une part, et d'autre part, comment elles industrialisent à petite échelle la région Sud Bénin (Allada). Par ailleurs, notre étude démontrera de quelle manière cette forme d'industrialisation serait un facteur de développement du territoire d'Allada.

### **Mes questions**

- 1- Est-ce que les industries d'ananas semblent améliorer le développement de la commune d'Allada?**
- 2- Est-ce que l'ananas a augmenté la richesse collective à Allada?**
- 3- Est-ce que la qualité de vie des populations d'Allada s'améliore?**

Cordialement

Valentin AGON

Cotonou, le 31 juillet 2014

Chercheur : *AGON Achidi Valentin*

Directeur de API-BENIN, Tél  
95421134

Doctorant à UQAR

Université du Québec à Rimouski

Adresse : 300 Allée des Ursulines,  
Rimouski,

QC G5L 3A1, Canada

A son excellence

Monsieur le Chef de  
l'arrondissement de la commune  
d'Allada

Objet : Entretien de 15 à 20 mn au sujet de l'apport de l'ananas au développement d'Allada

Excellence, Monsieur le Maire

J'ai l'honneur de venir respectueusement solliciter votre accord pour un entretien d'une vingtaine de minutes dans le cadre de ma recherche doctorale sur l'ananas dans votre commune. En effet, doctorant à UQAR au programme de doctorat en développement régional au Canada, j'ai choisi étudier l'ananas comme facteur possible du développement de la commune d'Allada. Et c'est pourquoi après avoir fait plusieurs entretiens avec les différents acteurs des industries d'ananas, j'ai jugé nécessaire d'échanger avec vous en tant que Première Autorité de la commune. Votre point de vue sera inséré et analysé dans ma thèse et portera des références relatives à vous. Je souhaite faire l'entretien avec vous la semaine du 11 août au jour et l'heure de votre convenance. Au cas où vous serez indisponible, je pourrai m'entretenir avec le Secrétaire Général ou tout autre autorité de la Municipalité pouvant de fournir des renseignements sur l'apport de l'ananas au

développement d'Allada.

Je vous prie de lire dans les lignes qui suivent le nom de ma Directrice de thèse, le titre de ma recherche, les objectifs de ma recherche et les questions sur lesquelles nous allons nous entretenir.

**Directrice de recherche** : Christiane GAGNON

**Titre de la recherche** : L'industrialisation à petite échelle comme nouvelle approche de développement territorial dans les pays du Sud. L'analyse des cas des entreprises de l'ananas de la région du Sud Bénin (Allada).

**Objectifs de la recherche** : Ce projet de recherche est destiné à étudier la manière dont les petites entreprises de la filière ananas fonctionnent d'une part, et d'autre part, comment elles industrialisent à petite échelle la région Sud Bénin (Allada). Par ailleurs, notre étude démontrera de quelle manière cette forme d'industrialisation serait un facteur de développement du territoire d'Allada.

### **Mes questions**

- 1- Est-ce que les industries d'ananas semblent améliorer le développement de la commune d'Allada?**
- 2- Est-ce que l'ananas a augmenté la richesse collective à Allada?**
- 3- Est-ce que la qualité de vie des populations d'Allada s'améliore?**

Cordialement

Valentin AGON

## ANNEXE V

### SPÉCIFICATIONS ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ANANAS BÉNINOIS

#### *1- Description de l'espèce*

L'ananas de son nom scientifique *Ananas comosus* est de la famille des Broméliacées. Le fruit contient 85% d'eau, 12 à 16% de sucres. Il est riche en potassium et en vitamines notamment les vitamines A et B.2.1. Le fruit contient la broméline, une enzyme protéolytique dont l'activité est semblable à celle de la papaine. Les variétés connues dans la filière aujourd'hui au Bénin sont le Cayenne lisse qui renferme entre 12 et 15% de sucre et abacaxi ou pain de sucre qui contient entre 12 et 16% de sucre. La variété MD2 qui est beaucoup plus demandée sur le marché international à l'heure actuelle (cf. FRUITOP n° 144 avril 2007) s'implante timidement au Bénin. Il présente un ratio «taux de sucre sur acidité» plus élevé que celui des deux autres variétés. Les deux premières variétés sont exportées vers la sous-région, mais c'est principalement la Cayenne lisse qui est exportée vers l'Europe.

**Tableau II : caractéristiques comparées des deux variétés d'ananas produits au Bénin**

| <b>caractéristiques</b>                                    | <b>Cayenne lisse</b>   | <b>Pain de sucre</b>                             |
|--|--|--|
| <i>Port général de la plante</i>                           | Relativement étalé   | Erigé  |
| <i>Feuilles</i>  | Extrémités seules épineuses  | Très épineuses tout le long                      |
| <i>Poids moyen du fruit</i>                                | Elevé  | Souvent inférieur à celui de la Cayenne lisse    |
| <i>Forme générale du fruit</i>                             | Cylindrique  | Pyramidale en général                            |
| <i>Couleur en pleine maturité de la peau du fruit</i>      | Jaune orange   | Jaune verdâtre                                   |
| <i>Aspect à pleine maturité de la chair</i>                | Plus ou moins translucide  | translucide                                      |
| <i>Fibrosité de la chair</i>                               | Non fibreux  | Non fibreux                                      |
| <i>Couleur de la chair</i>                                 | Jaune pâle   | Blanchâtre                                       |
| <i>Saveur</i>  | Sucré et acide   | Sucré et moins acide que la cayenne lisse        |
| <i>Comportement à l'égard des maladies surtout le wilt</i> | Très sensible  | Moins sensible que la cayenne lisse              |
| <i>Utilisations les plus appropriées du fruit</i>          | - conserverie<br>- export en frais<br>- consommation locale<br>- transformation en séché et en jus | - consommation locale<br>- transformation en jus |

Source : adapté du CeRPA Atlantique-Littoral, la filière ananas au Bénin.

## ***2. Zones de production et cycles de production***

Les zones où l'on pratique généralement la culture de l'ananas au Bénin sont caractérisées par le climat tropical avec deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches.

Les principales zones de production sont localisées au sud du Bénin (Zê, Allada, Abomey-Calavi, Tori, Toffo, Kpomassè et Ouidah ). Bien que cultivé également entre Abomey et Savè, c'est essentiellement sur les plateaux de terre de barre, qu'il est cultivé avec succès. Ce sont les plateaux d'Allada, Abomey, Zagnanado, Kétou, Sakété, Pobè, Comè, Sè et Aplahoué.

Dans d'autres localités, il existe des poches de production traditionnelle d'ananas comme dans les départements du Plateau, du Zou et des Collines. Le Département du Mono a commencé à s'intéresser à la culture depuis peu. C'est dire que le Bénin dispose encore de terres aptes pour la culture d'ananas mais qui demeurent encore inexploitées.

Le cycle de production de l'ananas est bi-annuelle qui dure dix huit (18) mois, les prévisions d'emblavures et de récolte se feront par période de 18 mois. Les différentes opérations culturales constituant l'itinéraire technique de la production de l'ananas se présentent comme suit :

- Défrichage : il s'agit de débarrasser le sol de la végétation naturelle qui l'occupe.
- Essouchage : il est indispensable pour la culture de l'ananas ; il s'agit d'éliminer du sol toutes les souches des différentes espèces végétales qui l'occupent.
- Labour : consiste à ameublir le sol en le retournant sur une profondeur moyenne de 15 à 25 cm (labour à plat).
- Tri des rejets : revient à classer les rejets en fonction de leur taille dans différentes catégories car son cycle de production varie selon la taille des rejets utilisés. L'induction florale pourra ainsi être faite en fonction du cycle des plants. Une catégorisation permet donc d'éviter la concurrence entre les rejets et une maturité précoce des fruits au niveau des plants issus des petits rejets.

- Parage : consiste à enlever les feuilles sèches de la base des rejets sur une longueur moyenne de 2 à 3 cm et ceci facilite l'enfoncement rapide des racines dans le sol et par conséquent une reprise rapide des plants.
- Désinfection des rejets : consiste à traiter les rejets parés contre les champignons, bactéries, insectes et les maladies.
- Piquetage : consiste à délimiter l'emplacement futur des plants d'ananas (permet de planter en ligne et de respecter les écartements recommandés).
- Planting ou plantation : consiste à ouvrir des poquets de 10 cm de profondeur, y introduire la base des rejets et ramener ensuite la terre autour de ces derniers.
- Sarclage : consiste à éliminer les adventices par la méthode la lutte mécanique
- Herbicidage : consiste à éliminer les adventices par les herbicides
- Fertilisation : apporter les engrais aux plants suivant un calendrier bien précis afin d'avoir de meilleur rendement
- Traitement phytosanitaire : c'est l'application de pesticide pour lutter contre les différents nuisibles.
- Traitement d'Induction Florale (TIF) : consiste au traitement des plants à l'aide d'un produit (carbure) pour induire la floraison ce qui permet de réaliser une fructification groupée homogène (permet de programmer les récoltes)
- Dégougeonnage ou Réduction des couronnes : réduction de la taille des couronnes des fruits afin de stopper sa croissance ainsi que l'émission de nouvelles feuilles.
- Ethrelage : technique consistant à pulvériser les fruits d'ananas à l'aide d'une solution aqueuse (ETHREL ou Ethephon) pour assurer une coloration homogène de ces derniers.
- Récolte : coupe des fruits à l'arrivée à maturité.

(Extrait des travaux du rapport ETUDE DU PRIX PLANCHER POUR LA FILIERE ANANAS AU BENIN, Ministère de l'agriculture, Amen, pages 9-10)

## ANNEXE VI

### DÉCLARATION DU MILLÉNAIRE

(New York, 8 septembre 2000)

#### I. Valeurs et principes

Nous, chefs d'État et de gouvernement, nous sommes rassemblés au Siège de l'Organisation des Nations unies à New York, du 6 au 8 septembre 2000, à l'aube d'un nouveau millénaire, pour réaffirmer notre foi dans l'Organisation et dans sa Charte, fondements indispensables d'un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste.

Nous reconnaissons que, en plus des responsabilités propres que nous devons assumer à l'égard de nos sociétés respectives, nous sommes collectivement tenus de défendre, au niveau mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité. En tant que dirigeants, nous avons donc des devoirs à l'égard de tous les citoyens du monde, en particulier les personnes les plus vulnérables, et tout spécialement les enfants, à qui l'avenir appartient.

Nous réaffirmons notre attachement aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations unies, qui ont une valeur éternelle et universelle. En fait, leur pertinence et leur importance en tant que source d'inspiration se sont accrues avec la multiplication des liens et le renforcement de l'interdépendance entre les nations et les peuples.

Nous sommes résolus à instaurer une paix juste et durable dans le monde entier conformément aux buts et aux principes inscrits dans la Charte. Nous réaffirmons notre volonté de tout faire pour assurer l'égalité souveraine de tous les États ; le respect de leur intégrité territoriale et de leur indépendance politique ; le règlement des différends par des voies pacifiques et conformément aux principes de la justice et du droit international ; le droit à l'autodétermination des peuples qui sont encore sous domination coloniale ou sous occupation étrangère ; la non-ingérence dans les affaires intérieures des États ; le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ; le respect de l'égalité des droits de tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ; et une coopération internationale en vue du règlement des problèmes internationaux à caractère économique, social, culturel ou humanitaire.

Nous sommes convaincus que le principal défi que nous devons relever aujourd'hui est de faire en sorte que la mondialisation devienne une force positive pour l'humanité tout entière. Car, si elle offre des possibilités immenses, à l'heure actuelle ses bienfaits sont très inégalement répartis, de même que les charges qu'elle impose. Nous reconnaissons que les pays en développement et les pays en transition doivent surmonter des difficultés particulières pour faire face à ce défi majeur. La mondialisation ne sera donc profitable à tous, de façon équitable, que si un effort important et soutenu est consenti pour bâtir un avenir commun fondé sur la condition que nous partageons en tant qu'êtres humains, dans toute sa diversité. Cet effort doit produire des politiques et des

mesures, à l'échelon mondial, qui correspondent aux besoins des pays en développement et des pays en transition et sont formulées et appliquées avec leur participation effective.

Nous estimons que certaines valeurs fondamentales doivent sous-tendre les relations internationales au XXI<sup>e</sup> siècle, à savoir :

La liberté. Les hommes et les femmes ont le droit de vivre et d'élever leurs enfants dans la dignité, à l'abri de la faim et sans craindre la violence, l'oppression ou l'injustice. C'est un mode de gouvernance démocratique des affaires publiques, fondé sur la volonté et la participation des populations, qui permet le mieux de garantir ces droits ;

L'égalité. Aucune personne, aucune nation ne doit être privée des bienfaits du développement. L'égalité des droits et des chances des femmes et des hommes doit être assurée ;

La solidarité. Les problèmes mondiaux doivent être gérés multilatéralement et de telle façon que les coûts et les charges soient justement répartis conformément aux principes fondamentaux de l'équité et de la justice sociale. Ceux qui souffrent ou qui sont particulièrement défavorisés méritent une aide de la part des privilégiés ;

La tolérance. Les êtres humains doivent se respecter mutuellement dans toute la diversité de leurs croyances, de leurs cultures et de leurs langues. Les différences qui existent au sein des sociétés et entre les sociétés ne devraient pas être redoutées ni réprimées, mais vénérées en tant que bien précieux de l'humanité. Il faudrait promouvoir activement une culture de paix et le dialogue entre toutes les civilisations ;

Le respect de la nature. Il convient de faire preuve de prudence dans la gestion de toutes les espèces vivantes et de toutes les ressources naturelles, conformément aux préceptes du développement durable. C'est à cette condition que les richesses incommensurables que la nature nous offre pourront être préservées et léguées à nos descendants. Les modes de production et de consommation qui ne sont pas viables à l'heure actuelle doivent être modifiés, dans l'intérêt de notre bien-être futur et dans celui de nos descendants ;

Le partage des responsabilités. La responsabilité de la gestion, à l'échelle mondiale, du développement économique et social, ainsi que des menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, doit être partagée entre toutes les nations du monde et devrait être exercée dans un cadre multilatéral. Étant l'organisation la plus universelle et la plus représentative qui existe dans le monde, l'ONU a un rôle central à jouer à cet égard.

Pour traduire ces valeurs communes en actes, nous avons défini des objectifs auxquels nous attachons une importance particulière.

## II. Paix, sécurité et désarmement

Nous n'épargnerons aucun effort pour délivrer nos peuples du fléau de la guerre, qu'il s'agisse des guerres civiles ou des guerres entre Etats, qui ont coûté la vie à plus de 5 millions de personnes au cours de la dernière décennie. Nous nous efforcerons également d'éliminer les dangers posés par les armes de destruction massive.

En conséquence, nous décidons :

De mieux faire respecter la primauté du droit dans les affaires tant internationales que nationales, et en particulier de veiller à ce que les Etats membres appliquent les règles et les décisions de la Cour internationale de Justice, conformément à la Charte des Nations unies, dans les litiges auxquels ils sont parties ;

D'accroître l'efficacité de l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité, en lui donnant les moyens et les outils dont elle a besoin pour mieux assurer la prévention des conflits, le règlement pacifique des différends, le maintien de la paix, la consolidation de la paix et la reconstruction après les conflits. ~ ce sujet, nous prenons acte du rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix des Nations unies, dont nous prions l'Assemblée générale d'examiner promptement les recommandations ;

De renforcer la coopération entre l'ONU et les organisations régionales conformément aux dispositions du Chapitre VIII de la Charte ;

De faire appliquer par les États parties les traités conclus dans des domaines, tels que la maîtrise des armements et le désarmement, ainsi que le droit international humanitaire et le droit relatif aux droits de l'homme, et de demander à tous les États d'envisager de signer et de ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale ;

De prendre des mesures concertées pour lutter contre le terrorisme international et d'adhérer dès que possible à toutes les conventions internationales pertinentes ;

De redoubler d'efforts dans l'accomplissement de notre engagement à lutter contre le problème mondial de la drogue ;

D'intensifier la lutte que nous menons contre la criminalité transnationale dans toutes ses dimensions, y compris la traite des êtres humains, leur acheminement clandestin à travers les frontières et le blanchiment de l'argent sale ;

De réduire autant que possible les effets néfastes que les sanctions économiques imposées par l'ONU peuvent avoir sur les populations innocentes, de soumettre les régimes de sanctions à des examens périodiques et d'éliminer les effets préjudiciables des sanctions sur les tiers ;

De travailler à l'élimination des armes de destruction massive, notamment les armes nucléaires, et de n'écarter aucune solution possible pour parvenir à cet objectif,

notamment en ce qui concerne la convocation éventuelle d'une conférence internationale pour définir les moyens d'éliminer les dangers nucléaires ;

De prendre des mesures concertées pour mettre fin au trafic d'armes légères, notamment en rendant les transferts d'armes plus transparents et en encourageant l'adoption de mesures de désarmement au niveau régional, compte tenu de toutes les recommandations de la prochaine Conférence des Nations unies sur le commerce illicite des armes légères ;

D'inviter tous les Etats à envisager d'adhérer à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, ainsi qu'au Protocole modifié relatif aux mines se rapportant à la Convention sur les armes classiques.

Nous demandons instamment à tous les États Membres d'observer la trêve olympique, individuellement et collectivement, dans le présent et à l'avenir, et de soutenir les efforts que le Comité international olympique déploie pour promouvoir la paix et la compréhension entre les hommes par le sport et l'idéal olympique.

### **III. Développement et élimination de la pauvreté**

Nous ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables - hommes, femmes et enfants - de la misère, phénomène abject et déshumanisant qui touche actuellement plus d'un milliard de personnes.

Nous sommes résolus à faire du droit au développement une réalité pour tous et à mettre l'humanité entière à l'abri du besoin.

En conséquence, nous décidons de créer - aux niveaux tant national que mondial - un climat propice au développement et à l'élimination de la pauvreté.

La réalisation de ces objectifs suppose, entre autres, une bonne gouvernance dans chaque pays. Elle suppose aussi une bonne gouvernance sur le plan international, et la transparence des systèmes financier, monétaire et commercial. Nous sommes résolus à mettre en place un système commercial et financier multilatéral ouvert, équitable, fondé sur le droit, prévisible et non discriminatoire.

Nous sommes préoccupés par les obstacles auxquels se heurtent les pays en développement dans la mobilisation des ressources nécessaires pour financer leur développement continu. Nous ferons donc tout pour assurer le succès de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur le financement du développement, qui doit se tenir en 2001.

Nous nous engageons également à prendre en compte les besoins particuliers des pays les moins avancés. ~ cet égard, nous nous félicitons de la convocation en mai 2001 de la troisième Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés et nous nous efforcerons d'en assurer le succès. Nous demandons aux pays industrialisés :

D'adopter, de préférence avant cette conférence, une politique d'admission en franchise et hors quota pour la quasi-totalité des produits exportés par les pays les moins avancés ;

D'appliquer sans plus de retard le programme renforcé d'allégement de la dette des pays pauvres très endettés et de convenir d'annuler toutes les dettes publiques bilatérales contractées par ces pays s'ils démontrent en contrepartie leur volonté de lutter contre la pauvreté ;

D'accorder une aide au développement plus généreuse, notamment aux pays qui font un effort sincère pour appliquer leurs ressources à la réduction de la pauvreté.

Nous sommes également résolus à appréhender de façon globale et effective le problème de la dette des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, grâce à diverses mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme.

Nous décidons également de répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement en appliquant, rapidement et intégralement le Programme d'action de la Barbade et les conclusions de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Nous demandons instamment à la communauté internationale de veiller à ce que, dans la mise au point d'un indice de vulnérabilité, les besoins particuliers des petits États insulaires en développement soient pris en compte.

Nous sommes conscients des besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral, et demandons instamment aux donateurs tant bilatéraux que multilatéraux d'accroître leur aide financière et technique à ce groupe de pays pour les aider à satisfaire leurs besoins particuliers de développement et à surmonter les obstacles de la géographie, en améliorant leurs systèmes de transport en transit.

Nous décidons en outre :

De réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar par jour et celle des personnes qui souffrent de la faim ; et de réduire de moitié, d'ici à la même date, la proportion des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ou qui n'ont pas les moyens de s'en procurer ;

Que, d'ici à la même date, les enfants partout dans le monde, garçons et filles, seront en mesure d'achever un cycle complet d'études primaires et que les filles et les garçons auront à égalité accès à tous les niveaux d'éducation ;

Que, à ce moment, nous aurons réduit de trois quarts la mortalité maternelle et de deux tiers la mortalité des enfants de moins de 5 ans par rapport aux taux actuels ;

Que, d'ici là, nous aurons arrêté la propagation du VIH/sida, et commencé à inverser la tendance actuelle, et que nous aurons maîtrisé le fléau du paludisme et des autres grandes maladies qui affligent l'humanité ;

D'apporter une assistance spéciale aux orphelins du VIH/sida ;

Que, d'ici à 2020, nous aurons réussi à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis, conformément à l'initiative de lutte contre les taudis et les bidonvilles.

Nous décidons aussi :

De promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en tant que moyen efficace de combattre la pauvreté, la faim et la maladie, et de promouvoir un développement réellement durable ;

De formuler et d'appliquer des stratégies qui donnent aux jeunes partout dans le monde une chance réelle de trouver un travail décent et utile ;

D'encourager l'industrie pharmaceutique à rendre les médicaments essentiels plus largement disponibles et abordables pour tous ceux qui en ont besoin dans les pays en développement ;

D'établir des partenariats solides avec le secteur privé et les organisations de la société civile en vue de promouvoir le développement et d'éliminer la pauvreté ;

De faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous, conformément aux recommandations contenues dans la Déclaration ministérielle du Conseil économique et social de 2000.

#### **IV. Protéger notre environnement commun**

Nous ne devons épargner aucun effort pour éviter à l'ensemble de l'humanité, et surtout à nos enfants et petits-enfants, d'avoir à vivre sur une planète irrémédiablement dégradée par les activités humaines et dont les ressources ne peuvent plus répondre à leurs besoins.

Nous réaffirmons notre soutien aux principes du développement durable énoncés dans l'Action 21, qui ont été adoptés lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement.

Nous décidons, par conséquent, d'adopter dans toutes nos actions ayant trait à l'environnement une nouvelle éthique de conservation et de sauvegarde, et convenons de commencer par prendre les mesures suivantes :

Ne ménager aucun effort pour que le Protocole de Kyoto entre en vigueur de préférence avant le dixième anniversaire de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement en 2002, et commencer à appliquer les réductions prescrites des émissions des gaz à effet de serre ;

Intensifier notre action commune pour la gestion, la préservation et le développement durable de tous les types de forêt ;

Insister sur l'application intégrale de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique ;

Mettre fin à l'exploitation irrationnelle des ressources en eau, en formulant des stratégies de gestion de l'eau aux niveaux régional, national et local, permettant notamment d'assurer aussi bien un accès équitable qu'un approvisionnement adéquat ;

Intensifier la coopération en vue de réduire le nombre et les effets des catastrophes naturelles et des catastrophes dues à l'homme ;

Assurer le libre accès à l'information relative au génome humain.

## **V. Droits de l'Homme, démocratie et bonne gouvernance**

Nous n'épargnerons aucun effort pour promouvoir la démocratie et renforcer l'Etat de droit, ainsi que le respect de tous les Droits de l'Homme et libertés fondamentales reconnus sur le plan international, y compris le droit au développement.

Nous décidons par conséquent :

De respecter et de faire appliquer intégralement la Déclaration universelle des Droits de l'Homme ;

De chercher à assurer, dans tous les pays, la promotion et la protection intégrale des droits civils et des droits politiques, économiques, sociaux et culturels de chacun ;

De renforcer, dans tous les pays, les capacités nécessaires pour appliquer les principes et pratiques de la démocratie et du respect des Droits de l'Homme, y compris les droits des minorités ;

De lutter contre toutes les formes de violence contre les femmes et d'appliquer la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;

De prendre des mesures pour assurer le respect et la protection des droits fondamentaux des migrants, des travailleurs migrants et de leur famille, pour mettre fin aux actes de racisme et de xénophobie dont le nombre ne cesse de croître dans de nombreuses sociétés et pour promouvoir une plus grande harmonie et une plus grande tolérance dans toutes les sociétés ;

De travailler ensemble à l'adoption dans tous les pays de processus politiques plus égalitaires, qui permettent la participation effective de tous les citoyens à la vie politique ;

D'assurer le droit des médias de jouer leur rôle essentiel et le droit du public à l'information.

## **VI. Protéger les groupes vulnérables**

Nous n'épargnerons aucun effort pour faire en sorte que les enfants et toutes les populations civiles qui souffrent de façon disproportionnée des conséquences des catastrophes naturelles, d'actes de génocide, des conflits armés et autres situations d'urgence humanitaire bénéficient de l'assistance et de la protection requises pour pouvoir reprendre au plus vite une vie normale.

Nous décidons, par conséquent :

D'élargir et de renforcer la protection des civils dans les situations d'urgence complexes, conformément au droit international humanitaire ;

De renforcer la coopération internationale, y compris en partageant le fardeau des pays qui accueillent des réfugiés et en coordonnant l'assistance humanitaire ; d'aider tous les réfugiés et toutes les personnes déplacées à rentrer volontairement chez eux, en toute sécurité et dignité, et à se réinsérer harmonieusement dans la société à laquelle ils appartiennent ;

D'encourager la ratification et la mise en œuvre intégrale de la Convention relative aux droits de l'enfant, ainsi que de ses protocoles facultatifs concernant la participation d'enfants aux conflits armés, la vente d'enfants, la prostitution infantile et la pornographie impliquant des enfants.

## **VII. Répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique**

Nous soutiendrons la consolidation de la démocratie en Afrique et aiderons les Africains dans la lutte qu'ils mènent pour instaurer une paix et un développement durables et éliminer la pauvreté, afin d'intégrer le continent africain dans l'économie mondiale.

Nous décidons, par conséquent :

D'appuyer pleinement les structures politiques et institutionnelles des démocraties naissantes en Afrique ;

D'encourager et de soutenir les mécanismes régionaux et sous-régionaux de prévention des conflits et de promotion de la stabilité politique, et d'assurer un financement régulier aux opérations de maintien de la paix menées sur le continent ;

De prendre des mesures spéciales pour relever les défis que sont l'élimination de la pauvreté et la réalisation du développement durable en Afrique, y compris l'annulation de la dette, l'amélioration de l'accès aux marchés, l'accroissement de l'aide publique au

développement (APD) et des flux d'investissement étrangers directs, ainsi que des transferts de technologie ;

D'aider l'Afrique à se doter des capacités voulues pour freiner la propagation de la pandémie du VIH/sida et d'autres maladies infectieuses.

### **VIII. Renforcer l'Organisation des Nations unies**

Nous n'épargnerons aucun effort pour faire de l'Organisation des Nations unies un instrument plus efficace aux fins de la réalisation des objectifs prioritaires suivants : la lutte pour le développement de tous les peuples du monde, la lutte contre la pauvreté, l'ignorance et la maladie ; la lutte contre l'injustice ; la lutte contre la violence, la terreur et la criminalité ; et la lutte contre la dégradation et la destruction de notre planète.

Nous décidons par conséquent :

De réaffirmer le rôle central de l'Assemblée générale en tant que principal organe délibérant et représentatif de l'Organisation des Nations unies, et de lui permettre de s'en acquitter efficacement ;

De redoubler d'efforts pour mener une réforme globale du Conseil de sécurité dans tous ses aspects ;

De renforcer encore le Conseil économique et social, en faisant fond sur ses récents succès, afin qu'il puisse être en mesure de remplir le rôle qui lui est confié dans la Charte ;

De renforcer la Cour internationale de Justice, afin d'assurer la justice et le régime du droit dans les affaires internationales ;

D'encourager des consultations et une coordination régulières entre les principaux organes de l'Organisation des Nations unies dans l'exercice de leurs fonctions ;

De faire en sorte que l'Organisation dispose, en temps voulu et de façon prévisible, des ressources nécessaires pour s'acquitter de ses mandats ;

D'inviter instamment le Secrétariat à utiliser au mieux ces ressources, conformément aux règles et procédures clairement établies par l'Assemblée générale, dans l'intérêt de tous les États membres, en adoptant les meilleures méthodes de gestion, en utilisant les meilleures technologies disponibles et en concentrant ses efforts sur les activités qui reflètent les priorités dont sont convenus les États membres ;

De favoriser le respect de la Convention sur la sécurité du personnel des Nations unies et des personnels associés ;

De garantir une plus grande cohérence des politiques et d'améliorer la coopération entre l'Organisation des Nations unies, les organismes, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que d'autres organismes multilatéraux, afin de suivre une démarche pleinement coordonnée vis-à-vis des problèmes de paix et de développement ;

De renforcer davantage la coopération entre l'Organisation des Nations unies et les parlements nationaux, représentés par leur organisation mondiale, l'Union interparlementaire, dans divers domaines, notamment la paix et la sécurité, le développement économique et social, le droit international et les Droits de l'Homme, la démocratie et la parité entre les sexes ;

De donner au secteur privé, aux organisations non gouvernementales et à la société civile en général la possibilité de contribuer davantage à la réalisation des objectifs et programmes de l'Organisation.

Nous demandons à l'Assemblée générale d'examiner de façon régulière les progrès accomplis dans la mise en œuvre des dispositions de la présente déclaration et prions le Secrétaire général de publier des rapports périodiques, pour examen par l'Assemblée générale et suite à donner.

Nous réaffirmons solennellement, en cette occasion historique, que l'Organisation des Nations unies est le lieu de rassemblement indispensable de l'humanité tout entière où nous nous efforçons de concrétiser nos aspirations universelles à la paix, à la coopération et au développement. Nous nous engageons donc à accorder un soutien indéfectible à la réalisation de ces objectifs communs et nous nous déclarons résolus à les atteindre.

